

Dans l'ombre des densités métropolitaines : L'affectivité de l'expansion-densification aux bifurcations géographiques dans les limites écologiques, des lisières franciliennes aux petites villes moyennes

Fabian Lévêque-Carlet

▶ **To cite this version:**

Fabian Lévêque-Carlet. Dans l'ombre des densités métropolitaines : L'affectivité de l'expansion-densification aux bifurcations géographiques dans les limites écologiques, des lisières franciliennes aux petites villes moyennes. Géographie. Université Lumière - Lyon II, 2025. Français. ⟨NNT : 2025LYO20071⟩. ⟨tel-05552118v2⟩

HAL Id: tel-05552118

https://theses.hal.science/tel-05552118v2

Submitted on 13 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

N° d'ordre NNT : 2025LYO20071

THÈSE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ScSo - Sciences Sociales

Discipline : Géographie, Aménagement, Urbanisme

Soutenue publiquement le 4 novembre 2025, par :

Fabian LÉVÈQUE--CARLET

Dans l'ombre des densités métropolitaines.

L'affectivité de l'expansion-densification aux bifurcations géographiques dans les limites écologiques, des lisières franciliennes aux petites villes moyennes.

Devant le jury composé de :

Olivier CHADOIN, Professeur des universités, Université de Bordeaux	Président
Éric CHAUVIER, Professeur des universités, Université de Bordeaux 2	Rapporteur
François TAULELLE, Professeur des universités, Université de Toulouse	Rapporteur
Marie CHENET, Maîtresse de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Examinatrice
Théa MANOLA, Maîtresse de conférences, ENSA Grenoble - Université Grenoble Alpes	Examinatrice
Marie-Christine JAILLET, Directrice de recherche émérite, Université de Toulouse	Examinatrice
Guillaume FABUREL, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2	Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « Paternité – pas d'utilisation commerciale – pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université Lumière Lyon 2

Ecole doctorale 483 Sciences Sociales

UMR 5206 Triangle. Action, discours, pensée politique et économique

Thèse de doctorat en géographie et aménagement

Présentée et soutenue publiquement par

Fabian LEVEQUE-CARLET

Le 4 novembre 2025

Dans l'ombre des densités métropolitaines

L'affectivité de l'expansion-densification aux bifurcations géographiques dans les limites écologiques, des lisières franciliennes aux petites villes moyennes

Directeur de thèse : **Guillaume FABUREL**

Jury

Éric CHAUVIER	
Professeur des universités, Université de Bordeaux 2	Rapporteur
François TAULELLE	
Professeur des universités, INU Champollion, Université de Toulouse	Rapporteur
Olivier CHADOIN	
Professeur des universités, Université de Bordeaux	Examinateur
Marie CHENET	
Maîtresse de conférences, Université de Paris 1	Examinatrice
Marie-Christine JAILLET	
Directrice de recherche, Université de Toulouse	Examinatrice
Théa MANOLA	
Maîtresse de conférences, ENSA de Grenoble	Examinatrice
Guillaume FABUREL	
Professeur des universités, Université Lyon 2	Directeur de thèse

Sommaire

SOMMAIRE 3

RESUME 5

ABSTRACT 6

REMERCIEMENTS 7

INTRODUCTION GENERALE 9

1. L'OBJECTIF DE SOBRIETE FONCIERE AVEC LA LOI ZAN : UNE REITERATION DES LOGIQUES D'AMENAGEMENT DANS LA DENSITE 9

2. LA DENSIFICATION, DOCTRINE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLISATION DES TERRITOIRES 16

3. PROBLEMATIQUE DE LA THESE 23

3.1 QUESTIONNEMENTS 23

3.2 POSITIONNEMENTS 26

3.3 PROBLEMATIQUE 28

3.4 HYPOTHESES DE RECHERCHE 30

3.5 JUSTIFICATION DES TERRAINS 32

PLAN DE LA THESE 34

PARTIE 1. DENSIFIER JUSQU'A L'ASPHYXIE : CE QUE LES DENSITES METROPOLITAINES FONT A L'ECOLOGIE DU SUJET ENTRE MISE A L'EPREUVE EMPIRIQUE ET RECONTEXTUALISATION THEORIQUE 35

INTRODUCTION DE LA PARTIE 1 37

CHAPITRE 1. L'ENQUETE COLLECTIVE « *VIVRE LES "FOURNAISES URBAINES"* », UNE EXPLORATION DES DYNAMIQUES METROPOLITAINES PAR LES VECUS ET LES ENGAGEMENTS EN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES 39

CHAPITRE 2. LES RELATIONS AFFECTIVES AUX LIEUX POUR APPREHENDER LES EFFETS ECOLOGIQUES DE LA METROPOLISATION DANS SON EXPANSION-DENSIFICATION 81

CONCLUSION DE LA PARTIE 1 133

PARTIE 2. LA FIEVRE DE L'EXPANSION-DENSIFICATION AUX LISIERES METROPOLITAINES : LE CAS DES OPPOSITIONS HABITANTES AU CLUSTER TECHNOSCIENTIFIQUE DU GRAND PARIS SUR LE PLATEAU DE SACLAY ... 135

INTRODUCTION DE LA PARTIE 2 137

CHAPITRE 3. LES LISIERES ABSORBEES DANS LE FRONT D'EXPANSION DE LA METROPOLE : LE CAS DU PLATEAU DE SACLAY FACE AU CLUSTER TECHNOSCIENTIFIQUE DU GRAND PARIS 141

CHAPITRE 4. FAIRE L'EPREUVE DE LA FERMETURE D'HORIZONS JOYEUX POUR SON LIEU DE VIE 191

CHAPITRE 5. L'EXPANSION-DENSIFICATION DANS LA METROPOLISATION DU PLATEAU A LA DEPOSSESSION PAR LE TERRASSEMENT DES RELATIONS D'HABITER AU MILIEU 237

CONCLUSION DE LA PARTIE 2 267

PARTIE 3. LE RATTRAPAGE DES VILLES PETITES ET MOYENNES PAR LA METROPOLISATION : ROCHEFORT ENTRE AMBITIONS DE GRANDEUR ET ASPIRATIONS HABITANTES A RENOUER AVEC LE SENS DES LIMITES 271

INTRODUCTION DE LA PARTIE 3 273

CHAPITRE 6 : LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT DES VILLES PETITES ET MOYENNES, UNE METROPOLISATION A L'ŒUVRE PAR LES PROGRAMMES D'ÉTAT ? 277

CHAPITRE 7 : LA VIE APAISEE DE LA TAILLE HUMAINE CONTRARIEE PAR DES AMBITIONS METROPOLITAINES DE CROISSANCE 313

CHAPITRE 8 : CONTRE L'EXPANSION METROPOLITAINE ET SON MONDE DE L'HOMOGENE : A LA RECHERCHE D'HORIZONS ECOLOGIQUES COMMUNS QUI RENOUENT AVEC LE SENS DES LIMITES 355

CONCLUSION DE LA PARTIE 3 393

CONCLUSION GENERALE 397

BIBLIOGRAPHIE 411

TABLE DES MATIERES 453

Résumé

Cette thèse interroge les causes du rejet croissant des densités urbaines dans un contexte de métropolisation soutenue des territoires et d'homogénéisation des politiques d'aménagement. Alors que la densification est promue comme solution écologique aux catastrophes climatiques et à l'effondrement du vivant, une majorité d'habitant.es exprime le désir de vivre en dehors des grandes agglomérations.

En adoptant une approche par la relation affective du sujet au milieu, cette recherche vise à mettre à jour ce qui est passé sous silence dans les densités. Dans une première partie, une enquête collective dans plusieurs villes méridionales acte l'invivabilité grandissante des « fournaises urbaines », où les corps, éprouvés par les canicules, sont privés de toute capacité d'agir sur leur environnement.

Les deuxième et troisième parties s'appuient sur deux terrains de l'éloignement géographique, dans des périphéries reléguées et aujourd'hui rattrapées par des dynamiques d'expansion-densification : le plateau agricole de Saclay, en région parisienne, transformé par l'implantation d'un cluster technoscientifique dans le cadre du Grand Paris ; et la petite ville moyenne de Rochefort, en Charente-Maritime, visée par des opérations de densification et d'extension pavillonnaire.

Par une méthode qualitative associant entretiens, ateliers cartographiques et démarche documentaire, la thèse donne à connaître, à voir, à entendre, ce qui est bouleversé ou en passe de l'être : la perte irréversible des lieux aimés, la dépossession des relations d'habiter et l'intranquilité permanente de projets à venir. La densification correspond à la confiscation de tout devenir écologique du milieu et une subordination coloniale au pouvoir métropolitain. Pourtant, depuis des existences construites dans ces milieux éloignés construites contre les densités, suivant des modalités différentes, fleurissent les conditions écologiques d'un dépassement du modèle métropolitain hégémonique et l'esquisse d'horizons écologiques revivifiés dans le souci des limites.

Mots clés : affects, écologie, densités, éloignement géographique, métropolisation, petites villes et villes moyennes, documentaire

Abstract

This thesis examines the growing rejection of urban density in the context of sustained territorial metropolisation and the homogenization of spatial planning policies. While densification is promoted as an ecological response to face climate changes and the collapse of the living world—particularly through legislation such as the "zero net land take" law—most French poeple express a desire to live outside major urban centres.

Adopting an approach grounded in the affective relationship between subjects and their living environments, this research aims to reveal what is silenced in the dominant discourse of density. The first part broaches a collective investigation conducted in several southern French cities, highlighting the growing uninhabitability of "urban furnaces," where bodies, weakened by heatwaves, are deprived of their capabilities to act upon the place they live.

The second and third parts focus on two case studies in geographically distant peripheries—historically marginalised areas now being reshaped by dynamics of expansion and densification. The first case is the agricultural plateau of Saclay, in the Paris region, currently undergoing transformation through the implementation of a technoscientific cluster as part of the Grand Paris project. The second is the mid-sized town of Rochefort, in Charente-Maritime, where urban development plans involve the densification of central neighbourhoods and the extension of suburban areas.

Through a qualitative methodology combining semi-directed interviews with inhabitants, mapping workshops, and documentary practice, the thesis makes visible and audible what is being disrupted—or soon will be: the irreversible loss of cherished places, the dispossession of dwelling relationships, and a state of lingering disquiet caused by uncertain forthcoming projects. Densification entails a confiscation of any local ecological future and a colonial subordination to metropolitan power. From within these peripheral ways of living, deliberately distanced from density, and through diverse modalities, begin to blossom the ecological conditions for overcoming the hegemonic metropolitan model, towards unimagined ecological horizons shaped by a sense of limits.

Keywords: affects, ecology, urban densities, geographical remoteness, metropolisation, small town and medium-sized cities, documentary approach

Remerciements

Je tiens tout d'abord à adresser mes vifs remerciements à Guillaume Faburel, directeur de cette thèse, de m'avoir accompagné tout au long de ces années, et même avant, dans le cadre de mon mémoire de master 2. Je vous remercie pour votre présence dans les moments de haut et de bas, les redressements qui étaient à opérer et les choix cruciaux à accepter, notamment après l'impossibilité de réaliser mon terrain de recherche initial en Argentine. Merci pour nos échanges stimulants, vos relectures toujours justes et critiques, ainsi que pour la profondeur intellectuelle que vos travaux ont apporté à ma réflexion et qui invitent à toujours voir plus loin. Merci aussi pour vos mots d'encouragements qui, jusque dans la dernière ligne droite, m'ont permis de donner l'élan nécessaire à l'achèvement à ce travail.

Je remercie très sincèrement chacune et chacun des membres de mon jury d'avoir accepté de discuter de ce travail. Je suis heureux de pouvoir échanger avec vous. Merci à Eric Chauvier et François Taulèlle d'avoir accepté d'en être les rapporteurs ainsi qu'à Marie Chenet et Théa Manola d'en être les examinatrices.

Je remercie l'École Urbaine de Lyon pour le financement accordé durant trois ans et demi. Ma gratitude va également à mon laboratoire de recherche et à mon université, qui ont soutenu certaines missions de terrain. Une pensée particulière pour celles et ceux qui ont su faire preuve de réactivité dans l'organisation logistique, notamment dans les billets de train pris parfois à la dernière minute pour répondre à l'appel du terrain.

Je remercie les militant.es et habitant.es du plateau de Saclay pour leur confiance, le temps qu'ils m'ont accordé lors des entretiens, et la qualité des échanges que nous avons partagés. De même, un grand merci à toutes celles et tous ceux à Rochefort qui ont ouvert leur porte et qui ont accepté d'accorder un peu de leur temps pour cette recherche.

Un remerciement tout particulier à Isabelle M., d'avoir accepté que je mobilise son entretien dans le cadre du film sur le plateau de Saclay. Ma gratitude va également à Jean-Christophe C., pour son accueil, sa confiance et son écoute pendant les temps de tournage et en dehors. Nos longues discussions, parfois jusqu'à tard dans la soirée, ont été d'une grande source d'inspirations et de réflexions pour ma vie, pour la thèse. Tu as éveillé chez moi un véritable intérêt pour la vie des plantes, et du sol, et la reconnaissance des plantes sauvages : mes connaissances au jardin te doivent beaucoup. Merci pour tes encouragements constants et les

relectures précieuses. Ta présence que je revivais pendant le montage du film a été d'un soutien inestimable dans les derniers mois.

Merci aux membres de l'association Pays Rochefortais Alert' pour leur hospitalité lors de mes missions de terrain. Marie-Thérèse et Jean-Pierre, Denise et Renaud, vous m'avez offert bien plus que le gîte et le couvert, c'était un accueil chaleureux, des moments joyeux qui ont grandement facilité le travail d'enquête. Un remerciement particulier à Aurélien et à Anaïs pour leurs messages d'encouragements.

Je remercie également mes collègues doctorant.es, les plantes compagnes de cette thèse avec une pensée spéciale pour Fanny, Ewa et Victor pour vos relectures attentives et vos messages de soutien dans les derniers mois. A vous de jouer maintenant. Je pense également aux doctorant.es de mes premières années, à Lucie, Thibaud, Mathilde, Maële, Loriane. Les temps passés ensemble et les travaux communs ont été formateurs pour initier cette recherche.

Merci également aux ami.es des Jardins des Cordeliers, qui, par leur gentillesse, par quelques échanges informels ou un don de légumes, m'auront beaucoup aidé à mieux connaître la terre où je mettais les pieds et plongeais les mains. Ces moments étaient précieux dans les temps d'épreuves. Une pensée particulière aux deux Philippe, à Laurence et à Annie.

Je remercie également mes parents d'avoir rendu possible mes six années d'études supérieures. Si j'avais su que cela m'engageait sur autant d'années derrière…

Enfin, William, merci de tout cœur d'avoir été présent à mes côtés, de m'avoir encouragé dans les moments de doute et d'impasses. Merci d'avoir eu la patience de m'accompagner jusqu'à la fin de ce travail (enfin nous y sommes !), et en attendant, de m'avoir encouragé à prendre l'air, à sortir, de continuer à vivre et voir du monde dans les moments de repli. Ce n'était pas toujours facile, j'en ai bien conscience, mais merci d'avoir tenu bon. Merci d'être cette lumière qui illumine mon quotidien.

À Laurent S. et Renaud C.,

Aux militant.es et habitant.es, de l'ombre et de la lumière, défenseuses et défenseurs d'un monde vivant

Introduction générale

Depuis le début de cette thèse, plusieurs catastrophes climatiques ont régulièrement occupé le devant de l'actualité, en France (sécheresses et mégafeux de 2022, tempêtes Alex en 2020 ou Ciaran en 2023) ou en Europe (inondations en Belgique et en Allemagne en 2021, incendies extrêmes au Sud de l'Europe en 2022, etc.). Parmi ces évènements dramatiques, une image me reste en tête, une photographie qui a été prise lors des inondations extrêmes qui ont frappé la région urbaine de Valence, en Espagne, à l'automne 2024. Sur cette photo en plongée, une cinquantaine de voitures, soulevées par la force des flots, sont entassées les unes sur les autres, dérivant au milieu d'eaux boueuses et de débris divers. Elles obstruent toute la rue. Le tout entouré par les façades des immeubles de la rue. Au milieu de cet enchevêtrement, quelques silhouettes humaines sur les balcons et dans les rues paraissent infimes. Troisième agglomération du pays, Valence est au cœur d'une région très densément urbanisée[1]. Depuis les années 1950-1960, son territoire n'a cessé de s'étendre sur une plaine cultivée et des zones inondables, au fil d'un processus continu de périurbanisation[2]. Au total, en 50 ans, 9 000 hectares de vergers ont été artificialisés. Retour en France. Quelques semaines auparavant, le sud du département du Rhône, La Loire et l'Ardèche étaient frappés de crues, moins mortelles, mais toutes aussi exceptionnelles par leur intensité pour un épisode cévenol. L'image qui a fait l'actualité était cette zone commerciale, à Givors, intégralement inondée… située dans le lit naturel du Rhône. Et puis une actualité en chasse une autre. Pourtant, ces deux évènements climatiques sont la conséquence première d'un processus d'urbanisation immodéré des territoires, qui trouve, dans la métropolisation, sa force motrice.

1. L'objectif de sobriété foncière avec la loi ZAN : une réitération des logiques d'aménagement dans la densité

1.1 Une loi « ZAN », nouvel avatar favorable à la densification

Ces dernières années, le projet de « zéro artificialisation nette » (ZAN) a progressivement émergé dans le paysage législatif français et a régulièrement occupé l'actualité. Il annoncerait un « *changement de paradigme* » pour les professionnel.les de l'urbain dans la lutte contre

[1] Erwan Manac'h, « Inondations en Espagne : « Nous payons 150 années d'urbanisation brutale » », *Reporterre le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 2 novembre 2024, URL complète en biblio.
[2] Clara Loïzzo et Alex Prados Linde, « Inondations dévastatrices à Valence : le révélateur d'une forte vulnérabilité en contexte méditerranéen », *Géoconfluences*, novembre 2024, URL complète en biblio.

l'érosion de la biodiversité[3]. Cet objectif apparaît pour la première fois lors dans le cadre de l'élaboration du plan biodiversité alors que N. Hulot occupait le poste de ministre de la transition écologique. Ce principe est ensuite repris par la Convention citoyenne pour le Climat avant d'être finalement inscrit dans la loi « Climat et résilience » de 2021. Ce parcours institutionnel attesterait d'une certaine attente autour de cette mesure. Cette loi fixe deux échéances : l'une, finale, qui est d'atteindre d'ici à 2050 l'absence totale d'artificialisation nette des sols, c'est-à-dire parvenir à un équilibre entre les surfaces artificialisées et celles « renaturées » ; et l'autre, étape intermédiaire, qui vise à diviser par deux le rythme d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2031, en comparaison de la décennie précédente de référence 2011-2020. Concrètement, ce cadre implique que les élus et aménageurs doivent se référer à la séquence « éviter, réduire, compenser », afin de limiter l'impact des projets sur les milieux, c'est-à-dire éviter le plus possible d'artificialiser et si cela est inévitable, d'en limiter les conséquences écologiques.

Malgré un portage politique et institutionnel, ce dispositif a fait l'objet de plusieurs débats, reports, ajustements, principalement en raison des inégalités territoriales (entre villes et campagnes) que sa conception homogénéisante de l'aménagement véhicule[4]. L'enjeu serait pourtant de taille puisque la France continue à artificialiser un peu plus de 50 000 hectares par an, selon l'association Terre de Liens[5]. Les lois antérieures comme la loi « solidarité et renouvellement urbain » de 2000 a semblé déjà avoir quelques lacunes sur le sujet à faire ralentir l'artificialisation[6]. Pourtant, les controverses concernant le ZAN ne concentrent pas sur ce qui, en creux, se dessine avec cet objectif de sobriété foncière : une nouvelle tentative d'imposer la densification au sein du bâti existant, depuis les cœurs métropolitains jusqu'aux communes périurbaines. Elle ne questionne pas en outre les soubassements économiques à l'artificialisation et encore moins le modèle de la compétitivité-attractivité dans lequel les territoires sont jetés.

La manifestation urbaine la plus couramment combattue de l'artificialisation des sols est le processus de périurbanisation. Elle est couramment définie comme « *l'extension des surfaces*

[3] Guillaume SCHMITT, « L'artificialisation des sols dans la presse française. Évolution (1982-mars 2024) et disparités spatiales : d'une notion floue à un objet juridique aux représentations multiples », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 11 décembre 2024, doi:10.4000/12vzb.

[4] Xavier DESJARDINS, « Ce que nous disent les débats sur le « Zéro artificialisation nette » des défis de la planification écologique », *Revue juridique de l'environnement*, 11 avril 2024, vol. 49, nº 1, pp. 9-12.

[5] Voir https://terredeliens.org/national/actu/etat-des-terres-agricoles-en-france-le-premier-rapport-de-terre-de-liens-28-02-2022/

[6] Marie-Christine JAILLET, « Faire la ville (dense et mixte) « contre ses habitants » ? », *Tous urbains*, 2014, vol. 7, nº 3, pp. 60-62, doi:10.3917/tu.007.0060.

artificialisées en périphéries des agglomérations urbaines »[7], prenant des formes diverses[8], continues ou discontinues, selon qu'elle relie ou non des polarités urbaines par des espaces intermédiaires non bâtis. Apparu au milieu des années 1960, la périurbanisation a été facilitée par l'essor de la voiture, les politiques d'accession à la propriété et l'attrait pour la maison individuelle. Elle résulte d'un desserrement résidentiel de ménages quittant le centre des agglomérations ou les proches banlieues pour s'installer dans des communes rurales plus éloignées ou dans des petites villes. Dans le même temps, des populations rurales migrent vers ces couronnes périurbaines pour se rapprocher des polarités urbaines et des emplois qu'elles concentrent (en 2012, 81 % des emplois étaient rassemblés dans les grandes aires urbaines[9]). La périurbanisation est ainsi devenue un puissant moteur d'urbanisation des sociétés[10], intégrant des territoires de plus en plus éloignés dans les aires d'influence des villes dont ils dépendent statistiquement. Avec l'émergence de polarités urbaines secondaires (petites villes, centre-bourgs, etc.), une large partie du territoire se trouve concerné par le phénomène.

Ainsi, la périurbanisation est un processus quasi unanimement décrié pour la consommation foncière qu'il entraine. Y sont dès lors prescrits les remèdes appliqués aux polarités urbains, de faire « la ville sur la ville », et de densifier leurs centralités[11], notamment par des formes de « densification douce » comme je l'avais étudié dans mon mémoire de master 1 dans des quartiers pavillonnaires de la métropole lyonnaise, comme les formes de construction BIMBY pour « *build in my backyard* » (qui consiste à créer de nouvelles maisons en fond de parcelles pour les propriétaires), ou les rehaussements des logements existants, la construction de petits collectifs dans les centre-bourgs, etc.

Pourtant cette périurbanisation tant décriée pour l'artificialisation qu'elle induit et qu'il faudrait combattre à coup de densification a pour cause première la métropolisation des territoires. En fait, les politiques de concentration, entendu comme organisation spatiale, des activités tertiaires et des populations dans les centralités dans les grandes villes et métropoles ces

[7] GEOCONFLUENCES, « Périurbanisation », mai 2023, URL complète en biblio.

[8] Hervé MARCHAL et Jean-Marc STEBE, « Introduction », *in* , Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2021, pp. 3-10, URL complète en biblio.

[9] https://www.insee.fr/fr/statistiques/2128971

[10] Laurent CAILLY, « Chapitre 11 - La question périurbaine revisitée », *in La France, une géographie urbaine*, Armand Colin, 2010, pp. 213-234, doi:10.3917/arco.caill.2010.01.0213.

[11] Eric CHARMES, « La densification en débat », *Études foncières*, n° 145, 2021, p. 20-23

cinquante dernières années, ont contribué grandement, voire inciter avec des politiques dédiés, à l'étalement urbain[12] mais aussi à la multiplication de territoires servants.

1.2 L'artificialisation des sols, matrice de la métropolisation dans son expansion

Le développement périurbain ne concerne pas uniquement des dynamiques résidentielles : il inclut la construction d'infrastructures, d'équipements, de zones d'activités ou commerciales, etc.[13] Or, ces phénomènes sont autant de formes de desserrement ce que les concentrations métropolitains ont besoin mais ne peuvent contenir en leur sein. Cela correspond à l'ensemble des « *territoires servants* »[14] situés hors des densités métropolitaines et de leur périmètre institutionnel, mais qui remplissent des fonctions indispensables à leur fonctionnement et à leur dessein de croissance. Ces territoires périurbains accueillent des installations souvent lourdes, avec un fort impact environnemental pour les communes concernées, à l'image des grands entrepôts logistiques souvent aménagées à proximité d'infrastructure de transports lourds (aéroport, autoroutes)[15], des zones commerciales ou de loisirs, les usines de traitement des déchets, les carrières et les cimenteries, etc. S'ajoutent à cela désormais les grands projets liés à la transition énergétique des villes : « *la prolifération des grandes exploitations agricoles et des fermes-usines comme giga factories, les grands barrages et les centrales énergétiques (avec dorénavant champs d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques), les grandes plantations forestières »*[16]. Des activités qui, pour la plupart, curieusement, ne sont pas considérées dans la loi ZAN comme vectrices d'artificialisation, au même titre que les extensions d'aéroport d'ailleurs[17]. Ces territoires constituent autant de lieux périphériques qui contribuent à pourvoir aux densités métropolitaines, sustenter leurs modes de vie, et surtout leur croissance, tout en en étant souvent exclus de leurs bilans environnementaux[18]. Dès lors, l'implantation de ces infrastructures suscite de vives contestations[19], puisque ces activités, notamment par les

---

[12] Guy Di Meo, « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques », *L'Information geographique*, 22 octobre 2010, Vol. 74, n° 3, pp. 23-38.

[13] Nathalie Bertrand, « Chapitre 23 - L'étalement urbain : enjeux environnementaux et aménagement/planification durable », *in L'Europe*, Armand Colin, 2009, pp. 363-377, doi:10.3917/arco.jean.2009.01.0363.

[14] Guillaume Faburel, *Indécence urbaine : Pour un nouveau pacte avec le vivant*, Paris, Flammarion, CLIMATS, 2023.

[15] Nicolas Raimbault, « Perdants et gagnants du développement logistique de la métropole : quelle géographie de la domination ? », *in* Anne Clerval, Antoine Fleury, Julien Rebotier et Serge Weber (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Géographie sociale, 2015, pp. 141-152, doi:10.4000/books.pur.59339.

[16] Guillaume Faburel, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

[17] Xavier Desjardins, « Ce que nous disent les débats sur le « Zéro artificialisation nette » des défis de la planification écologique », *op. cit.*

[18] Guillaume Faburel, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

[19] Thomas Aguilera, « Chapitre 16. « Contre la métropole et son monde » : mouvements d'occupation et ZAD en France au XXIe siècle », *in Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2021, pp. 215-227, doi:10.3917/arco.frina.2021.01.0215.

pollutions et nuisances qu'elles émettent, s'inscrivent, tout de même, dans des environnements de vie.

Dans cette perspective, l'impact des densités métropolitaines déborde également les frontières nationales. La notion d'« hectares fantômes » développée par des historiens de l'environnement désigne les « *hectares capturés par les pays qui, grâce au commerce extérieur, consomment plus que la capacité bioproductive de leur territoire »*[20]. Cette notion permet de considérer l'empreinte environnementale des densités métropolitaines dans l'exploitation de terres et de populations lointaines pour soutenir l'essor de leur mode de vie urbain : agriculture productiviste, extractivisme forcenée d'énergies fossiles, etc., exerçant ainsi une pression accrue sur des écosystèmes invisibilisés[21]. Même si la notion était initialement employée dans le contexte de l'exploitation coloniale des empires européens[22], elle éclaire la logique extractiviste contemporaine sur laquelle la croissance des métropoles est possible[23].

A cet égard, l'essor de l'agriculture productiviste, en France et sur l'ensemble de la planète, coïncide avec l'accroissement des villes et les grandes quantités de nourriture, avec les nouveaux régimes urbains induits, qu'il a fallu fournir. L'essor d'une agriculture mécanisée et chimique est sans doute moins la conséquence du videment des campagnes des populations parties se concentrer dans les polarités urbaines de toute taille, que la résultante d'approvisionnement continu des populations densément concentrées. Or, ce mode conventionnel d'agriculture contribue aussi fortement à l'érosion des sols et à leur « imperméabilisation » dans la destruction de leur vie organique[24]. Cette réalité n'est pas non plus envisagée dans la loi ZAN qui ne pense ainsi pas aux conséquences environnementales du modèle agro-industriel induit par les masses densifiées[25].

Ainsi, assurer la subsistance des densités métropolitaines (logistique, énergie, alimentation, etc.) implique la maîtrise d'hinterlands de plus en plus vastes. Rappelons que la plupart n'ont une autonomie alimentaire que de 3 jours. L'expansion et donc l'artificialisation est donc

---

[20] Jawad DAHEUR, « La sylviculture allemande et ses " hectares fantômes " au tournant des XIXe et XXe siècles », *Revue forestière française*, 2017, vol. 69, nº 3, pp. 227-239, doi:10.4267/2042/65338.

[21] Raj PATEL et Jason W. MOORE, *A history of the world in seven cheap things: a guide to capitalism, nature, and the future of the planet*, Oakland, Etats-Unis d'Amérique, University of California Press, 2017.

[22] Stéphane CASTONGUAY et Jim CLIFFORD, « Les hectares fantômes de l'industrialisation britannique et la forêt laurentienne, 1793-1900 », *in* Stéphane FRIOUX et Renaud BECOT (dir.), *Écrire l'histoire environnementale au xxie siècle : Sources, méthodes, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Histoire, 2022, pp. 237-256, doi:10.4000/books.pur.164763.

[23] William CRONON, *Nature's metropolis: Chicago and the Great West*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1991.

[24] Lydia BOURGUIGNON et Claude BOURGUIGNON, « La mort des sols agricoles », *Études sur la mort*, 2015, vol. 148, nº 2, pp. 47-53, doi:10.3917/eslm.148.0047.

[25] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

indissociable et indispensable aux densités métropolitaines. C'est pourquoi la métropolisation est décrite comme un « fait social total »[26], soumettant des territoires entiers à des impératifs économiques de productivité, dans l'indifférence aux désastres écologiques engendrés. Et pourtant, avec la même indifférence aux conséquences, le modèle d'aménagement, favorisant les concentrations et donc la densification dans une perspective de réduction foncière, continue à faire partie de la solution mais toujours pas du problème. Ainsi, le modèle spatial visant à la concentration des activités et des populations reste inchangé.

1.3 Une convergence d'enquêtes sur des densités de plus en plus mal vécues

Or, qu'en disent les premières et premiers concerné.es, celles et ceux qui vivent au quotidien dans les grandes densités urbaines ? Sans surprise, les enquêtes révèlent un rejet croissant de la ville dense. Une enquête menée en 2023 par l'Observatoire Société & Consommation (ObSoCo) montre que seulement 25% des personnes résident dans un environnement perçu comme « très dense » en étaient satisfaites, contre 56% pour celles vivant dans un environnement « pas du tout dense »[27]. Une autre enquête de la même année interrogeant le rapport des Français.es à leurs lieux de vie confirme cette désaffection[28]. Parmi les cinq principales raisons invoquées d'insatisfaction, on trouve les nuisances, la promiscuité, les pollutions et une morphologie urbaine oppressante. Une troisième enquête, conduite durant les confinements cette fois, montre que de nombreux répondants partageaient leur souhait de s'installer dans des espaces moins denses, en particulier dans des petites villes de proximité ou des villes moyennes. 71% des Francilien.nes et 62% des habitant.es des villes centres des autres métropoles françaises aimeraient déménager pour vivre ailleurs, majoritairement dans des villes à taille humaine[29].

Ces enquêtes ne font que confirmer des tendances déjà à l'œuvre avant la crise sanitaire, comme en témoigne une enquête de 2017 menée dans plusieurs pays européens, dont la France[30], où une majorité d'habitant.es se verraient davantage habiter dans une petite ville ou un village situé dans la périphérie d'une grande agglomération. Avec une approche qualitative, nous avions également observé, dans le cadre d'une enquête conduite dans plusieurs villes du sud de la

---

[26] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon, France, le Passager clandestin, 2018.

[27] L'OBSOCO, « Vers de nouvelles formes d'habiter ? », *L'ObSoCo*, 13 octobre 2023, URL complète en biblio.

[28] Voir l'enquête « densité urbaine : je t'aime, moi non plus ? » réalisé avec la Chaire Réalités et Audencia : https://lobsoco.com/densite-urbaine-je-taime-moi-non-plus/

[29] L'OBSOCO, *Observatoire des usages et représentations des territoires. 3e édition « Qualité de vie et transition écologique »* [Rapport], 2021, URL complète en biblio.

[30] https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2017/11/observatoire-des-usages-emergents-de-la-ville-i-support-conference-de-presse-i-161117.pdf

France[31], que les densités métropolitaines, au regard de l'intensification des chaleurs liée aux changements climatiques, se révélaient de plus en plus suffocantes et invivables. Un tiers des habitant.es rencontré.es s'imaginaient déjà quitter ces fournaises métropolitaines pour des arrière-pays plus frais[32]. En fait, des études conduites dans les années 2010[33], voire depuis les années 1960[34] concluaient déjà aux mêmes rejets des grandes villes et surtout de leurs densités[35].

Autre fait remarquable : malgré le discours sur leur transition et adaptation, les densités métropolitaines n'apparaitraient pas compatibles avec des formes de vie écologiques. Dans une étude, la moitié des interrogé.es estiment que les petites villes (moins de 20 000 habitants) sont les territoires où l'on peut le mieux « *mener un mode de vie ayant le moins d'impact possible sur l'environnement et sur le changement climatique* » contre 8% pour les grandes villes[36] alors qu'elles ne cessent de s'imposer comme modèle écologique de vertu. Y aurait-il dès lors un lien entre espaces de moindres densités et formes de vie écologiques ? Cette intuition est partagée par les répondant.es d'une enquête menée par l'IFOP pour Villes de France de 2023 : presque 60% estimaient que les villes petites et moyennes seraient « *plus aptes à s'adapter aux défis du changement climatique* », contre 19% pour les grandes villes[37]. Ces enquêtes ne renseignent-elle pas le pressentiment des Français.es que les grandes villes, contrairement à ce qui est en permanence énoncé, ne permettraient pas de faire face aux crises annoncées ? Les villes petites et moyennes pourraient-elles alors constituer une alternative durable aux densités métropolitaines indésirées comme certain.es le pensent[38] ? Elles se trouvent pourtant elles-mêmes confrontées à des dynamiques comparables de densification.

Sur le plan méthodologique, ces enquêtes en disent toutefois assez peu sur les expériences vécues des répondant.es du rejet des concentrations métropolitaines et les aspirations recherchées dans les villes et communes de moindre envergure. La méthode employée du questionnaire (questions fermées) invite les répondant.es à choisir parmi des items

[31] Ce travail sera plus longuement présenté dans le premier chapitre.
[32] Fabian Leveque, Karl Berthelot, Mathilde Girault et Guillaume Faburel, « Dans le Sud de la France, des canicules de plus en plus mal vécues », *The Conversation*, 1 février 2021, URL complète en biblio.
[33] « Aspirations liées à la mobilité et aux modes de vie - enquête internationale », 23 mai 2016, URL complète en biblio.
[34] Joseph Lajugie, *Les villes moyennes*, Paris, France, Éditions Cujas, 1974.
[35] Guillaume Faburel, *Indécence urbaine*, *op. cit.*
[36] IPSOS, *Le regard des français sur les petites villes. Une étude IPSOS. Synthèse des résultats.* [Rapport], 2021.
[37] Villes de France, *Baromètre des territoires 2023* [Rapport], Agence nationale de la cohésion des territoires – Banque Des territoires, 2023.
[38] Laurence Eymard, « Canicule et urbanisme : arrêtons de densifier nos villes ! », *The Conversation*, 15 juillet 2020, URL complète en biblio.

prédéterminés, restreignant ainsi l'émergence d'opinions et de récits personnels potentiellement éclairant.

En définitive, malgré un évident désamour pour les densités, la loi ZAN persiste bien à vouloir proposer la densification des environnements bâtis existants. Pourquoi un tel hiatus entre les aspirations des Français.es à vivre dans des espaces de moindres densités et les grandes politiques d'aménagement ayant cours depuis une trentaine d'années en France, dont le ZAN n'en est que la dernière manifestation ?

2. La densification, doctrine d'aménagement de la métropolisation des territoires

2.1 Les supposés vertus socio-écologiques de la densification

Présenté comme un remède à l'étalement urbain et à l'artificialisation des sols depuis les années 1990, ce modèle d'aménagement par la densification a été particulièrement encouragé pour et par les (grandes) villes françaises[39], notamment avec la loi SRU de 2000. Parmi les formes bâties caractéristiques des environnements urbains en France, l'habitat haussmannien et l'habitat collectif de 8 à 9 étages, en raison de leurs fortes densités, sont cités comme des références de densification « réussie », c'est-à-dire réplicable[40] tandis qu'à l'inverse, l'habitat pavillonnaire et les grands ensembles sont généralement présentés comme ayant des densités très faibles et donc peu efficaces dans une perspective d'optimisation des ressources.

Au sein des zones urbanisées, la densification est souvent présentée comme vertueuse : optimisation des flux, rationalisation des consommations énergétiques, mutualisation des services et infrastructures, réduction de la voiture individuelle grâce au développement des transports en commun[41] et limitation de l'étalement urbain[42]. Ces arguments ont contribué à faire émerger un postulat au fondement de cette conception urbaine, qui a fini par s'imposer comme intuitif : « *plus la ville est dense, moins elle pollue* »[43]. A cet aune, la densification s'est imposée comme doctrine dans le modèle de la « ville durable » ou de la ville résiliente, promu

[39] Anastasia TOUATI, « Histoire des discours politiques sur la densité », *Etudes foncières*, 2010, n° 145, pp. 24-26.
[40] Philippe BIHOUIX, Sophie JEANTET et Clémence DE SELVA, *La ville stationnaire : comment mettre fin à l'étalement urbain ?*, Arles, France, Actes Sud, 2022.
[41] Juste RAJAONSON, « L'après COP27 : il faut cibler les villes pour accélérer la réduction des émissions de GES », *The Conversation*, 17 novembre 2022, URL complète en biblio.
[42] Philippe BIHOUIX, Sophie JEANTET et Clémence DE SELVA, *La ville stationnaire*, *op. cit.*
[43] *Ibid.*

en France[44], notamment à travers des pratiques standardisées d'aménagement comme les éco-quartiers et leurs conduites normés[45].

A ce jour, les densités et la densification, avec leur multiplicité de modes de mesures et des surfaces étudiées (logements, parcelles îlots, etc.), relèvent en fait surtout d'une expertise technique et de professions spécialisées (urbanistes, ingénieurs, aménageurs, bureaux d'études, etc.) qui en définissent les modalités de calcul, les objectifs d'intensité ou les formes dites optimales. De telles orientations bénéficient d'un soutien politico-institutionnel fort. Les grands élus et haut-fonctionnaires partagent en effet le large consensus qui entoure la *densification* de l'urbain existant (appelée généralement « intensification », plus vendeur, si elle est couplée à la sobriété[46]) et la *densité* des formes extensives de l'urbain (la compacité et la mixité)[47]. Néanmoins, pour susciter l'adhésion sociale aux politiques de densification des espaces urbains, des recherches ont intégré la dimension « vécue » de la densité dans leurs travaux de conception[48], faisant souvent preuve, au passage, de pédagogie sur les bonnes densités « désirables », généralement promues avec de beaux espaces végétalisés[49]. Un second argument, d'ordre sociologique, vient appuyer ces politiques : les densités seraient propices à des sociabilités intenses, de l'urbanité, la diversité et l'altérité[50], voire désormais d'hospitalité[51]. La concentration spatiale des individus serait vectrice de mélange social, de multiplication des possibilités d'interactions, de cohabitation entre différentes cultures[52]. Ces arguments socio-écologiques visent ainsi à réaffirmer l'habitabilité des grandes villes et à les faire advenir comme cadres principaux de nos existences[53]. Dernièrement, la densification est même convoquée comme réponse à la « crise du logement » : 500 000 logements seraient à construire

[44] Jean-Paul GAUDILLIERE, « Pour une ville durable : Entretien avec Cyria Emelianoff », *Mouvements*, 1 décembre 2005, vol. 41, nº 4, pp. 57-63, doi:10.3917/mouv.041.0057.

[45] Guillaume FABUREL, « Le développement durable, entre gouvernement par la technique et technique de gouvernement : référentiels, guides, labels, prix et autres récompenses dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement », *Cahiers RAMAU*, 2015, nº 7, p. 152.

[46] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

[47] Philippe BIHOUIX, Sophie JEANTET et Clémence DE SELVA, *La ville stationnaire*, *op. cit.*

[48] ATELIER PARISIEN D'URBANISME, *Densités vécues et formes urbaines. Etude de quatre quartiers parisiens* [Rapport], APUR, 2003.

[49] « Urbanisme : En chemin vers une densité désirable | Cerema », URL complète en biblio.

[50] Laetitia VAN EECKHOUT, « « L'esprit des villes résulte de l'heureuse combinaison de l'urbanité, la diversité et l'altérité » - Interview avec Thierry Paquot », 16 décembre 2021, URL complète en biblio.

[51] Ludovic FAYTRE, Tanguy LE GOFF, Freddy VINET, Isabelle GREMY, Laurie GOBLED, Patrick BOUCHERON, Olivier BORRAZ et Fouad AWADA, *Fragiles métropoles*, Les Cahiers de L'Institut Paris région., Paris, France, Presses universitaires de France / Humensis, 2022.

[52] Jane JACOBS, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Marseille, France, Éditions Parenthèses, 2012.

[53] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

par an, en priorité au sein des (grandes) villes et leurs périphéries immédiates pour loger les populations amenées à s'y masser[54].

2.2 La densification, résultante du modèle d'aménagement de la compétitivité/attractivité métropolitaine

Le discours unanime sur les vertus de la densité s'est imposé au cours des années 1990 à la suite de sommets internationaux sur la ville durable. Il se trouve concomitant à l'essor économique et institutionnel des 22 « Métropoles » de la loi Maptam[55] de 2014. Cette réforme territoriale visait à renforcer le poids politique et économique des grandes métropoles régionales, en leur attribuant de nouvelles compétences et en élargissant leurs périmètres d'intervention[56]. L'objectif est de les doter des ressources substantielles pour leur permettre de s'intégrer à la compétition globalisée entres villes, dans un contexte d'accélération des orientations néolibérales prises par le capitalisme[57]. Consolidées, les métropoles sont appelées à jouer, régionalement, des fonctions d'entrainement et de vitrine des territoires. Comme le résume L. Halbert, les métropoles « *sont les sites d'un capitalisme mondialisée, financiarisé et urbanisé »*[58] : il y a donc un enjeu économique à renforcer leurs moyens et donc d'assurer leur subsistance, en y concentrant, par la densification, les activités économiques et les ressources humaines. La reconnaissance institutionnelle des 22 « Métropoles » n'a toutefois fait qu'officialiser un fonctionnement métropolitain déjà à l'œuvre depuis une cinquantaine d'années en France[59], engagé par quelques villes globales dont les métropoles s'inspirent largement[60].

La métropolisation désigne alors un processus de recomposition territoriale qui se concentre autour des grandes villes, dans les grandes villes, par la concentration et la polarisation de fonctions stratégiques [61] : fonctions de commandement (direction de grandes entreprises, etc.), infrastructures de communication (aéroports, grandes gares internationales, etc.), fonctions économiques et financières (places boursières, sièges bancaires, etc.). Cette concentration vise

[54] https://www.jean-jaures.org/publication/pour-la-densification-urbaine/
[55] Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
[56] Cynthia GHORRA-GOBIN, « Chapitre 2. En France, un processus encadré par la décentralisation », *La Ville en débat*, 2015, pp. 41-69.
[57] Ugo ROSSI, *Cities in global capitalism*, Cambridge, UK, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2017.
[58] Ludovic HALBERT, « Ce que les métropoles doivent au capitalisme, et réciproquement », *Regards croisés sur l'économie*, 2021, vol. 28, n° 1, pp. 37-45, doi:10.3917/rce.028.0037.
[59] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*
[60] Saskia SASSEN, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, 2004, no 15, n° 3, pp. 9-23.
[61] Pierre VELTZ, « 1 - Le « modèle français » : de la taylorisation à la métropolisation », *Quadrige*, 2014, pp. 21-60.

à renforcer l'attractivité et la puissance des métropoles dans le contexte de la mondialisation[62], où les villes sont mises en concurrence pour capter, produire et accumuler du capital[63].

Les théories marxistes appliquées au champ de la géographie cherchent à comprendre la manière dont le capitalisme façonne les espaces et comment il n'a pu se développer qu'à travers une expansion spatiale liée pour partie à la mondialisation[64]. Ces théories mettent à jour les dynamiques inhérentes au capitalisme et ce qui lui est nécessaire pour assurer sa reproduction et sa survie. Ces travaux nous renseignent sur la nature obligatoirement expansive du capitalisme, en quête continue de nouvelles sources de profit[65]. Le sociologue I. Wallerstein a montré la particularité de l'économie-monde capitaliste, comme un système qui, du fait même de ses contradictions, ne peut survivre que dans l'expansion continue, puisque l'objectif n'est ni de produire ni de consommer, mais de réaliser du profit et de pouvoir l'accumuler[66] de préférence dans la matérialité de la pierre. Identifiés par D. Harvey, les processus d'accumulation par dépossession et expropriation de nouveaux territoires impliquent la conquête et l'occupation de territoires « périphériques » pour les subordonner à la consommation des marchandises des centralités, suivant leurs propres exigences commerciales[67], qui est la définition première de la métropole[68]. La métropolisation dès lors joue un rôle central dans la circulation du capital[69], rendue possible par l'accélération des mobilités et le développement d'infrastructures de transport et l'essor des technologies de communication, en privilégiant, suivant les périodes, certains espaces à d'autres qu'il contourne ou qu'il abandonne momentanément[70].

Dans ce contexte, la densification contribue à façonner de nouvelles morphologies urbaines (et à faire considérablement évoluer celles de la ville fordiste), pour permettre la concentration des activités économiques et des ressources humaines. Pour cela, les métropoles s'alignent sur les standards mondialisés des esthétiques métropolitaines (quartiers d'affaires, centralités

---

[62] Guy Di Méo, « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques », *op. cit.*

[63] David Harvey, *Géographie de la domination : capitalisme et production de l'espace*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2018.

[64] David Harvey, *Géographie de la domination*, *op. cit.*

[65] Renaud Duterme, *Petit manuel pour une géographie de combat*, Paris, France, La Découverte, 2020.

[66] Stéphane Dufoix et Yves-David Hugot, « Le système-monde Wallerstein », *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 15 avril 2021, nº 15, pp. 9-19, doi:10.4000/socio.10854.

[67] David Harvey, *Géographie et capital : vers un matérialisme historico-géographique*, Nicolas Baillier (trad.), Paris, France, Éditions Syllepse, 2010.

[68] Guy Di Méo, « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques », *op. cit.*

[69] David Harvey, *Géographie et capital*, *op. cit.*

[70] Éric Chauvier, *La petite ville*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2017.

historiques patrimonialisées, etc.) et ce pour attirer des classes sociales caractérisées par une forte mobilité géographique et dotées d'un capital matériel et immatériel élevé (étudiant.es, jeunes diplômé.es, classes dirigeantes, « classes créatives »[71]). Dans ce contexte, les politiques de densification (par la réhabilitation de centres anciens, renouvellement des quartiers ouvriers, requalification des quartiers de gare, etc.) contribuent à fournir les espaces favorables à l'attractivité et à l'installation de populations ciblées, accélérant la gentrification des quartiers (péri-)centraux et à l'évincement des populations résidentes[72].

Pour poursuivre leur trajectoire de croissance, les métropoles doivent grossir rapidement[73] et faire adhérer collectivement à leurs imaginaires de grandeur et de démesure[74] afin de constituer des « masses critiques » capables de peser dans la compétition internationale. Dans cette perspective, la densification urbaine devient un outil stratégique au service d'un unique modèle d'aménagement fondé sur les impératifs de « compétitivité, attractivité et excellence »[75], autant de mots d'ordre qui ont pour principal moteur la métropolisation des territoires[76]. Pourtant, ce modèle d'aménagement impliquant la densification, contrairement à ce qui est vanté, est loin d'être neutre écologiquement[77].

2.3 La soutenabilité des densités métropolitaines questionnée

Alors qu'elles restent promues à travers les discours de transition ou de décarbonation des villes, les densités urbaines ont pourtant des effets écologiques concrets sur les écosystèmes. A l'échelle mondiale, les surfaces urbanisées couvrent à peine 3% des terres émergées mais concentrent 55% de la population mondiale. Les systèmes urbains sont responsables de 70% des déchets produits et de 75% des émissions de CO_2[78]. Ils représentent également entre 60 à

---

[71] Richard L. FLORIDA, *The rise of the creative class: and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*, New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, Basic Books, 2004.

[72] Marion CARREL, Paul CARY, Jean-Michel WACHSBERGER et Épreuves CENTRE DE RECHERCHES "INDIVIDUS, *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles: perspectives internationales*, Villeneuve-d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion, 2013.

[73] Michel GROSSETTI et Olivier BOUBA-OLGA, « Métropolisation, masse critique, attractivité : réflexions sur quelques croyances (trop) partagées », *in* Erwann CHARLES et Hervé THOUEMENT (dir.), *La métropolisation, une opportunité pour le développement des territoires : l'exemple de la Bretagne*, L'Harmattan, Questions contemporaines. Série Questions urbaines, 2018, pp. 59-72, URL complète en biblio.

[74] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

[75] Olivier BOUBA-OLGA et Michel GROSSETTI, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », 2018, URL complète en biblio.

[76] LE VENT SE LEVE, « Entretien croisé - Grossetti VS Faburel : Les Métropoles, traductions territoriales de la mondialisation ? », *lvsl.fr - Tout reconstruire, tout réinventer*, 8 mars 2020, URL complète en biblio.

[77] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

[78] United NATIONS, « Les villes et la pollution | Nations Unies », *United Nations*, URL complète en biblio.

80% de la demande énergétique mondiale[79] et consomment environ 75% des ressources naturelles[80].

Les travaux sur le métabolisme urbain ont mis en évidence que l'empreinte des villes dépasse largement les activités économiques et les consommations des modes de vie qui se concentrent en leur cœur. Ils proposent d'inclure l'ensemble des matériaux importés de construction, la biomasse extraite, les biens manufacturés, etc., mais aussi les déchets et polluants émis, pour calculer véritablement l'impact physique et environnementale des villes qui ne s'arrête pas aux limites de leur périmètre[81] : ce sont les hectares fantômes et territoires servants déjà évoqués. En 2020, les infrastructures produites par l'humanité (1 100 milliards de tonnes) ont dépassé la masse totale de la biomasse présente sur Terre, ceci alors que les humains en représentent à peine 0,01%[82]. Cette biomasse anthropogénique comprend principalement les matériaux de construction (le béton, la brique, les agrégats et l'asphalte) qui permettent la densification et l'extension des villes : le béton, « *arme de construction massive du capitalisme* »[83] passe d'une production mondiale de 10 Gt en 1940 à 549 Gt en 2020[84].

En France, les villes génèrent 67% des émissions de gaz à effet de serre[85]. Malgré cette contribution évidente aux changements climatiques, le secteur immobilier n'est pas inquiété. Il continue de prospérer avec ses 267 milliards de valeur ajoutée en 2021 (11% du PIB) et l'industrie du bâtiments et travaux publics avec ses 121 milliards d'euros de valeur ajoutée (12% du PIB)[86]. La trajectoire de décarbonation qui est désormais attendue de la filière reste largement volontaire et graduelle, sans remise en question de ses fondements. Elle permet d'éviter un débat de fond sur la matérialité même du modèle de développement urbain : fondé sur le béton, la construction neuve, l'artificialisation, et donc sur l'empreinte écologique massive d'un secteur qui s'auto-légitime par la supposée urgence à produire des logements. La densification apparaît dès lors comme un prétexte écologique, alors même qu'elle sert en

[79] David SATTERTHWAITE, « Cities' contribution to global warming: notes on the allocation of greenhouse gas emissions », *Environment and Urbanization*, octobre 2008, vol. 20, nº 2, pp. 539-549, doi:10.1177/0956247808096127.
[80] https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1124SustainableResourceEfficientCities.pdf
[81] Sabine BARLES, « 8. Métabolismes urbains », *in* Agathe EUZEN, Laurence EYMARD et Françoise GAILL (dir.), *Le développement durable à découvert*, Paris, CNRS Éditions, À découvert, 2013, pp. 118-119, doi:10.4000/books.editionscnrs.10671.
[82] Emily ELHACHAM, Liad BEN-URI, Jonathan GROZOVSKI, Yinon M. BAR-ON et Ron MILO, « Global human-made mass exceeds all living biomass », *Nature*, décembre 2020, vol. 588, nº 7838, pp. 442-444, doi:10.1038/s41586-020-3010-5.
[83] Anselm JAPPE, *Béton: arme de construction massive du capitalisme*, Montreuil, France, Éditions L'Échappée, 2020.
[84] Voir les efforts de data visualisation réalisés sur ces données par le site « Visual Capitalist » : https://www.visualcapitalist.com/visualizing-the-accumulation-of-human-made-mass-on-earth/
[85] Voir à ce sujet une étude de Sciences Po : https://www.sciencespo.fr/executive-education/fr/actualites/il-etait-une-data-en-france-les-villes-sont-responsables-de-67-des-emissions-de-gaz-effet-de-serre/
[86] Voir le tableau de bord de l'économie française de l'Insee : https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/70_SAC/74_CON

priorité les intérêts des zones urbaines concentrées, où se concentrent les investissements : logements, zones d'activités économiques, infrastructures routières.

Or, les effets écologiques de ces densités sont désormais visibles. Sous le poids du béton massifié, conjugué à l'exploitation des ressources des sous-sols et à l'épuisement des nappes phréatiques (pour alimenter en eau les populations qui se concentrent à la surface), certaines grandes villes commencent à s'affaisser[87]. En France, Bordeaux et des villes de la côte méditerranéenne, densément urbanisée, ainsi que des ports commerciaux sont concernés par le phénomène de « subsidence »[88]. Dans le monde, New York, mère de toutes les métropoles, dont le poids est estimé 764 millions de tonnes, s'enfonce dans la mer de quelques millimètres par an[89].

En générant des besoins croissants, dans des projets démesurés, la densification urbaine s'avère, sur le plan écologique, « contre-productive »[90]. L'augmentation des contraintes pesants sur les réseaux, les infrastructures et équipements (qu'il faut sans cesse agrandir, renouveler ou renforcer), ainsi que la demande croissante de matériaux et d'énergie[91], soulèvent de sérieuses interrogations sur la faisabilité réelle d'une transition écologique et d'une décarbonation des villes, en particulier les plus grandes[92]. En réalité, loin des promesses d'efficacité énergétique et d'optimisation des ressources, l'hypertrophie des densités métropolitaines tend à engendrer ses propres complexités et impasses : infrastructures surdimensionnées, ruptures de flux, enfouissement toujours plus en profondeur des lignes de métro, etc., si bien que chaque techno-solution envisagée parait aussitôt obsolète par les effets secondaires et les besoins nouveaux que la densification elle-même continue à produire. C'est une fuite en avant.

Est-ce à dire pour autant que cette thèse défende la voie de l'étalement urbain plutôt que celle de la densité, de la méchante « ville étalée » contre la bonne « ville dense », qu'elle ne se préoccuperait pas en somme de l'artificialisation des terres agricoles, des forêts et des lieux de nature ? Aujourd'hui, l'opposition entre densité et étalement est dépassée. En réalité, ces deux

---

[87] Gerardo Herrera-Garcia, Pablo Ezquerro, Roberto Tomas, Marta Bejar-Pizarro, Juan Lopez-Vinielles, Mauro Rossi, Rosa M. Mateos, Dora Carrein-Freyre, John Lambert, Pietro Teatini, Enrique Cabral-Cano, Gilles Erkens, Devin Galloway, Wei-Chia Hung, Najeebullah Kakar, Michelle Sneed, Luigi Tosi, Hanmei Wang et Shujun Ye, « Mapping the global threat of land subsidence », *Science*, janvier 2021, vol. 371, nº 6524, pp. 34-36, doi:10.1126/science.abb8549.

[88] *Ibid.*

[89] Tom Parsons, Pei-Chin Wu, Meng (Matt) Wei et Steven D'Hondt, « The Weight of New York City: Possible Contributions to Subsidence From Anthropogenic Sources », *Earth's Future*, 2023, vol. 11, nº 5, p. e2022EF003465, doi:10.1029/2022EF003465.

[90] Ivan Illich, *Némésis médicale : l'expropriation de la santé*, Paris, France, Seuil, 1975.

[91] Philippe Bihouix, Sophie Jeantet et Clémence De Selva, *La ville stationnaire*, *op. cit.*

[92] Guillaume Faburel, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

dynamiques forment les deux faces d'un même processus qu'elle contribue à diffuser : la métropolisation. Densifier deviendrait un impératif, quel que soit le territoire, des métropoles aux centres-bourgs, en passant par les villes moyennes et les espaces périurbains, sans jamais que ne soit remis en question, de la part des aménageurs et décideurs, le modèle d'organisation spatiale dans la concentration ni même éludées les raisons écologiques sous-jacentes aux rejets convergents du modèle proposé.

3. Problématique de la thèse

3.1 Questionnements

Malgré le décalage entre les aspirations d'une majorité Français.es à vivre dans des environnements bien moins densifiés, pour espérer y trouver les fondements d'une vie écologiquement viable, et la pensée dominante des aménageurs et décideurs de la ville[93], ces derniers persistent à promouvoir très majoritairement un modèle unique d'aménagement fondé sur la concentration et la densification dans les grandes villes et leurs proches périphéries. Depuis une vingtaine d'années, il n'est question que d'imaginer les contours d'une ville dense qui serait « désirable », « acceptée socialement » de la part des agences d'Etat comme le Cerema[94] et les *think tanks*, comme Terra Nova[95] (fondé par de hauts-fonctionnaires et dirigeants d'entreprises). Ils s'obstinent, encore récemment, à vouloir imposer ce modèle d'aménagement métropolitain. Les enseignements tirés de la crise sanitaire et les effets des modes de vie urbains, dans leurs mobilités et leurs promiscuités, que les densités concentrent, n'y auront rien fait[96]. Tout se passe comme si les causes profondes du rejet des densités, restaient largement ignorées par les mondes de l'aménagement, y compris au sein des grandes instances internationales dont sont puisés les principaux prêt-à-penser sur le sujet. Ainsi, les économistes du GIEC recommande, pour réduire de 40 à 70 % les émissions urbaines de gaz à effet de serre, la densification avec la création de villes compactes. Ce modèle, inspiré des pays du Nord, tend à se globaliser à l'échelle de la planète, y compris dans les pays du Sud, où les cultures encore majoritairement rurales et agraires pourraient nous inspirer pour des manières de vivre bien plus respectueuses du vivant.

---

[93] Jean-Pierre GONGUET, « « Il y a un gouffre entre les attentes des citadins et les acteurs de la ville » », *Le Monde.fr*, 5 décembre 2017, URL complète en biblio.

[94] « Urbanisme », *op. cit.*

[95] Anne LENORMAND, « Lutte contre l'étalement urbain : Terra Nova défend « la ville compacte » », 7 février 2022, URL complète en biblio.

[96] Jean-Pierre ORFEUIL, « Densité et mortalité du Covid-19 : la recherche urbaine ne doit pas être dans le déni ! », *Métropolitiques*, 19 octobre 2020, URL complète en biblio.

Il existe pourtant bien, ces dernières années, plusieurs recherches qui se sont attachées à comprendre les causes du « désamour » des villes[97] ou de « l'urbaphobie », à la fois sur le plan individuel et anthropologique (parcours biographiques, systèmes de valeurs et de jugements, etc.) que collectif et socioculturel (les représentations sociales, et imaginaires, croyances collectives, etc.). Parfois ces deux dimensions sont travaillées conjointement. Les travaux de J. Salomon Cavin et N. Mathieu, par exemple, analysent les imaginaires collectifs de l'idéologie anti-urbaine qui se construiraient, selon elles, davantage dans l'opposition de ce qui serait son contraire que réellement dans une condamnation de la ville en soi[98]. Dans cette perspective, la ville, notamment telle qu'elle est conçue par le développement durable, serait porteuse de réconciliation avec la nature. Dans ce même article, elles rappellent également que parmi les fondements de l'urbaphobie, les idéologies fascistes en étaient les premières adeptes, ayant initié des politiques de limitation de l'installation dans les villes tout en exaltant, avec des relents patriotiques et identitaires, la vie à la campagne. Or, ces travaux, bien qu'éclairants, passent sous silence les raisons écologiques du désamour des villes, tout comme l'influence de la taille de la ville et de ses densités. Il y a pourtant des différences (de taille, de densité, d'échelles) entre une métropole mondialisée et une petite ville de proximité par exemple. De plus, ces recherches ont d'une certaine manière contribué à limiter le champ de la géographie critique eu égard au fait métropolitain : pour peu que ces critiques remettent en question les densités pour des raisons écologiques, voire osent appeler à leur abandon[99], elles sont sitôt disqualifiées, suspectes de passéisme et de vouloir renouer avec des idéologies d'une époque que nous espérons révolue. Par ailleurs, l'accusation de l'urbaphobie brandie d'emblée contre toute critique de la pensée dominante de l'urbain métropolitain empêche la possibilité de véritablement débattre du fond : les désastres écologiques induits par les concentrations métropolitaines et surtout la nécessité d'engager une véritable voie de bifurcation dans le dégonflement de l'urbain[100].

De fait, l'air du temps consiste moins à remettre en cause la ville dense qu'à réfléchir réenchanter ses formes. On mise sur ses capacités de rédemption, en mobilisant créativité et urbanisme transitoire pour (ré)concilier la sensorialité humaine et l'univers bétonné des densités

[97] Joëlle SALOMON CAVIN, Bernard MARCHAND et Marc CLUET, *Antiurbain : origines et conséquences de l'urbaphobie*, Lausanne, Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010.

[98] Joëlle SALOMON CAVIN et Nicole MATHIEU, « Interroger une représentation collective : la ville mal-aimée », *in Ville aimable*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2014, URL complète en biblio.

[99] Guillaume FABUREL, *Pour en finir avec les grandes villes : manifeste pour une société écologique post-urbaine*, Paris, France, Le Passager clandestin, 2020.

[100] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

métropolitaines. Il s'agit dès lors de découvrir des potentialités encore inexplorées, des « *ressources latentes* » pour espérer trouver de nouvelles manières de rendre la ville plus hospitalière, résiliente, inclusive, etc.[101] Les mots changent pour rendre cela attrayant, laissant croire à un esprit de nouveauté. Il s'agit là encore d'adapter le modèle existant plutôt que de la questionner. De fait, même la recherche s'efforce de penser les conditions de nouvelles habitabilités en métropole, s'inscrivant en cela dans le grand récit global qui, depuis l'ONU, voudrait que les villes soient les lieux de l'avenir de l'humanité ; cet horizon, écrit d'avance, serait inévitable, donc pourquoi bifurquer. Dans cette logique, on réfléchit aux conditions du maintien en ville, en les rendant « *pas chiantes* »[102]. Les « solutions » proposées dans ce type de référence, faisant le bonheur des architectes et des concepteurs d'espaces urbains, restent globalement limitées à de petites expérimentations localisées. Loin de remettre en cause les densités métropolitaines qui rendent habituellement ces lieux invivables, elles se font le relai d'intérêts de classes cherchant à rendre supportables des densités que la majorité des personnes s'obstinent à rejeter.

Or, l'écologie, telle qu'elle est aujourd'hui mobilisée pour justifier ce modèle de densification, repose en fait largement sur une conception techniciste. Elle conçoit les milieux comme un ensemble de variables mesurables, régi par des outils technologiques et des normes gestionnaires. Se voulant objectifs et axiologiquement neutres, les savoirs nomothétiques d'experts (en ingénierie, en urbanisme, etc.) confèrent aux prescriptions une légitimité supposée incontestable. Dans une approche instrumentale, la nature y est pensée comme un stock de ressources limitées à gérer et à exploiter, par exemple les ressources foncières avec des surfaces qui seraient à urbaniser, d'autres à préserver dans un grand zoning optimisé. La loi ZAN est en une illustration récente avec le principe de la « compensation »[103] visant à « renaturer » l'équivalent des surfaces qui seraient artificialisées, comme si l'humain, dans son humilité qui lui est bien connue, pouvait recréer ce que la « nature » a mis des millions d'années à générer. C'est le règne de ce qu'A. Gorz, penseur de l'écologie politique, nommait l'« *expertocratie* », à savoir, ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui, la toute-puissance des « *savoirs de*

[101] Roberto D'Arienzo, Chris Younes, Annarita Lapenna et Mathias Rollot, *Ressources urbaines latentes : pour un renouveau écologique des territoires*, Genève, Suisse, MétisPresses, 2016.
[102] Ariella Masboungi, Antoine Petitjean, *La ville pas chiante : alternatives à la ville générique*, Paris, France, Éditions Le Moniteur, 2021.
[103] Benoît Dauguet, *Mesures contre nature : mythes et rouages de la compensation écologique*, Caen, France, Grevis, 2021.

gouvernement »[104] mis au service de l'appareil d'État[105]. Cette écologie a des fondements très urbains puisque si le monde est un ensemble de ressources à gérer, c'est bien pour assurer la subsistance des concentrations métropolitaines. Cette écologie contribue à légitimer un modèle unique d'aménagement dans la concentration et la polarisation et dépolitise leurs responsabilités dans les bouleversements climatiques et l'effondrement en cours du vivant. Au lieu de cela, la priorité reste de rendre ce modèle urbain mondialisé toujours plus désirable et réplicable, quitte à redoubler de techno-solutions pour assurer le fonctionnement des masses urbaines, et en dépasser ses limites. À travers ces savoirs de l'urbain, la densité « vécue » devient une simple question de forme urbaine à végétaliser, à apaiser, éliminant toute écologique de fond sur les motifs économiques de l'agglomération. Ce sont ces savoirs qui fondent les politiques de transition écologique, largement conçues depuis les grandes villes. Ils imposent leurs logiques aux autres territoires, conférant une supériorité implicite aux conceptions urbaines de l'écologie. Présentée comme neutre et sans conflictualité, cette vision disqualifie donc d'autres façons de faire écologie, notamment dans les espaces moins denses.

3.2 Positionnements

Il apparaît dès lors illusoire de penser les raisons du rejet des densités depuis les pensées métropolitaines, leurs savoirs de gouvernement et leur conception techniciste de l'écologie. Malgré la convergence d'enquêtes sur l'indésirabilité de la densité et les aspirations à quitter les grandes villes, les pouvoirs métropolitains persistent à ne pas prendre la mesure du problème posé, tant les politiques publiques et les projets d'aménagement continuent à ce jour à concentrer toujours davantage.

Or, si la densification s'arrêtait aux cadres métropolitains, abstraction faite de ses conséquences écologiques, il suffirait de les quitter pour des horizons de moindres densités. Conséquence directe d'un modèle d'aménagement métropolitain visant la compétitivité et l'attractivité, elle ne concerne pas que les seules grandes villes mais s'étend de manière homogène à l'ensemble du territoire dont la loi ZAN n'en est qu'un nouvel avatar. Cette expansion du modèle hégémonique d'aménagement pose un problème puisqu'elle étend de la même manière à l'ensemble du territoire des logiques de concentrations et donc de densification des environnements répudiés. Or, l'écologie, loin de permettre une critique de cette dérive, est

[104] Martine KALUSZYNSKI et Renaud PAYRE, *Savoirs de gouvernement : circulation(s), traduction(s), réception(s)*, Economica, 2013, URL complète en biblio.

[105] « *La prise en compte de contraintes écologiques par les Etats se traduira alors par des interdictions, réglementations administratives, taxations, subventions et pénalités* » annonçait André GORZ, *Leur écologie et la nôtre : anthologie d'écologie politique*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2020.P 117

instrumentalisée pour en légitimer la poursuite, en mobilisant des solutions techniques et technologiques censées remédier aux problèmes que le modèle a lui-même engendrés.

Sous couvert de vertus écologiques, ce modèle est répliqué partout, dans l'ignorance des causes profondes du désamour qu'il suscite. Et ces pensées sont tellement dominantes et ancrées qu'elles annulent toute possibilité d'avoir un débat sur les fondements anti-écologiques des densités métropolitaines.

En clair, tout se passe comme si les aménagements de la concentration agissaient en tenant à distance l'individu, pour ne voir que des corps agglomérés qu'il faut loger massivement, sans considération pour leurs vécus. Qu'il n'y ait pas de méprise. Ce n'est pas une question d'insuffisance de participation ou de consultation : il ne s'agit pas ici de « personnaliser » la densité pour mieux la faire accepter, en inventant des formes nouvelles qui aboutiraient au même résultat mais bien de reconnaître que ce modèle qui consiste à agglomérer le plus de monde dans les villes est en lui-même largement rejeté. Il n'est donc pas que question de formes nouvelles de densités à faire accepter.

Devant cette impossibilité de faire changer de braquet depuis les institutions métropolitaines et leurs savoirs, y compris depuis certains mondes universitaires[106], il est temps d'écouter ce que ces rejets disent, au lieu de tenter, toujours, de les contenir dans les cadres rassurants de la pensée dominante. Pour dépasser ce qui ne peut ressortir des enquêtes sur les densités, une autre façon de procéder consiste à se tourner directement vers le sujet, dans une perspective clinique : puisque les approches objectivantes des savoirs autorisés ne permettent pas de saisir les causes de la désaffection des grandes agglomérations, il convient de se pencher sur ce que le sujet pense et ressent, en situation, depuis les territoires de la densité/densification.

C'est dès lors se concentrer sur une « *écologie du sujet* » où « *le milieu géographique permet au sujet de se saisir comme tel et, partant, de raisonner à sa façon d'habiter* »[107]. L'individu n'est pas considéré comme une matière inerte et indifférente au décor métropolitain où il ne ferait que passer. Au contraire, « *il vit avec ce milieu, et ne cesse de devenir à travers lui* », ce qui signifie que dans cette relation, par cette relation, le sujet se constitue et se construit en tant que tel, il « a lieu », littéralement, avec son milieu et ne peut dès lors être considéré autrement, indépendamment. Cela implique que cette relation n'est pas de l'ordre de la passivité pour les

[106] Jacques Levy, « L'humanité habite le Covid-19 - AOC media », *AOC media - Analyse Opinion Critique*, 25 mars 2020, URL complète en biblio.

[107] Olivier Labussiere, « Eléments pour une prospective du milieu. L'enjeu du sensible en aménagement », *Cahiers de géographie du Québec*, 1 avril 2011, vol. 54, nº 153, p. 506.

lieux qui seraient seulement agis par les sujets ou inversement sans que la réciprocité soit possible. Elle permet à l'inverse à l'être et aux lieux de devenir et d'évoluer mutuellement. De la sorte, les lieux ne prennent leur sens que dans les modes d'existence possibles du sujet, ce qui dépend de fait de la qualité de la relation et du maintien de sa qualité.

Cette relation entre le sujet et son milieu apparait ainsi comme une nécessité *vitale* en tant qu'elle permet au sujet et au milieu d'advenir, d'exprimer un plein potentiel autrement que si cette relation était purement existentielle pour le sujet. Cette question est au fondement même de *l'habiter*, qui serait moins lié à « l'avoir » comme l'évoque son étymologie qu'à « l'être » et son devenir. Cette relation est en outre sensible et affective (qui n'est pas encore à ce stade du considéré comme synonyme d'attachement affectif, d'amour du lieu) en tant que dans cette relation, le sujet et le milieu s'affectent mutuellement pour envisager leur réciprocité. Dès lors, cette conception repose sur une fragilité puisque si le milieu est fragilisé, le devenir du sujet l'est tout autant. Ceci inviterait, en toute logique, à appliquer un principe de *prudence* dans l'aménagement de ce milieu[108]. Dernier point, et par des moindres, en considérant une écologie du sujet, c'est considérer qu'il est capable de raisonner, « *de prendre part aux enjeux de son époque comme sujet »*, à partir des expériences sensibles et des affects ressentis dont il aura été à l'écoute. Qu'arrivent-ils dès lors au sujet et à son écologie dans sa relation au milieu lorsque celui-ci est bétonné et complètement artificialisé ?

En mobilisant une conception du sujet qui n'est pas qu'un corps supplémentaire à loger dans les masses urbaines, il est à comprendre qu'il est sensible aux milieux habités, à la qualité de la relation à ces milieux puisqu'il en va de son émergence, de sa propre vie. L'attention portée sur le sujet peut donner accès aux raisons pour lesquelles les agglomérats métropolitains ne sont plus désirables malgré ce que l'on voudrait nous faire collectivement ingérer, incorporer.

3.3 Problématique

Ainsi, à l'aune des désastres écologiques des grandes densités métropolitaines, de l'expansion de ce modèle fondé sur l'attractivité-compétitivité, dont découle la densification, aux petites villes et villages du territoire et face à l'incapacité manifeste des métropoles et des savoirs de l'action à prendre en compte l'indésirabilité produite par la densification, cette thèse se propose de comprendre ce que font concrètement ces environnements au sujet sensible, en particulier s'il modifie le milieu habité. Il existe un enjeu politique à questionner un modèle qui fonde sa

[108] *Ibid.*

légitimité sur des savoirs et une conception de l'écologie qui permettent la réplicabilité d'un modèle, en dépit des limites terrestres régulièrement dépassées[109].

L'approche ne consiste pas à considérer l'individu comme un simple usager et occupant des espaces, qui circulerait de manière indifférenciée dans les villes. Elle se veut au contraire prendre en considération le sujet sensible pris dans et par sa relation au milieu. C'est bien en adoptant une autre manière de concevoir le sujet, en lui reconnaissant une sensibilité à son milieu et à ce qui s'y produit, que cette thèse aspire à comprendre les effets écologiques et subjectifs (en tant qu'elle affecte l'écologie du sujet dans sa relation au milieu) des dynamiques métropolitaines d'expansion-densification. Une des questions qui émerge est de savoir si la relation au milieu est possible pour un sujet dans un environnement totalement densifié et bétonné.

Derrière ce déplacement de regard, centrée sur le sujet, c'est également, en creux, une autre conception de l'écologie qui se dessine, non technicienne et gestionnaire, justifiant toutes les concentrations, mais située, incarnée et vécue, en ceci qu'elle s'ancre dans la relation aux milieux et l'affectivité mutuelle liée à cette relation. Une écologie qui, en somme, ne pense plus en termes de densité urbaine à maximiser, mais en termes de relation et de qualité de l'habiter à préserver.

Or, si cette relation, en tant qu'elle fondamentalement vitale pour le sujet, qu'elle lui est constitutive, alors que se passe-t-il quand ce milieu est densifié ? Ou même lorsqu'il est en passe d'être densifié ? Ce qui réoriente la question sur les ruptures que peut générer également la densification dans cette relation au milieu, et les conflictualités qui peuvent en émerger. Dès lors, un processus qui dans son expansion, par le régime de justification écologique qui est le sien, et qui vient l'appuyer, est prôné comme écologiquement vertueux et axiologiquement neutre, peut devenir motif de *conflit ouvert* ou de *friction* ordinaire[110] pour signifier le rejet. J'emprunte ce terme à J.-B. Vidalou pour désigner ce qui, dans l'habiter, résiste au grand terrassement[111] généralisé du monde opéré par la métropole. J'aimerais y adjoindre une dimension plus intime : ces rejets prennent aussi forme dans les bouleversements affectifs des lieux de l'intime que provoque l'altération, voire la rupture, du lien au milieu transformé. La notion de *friction ordinaire*, telle que développée ici, permet de tenir ensemble les

[109] Hortense CHAUVIN, « Sept des huit limites planétaires dépassées : un diagnostic « très grave » », *Reporterre 🌍 le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 31 mai 2023, URL complète en biblio.
[110] Jean-Baptiste VIDALOU, *Être forêts : habiter des territoires en lutte*, Paris, France, Zones, 2017.
[111] Je reviens sur cette notion dans le chapitre 5 de la thèse

transformations des milieux, les bouleversements de l'intime et les formes, souvent discrètes, de résistance qui en émergent. Il y a ainsi un enjeu à dévoiler ce qui est tu, ce qui est précisément renvoyé à l'intime pour garder les affects pour soi, ce qui est passé sous silence dans l'expansion-densification métropolitaine. Ainsi, ce qui est alors produit dans cette densification, ce n'est pas seulement des formes urbaines qui seraient contestées, mais aussi du silence qui serait organisé : une forme de déni de ce que les sujets vivent, ressentent et ne peuvent exprimer. Cette thèse a ainsi pour objectif d'explorer ce qui est dénié dans le vécu de la densification, en écoutant ce que ses rejets ont à nous dire.

Cela ne revient donc pas à personnaliser le problème face à des personnes réticentes qu'il s'agirait de convaincre. Suivant cette approche clinique, il s'agit au contraire d'être dans une démarche propédeutique, d'appréhender les sujets dans la singularité des situations, pour comprendre ce qui peut être porteur de généralité pour des travaux plus approfondis. L'approche par l'écologie du sujet présente ainsi un triple intérêt. Elle permet d'abord de *reconsidérer* le sujet dans sa capacité à être en relation au milieu, comme sujet sensible, autrement dit, elle invite à prêter attention et reconnaissance à ce que les sujets vivent et ressentent dans leur relation au milieu habité et ce qui est potentiellement altéré par l'expansion-densification. Elle permet ensuite de *dévoiler* ce qui ferait commun dans les vécus des situations en envisageant une possible montée en généralité depuis les relations des sujets aux milieux. Enfin, cette approche permet de *politiser* ces enjeux en rendant visible ce que les approches dominantes et institutionnelles de la densité tendent à réduire au silence. Tant que ces dimensions resteront marginalisées, le même modèle d'organisation spatiale persistera avec les mêmes concentrations écocidaires[112].

Ce cheminement pose alors un double questionnement avec, d'une part, les implications épistémologiques et méthodologiques d'une telle approche clinique de l'écologie du sujet, et, d'autre part, ce qui peut en émerger comme discours et positionnement critiques sur les grandes densités métropolitaines.

3.4 Hypothèses de recherche

Hypothèse 1 : une *dissonance* oppose les récits institutionnels métropolitains qui promeuvent la densité métropolitaine comme écologiquement vertueuse et socialement désirable et le rejet croissants que suscitent ces mêmes densités. Les discours institutionnels des mondes de l'aménagement peinent à convaincre des vertus socio-écologiques des politiques de

[112] « Le Grand Paris est un écocide - « Contre la métropole » [Tribune] », *lundimatin*, URL complète en biblio.

densités/densifications et de l'organisation spatiale dans la concentration, en dépit des arguments de lutte contre l'artificialisation et les bienfaits de la rationalisation des mobilités et des énergies pour réduire pollutions et dégradations du vivant. Refuser ce discours suffit-il à disqualifier l'individu, aussitôt soupçonné d'être un défenseur de la bétonisation, insouciant des conséquences écologiques de son mode d'habiter ? Le rejet de la densité ne serait pas que lié à des raisons morphologiques, de participation à leur conception ou de protection égoïste de son cadre de vie : il manifesterait surtout un désaccord avec le modèle d'aménagement et d'organisation des sociétés que les densités incarnent. Il y aurait dès lors un enjeu à élucider les causes du rejet qui ne sont pas imaginées ou disqualifiées par les mondes de l'aménagement. Une approche centrée depuis l'écologie du sujet, ses expériences vécues et sensibles, mobilisant d'autres méthodes de questionnements que celles mobilisées par les sciences de gouvernement permettrait d'élucider les causes du désamour des densités. Elles contiendraient en germe les aspirations idéelles à des manières de vivre où la ville dense ne serait pas jugée compatible avec des formes de vie véritablement écologiques.

Hypothèse 2 : le choix de localisation *géographique dans l'éloignement* pourrait être interprété comme un profond désir d'affranchissement des concentrations métropolitaines pour une réappropriation écologique de ses conditions d'existence. Il relèverait donc moins d'un repli égoïste et d'une recherche de modes de vie dans l'individualité, ou bien d'une logique motivée par des raisons fonctionnelles du coût élevé de la vie ou de logements inabordables dans les centres. A l'inverse, l'éloignement suggèrerait un choix actif et réfléchi de renouer avec des manières de vivre plus sobres et ce depuis des environnements de moindres densités, plus diffus. A défauts d'alternatives crédibles dans l'organisation spatiale des sociétés portés par les institutions, il exprimerait l'aspiration à réentretenir une relation plus équilibrée aux milieux en raison d'autres rythmes et relations qu'ils rendraient possibles. L'éloignement deviendrait la seule manière de retrouver des capacités d'action sur son environnement et retrouver un peu de liberté : avoir un jardin, sentir appartenir à une communauté locale, etc. En ce sens, ces localisations dans l'éloignement ne sont pas neutres : loin de n'être que motivations résidentielles, elles portent une critique implicite du modèle de vie du tout urbain des densités et ouvrent potentiellement à d'autres écologies situées dans des milieux de moindres densités.

Hypothèse 3 : la métropolisation des territoires, dans sa logique d'expansion et de densification, faces émergées du modèle de l'attractivité-compétitivité, agit comme un *dispositif colonial* par l'aménagement du territoire. Elle administre et subordonne des espaces périphériques, relégués ou historiquement subalternisés (qu'ils soient des petites villes ou villes moyennes, villages,

territoires ruraux, industriels ou issus d'autres formes d'habiter) qu'il conviendrait de développer à des fins productives et de croissance économique (désenclavement infrastructurel, projet de territoires, etc.). Le récit dominant de la métropole et de sa supériorité civilisationnelle implique une conception fonctionnaliste et rationnalisée de l'espace, où les marges, par rapport aux centralités métropolitaines, doivent être civilisées : le territoire devient une surface à intégralement aménagé pour mettre les périphéries au pas économique et les intégrer dans l'économie métropolitaine. Cette dynamique, en prétendant intégrer ces espaces dans un récit de la modernité, reproduit des rapports de pouvoir hiérarchisés et efface les formes de vie, les temporalités et les rapports au vivant qui y préexistaient et qui pourraient inspirer d'autres modes d'organisation écologiques des sociétés. Paradoxalement, la métropolisation, dans son expansion, porterait en elle son propre dépassement, en ce qu'elle épuise les milieux qu'elle prétend valoriser. Les résistances locales, les initiatives habitantes ou les relocalisations discrètes esquissent les contours contre-hégémoniques d'organisation déconcentrée des sociétés depuis les milieux subalternisés.

3.5 Justification des terrains

Pour répondre à ces hypothèses, il est nécessaire d'ancrer cette recherche en dehors des contextes métropolitains tels qu'ils sont institutionnalisés et administrativement délimités pour observer ce que le double processus d'expansion-densification fait aux milieux et aux sujets là où il est amené à se généraliser, comme modèle hégémonique d'aménagement des territoires par la métropolisation. Ainsi, des terrains de recherche situés en dehors des périmètres métropolitains peuvent permettre d'appréhender ce que ce double processus fait aux milieux et aux sujets. Cela peut permettre d'adopter une approche comparative entre la relation aux milieux avant et après l'expansion de ce modèle de densification pour les sujets concernés. Cela permet de faire émerger les ruptures provoquées par la densification et d'en comprendre les effets sur les subjectivités concernées.

Par ailleurs, en choisissant des terrains en dehors des métropoles, cela permet aussi de les observer dans leur *éloignement* des densités métropolitaines. Ce critère permet alors d'interroger les raisons qui ont consisté à s'en éloigner ou s'en détourner, et donc de comprendre, de manière fine, les logiques d'évitement ou de rejet des grandes concentrations. Comprendre ce mouvement potentiellement volontaire d'évitement des densités permettrait également de comprendre les raisons de leur indésirabilité.

Mais dès lors comment que se passe-t-il lorsque ces territoires « périphériques » sont à leur tour rattrapés par le processus d'expansion-densification ? Comment est-il reçu et accepté

écologiquement au regard des transformations qu'il induit ? Qu'advient-il de la relation du sujet au milieu lorsque celui-ci est transformé à son tour par cette dynamique ? A quelles *frictions* donne-t-il lieu, qu'elles soient de l'ordre du conflit ouvert d'aménagement que des contrariétés vécues intériorisées ? Cela implique d'observer des fronts variés de cette expansion-densification et d'en comprendre les différentes modalités, les temporalités, les programmes et les formes de réception. L'étude de terrains où les conflits sont présents permet non seulement dans le même temps d'accéder aux dimensions intimes des vécus de la densification, mais aussi rendre visible des conceptions divergentes et incompatibles de l'écologie : d'un côté, une écologie techniciste adossée à la densification ; de l'autre, des formes d'écologie vécue, sensible, enracinée dans un rapport singulier au milieu.

Or, ces conflits, dans l'opposition à la dynamique d'expansion-densification, constituent déjà une mise à l'épreuve du discours officiel de l'expansion-densification, qui se voudrait écologiquement vertueux mais qui contribue, déjà, en réalité à l'artificialisation des sols et à la fragilisation des milieux. L'observation de conflits dans des terrains de recherche diversement périphériques devient aussi centrale pour démontrer le caractère non-écologique du modèle dominant.

Les deux terrains de recherche étudiés ont été retenus pour leurs situations contrastées et leurs complémentarités. Il s'agit, pour le premier, du plateau agricole de Saclay dans le Grand Paris, confronté à un projet de cluster scientifique et technologique d'envergure, et, pour le second, la petite ville moyenne de Rochefort (Charente-Maritime), bénéficiaire du programme d'État « *Action cœur de ville* », confrontée à des projets de densification marqués sur l'ensemble de son territoire communal. Ces deux terrains seront plus longuement présentés dans le chapitre 2 et dans leurs parties respectives.

Plan de la thèse

Ma démarche de recherche repose sur un large corpus, articulant enquêtes collectives et recherches personnelles, et mobilise une pluralité de méthodes complémentaires : entretiens, ateliers et pratique audiovisuelle. Cela donne lieu à des formes variées de valorisation des résultats : analyses textuelles, représentations cartographiques et films de recherche. Ces terrains de recherche et leurs méthodes croisées s'inscrivent dans la même perspective de rencontrer des habitant.es de différentes configurations socio-spatiales pour interroger leurs vécus des milieux soumis aux dynamiques métropolitaines d'expansion-densification. Pour cela cette thèse s'organise en trois parties :

La première partie explore la fécondité d'une approche subjective des vécus et des affects pour comprendre les transformations métropolitaines. Elle s'ouvre avec une enquête collective menée dans les « fournaises urbaines » méridionales (chapitre 1), se prolonge par une mise en perspective théorique autour des théories des « relations affectives aux lieux » et s'achève par la justification des terrains de l'éloignement et les méthodes mobilisées pour la suite (chapitre 2).

La deuxième partie s'éloigne dans la lisière métropolitaine parisienne du plateau de Saclay pour travailler avec des habitant.es-militant.es opposé.es à l'installation d'un cluster technoscientifique du Grand Paris. Je commence par présenter les tenants et aboutissants de ce projet métropolitain, le territoire complexe du plateau agricole et les défenseurs de sa cause (chapitre 3). Je présente ensuite comment les habitant.es rencontré.es sont diversement affecté.es par l'irruption de ce projet dans leurs lieux de vie avec notamment un film documentaire (chapitre 4) avant de montrer les raisons écologiques et vitales du rejet de la densification du plateau (chapitre 5).

La troisième partie s'ancre dans la petite ville moyenne de Rochefort pour analyser comment le programme « Action cœur de ville » favorise la réplication locale du modèle d'aménagement métropolitain et de son écologie. J'introduis les raisons qui m'amènent à penser que les villes petites et moyennes sont conduites à reproduire le modèle d'aménagement métropolitain (chapitre 6). Je présente ensuite les résultats d'une enquête habitante de 30 entretiens et leurs aspirations à préserver les lieux vivants, avec un deuxième film de recherche (chapitre 7). Puis de terminer par les projections habitantes dans le cadre d'ateliers pour imaginer d'autres trajectoires écologiquement situées pour Rochefort (chapitre 8).

Partie 1. Densifier jusqu'à l'asphyxie : ce que les densités métropolitaines font à l'écologie du sujet entre mise à l'épreuve empirique et recontextualisation théorique

Introduction de la partie 1

Cette première partie vise à préciser le cadrage théorique des concepts mobilisés, en débutant empiriquement par une enquête collective conduite avec plusieurs collègues doctorant.es et enseignant-chercheur au début de mon doctorat. Cette recherche collaborative a constitué le point de départ de ma réflexion, en ouvrant une première possibilité de problématisation sur l'intérêt scientifique d'étudier les vécus liés à la densification et les causes de rejet que peuvent susciter les concentrations métropolitaines. Il s'agissait dans cette recherche d'enquêter les ressentis et les engagements liés aux changements climatiques dans plusieurs villes du Sud de la France, au cours de l'été 2019. Elle visait à analyser les effets du réchauffement climatique au prisme des expériences sensibles que les enquêté.es en faisaient, et ce dans des morphologies urbaines et de densités variées. Les terrains étudiés se composaient de centralités métropolitaines (Marseille, Toulouse, Montpellier) et de (grandes) villes moyennes (Nîmes et Narbonne). Cette enquête présentait ce double intérêt de renseigner comment les enquêté.es vivaient ces vécus climatiques et les réfléchissaient au regard des transformations métropolitaines en cours, en y associant parfois un positionnement critique.

Commencer par cette enquête collective permet d'esquisser les premiers fondements empiriques et théoriques cette thèse, tout en entrant directement par une mise en pratique des questionnements exposés en introduction. Par ses résultats, cette enquête offre, d'une part, une première occasion d'explorer la fécondité d'une approche attentive aux expériences vécues de la relation individu-milieu au prisme des changements climatiques, et, d'autre part, de saisir en quoi ces vécus des densités métropolitaines, depuis le cœur des agglomérations urbaines, peuvent devenir vecteurs de connaissance sur les dynamiques de métropolisation, et dès lors par les densifications visées. Les résultats de cette recherche viennent dès lors nourrir une mise en discussion avec les théories existantes, principalement en géographie, sur les approches relatives aux affects et à l'affectivité pour comprendre l'intérêt d'une approche subjective de la métropolisation et ce qu'elle vient modifier, affecter la relation du sujet aux milieux. Or, une littérature récente sur les effets subjectifs de la métropolisation des milieux et des effets sur les milieux de la métropolisation des sujets. Il y aurait alors nécessité écologique de comprendre ce que la métropolisation du territoire, dans son expansion-densification, altère de manière significative dans les relations des sujets aux milieux.

Plan de la partie 1

Il s'agit dans cette partie de complexifier par une double prise empirique et théorique l'intérêt d'une approche sur et par la relation du sujet sensible au milieu pour comprendre ce que les densités métropolitaines font concrètement aux êtres et aux lieux habités et renseigner les premiers motifs de leur rejet. Pour cela, je présente les résultats de l'enquête collective « *Vivre les "fournaises urbaines"* » et les enseignements que j'en tire pour ma propre recherche, ce qui a permis de mettre en avant ce que les densités métropolitaines révélaient de vulnérabilités face aux dérèglements climatiques en cours et annoncés et ce que les enquêté.es éprouvaient à y habiter et les raisons invoquées d'éventuels ou d'impossibles départs. Cette recherche a permis de mettre en évidence la pertinence d'étudier ce qui est invisibilisé par les politiques métropolitaines, les expériences vécues et les systèmes d'affects des densités métropolitaines dans un contexte d'intensification des chaleurs extrêmes (chapitre 1). Les questionnements à l'origine de cette recherche et la portée manifestement heuristique d'étudier les subjectivités dans un contexte de métropolitain trouvent leurs fondements dans un retour remarqué de telles approches, en géographie notamment, ces vingt dernières années. De telles approches manifestent un triple intérêt épistémologique, théorique et méthodologique, avec des renouvellements certains dans le champ de la pratique, au regard des mutations métropolitaines récentes. Quelles sont les conséquences de la métropolisation sur les milieux, les sujets et les relations du sujet aux milieux ? (chapitre 2).

Chapitre 1. L'enquête collective « *Vivre les "fournaises urbaines"* », une exploration des dynamiques métropolitaines par les vécus et les engagements en contexte de changements climatiques

Introduction du chapitre 1

Cette thèse s'ouvre par un chapitre consacré à une enquête collective menée en collaboration avec d'autres jeunes chercheuses et chercheurs de mon laboratoire, sous la coordination scientifique de mon directeur de thèse, en 2019. Ce chapitre présente les résultats de cette enquête et les pistes de réflexion que j'en retire pour la suite de la thèse.

Cette enquête s'est déroulée au début de mon doctorat, lorsque ma recherche entrait dans une phase exploratoire et théorique de mon sujet. J'avais alors décidé de m'impliquer dans cette enquête, par intérêt scientifique pour le sujet défini avec l'association commanditaire (*infra*), et par volonté de participer à une première enquête empirique dans le cadre de mon doctorat, au titre d'une contribution à une activité scientifique annexe au doctorat. Il s'agissait également d'une première expérience avec un collectif de recherche constitué *ad hoc*, ce qui m'a permis d'apprendre, en situation, des pratiques de coordination propres à une démarche de recherche collective.

Débuter la thèse par cette enquête collective permet d'en poser quelques-uns des premiers jalons théoriques et empiriques, en m'offrant une première possibilité, d'une part, d'appréhender la portée heuristique d'une approche intégrant les expériences vécues et les dimensions affectives des individus à leur environnement et, d'autre part, de comprendre comment elles pouvaient être vectrices de connaissance pour interroger les dynamiques de métropolisation. Ce processus de métropolisation est à l'œuvre dans la restructuration des villes européennes, comme je l'avais étudié dans le cadre d'un mémoire de recherche en master consacré aux « communs urbains » se situant dans une approche comparative de plusieurs métropoles d'Europe de l'Ouest et de l'Est[113] ; l'enquête « fournaises urbaines »[114] permettait de prolonger cette exploration à partir de cas français.

Pour ces raisons, il m'apparaît évident que ce manuscrit de thèse se devait de s'ouvrir sur cette enquête collective. Ainsi, après avoir contextualisé l'enquête collective et son organisation

[113] « *Un espace public métropolitain en crise : l'hypothèse d'une réponse par les communs urbains* » (2017), mémoire de master 2 co-écrit avec Arthur Silvestrini sous la direction de Guillaume Faburel (UMR Triangle, université Lyon 2), 234 p. Soutenu en septembre 2017, ce travail d'écriture en binôme dans le cadre de deux stages de recherche du master « Ville et environnements urbains » avait été particulièrement stimulant.

[114] C'est le diminutif retenu pour faire référence à cette enquête collective. Je le mobiliserai par moment dans la thèse pour y faire référence.

(1.1), certains des principaux résultats significatifs que nous avions obtenus seront plus longuement développés (1.2), avant d'ouvrir sur les enseignements tirés pour la poursuite de la thèse (1.3).

1.1 Introduction à l'enquête collective et justification de la méthode suivie

1.1.1 Contextualisation de l'enquête

Cette enquête était une commande de l'association « Notre affaire à tous »[115] adressée au « Réseau des Territorialistes »[116] à la fin de l'année 2018. À travers cette demande, l'association souhaitait renseigner des situations et des vécus d'injustices sociales et climatiques dans plusieurs grandes villes françaises, en recueillant des témoignages de personnes directement affectées par les effets du changement climatique dans leur vie quotidienne, afin de les accompagner dans d'éventuelles procédures juridiques dans la perspective de poursuivre l'État pour inaction climatique, dans le sillage des actions autour de l' « Affaire du Siècle »[117]. L'association cherchait alors à nouer des partenariats avec le milieu universitaire, et plus particulièrement avec des chercheuses et chercheurs en sciences sociales, afin de soutenir, notamment financièrement, des études avancées sur des enjeux socio-territoriaux de justice qui les intéressaient en premier lieu.

C'est dans ce cadre, et à travers des relations d'interconnaissance avec G. Faburel, que l'association nous avait sollicité.es, lui-même et les doctorant.es impliqué.es dans le Réseau des Territorialistes. Nous constituant en petit groupe de doctorantes, doctorants et post-doctorantes intéressé.es par le sujet et les enjeux que soulevait ce travail, nous avions alors accepté d'y donner suite. Nous y avions décelé une opportunité d'œuvrer nous-mêmes à une ouverture de la recherche universitaire à des milieux non académiques et ainsi conférer à nos activités de recherche une certaine valorisation sociale et écologique, comme nous pouvions dès lors le faire dans le cadre des activités du réseau en travaillant avec les mondes militants.

---

[115] Composée principalement de juristes et d'avocat.es, l'association « Notre affaire à tous » agit dans le domaine du droit en France et dans l'Union Européenne pour faire valoir l'application des règles existantes en matière d'actions contre les dérèglements climatiques, dans la pénalisation des crimes contre l'environnement ou dans la perspective de faire jurisprudence sur ces enjeux socio-écologiques. Elle a par exemple participé au lancement de la première action en justice contre l'Etat français, « l'Affaire du Siècle », appuyée par une pétition signée par deux millions de Français.es, manifestant l'attente d'actions drastiques face à l'urgence climatique et sociale.

[116] Créé en 2016, le Réseau français des Territorialistes rassemblait chercheur.euse.s, praticien.nes, étudiant.es, militant.es autour d'enquêtes de terrain et de débats, sur des enjeux concernant les expériences pratiques et alternatives habitantes en dehors des métropoles voire directement contre celles-ci. Parmi les travaux menées, une école d'été accueillie par la Communauté de l'Arche de Saint-Antoine a permis de travailler sur les diverses formes d'engagements (ordinaire, quotidien, etc.) et de communx territoriaux qui cohabitent dans cette communauté existentielle située en Isère. Cf. https://reseaudesterritorialistes.wordpress.com/

[117] Christophe TRAÏNI, « « L'Affaire du Siècle ». Des mobilisations pour le climat à l'épreuve de la temporalité judiciaire », *Droit et société*, 6 octobre 2022, vol. 111, n° 2, pp. 319-333, doi:10.3917/drs1.111.0319.

Nous avions alors décidé de réorienter cette commande vers une enquête centrée initialement sur les perceptions et vécus du changement climatique d'habitant.es et de touristes en milieu urbain – avant que ce public ne soit écarté des destinataires de l'enquête pour ne se focaliser que sur les évolutions de la condition urbaine habitante dans un contexte de dérèglements climatiques. Par ailleurs, nous avons fait le choix de concentrer l'enquête sur une zone régionale spécifique plutôt que de disperser les témoignages recueillis à travers plusieurs villes françaises.

1.1.2 Choix des cinq sites urbains méridionaux

Les villes investies pour l'enquête sont trois métropoles ayant connu un fort développement urbain dès les années 1960[118] et métropolitain dans les années 2000 (Marseille, Montpellier et Toulouse) ainsi que deux villes moyennes, Nîmes et Narbonne (respectivement de 150 000 et 53 000 habitants). Ces cinq villes permettaient de couvrir autant de départements méridionaux (Gard, Hérault, Aude, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne) et deux régions (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur) que de situations géographiques (plaine littorale, proximité du relief de moyenne ou haute montagne) parmi les plus exposées au changement climatique, avec des climats eux-mêmes changeants (climat méditerranéen, climat tempéré). En effet, le pourtour méditerranéen constitue, aux yeux des climatologues, un des « hot spots » mondiaux les plus préoccupants, se réchauffant 20% plus vite que le reste du monde[119]. Ces changements entrainent un allongement et une intensification des périodes de sécheresse, une baisse du cumul des précipitations, une augmentation du nombre de feux de forêt, ainsi qu'une intensification d'épisodes méditerranéens extrêmes accentués par les hausses de températures des eaux de la Méditerranée (on parle même désormais de risques de cyclone méditerranéen[120], etc.

L'exposition aux effets des dérèglements climatiques est accrue dans les milieux urbanisés et se manifeste sous la forme d'« *îlots de chaleurs urbains* » (ICU)[121]. Ce phénomène qualifie les écarts de températures, souvent très significatifs – de 2 à 8°C, parfois de 10°C, jusqu'à 16°C,

[118] De grands aménagements urbains dans le sud de la France ont eu cours à partir des années 1950-1960 pour accueillir la croissance urbaine et économique (construction de grands ensembles pour loger l'exode rural massif et les rapatrié.es d'Algérie, politiques de mise en tourisme massif du littoral, expansion des activités portuaires et industrielles, etc.)

[119] Fanny ADLOFF, Samuel SOMOT, Florence SEVAULT, Gabriel JORDA, Roland AZNAR, Michel DEQUE, Marine HERRMANN, Marta MARCOS, Clotilde DUBOIS, Elena PADORNO, Enrique ALVAREZ-FANJUL et Damià GOMIS, « Mediterranean Sea response to climate change in an ensemble of twenty first century scenarios », *Climate Dynamics*, 1 novembre 2015, vol. 45, nº 9, pp. 2775-2802, doi:10.1007/s00382-015-2507-3.

[120] http://www.grec-sud.fr/wp-content/uploads/2024/05/Cahier_thematique_tourisme_GREC-SUD_VF_MD-1.pdf

[121] Jean-Jacques TERRIN et Jean-Baptiste MARIE, *Villes et changement climatique : îlots de chaleur urbains*, Marseille, France, Parenthèses, La ville en train de se faire, 2015.

en fin de nuit, suivant les conditions météorologiques et les régions[122] – entre l'espace central densément urbanisé, et les périphéries rurales faiblement densifiées. Ce phénomène peut même jusqu'à former un « dôme » par effet de circulation des masses atmosphériques.

Héritiers de la longue histoire de la construction urbaine (toits en zinc, béton armé systématisé dans les constructions d'après-guerres, voiries asphaltées, etc.), ces microclimats urbains peuvent s'expliquer par trois principaux paramètres[123]. Le premier est surfacique, lié aux matériaux de construction sombres prédominants dans les villes (béton, verre, bitume) qui, en raison de leur albédo et de leur inertie thermique, emmagasinent les rayonnements solaires diurnes et diffusent au cours de la nuit la chaleur accumulée. Les sols imperméabilisés empêchent l'évapotranspiration des arbres, et le rafraichissement possible des espaces publics. Le second est morphologique, en lien avec la verticalité et la densité du bâti, qui limite les échanges thermiques avec l'atmosphère, notamment à cause des faibles ouvertures vers le ciel[124], participer à former d'importants « *canyons urbains* »[125]. Enfin, le paramètre anthropique concerne la concentration des activités urbaines qui émettent également une production calorifique notoire. Or, toutes ces composantes sont la conséquence explicite de la recherche de densification dans les agglomérations urbaines. La verticalisation du bâti, la réduction du parcellaire, l'imperméabilisation des sols servent en premier lieu la concentration visée des activités et des hommes, fortement émettrice de pollutions et donc… de nouvelles sources de chaleur.

Malgré ces alertes, la région comme Provence-Alpes-Côte d'Azur continue à connaître une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale ; les nouveaux habitants se concentrant à 80% dans les pôles urbains[126]. L'Hérault et la Haute-Garonne font partie des quatre départements français où la population augmente le plus rapidement entre 2014 et 2020[127]. Et comme je le présenterai dans la suite de l'analyse (section 1.3.2), les villes étudiées poursuivent leurs politiques d'attractivité et de concentration.

Dans ce contexte, l'enquête visait à recueillir les vécus et ressentis d'habitant.es face au changement climatique en contexte de métropolisation ainsi qu'à les questionner sur les actions

[122] https://institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_774/Les_ilots_de_chaleur_urbains_REPERTOIRE.pdf
[123] Solène Marry, Héloïse Marie, Karine Lapray, Marjorie Musy et et al, *Adaptation au changement climatique et projet urbain*, Angers, Ademe, 2020.
[124] *Ibid.*
[125] Jean-Jacques Terrin et Jean-Baptiste Marie, *Villes et changement climatique*, *op. cit.*
[126] https://www.grec-sud.fr/publications/le-cahier-ville/
[127] Bérénice Costes et Jean-Philippe De Palmas, « Haute-Garonne : un fort dynamisme démographique et économique mais des disparités territoriales et sociales - Insee Analyses Occitanie - 141 », 26 septembre 2023, URL complète en biblio.

et engagements possibles pour limiter les causes identifiées dans les perturbations observées. En plus des différentes échelles urbaines (métropoles, villes intermédiaires), trois quartiers types étaient ciblés dans chaque agglomération (centre-ville, quartier pavillonnaire et quartier politique de la ville) afin de faire émerger d'éventuelles variations de ressentis en fonction du cadre urbain d'habitat de l'enquêté.e.

1.1.3 Protocole d'enquête et passation des entretiens

Dans le cadre de cette enquête, 130 entretiens semi-directifs d'une durée moyenne de passation de 45 minutes ont été menés dans ces cinq villes, répartis comme suit : 26 à Narbonne et Montpellier, 31 à Toulouse et 35 à Marseille. Seul l'objectif d'une trentaine n'avait pas été visé pour Nîmes (12), en raison de la taille intermédiaire de la ville. L'objectif d'une trentaine d'entretiens par ville avait été fixé sur la base de critères de représentativité, incluant le sexe, la tranche d'âge et la catégorie socio-professionnelle telles que les définit l'Insee, afin de refléter au mieux les caractéristiques de la population-mère de chaque ville. L'échantillon obtenu s'approchait de l'effectif visé, bien que l'on notât une surreprésentation des personnes sans activité professionnelle et de la catégorie des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Elle s'expliquait, d'une part, par une plus grande disponibilité en journée, et, d'autre part, par la localisation d'entretiens dans des secteurs dotés de nombreux commerces. À l'inverse, une légère sous-représentation de personnes âgées de 75 ans et plus diffère de la population cible, en raison des chaleurs importantes lors de la passation des entretiens, compliquant les possibilités d'interaction avec une population vulnérable.

La passation des entretiens s'est déroulée entre le 5 et le 13 juillet 2019 après une semaine de canicule record[128] dans le sud de la France (les dates avaient été fixées bien avant). Elle a mobilisé douze enquêtrices et enquêteurs, soit huit étudiantes[129] en master de sociologie, géographie ou science politique de Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse, ainsi que trois doctorant.es[130], pour l'accompagnement des étudiantes, et une post-doctorante[131] sous la coordination scientifique de Guillaume Faburel.

Les entretiens ont été conduits pour 1/3 au domicile de l'enquêté.e et les 2/3 dans les lieux publics ou commerces, suivant une grille d'entretien collective que nous avions préalablement

[128] Voir https://meteofrance.com/magazine/meteo-histoire/les-grands-evenements/ete-2019-deux-canicules-exceptionnelles

[129][129] Clémentine Nicolas, Fanny Buffin, Louise Edrei, Anaëlle Glandut-Mingeau, Juliette Huchon, Laura Lavigne Deville, Eléa Pippo et Adèla Rigollet-Davis.

[130] Loriane Ferreira, Karl Berthelot et moi-même.

[131] Mathilde Girault.

élaborée (voir annexe A). Les premiers entretiens ont été menés en binôme, avec ou sans la participation d'un.e doctorant.e, dans le but de faciliter l'exercice de passation avec lequel quelques étudiantes n'étaient pas familiarisées. Par la suite, les enquêtrices et enquêteurs ont travaillé individuellement. Pour ma part, 14 entretiens ont été réalisés entre Marseille et Nîmes. Afin d'assurer la coordination et l'encadrement des étudiantes, nous organisions avec Karl Berthelot, des points d'étape en fin de journée par téléphone avec ces dernières sur les différents sites afin d'ajuster en continu l'échantillon visé (voir Annexe B) et échanger sur les impressions et ressentis que chacun.e retenait des entretiens conduits dans la journée. Ces échanges informels permettaient de dégager quelques résultats préliminaires *in situ*, susceptibles de guider le travail d'analyse par la suite. Ces retours attestaient, dans la majorité des cas, d'un accueil favorable de l'enquêté.e pour discuter de sujets directement liés à leur quotidien.

Les entretiens ont été conduits en suivant la même grille d'enquête, assurant une qualité homogène des échanges recueillis. L'ensemble des entretiens ont ensuite été intégralement retranscrits. Que les étudiantes qui se sont prêtées à cet exercice plutôt fastidieux s'en trouvent de nouveau remerciées. Pour des raisons de lisibilité, seuls les entretiens que j'ai menés et retranscrits sont présents en annexe (voir Annexe C), ainsi que des portraits synthétiques et variés d'habitant.es, réalisés à la demande de l'association (voir Annexe D). L'analyse des données a principalement été conduite par une étudiante, les doctorant.es, la post-doctorante et Guillaume Faburel. Les éléments discutés dans la partie suivante se font la synthèse de certains résultats mis en avant dans le rapport final. Pour une présentation complète et détaillée de l'enquête, je renvoie au rapport final disponible sur le site de « Notre affaire à tous »[132].

1.2 Sélection et analyse de résultats

Cette section restitue les principaux résultats de l'enquête collective réalisée en 2019. L'objectif est d'exposer les résultats significatifs de cette recherche, avant de présenter ensuite les enseignements tirés pour ma propre thèse. Ces résultats ont fait l'objet d'une réécriture dans le cadre de cet exercice de sélection et de synthèse, sans que ne soit pour autant altéré le propos originel. Certains éléments peuvent toutefois être mis en perspective à la lumière d'évènements et de travaux récents pour en actualiser leur portée. L'intégration de quelques extraits d'entretiens vise à incarner et à rendre compte des expériences exprimées. Ils sont généralement « représentatifs » des témoignages recueillis.

132 https://notreaffaireatous.org/wp-content/uploads/2020/02/Rapport-Final-Subjectivations-et-engagements-climat-Triangle-NAAT.pdf

1.2.1 Une approche sensitive des effets du réchauffement climatique dans des villes méridionales

Cette enquête proposait de faire un pas de côté par rapport aux nombreux travaux généralistes sur les villes et changements climatiques se concentrant quasi exclusivement sur des modélisations détaillées de l'ICU et des projections techniques pour en atténuer les effets[133]. Très peu de recherche semblait prêter attention aux sensations et expériences de celles et ceux qui y sont directement confrontés, en particulier dans le cadre d'une méthodologie qualitative. La plupart des travaux existants portaient sur les milieux montagnards[134] et plus largement sur la perception des risques (climatiques, industrielles, sanitaires, etc.)[135]. En novembre 2019, une journée d'étude avait été consacrée, à Grenoble, sur les vécus et savoirs du changement climatique, mais aucune intervention ne portait spécifiquement sur les espaces urbains[136].

Nous avions alors émis l'hypothèse selon laquelle les expériences vécues du changement climatique dans des milieux fortement densifiés influençaient la manière dont les individus se représentaient leur environnement urbain et le devenir de leurs conditions de vie dans les villes. Dans un premier temps, nous avons analysé la manière dont les citadins perçoivent et font l'expérience du changement climatique dans des environnements urbains. Comment le changement climatique dans des environnements urbanisés était-il vécu et ressentis par les enquêté.es ? Dans quelle mesure une approche par ces dimensions subjectives permet-elle de produire de nouvelles connaissances sur le sujet ? Enfin, nous avons cherché à identifier des variations géographiques dans ces expériences : des différences étaient-elles observables en fonction des quartiers et les échelles de villes étudiées ?

Ce premier axe vise à démontrer comment une approche par les expériences vécues directes à la première personne, souvent ordinaires, ainsi que les sensations liées au changement climatique apporte des connaissances situées pour en comprendre les effets sur les personnes en particulier dans le contexte urbain de résidence.

---

[133] V. Masson, C. Marchadier, L. Adolphe, R. Aguejdad, P. Avner, M. Bonhomme, G. Bretagne, X. Briottet, B. Bueno, C. de Munck, O. Doukari, S. Hallegatte, J. Hidalgo, T. Houet, J. Le Bras, A. Lemonsu, N. Long, M. -P. Moine, T. Morel, L. Nolorgues, G. Pigeon, J. -L. Salagnac, V. Viguie et K. Zibouche, « Adapting cities to climate change: A systemic modelling approach », *Urban Climate*, 1 décembre 2014, vol. 10, ICUC8: The 8th International Conference on Urban Climate and the 10th Symposium on the Urban Environment, pp. 407-429, doi:10.1016/j.uclim.2014.03.004.

[134] Anouk Bonnemains, *Perceptions et représentations du changement climatique auprès des populations dans leur cadre de vie* [Rapport], LabEx ITEM, 2016, URL complète en biblio.

[135] Nicolas Verlynde, « Perception des risques et du changement climatique en zone littorale densément peuplée », *Environnement, Risques & Santé*, 2018, vol. 17, n° 3, pp. 278-293.

[136] Sylvie Durand, Coralie Mounet et Céline Granjou, « Habiter les dérèglements climatiques : Savoirs situés, expériences ordinaires et justice climatique. », URL complète en biblio.

1.2.1.1 Les observations empiriques des effets locaux du changement climatique

Les effets du changement climatique constituaient une réalité perceptible pour la majorité des enquêté.es, soit 70% des personnes interrogées[137]. La perturbation du rythme des saisons constituait une des manifestations les plus communes et partagées du changement climatique : des hivers moins rigoureux, des intersaisons devenues indistinctes et une sensation d'étés plus longs. Les évolutions constatées étaient, le plus souvent, partagées à travers des souvenirs et des histoires personnelles pour incarner des évolutions observées au cours de son existence. Ces expériences conféraient à de nombreux entretiens un registre d'énonciation plus personnel :

> *« On voit la différence. Par exemple, quand j'étais petite, au mois de septembre, il pleuvait, il faisait froid. Mais maintenant, déjà l'année dernière, l'été c'était la pluie, le froid... Ce ne sont pas de vraies saisons, ce n'est pas la même chose. Le printemps n'est pas comme d'habitude, l'automne non plus. C'est un grand changement, car j'ai vécu cela. Vous, vous êtes jeune, vous ne l'avez pas vécu. Mais moi je suis née en 74 et quand j'étais petite ce n'était pas la même chose : l'été, les journées étaient longues, on ressentait les vacances. »* (Narbonne, Egassiairal, Femme, 30-44 ans, sans profession)

En relatant des récits personnels, les témoignages recueillis s'écartent des discours généralisants sur le changement climatique, tels qu'ils sont souvent relayés médiatiquement, scientifiquement ou politiquement. Par exemple, la raréfaction constatée de neige en hiver, là où l'on réside ou sur les sommets habituellement enneigés des environs que l'on peut apercevoir de sa fenêtre (comme pour les « neiges éternelles » des Pyrénées depuis Toulouse), est présentée avec récurrence comme une autre manifestation tangible du réchauffement du climat. De nouveau, ces observations convoquent des souvenirs de l'enfance liés à la confection de bonhomme de neige[138] et les lieux associés comme pour mieux souligner les ruptures temporelles qu'engagent les changements observés aujourd'hui :

> « *Quand j'étais petit, il y avait de la neige tous les hivers, je m'en rappelle très bien. À Reims, je faisais des bonhommes de neige d'1m50 dans mon jardin. Maintenant, il neige*

[137] 70% des enquêté.es disaient observer des évolutions climatiques dans leur ville. En revanche, sept personnes estimaient ne pas résider depuis suffisamment longtemps dans les villes étudiées pour être en mesure d'identifier d'éventuels changements. Les observations recueillies soulignent donc l'importance de la durée du vécu sur la perception et la sensorialité des effets du réchauffement climatique. La part restante ne percevait pas de changements climatiques particulièrement significatifs dans leur environnement urbain. L'absence de telles observations ne traduit pas nécessairement d'un positionnement climatosceptique dans les discours (c'est un facteur que nous n'avions pas étudié spécifiquement dans cette enquête), mais semblait plutôt refléter une forme d'accoutumance des corps aux fortes chaleurs, pourvus que ceux-ci étaient en bonne santé.

[138] Emmanuelle FANTIN et Sophie CORBILLE, « Où sont passés les bonhommes de neige ? La disparition de la neige, une perte culturelle », *The Conversation*, 23 décembre 2024, URL complète en biblio.

trois flocons et ça fond dans la journée. » (Marseille, Roucas-Blanc, Homme, 15-29 ans, sans emploi)

Les changements climatiques sont d'autant plus perceptibles qu'ils s'inscrivent sur des échelles temporelles relativement courtes, renforçant le sentiment d'une accélération du phénomène, d'un emballement. Des variations soudaines, parfois extrêmes, de températures tout au long de l'année ont tendance à exacerber l'impression de saisons moins marquées, avec des niveaux de pluviométrie, d'ensoleillement ou des températures s'écartant régulièrement des normales saisonnières. L'intensification et la récurrence d'évènements météorologiques (grêles, orages, pluies, vents violents) apparaissent comme des effets liés aux changements climatiques, directement observés :

« Quand on a des orages, ils sont très violents et c'est vrai que, depuis quelques années, ils ont monté en intensité. » (Toulouse, Capitole, Femme, 30-44 ans, étudiante)

Les épisodes de très fortes chaleurs estivales et plus largement l'augmentation significative des températures occupent une place de premier plan dans les manifestations locales du changement climatique[139]. Dans notre enquête, les canicules apparaissent comme des phénomènes climatiques de plus en plus fréquents, intenses et de plus en plus redoutés :

« il fait beaucoup plus chaud. Avant, quand je venais à Narbonne, en vacances, l'été, il faisait beaucoup moins chaud. Quand il fait froid, ça va, mais la chaleur... Je connais la chaleur, mais la chaleur de nuit, c'est difficile à supporter. » (Narbonne, Cité, Femme, 15-29 ans, lycéenne)

« *En ville, je ne me rappelle pas qu'on ait eu si chaud comme là.* […] *Et bon, même si à Foix c'est un peu la montagne, c'est un peu encastré, il fait toujours un peu meilleur, au moins la nuit.* » (Toulouse, Rangueil, Femme, 60-74 ans, retraitée)

Des enquêté.es ont en effet souligné des différences notoires de températures, entre les environnements, en fonction de leur configuration géographique, leur étalement spatial ou leur densité. Ces différences s'appuient généralement sur des comparaisons entre les lieux de résidence actuels et ceux habités auparavant. Ainsi, dans les discours et expériences recueillis,

[139] Selon Météo France, ces phénomènes se déclinent en plusieurs catégories, répondant à des durées et critères précis. Les pics de chaleur renvoient à des épisodes brefs de quelques jours, au cours desquels les températures excèdent les normales saisonnières. Les vagues de chaleur sont quant à elles plus longues. Elles répondent à des critères thermiques précis où la température doit dépasser les 23,4°C pendant plusieurs jours. Enfin, les seuils d'alerte de la canicule, mis en place après la canicule mortelle de 2003, varient selon les départements. Les départements méridionaux, ces seuils se caractérisent par des températures maximales diurnes atteignant ou dépassant les 35-36°C et des températures nocturnes comprises, entre 21 ou 24°C, suivant les cas, pendant au moins trois jours consécutifs.

les effets du changement climatique et en particulier l'intensification des chaleurs extrêmes apparaissent comme une dimension de plus en plus ordinaire et intégrée de l'habiter urbain, avec des conséquences physiologiques parfois marquées.

1.2.1.2 Des corps de plus en plus en souffrance

Des Toulousain.es et des Marseillais.es rencontré.es disaient avoir contracté.es de l'asthme depuis leur installation dans ces villes, avec des crises particulièrement régulières en période de fortes chaleurs. Les températures élevées accélèrent en effet la concentration d'ozone au niveau des rues. Ce gaz irrite les poumons et entraine des troubles respiratoires intenses, rendant dangereuse l'inhalation de l'air. Des habitant.es de Narbonne racontent la rudesse et l'épuisement induit par ces pathologies dans leur quotidien :

> *« Moi aussi, je suis asthmatique et le changement du climat m'épuise. Cela fait deux jours que je prends des médicaments et je ne suis pas bien. Ce matin j'ai pris une bouffée de Ventoline, c'est épuisant. »* (Narbonne, Saint-Jean Saint-Pierre, Femme, 30-44 ans, sans activité professionnelle)

Plus généralement, l'âge et les conditions physiologiques et sanitaires des personnes peuvent accroître les sensations décrites. Des parents expliquent également s'inquiéter pour l'état de santé de leurs enfants, et ce dans tous les quartiers urbains, y compris pavillonnaires, qui sont parfois situés le long de grands axes de circulation :

> « *Là on a le périph' pas loin, j'ai des voisins ils ont été obligés de déménager parce que leurs enfants font un problème d'asthme et c'est des hospitalisations à répétition, à cause de l'air.* » (Toulouse, Rangueil, Femme, 30-44 ans, employée)

Plusieurs personnes âgées des différentes villes enquêtées ont raconté avoir souffert de la canicule qui avait précédé notre arrivée au point que quelques-un.es ont dû fréquenter les urgences des hôpitaux de leurs villes. En cause, des déshydratations sévères et des pertes de connaissance comme l'évoque une Marseillaise à propos des problèmes de santé de son mari :

> *« Mon mari a eu des syncopes, il a perdu connaissance et c'est les pompiers qui l'ont relevé* […] *– Pendant la canicule ? – L'année dernière oui. Oui, et le docteur est venu, il a dit Madame A. il faut beaucoup boire. Et quand on l'emmenait d'urgence,* […]*, il avait perdu tous ses selles, il avait commencé à délirer. »* (Marseille, Noailles, Femme, 75 ans et plus, retraitée)

> *« Nos organismes ne sont pas adaptés à ces variations de températures totales et extrêmes »* (Toulouse, Bagatelle, Femme, 30-44 ans, employée)

Avec le vieillissement généralisé de la population, les effets du changement climatique risquent d'affecter de manière plus marquée les personnes âgées, qui sont davantage sujettes à certaines pathologies et, par conséquent, plus vulnérables aux conditions climatiques extrêmes, comme lors des canicules de 2003[140]. Pour quelques enquêté.es, parmi les plus jeunes, les effets sur les corps du changement climatique étant à peine perceptibles, conduisaient à leur faire relativiser l'idée d'une augmentation significative des températures, dans la mesure où leur organisme parvenait encore à les supporter :

> « *Si ça prend un degré tous les étés d'accord... mais c'est tellement progressif que moi, particulièrement je le ressens pas, je suis pas particulièrement sensible* » (Montpellier, L'Ecusson, Homme, 15-24 ans, étudiant)

Outre l'âge et la condition physiologique, la condition socio-économique et sa localisation spatiale de la personne peuvent expliquer des effets du changement climatique éprouvés plus durement (dans l'exposition aux polluants avec la proximité des infrastructures, dans l'accès aux soins, dans l'impossibilité de quitter le logement pour des espaces reposants et rafraichissants, etc.), comme à Marseille notamment où les disparités sont particulièrement marquées[141]. Les conditions de vie des personnes plus précaires, en particulier celles vivant dans des environnements minéralisés, se détériorent encore davantage avec le réchauffement climatique, ce que n'avaient pas manqué de souligner plusieurs enquêté.es.

Enfin, la perception du changement climatique en milieu urbain s'est avérée variable selon les trajectoires résidentielles. Ainsi, une partie des enquêté.es a choisi de s'installer dans une ville du sud de la France afin de profiter du climat méditerranéen toute l'année. Elles et ils acceptent plus aisément les périodes de fortes chaleurs, associées à un style de vie méridional recherché et valorisé :

> « *Oui, c'est agréable d'y habiter. Et les raisons, c'est la mer, pouvoir aller à la plage. Je reviens à l'eau à chaque fois (rires). Pouvoir aller à la plage, et là dans les petites*

[140] Frédéric SANDRON, *Vieillissement de la population et réchauffement climatique au 21e siècle : une crise en perspective ?* [Rapport], 2023, doi:10.5281/zenodo.7978873.
[141] Mickaël CORREIA, Donatien HUET et Cédric ROSSI, « Inégalités climatiques : comment les riches accaparent les espaces verts », *Mediapart*, 12 août 2023, URL complète en biblio.

rivières. Ça reste des choses gratuites » (Montpellier, Castelnau-le-Lez, Femme, 30-44 ans, employée).

Il apparaît toutefois que l'accès facilité à des espaces littoraux de rafraîchissement et de ressourcement contribue à supporter les chaleurs estivales, du moins pour les villes maritimes concernées.

1.2.1.3 Des ajustements tactiques dans les manières de vivre face aux fortes chaleurs

Les bouleversements climatiques décrits induisent des transformations dans l'accomplissement des tâches quotidiennes. 56% d'entre des enquêté.es nous disaient changer leurs manières de vie au quotidien en particulier lors des épisodes de très fortes chaleurs.

De nouvelles habitudes se mettent alors en place en réponse aux chaleurs extrêmes, comme le fait de se coucher plus tard et se lever plus tôt afin de profiter des heures les plus fraîches de la journée (ce qui réduit la plage horaire de sommeil). Les volets et fenêtres restent fermés en journée, même si, des différences sont à noter suivant les logements (matériaux, ancienneté, orientation, etc.) et leur localisation (centres anciens, logements collectifs). Comme le soulignaient des personnes, laisser les fenêtres ouvertes la nuit pour ventiler les intérieurs est compromis en raison des nuisances nocturnes (circulation automobile, cris du voisinage, etc.). En journée, certaines personnes restent enfermées chez elles pour ne pas s'exposer à la chaleur. Les courses et sorties nécessaires sont concentrées sur la matinée, tandis que les loisirs et sorties en ville occupent davantage les soirées (festivités nocturnes notamment).

Des inflexions sur les rythmes de vie quotidiens s'opèrent par un ralentissement et un allégement du nombre d'activités journalières. Cette tactique permet de ménager son organisme face aux fortes chaleurs, attestant d'une attention redoublée aux besoins vitaux, pour celles et ceux qui le peuvent :

> *« Pour moi, l'été, ça ralentit un peu tout, ça ralentit tout mon programme du coup. L'hiver quand je suis ici et que la journée je suis en ville, je m'active, j'ai plein de trucs à faire, pleins de cours, pleins de rendez-vous, pleins de choses à voir… Et je sais que l'été je prévois une heure entre chaque truc parce qu'il faut que je me repose et que je me refroidisse un peu »* (Toulouse, Capitole, Femme, 30-44 ans, profession intellectuelle supérieure)

L'exposition prolongée à des températures élevées induit un ralentissement des organismes et exacerbe l'épuisement des corps. Cette fatigue résulte notamment d'une récupération altérée la

nuit (réduction des phases de sommeil profond et régénérateur), particulièrement dans les environnements urbains où la persistance des températures élevées durant la nuit, dite « tropicale » (supérieure à 20°C), limite le refroidissement et perturbe la récupération du corps. Ainsi, les comportements quotidiens apparaissent comme des variables d'ajustement pour limiter, dans la mesure du possible, les effets des changements climatiques locaux. Ces derniers ne se limitent pas qu'aux impacts perceptuels et physiologiques ; ils peuvent affecter significativement la vie psychique des personnes rencontrées.

1.2.2 Les registres sensitifs, émotionnels et affectifs du changement climatique à l'épreuve des mutations métropolitaines

Nous avons vu dans la première partie que les effets du changement climatique, notamment les canicules, forment des expériences sensorielles des corps qui peuvent altérer les manières de vivre. De telles expériences se trouvent amplifiées, dans les discours, par les caractéristiques morphologiques des environnements urbains et les mutations récentes des villes. Dans quelles mesures les environnements urbains sont-ils vécus comme catalyseurs des effets du changement climatique auprès des habitant.es rencontré.es ? De telles expériences ont donné lieu à des sensations et des sentiments marqués en raison des environnements urbains denses.

1.2.2.1 Des sensations partagées de manquer d'air à cause des dynamiques urbaines

Dans le registre sensitif, *la sensation de suffocation* a fréquemment été rapportée par plusieurs enquêté.es, exacerbée l'été. Des paramètres climatiques, comme l'augmentation de l'humidité de l'air, renforcent cette sensation de suffocation puisqu'un air humide est physiologiquement plus difficile à inhaler. En outre, plus l'air est chargé d'humidité, comme en été, plus il est compliqué pour les organismes de transpirer efficacement ; l'humidité du corps ne parvenant plus à s'évacuer et donc de se réguler, empêchant le refroidissement du corps. Cette sensation se trouve exacerbée dans les environnements urbains. Conséquence de l'urbanisme moderne éloigné de toute considération bioclimatique[142], le vent circule moins, réduisant les possibilités de chasser un air vicié et de rafraichir les corps. L'air urbain finit par devenir irrespirable, particulièrement dans les espaces confinés urbains, où les corps s'amassent comme dans les transports en commun :

> *« Après quand t'as des pics de canicule, c'est pas… agréable, tu suffoques, le métro, c'est un enfer. Mais tu as quand même ce petit air marin qui te rafraichit toujours un*

[142] Annie Vergnenegre, « « Une manière de concevoir qui a été oubliée » : comment l'urbanisme peut nous protéger du vent », *France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 19 avril 2024, URL complète en biblio.

peu plus que quand t'es en pleine ville, en pleine fournaise où là, t'as pas d'air du tout… » (Marseille, Vauban, Femme, 15-29 ans, profession intermédiaire)

« *Avec le béton, […] il n'y a plus de percées, les espaces sont bouchés, les gaz s'échappent moins.* » (Marseille, Noailles, Femme, 60-74 ans, retraitée)

La suffocation s'inscrit dans cette impression d'enfermement des villes, caractérisées par la verticalité architecturale et les masses bâties, où le ciel constitue le seul espace offrant une respiration au regard[143]. Cette configuration des densités urbaines accentue la sensation d'une absence d'échappatoire. Les pollutions régulières des villes (aux particules fines, au dioxyde d'azote, à l'ozone) se trouvent renforcées l'été, se concentrant sous les dômes de chaleur, saturant l'air et le rendant irrespirable[144]. Ainsi, les corps se trouvent pénétrés par l'air vicié jusqu'aux plus petites alvéoles pulmonaires : entre 30 000 et 40 000 morts prématurées par an pour les personnes de 30 ans et plus sont causées par la pollution de l'air selon Santé Publique France.

En étroite relation directe avec la première, *la sensation d'étouffement* marque une intensification dans l'arrêt imminent de la respiration et, par extension, de la vie au sens biologique. Ces sensations étaient davantage associées aux mutations récentes d'urbanisation qui les exacerberaient dangereusement. Au premier rang des transformations observées, la densification du bâti est manifeste par la multiplication de nouvelles constructions et la minéralisation accrue des espaces publics :

Passer l'été à Toulouse, *« ça peut être trop chaud, trop étouffant ».* (Toulouse, Rangueil, Homme, 45-59 ans, artisan).

« Oui, Montpellier change très, très vite, et surtout construit énormément. On densifie, et on densifie tous les espaces libres qui existaient. Oui, là je pense qu'on va trop vite et trop loin. Et beaucoup de gens le ressentent, là, en ce moment. » (Montpellier, Ecusson, Femme, 45-59 ans, artisan)

Parmi les 121 répondant.es à cette question, 76 % des habitant.es interrogé.es déclarent avoir observé des évolutions dans leur cadre de vie urbain les années précédant l'enquête. La densification apparaît, pour 43 % d'entre elles et eux, comme le principal changement remarqué, indiquant que cette dynamique urbaine cristallise particulièrement les attentions.

[143] Quand celui-ci ne vire pas au gris ou à l'orange avec la remontée des poussières du Sahara.
[144] Stéphane MANDARD, « Les vagues de chaleur aggravent dangereusement la pollution de l'air, un « cercle vicieux » alerte l'Organisation météorologique mondiale », *Le Monde*, 7 septembre 2023, URL complète en biblio.

Cette densification est perçue comme un facteur accélérant et amplifiant les sensations liées aux effets du changement climatique. En générant une minéralisation des espaces et une artificialisation des sols, elle contribue à la diminution des espaces verts ainsi qu'à la disparition des espaces interstitiels, qui constituaient autant de moments de respiration et de répit pour les corps et le regard dans les densités bétonnées, dans toutes les échelles de ville :

> « *En ville dès qu'il y a un morceau de terrain on construit. On construit, du béton, du béton, du béton. Donc c'est vrai que la nature, elle a plus sa place à force.* » (Nîmes, Grézan, Femme, 60-74 ans, retraitée)

> « *[…] ce qui a participé, c'est le fait d'avoir urbanisé au maximum. On enlève tous les espaces verts, les microclimats disparaissent et ça fait des... On arrive à moins vivre dans les villes aussi pour ça.* » (Marseille, Noailles, Femme, 60-74 ans, retraitée).

En parallèle de la densification des centralités urbaines, les franges continuent de s'urbaniser par étalement urbain. Ce second phénomène, observé dans l'ensemble des villes enquêtées, est particulièrement relevé par les habitant.es des quartiers périphériques :

> « *Au niveau de la géographie, Toulouse, ça s'est vachement agrandi. Parce que je me souviens, il y a pas plus de 10 ans, on faisait 15 km, on sortait de Toulouse. Maintenant il faut en faire 20. Ça a tendance à avaler toutes les villes autour, Plaisance, Fonsorbes, tout ça* […] *avant c'était la campagne, maintenant ça fait partie de Toulouse.* » (Toulouse, Bagatelle, Homme, 30-44 ans, étudiant)

> « *C'est une ville qui s'agrandit. Moi je suis marqué, quand je vais, par exemple, à St-Jean-de-Védas, par le nombre de construction !* » (Montpellier, Beaux-Arts, Homme, 60-74 ans, retraité)

La combinaison de ces dynamiques d'urbanisation, dans les centres, par densification, et aux lisières, par extension urbaine, accentue les ressentis de fournaise. Ce résultat est particulièrement saillant dans les grandes villes de l'enquête (près de la moitié des répondant.es de Marseille, Toulouse et Montpellier). Les habitant.es des villes moyennes, à l'inverse, ont moins évoqué ces sensations. L'hypothèse avancée est que les formes urbaines modérément denses des centres et l'accessibilité plus immédiate aux espaces de nature dans les arrière-pays permettent de rendre le vécu des chaleurs en ville moins éprouvant.

De manière générale, les formes urbaines construites au cours de ces soixante dernières années, avec la généralisation de l'usage du béton armé, notamment pour les grands ensembles, contribuent à renforcer des sensations d'étouffement, sources d'inquiétudes :

> « *Il faut lutter contre les îlots de chaleur parce que ça, ça va être un vrai problème dans les années futures. Surtout dans les quartiers comme ça où c'est juste des barres d'immeubles.* […] *Je pense que ça va devenir insupportable.* » (Toulouse, Rangueil, Femme, 45-59 ans, employée)

Cette demande d'actions politiques émane principalement de catégories de population qui sont les premières affectées par les dynamiques urbaines de densification, étouffant dans des logements mal isolés, dans des environnements imperméabilisés. Elles n'ont en outre parfois pas les ressources (économiques, sociales) pour quitter des espaces confinés, des espaces centraux ou périphériques, et espérer respirer ailleurs, comme les plus aisé.es peuvent avoir des résidences secondaires d'été[145].

Enfin, la concentration des activités et l'accroissement du nombre d'habitant.es résultant des dynamiques récentes de densification génèrent, à terme, *une sensation collective de saturation,* également exacerbée l'été avec l'arrivée des touristes. Elle traduit cette saturation du corps et de l'esprit pris dans des rythmes urbains de vie en permanente accélération et le sentiment de vivre continuellement dans l'urgence[146]. L'afflux supplémentaire de touristes entraine une augmentation de la fréquentation des infrastructures, provoquant une congestion des axes de circulation et des réseaux de transports en commun. En outre, les quelques espaces de ressourcement et de respiration à l'intérieur des villes (plages, espaces publics ombragés, parcs, etc.) se trouvent suroccupés, et finissent par contribuer à une impression généralisée d'asphyxie :

> « *En été oui c'est pire en été, avec les touristes, et puis tout le monde va la plage. Donc oui ça fait plus de circulation au niveau du Prado donc oui, en été, c'est horrible.* » (Marseille, Château-Gomb, Homme, 15-29 ans, étudiant)

De manière générale, l'ensemble de ces sensations et expériences corporelles soulignent la dégradation de la qualité de l'air urbain, déjà fortement dégradé en temps « normal »[147]. Il

[145] https://reporterre.net/Condamnes-a-rester-dans-ce-trou-a-rat-la-canicule-assomme-les-quartiers-populaires

[146] Manola ANTONIOLI, Guillaume DREVON, Luc GWIAZDZINSKI, Vincent KAUFMANN et Luca PATTARONI, *Saturations : individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve*, Grenoble, France, Elya éditions, 2019.

[147] En raison des fumées industrielles, des gaz d'échappement et des poussières liés aux chantiers BTP, conséquences de la concentration des activités et des populations dans les grandes villes et leurs abords).

devient, l'été, encore plus irrespirable et dangereux avec l'augmentation des températures dans les densités urbaines et la concentration des particules d'ozone. La philosophe M. Macé, récemment, a souligné qu'« *une atmosphère irrespirable est en train de devenir notre milieu ordinaire* »[148]. Elle invite à prendre collectivement au sérieux de tels ressentis écologiques, en reconnaissant leur caractère profondément politique[149]. Les sensations décrites ici ne relèvent en rien de l'anecdote : elles rendent compte de l'émergence d'un « régime » sensitif propre aux centralités métropolitaines en surchauffe. Les ressentis de « fournaise » exprimés par les enquêté.es traduisent l'imbrication des effets du changement climatique, des dynamiques de densification urbaine et des rétroactions que ces dernières exercent, accélérant l'emballement climatique. À l'image d'une étuve, la température tend à s'y élever de manière continue, et les chaleurs se font toujours plus étouffantes.

1.2.2.2 Les émotions partagées des changements climatiques en ville

En plus des sensations, les chaleurs caniculaires impactent également la vie émotionnelle et affective. Ces chaleurs sont vécues comme des périodes qui s'annoncent éprouvantes et difficilement supportables, notamment lorsque les prévisions météorologiques demeurent incertaines sur la durée de l'épisode caniculaire. L'incertitude et l'imprévisibilité constituent des facteurs d'anxiété supplémentaires :

> *« Oui, c'est horrible parce qu'il fait très chaud la journée, il fait très chaud la nuit, donc tu peux pas dormir, donc t'es crevé. [...] Et les prévisions n'étaient pas si claires que ça* [sur la fin de l'épisode caniculaire]. *À la limite, si on te dit qu'il va faire chaud vendredi, et que samedi, il y a un orage, ça rafraichit. Tu tiens vendredi, et puis c'est bon. Mais quand on commence à te dire, attention, déjà mardi, il fait super chaud, mercredi, il fait super chaud, et vendredi ce sera terrible, et après, on ne sait pas [..]. Là, c'est dur à vivre. »* (Marseille, Noailles, Femme, 45-59 ans, profession intellectuelle supérieure)

Le témoignage de cette Marseillaise s'inscrit dans une tendance plus large : les impacts observés du changement climatique dans les cinq villes de l'enquête, en particulier l'intensification des chaleurs estivales, deviennent une source d'inquiétude et de nervosité. Plus des deux tiers des habitant.es rencontré.es se disaient être affectés émotionnellement par le changement climatique et ses effets environnementaux, ce qui ne concerne pas uniquement les

[148] Marielle MACE, *Respire*, Lagrasse, France, Verdier, 2023.
[149] *Ibid.*

plus jeunes enquêté.es de notre échantillon[150] ; cette préoccupation s'étend par ailleurs à toutes les catégories socio-professionnelles. La perspective de pénurie prolongée d'eau à cause des sécheresses répétées, l'avancée des déserts, la multiplication des catastrophes climatiques à toutes les échelles, de même que la poursuite indifférenciée du rejet des pollutions atmosphériques, etc., donnent lieu à de la tristesse devant l'ampleur des désastres et de la colère face à l'inaction collective, en passant par la nostalgie des saisons disparues. Ces émotions structurent de manière récurrente de nombreux entretiens :

> « *Il y a des jours passés, il faisait très, très chaud. Même le vent qui soufflait était chaud. Comme moi, c'était la première fois que j'ai assisté ça ici, j'ai beaucoup souffert. Ça m'a beaucoup inquiété. [...] Si ça devient très chaud, ça me panique* » (Nîmes, Pissevin, Homme, 30-44 ans, sans activité professionnelle)

> « *J'ai un jardin depuis sept ou huit ans et oui, je ne dois plus arroser mes oliviers* […]. *Ça, par contre, le manque d'eau, ça me fait terriblement peur »* (Marseille, La Cadière d'Azur, Homme, 45-59 ans, cadre)

La dimension émotionnelle du changement climatique constitue désormais un champ de recherche significatif pour la psychologie sociale et environnementale et apparaît de plus en plus discutée dans les instances internationales qui parlent d'« anxiété climatique », de « deuil écologique », de dépression verte, etc. Ces travaux visent à sensibiliser les décideurs politiques pour les inciter à conduire des mesures sanitaires adaptées pour répondre à ces enjeux croissants et encore mésestimés[151]. Les quelques récits de vie cités ici illustrent l'idée que le réchauffement climatique, affecte de manière plus durable, les corps et la vie psychique des personnes, craignant par anticipation les canicules annoncées sur leur environnement et sur eux-mêmes. L'expression des émotions partagées peut être interprétée comme une première réaction à une réalité qui atteint les personnes et les modifie intimement.

1.2.2.3 L'affectivité du changement climatique, creuset de critiques des dynamiques d'urbanisation amplificatrices

Les expériences vécues et les émotions associées apparaissent comme constitutives de formes de savoirs situés et incarnés. Il semblait particulièrement éclairant de constater que ces savoirs étaient le creuset de questionnements critiques sur les évolutions récentes, observées, des

[150] Marie CAILLAUD, Rémi LAUWERIER et Théo VERDIER, « Dans la tête des éco-anxieux. Une génération face au dérèglement climatique », *Fondation Jean-Jaurès*, URL complète en biblio.

[151] ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, « La santé mentale est une priorité pour agir face aux changements climatiques », *Organisation Mondiale de la Santé*, 3 juin 2022, URL complète en biblio.

transformations urbaines des dernières années. Dès lors, les politiques urbaines des villes étudiées semblent, aux dires d'enquêté.es, essentiellement orientées vers des logiques économiques d'attractivité et de rayonnement national, voire international, particulièrement au sein des métropoles comme Toulouse et Marseille[152]. Les métropoles cherchent à capter et accumuler de nouveaux capitaux en réorientant leur économie par rapport à l'époque fordiste. Le développement accéléré du secteur touristique ces dernières décennies dans les métropoles en est l'un des principaux moteurs. Les élu.es ont activement œuvré à la réalisation du tourisme sous forme de « city-trips » consistant à « visiter » une ville à un rythme effréné en voyant les incontournables en l'espace d'une journée ou de quelques jours[153] :

> *« Je me souviens des bagarres il y a 10 ans en arrière justement, parce que Monsieur Gaudin voulait sa part de biscuit à ce sujet, le tourisme, et il en train de réussir son coup, quoi ! C'est pas le tourisme. C'est le tourisme de masse, c'est-à-dire des millions de gens par trimestre. Et donc tout ça, ça marche avec une pollution évidente. »* (Marseille, La Plaine, Homme, 60-74 ans, cadre)

Ces politiques se matérialisent par la mise en œuvre de grands projets d'aménagement urbain de la part des municipalités métropolitaines agissant comme des marqueurs iconiques, au service d'un marketing territorial destiné aux investisseurs et aux promoteurs. Selon les habitant.es, ces orientations participeraient d'une mise en tourisme des villes et d'une gentrification des quartiers centraux, marquant la fin de ce qui faisait la couleur et la diversité des lieux et de leurs habitant.es :

> *« Ici, ça fait partie du projet Euroméditerranée* [il pointe les nouveaux immeubles de la résidence où il habite]*, jusqu'à la Joliette, tout ça, c'est le projet Euroméditerranée. Les bateaux de croisières, ils s'arrêtent ici. En fait, ils ne montrent que la vitrine de Marseille. C'est-à-dire toute la côte-là, jusqu'au Prado. Tout a été refait, je sais pas si t'as vu. La corniche a été refaite, tout a été refait, toute la côte ! »* (Marseille, La Cabucelle, Homme, 45-59 ans, commerçant)

Le tourisme affluant avec les paquebots de croisière a été particulièrement décrié dans les villes littorales de l'enquête comme Marseille. De manière générale, les habitant.es rencontré.es

[152] Cette dernière, désormais intégrée au périmètre métropolitain élargi sous l'entité « Aix-Marseille-Provence » illustre l'ampleur des ambitions territoriales, avec des effets écologiques notoires en raison du développement de l'urbanisation : entre 1988 et 2006, l'urbanisation a consommé 900 ha par an d'espaces agricoles et 360 ha par an d'espaces naturels. Source : http://www.grec-sud.fr/publications/le-cahier-ville/#art-199

[153] Sophie CZICH, « Vacances accélérées : rythmes et répercussions du city-trip », *Revue Sur-Mesure*, 22 avril 2021, URL complète en biblio.

pointent la priorité accordée aux projets visant l'attractivité économique plutôt que le développement de politiques locales de lutte contre le changement climatique, ou, *a minima*, d'adaptation à ses effets. À cet égard ont été identifiées des contradictions notables entre, d'une part, les engagements publics affichés par les décideurs politiques en faveur de la défense de l'environnement et, d'autre part, la poursuite continue d'objectifs économiques orientés vers la construction immobilière et l'aménagement urbain. Ces objectifs se traduisent par une urbanisation accrue, y compris dans les villes moyennes :

> *« Je trouve que l'urbanisation prend de plus en plus de place. Même dans des quartiers comme « Les Hauts de Narbonne » ils rasent la colline avec des entreprises très connues sur Narbonne.* […] *Ils détruisent les collines, les montagnes pour faire de plus en plus de logements. Partout, dès qu'il y a un terrain de libre, ils mettent des immeubles. Je trouve qu'à un moment donné, c'est paradoxal : on veut s'engager pour la nature et l'écologie et, en même temps, on détruit, on détruit, on détruit […] C'est le business. »* (Narbonne, Quai de Lorraine, Homme, 45-59 ans, employé)

À rebours des politiques de développement économique, une majorité d'habitant.es aspire plus directement, à l'amélioration et à l'agrandissement des réseaux de transports en commun et des possibilités de déplacement en mobilités douces, ceci afin de réduire les nuisances liées au trafic routier dans les villes comme la pollution aux particules fines, la détérioration de la qualité de l'air et l'exposition aux bruits. Il s'agirait également de libérer de l'espace urbain pour l'aménagement d'espaces verts, et ce afin de proposer des zones de respiration et d'aération en ville. Une douzaine de personnes interrogées ont néanmoins reconnu que des politiques environnementales ont pu être mises en place ces dernières années. Elles encouragent les autorités locales à poursuivre des évolutions jugées positivement :

> *« Je pense que ça, c'est déjà en place, avec tous les nouveaux écoquartiers qui se construisent, avec des commerces de quartier, avec des espaces verts, etc. Donc ça je trouve ça déjà super. Je pense qu'à terme ce serait bien de limiter au maximum les voitures en fait. Parce que Montpellier c'est vrai que c'est une ville qui est super bien desservie niveau tramway, et je pense qu'on peut encore mettre l'accent là-dessus. »* (Montpellier, Rives du Lez, Femme, 15-29 ans, étudiante)

Toutefois, quelques autres enquêté.es, les politiques environnementales conduites par les gouvernements municipaux urbains resteraient de façade[154] : elles peinent à contrebalancer les

[154] Jérôme Boissonade, *La ville durable controversée (introduction)*, Petra, 2015, URL complète en biblio.

disparités socio-spatiales existantes, alimentant, au contraire, la gentrification déjà évoquée. Ce processus induit une sélectivité sociale des populations, ce qui, en définitive, compromet une véritable amélioration du bien-être des habitant.es vivants déjà là. À partir des expériences vécues des changements climatiques dans leur environnement urbain densifié, les personnes interrogées démontraient une certaine lucidité quant aux responsabilités économiques et urbaines des villes dans l'accélération du changement climatique, sans toutefois les envisager spontanément comme des échelons prioritaires d'action pour infléchir les trajectoires d'emballement climatique engagées.

1.2.3 Une affectivité confrontée à l'agir politique… et à ses limites

Cette section politique porte sur les politiques environnementales mises en place nationalement et la recherche de capacitations habitantes par divers modes d'engagements écologiques.

1.2.3.1. Des doutes sur le volontarisme des acteurs politiques à agir face aux dérèglements climatiques

En raison des enjeux planétaires que représente le changement climatique pour les personnes enquêtées, les villes, et singulièrement les métropoles, ne sont pas citées comme des échelons prioritaires d'action. La transition écologique exigerait, avant tout, pour les personnes interrogées, une prise en main de la part des Etats, des gouvernements et des partis politiques, à toutes les échelles – mondiale, nationale puis municipale. La moitié des habitant.es (sur 113 répondant.es) désigne les acteurs politiques nationaux comme les principaux responsables à mobiliser en priorité pour agir et limiter les effets du changement climatique. Dans le contexte d'urgence climatique, l'écologie devrait davantage être intégrée à l'agenda de celles et ceux qui gouvernent, en vertu des pouvoirs décisionnaires inhérents à leurs fonctions, ce qui met en évidence l'attente forte à l'égard des représentants nationaux en matière d'action.

Cependant, une fraction significative des enquêté.es souligne l'impuissance de celles et ceux qui gouvernent à faire face à ces enjeux. Le manque de réactivité politique est interprété comme le résultat d'un dépassement des acteurs politiques devant l'ampleur des problèmes à considérer ; leur impuissance serait masquée derrière des discours de maîtrise.

> *« Les politiques ne font qu'accompagner, ils sont impuissants à l'extrême aujourd'hui. Ils accompagnent juste un mouvement qui les dépasse. Ils sont infoutus de réfléchir différemment à l'économie, à la création de la valeur, à la mesure de la richesse. C'est catastrophique. »* (Marseille, Noailles, Femme, 45-59 ans, profession intellectuelle supérieure)

Ainsi, comme au niveau municipal, l'écologie se résumerait à quelques engagements de façade, souvent peu suivis d'actions ou peu efficaces : les engagements pris seraient peu signifiants, considérés comme des demi-mesures voire allant à contre-courant de l'opinion. Ils révèleraient une faible volonté de changement voire une inertie recherchée :

> *« On nous fait croire, « écologie ! écologie ! », mais les plus grands conseillers de Macron et ses amis, ce sont des conseillers en communication pour les grandes entreprises de plastique en barre, à Oman ou au Qatar, avec le pétrole. Ce sont des lobbys, les industries. »* (Nîmes, Gambetta, Homme, 30-44 ans, profession intermédiaire)

> *« Ça fait des années qu'on entend dire que ça va pas et que c'est l'urgence. Mais l'urgence se rapproche jusqu'à devenir… irréversible. Et on ne fait rien. Et pour ça, je pense aux gens d'en haut.* […] *y'a des mesures qui sont prises qui paraissent carrément à l'opposé… On parle du glyphosate, ça fait des années qu'on essaye de lutter contre et comme par hasard, c'est toujours pas réellement interdit. »* (Montpellier, Figuerolles, Femme, 15-29 ans, étudiante)

Le changement climatique est très largement perçu comme un problème systémique, nécessitant une approche globale. Toutefois, selon les enquêté.es, l'argent, l'économie et les lobbies financiers exerceraient une forte domination dans les décisions politiques nationales, engendrant une inaction des détenteurs officiels du pouvoir. Ceux-ci privilégieraient davantage la préservation des conditions de compétitivité et de croissance – en conformité au rôle d'un État néolibéral – plutôt qu'agir en faveur d'une régulation effective de l'économie au profit de la transition écologique. Dans cette perspective, l'État, le gouvernement et les grandes entreprises agiraient alors de concert, poursuivant des intérêts convergents :

> *« Les grandes firmes industrielles qui cherchent à tirer des bénéfices de la production des ressources sans souci pour les écosystèmes.* […] *Tu vois. Le problème, c'est certainement le capitalisme. Le fait de vouloir faire du profit à tout prix, et pas simplement le fait de nourrir, ou de répondre aux besoins des hommes, mais plus de faire de l'argent »* (Marseille, Noailles, Femme, 30-44 ans, cadre)

À cet égard, le terme « écologie » se voit teinté négativement pour une minorité des enquêté.es lorsqu'il est mobilisé par les décideurs politiques. L'écologie a pu être décrite comme dévoyée pour se plier aux logiques des marchés financiers, à la recherche de nouvelles

marges de profit et de croissance, à travers des projets dits verts ou de *greenwashing*[155], induisant des formes de neutralisation de la dimension intrinsèquement politique de l'écologie. Le terme résonnerait désormais comme un discours banalisé, parmi ces termes devenus « *à la mode* » (Toulouse, Rangueil, Femme, 60-74 ans, retraitée). Vidée de son contenu transformateur, l'écologie, sous l'angle politique du moins, embrasserait des desseins capitalistes, d'où la suspicion, voire la défiance, chez certain.es :

> *« C'est beaucoup de récupération, beaucoup de bien-pensance. C'est mon avis tranché. Pour moi, le seul vrai moyen de faire quelque chose, c'est de tout arrêter ! »* (Marseille, La Plage, Homme, 15-29 ans, sans activité professionnelle).

Mettre en évidence l'inaction des pouvoirs politiques et la responsabilité des acteurs économiques dans les crises éprouvées souligne la méfiance des personnes interrogées à l'égard des discours individuels culpabilisants encourageant à l'adoption de nouveaux comportements vertueux pour des consommations et des modes de vie plus durables[156].

1.2.3.2. La recherche d'engagements écologiques pour tenter de dépasser le sentiment d'impuissance

Près de six enquêté.es sur dix se déclaraient engagé.es en faveur de l'écologie. Cet engagement était principalement considéré à travers les pratiques « écocitoyennes » comme une des formes d'action par l'ordinaire où les répondant.es ressentent avoir un impact (réduction des consommations énergétiques, tri des déchets, achats d'occasion, consommation alimentaire saisonnière, etc.). De tels éco-gestes assureraient une cohérence entre les convictions personnelles et le mode de vie adoptée ce qui serait nécessaire pour renouer avec un sentiment de prise sur son vécu. Dans ce registre, l'adoption collective de tels comportements, si chacun.e y contribuait, pourrait, peut-être, atténuer les causes humaines dans les bouleversements écologiques engagés. Une recherche d'autolimitation dans les besoins et les consommations est encouragée[157]. Chacun.e serait ainsi en mesure d'agir selon ses capacités et ses moyens, dans l'objectif de faire nombre afin de peser dans l'inversion de la trajectoire engagée.

Une fraction des enquêté.es critique toutefois la portée très limitée des « éco-gestes » : dans leur normativité, ils ne prendraient pas suffisamment en compte les disparités socio-

---

[155] Aurélien BERLAN, Guillaume CARBOU et Laure TEULIERES, *Greenwashing : manuel pour dépolluer le débat public*, Paris, France, Points, 2023.

[156] Michelle DOBRE et Salvador JUAN (dir.), *Consommer autrement : la réforme écologique des modes de vie*, Paris, France, L'Harmattan, 2009.

[157] André GORZ, *Métamorphoses du travail, quête du sens: critique de la raison économique*, Paris, France, Galilée, 1988.

économiques[158]. Elles et ils relativisent les responsabilités portées sur les modes de vie individuels face aux enjeux systémiques que posent le réchauffement climatique et la dégradation des écosystèmes. Ces modes de vie seraient même largement façonnés, pour 8% des enquêté.es, par les pratiques consuméristes induites par les milieux économiques, d'où la nécessité d'agir politiquement, en priorité, pour les encadrer et limiter leur puissance d'influence. Des modes collectifs d'engagement (associatif et plus marginalement, politique) sont recherchés pour une vingtaine de répondant.es. Des marches et grèves pour le climat avaient alors lieu en France[159] et inspiraient les plus jeunes enquêté.es comme modes d'action collectifs nécessaires… à défaut d'actions plus efficaces.

Toutefois, la surdité relevée des gouvernements face aux mouvements sociaux des dernières années, comme lors du mouvement des Gilets Jaunes ou les marches pour le climat, sans répercussions concrètes sur les orientations politiques[160], ne faisant que renforcer un sentiment collectif d'impuissance et de désillusion, mêlé à la défiance à l'égard des institutions politiques. Ce contexte contribue alors à faire prévaloir un sentiment de confusion quant aux actions qui pourraient être individuellement et collectivement menées, en mettant en évidence les limites identifiées de toute part. Ainsi, l'indécision sur les moyens d'action et les engagements utiles révèleraient surtout le sentiment d'être collectivement dépossédé.e de levier direct pour agir dans le sens d'une réduction d'une empreinte écologique de nos sociétés.

Contre les formes institutionnelles de l'écologie, une vingtaine d'habitant.es décèle plutôt dans l'écologie une possibilité de renouveler les manières de vivre, et ce dans le respect des limites des milieux habités. Ils y puisent d'autres valeurs pour guider les relations humaines, comme l'entraide, et avec les autres êtres vivants, et donc de manière de faire politique. Nous avions alors qualifié cette écologie d'« existentielle » pour la distinguer de celle portée par les institutions. Des engagements par l'art ou par l'action directe éloignés des formes « classiques » d'actions (pétitions, manifestations, etc.) ont incarné cette écologie : quelques espaces communs de proximité étaient par exemple réoccupés (« observatoire de la menthe » à Marseille).

[158] Matthieu ADAM, « L'injonction aux comportements « durables », nouveau motif de production d'indésirabilité », *Géographie et cultures*, 31 octobre 2016, n° 98, pp. 89-112, doi:10.4000/gc.4497.
[159] Rémi BARROUX et Audrey GARRIC, « « Et un, et deux, et trois degrés » : une vague verte déferle en France pour le climat et la justice sociale », 16 mars 2019, URL complète en biblio.
[160] Même les mesures que le pouvoir étatique a mis en place, comme les cahiers de doléances ou les propositions de la convention citoyenne pour le climat ne se sont pas avérés initiatrices de changements profonds.

> *« Pour moi aujourd'hui, le temps est sclérosé. Il y a une vraie notion qui a été perdue du temps naturel des choses... […] On s'est petit à petit désapproprié sa ville, sa rue parce que ce n'est plus là qu'on vit. On vit dans son appart' et dans son travail, mais plus tellement dans sa ville. Par l'accélération des moyens de déplacement et de communication, on ne vit plus le lieu qu'on habite réellement, autour de soi. […] De faire de la micropolitique, de travailler avec la proximité. Pour moi, c'est ça ma démarche écologique en réalité. »* (Marseille, Noailles, Homme, 30-44 ans, sans activité professionnelle)

Les « *vies liquides* » de la modernité urbaine, dans le mouvement incessant de vie « hors sol » seraient en cause[161]. Pour retrouver une forme de présence dans les sociabilités et d'engagement dans le temps avec les lieux habités, les rythmes de vie et de présence seraient à réinterroger. Toutefois, hormis quelques initiatives autonomes investissant l'espace public proche, les villes, en particulier les plus grandes, paraissent en définitive offrir peu de leviers d'action permettant de réellement surmonter le sentiment partagé d'impuissance.

En définitive, cette enquête collective a mis en évidence que les changements climatiques, et en particulier les canicules, étaient largement reconnus et admis : ils étaient localement vécus, ressentis et même incarnés dans les corps et la vie psychique (émotions et affects produits). Un nouveau régime sensitif commun aux dérèglements climatiques dans les environnements urbains changeants du sud de la France est apparu avec évidence : sensations de suffocation et d'étouffement, sentiment d'impuissance. Ainsi, les corps et les esprits en souffrance, apparaissent comme des opérateurs socio-cognitifs de questionnements et de réflexivité sur les orientations politiques et urbaines sur les cadres de vie d'aujourd'hui et leurs conséquences écologiques à long terme. Bien que de plus en plus partagés et diversement exprimés, ces ressentis et discours, restant fort peu considérés par les pouvoirs publics, devraient, à cet aune, être reconsidérés et politisés. Or, cette affectivité révèle un mécontentement partagé face à des cadres de vie métropolitains devenus hostiles, interpellant l'invivabilité grandissante des fournaises urbaines.

Cette enquête avait fait l'objet de deux restitutions publiques, à Marseille et à Montpellier, mais elles avaient peu rassemblé de répondant.es à l'enquête, ce qui n'avait pas donné lieu à une discussion des résultats avec ces personnes. Toutefois, l'approche adoptée au cours de cette

[161] Zygmunt BAUMAN, *La vie liquide*, Christophe ROSSON (trad.), Paris, France, Pluriel, 2013.

recherche a rencontré un écho auprès des praticien.nes du GREC-Sud[162] qui a produit un cahier spécial en 2024 qui porte sur les perceptions et représentations du changement climatique, auquel nous avons contribué[163]. Nous avons, plus largement, entrepris un travail de communication pour diffuser ces résultats[164] et les discuter scientifiquement[165] au sein du monde universitaire. Par ailleurs, il est intéressant de relever qu'à ce jour plusieurs doctorats se penchent sur la nécessité de questionner les vécus et représentations ordinaires pour questionner les politiques publiques d'adaptations. M. Allagnat, en géographie, s'intéresse aux écarts entre les discours des politiques métropolitains sur les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs et les réalités socio-environnementales d'habitant.es de quartiers populaires, renforçant des inégalités socio-spatiales déjà patentes[166]. H. Montero, en anthropologie, interroge les vécus ordinaires de surchauffe dans des quartiers métropolitains, en mobilisant des approches immersives et sensibles originales[167]. En définitive, cette actualité récente confirme l'intérêt scientifique de poursuivre une recherche portant sur l'affectivité des mutations métropolitaines et de leurs conséquences écologiques pour aborder des réflexions peu menées jusque-là.

1.3 Une contribution à l'enquête déterminante pour la suite de ma recherche doctorale

Cette troisième partie explique dans quelles mesures cette enquête collective a constitué une pierre angulaire, tant théorique qu'empirique, de ma propre réflexion doctorale. Ses résultats invitent à prolonger l'analyse sur le devenir écologique et climatique des densités métropolitaines. C'est dans cette perspective que j'approfondis certaines pistes de réflexion ouvertes par l'enquête, en commençant, premièrement, par l'actualiser au regard de la multiplication des projets et plans d'adaptation des villes investiguées annoncées ces dernières années, ce qui pourrait répondre aux attentes qu'avaient des enquêté.es (1.3.1). À l'image de ce qui se fait dans la plupart des grandes villes, ces mesures d'adaptation ne remettent nullement en cause le dogme de l'attractivité, ce qui se traduit par une intensification des concentrations,

---

[162] Les GREC, pour Groupements Régionaux d'Experts sur le Climat locaux, complémentaire au GIEC, se développent pour prendre en compte les spécificités régionales du changement climatique et répondre aux besoins des décideurs locaux.

[163] GREC-SUD, *Les sociétés face au bouleversements climatiques. Penser ces changements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur* [Rapport], Association pour l'innovation et la recherche au service du climat (AIR Climat), Les cahiers du GREC-SUD, 2024, URL complète en biblio.

[164] Fabian Leveque, Karl Berthelot, Mathilde Girault et Guillaume Faburel, « Dans le Sud de la France, des canicules de plus en plus mal vécues », *op. cit.*

[165] Fabian Leveque et Karl Berthelot, « Investigating the "Climate Subjectivation" in Urban Furnaces Sensitive Experiences of Climate Change in French Cities and Reconsidered Ecological Commitment », *in* Masson D (dir.), *Proceedings of the 4th International Congress on Ambiances, Alloaesthesia: Senses, Inventions, Worlds*, e-conference, France, Réseau International Ambiances, 2020, n° 2, doi:10.48537/hal-03220353.

[166] Malou Allagnat, *Habiter la périphérie urbaine en périodes de fortes chaleurs : les vécus habitants, leurs dilemmes et les inégalités socio-spatiales amplifiées*, Nantes Université, 2022, URL complète en biblio.

[167] Hugo Montero, *Marcher la ville en surchauffe : donner à voir les pratiques habitantes redessinées par la chaleur et les enjeux sociétaux en cours*, Vaulx-en-Velin, École nationale des travaux publics de l'État, 2024, URL complète en biblio.

annonciatrice de ressentis de fournaises toujours plus accentués (1.3.2). À cet égard, je reviens alors sur les aspirations au départ d'habitant.es au moment de l'enquête qui souhaitaient échapper aux devenirs climatiques des métropoles (1.3.3). En réponse, j'explore la question de la taille de la ville qui semblait, dans l'enquête, exercer une influence sur les vécus et ressentis du changement climatique (1.3.4). Enfin, ce travail n'aurait été possible sans un questionnement sur l'affectivité à partir d'une méthode qualitative : il se révèle prometteur pour éclairer les mutations urbaines et les effets subjectifs qu'elles induisent sur les corps et les esprits, paradoxalement, de plus en plus passés sous silence (1.3.5).

1.3.1 L'adaptation des métropoles méridionales pour faire face au « défi » climatique

Les villes concentrant une part grandissante de l'humanité puisqu'à l'échelle mondiale, 7 personnes sur 10 vivraient en ville en 2050[168]. C'est précisément parce qu'elles continuent à vouloir concentrer les populations qu'elles apparaissent comme faisant partie de la solution. Partout, elles annoncent prendre des mesures pour adapter les territoires aux nombreux effets auxquels elles sont exposées comme dans le Sud de la France, où les villes investiguées, ces dernières années, ont multiplié plans et projets d'adaptation très comparables, quelle que soit l'échelle de la ville, en agissant principalement sur les leviers de l'aménagement et de l'urbanisme.

Les mesures mises en place passent généralement par l'introduction de nature en ville[169], avec le développement de projets de végétalisation et de renaturation, de continuités écologiques, à travers les trames vertes et bleues, pour rafraichir les espaces urbains, capter les émissions de gaz à effet de serre et avoir des effets sanitaires sur les individus. Dans une conception très fonctionnaliste et utilitariste du vivant, la végétalisation aurait ainsi plusieurs intérêts : réduction de la température de l'air en ville, par l'ombrage et l'évapotranspiration produite par les arbres, infiltration des eaux pluviales, production de « réservoirs » de biodiversité (pour les « services écosystémiques » qu'apporte la nature aux citadin.es). Pour aménager la végétalisation des espaces, des actions de désimperméabilisation des sols sont entreprises, comme à Toulouse, dans plusieurs quartiers prioritaires de la ville ou dans les cours d'école[170].

---

[168] Timothy R. OKE, Gerald MILLS, Andreas CHRISTEN et James A. VOOGT, *Urban Climates*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, doi:10.1017/9781139016476.

[169] Lise BOURDEAU-LEPAGE, « De l'intérêt pour la nature en ville : Cadre de vie, santé et aménagement urbain », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2019, nº 5, pp. 893-911, doi:10.3917/reru.195.0893.

[170] Matthieu COMBE, « Toulouse se rafraîchit pour contrer le réchauffement climatique », *Techniques de l'Ingénieur*, URL complète en biblio.

Les abords des fleuves sont également réaménagés, débitumés et renaturés comme pour l'Huveaune à Marseille ou le long du Lez à Montpellier avec le quartier de Port Marianne et son vaste parc urbain pour aménager espaces de promenade et de consommation. Parallèlement, des ouvrages sont construits pour prévenir les inondations, comme à Nîmes, à travers le projet évocateur « Noé », qui consiste, à coup de tunneliers, à agrandir les réseaux d'écoulement des eaux fluviales sous la ville et ainsi empêcher l'inondation de quartiers densifiés en surface[171].

De manière générale, les revêtements des espaces publics sont changés pour qu'ils emmagasinent moins la chaleur comme les façades et les toits des bâtiments qui sont végétalisés ou repeints en blanc avec la pratique du « cool roofing »[172]. L'été, les rues se couvrent un peu partout d'ombrières et des fontaines sont installées dans les espaces publics (Toulouse), ou des miroirs d'eau (Montpellier), le tout devant produire des « îlots de fraicheurs urbains ». De même, des jardins collectifs (partagés ou familiaux), sont également créés comme à Marseille, ce qui répondrait en outre à des enjeux de justice alimentaire.

Les « solutions fondées sur la nature »[173], qui visent à compter sur les services d'écosystèmes restaurés par l'homme pour accompagner les mesures d'adaptation, à l'image de l'implantation de « micro-forêts » urbaines (qui consiste à planter de manière extrêmement dense des arbres pour les mettre en compétition et stimuler leur croissance), commencent, ces dernières années, à se répandre dans les villes, avec une nette tendance à la surenchère arithmétique dans les opérations de plantations[174]. Montpellier prévoit la plantation de 50 000 arbres quand Toulouse en annonce le double. Labellisée « Climate Neutral et Smart Cities », Marseille annonce, en 2023, en planter 300 000 à horizon 2029, pour une ville plus « verte ». Même les villes moyennes dupliquent cette recette puisque Narbonne prévoit, à travers son « Plan Canopée », l'implantation de 10 000 arbres et arbustes supplémentaires pour 2030, « *pour une ville plus belle et plus saine* »[175]. Or, quand 56 à 65 % des espèces végétales mondiales sont déjà menacées par l'augmentation des températures ou la diminution du cumul des pluies – chiffre qui pourrait s'établir à 71 % d'ici 2050 pour le seul cas de la France – comment espérer

[171] https://noe.gard.fr/toute-lactualite/nouveaux-programme-de-formation-sur-la-prevention-des-inondations-1-4.html

[172] Federico Rossi, Franco Cotana, Andrea Nicolini, Surabi Menon, Mirko Filipponi et Arthur Rosenfeld, « Cool roofs as a strategy to tackle global warming: economical and technical opportunities », *Advances in Building Energy Research*, 1 octobre 2013, vol. 7, nº 2, pp. 254-268, doi:10.1080/17512549.2013.865555.

[173] Haozhi Pan, Jessica Page, Rui Shi, Cong Cong, Zipan Cai, Stephan Barthel, Patrik Thollander, Johan Colding et Zahra Kalantari, « Contribution of prioritized urban nature-based solutions allocation to carbon neutrality », *Nature Climate Change*, août 2023, vol. 13, nº 8, pp. 862-870, doi:10.1038/s41558-023-01737-x.

[174] Hugo Rochard, « « Plantons des micro-forêts urbaines » : nouveau récit d'action publique et coproduction citoyenne d'une solution fondée sur la nature à Paris », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 22 décembre 2023, Vol. 14, n°3, doi:10.4000/developpementdurable.23444.

[175] https://www.narbonne.fr/sites/default/files/narbonnevous_60_bd.pdf

maintenir ces forêts urbaines faites de frênes, chênes, peupliers, tilleuls, platanes et pins dont le stress hydrique sera augmenté[176] ? Ces solutions reproduisent et instrumentalise le vivant dans une logique d'ingénierie et techniciste (indicateur de service écosystémique, coefficients d'ombrage, etc.), ce qui questionne sur la conception du « vivant » à qui les villes veulent désormais faire place[177], quand la végétalisation ne contribue pas directement à la constitution de la ville néolibérale[178].

Sur le volet de l'atténuation, les municipalités annoncent vouloir produire et consommer des énergies renouvelables en équipant les toitures des bâtiments publics de panneaux solaires photovoltaïques comme à Montpellier ou à Narbonne, le développement de parcs éoliens offshore comme à Marseille, l'extension de réseaux de chaleur et de froid urbains à Toulouse, tout ceci afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et viser la neutralité carbone. En la matière, Montpellier présente l'ambition de ne plus émettre de CO2 en 2050, en développant notamment des « mobilités multimodales décarbonées »[179] (tram, vélo, marche, etc.), tout comme la métropole Aix-Marseille-Provence. Toulouse Métropole qui s'annonce « Métropole Eco-responsable » veut engager la rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements privés à travers une « maison de l'énergie ». Enfin, la flotte des bus urbains de Nîmes devrait être intégralement électrifiée.

L'ensemble des mesures présentées ici, bien qu'annoncées et engagées dans les villes enquêtées, sont très largement répandues dans la plupart des métropoles et villes françaises, et même dans la plupart des pays occidentaux, en particulier des villes-mondes dont elles s'inspirent. Sur le principe, si nombre de ces intentions peuvent être louables, vont-elles significativement œuvrer à réduire l'augmentation des températures et à lutter contre l'intensification des canicules en ville ? Surtout, quand on parle de l'adaptation des villes, il s'agit d'ajuster des siècles d'aménagement urbain et de construction de logements, d'infrastructures, d'équipements, de réseaux, etc. La tâche à engager paraît alors titanesque, matériellement et économiquement, sans oublier son impact écologique puisqu'il convient bien

[176] Manuel Esperon-Rodriguez, Mark G. Tjoelker, Jonathan Lenoir, John B. Baumgartner, Linda J. Beaumont, David A. Nipperess, Sally A. Power, Benoît Richard, Paul D. Rymer et Rachael V. Gallagher, « Climate change increases global risk to urban forests », *Nature Climate Change*, octobre 2022, vol. 12, nº 10, pp. 950-955, doi:10.1038/s41558-022-01465-8.

[177] Marion Ernwein et Claire Tollis, « Produire la ville vivante : le travail des citadins et des non-humains », *L'Information géographique*, 11 octobre 2017, vol. 81, nº 3, pp. 13-31, doi:10.3917/lig.813.0013.

[178] Marion Ernwein, *Jardiner la ville néolibérale : la fabrique urbaine de la nature*, Université de Genève, 2015, doi:10.13097/archive-ouverte/unige:55818.

[179] https://actu.fr/occitanie/montpellier_34172/montpellier-plan-climat-metropole-veut-neutralite-carbone-2050_28809711.html

de puiser et transformer, à un moment donné, quelque part les ressources pour assurer l'adaptation des villes.

On trouve par ailleurs dans les argumentaires officiels, l'idée que ces mesures amélioreraient le « confort thermique » des habitant.es, ce qui serait le signe que les sensations physiologiques seraient en passe d'être prises en compte. Quand les températures de ces villes pourront encore augmenter de 4 à 5 degrés[180], assureront-elles véritablement des conditions de vie « confortables » aux dizaines voire centaines de milliers d'habitant.es que ces villes cherchent encore à concentrer ? Rappelons qu'environ 20 000 personnes ont succombé aux canicules dans près de 850 villes européennes entre 2000 et 2019[181]. On sait également qu'aujourd'hui 30 % de la population mondiale est déjà exposée à des vagues de chaleur mortelles et ce chiffre pourrait s'établir à 75% à horizon 2100[182].

Plus fondamentalement, de telles mesures n'interrogent pas les véritables raisons sous-jacentes en cause du rôle des villes dans l'emballement climatique et l'érosion de la biodiversité : la quête incessante de concentration urbaine (et de son corollaire l'expansion) et la poursuite de politiques de croissance économique.

1.3.2 Des mesures d'adaptation et plus largement de transition qui ne remettent pas en cause les recherches de concentration à l'origine des sensations de « fournaises »

En plus d'agglomérer les populations, les villes génèrent des parts importantes du produit intérieur brut des pays (pour les Nations unies, les villes représentent 80% du PIB mondial)[183].

---

[180] A Marseille, en prenant en compte le scénario le plus pessimiste du GIEC (RCP 8,5), le climat pourrait être comparable au sud de l'Italie voire le nord de la Tunisie, d'ici 2050, soit dans vingt-cinq ans. Toulouse aurait un climat qui se rapprocherait de la région du Péloponnèse en Grèce.

[181] Pierre Masselot, Malcolm Mistry, Jacopo Vanoli, Rochelle Schneider, Tamara Iungman, David Garcia-Leon, Juan-Carlos Ciscar, Luc Feyen, Hans Orru, Aleš Urban, Susanne Breitner, Veronika Huber, Alexandra Schneider, Evangelia Samoli, Massimo Stafoggia, Francesca de'Donato, Shilpa Rao, Ben Armstrong, Mark Nieuwenhuijsen, Ana Maria Vicedo-Cabrera, Antonio Gasparrini, Souzana Achilleos, Jan Kyselý, Ene Indermitte, Jouni J. K. Jaakkola, Niilo Ryti, Mathilde Pascal, Klea Katsouyanni, Antonis Analitis, Patrick Goodman, Ariana Zeka, Paola Michelozzi, Danny Houthuijs, Caroline Ameling, Shilpa Rao, Susana das Neves Pereira da Silva, Joana Madureira, Iulian-Horia Holobaca, Aurelio Tobias, Carmen Íñiguez, Bertil Forsberg, Christofer Åström, Martina S. Ragettli, Antonis Analitis, Klea Katsouyanni, First name Surname, Sofia Zafeiratou, Liliana Vazquez Fernandez, Ana Monteiro, Masna Rai, Siqi Zhang et Kristin Aunan, « Excess mortality attributed to heat and cold: a health impact assessment study in 854 cities in Europe », *The Lancet Planetary Health*, 1 avril 2023, vol. 7, nº 4, pp. e271-e281, doi:10.1016/S2542-5196(23)00023-2.

[182] Camilo Mora, Bénédicte Dousset, Iain R. Caldwell, Farrah E. Powell, Rollan C. Geronimo, Coral R. Bielecki, Chelsie W. W. Counsell, Bonnie S. Dietrich, Emily T. Johnston, Leo V. Louis, Matthew P. Lucas, Marie M. McKenzie, Alessandra G. Shea, Han Tseng, Thomas W. Giambelluca, Lisa R. Leon, Ed Hawkins et Clay Trauernicht, « Global risk of deadly heat », *Nature Climate Change*, juillet 2017, vol. 7, nº 7, pp. 501-506, doi:10.1038/nclimate3322.

[183] https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/les-villes-ont-un-role-crucial-jouer-dans-la-lutte-contre-le-changement-climatique

Entre 2000 et 2016, 81% de la croissance du PIB français était concentré dans 15 métropoles[184]. Avec la métropolisation, elles sont devenues les moteurs économiques des pays et les principaux lieux de création de richesse. Il y aurait ainsi des intérêts économiques à protéger et à maintenir dans les périmètres urbains, d'où l'urgence à adapter les villes aux effets du climat actuel et à venir.

Mais sur le plan matériel, à l'époque moderne, et encore moins depuis leur bétonnisation accélérée depuis les années d'après-guerre, les villes ne sont pas développées dans une préoccupation de leur climat local ou suivant des pratiques bioclimatiques. Même si quelques-unes de ces techniques sont redécouvertes pour quelques bâtiments, l'approche privilégiée pour adapter les villes, en plus de la végétalisation, est techniciste voire techno-solutionniste[185]. Il s'agit en effet de compter principalement sur des innovations techniques (transition énergétique, rénovation thermique, électrification des usages, etc.) pour réduire leurs émissions et permettre leur adaptation. En premier lieu, nous venons de le voir, les villes étudiées cherchent à se déprendre des ressources fossiles en ayant recours à d'autres énergies (solaire, éolien, biomasse, etc.). Or, pour satisfaire l'essentiel des consommations énergétiques urbaines, il convient de disposer de grandes surfaces et les arrière-pays de l'aire métropolitaine, voire au-delà, sont mobilisés. Ce sont en effet généralement sur les terres en périphérie déjà artificialisées (ombrières solaires sur les parkings) ou non (centrales agrivoltaïques et méga-méthaniseurs dans les champs, ou au large, avec les « fermes » éoliennes marines[186]) que sont installées ces installations par des grands groupes de l'énergie. Ces installations industrielles et privées qui occupent souvent des centaines d'hectares de terres invisibilisent en outre les consommations énergétiques dont elles ont elles-mêmes besoin localement pour être alimentées ainsi que les infrastructures qu'elles génèrent (transformateurs, lignes à haute tension)[187]. Autre exemple parlant : l'eau. Les métropoles doivent étendre leur zone de captage pour les alimenter,

[184] https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2022/10/TSP_SRT_Cahiers_METROPOLES_WEB.pdf

[185] Jean HAËNTJENS, « Chapitre 4. L'approche techno-solutionniste : le salut par les innovations techniques ? », *Doc' en poche*, 2023, pp. 43-59.

[186] A titre d'exemple, deux grands parcs et des possibles extensions verront le jour dans les années à venir sur les côtes méditerranéennes : ces parcs commerciaux produiront jusqu'à 1,5 GW d'électricité pour 3 millions de personnes, soit les populations des métropoles marseillaise, toulousaine et de l'agglomération narbonnaise réunies. 5 000 tonnes de béton sont habituellement nécessaires pour maintenir une éolienne sur place. Même les parcs flottants impliquent de relier les éoliennes au fond marin par des câbles plantés dans les fonds marins, sans compter les câbles de raccordement enterrés jusqu'aux zones de raccordement sur terre.

[187] Il faut de l'eau et des surfaces agricoles exclusivement dédiées aux intrants pour faire fonctionner un méthaniseur, il faut aménager de nouvelles infrastructures pour acheminer les camions de transport, etc.

généralement sur des territoires éloignés, au risque de nouveaux conflits d'usage[188]. Les communes périphériques où se trouvent ces installations ont le sentiment d'être colonisées en devant « sacrifier » leur environnement de vie pour desservir énergétiquement les centralités urbaines et assurer leur adaptation[189]. Ces installations gigantesques perturbent en outre grandement la vie de mammifères marins ou les animaux d'élevage se trouvant à proximité[190]. L'ensemble de ces projets font partie des « hectares fantômes » mentionnés dans l'introduction générale, pris sur les campagnes environnantes, rarement comptabilisés dans l'impact environnemental des villes (extractivisme des matériaux, fabrication des composants, infrastructures et transport pour les produire, etc.).

Le recours massif à la technique et aux technologies, dans le sentiment d'urgence qui l'accompagne, ne permet pas de faire advenir des débats critiques sur les modes de vie urbains qui se généralisent, toujours plus connectés et consommateurs. Ce sont pourtant ces derniers qui impliquent l'augmentation continue des besoins énergétiques. Si la « sobriété » est la norme dans la conduite des comportements, avec souvent quelques contre-performances[191], elle ne remet pas en question l'empreinte écologique qu'elle génère (les hectares fantômes artificialisés, exploités), et celles qu'elle poursuit (les déchets radioactifs du nucléaire). La numérisation de nos quotidiens implique, au moins, des infrastructures telles que les data centers et les réseaux de câbles sous-marins intercontinentaux[192] : cette industrie dépasse désormais les émissions du transport aérien[193]. En réalité, aucune nouvelle source d'énergie ou innovation technique ne se substitue pleinement à la précédente si bien que les énergies fossiles resteront employées dans la production des marchandises et la consommation énergétique[194].

Plus fondamentalement, les objectifs de densification et de concentration urbaine, restent largement peu débattus au regard de leurs impacts climatiques et écologiques. Un nœud gordien émerge pourtant à la lumière des politiques récentes : avec la loi « zéro artificialisation nette »

---

188 « Les impensés de la ville bas-carbone. 10 défis à venir. », *La Fabrique de la Cité*, 27 septembre 2024, URL complète en biblio.

189 C'est notamment le cas des environs de Narbonne et de l'usine de traitement de l'uranium, conséquence indiscutée du choix français pour l'énergie nucléaire depuis des décennies.

190 Loïc Santiago, Thomas Delbarre et L'Empaille, « "L'agrivoltaïsme", qu'en pensent les animaux ? », *Silence*, 2024, vol. 536, nº 10, pp. 32-33, doi:10.3917/sile.536.0032.

191 Marie-Christine Zelem, « Les effets pervers de la sobriété énergétique », *Revue des sciences sociales*, 13 septembre 2016, nº 55, pp. 70-80, doi:10.4000/revss.2001.

192 Un collectif marseillais les répertorie et en analyse l'agrandissement des emprises spatiales nécessaires à leur installation. Marseille cherche à construire son sixième data centers, alors qu'un seul consomme autant que 50 000 habitants.

193 Sylvain Parasie et Sébastien Shulz, « Le numérique au service de la transition écologique ? : Un panorama des recherches en sciences sociales », *Réseaux*, 29 mai 2024, vol. 244, nº 2, pp. 11-45, doi:10.3917/res.244.0011.

194 Élias Burgel, « François Jarrige et Alexis Vrignon (dir.), Face à la puissance. Une histoire des énergies alternatives à l'âge industriel », *Lectures*, 7 octobre 2020, doi:10.4000/lectures.44487.

de la loi climat et résilience (2021), les collectivités sont appelées à limiter la consommation de terres. Concrètement, cela implique soit de densifier davantage dans l'existant, soit de « compenser » écologiquement par une renaturation de surface équivalente aux superficies artificialisées (comme si l'homme pouvait recréer en quelques années des écosystèmes qui ont mis des siècles à se constituer). Or, la végétalisation de l'espace public, la création de forêts urbaines, etc., impliquent de l'espace et un accès à la pleine terre, mais suppose aussi des délais de plusieurs décennies pour que les fonctions écologiques et agronomiques des sols anciennement artificialisés et pollués soient restaurées. Bien que des recherches biotechnologiques prétendent vouloir en réduire le délai[195], leur efficacité est incertaine et le coût élevé reste élevé[196].

Comment de tels impératifs de végétalisation des villes peuvent-ils être conciliés avec ceux de la densification urbaine ? La réponse passe par un « choc de densification » encore plus grand, avec surélévation et construction des parcelles disponibles, extension et densification des proches périphériques, ce qui risque d'exacerber encore le phénomène d'ICU. Or, comme l'ont montré plusieurs études sur les mégapoles asiatiques, fortement densifiées, les dispositifs de végétalisation urbaine sont loin de suffire à compenser les effets d'une telle surconcentration[197].

Les politiques d'adaptation risquent de se heurter aux objectifs de densification, voire d'entrer en conflit avec eux, comme nous l'avions soulevé dans un article récent avec O. Brousse[198]. Face à l'urgence climatique, la voie la plus cohérente consisterait non pas à poursuivre cette logique d'agrégation urbaine, mais à réinterroger en profondeur le modèle même de la concentration des populations et des activités dans les (grandes) villes[199].

Par conséquent, l'adaptation au changement climatique et plus largement la transition écologique affichées des villes ne permettent pas de questionner la doxa aménagiste visant à concentrer toujours davantage les activités et les populations dans des

---

[195] Vishal Tripathi, Sheikh Adil Edrisi, Bin Chen, Vijai K. Gupta, Raivo Vilu, Nicholas Gathergood et P. C. Abhilash, « Biotechnological Advances for Restoring Degraded Land for Sustainable Development », *Trends in Biotechnology*, septembre 2017, vol. 35, nº 9, pp. 847-859, doi:10.1016/j.tibtech.2017.05.001.

[196] Charles Claron, Elodie Nguyen-Rabot, Harold Levrel, Mathilde Salin et Nicolas Mondolfo, « « Zéro artificialisation nette » : combien coûte vraiment la renaturation des sols urbains ? », *The Conversation*, 27 février 2025, URL complète en biblio.

[197] Edward Ng, Liang Chen, Yingna Wang et Chao Yuan, « A study on the cooling effects of greening in a high-density city: An experience from Hong Kong », *Building and Environment*, 1 janvier 2012, vol. 47, International Workshop on Ventilation, Comfort, and Health in Transport Vehicles, pp. 256-271, doi:10.1016/j.buildenv.2011.07.014.

[198] Oscar Brousse et Fabian Leveque-Carlet, « Aux limites de la lutte contre les fournaises métropolitaines:Zéro artificialisation et densification, de fausses solutions ? », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 127-145, doi:10.3917/ecorev.056.0127.

[199] Laurence Eymard, « Canicule et urbanisme », *op. cit.*

métropoles et à poursuivre des objectifs de croissance économique et de développement urbain. À cet égard, il est significatif que les villes enquêtées poursuivent leurs politiques d'étalement, malgré les politiques de densification[200]. Ces dynamiques de densification/expansion à des fins de croissance économique coexistent en définitive, sans contradiction, avec les ambitions affichées en matière d'adaptation et de transition. Comme le souligne T. Ribault, l'usage institutionnel des concepts d'adaptation ou parfois de « résilience » ne vise qu'à « gérer » les crises sans remettre en cause les structures ni « *combattre le monde qui les fait émerger* »[201]. L'« adaptation » apparaît comme une manière de détourner l'attention des causes systématiques à transformer[202] et neutralise toute possibilité de changements radicaux dans les modes d'organisation spatiale. En somme, avec toutes ces mesures, il s'agit de « *tout changer pour que rien ne change* »[203]. Les habitant.es des métropoles, si certain.es seront peut-être un peu plus préservé.es dans des environnements végétalisés, la majorité des populations urbaines n'ont pas fini de suffoquer, à moins de quitter les concentrations métropolitaines.

1.3.3 Le départ envisagé comme stratégie pour fuir les fournaises

En demandant aux personnes enquêtées les projections qu'elles se faisaient des conditions d'habitabilité dans les décennies à venir, 83 % des répondant.es imaginaient une dégradation largement amplifiée : dérèglement continu du climat conduisant à de grandes catastrophes naturelles, avancée des déserts en France et migrations des populations, accroissement des inégalités et conflits autour des ressources, effondrement généralisé du vivant, etc., et ce, dans des temporalités très rapprochées :

> *« Ça fait dans 30 ans, ça fait une génération… catastrophe ! Tout sera décuplé au niveau pollution, au niveau catastrophes écologiques et environnementales. 30 ans, ouais. On n'agit pas assez vite. Non, j'ai dit, on va droit dans le mur ! »* (Marseille, La Cabucelle, Femme, 30-44 ans, employée)

[200] A l'image de Toulouse Métropole, dont le PLUi-H a été annulé en 2021, prévoyait initialement une consommation foncière de 155 ha/an, mais entend toujours attirer 90 000 nouveaux résidents d'ici dix ans. Aix-Marseille-Provence artificialise par étalement urbain à un rythme de 200 ha/an. Voir Solange de FREMINVILLE, « L'étalement urbain pour seul horizon », *Alternatives Économiques*, 8 juillet 2022, vol. 425, nº 7, pp. 54-57, doi:10.3917/ae.425.0054. ou encore Céline SAMPER, « Consommation d'espace, meilleure trajectoire », *AGAM*, 9 décembre 2018, URL complète en biblio.

[201] Thierry RIBAULT, *Contre la résilience : à Fukushima et ailleurs*, Paris, France, l'Échappée, 2021.

[202] Jean-Baptise FRESSOZ, « « Les pays industriels ont "choisi" la croissance et le réchauffement climatique, et s'en sont remis à l'adaptation » », 7 juin 2023, URL complète en biblio.

[203] Stefan C. AYKUT et Aurélien EVRARD, « Une transition pour que rien ne change ? Changement institutionnel et dépendance au sentier dans les « transitions énergétiques » en Allemagne et en France », *Revue internationale de politique comparée*, 2017, vol. 24, nº 1, pp. 17-49, doi:10.3917/ripc.241.0017.

Pour 5 habitant.es, ces perspectives sont même empreintes d'émotions d'angoisse et de peur lorsque des dimensions personnelles et intimes comme l'avenir de ses enfants ou petits-enfants est considéré :

> *« On est déjà 7 milliards, et plus il y aura de monde, plus ça va être galère… Par rapport à la nourriture, le climat, etc. Moi, j'ai une fille, c'est sûr que pour elle, je m'inquiète déjà un peu plus. Et je me dis que ses enfants, ce sera sans doute pire. »* (Montpellier, Prés d'Arènes, Homme, 45-59 ans, ouvrier)

L'inertie politique de notre époque ne serait pas étrangère au destin funeste qui paraîtrait se dessiner pour l'humanité[204]. Mais ces dérèglements climatiques anticipés seront empirés dans les villes pour des enquêté.es, ce qui pourrait conduire 25 d'entre elles et eux (soit environ 30 % sur 86 répondant.es) à déménager dans d'autres régions françaises - montagneuses ou *a priori* plus épargnées comme la Bretagne - ou à la « campagne ». Ce projet de migration climatique restait marginal dans les entretiens, mais il se retrouvait dans la plupart des grandes villes étudiées, traversant toutes les générations. Cette aspiration au départ peut moins être interprétée comme un « retour à la nature »[205] que désormais une volonté de fuir des fournaises étouffantes, comme à Marseille ou Montpellier :

> « *Si, ça continue comme ça et qu'on fait rien, ça sera de pire en pire. Faire rien, c'est rester appuyé sur la pédale accélérateur à fond alors qu'il y a un mur avant. C'est pied au plancher. Donc, si on ne fait rien, ça sera catastrophique. Pendant, une semaine, il a fait quasiment 40. Ça veut dire que dans 10 ou 15 ans, c'est 50 degrés. T'imagines ici à 50 degrés ?* » (Marseille, Roucas Blanc, Homme, 15-29 ans, sans activité)

> *« On pense à déménager surtout, et là de plus en plus. On est en train de chercher une maison à l'extérieur de Toulouse pour aller plus vers la campagne. C'est trop étouffant ici. »* (Toulouse, Bagatelle, Femme, 30-44 ans, employée)

> *« Clairement j'aimerais bien vivre à la campagne. Là où il fait plus frais. Aussi pour la pollution, car on respire vraiment un air qui est pas top ici. »* (Montpellier, Figuerolles, Femme, 15-29 ans, étudiante)

---

[204] « *Il* [le changement climatique] *s'accélère et je vois que tous les gouvernements des pays du monde entier, ils prennent pas vraiment…* [...] *Ils sont tous plus ou moins intéressés par l'argent, par le gain, le profit immédiat plutôt que de voir à long terme l'amélioration sur le climat.* » (Montpellier, Aiguelongue, Homme, 60-74 ans, retraité)

[205] Danièle Hervieu-Leger et Bertrand Hervieu, *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt… l'État »*, Le Seuil, 1979, doi:10.3917/ls.hervi.1979.01.

Les fortes densités métropolitaines exacerberaient la projection des risques liés aux changements climatiques, en particulier les canicules et les inondations. En concentrant des activités humaines sur des espaces restreints, de tels ressentis sont renforcés par les pollutions atmosphériques, rendant de plus en plus irrespirable l'air des villes. Dès lors, les environnements densifiés apparaissent non seulement comme vulnérables aux risques climatiques et sanitaires, mais aussi comme responsables de leur aggravation. Les politiques d'adaptation, quand elles sont adoptées, répondent à la situation climatique d'aujourd'hui ou dans un futur proche, mais s'avèrent obsolètes face à l'emballement qui s'annonce pour les décennies à venir. Surtout, ces politiques ne remettent pas en question le paradigme de la croissance et de l'attractivité territoriale, poussant à toujours plus concentrer et densifier les villes.

Le départ anticipé devant des projections de fournaises de plus en plus suffocantes peut être interprété comme ultime « stratégie »[206] visant à se soustraire le plus possible aux effets négatifs vécus aujourd'hui et imaginer pour demain de vivre dans de grandes villes dans un contexte d'emballement climatique. Les raisons au départ peuvent donc aussi être d'ordre écologique. Ce geste a un fondement politique encore sous-estimé. Les villes intermédiaires pourraient-elles constituer des espaces refuges ?[207]

1.3.4 Un effet de la taille de la ville dans les vécus et ressentis climatiques ?

Un des signaux faibles que nous avions décelé dans l'enquête reposait sur les différences d'expériences et des ressentis des effets du changement climatique en fonction de la taille de la ville. Une ville moyenne comme Narbonne, moins polarisée et densifiée, a donné lieu à d'autres récits et ressentis. Par exemple, en plus de la vue, les observations empiriques du changement climatique sollicitaient d'autres sens comme l'ouïe ou le goût pour illustrer ses effets. Par exemple, le déclin de la biodiversité locale induit par les modifications climatiques est perçu à travers le progressif silence des milieux :

> *« Il y a vingt ans en arrière, on entendait les cigales. Maintenant, on ne les entend plus à la Clape. La biodiversité au bord des étangs, les libellules… Ce n'est plus visible comme il y a une décennie en arrière. C'est bien le signe que notre diversité a muté »* (Narbonne, Razimbaud, Femme, 30-44 ans, employée)

[206] Erik Olin WRIGHT, *Stratégies anticapitalistes pour le XXIe siècle*, Paris, France, La Découverte, 2020.
[207] Laurence EYMARD, « Canicule et urbanisme », *op. cit.*

« *La Clape est très argilo-calcaire, donc dès qu'il y a des sécheresses cette terre qui est normalement rouge perd sa couleur.* » (Narbonne, Cité, Homme, 45-59 ans, profession intermédiaire)

À l'image de ce témoignage, les habitant.es rencontré.es à Narbonne et Nîmes mentionnaient plus fréquemment les conséquences du changement climatique, en particulier les sécheresses, sur les paysages et pratiques agricoles des environs qu'elles et ils évoquaient plus spontanément (bourgeonnement précoce de la vigne et craintes des gelées tardives, avancée des vendanges, etc.). Cette attention portée sur ces territoires peut s'expliquer par une fréquentation plus régulière des arrière-pays, en raison des dimensions plus modestes des villes qui amènent à se trouver plus rapidement dans les espaces environnants de garrigues et à en observer les mutations plus régulièrement :

« Je vois qu'il manque de pluie, cela se voit, surtout à Narbonne et dans les environs. Quand vous partez ailleurs, vous voyez que les plants sont séchés, ce n'est pas fleurissant. Cela a des effets sur l'agriculture : les fruits n'ont pas le même goût qu'avant, on le ressent. » (Narbonne, quartier non renseigné, Femme, 30-44 ans, sans emploi)

L'évocation des effets écologiques et sociaux du changement climatique était ainsi moins centrée sur leur environnement proche. Aussi, les émotions liées aux changements climatiques dépassaient la sphère individuelle et s'étendaient à des formes de compassion pour autrui, notamment à l'encontre des populations le plus vulnérables comme les personnes âgées, les enfants en bas âges ou les populations contraintes de migrer :

« Ce qui m'inquiète, c'est l'avancée des déserts. Les retombées sur les peuples. Sur les populations qui vont être confrontées à des sècheresses, à des pénuries alimentaires » (Nîmes, Pissevin, Femme, 75 ans et plus, retraitée)

L'hypothèse pourrait être qu'en raison des sociabilités plus resserrées qu'elles peuvent accueillir, la personne s'intéresse un peu moins à elle qu'au sort des autres, et l'ensemble de l'humanité. Toutefois, mettre en avant quelques singularités n'implique pour autant pas l'absence de préoccupations communes aux grandes villes de l'enquête, telles que la dégradation du parc immobilier et la précarité énergétique, qui limitent la capacité des populations les plus vulnérables à adapter des modes de vie écologiques. Ou encore les dynamiques d'étalement urbain qui étaient également pointées.

Mais les dynamiques d'urbanisation du centre étaient moins perçues comme des ruptures brutales altérant irrémédiablement le cadre de vie. La réalisation de nouveaux projets, comme la piétonnisation du centre-ville ou l'aménagement des quais, à Narbonne, et la construction du Musée de la Romanité, à Nîmes, y était présentée comme un rattrapage économique qui serait nécessaire pour améliorer les conditions de vie des résident.es.

Par ailleurs, plusieurs enquêtés ont exprimé des inquiétudes quant à la présence d'une usine de « purification » du minerai d'uranium, de Malvési s'étendant sur une centaine d'hectares à quelques kilomètres de Narbonne. Ce projet suscite des craintes quant à la dégradation de leur environnement de vie. Des associations et habitant.es se sont mobilisé.es au fil des années pour exiger des études épidémiologiques en réponse à la recrudescence de cancers du poumon dans les environs[208] :

> « *Il y avait une grosse manifestation y'a deux ans et on sait pas où ça en est. Ils voulaient construire un incinérateur parce qu'ils entassent les résidus des déchets dans des bassins... et en fait ils ont un problème, c'est que ça s'agrandit chaque année, ça arrive aux portes de la ville* » (Narbonne, Egassiairal, Homme, 30-44 ans, ouvrier).

Là où les risques industriels ont été éloignés des grandes villes, dans leur reconversion précoce de leurs systèmes productifs, les villes moyennes, dans leur agglomération, continuent à accueillir des entreprises toxiques menaçant les milieux et les organismes[209].

Des effets du changement climatique ont aussi été identifiés par les enquêté.es dans les villes intermédiaires de l'enquête. Le phénomène d'ICU n'épargne pas ces villes, mais des recherches mettent en avant que des critères de taille et de densité peuvent moduler son intensité : à mesure que ces paramètres diminuent, le phénomène est limité[210]. Les caractéristiques morphologiques de taille semblent influer les expériences et ressentis du changement climatique. Les habitant.es rencontré.es s'y sentaient un peu moins vulnérables, même si quelques craintes (d'inondation pour Narbonne, d'incendie pour Nîmes) ont été exprimées. La proximité des espaces de

[208] Maxime CARSEL, « VIDÉO — À Narbonne, l'usine d'uranium, les cancers du poumon et beaucoup de questions », *Reporterre, le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 10 mars 2021, URL complète en biblio.

[209] En raison de l'implantation historique des usines de sous-traitants dans les villes intermédiaires où se concentraient les populations peu qualifiées (pour l'industrie) de l'exode rural (voir le chapitre 6 de la thèse), où l'accès au foncier était relativement facilité, les habitant.es de villes intermédiaires pâtissent historiquement de la proximité d'usines et de sous-traitants.

[210] Bin ZHOU, Diego RYBSKI et Jürgen P. KROPP, « The role of city size and urban form in the surface urban heat island », *Scientific Reports*, 6 juillet 2017, vol. 7, nº 1, p. 4791, doi:10.1038/s41598-017-04242-2.

ressourcement et de rafraichissement à proximité pourrait sans doute en partie expliquer cette perception.

Cette intuition est partagée par la majorité des Français.es, selon une enquête menée par l'IFOP pour Villes de France. En 2023, ils estimaient, pour 58%, que les villes petites et moyennes seraient « *plus aptes à s'adapter aux défis du changement climatique* », contre 19% pour les grandes villes[211]. L'inconvénient de cette enquête est qu'elle ne donne aucune explication de cette perception. L'hypothèse que je pourrais avancer est que leur capacité d'adaptation supposée des villes petites et moyennes pourrait être une conséquence de leur moindre concentration urbaine, laissant encore une marge pour atténuer certains impacts et transformer leur environnement avec des effets visibles et profitables au plus grand nombre.

En raison des expériences et ressentis différenciés par rapport aux grandes métropoles de l'enquête, questionner le devenir écologique possible des villes petites et moyennes, en raison de leur taille, s'avère former une hypothèse stimulante que j'enquête à Rochefort, ce qui implique de considérer plus directement les dimensions subjectives, sensibles et affectives, des habitant.es.

1.3.5 Les affects comme réflexivité sur les mutations des environnements de vie

Questionner les effets du changement climatique en milieu par les expériences vécues et affectives a révélé une sensibilité à des enjeux sur lesquels les individus sont rarement amenés à s'exprimer. Ainsi, l'ensemble des sensations et émotions partagées traduisent une préoccupation, un « *concernement* »[212] sur ce qui advient à leur environnement et son devenir. Le sociologue de D. Martucelli mobilise le concept d'« *affectivité implicative ordinaire* » pour désigner la manière dont l'individu contemporain « *s'éprouve comme concerné d'une manière inédite par ce qui advient à la collectivité »*[213]. Volontairement ou involontairement, il se trouve concerné, car affecté par les phénomènes sociaux et environnementaux qui l'entourent. Selon le sociologue, cette conception de l'individu nuance la figure dominante du « *sujet-acteur* » faisant des choix rationnels, au profit d'une attention aux *« conditions expérientielles et passives de l'individu-qui-éprouve »*. Pour les individus, cette affectivité fonctionne comme une épreuve corporelle du monde et de ses changements, puisque « *sans qu'ils puissent les*

[211] VILLES DE FRANCE, *Baromètre des territoires 2023* [Rapport], Agence nationale de la cohésion des territoires – Banque Des territoires, 2023.
[212] Jacques LOLIVE, « VI. Les ressorts esthétiques de la politisation de l'habitant. Des expérimentations méthodologiques pour reproduire et analyser les situations de concernement », *in Ces lieux qui nous affectent*, Paris, Hermann, Colloque de Cerisy, 2021, pp. 87-97, doi:10.3917/herm.marto.2021.01.0087.
[213] Danilo MARTUCCELLI, *La condition sociale moderne : l'avenir d'une inquiétude*, Paris, France, Gallimard, 2017. p 85.

contrôler, les affectent en profondeur ». Ces affections peuvent faire naître des sentiments aussi divers que les sentiments d'injustice ou l'appel à la dignité comme nouvelle économie morale de la vie en société. Toutefois, cette affectivité peut aussi engendrer des formes de retrait, de méfiance, voire de désengagement vis-à-vis des institutions.

Les expériences ordinaires du changement climatique apparaissent ainsi comme constitutives de phénomènes qui affectent en profondeur, à des degrés divers, les corps et les esprits des personnes rencontrées avec des effets concrets sur leur trajectoire résidentielle et leur manière de se projeter. Les affects auxquelles elles donnent lieu ne sont pas seulement des émotions « passives », de passions tristes : ils agissent comme des opérateurs socio-cognitifs par lesquels ces personnes comprennent, en tant qu'être inscrit dans une société et une culture, et donnent sens à des phénomènes du monde, à partir de leurs manifestations situées et incarnées dans la vie quotidienne. Comme le rappelle la littérature en psychologie sociale, « *l'affect influence tous les types de pensées, de souvenirs, de croyances et de choix* »[214]. En ce sens, les affects produits par les effets locaux du changement climatique permettent d'éclairer la manière dont les mutations liées à la métropolisation sont réfléchies et interprétées par des personnes auprès desquelles il est rarement demandé de partager des vécus, des sensations et des émotions (de souffrance, d'injustice, d'impuissance, de colère, etc.) à partir desquels une pensée est articulée sur des transformations qui les concernent pourtant au premier chef.

Conclusion du chapitre 1

Commencer la thèse par les résultats d'une enquête collective souligne le rôle joué par celle-ci comme entrée en matière réflexive pour ma propre recherche doctorale. Elle a en effet permis de démontrer empiriquement l'intérêt d'une approche par la subjectivité et l'affectivité, les expériences et les ressentis, pour comprendre comment des phénomènes contemporains, dans les mutations lentes ou brutales qu'ils induisent sur les environnements, peuvent affecter très diversement des individus. Le champ de l'affectif ainsi exploré dans le cadre de cette enquête dans plusieurs villes méridionales se révèle éclairant pour donner à connaître des pans de nos existences qui restent peu explorés dans les dynamiques contemporaines : cette enquête a mis en évidence la dimension sensible du changement climatique dans des environnements urbains qui semblent étrangers, dans leurs transformations métropolitaines, aux problèmes qu'ils

[214] Susan T. Fiske et Shelley E. Taylor, « De l'affect à la cognition sociale », *in Cognition sociale*, Wavre, Mardaga, PSY-Individus, groupes, culture, 2011, pp. 395-416, URL complète en biblio.

causent. L'entrée par la dimension subjective et affective s'avère donc vectrice de nouvelles connaissances.

C'est ainsi que des motivations d'ordre écologique se sont exprimées pour justifier un départ envisagé : sensations d'étouffement en raison des environnements toujours plus densifiés et artificialisés, une impuissance à agir pour maintenir son environnement soutenable et des conditions vivables, vulnérabilité renforcée par des actions politiques environnementales, perçues comme insuffisantes ou protégeant des enjeux de classe. Dès lors, certains environnements, bien moins densifiés, plus aérés, comme des villes intermédiaires ou les espaces ruraux paraitraient offrir des environnements moins hostiles pour agir face aux changements climatiques. Les raisonnements ainsi posés par les enquêté.es rencontré.es interrogent sérieusement les conditions de (sur)vie en devenir des grands environnements densifiés des métropoles.

Cette situation n'est, bien entendu, pas propre aux villes méridionales, même si celles-ci sont en premières lignes : les ressentis habitants pourraient probablement être généralisés à d'autres grandes villes françaises. L'ensemble des régions urbaines est concerné. Ainsi, l'Ile-de-France, région la plus urbanisée du pays, et qui continue à urbaniser des terres agricoles comme nous le verrons avec le cas du plateau de Saclay (voir chapitre 3) se prépare à vivre des canicules à 50 degrés. Plus particulièrement, l'Ile-de-France a connu une augmentation de 21 % de la mortalité entre le 11 et le 21 juillet 2022, période pendant laquelle les seuils d'alerte ont été dépassés. Pourtant, elle continue à urbaniser des terres encore libres de toute artificialisation. Cette enquête « fournaises urbaines » témoigne de l'importance de considérer les vécus de la densification des milieux et leur dimension réflexive pour interroger autrement, et de manière critique, les dynamiques de métropolisation des territoires.

Chapitre 2. Les relations affectives aux lieux pour appréhender les effets écologiques de la métropolisation dans son expansion-densification

Introduction du chapitre 2

Comme esquissée dans le chapitre précédent, une approche par les dimensions subjectives des vécus et des affects peut se révéler éclairante pour comprendre autrement les phénomènes locaux liés au changement climatique, à partir des expériences et perceptions qu'ils suscitent, et à travers ces dernières, les dynamiques contemporaines de métropolisation des centralités urbaines méridionales qui se trouvent dès lors interpellées. Ce deuxième chapitre a une visée plus théorique. Il a pour objectif de préciser les concepts mobilisés dans la suite de la recherche, en insistant sur leur portée critique et politique.

Il s'agit, d'une part, de poursuivre la réflexion sur l'intérêt d'une approche par l'affectivité aux lieux, pour comprendre le processus de métropolisation présenté dans l'introduction. Cela permet d'observer les mutations socio-écologiques produites par ces grandes centralités métropolitaines dans l'expansion matérielle qu'elles induisent, mais également de comprendre comment elles imposent idéologiquement un modèle unique d'aménagement, au-delà de leur périmètre politique et administratif d'intervention. D'autre part, il s'agit de considérer l'affectivité aux lieux comme catégorie d'entrée pour saisir les liens que les individus entretiennent avec des lieux en profondes mutations, et pour continuer à approfondir la dimension cognitive et critique qu'elle contient et qui reste passée sous silence. Elle permet d'interroger comment les lieux et les processus de transformations de ces derniers peuvent nous affecter, nous modifier et altérer notre relation à ceux-ci, nous amenant à nous positionner autrement, positivement ou non, à l'égard de ce dernier.

L'intérêt de cette double approche est moins de comprendre la métropolisation comme un processus socio-spatial abstrait et neutre que de dévoiler comment la réorganisation néolibérale des territoires qu'elle produit a des effets « concrets », avec une *consistance* et une *épaisseur*, matérielle et écologique, sur le sensible, sur les corps, sur la vie psychique et sur les subjectivités. Il s'agit dès lors mettre en lumière des réalités physiques, psychiques, individuelles et collectives que la métropolisation tend à invisibiliser dans son processus d'expansion. Dès lors, une question centrale émerge : quelles conséquences se produisent sur les lieux et en particulier sur la relation que les habitant.es entretiennent à ces derniers, lorsque les espaces sont en passe de muter irrémédiablement sous l'effet d'un processus de

métropolisation qu'ils et elles pensaient leur être éloigné ? La métropolisation induit-elle une redéfinition insidieuse de nos relations aux lieux et, si oui, de quelles manières ?

Il convient à présent de clarifier plus longuement les apports des recherches récentes sur les dimensions affectives, afin d'en situer la pertinence dans le cadre de cette thèse. L'objectif est de justifier de leur mobilisation comme enjeux épistémiques de connaissance et comme catégories d'analyse pour appréhender autrement la métropolisation des territoires.

2.1 L'approche par l'affectivité pour déplier les dimensions des relations aux lieux en mutation

Cette première section resitue les dimensions affectives et émotionnelles dans le champ de la géographie pour mieux appréhender leur portée heuristique dans le cadre d'une recherche portant sur les dynamiques de métropolisation du territoire. Il convient dans un premier temps (2.1.1) de présenter la portée heuristique d'une approche par la relation affective aux espaces et aux lieux, avant de définir les notions mobilisées (2.1.2) pour connaître et reconnaître des pans entiers de nos êtres longtemps négligés avec l'essor des grandes villes (2.1.3).

2.1.1 Le triple intérêt d'une recherche sur l'affectivité en géographie

Comme nous l'avions remarqué dans le cadre de l'enquête présentée dans le premier chapitre, une faible attention est portée, en sciences sociales, et en particulier en géographie, aux effets subjectifs des phénomènes afférents aux milieux urbains. Une des raisons est à trouver dans le fait que ces objets (les affects, mais aussi les expériences vécues, les émotions, les croyances, etc.) sont longtemps restés aux lisières de la discipline.

En effet, comme le démontre P. Guinard, dans son manuscrit d'habilitation à diriger des recherches, ces dimensions subjectives, en premier lieu les émotions, peuvent être sources de savoirs de et sur l'espace pour en comprendre ses dynamiques. Leur mobilisation est porteuse de « *déplacements* » voire de « *renouvellements* » épistémologiques, théoriques et méthodologiques pour la géographie[215], tant elle a longtemps cherché à se construire en l'écart ou même contre de telles approches, en raison des biais subjectifs qu'elles induiraient, compromettant alors la neutralité et l'objectivité scientifique auxquelles elles prétendaient.

Ainsi, longtemps marginalisées, les dimensions essentielles de l'expérience humaine aux lieux ont pâti de la quête quasi existentielle de légitimité scientifique de la géographie[216] sur des

[215] Pauline GUINARD, *Pour une géographie (é)mouvante*, Université Grenoble - Alpes, 2023, URL complète en biblio.
[216] Contrairement à d'autres sciences sociales, comme la sociologie ou l'anthropologie, se sont saisies de ces objets dès la première moitié du XXe siècle, influencées par la psychologie et le renouvellement associé de la conception humaine.

fondements modernistes et positivistes[217]. C'est dans ce contexte que la « nouvelle géographie » émerge dans les années 1970 et adopte une conception mathématique et statistique de l'espace ainsi que des méthodes quantitatives d'analyse[218], inspirée par l'économie spatiale et la macro-économie, pour en analyser les dynamiques. À cette fin, elle élabore des lois qui seraient universellement valables (loi rang-taille de Zipf, etc.) et des modèles d'organisation (économies d'échelles, logiques de réseaux) pour organiser le fonctionnement spatial, et alors urbain (flux de circulation, installation des activités productives, etc.) des sociétés. Cette vision rationaliste et fonctionnaliste des espaces ouvre en substance la possibilité de les aménager de manière plus rationnelle et plus efficace économiquement[219]. Suivant cette approche, les individus ne seraient que des « acteurs » (urbains) rationnels et économiques réduisant les relations aux espaces à des choix visant à maximiser et optimiser des intérêts particuliers. Aujourd'hui encore, cette conception reste toujours opérante en géographie et en urbanisme, renforcée par l'essor des systèmes d'informations géographique (SIG) et les technologies de traitement des données spatiales.

La prédominance de cette approche explique que l'étude des effets du changement climatique en milieu urbain s'appuie principalement sur des enjeux techniques de modélisation du climat, de simulation de ses effets et de prévision calculée des risques comme outils d'aide à la décision pour l'aménagement des villes[220]. Elle a pour conséquence de légitimer la poursuite de la densification qui serait ainsi optimisée, au détriment d'une prise en compte plus fine des vécus et des ressentis de celles et ceux qui y vivent, et qui pourraient potentiellement être l'origine d'autres modes d'aménagement que celui de la seule concentration.

Pourtant, il existe quelques recherches françaises qui ont cherché à remettre l'être humain au cœur des phénomènes spatiaux. Les dimensions subjectives, sensibles des humains, y compris celle du géographe, se trouvent au cœur des travaux du géographe E. Dardel, dont l'ouvrage, *L'homme et la Terre* (1952) est une contribution majeure en ce domaine[221]. S'inspirant de la phénoménologie, il décrit et analyse les liens affectifs et existentiels qui unissent les êtres

---

[217] Béatrice COLLIGNON et Jean-François STASZAK, « Que faire de la géographie postmoderniste ? », *L'Espace géographique*, 2004, vol. 33, nº 1, pp. 38-42, doi:10.3917/eg.033.0038.

[218] Jean-Jacques BAVOUX, « Chapitre 7 - Qu'est-ce que la « nouvelle géographie » ? », *Collection U*, 2009, vol. 2, pp. 134-152, doi:10.3917/arco.bavou.2009.01.0134.

[219] Paul CLAVAL, « 2. Nouveau contexte épistémologique et Nouvelle Géographie », 128, 2017, pp. 33-42.

[220] Pour un exemple éloquent, voir le cahier « Climat et ville : interactions et enjeux en Provence-Alpes-Côte d'Azur » du Grec-Sud : https://www.grec-sud.fr/article-cahier/articles-du-cahier-ville/137-2/mesures-instrumentations-et-modelisation-du-climat-urbain-en-region-paca/

[221] Éric DARDEL, *L'homme et la terre : nature de la réalité géographique*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1952.

humains à leurs environnements terrestres[222]. Son concept de « *géographicité* » exprime la complexité et la finesse des relations qu'ils tissent avec la Terre et la manière dont ces interactions façonnent leurs modes d'existence et leurs relations au monde. Cette approche géographique se poursuit dans les années 1970 à travers le concept d'« espace vécu » développé par le géographe ruraliste A. Frémont[223]. S'appuyant, pour sa part, sur des travaux en psychologie de l'espace et en sociologie, il met en évidence l'idée que l'espace n'est pas une entité neutre, mais bien une construction subjective et sociale, façonnée par des liens immatériels et des « vécus », définis comme l'ensemble des lieux fréquentés, les pratiques sociales quotidiennes, les représentations et valeurs, qui unissent les êtres aux lieux. La notion d'espace vécu lui apparaît alors comme une clé d'analyse essentielle pour comprendre les significations profondes associées aux lieux par les individus et les sociétés, des formes d'amour aux sentiments de désaffection. Leurs travaux, parmi d'autres[224], démontrent l'intérêt théorique et scientifique à s'emparer de ces dimensions existentielles de l'être humain, amenant une autre conception du sujet en géographie, pris dans un autre rapport à l'espace que strictement économique.

Il faut toutefois attendre les années 2000 pour que les dimensions subjectives, émotionnelles, affectives, sensibles de l'être humain soient pleinement intégrées en géographie, portées notamment par les théories anglo-saxonnes et féministes de la géographie humaine et culturelle. Ces travaux critiquent l'héritage rationaliste et genré de la discipline, où les émotions, perçues comme féminines et subjectives, étaient reléguées au privé, en dehors du politique et de la rigueur scientifique[225]. Selon cette conception, les émotions dans le monde de la recherche devraient plutôt être maîtrisées et invisibilisées ; celles des personnes rencontrées, passées sous silence. Les émotions renverraient dès lors au domaine du privé, séparé du politique et de l'exercice de la raison[226]. À rebours de cette vision, ces théories ont appelé à valoriser les dimensions subjectives des individus comme vectrices de connaissances des relations des sociétés aux lieux[227], invitant à requestionner fondamentalement les dualités héritées pour faire émerger de telles approches (subjectivité/objectivité, raison/émotions, politique/intime). Les

[222] Federico FERRETTI, « Géographicité, material agency and the thickness of the Earth: rediscovering Eric Dardel beyond 'nature/culture' dualisms », *cultural geographies*, 1 juillet 2024, vol. 31, nº 3, pp. 397-415, doi:10.1177/14744740231215510.
[223] Armand FREMONT, *La région, espace vécu*, Paris, France, Flammarion, 2009.
[224] Les travaux de Y.-F. Tuan sur la « *topophilie* » (amour des lieux), la « *topophobie* » (rejet par peur de lieux) et la « *géopiété* » (relation intense et introspective à certains lieux) dès les années 1960-1970, sont, à ce titre, précurseurs.
[225] Kay ANDERSON et Susan J. SMITH, « Editorial: Emotional geographies », *Transactions of the Institute of British Geographers*, mars 2001, vol. 26, nº 1, pp. 7-10, doi:10.1111/1475-5661.00002.
[226] *Ibid.*
[227] *Ibid.*

expériences directes, incarnées et « situées »[228] du corps et dans les corps des lieux, les émotions ressenties dans la relation à certains lieux, etc., doivent être comprises comme des composantes primordiales pour comprendre comment les liens aux lieux définissent notre identité et notre manière d'être au monde. Elles sont également source de connaissances sur la manière dont elles façonnent en retour les lieux[229]**.**

En France, au même moment, B. Bochet et J.-B. Racine publient un « manifeste » revendiquant un investissement de la géographie pour des recherches portant sur les affects, les sentiments et les émotions, qui peuvent, elles aussi, faire l'objet d'une démarche scientifique rigoureuse avec un protocole d'enquête justifié[230]. En définitive, étudier l'espace dans une discipline comme la géographie, ne peut plus uniquement suivre la dimension surplombante, « conçue » des aménageurs ; il s'agit aussi et surtout d'appréhender comment il est « perçu »[231], vécu et pensé par le corps et les esprits de celles et ceux qui les habitent.

Adopter une telle approche dans une thèse qui cherche à aborder les dimensions subjectives et affectives de la métropolisation s'inscrit dans l'invitation d'un renouvellement conséquent à l'œuvre depuis quelques années en géographie, « *pour mieux appréhender* [en tant qu'être humain, mais aussi comme géographe] *ce qui nous émeut et nous meut, ou pour le dire autrement ce qui nous affecte et nous déplace, tant symboliquement que physiquement* »[232], à condition toutefois de définir clairement les notions clés.

2.1.2 L'affectivité aux lieux, entre sentir et ressentir

En intégrant la dimension affective à l'analyse des relations que les sujets et les sociétés entretiennent avec les espaces, ce sont des conceptions vécues et intimes aux lieux qui sont susceptibles d'être objets de description et de compréhension. Il devient nécessaire, à ce stade, de définir les principales notions employées dans cette thèse (affectivité, émotions, sentiments, sensations, etc.), de les articuler entre elles, tout en comprenant leur autonomie respective.

---

[228] Donna HARAWAY, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, 1988, vol. 14, nº 3, pp. 575-599, doi:10.2307/3178066.

[229] Joyce DAVIDSON et Christine MILLIGAN, « Embodying emotion sensing space: introducing emotional geographies », *Social & Cultural Geography*, 1 décembre 2004, vol. 5, nº 4, pp. 523-532, doi:10.1080/1464936042000317677.

[230] Béatrice BOCHET et Jean-Bernard RACINE, « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, 2002, vol. 77, nº 2, pp. 117-132, doi:10.3406/geoca.2002.1563.

[231] Henri LEFEBVRE, « La production de l'espace », *L'Homme et la société*, 1974, vol. 31, nº 1, pp. 15-32, doi:10.3406/homso.1974.1855.

[232] Pauline GUINARD, *Pour une géographie (é)mouvante*, *op. cit.* p. 9

L'intérêt est triple puisqu'il s'agit, premièrement, de démêler des notions parfois confondues : « émotions », « affects », « sentiments », « affections », peuvent par exemple sembler synonymes ou même interchangeables, ce que les dictionnaires courants n'aident pas à distinguer. Ces termes demeurent fortement polysémiques et peuvent revêtir des acceptions différentes en fonction des chercheurs et des disciplines qui les considèrent[233]. Ensuite, il s'agit de me situer, dans ces acceptions foisonnantes, afin d'établir la constellation conceptuelle ainsi que les significations retenues pour établir une méthodologie adéquate et les repères qui me seront utiles à la navigation lors du travail d'analyse. Aussi, l'objectif de cette partie n'est pas d'établir une « théorie des affects »[234] ou de l'affectivité, qui renverrait à des auteurs et des cadres théoriques et disciplinaires très différents[235], mais bien de rendre compréhensibles les enjeux affectifs qui traversent les terrains qui seront étudiés pour dévoiler des composantes de la métropolisation souvent tacites. Je m'appuierai sur une sélection de quelques autrices et auteurs du champ de la géographie culturelle et humaine pour limiter les définitions des notions à leurs traits les plus généraux, pour en faciliter l'appropriation dans la suite de la thèse. Enfin, ce travail de clarification s'impose pour limiter l'impression de « *fragmentation du champ* »[236], desservant les motivations des géographes à s'emparer de ces dimensions subjectives, affectives, et à la discipline d'en reconnaître la portée scientifique.

2.1.2.1. Du côté du « sentir » : sensorialité, sensation, perception

Pour les sections suivantes, je vais mobiliser le découpage dialectique réalisé par D. Martouzet entre « *sentir* » pour ce qui se rapproche le plus de la sensorialité et le « *ressentir* »[237] pour ce le domaine de l'affectivité[238]. Même si, sur les plans théorique et pratique, les deux étant analytiquement et méthodologiquement séparés pour en faciliter la compréhension et l'analyse,

---

[233] Pascal CLERC, « Chapitre 36. Sensations et émotions ont-elles une place en géographie ? », *U*, 2019, 2 e éd., pp. 231-238.

[234] Nigel THRIFT, *Non-Representational Theory: Space, Politics, Affect*, London, Routledge, 2007, doi:10.4324/9780203946565.

[235] Steve PILE, « Emotions and affect in recent human geography: Emotions and affect in recent human geography », *Transactions of the Institute of British Geographers*, janvier 2010, vol. 35, nº 1, pp. 5-20, doi:10.1111/j.1475-5661.2009.00368.x.

[236] Pauline GUINARD, *Pour une géographie (é)mouvante*, *op. cit.*

[237] Les termes apparaissent sous un forme substantivée alors que nous avons l'habitude de les considérer comme des verbes. Le chercheur n'explicite pas, à ma connaissance, ce choix dans les articles consultés. Suivant en cela les travaux de psychologie phénoménologique d'E Straus, nous pouvons avancer qu'il s'agit de renvoyer à la 1) manière première et primitive pour une subjectivité d'accéder au monde, précédant toute objectivation ou réflexivité. A la différence des verbes au participé passé, « senti » ou du « ressenti », renvoyant à une certaine passivité du sujet, mobiliser des substantifs conduit à rendre la relation au monde *active* et *dynamique*, inséparable du corps et donc fondamentalement incarnée 2) dynamique, le « sentir » renvoie à un mouvement expressif « pathique », qui se traduit soit par l'attrait, soit par la répulsion, le déplacement vers ou la mise en retrait, qualifiant intrinsèquement le type de relation considéré.

[238] Denis MARTOUZET, « Introduction. Une ville, cinq sens, trois traitements : sensoriel, cognitif et affectif », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 juin 2013, nº 227, pp. 7-10, doi:10.4000/norois.4635.

ils n'en restent pas moins étroitement liés, dans une activité conjointe du corps et de l'esprit, et surtout envisagés sur le même plan : il n'y a pas de primat du sentir sur le ressentir ou inversement pour définir la relation aux lieux.

Pour commencer, le domaine du « sentir » correspond à la dimension physiologique et phénoménologique du sujet dans son expérience du monde, en tant que le monde agit sur lui, en lui, en ce qu'il se trouve continuellement en relation avec un environnement physique et se trouve à réagir par l'intermédiaire de son corps et plus directement par ces cinq sens et les organes sensoriels associés[239]. Fonctionnant comme de filtres dans le traitement des stimuli du monde extérieur, les sens sont « *des voies d'accès au monde* »[240] en ce qu'ils mettent la personne en prise avec le réel, composé de phénomènes. Les sens ont ainsi à voir avec la *sensorialité* qui renvoie à cette modalité propre des sens d'appréhender l'environnement, et comment, en retour, il est éprouvé. Un terme proche, la *sensibilité*, correspond plutôt à l'intensité variable avec laquelle les sens perçoivent, donnant lieu à des *sensations*[241]. Celles-ci vont définir l'état et la réaction souvent immédiate provoqués par le phénomène, rattaché explicitement au(x) sens mobilisé(s) (sensation gustative, sensation de froid, sensation d'acidité, etc.).

Les *perceptions*, à cet aune, désignent les formes d'appréhensions directes, dans une forme d'instantanéité, de notre environnement[242], mais elles agissent aussi comme un premier « traitement » interprétatif de l'individu de l'information extérieure passée au filtre de ses sens et des sensations produites. À la différence de la *sensation*, plutôt physique et immédiate[243], le *sentiment*, engage, comme la perception, un processus cognitif d'interprétation et de construction du sens, mais à la différence près qu'un traitement affectif a cours puisqu'il renvoie à un « *ressenti intime et profond* » de l'individu, renvoyant « *aux pensées durables, stables* »[244]. La temporalité permet également de distinguer sensation et sentiment ; le second engage le temps long et constant du vécu. Pour cette raison, le sentiment, bien qu'intime, est plus aisément partageable.

---

[239] Ce derniers correspondent aux systèmes récepteurs du corps humain et peuvent fonctionner de manière imbriquée. Voir

[240] Pascal CLERC, « Chapitre 36. Sensations et émotions ont-elles une place en géographie ? », *op. cit.*

[241] Denis MARTOUZET, « Introduction. Une ville, cinq sens, trois traitements », *op. cit.*

[242] Denis MARTOUZET, *Ville aimable*, Tours, France, Presses universitaires François-Rabelais, 2014.

[243] Les sensations d'étouffement qui nous avaient été décrites dans le cadre de l'enquête « fournaises urbaines » renvoyaient bien à des expériences physiques de corps situés dans un environnement densifié.

[244] Fabienne CAVAILLE, « (Ap)prendre la géographie par les sentiments . L'apprentissage d'une géographie sensible à partir des émotions littéraires », *Carnets de géographes*, 28 août 2016, nº 9, doi:10.4000/cdg.565.

Les approches qui s'intéressent au *sensible*, qui s'attachent à la part sensible des êtres, interrogent les perceptions et sensations suscitées par les lieux à travers les sens[245]. Mais plus encore, elles permettent de faire tenir ensemble les dimensions du « sensoriel », du « signifiant » et du « qualifiant », autrement dit, les modalités par lesquelles un lieu est perçu, investi de sens, porteur d'un rapport affectif[246]. Le sensible permet dès lors de faire la charnière entre le sentir comme activité physiologique et le ressentir psychique ou psychosociologique[247]. À cet égard, les réflexions de T. Manola sont précieuses puisqu'en prenant en compte la dimension sensible de l'être, elle relie entre elles trois dimensions permettant de comprendre les différentes formes d'engagement (corporelle, émotionnelle, affective) de l'individu dans le monde[248]. Puisqu'il s'agit plutôt ici d'imaginer des complémentaires entre les théories, l'approche par l'affectivité permet d'intégrer d'autres composantes, un peu moins explorées par la seule dimension sensible, du sujet dans sa relation aux lieux.

2.1.2.2. Du côté du « ressentir » : émotions, affects et sens

La dimension du ressentir renvoie à la sphère de l'affectivité. Elle renvoie à la capacité élémentaire à être affecté.e, « *la faculté d'éprouver un ensemble d'états dits affectifs : tels que les émotions, les sentiments, etc. »*[249]*,* intégrés au « système des affects ». Aussi, les émotions s'inscrivant dans le champ des états affectifs, se manifestent plutôt dans le cadre d'un évènement soudain ; il entraine une rupture brutale dans laquelle le sujet se trouve contraint à renoncer ou à suspendre le déroulement de son quotidien. Une recherche sur les émotions s'attache alors à analyser la situation, ou « *l'évènement* » d'irruption comme cause de l'émotion, sa singularité spatio-temporelle, en se concentrant sur le présent. L'émotion, étymologiquement, implique déjà une mise en mouvement, d'où le fait qu'elle joue un rôle central dans les mobilisations collectives. Par ailleurs, les émotions seraient plus aisément communicables que les affects notamment ce qui pourrait expliquer qu'elles soient plus régulièrement étudiées[250].

---

[245] Dominique CHEVALIER et Camille HOCHEDEZ, « Spatialement et dans tous sens : méthodologies, méthodes sensibles et géographie », *Norois*, 11 juin 2024, URL complète en biblio.

[246] Théa MANOLA, « Une invitation à (re)penser les enjeux écologiques par le sensible », *Diversité : ville école intégration*, 2020, nº 198, L'école écologique, pp. 121-126. p. 121

[247] Benoît FEILDEL, « V. Faire la ville avec les affects : implications théoriques et pratiques », *in Ces lieux qui nous affectent*, Hermann, 2021, pp. 437-447, doi:10.3917/herm.marto.2021.01.0437.

[248] Théa MANOLA, « Une invitation à (re)penser les enjeux écologiques par le sensible », *op. cit.* p. 121

[249] Benoît FEILDEL, « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 juin 2013, nº 227, pp. 55-68, doi:10.4000/norois.4674. p. 60.

[250] Pauline GUINARD, *Pour une géographie (é)mouvante*, *op. cit.*

L'affectivité se distingue de l'« *affect* » désigne une intensité, ou une « variation » dans une tradition spinoziste, plus ou moins, du corps *et* de l'esprit[251], qui se trouvent modifié par un objet extérieur. L'affect n'est pas un état stable ou figé : il renvoie à ce qui touche, déplace, souvent de manière pré-réflexive et pré-discursive, c'est-à-dire avant même que le sujet puisse le verbaliser et même le conceptualiser. L'étymologie de ce terme révèle toute l'ambiguïté du terme et la difficulté à s'en emparer. Il renvoie au verbe latin « *afficere »* qui signifie l'aptitude à être touché, impliquant une « *modification subie* »[252] par ce qui est touché. L*'affection* désigne cette modification, l'état du corps modifié, résultant de l'affect. L'étymologie renvoie donc à l'idée d'« agir sur », mais aussi à « *ad-facere »* (forme analytique non-lexicalisée) soit l'idée de « *faire vers* », « *faire en direction de* », renvoyant ainsi l'affect au domaine de l'action et donc du mouvement, tout comme l'émotion contient, intrinsèquement, un déplacement au moins symbolique.

Ainsi, une recherche sur l'affectivité dans la relation à l'espace ne serait, pour être complète, se limiter à l'observation de la manière dont les corps et l'esprit sont « agis », « affectés » par le(s) lieu(x) et ses (leurs) mutations, soit le « sentir » des sensations, perceptions, comme si, comme le souligne J. Dewey, l'organisme « *n'[était] qu'une pellicule sensible »* qui absorberait passivement tous les stimuli du monde[253]. Elle permet aussi d'analyser les formes diverses d'actions par lesquelles l'individu agit en retour. Cela implique l'affirmation d'une puissance d'agir que Spinoza nomme le « conatus », soit l'effort fondamental par lequel chaque être tend à persévérer pour exister[254]. Les affects viennent moduler, faire varier cette puissance d'agir plus ou moins positivement, en l'augmentant (joie) ou en la diminuant (tristesse), ce qui conditionne, suivant le contexte, les possibilités d'action ou de limitations à agir[255].

Mais l'affect, dans l'action qui en découle, ne suppose pas nécessairement d'intentionnalité, ni même un faire, une mise en mouvement physique ou la manifestation d'un « geste »[256]. Le fait de ressentir une émotion ou d'éprouver un sentiment peut tout aussi bien, dans cette acception, être considéré comme une forme d'action (qui peut se traduire par une réaction physiologique comme rougir, rire, transpirer, etc.). Nos manières de sentir peuvent donc aussi, à cet égard, être

[251] Le corps et l'esprit envisagés comme une même réalité sous deux attributs
[252] Marc Richir, « Affectivité », *Encyclopædia Universalis*, 1993, p. 347-353 URL complète en biblio.
[253] John Dewey, « Chapitre XI. La contribution humaine », *Folio Essais*, 2014, pp. 401-440.
[254] Baruch de Spinoza, *Ethique*, éditions de l'éclat, 2005.
[255] Frédéric Manzini, « La valeur de joie chez Spinoza », *Les Études philosophiques*, 2014, vol. 109, nº 2, pp. 237-251, doi:10.3917/leph.142.0237.
[256] Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, France, Gallimard, 1945.

influées par les affects et l'affectivité. Quoi qu'il en soit, l'affect oriente ou infléchit notre relation au monde, à la fois dans le corps et l'esprit agis et le « faire vers » qui en résulte.

L'approche par l'affectivité ici retenue permet de dissocier ce que les individus perçoivent et éprouvent dans un lieu, c'est-à-dire comment ils sont affectés par lui, et la manière qu'ils vont agir, intentionnellement ou non, sur lui (par ses pratiques, sa façon de vivre, etc.) en retour. Elle permet d'interroger les modalités par lesquelles les lieux nous affectent, singulièrement dans leurs transformations, tout autant que les actions que nous mettons en place pour y faire face, y répondre. Enfin, il permet de comprendre la pensée de l'affectivité : comment nous percevons et pensons cette action, ou cette impossibilité d'action[257].

Dès lors, considérer la relation aux lieux mobilise les dimensions phénoménales du « sentir » et affective du « ressentir » ; les deux dimensions se situant sur le même plan, sans rapport hiérarchique, ni primat qui serait accordé à l'un ou à l'autre, comme s'il existait un « *continuum* »[258] entre les modifications physiologiques qui entrainent immédiatement des actions intentionnelles ou non, des réflexions, des réactions, des décisions[259]. L'« *affectif* » dont il est question ne peut être considéré comme synonyme d'attachement ; il contient plutôt ce double mouvement de l'affect (agis/agissante) ainsi que la réflexion que le sujet porte sur celui-ci (cognitive).

Le « *re-sentir* » permet de se représenter la manière que chaque être a de sentir et penser le fait d'être affecté[260]. Dès lors, le « ressentir » renvoie à une opération d'interprétation : il engage une signification attribuée à un phénomène, ce qui implique qu'un travail sur l'affectivité est indissociable d'un exercice de la pensée. Il convoque à la fois l'activité intellectuelle (et donc l'usage de la raison) et psychique (avec une part d'inconscient) de l'individu. Les phénomènes perçus par le « sentir » résonnent ainsi avec une trajectoire intellectuelle et biographique (des souvenirs, des expériences passées, des connaissances produites, etc.)[261] ainsi que sociale (milieu socio-économique, profession, etc.)[262]. Ils peuvent participer, en retour, à reconstruire notre manière de sentir. Ainsi, comme le souligne V. Despret : « *l'expérience affective, les*

[257] Jean-Marie BARBIER, « Affects, émotions, sentiments : quelles différences ? », *The Conversation*, URL complète en biblio.
[258] Benoît FEILDEL, « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *op. cit.* p. 61.
[259] Nigel THRIFT, « Intensities of feeling: towards a spatial politics of affect », *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, mars 2004, vol. 86, nº 1, pp. 57-78, doi:10.1111/j.0435-3684.2004.00154.x.
[260] Benoît FEILDEL, « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *op. cit.*
[261] Gabriel MOSER, *Psychologie environnementale: les relations homme-environnement*, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2015.
[262] Denis MARTOUZET, *Ville aimable*, *op. cit.* p. 36

émotions, les sentiments, sont des outils performatifs de modifications des expériences sensibles : opérer un changement de rythme pour se laisser habiter par une expérience, ralentir […] *»* On peut affecter notre manière de sentir, pour se connaitre soi-même, dans la relation au monde et à autrui. Donc l'affectivité n'est pas que pathos. On peut aussi « *se "faire affecter" en conscience »*[263]. Mais également notre manière d'en parler, la façon dont nous exprimons ce que nous éprouvons et comment nous l'éprouvons. Ainsi, les affects ne peuvent être considérés en dehors du monde social des déterminations institutionnelles et historiques. Ils se trouvent eux-mêmes façonnés par les forces et structures qui organisent la société[264].

2.1.2.3. Le sentir et le ressentir dans la relation affective aux lieux

Le rapport a un lieu est nécessairement unique, intime et évolutif[265], mais il ne peut faire l'impasse sur son caractère socialement situé, c'est-à-dire le contexte socio-culturel. Premièrement, l'affectivité, nous apprend la psychologie environnementale, renvoie à la profondeur temporelle de l'individu, en tant qu'elle résonne avec un vécu, des expériences passées et des projections[266]. Elle engage ainsi davantage le sujet, ce qu'il est, qui il est dans sa singularité et dans sa manière d'éprouver qui va se manifester dans l'affectivité. Deuxièmement, l'affectivité ne peut être étudiée indépendamment du contexte socio-culturel d'inscription, avec ses systèmes de représentations, de croyances, de valeurs et de sens, ainsi que ses modes de penser et d'agir, etc., qui agissent comme autant de médiations[267]. Comme le démontrent les historiens, ces dimensions évoluent en fonction des sociétés et des époques, ce qui déterminent également la manière dont les émotions se construisent et s'expriment. Pour cette raison, *l'affectivité n'est pas strictement du côté de la subjectivité*. Elle est individuellement et socialement construite, ce qui *influe sur notre manière de sentir* et construire la relation à l'espace et notre action sur celui-ci.

Afin de sortir d'une conception dualiste de l'affectivité, opposant une lecture individualiste/subjectivité ou holistique/structuraliste, pour ne pas verser dans une approche excessivement « *subjectiviste* »[268], D. Martouzet propose de penser l'affectivité en termes de

---

[263] Joëlle Libois, « Complexité de l'agir : une présence qui engage les émotions », *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, 15 septembre 2018, nº 20, URL complète en biblio.
[264] Frédéric Lordon, *La société des affects : pour un structuralisme des passions*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2013.
[265] Denis Martouzet, *9. Le rapport affectif à la ville : premiers résultats*, La Découverte, 2007, URL complète en biblio.
[266] Gabriel Moser, *Psychologie environnementale*, *op. cit.*
[267] Aurélie Arnaud, « Ressentis et vécus d'individus : de la définition à la collecte de données dédiées », URL complète en biblio.
[268] Frédéric Lordon, *La société des affects*, *op. cit.*

relation et de *« relationnalité »*[269]. La relation permet de tenir ensemble le « *moment de fusion entre ce qui est monde et ce qui est sujet de l'expérience de ce monde* »[270], de mettre l'accent sur ce qui unit ou désunit un individu ou un groupe social à un lieu, plutôt que les considérer comme deux entités séparées. L'affectivité comme relationnalité renoue avec une certaine conception heideggérienne : « *l'affectivité est plutôt rapportée aux comportements humains en tant que modalités de l'être-au-monde qu'à une quelconque intériorité subjective qui n'en est jamais qu'une représentation imaginaire »,* ce qui signifie que l'affectivité ne peut être « *strictement co-originaire »* à l'individu *;* elle ne trouve au contraire qu'à se déployer à l'occasion de la rencontre avec un objet[271]. Elle permet également de lier ensemble les dimensions du « sentir » et « ressentir » de l'individu affecté, ce qui permet d'accéder à ce qu'il éprouve par les sens dans l'expérience des lieux et peut même avoir conscience de ce qu'il éprouve, être en faculté de discuter l'objet à l'origine de l'affect, comme ce qui a été conduit dans le cadre de l'enquête « fournaises urbaines ». Elle permet enfin de prendre dans son ensemble le processus dynamique, mouvant, évolutif qui émerge entre le sujet, son environnement physique, et son contexte social et culturel[272]. Cette approche relationnelle permet de mieux saisir la part socialement structurée de l'affectivité, notamment à travers les formes d'organisation spatiale que les sociétés produisent et qui, en retour, modulent les expériences sensibles et affectives du sujet.

Sur les notions d' « environnement » , de « lieux » ou « milieux » et leurs acceptions dans cette thèse

Dans la perspective d'étudier la dimension spatiale de l'affectivité du sujet, les termes d'« *environnement* »[273], mais plus encore de « *lieu(x)* »[274] seront privilégiés dans cette recherche à ceux d'« espace », plus abstrait et conceptuel, ou de « territoire », comme entité

[269] Denis MARTOUZET, « Le rapport affectif à la ville, conséquences urbaines et spatiales. Le cas de Fort-de France / Urban and Spatial Consequences of Affective relation to the City. The Case of Fort-de France (Martinique) », *Annales de géographie*, 2002, vol. 111, nº 623, pp. 73-85, doi:10.3406/geo.2002.2007.

[270] Joëlle LIBOIS, « Chapitre 6. Situation empêchée : expression de l'émotion », *in La part sensible de l'acte : Présence au quotidien en éducation sociale*, Genève, Éditions ies, Le social dans la cité, 2013, pp. 199-232, URL complète en biblio.

[271] Marc RICHIR, « Affectivité », *op. cit.*

[272] Benoît FEILDEL, « V. Faire la ville avec les affects », *op. cit.* p. 444.

[273] La notion d'environnement est ici employée au singulier, car elle renvoie de manière plus explicite à ce qui nous environne, dans une perspective résolument anthropocentrée, sans pour autant impliquer une délimitation géographique stricte. Elle englobe non seulement les éléments extérieurs à l'humain, mais aussi ceux qui nous traversent, nous affectent et nous constituent, tout autant que nous pouvons, en retour, les façonner. Ce choix permet également d'y inclure la dimension écologique, entendue comme l'ensemble des interactions entre les sociétés et leur milieu, qu'il s'agisse de processus de dégradation (pollution, artificialisation) ou, à l'inverse, de dynamiques de restauration.

[274] Le terme s'ouvre au pluriel dans la mesure dès lors qu'il renvoie à la diversité des lieux qui composent l'expérience spatiale et biographique de l'individu : lieux de naissance, lieux familiaux, lieux actuels, imaginés ou projetés. Des lieux peuvent ne pas être distants géographiquement l'un de l'autre, relier les uns aux autres pour structurer une conception .

spatiale du politique et de l'aménagement. Le « lieu » permet d'entrer par le quotidien sur ce qu'une personne ou un groupe social y perçoit et ressent, ce qu'il lui procure, comme sentiments, comme émotions, comme souvenirs, etc, soit la dimension spatialisée de l'expérience et de l'existence, ce que G.-H. Radkowski qualifie comme « *champ de présence du sujet* ». L'auteur renvoie ici à l'idée que le lieu est un espace-temps chargé de la présence du sujet (impliquant également le sens d'être présent), sur lequel il peut avoir une « *possibilité de prises* »[275]. Travailler à partir du lieu permet de comprendre que l'espace n'existe pas comme extériorité pure (Sartre), mais comme « *un objet qui peut nous affecter profondément »*[276]. Le lieu saisit ce qui peut être au fondement matriciel de la « *construction de soi »* et support de « *l'élaboration de son rapport au monde, à l'autre »*[277]. Dans la continuité des travaux de Y.-F. Tuan, le lieu devient signifiant en ceci qu'il est *incorporé* : il implique un corps situé dans une localité, il devient familier, intégré corporellement à mesure d'expériences sensibles de ce lieu, de pratiques et gestes quotidiens. Il enrichit cette perspective en ajoutant que le lieu ne prend sens dans la qualité et l'intensité de l'expérience vécue, mais aussi par la relation intime et émotionnelle qui s'y noue, que ce soit dans des lieux domestiques ou extérieurs[278]. Ainsi, le lieu est chargé d'un sens, d'une signification pour celui qui en parle, qui s'y réfère.

Définir le lieu de la sorte ne n'implique pas d'emblée de qualifier la relation à celui-ci, d'affection, de désaffection ou d'indifférence que l'on peut avoir à son égard. Le travail d'enquête permet de qualifier (à partir des vécus, pratiques, affects, représentations, valeurs, etc., recueillis) empiriquement cette relation au lieu. Ainsi, la notion de « *(mi)lieu de vie* » sera employée quand le (mi)lieu est investi dans la durée, qu'il renvoie au fait de demeurer, lorsqu'il représente non comme un espace fonctionnel ou résidentiel, mais une réalité vécue, pratiquée, profondément signifiante, ontologiquement vitale et écologiquement vivante pour l'individu. C'est pourquoi, lorsque la notion de lieu de vie sera mentionnée, il sera également question de « *l'habiter* » dans sa forme substantivée pour rendre compte, au-delà d'une dimension matérielle et pragmatique de résider et de se loger, aux intentions accordées par une personne à

[275] Georges-Hubert de RADKOWSKI, *Anthropologie de l'habiter: vers le nomadisme*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2002.
[276] Raymond LEDRUT, *Les images de la ville*, Éditions Anthropos, 1973.
[277] Aline BROCHOT et Martin de LA SOUDIERE, « Pourquoi le lieu ? », *Communications*, 2010, vol. 87, nº 1, pp. 5-16, doi:10.3406/comm.2010.2616.
[278] Marc DUMONT, « Espace et lieu. La perspective de l'expérience de Yi-Fu Tuan (in Folio, février 2006, Lausanne) – Lecture de Marc Dumont », *Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA*, 2006, p. 215.

habiter un lieu plus qu'un autre, aux significations qu'elle construit en habitant ce lieu et les manières de le faire en suivant une certaine éthique[279].

Placer ce cadre théorique de la relationnalité pour étudier l'affectivité au lieu suppose enfin de reconnaître un déplacement épistémologique fort puisqu'il s'agit de concevoir, comme le souligne T. Manola, que nous sommes, en tant qu'être humain, *« de ce monde »* et non « *dans le monde »,* et qu'il n'y aurait à cet égard pas à distinguer une position de supériorité ou d'extériorité au monde, mais bien de comprendre comment nous en sommes constitutifs, au même titre que tout autre être vivant, sensible et (res)sentant. Mobiliser une telle approche permet ainsi de resituer l'individu à sa juste place : non comme un centre organisateur du monde séparé de celui-ci[280], mais comme un élément intégré dans un tissu relationnel, affectif et écologique plus vaste. Ce rapport ontologique, premier, sensible au lieu et au monde permet de rompre avec les grands partages de la modernité (objectivité/subjectivité, etc.). Il offre ainsi d'autres prises pour concevoir un autre rapport existentiel et écologique au monde, ouvrant des brèches méconnues pour réfléchir à de nouveaux récits à partir de liens reconsidérés aux milieux de vie[281]. Mais qu'advient-il à ces derniers lorsqu'ils connaissent des mutations métropolitaines profondes par leur densification notamment ?

2.1.3 L'affectivité comme catégorie d'entrée pour étudier la densification métropolitaine et ses conséquences sur les vies subjectives habitantes : un impensé de la recherche

Si le retour remarqué des approches sensibles, affectives, voire plus directement émotionnelles (peur, colère, nostalgie, etc.) ces dernières années[282] a surtout été appréhendé sous l'angle des remises en question (épistémologiques, théoriques, méthodologiques, etc.) qu'elles opéraient au sein de la géographie, le contexte d'émergence, dans les années 2000-2010 a été moins fréquemment questionné ou, du moins, mis en perspective. Or, ce retour en grâce des réflexions scientifiques sur les relations affectives contemporaines trouve possiblement comme matrice les transformations majeures des villes passant sous le régime néolibéral de métropolisation et

[279] Chris YOUNES, « Conclusion. Au tournant de la modernité, habiter entre Terre et monde », *in In Thierry Paquot, Michel Lussault et Chris Younès (dir), Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, Armillaire, 2007, pp. 363-373, doi:10.3917/dec.paquo.2007.01.0363.

[280] Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, France, Gallimard, 2021.

[281] Théa MANOLA, « Une invitation à (re)penser les enjeux écologiques par le sensible », *op. cit.*

[282] Pauline GUINARD et Bénédicte TRATNJEK, « Géographies, géographes et émotions. Retour sur une amnésie… passagère ? », *Carnets de géographes*, 28 août 2016, nº 9, URL complète en biblio.

plus encore la dégradation et la technicisation des environnements de vie à un rythme sans précédent.

Historiquement, comme le souligne N. Thrift, les villes ont été pensées comme espace de rationalité, de la logique et de la démocratie, excluant les manifestations émotionnelles. Dès l'Antiquité grecque, Platon exprimait sa méfiance envers les affects, jugés potentiellement déstabilisateurs pour l'ordre de la cité[283]. Les émotions étaient alors perçues comme incompatibles avec la raison, reléguées dans la sphère de l'intime ou du privé, et tenues à l'écart des débats de l'espace public, tel que défini dans la tradition kantienne et la culture bourgeoise de la modernité occidentale. Cette hiérarchisation entre raison et émotion s'est prolongée dans la tradition philosophique et a influencé durablement les sciences sociales, y compris la géographie, dans leur constitution en disciplines académiques et dans leur choix d'objets légitimes d'étude.

Dans le champ de l'aménagement urbain, cette prédominance de la rationalité technique a conduit à une négligence des dimensions sensibles et affectives des lieux, au profit d'approches fonctionnalistes, dans une conception mathématique, euclidienne de l'espace[284]. Alors même que les villes s'étendaient et se densifiaient, peu d'attention a été portée à ce que ces transformations pouvaient produire sur la vie subjective des habitant.es[285]. Or, le tournant métropolitain contemporain, en accentuant les processus de fragmentation sociale, de désaffiliation et de saturation sensorielle, semble rendre d'autant plus nécessaire une prise en compte des expériences affectives des lieux dans un contexte de métropolisation des territoires. Le sociologue R. Ledrut pressait, dès 1973, à « *introduire le terme d'affectivité »* et ce pour « *reconnaître que la ville n'apparaît pas comme objet de pure représentation, de représentation intellectuelle par exemple, mais comme un objet qui peut nous affecter profondément »*[286].

De manière générale, les dimensions affectives des lieux ne sont pas prises en compte par les aménageurs et les urbanistes, ce qui s'explique par la tradition rationaliste de ce champ mobilisant la technique. Alors que les villes ne cessaient de concentrer les populations, de grossir et de s'étendre, il a dès lors été assez peu question de considérer sur ce que ces changements généraient dans et sur la vie subjective des individus. Pourtant, « *les émotions* –

[283] Nigel THRIFT, « Intensities of feeling », *op. cit.*

[284] Benoît FEILDEL, « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *op. cit.*

[285] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

[286] Raymond LEDRUT, *Les images de la ville*, *op. cit.* Cité par Béatrice BOCHET et Jean-Bernard RACINE, « Connaître et penser la ville », *op. cit.*

loin de relever uniquement du subjectif, de l'individuel ou de l'intime – sont donc aussi à appréhender comme des phénomènes culturels, sociaux et politiques qui nous disent quelque chose des villes à l'œuvre »[287].

L'idée développée ici est que la métropolisation, en tant que processus restructurant et force agissante dans la transformation des territoires, affecte profondément, substantiellement, les relations des sujets aux lieux, voire, possiblement, les reconfigure durablement. Cette hypothèse s'inscrit dans la perspective ouverte par G.-H. Laffont et D. Martouzet, dans l'introduction de l'ouvrage « Ces lieux qui nous affectent » : « *on peut formuler l'hypothèse que c'est face à une inquiétude grandissante et protéiforme quant aux évolutions d'un monde urbanisé et homogénéisé, tant dans sa production, sa gestion, son organisation qu'en ce qui concerne les modes d'habiter qui s'y déploient, que chercheurs et professionnels tentent de saisir ce vaste registre des affects* »[288]. L'intérêt à étudier les dimensions affectives se ferait même pressant pour une double raison : d'une part, la rapidité des mutations engagées et les multiples inquiétudes qu'elles génèrent et, d'autre part, l'instrumentalisation grandissante des affects par les acteurs de l'aménagement.

Comme le souligne B. Feildel, ces derniers revendiquent généralement une posture rationnelle et experte, se distanciant de toute implication affective dans la conception des projets urbains. Pourtant, ces mêmes acteurs n'hésitent pas à exploiter l'affectivité à des fins communicationnelles, pour convaincre investisseurs, acheteurs et futurs usagers du bien-fondé et de la plus-value desdits projets[289]. Jamais les politiques d'aménagement n'ont autant mobilisé des enjeux tels que le bien-être[290], le cadre et de la qualité de vie valorisés des habitant.es, les « ambiances » (re)créées[291]. Ce tournant sensible, en apparence attentif à la vie subjective des individus, tend pourtant à masquer des logiques standardisées de production des espaces, qui visent une adhésion implicite à un modèle métropolisé, rationalisé et bétonné du monde urbain, ce qui contribue à banaliser, et de fait à dépolitiser (compris comme le fait de retirer le potentiel critique qu'il recouvre) le concept[292].

---

[287] Pauline GUINARD, *Pour une géographie (é)mouvante*, *op. cit.*

[288] Georges-Henry LAFFONT et Denis MARTOUZET, « Introduction », *in Ces lieux qui nous affectent*, Hermann, 2021, pp. 11-16, doi:10.3917/herm.marto.2021.01.0011.

[289] Benoît FEILDEL, « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *op. cit.*

[290] Lise BOURDEAU-LEPAGE, « De l'intérêt pour la nature en ville », *op. cit.*

[291] Jean-Paul THIBAUD, « L'horizon des ambiances urbaines », *Communications*, 2002, vol. 73, nº 1, pp. 185-201, doi:10.3406/comm.2002.2119.

[292] Théa MANOLA, « Une invitation à (re)penser les enjeux écologiques par le sensible », *op. cit.*

Thrift avait déjà relevé que les affects sont aujourd'hui mobilisés à des fins de gouvernement des individus dans la ville[293]. Le Corbusier, le père fondateur de l'urbanisme moderne, n'en disait pas moins lorsqu'il écrivait prendre en compte les « *standards de l'esprit, standards du cœur, physiologie des sensations »,* considérés sur le même plan que « *l'histoire »* et « *la statistique »* dans un seul but : « *ainsi je touchais aux bases humaines et* je possédais *le milieu où se déroulent nos actes »* (je souligne). Cette logique de possession des milieux, dans une perspective biopolitique du milieu[294], illustre comment l'urbanisme peut se donner pour objectif non seulement d'organiser l'espace, mais aussi d'orienter les comportements et les sensibilités au nom même de la prise en compte du sensible. C'est ainsi tout l'objet de la section suivante.

En somme, l'affectivité n'est ainsi pas neutre : elle devient un outil de contrôle social, par exemple lorsque les émotions collectives sont manipulées pour légitimer certaines décisions urbaines, d'où la nécessité d'intégrer pleinement les institutions et organisations à l'analyse des systèmes d'affects, afin de comprendre comment la relation affective est aussi travaillée de l'extérieur[295]. Dès lors, il devient crucial de s'interroger sur la finalité d'une prise en compte sérieuse des dimensions affectives dans les processus de métropolisation. Cela revient à poser la question suivante : s'agit-il d'encourager les aménageurs à reconnaître la valeur des relations sensibles aux lieux, afin de réconcilier les humains avec leur destin urbain ? Ou bien de rendre visibles et intelligibles les affects et les subjectivités à l'heure de la métropolisation des territoires, pour mieux comprendre comment les mutations territoriales sont vécues, pensées, possiblement même imposées, et à quelles fins ?

2.2 Les mutations métropolitaines à l'œuvre et leurs effets sur la relation affective : la conversion des subjectivités narcissiques

Cette seconde section théorique prolonge la réflexion amorcée sur le mode relationnel affectif aux lieux afin d'appréhender le processus de métropolisation. Si le cadrage théorique de la section précédente permettait déjà d'analyser les émotions suscitées par les mutations des environnements induits par la métropolisation ainsi que leur inscription dans l'organisation spatiale, il m'a semblé nécessaire d'aller au-delà. La relation affective permet d'étudier les liens de réciprocité entre le sujet et les lieux. Mais en adoptant cette perspective de recherche, il me semblait qu'une partie de l'analyse serait éludée. Cette approche renvoie encore trop, selon moi,

[293] Nigel THRIFT, « Intensities of feeling », *op. cit.*
[294] Ferhat TAYLAN, « Chapitre 11. Gouverner les hommes par leurs milieux. La rationalité mésologique et les technologies environnementales du libéralisme », *in Usages de Foucault*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, Pratiques théoriques, 2014, pp. 159-173, doi:10.3917/puf.hen.2014.01.0159.
[295] Frédéric LORDON, *La société des affects*, *op. cit.*

à une conception du sujet pleinement « acteur » ou « maître » de la relation, de ce qu'il éprouve, sent et ressent dans sa relation aux lieux. Dans l'étude de la relationnalité, il convient également de comprendre, dans la réciprocité, comment les lieux, leurs (ré)organisations exercent aussi, en retour, une influence sur les manières de sentir et ressentir, sur le sens donné par les individus et des groupes sociaux. La littérature sur les affects invite à étudier les structures et forces sociales qui agissent et déterminent nos désirs et nos mises en action dans une direction plus qu'une autre[296]. Or, dans les travaux portant sur les relations affectives aux villes, les mentions de la Métropole ou de la métropolisation sont très peu mobilisées. Pourtant, elle n'est pas neutre : elle agit comme une force de transformation et d'organisation des espaces et des lieux, si puissante qu'il est à se demander si elle n'agit pas comme une institution ou une structure capable de déterminer le sujet de la relation. Cela nous amène à questionner l'idée d'une « cosubstantialité » dans l'interaction que met en avant Feildel alors que nous supposons qu'il existe aussi une forme de détermination dans la relation et l'affectivité ; la métropole n'agissant pas un environnement urbain comme un autre.

Nous verrons que la métropolisation comme force agissante dans la transformation des villes et des territoires modifie nos capacités d'être sensibles. La conversion des modes de vie à la métropolisation entraine une transformation du sujet jusqu'aux plis les plus intimes de sa psyché pour déterminer ses affects et ses actions, en toute insouciance écologique, ce qui questionne grandement le devenir de la relationnalité affective.

2.2.1 L'essor des grandes villes, creuset d'une modification de la vie sensorielle et mentale des individus

L'intérêt pour les effets des (grandes) villes sur la vie affective n'est pas un fait nouveau puisqu'il se trouve au cœur de la théorie de la modernité développée par une partie de la philosophie allemande à la fin du XIXe siècle. Cette sous-section revient sur leurs contributions pour éclairer la manière avec laquelle la métropolisation décrite alors affectait les manières de sentir et ressentir et les transformaient. Leur redécouverte, conceptuelle, méthodologique, est la manifestation, aussi, de la résonance des approches affectives dans le contexte de métropolisation accélérée du début du XXIe siècle.

[296] *Ibid.*

Pour commencer, les travaux de G. Simmel et, plus tard, de W. Benjamin, se sont attachés à analyser la métropole de Berlin comme « *idéal-type* » de la modernité à travers les transformations morphologiques et socio-économiques qu'elle connaissait : concentration des personnes, densification du bâti, accélération des vitesses, course au gigantisme des constructions, bouleversant l'environnement matériel des citadins[297]. La capitale connait, à leur période respective, des mutations brutales, qui ne concernent pas uniquement les espaces intérieurs des villes, mais également leurs proches périphéries qui se trouvent annexées dans le processus d'expansion métropolitaine : explosion du trafic automobile, électrification, massification des pratiques de consommation, etc., autant de phénomènes rendus possibles par les avancées technologiques des guerres de 1870 et 1914-1918. Il est à cet égard particulièrement significatif qu'un courant de pensée dans les années 1920 compare les expériences de la grande ville avec celles connues au front, sur le champ de guerre[298].

Même s'ils n'étaient pas tout à fait contemporains, leurs travaux convergent sur un point essentiel : les mutations massives sous l'effet de la métropolisation des environnements urbains conditionnent autrement les expériences sensibles, au point de transformer en profondeur « *l'appareil sensitif humain* »[299] : à force d'être surstimulées, les facultés du sentir et du ressentir s'en trouvent modifiées, avec des répercussions sur l'identité du sujet[300]. L'originalité de leur démarche réside de s'écarter de catégories totalisantes et surplombantes souvent employées pour rendre de rendre compte de la métropolisation, privilégiant une approche ancrée dans leurs propres expériences pratico-sensibles en témoins directs des grandes transformations urbaines générées à leur époque. Ce positionnement intellectuel leur permet d'élaborer une connaissance située et incarnée de la métropolisation, à partir de laquelle ils forgent leur conceptualisation de la modernité.

Pour W. Benjamin, la condition corporelle de l'individu moderne se caractérise par une exposition continue à des heurts et des collisions dans les foules compactes ; les sens (la vue surtout) sont sans cesse stimulés par des sollicitations sonores, visuelles, kinesthésiques, dans un environnement empli de signaux, embarqué par la spirale de l'accélération[301]. La métropole produit des corps en état d'alerte permanent. G. Simmel, pour sa part, analyse les effets sur les

---

297 Stéphane Füzesséry et Philippe Simay, « Une théorie sensitive de la modernité », *in Le choc des métropoles*, Éditions de l'Éclat, 2008, pp. 13-51, doi:10.3917/ecla.fuzes.2008.01.0013.

298 *Ibid.*

299 *Ibid.*

300 Jean-Marc Stebe et Hervé Marchal, « Chapitre 4. Simmel au plus près de la vie urbaine », *Cursus*, 2019, vol. 2, pp. 56-68.

301 Walter Benjamin, *Œuvres. Tome III*, Maurice de Gandillac, Rainer Rochlitz et Pierre Rusch (trad.), Paris, France, Gallimard, 2000.

corps et les esprits de la métropolisation de Berlin sous l'angle de l'« *intensification de la vie nerveuse* » résultant du « *changement rapide et ininterrompu des impressions externes et internes* »[302]. La saturation d'expériences fugaces et incessantes plonge la vie psychique des individus dans un état de nervosité permanente, incapable d'ingérer ce qu'ils éprouvent en tous sens dans les environnements métropolitains changeants. Des documentaires dans les années 1920, comme le film *Die Sinfonie der Grossstadt* (1927) ont saisi les grandes transformations de la capitale allemande et la multiplicité de situations nouvelles caractéristiques illustrant les sollicitations permanentes des corps massifiés et disciplinés. Un montage saccadé à l'extrême, avec de nombreuses discontinuités, rend perceptibles les expériences polysensorielles intenses auxquels étaient confrontés les citadin.es ainsi que les opérateurs à l'origine de ces films. Cette hyperstimulation des sens atteste d'une nouvelle condition pour la vie perceptive et sensible dans les métropoles, contrainte de filtrer en continu les excès d'un monde devenu trop intensif pour être pleinement vécu. Ne parvenant pas à traiter la masse d'informations qu'elle reçoit, la vie psychique s'affaisse et tente de se préserver par la mise en place de subterfuges inconscients.

En identifiant l'intensification excessive de la vie subjective, corporelle et psychique, comme l'un des traits intrinsèques de la condition métropolitaine, Simmel détecte des réponses comportementales adaptatives développées par le citadin. La première réside dans un *renforcement de l'activité « intellectuelle »* (usage de la raison, du calcul, de l'objectivité, etc.), conséquence de l'incorporation de la rythmicité accélérée de la ville et de la rationalisation de ses usages dans la vie quotidienne. L'individu métropolitain s'impose à soi-même, contre lui-même, d'autres rythmes de vie, normés, calculés, technicisés. La seconde réponse prend la forme d'une attitude de retrait et d'indifférence généralisée. Submergé par une surabondance d'excitations vives, l'individu métropolitain inhibe sa sensibilité afin de se protéger, réduisant son attention portée à son environnement immédiat et à la valeur des choses ; son intérêt à l'égard d'autrui est réduit à un rapport utilitariste quand celui-ci ne se transforme pas en aversion totale. La figure du « blasé » incarne cette posture. Dans un monde de stimulations uniformément intensives, plus rien ne semble avoir de valeur différentielle : tout devient équivalent, et donc insignifiant[303].

---

[302] Georg SIMMEL, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Payot, 2013. P 41

[303] En comparaison à la vie métropolitain, l'expérience des habitant.es des petites villes rurales seraient sans commune mesure. La vie dans ces villes « *repose plutôt sur la sensibilité et les relations affectives* » en raison des rythmes lents et des sociabilités différenciées qui s'y nouent. Les habitudes ont le temps de s'ancrer et les corps de s'accoutumer. *Ibid.*

C'est en articulant les dynamiques de métropolisation des villes avec la modification de la relation affective des individus dans ce contexte de mutations (régression des sens, réification du corps, affaissement de la psyché) que ces réflexions ont permis de renouveler les cadres d'analyse du fait métropolitain, en soulignant l'importance des approches *par* et *sur* le sensible pour appréhender autrement l'importance du phénomène. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que le processus de métropolisation s'est accéléré avec le néolibéralisme pour concerner désormais l'ensemble du territoire et plus seulement quelques capitales européennes ? Au seuil de la « *modernité tardive* »[304], quelles permanences et discontinuités peuvent être appréhendées chez l'individu métropolitain contemporain ? Et surtout, quelles conséquences sur son mode relationnel de rapport aux lieux permettant de faire monde ?

2.2.2 La métropolisation contemporaine comme captation de l'affectivité et production de subjectivités narcissiques : quels effets sur la relation aux lieux et les manières d'être sensible ?

Depuis le début du XXe siècle et l'époque de G. Simmel, le processus de métropolisation ne s'est jamais interrompu. Il s'est même, au contraire, accéléré au tournant des années 1970 avec la globalisation économique et la conversion néolibérale du capitalisme[305]. Il a fait modèle pour se répandre à l'ensemble des villes de la planète, y compris les villes du Sud[306], pour désigner un processus accéléré de réorganisation des grandes villes et de leur système productif. En France, depuis les années 2010, vingt-deux Métropoles sont reconnues institutionnellement, signe de l'officialisation d'une dynamique qui a cours dans les grandes villes, autour des grandes villes[307]. Pour le géographe G. Faburel, l'expansion de la métropolisation ne peut pas être observée uniquement que sous l'angle des transformations morphologiques des grandes villes. Elle produit des ruptures anthropologiques dans le mode de vie qu'elle répand, avec des effets directs dans la construction des subjectivités. En agissant à la fois sur les lieux et les individus, quelles peuvent en être les conséquences sur *les relations affectives aux lieux* ? Est-il encore pertinent de les questionner alors que la métropolisation agit de sorte à nous en arracher ?

---

[304] Hartmut ROSA, *Accélération : une critique sociale du temps*, Didier RENAULT (trad.), Paris, France, La Découverte, 2013.
[305] Ugo ROSSI, *Cities in global capitalism*, *op. cit.*
[306] Jean-Louis CHALEARD, *Métropoles au Sud. Le défi des périphéries*, Karthala, 2014, URL complète en biblio.
[307] Aix-Marseille-Provence, Brest, Bordeaux, Clermont-Auvergne, Dijon, Grand Nancy, Grand Paris, Grenoble-Alpes, Lille, Metz, Montpellier Méditerranée, Nantes, Nice Côte d'Azur, Orléans, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon Provence Méditerranée, Toulouse, Tours

2.2.2.1 Les ruptures anthropologiques engagées à travers la métropolisation des modes de vie

Avec la mondialisation, les métropoles et mégapoles sont devenues les lieux de l'intensification et d'accélération des flux matériels et immatériels (de capitaux, de marchandises, de personnes, etc.) dans un mouvement qui vise le plus possible à abolir les distances et à compresser le temps. Ces grandes polarités métropolitaines concentrent les infrastructures de transport à grande vitesse (gare, aéroports) et les avancées techniques et technologiques qui soutiennent cette accélération[308]. La quête de fluidité des circulations et d'intensification des vitesses d'échange par les pouvoirs urbains entraine une reconfiguration intégrale et permanente des environnements urbains. Cette accélération puissante, effrénée des mobilités n'est pas sans modifier considérablement notre rapport au temps, à l'espace et à nous-mêmes[309] : avec l'ensemble des infrastructures disponibles, c'est quasiment l'ensemble des espaces de la planète qui apparaissent presque immédiatement accessibles à l'individu métropolitain, se voyant ouvrir des possibilités illimitées d'accéder au monde[310].

Ce monde de la vitesse et du changement perpétuel engendre un mode de vie métropolitain caractérisé par une mise en mouvement incessante des corps et des esprits. Ce changement s'inscrit dans l'injonction à la mobilité, à devenir un être mobile, que ce soit dans son travail ou ses études, dans sa vie familiale et sociale, dans ses loisirs, dans ses consommations, etc.[311]. C'est l'avènement de l'individu « nomade » qui était déjà questionné dans les années 1960[312]. Érigée en nouvelle norme, la mobilité serait vectrice d'émancipation individuelle et de réalisation de soi. Valorisée socialement, la mobilité est indissociable de l'idée de se maintenir en permanence actif.ve : être en déplacement, partir en vacances, sortir en soirée, faire une escapade le temps du week-end ou même faire un jogging, partir en after-work, etc. Même les temps nocturnes censés être consacrés au repos biologique ne finissent pas d'être colonisés par des activités marchandes [313] quand ce n'est pas le sommeil qui est frappé d'insomnie, agité par l'accumulation des tâches diurnes à accomplir frénétiquement[314].

---

[308] Hartmut ROSA, *Accélération*, *op. cit.*

[309] Eve CHIAPELLO et Luc BOLTANSKI, « Le nouvel esprit du capitalisme », *Post-Print*, 1999, URL complète en biblio.

[310] Hartmut ROSA, *Résonance : une sociologie de la relation au monde*, Sacha ZILBERFARB et Sarah RAQUILLET (trad.), Paris, France, la Découverte, 2018.

[311] Christophe MINCKE et Bertrand MONTULET, « Chapitre 1. Mutations », *in La société sans répit : La mobilité comme injonction*, Paris, Éditions de la Sorbonne, Mobilités & Sociétés, 2019, pp. 13-23, doi:10.4000/books.psorbonne.101652.

[312] Georges-Hubert de RADKOWSKI, *Anthropologie de l'habiter*, *op. cit.*

[313] Jonathan CRARY, *24-7 : le capitalisme à l'assaut du sommeil*, Grégoire CHAMAYOU (trad.), Paris, France, la Découverte, 2016.

[314] Luc GWIAZDZINSKI, *La ville 24h/24*, Edition de l'Aube, 2003, URL complète en biblio.

Conséquence de cela, des pans entiers de nos vies quotidiennes se trouvent bouleversés par « *l'accélération du rythme de vie* »[315]. Elle renvoie à l'expérience subjective communément partagée d'une « *densification quantitative par unité de temps* »[316], d'une prolifération d'activités, générant des quotidiens toujours pressurisés, saturés, avec la sensation de vivre constamment dans l'urgence. Ainsi, l'intensification des déplacements et des activités dans le monde métropolitain maintient l'individu dans un état de mouvement continu. Cette logique d'accélération des rythmes produit des existences sans répit, où il devient nécessaire de surenchérir sans cesse dans l'action et la quête de nouveauté[317].

Ces existences menées dans des rythmes accélérés donnent lieu à des expériences fugaces, éphémères et décorrélées les unes des autres. Il en ressort des sensations de désordre et de dispersion, par des corps et les esprits, ont permanence sursollicités, jusqu'à la saturation sensorielle et psychique[318]. Pour ces raisons, cette mise en mouvement des corps et des esprits est identifiée par G. Faburel comme la première rupture anthropologique majeure induite par la métropolisation[319], avec des possibilités de ralentissement (quand les conditions socioéconomiques le permettent) de préférence toujours éphémère, avant de réintégrer la spirale de l'accélération.

Toutefois, l'intensification des mobilités et l'accélération des activités ne constituent pas les seules ruptures engendrées par la métropolisation des modes de vie. Le divertissement (dont l'étymologie latine signifie « détourner ») et la connectivité numérique représentent également deux mutations anthropologiques majeures. Tous deux participent à l'occupation permanente des temps non productifs, dans la continuité de l'activation des corps et des esprits. Dans les existences métropolisées, le divertissement dépasse largement la fonction récréative. Il devient une nécessité biologique, constante, un exutoire pour se « vider la tête » des tensions psychologiques générées par l'intensification des rythmes sociaux (travail, etc.)[320]. Pourtant, loin de fournir de l'apaisement, le divertissement participe aussi à la stimulation des sens et la

---

315 Hartmut ROSA, *Accélération*, *op. cit.*

316 Jérôme BASCHET, *Défaire la tyrannie du présent : temporalités émergentes et futurs inédits*, Paris, France, la Découverte, 2018. p 177.

317 Christophe MINCKE et Bertrand MONTULET, *La société sans répit : La mobilité comme injonction*, Paris, Éditions de la Sorbonne, Mobilités & Sociétés, 2019, URL complète en biblio.

318 C'est ce qu'illustre de manière saisissante le film *Koyaanisqatsi* (1983) de G. Reggio à travers son usage déraisonné de time lapses, sur une musique électronique haletante, rendant perceptible la nausée diffuse et la frénésie morbide (la « frénésie » renvoie, en grec, à un état de démence et de folie) induits par les flux métropolitains accélérées, de jour comme de nuit.

319 Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

320 Thomas SCHAUDER, « Le « temps libre » dans cette société du divertissement fait-il notre bonheur ? », 18 avril 2018, URL complète en biblio.

saturation des esprits en continu. Les nouveaux centres commerciaux, les arènes sportives, les grandes salles de spectacle, les centres patrimonialisés, etc., sont autant d'espaces génériques du divertissement métropolitain, où se pratiquent les conduites individuelles et collectives qu'il nous faudrait avoir en commun pour « faire société » et « vivre ensemble »[321]. Les grands évènements sportifs internationaux, largement concentrés dans les métropoles, en sont des exemples les plus manifestes. Ils mettent en scène, souvent autour de spectaculaire, la liesse « populaire », où l'on « vibrerait » à l'unisson. L'exaltation des passions auxquels ils donnent lieu devient des temporalités ritualisées pour consommer des sociabilités diversifiées[322]. Plus encore, ces espaces sont désormais conçus pour offrir des « expériences » insolites (et aussitôt rendues obsolètes par la promesse constante de nouveauté), participant d'une logique d'exploitation systématique de tout le processus expérientiel. Dans ce contexte, « vivre une expérience » signifie de plus en plus consommer des sensations, ressentir des émotions. Or, une telle marchandisation de l'expérience contribue à rabattre le sensible dans une logique de consommation[323]. Mais le divertissement, comme le rappelle B.-C. Han, n'est pas que chronique, ni concentré à des moments extraordinaires, « hors du commun » : la réalité quotidienne doit en permanence divertissante pour pouvoir vivre sans temps morts, ne pas connaître l'ennui, l'improductivité et se révéler non-rentable[324].

Cette surabondance évènementielle, fortement pensée par des professions créatives métropolitaines pour capter la moindre de nos attentions devenues ressources économiques[325] conditionne nos gestes et nos désirs en conséquence, pour nous maintenir sans cesse actifs et en mouvement (et dans le mouvement, au sens de ce qui ferait l'air du temps).

Cette mutation se trouve considérablement amplifiée par la connectivité et la numérisation croissante des existences[326]. Les individus sont conduits à être en permanence connectés *via* des appareils embarqués (téléphone, ordinateur, télévision, montre, etc.), pour occuper les derniers « temps de cerveaux disponibles » par la satisfaction précaire des circuits de la récompense immédiate. Ils leur permettraient également d'être multitâches, de répondre à la

---

321 D'ailleurs, ces équipements du divertissement ne sont pas que concentrés dans les grandes villes puisque les centres commerciaux, les salles de spectacles, les parcs d'attractions ou les complexes touristiques où se trouvent mis en scène la « nature », occupent l'ensemble du territoire (grande couronne urbaine, villes moyennes, territoires ruraux, etc.). S'y multiplient partout désormais des festivals, des expositions, des compétitions sportives, etc.

322 Jean-Pierre GARNIER et Denis GOLDSCHMIDT, *La comédie urbaine ou la cité sans classes*, Paris, France, F. Maspero, 1978.

323 Steven MILES, *La société de l'expérience : le consumérisme réinventé*, Galaad WILGOS (trad.), Paris, France, l'Échappée, 2024.

324 Byung-Chul HAN, *Amusez-vous bien ! Du bon divertissement*, Paris, France, Presses Universitaires de France, 2021.

325 Yves CITTON, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, France, Éditions Points, 2021.

326 Fabrice FLIPO, « Expansion des technologies de l'information et de la communication : vers l'abîme ? », *Mouvements*, 23 septembre 2014, vol. 79, n° 3, pp. 115-121, doi:10.3917/mouv.079.0115.

multiplicité d'interactions, de gérer l'excédent de *stimuli*. Les applications, les réseaux sociaux, les plateformes, etc. organisent désormais la vie individuelle et sociale, modelant en continu les comportements à adopter, les opinions à avoir et les désirs à suivre. Le numérique agit de fait comme un prisme entre l'individu et le monde[327]. Là aussi, les métropoles jouent un rôle de premier plan dans ce processus, en tant que moteurs privilégiés de l'innovation, de la recherche appliquée et de l'expérimentation numérique et technologique et désormais même de stockage[328]. Cette dynamique s'inscrit dans le mythe du confort de nos existences modernes, dont la délégation de tâches astreignantes serait synonyme de progrès : l'ensemble des innovations futures devraient même contribuer, selon les économies et les pouvoirs publics qui les encouragent, au plein épanouissement de l'être humain et à son bien-être absolu par la disparition de tout effort physique et mental[329].

Comme le souligne G. Faburel, la quête d'accélération, de divertissement ou de connectivité n'a rien de spontané ni de naturel ; elle est surtout déterminée par un projet politique et économique qui vise à optimiser la circulation des capitaux, financiers, informationnels et humains et garantir des rendements dans les espaces métropolitains[330]. Le mode de vie qu'elle façonne produit des individus flexibles, réversibles et concurrentiels (étudiant.es, cadres, etc.), alignés sur les logiques productivistes et capitalistes des métropoles, pour lesquelles la disponibilité immédiate et l'absence d'attaches géographiques sont valorisées[331]. Ce processus crée artificiellement un « besoin » de mouvement continu et de connectivité permanente, présenté comme vecteur de progrès social et de modernité.

Ces trois « *véhicules anthropologiques de la métropolisation* »[332] dessinent les contours d'une métropole érigée en un modèle désirable et unique[333]. Le mode de vie métropolitain qui y est valorisé constitue une norme de ce qu'il conviendrait de vivre et de la manière dont cela devrait être vécu, renvoyant celles et ceux qui ne peuvent s'y plier ou qui s'en écartent, qui aspirent à vivre autrement, à la marge, au mal-être existentiel voire à l'insignifiance sociale, en les rapportant à celles et ceux « *qui ne sont rien* ». Et ce, alors même que les souffrances psychiques de l'individu des concentrations métropolitaines sont de plus en plus manifestes (dépression,

---

[327] Renaud GARCIA, *Le sens des limites : contre l'abstraction capitaliste*, Paris, France, l'Échappée, 2018.

[328] L'essor des technologies de l'information et de la communication en réseaux s'inscrit pleinement dans ce que Rosa identifie comme l'accélération technique et technologique qui confère parfois au sentiment de dépassement.

[329] Stefano BONI, *Homo confort : le prix à payer d'une vie sans efforts ni contraintes*, Lorenzo Serge MILAN (trad.), Paris, France, l'Échappée, 2022.

[330] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

[331] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

[332] *Ibid.* p 62.

[333] Éric CHAUVIER, *Les nouvelles métropoles du désir*, Paris, France, Éditions Allia, 2016.

solitude, épuisement, etc.)[334], et sont comblées, préventivement ou thérapeutiquement, en rendant l'individu de nouveau en permanence actif… et captif, dans l'exploitation de lui-même[335]. Pourtant, ces souffrances recouvrent une force de subversivité insoupçonnée[336].

2.2.2.2 La production d'une subjectivité narcissique compatible avec les logiques de production et de consommation du capital métropolitain.

Nous venons de le voir : les ruptures anthropologiques induites par la métropolisation des modes de vie façonnent nos corps et nos esprits, en reconfigurant nos manières de sentir et de ressentir. Ce processus s'accompagne inévitablement d'une redéfinition des lieux et des subjectivités qui se construisent dans la relation à ces derniers. Avec la métropolisation, émerge une nouvelle figure du sujet en adéquation avec les exigences contemporaines de reproduction et de consommation du capital. L'économiste H. Claret qualifie cette subjectivité de « *narcissique* »[337]. Je reviens ici sur les principales facettes de cette dernière pour comprendre les effets induits sur les lieux, sur le sujet lui-même et sur la relation affective qu'il entretient aux lieux.

Selon la tradition psychanalytique, le narcissique renvoie à « *une faiblesse du moi »*[338] : resté figé à un stade primitif de son développement psychique, il ne parvient pas à s'identifier et se construire en relation avec le monde extérieur, dans l'altérité des objets et des personnes. Séparé du monde, il s'enferme dans la logique autoréférentielle de ses pulsions et ses désirs. Son rapport au monde extérieur se réduit à la projection ou au prolongement de son moi intérieur. Même son propre corps, ses sensations, sa sensibilité sont intégrés comme relevant du monde extérieur[339]. Ce monde est alors à manipuler et à maîtriser, voire à considérer comme un obstacle s'il empêche la réalisation effective de ses désirs.

Aujourd'hui, le monde extérieur qui s'offre désormais à cet individu est celui de la métropolisation. Elle tend en effet à niveler et homogénéiser la diversité des lieux et des

---

[334] Nicole AUBERT, « L'individu hypermoderne et ses pathologies », *L'information psychiatrique*, 2006, vol. 82, nº 7, pp. 605-610, doi:10.3917/inpsy.8207.0605.

[335] Byung-Chul HAN, *La société de la fatigue*, Olivier MANNONI (trad.), Paris, France, PUF, 2024.

[336] Hugo CLARET, « Les métropoles capitalistes,un monde narcissique:Enjeux historiques de l'inhabitabilité des espaces métropolisés », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 39-63, doi:10.3917/ecorev.056.0039.

[337] Hugo CLARET, « Les métropoles capitalistes, un monde narcissique : Enjeux historiques de l'inhabitabilité des espaces métropolisés », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 39-63, doi:10.3917/ecorev.056.0039.

[338] Anselm JAPPE, *La société autophage: capitalisme, démesure et autodestruction*, Paris, France, Éditions La Découverte, 2020.

[339] *Ibid.*

paysages[340], transformer le monde en espaces de flux et de réseaux[341], généraliser les « *non-lieux* »[342] et « *hyper-lieux* »[343], produire des environnements en constantes transformations, et ce afin de favoriser la circulation du capital. Avec la métropolisation et l'homogénéité qu'elle induit, l'altérité nécessaire à la construction de l'individu, disparaît, totalement niée et dénigrée, et la logique de l'identique prend place. Les espaces produits par la métropolisation produisent de l'« inhabitable », car, comme le souligne l'économiste H. Claret, les existences dans le mouvement continu empêchent toute possibilité d'immersion intime dans la durée et dans l'appropriation géographique profonde des lieux. L'individu se trouve ainsi privé de l'altérité des lieux géographiques aux délimitations reconnaissables (intérieur/extérieur) avec une continuité temporelle. À la place, pour H. Claret, la métropole, dans son expansion, institue un nouveau régime de production de la spatialité et de la temporalité[344], consacré sous le nom de « *régime ubiquitaire* »[345], instituant une nouvelle manière unique de faire l'expérience de l'espace et du temps. Or, c'est dorénavant dans ce monde qui ne fait plus monde » ayant détruit tout repère spatio-temporel, que l'individu métropolitain est supposé se construire. Et comme l'énonçait J. Baudrillard, l'identique ne permet pas à l'individu de se construire, concluant sur le constat percutant : « *celui qui vit par le même périra par le même* »[346].

Consécration de ce monde vidé d'épaisseur mémorielle et d'horizon d'attente, la métropole agit comme un miroir dans lequel l'individu narcissique projette ses désirs, ses fantasmes et ses angoisses. Dans le monde métropolisé où tout semble accessible sans effort ni délai, l'individu est incité à croire qu'il peut « jouir sans entraves », conforté dans l'illusion de sa toute-puissance[347]. Elle lui apparaît comme le lieu à partir duquel de nouveaux mondes (centres commerciaux, cinémas, gares, aéroport, musées, salles de concert, etc.) peuvent être rendus disponibles[348]. Or, cette toute-puissance confère plutôt à une forme d'« *inertie existentielle* ». Dans le maelstrom de stimulations et de sollicitations de la métropole, démultipliées à l'envi

[340] Damien DEVILLE et Pierre SPIELEWOY, *Toutes les couleurs de la Terre: ces liens qui peuvent sauver le monde*, Paris, Canada, France, Tana, 2020.
[341] Manuel CASTELLS, *L'ère de l'information., La société en réseaux*, Philippe DELAMARE (trad.), Paris, France, Fayard, 2001.
[342] Marc AUGE, « Retour sur les « non-lieux » : les transformations du paysage urbain », *Communications*, 2010, vol. 87, n° 2, pp. 171-178, doi:10.3917/commu.087.0171.
[343] Michel LUSSAULT, *Hyper-lieux : les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2017.
[344] Hugo CLARET, *Pour une analyse lefebvrienne de la (re)production spatiale et temporelle du capital : essai sur le régime métropolitain de production capitaliste de l'espace et du temps.*, Paris 3, 2023, URL complète en biblio.
[345] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*
[346] Jean BRAUDILLARD, La Transparence du mal. Essai sur les phénomènes extrêmes, Paris, Galilée, 1990, p. 72.
[347] Cela désigne en psychanalyse, le fantasme de l'omnipotence et de posséder des pouvoirs illimités
[348] Hartmut ROSA et Olivier MANNONI, *Rendre le monde indisponible*, Paris, France, la Découverte, 2020.

par les mobilités et les offres de divertissement (*supra*), sans direction ni continuité, l'individu reste en réalité inchangé, incapable d'accéder à un véritablement déploiement de son être.

« *Privé de monde* »[349], désormais dépossédé de toute possibilité d'entrer en relation avec lui, il ne peut se replier que sur son vide intérieur. Mais incapable de le combler, il s'engage dans une fuite en avant, dans une quête frénétique d'expériences nouvelles et de consommations immédiates, vivant en permanence dans l'excès[350], d'activités (sport, voyage, etc.), des consommations (alcool, drogue, etc.), qu'offrent avec abondance les métropoles. Cette illusion de liberté absolue masque une dépendance extrême à ce que ces dernières mettent en place (équipements numériques, contenus de divertissement, offres de mobilités, etc.) pour entretenir l'illusion de la jouissance. Elles rendent en outre indispensable l'accès aux ressources et aux emplois qu'elles concentrent ; l'argent étant la condition nécessaire pour préserver les fantasmes de toute-puissance.

Précisément, le sujet narcissique investit massivement le champ du travail, vécu comme un temps social de « *maximisation de soi* »[351] et de mise à l'épreuve de sa valeur. Cette quête prend la forme d'un dépassement constant des limites de sa propre puissance, d'où les « challenges » qu'il se lance et afficher ses performances dans la productivité. Le travail devient à la fois épreuve de soi et unique source de gratification symbolique. Au lieu de questionner des causes structurelles, le moindre échec est intériorisé comme une insuffisance personnelle. Toutefois, cette quête de performance ne prend de sens que dans le regard d'autrui : il se place dans une recherche constante de reconnaissance sociale en voulant capter l'attention d'autrui, au travail ou dans la vie quotidienne.

Pour H. Claret, ce modèle de subjectivité repose sur un mode de régulation socioaffective spécifique : l'anxiété de l'échec individuel, la suffisance dans la quête de notoriété et l'indifférence à l'altérité structurent son champ de l'affectivité. Elle est la conséquence de l'internalisation des fonctions d'autorité, si bien qu'au travail et dans sa vie quotidienne, il devient son propre prescripteur et s'auto-exploite, remplaçant par exemple la figure du patron dans une entreprise. L'indifférence empêche toute inscription dans des relations intersubjectives stables ou dans des engagements collectifs durables, en clair, tout ce qui pourrait contrarier sa poursuite de toute-puissance. L'absence d'investissement aujourd'hui et maintenant devient

---

[349] Franck FISCHBACH, *La privation de monde: temps, espace et capital*, Paris, France, Librairie philosophique J. Vrin, 2011.

[350] Robert CASTEL, « 25. Individu par excès, individu par défaut », *in* Christian LE BART, Philippe CORCUFF et François DE SINGLY (dir.), *L'individu aujourd'hui : Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Res publica, 2010, pp. 293-305, doi:10.4000/books.pur.13657.

[351] Franck FISCHBACH, *La privation de monde*, *op. cit.*

manifeste dès lors que l'individu anticipe la possibilité de trouver mieux ailleurs ou ultérieurement pour satisfaire ses désirs. Il se réalise en somme dans un certain solipsisme, animé par l'assouvissement de ses seuls désirs et pulsions immédiatement, détaché de toute appartenance, défait de toute affiliation[352], ce qui compliquerait les possibilités de former un « nous » politique.

En définitive, le façonnement de cette nouvelle subjectivité est adapté aux réquisits de l'accélération des flux et des cycles de rotation du capital. Mais son existence se résume à une errance, à une vie déracinée, sans direction, que la métropolisation a largement contribué à faire émerger avec des espaces homogénéisés. Les maladies psychiques comme les dépressions ou la solitude, si courantes chez l'individu métropolitain, sont la manifestation que l'individu porte les responsabilités de manquements, d'échecs qu'il considère de son propre fait[353]. En guise de traitement thérapeutique, la métropole propose de répondre par la « santé mentale » et le « bien-être physique » pour poursuivre l'œuvre de performance de la sujet narcissique[354]. Pourtant ne sont-elles pas les symptômes du vide existentiel dans lequel nous plonge le monde métropolisé, dans *l'aliénation totale* de la dimension relationnelle et sensible qui fait pourtant notre expérience première au monde ?

2.2.2.3 Le pouvoir psychopolitique de la métropolisation : une captation et massification totale des subjectivités dans les plis les plus intimes de leur affectivité

Après l'exposition des traits de la subjectivité narcissique produite par la métropolisation et ses effets engendrés sur les relations affectives, réduites à des prolongements utilitaires du moi, on pourrait croire qu'il serait aisé de s'en défaire, comme s'il s'agissait d'adopter d'autres traits de personnalité. Ce serait présumer que le sujet narcissique a conscience de son enfermement. Or, il n'en est rien. Désengagé et désaffilié, il se pense affranchi et libre. Il continue de penser qu'il choisit librement ses mouvements, de ses distractions, de sa manière de vivre, etc., dans l'illimité des virtualités métropolitaines. La métropole s'assure que tout lui semble ouvert, que tout est permis : elle insiste sur les capacités de faire et d'entreprendre, des opportunités d'expériences qu'il y aurait en son sein, les relations sociales que les concentrations

[352] Robert CASTEL, « 25. Individu par excès, individu par défaut », *op. cit.*

[353] Byung-Chul HAN, *Psychopolitique : le néolibéralisme et les nouvelles techniques de pouvoir*, Olivier COSSE (trad.), Strasbourg, France, Circé, 2016.

[354] Renaud GARCIA, *Le sens des limites*, *op. cit.*

permettraient, la consommation de nouveautés que les cerveaux urbains produisent, etc. Elle entretient l'illusion d'une liberté totale.

Pourtant, comme il a été rapidement esquissé, l'individu se soumet à un ensemble de contraintes. Dans cette configuration, les seules contraintes qui existent sont celles intérieures, qu'il se fixe à lui-même et qui se traduisent dans ses désirs de performance, de dépassement. Le capitalisme contemporain, dans sa forme néolibérale, n'impose plus des règles de l'extérieur. Il exploite au contraire la liberté elle-même, les pratiques et les émotions, en veillant à ce que la soumission provienne du sujet lui-même, mais jamais dans la violence, mais plutôt en le séduisant, en apparaissant comme le lieu de réalisation de ses désirs. La métropolisation, encore aujourd'hui, ne cesse d'être parée de valeurs qui seraient positives : elle serait le lieu de la réalisation de soi, de l'émulation intellectuelle, de l'émancipation sociale, du brassage culturel, de la diversité et de l'urbanité : la grande ville permettrait d'élargir ses horizons[355]. Face aux promesses d'une vie riche, ne sont rarement mis en avant, dans les représentations officielles, la sélectivité sociale qu'elle implique, l'évincement des populations précaires qu'elle génère, ni l'amassement des corps dans des densités asphyxiantes.

Au contraire, la métropole agit de sorte que les individus *désirent* y (sur)vivre. Elle s'empresse de satisfaire ses désirs, en leur proposant une offre ininterrompue de consommations et de divertissements immédiats, impossibles à trouver ailleurs ni plus tard, renforçant ainsi leur dépendance et leur soumission. Il n'est jamais questionné d'employer ces termes. Elle cherche plutôt à susciter des émotions positives, dans la communication, la bienveillance, la douceur, et provoquer des affects joyeux, susciter de la joie qu'elle exploite pour orienter une subjectivité optimisée, heureuse vers des fins de reproduction du capital (consommation). Elle nous détermine en profondeur pour faire adhérer nos désirs aux siens. Massivement. Puisqu'il s'agit d'agencer la vie intime et subjective de millions d'individus pour les conduire à adhérer aux concentrations métropolitaines et garantir la reproduction du capital dans les (grandes) villes, tout en maintenant vive la croyance en une liberté absolue de l'individu.

Elle agit dans les couches de la psyché, les tréfonds de l'inconscient, de l'individu pour le faire adhérer « volontairement »[356] et « passionnément »[357] à son dessein, si bien que le régime

[355] Laetitia VAN EECKHOUT, « « L'esprit des villes résulte de l'heureuse combinaison de l'urbanité, la diversité et l'altérité » - Interview avec Thierry Paquot », *op. cit.*
[356] Byung-Chul HAN, *Psychopolitique*, *op. cit.*
[357] Frédéric LORDON, *La société des affects*, *op. cit.*

métropolitain est désormais moins biopolitique[358], disciplinant et administrant les corps (par les normes, etc.), mais mute, « *accélère* » vers la domination et l'orientation de la vie psychique devenant force productive : « *pour que la productivité augmente, il faut, non pas surmonter des obstacles physiques, mais optimiser des processus psychiques ou mentaux »*[359]. Ainsi, elle flatte l'ego, et l'enrobe de positivité, en mettant en scène des initiatives individuelles devenant des *success story*, des innovations de start-uppeurs, des concepts de nouveaux restaurants, des environnements « friendly » et inclusifs, participatifs, etc., autant de récits et représentations « inspirantes », célébrant dans la positivité la performance et l'auto-optimisation du soi.

Or, pour B.-C. Han l'individu narcissique métropolitain, persuadé d'agir librement, ne se doute pas de son assujettissement : « *la technique de pouvoir du régime néolibéral prend une forme raffinée, subtile, insinuante et échappe à toute visibilité […] la structure de domination lui reste cachée »*[360]. Aussi, la métropole agit de sorte que le sujet intériorise le rapport de domination et le reproduise en lui-même, tout en l'interprétant comme une expression de sa liberté. Telle est la redoutable finesse d'un régime psychopolitique du pouvoir métropolitain, enjôler pour mieux enrôler les subjectivités, orienter les désirs vers ses fins de production et de consommation.

À cette fin, les émotions elles-mêmes sont captées dans le processus productif. Les émotions, longtemps contraintes, sont désormais érigées comme l'expression d'une liberté de la subjectivité, mais elles doivent néanmoins rester canalisées par des pratiques de gestion émotionnelle. Encouragées, stimulées, elles sont de plus en plus exprimées, notamment dans le cadre du travail où les « compétences émotionnelles » sont valorisées, mais aussi encadrées et *managées* (essor du développement personnel, de la communication non-violente, etc.) ou trouver à se décharger de manière immédiate et ritualisée : des grands évènements sportifs aux sociabilités festives plus ordinaires, ces moments servent de soupapes cathartiques, intégrées aux logiques métropolitaines. Le « capitalisme émotionnel » désigne précisément ce processus de captation de l'émotion, pour créer de nouveaux besoins chez l'individu et l'inciter à les acheter. Comme le souligne Han, « *nous ne consommons pas des choses, mais des émotions »*[361]. Il ne s'agit plus seulement de consommer des biens ou des services, mais des expériences affectives, des sensations. Ainsi, le capitalisme métropolitain s'empare des affects

[358] François EWALD (dir.), Michel FOUCAULT, *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, France, EHESS : Gallimard : Seuil, 2004.
[359] Byung-Chul HAN, *Psychopolitique*, *op. cit. p 39*
[360] *Ibid.* p 26
[361] *Ibid.*p 65

pour influencer l'action à un niveau pré-réflexif, en agissant directement sur la sensibilité du sujet, et donc sur sa conduite à venir.

Cette exploitation continue de la psyché conduit à un « effondrement » de celle-ci, en atteste le développement sans précédent d'épuisement, mutant en pathologies mentales (burn-out, dépression). Elles sont surtout interprétées comme des échecs de l'individu et relèvent dès lors de sa seule responsabilité pour en sortir grandi. À cet aune, les émotions négatives (de souffrance, etc.), inévitablement liées à vie humaine, deviennent des opportunités de faire la démonstration de sa « résilience ».

C'est pourquoi, enfin, en s'appropriant les émotions et les orientant suivant les intérêts économiques du moment, le néolibéralisme opère une saisie totale de l'individu et de sa *psyché*. La pensée et l'action qui en découle sont déjà déterminées.

Il est en définitive essentiel de comprendre comment la métropolisation en tant que cadre dominant de nos existences, dans sa version néolibérale, ne se limite pas à la seule mutation de l'ensemble des lieux vécus. Elle transforme nos relations affectives à ces derniers et reconfigure aussi nos vies sensibles et affectives, nos « *manières de ressentir* » sont captées et s'uniformisent pour nous en faire épouser les desseins (normalisation du changement permanent, acceptation du développement des villes, acceptation des politiques d'attractivité économique, etc.). La spécificité du régime affectif inhérent à la métropolisation néolibérale façonne notre affectivité, sans nécessité de coercition explicite, mais d'implication implicite, puisque le processus d'adhésion à la vision métropolitaine du monde est volontaire, raison pour laquelle nous en sommes désormais les véhicules premiers par les mutations anthropologiques qu'elle induit et que nous sommes parfois bien incapables de les remettre en question.

2.2.3 Arrachement à la nature et mise en silence de nos relations au monde : conséquences écologiques d'un rapport métropolisé aux lieux

Quelles sont les conséquences d'une subjectivité affectée jusque dans les replis de sa psyché, façonnée par et pour correspondre aux desseins du capitalisme métropolitain, sur les relations qu'elle peut entretenir aux lieux et au monde ? Le régime contemporain de l'ubiquité de la métropolisation engendré par les technologies de transports, la révolution numérique, la généralisation du divertissement, ainsi que la marchandisation qui donne accès à des biens du

monde entier, permet à cette subjectivité de voir ses possibilités d'accéder au monde augmenter, dans l'extension de l'accès au monde que programme la *modernité tardive*[362]. Cet accès *illimité* au monde étendu, rendu possible par la consommation et donc la dépense d'argent, impliquerait pour l'individu, à première vue, des multiplicités inouïes d'entrer en relation avec lui, de rencontrer la beauté et à la diversité qui le constitue. Mais cette ouverture s'accompagne d'un paradoxe : plus le monde devient accessible par la métropolisation, plus il tend à s'homogénéiser par cette dernière. Son expansion, en reconfigurant la diversité des territoires dans la concentration et la densification à des fins de croissance, tend à disloquer les singularités des lieux et des modes de relationnalité qu'ils permettent. Se faisant, avec la métropolisation, les modes de relationnalité s'uniformisent et n'existent désormais plus que des *rapports* fonctionnels, marchands, utilitaristes dans la manière de se « connecter » à monde en perpétuel changement, dynamique et en extension. Cette relation appauvrie rappelle ce que Marx désigne par le terme d'« *aliénation* », où la subjectivité métropolitaine est désormais dépossédée de sa possibilité d'entrer dans une relation stable, équilibrée et signifiante aux lieux. Cela se solde par l'effet paradoxal que l'individu finit par *n'habiter* nulle part, privé de tout attachement à des lieux, ne pouvant en faire l'expérience affective d'attachement ; le monde devient, plus que jamais, dans l'égarement de l'être, une réalité « *indisponible* »[363].

Dans la privation du monde extérieur, la subjectivité métropolitaine, nous l'avons souligné, se replie dans son monde intérieur, appauvri, évidé. La métropolisation des territoires arrache l'individu à son milieu écologique d'existence[364], ce tissu de relations qui lui permet de vivre et d'habiter, et de se soucier éthiquement dans sa préservation[365]. L'individu malade de cette privation de monde ne peut entretenir qu'un rapport pathologique à son environnement, dont les conséquences écologiques sont désormais criantes. Cela se manifeste d'abord une insensibilité croissante à la dégradation des lieux, dans une diminution de l' « *attention* » à ce qu'il s'y passe écologiquement[366], ce qui peuvent les mettre en péril, les fragiliser. Intéressée par ses seules performances et l'optimisation de soi, désengagées de la vie collective, la subjectivité métropolitaine ne peut qu'être indifférente à l'érosion de la diversité écologique des lieux et du vivant. Les signaux d'alerte écologiques peuvent vaguement nous émouvoir (une

[362] Hartmut Rosa, *Résonance*, *op. cit.*
[363] Hartmut Rosa et Olivier Mannoni, *Rendre le monde indisponible*, *op. cit.*
[364] Guillaume Faburel, *Indécence urbaine*, *op. cit.*
[365] Jean-Philippe Pierron, *Je est un nous: enquête philosophique sur nos interdépendances avec le vivant*, Arles, France, Actes Sud, 2021.
[366] Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, *op. cit.*

disparition d'espèce, une sécheresse, une inondation, etc.), mais de manière fugace tant les situations restent souvent perçues de manière abstraite ou lointaine.

Il n'est pas rare, par exemple, que le sort de l'ours polaire en Arctique affecte davantage que celui de la perdrix grise dans nos campagnes. Aussi, les émotions liées à cette relation pathologique au monde sont fragmentées, rapidement balayées par le « zapping » dispersé du quotidien. Et progressivement, dans cet arrachement d'une relation existentielle aux lieux et leur écologie, le monde devient muet : les relations deviennent silencieuses. Cette atonie généralisée signe le désenchantement du monde, entendu au sens littéral qu'il cesse de chanter, manifestation de l'extinction de la relation vivante aux milieux. Ce silence a pour autre conséquence un déplacement écologique :les modes de vie des densités métropolitaines peuvent perdurer sans remise en question profonde des dommages irrémédiables qu'ils entrainent sur les milieux, proches et lointains.

Ainsi, évoluer dans un monde métropolisé, dans l'homogénéisation dans son expansion continue, qui ne nous dit plus rien, qui cesse de chanter et nous enchanter, en dehors du processus expérientiel converti et subverti aux logiques marchandes, revient à constater que nos capacités expressives, sensibles et affectives s'amenuisent. C'est tout le sens du propos de D. Abram lorsqu'il dit :

« Lorsque la civilisation technologique amoindrit la diversité vivante de la terre, le langage lui-même est amoindri. Lorsque, à cause de la destruction de leurs forêts et de leurs zones humides, il y a toujours moins d'oiseaux qui chantent dans les airs, le langage humain, lui, perd toujours plus de son pouvoir d'évocation. […] lorsque nous condamnons au néant de l'extinction de plus en plus de voix sauvages sur terre, nos propres langues deviennent de plus en plus pauvres, de plus en plus dépourvues de substance, progressivement vidées de leurs résonances terrestres »[367].

Réduite à une entité mesurable, quantifiée, exploitable, la « nature » reste, malgré les travaux détonants de l'anthropologie[368], un stock de ressources à optimiser[369]. Elle ne nous dit plus rien en dehors de quelques décors grandioses (parcs régionaux, etc.) soigneusement aménagés pour nous maintenir à quelques occasions, et de préférence rentables, dans une relation à des lieux

[367] David ABRAM, *Comment la terre s'est tue : pour une écologie des sens*, Didier DEMORCY et Isabelle STENGERS (trad.), Paris, France, la Découverte, 2021. pp. 116-117

[368] Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, *op. cit.*

[369] Hélène TORDJMAN, *La croissance verte contre la nature : critique de l'écologie marchande*, Paris, France, la Découverte, 2021.

qui peuvent un peu nous émouvoir, mais ne peuvent générer une relation de « *résonance* » dont l'une des caractéristiques est précisément de surgir, et donc ne peut être commandé. Pendant ce temps, la « nature » du quotidien peut être saccagée sans vergogne. Le monde métropolisé dissout le « sens » (au sens de *signification*, mais également de *direction*) que nous devrions trouver en habitant ce monde, pour y substituer un décor où la subjectivité métropolitaine peut se projeter ou par une réserver de ressource à exploiter. Dans tous les cas, une perte de relationnalité dans la résonance est engagée ; le vivant du monde et en nous en tant qu'être dans le monde, est réduit au silence, et l'humain, en retour, perd le lien ancestral et premier qui le reliait aux lieux et à la terre[370], autrement dit, l'habiter, qui pourrait le constituer en « *subjectivité vivante* »[371].

2.3 Enquêter des terrains de l'éloignement géographique métropolitain

2.3.1 Posture de recherche : enquêter les vécus de souffrance et affectivités déniées, invisibilisés par la métropolisation

Dans ce premier point, j'expose la posture que j'ai souhaité adopter au début de cette thèse, afin de situer le contexte dans lequel les savoirs et connaissances de celle-ci ont été produits, et d'éclairer et justifier le choix des terrains et des méthodes opéré.

À la suite de l'enquête collective « fournaises urbaines » qui a principalement été menée dans les cœurs métropolitains en surchauffe de grandes villes méridionales, j'ai fait le choix de ne pas poursuivre l'analyse sur l'affectivité altérée des lieux depuis d'autres métropoles. Ce refus s'appuie d'abord sur une conviction : je ne crois pas que les efforts qu'elles affichent pour s'adapter et se verdir puissent avoir un impact significatif sur l'emballement climatique et la disparition du vivant qu'elle contribue à renforcer, ni même les ségrégations spatiales et inégalités sociales qu'elles prétendraient résorber[372], tant qu'elles continueront à se faire le lieu de consécration des impératifs capitalistes de croissance et d'attractivité et donc de densification et de concentration. Je ne crois pas davantage en leur capacité de se réformer de

[370] David Abram, *Comment la terre s'est tue*, *op. cit.*
[371] Renaud Garcia, *Le sens des limites*, *op. cit.*
[372] Marion Carrel, Paul Cary, Jean-Michel Wachsberger et Épreuves Centre de Recherches "Individus, *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles*, *op. cit.*

l'intérieur, ni en la possibilité qu'on puisse compter un système qui cause l'érosion de la biodiversité en misant sur la réparation de ce même système[373].

En m'inscrivant dans une approche critique de la métropole et de la métropolisation, et dans la recherche de son dépassement, cette thèse fait le choix de sortir des métropoles pour enquêter d'autres lieux et des « *publics* » habitants et/ou militants. Je reviens sur les lieux en dehors des métropoles dans la section suivante. Cette thèse se concentre sur le recueil d'expériences et de réflexivités d'habitant.es sur les mutations environnementales qui affectent leurs relations aux lieux. Comme le souligne J. Dewey, un « *public* » se constitue lorsque des personnes affectées par les conséquences d'actions dont elles ne participent pas directement, faisant émerger de la sorte un problème[374]. Cette approche exclusive permet de me concentrer sur les premiers et premières concerné.es, leur reconnaître une légitimité *a priori* pour éprouver et penser des projets qui modifient leur environnement de vie proche. Par ailleurs, avec la promotion d'un individu métropolitain hypermobile et hyperactif, le « nomade planétaire », la *condition habitante*, de celles et ceux qui vivent des lieux et qui recherchent un peu de sédentarité, reste reléguée à la marge.

Quand je mentionne la condition habitante, je fais référence à leur *habiter*, en tant qu'il s'agit de travailler à partir de *réalités situées et incorporées.* Comme le souligne L. Lerbet dans l'introduction de sa thèse[375], *l'habiter* est une notion polysémique, dont je vais restituer les principaux traits à ce stade de la démonstration. En puisant dans le champ de la philosophie heideggérienne, elle articule une dimension matérielle[376] de la notion (renvoie à un corps réapproprié, comme manière située et vivante de se rapporter au lieu), à une dimension temporelle (qui renvoie à une habitude et une familiarité s'inscrivant dans la durée), existentielle (permet de prendre soin de soi et se retirer du monde si besoin), et politique (permet l'expression de « forme-de-vie »[377] collective et individuellement réfléchie, sensée). La notion comprend intrinsèquement une dimension écologique puisqu'elle véhicule des modes de

[373] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

[374] Joëlle ZASK, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 1 décembre 2008, nº 15, pp. 169-189, doi:10.4000/traces.753.

[375] Lucie LERBET, *Autonomie, conflit, complexité : Les imaginaires de et par l'habiter : mise en politique de l'écologie, mise en écologie du politique*, Université Lumière - Lyon II, 2023, URL complète en biblio.

[376] L'idée de se loger ou résider, synonyme d'habiter, y contribue sans être pour autant consubstantielle.

[377] Selon G. Agamben, une « forme-de-vie » correspond à la coïncidence entre la vie et la manière de vivre qui lui est associée, sans que l'une prenne l'ascendance sur l'autre. Elle est immanente à elle-même, n'obéissant à aucune finalité qui serait imposée de l'extérieur. Elle devient alors un horizon d'émancipation, permettant de sortir des dispositifs de capture et de gouvernementalité. Voir Estelle FERRARESE, « Le projet politique d'une vie qui ne peut être séparée de sa forme : La politique de la soustraction de Giorgio Agamben », *Raisons politiques*, 31 mars 2015, vol. 57, nº 1, pp. 49-63, doi:10.3917/rai.057.0049.

relations et de connaissances des lieux habités. Nous supposons, dans nos recherches respectives, que dans les relations affectives aux lieux, les habitant.es ont au moins autant à dire, en prenant le temps de l'enquête, sur les lieux qu'elles et ils habitent sur des environnements de vie, sur les relations entretenues à leur égard et les projections qu'elles et ils souhaitent, que ce que les aménageurs du territoire et autres acteurs de l'urbain peut produire à leur place, pour peu que l'on prenne le temps de l'enquête, que l'on prenne le temps de s'intéresser aux relations existentielles et intimes entretenues avec les lieux habités.

C'est la raison pour laquelle cette recherche n'a pas cherché à conduire des entretiens avec des aménageurs, urbanistes, élu.es, etc., dont la parole est plus aisément diffusée et donc mobilisable si besoin que les habitant.es des territoires concernés par un ou des projets. Ainsi, l'intention première est bien d'accorder une importance à la parole habitante, donner à voir et à entendre, faire connaître et partager une parole, et ce afin une *place* à des relations affectives celles et ceux qui en sont privé.es. Je ne peux dès lors que souscrire aux intentions de R. Garcia dans ses travaux consistant à préférer aborder « *sous la forme résiduelle de la* vie empêchée *ou* humiliée, *susceptible d'esquisser par contraste l'horizon d'une vie commune qui soit désirable* »[378]. Mon intérêt à travailler *avec* les habitant.es et/ou militant.es (quand je dis « avec », c'est au sens de « aux côtés de » plutôt qu'une démarche de co-construction) s'inscrit également dans une actualité de mobilisations grandissantes contre l'artificialisation des terres et des environnements de vie[379], mobilisant de plus en plus le référentiel métropolitain dans les contestations[380], suivant en cela la géographie de plus en plus éloignée de l'expansion métropolitaine[381].

Cette thèse s'inscrit enfin dans une inquiétude personnelle de voir des lieux d'une grande diversité écologique, de-ci de-là, disparaître pour donner lieu à des territoires simplifiés et silencieux de vie, à perte de vue. Sans même les avoir connus, l'on peut toujours avoir une idée de comment le lieu respirait avant son artificialisation soudaine et massive. C'est notamment dans cette perspective que j'ai choisi de mobiliser l'approche documentaire dans ma recherche (voir *infra*, 2.3.3) afin de conserver une trace de ce que des lieux ont pu être, avant leurs transformations urbaines en cours (le plateau de Saclay) ou annoncées (Rochefort). Bien entendu, j'ai pleinement conscience que tout lieu, même le plus apparemment « naturel », est

[378] Renaud GARCIA, *Le sens des limites*, *op. cit.* p. 9

[379] Kevin VACHER, *Les Davids s'organisent contre Goliath; Etats des lieux des mobilisations locales contre les projets inutiles, imposés et polluants en France* [Rapport], Terres de Luttes ; Notre Affaire à Tous ; ZEA, 2021, URL complète en biblio.

[380] Thomas AGUILERA, « Chapitre 16. « Contre la métropole et son monde » », *op. cit.*

[381] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

le produit d'une histoire de transformations anthropiques. Mais c'est précisément pour cela que ce travail de mémoire me paraît crucial, dans un contexte où tout semble organisé pour faire oublier collectivement ce qu'étaient ces lieux auparavant.

Enfin, cette recontextualisation de cette recherche de doctorat ne saurait être complète sans mentionner le climat étouffant de plus en plus violent à l'égard des mobilisations environnementales et manifestations sociales, avec des morts ou personnes blessées à vie qui vont avec, quand il s'agit de défendre ce qu'il reste de milieux vivants et des conditions de vie dignes.

Enfin, les convictions scientifiques, traversées par des inquiétudes et incertitudes personnelles irriguent l'ensemble de cette recherche, sont aussi nourries et prolongées dans mon implication au sein du mouvement post-urbain[382]. Ce dernier m'a permis à plusieurs reprises de présenter l'avancement de mes recherches en invitant des habitant.es et militant.es de collectifs engagés sur mes deux terrains de recherche à témoigner et discuter avec moi. Il permet également la possibilité d'échanger avec des communautés et personnes, diversement engagées localement, autour d'initiatives ou de lieux revigorants. Ces temps d'échanges et d'immersion permettent de rester encore, pour ma part, un peu optimiste dans un contexte délétère pour la préservation du vivant, pour les luttes et alternatives sociales et écologiques, dans un climat entretenu d'impuissance générale et de montée des polarisations sociales.

Les terrains de recherche conduits dans cette thèse, témoignent de cette ambivalence contemporaine : des lieux de lisières, à des distances variables des centres métropolisés, aux potentialités d'une vie commune sensible et désirable, empêchées, car diversement rattrapées par la métropolisation.

2.3.2 Des terrains diversement confrontés à l'expansion de la métropolisation portée par l'Etat

Dans cette partie, je présente les deux terrains de recherche qui m'ont permis d'explorer les questions centrales de cette recherche. Il s'agit non seulement d'étudier les mutations engendrées par les grandes densités métropolitaines, notamment à travers l'expansion matérielle qu'elles induisent bien au-delà de leur périmètre administratif et territoire d'intervention, mais aussi de comprendre comment la métropolisation, loin de se limiter aux

382

frontières institutionnelles des métropoles, s'étend et reconfigure en profondeur l'ensemble du territoire ainsi que les lieux de vie (voir l'introduction générale).

2.3.2.1. Deux cas des déclinaisons territoriales de la métropolisation des territoires

Ce travail doctoral s'appuie principalement sur deux terrains de recherche, explorés à partir de 2021. Le premier est le plateau de Saclay, situé en proche deuxième couronne francilienne, à la jonction des départements de l'Essonne et des Yvelines, à une vingtaine de kilomètres de Paris. Les enjeux qui le traversent font l'objet d'une description et d'une analyse plus détaillées dans le chapitre 3 dans la deuxième partie de cette thèse. Le second terrain de recherche est la ville de Rochefort, en Charente-Maritime, tout proche de la côte Atlantique. Il s'agit d'une ville moyenne de 24 000 habitants, qui sera plus longuement présentée en troisième partie.

Le rapprochement de ces terrains peut, à première vue, surprendre tant ils renvoient à des configurations socio-spatiales distinctes. Le plateau de Saclay est une entité géographique de relief, à vocation principalement agricole dans l'orbite immédiate de la capitale tandis que Rochefort est une ville moyenne, à l'histoire militaire et industrielle, insérée dans un département de marais littoral principalement rural, entouré de cultures céréalières et d'élevage. Le plateau de Saclay s'inscrit dans une dynamique métropolitaine puissance, intégré à une région-capitale concentrant une part significative du produit intérieur brut national, et où affluent les grands projets et les investissements massifs. Son économie est tournée vers la production de connaissances, autour de la constitution du pôle de compétitivité Paris-Saclay. À l'inverse, Rochefort connaît une désindustrialisation progressive de son tissu économique, accompagnée d'un déclin démographique lent, mais continu. Elle cherche aujourd'hui à renouer avec la croissance en diversifiant son système productif, notamment par le développement du tourisme et de l'offre culturel. La dynamique de premier plan que connaît contribue à éclairer la situation contrastée de repli du second. D'une certaine manière, ces deux terrains de recherche fonctionnent en miroir. Un miroir inversé tant ils reflètent un état des dynamiques socio-spatiales de métropolisation qui ont entrainé une concentration des ressources économiques, politiques, et humaines dans les métropoles, en premier lieu, celle de la capitale[383], tandis que les villes moyennes, en particulier celles éloignées des grandes villes, en étant assez nettement exclues.

[383] Même si la capitale perd depuis les années 1960 des habitants, le cœur de la capitale et sa première couronne sont concernés par des mutations d'ampleur avec grands projets et travaux du Grand Paris ou des opérations « Inventons la Métropole du Grand Paris », se caractérisant par une densification accrue de son bâti une accélération de l'extension urbaine vers les territoires de première et de proche deuxième couronne. Malgré cela, la dynamique de déclin

Dans un contexte de grandes mutations du sud-ouest parisien, l'implantation du projet métropolitain de « *cluster* »[384] scientifique, technologique et urbain « Paris-Saclay » fonctionnerait comme un fleuron de l'expansion métropolitaine aux lisières de l'agglomération parisienne[385]. Inscrit dans la loi du Grand Paris de 2010, ce projet est officiellement porté par l'État via une « opération d'intérêt national », lui conférant des prérogatives élargies en matière d'aménagement ainsi qu'un rôle central dans la conduite et la gouvernance de sa mise en œuvre. Incarnation de l'économie dite de la connaissance et de l'innovation à laquelle se sont convertis les systèmes productifs métropolitains[386], dans la concentration d'emplois relevant de fonctions « métropolitaines »[387], ce grand projet tend à positionner le territoire dans la compétition internationale que se livre les grandes villes mondes[388]. Le projet sera prochainement desservi en son cœur par la future ligne 18 du Grand Paris Express qui connectera, à terme, les « hubs » de l'aéroport d'Orly et du quartier d'affaires de La Défense. Dès lors, un des derniers plateaux agricoles des abords de la capitale, longtemps restés en marge, notamment en raison de sa topographique, est progressivement transformé en territoire phare de l'économie francilienne et française, un territoire « gagnant » de la mondialisation, générant localement des transformations majeures dans ses usages, ses formes urbaines et ses rapports sociaux.

Rochefort incarne la face opposée du processus métropolitain, celle d'une marginalisation en tant que « petite ville moyenne » située dans un espace de faible densité. Marquée par la désindustrialisation dès les années 1960, puis par les effets conjoints des réformes des cartes judiciaire et militaire dans les années 1990-2000, la ville connait des pertes d'emplois et un déclin démographique constant. Le retrait progressif de l'État, traduisant la fin d'un certain « *keynésianisme spatial* »[389], au profit de sa version néolibérale, s'y manifeste fortement. La désindustrialisation reste toutefois contenue à Rochefort en raison d'un volontarisme politique local dans les années 1970-1980 qui a permis le maintien de certaines industries (notamment aéronautiques), mais la fragilisation socio-économique est fortement entamée (précarité locale,

---

démographique se poursuit depuis 2010 et plus encore depuis 2015, au profit de la grande couronne principalement, d'où un développement de projets dans ces territoires désormais.

384 Un *cluster*, ou pôle de compétitivité, désigne un regroupement territorial où entreprises, laboratoires de recherche/université et institutions coopèrent pour favoriser les synergies à des fins d'innovation. Voir Michael E. PORTER, « Clusters and the New Economics of Competition », *Harvard Business Review*, 1 novembre 1998, URL complète en biblio.

385 Nicolas RIO, « Le mythe des « clusters » du Grand Paris », *Métropolitiques*, 10 février 2014, URL complète en biblio.

386 Christine LIEFOOGHE, « L'économie de la connaissance et de la créativité : une nouvelle donne pour le système productif français », *L'Information géographique*, 2014, vol. 78, n° 4, pp. 48-68, doi:10.3917/lig.784.0048.

387 A savoir la conception recherche, prestations intellectuelles, commerces inter-entreprises, gestions, culture-loisirs.

388 Saskia SASSEN, « The Global City », *in A Companion to the Anthropology of Politics*, John Wiley & Sons, Ltd, 2007, pp. 168-178, doi:10.1002/9780470693681.ch11.

389 Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

taux de chômage fort, vieillissement démographique). Par ailleurs, la dynamique périurbaine explique aussi ce lent déclin démographique : bien que la commune centre perde des habitants (–0,2 % entre 1999 et 2010, –0,9 % entre 2010 et 2015), l'intercommunalité connaît une croissance plus marquée (+1,1 % sur la première période), dans un processus de desserrement résidentiel caractérisé[390].

Ainsi, ces deux terrains de recherche fonctionnent comme des prismes à travers lesquels observer les réorganisations spatiale, économique, sociale et politique qu'engendre la métropolisation du territoire. Initialement concentrée dans les grandes agglomérations du territoire et leurs périphéries immédiates, officiellement désignées comme « Métropoles » par la loi Maptam – même si nous le verrons, dans le cas du plateau de Saclay, ce qui est communément désigné par le Grand Paris, vision et projets faisant référence à une loi de 2010, est différent de la « Métropole du Grand Paris », entité circonscrite aux départements de Paris et de la première couronne – cette dynamique déborde largement les limites administratives. Ce modèle, censé agir comme moteur de croissance pour les régions, a durablement laissé à l'écart les villes petites et moyennes, surtout celles situées dans les « espaces de faible densité », « les espaces non-métropolisés du territoire »[391], supposés bénéficier des effets redistributifs et d'entrainement.

2.3.2.2. *Des terrains diversement éloignés des densités métropolitaines rattrapés par la métropolisation.*

Ces dernières années pourtant, une inflexion semble s'esquisser, marqué par un regain d'intérêt du côté de la puissance publique pour les villes moyennes, et dans un second temps, les petites villes, ce qu'illustre le lancement des programmes « Action cœur de ville » en 2017 pour les premières, et « Petites villes de demain », en 2020, pour les secondes[392]. Cette attention renouvelée s'est accentuée depuis la crise sanitaire avec l'aspiration croissante des Français.es à quitter les densités métropolitaines[393].

L'État joue également ici un rôle central dans l'aménagement des villes intermédiaires. Il rend accessible à ces dernières, pour mener à bien à leurs projets, des ressources financières et une

[390] Christophe DEMAZIERE, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? », *Métropolitiques*, 29 janvier 2014, URL complète en biblio.
[391] Bernard KAYSER, « L'espace non-métropolisé du territoire français », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 1969, vol. 40, n° 4, pp. 371-378, doi:10.3406/rgpso.1969.4863.
[392] Sylvie FOL, *Les villes petites et moyennes. Territoires émergents de l'action publique.*, Plan Urbanisme Construction Architecture, 2020, URL complète en biblio.
[393] « L'Insee confirme le désamour des Français pour les grandes métropoles », *Le Monde.fr*, 17 mars 2023, URL complète en biblio.

ingénierie publique, dont elles ont été pour la plupart privées (suppression taxe d'habitations qui assurait un minimum d'indépendance financière). Or, en passant dans une logique de contractualisation, les collectivités territoriales, surtout les « établissements publics de coopération intercommunale » (communautés de communes, communautés d'agglomération, etc.), signent avec l'État, ce qui les astreint au respect d'un cahier des charges édicté par le, mais également d'une vision partagée du développement territorial[394]. Or, ces programmes se font les véhicules premiers et puissants de l'expansion de la métropolisation ; nombre de villes intermédiaires, après en avoir été des victimes collatérales, sont désormais conduites à se conformer à la métropolisation.

Or cette fois, le phénomène est bien plus subtil que sur le plateau de Saclay. Comme nous le verrons dans la troisième partie de la thèse, l'ensemble des politiques publiques et les projets d'aménagement urbain mené à Rochefort, et en particulier dans son « cœur de ville » (« revitalisation » du centre, aménagement et verdissement de l'espace public, valorisation patrimoniale, évènements culturels, etc.) s'inspirent des recettes d'aménagement largement mises en place dans les grandes métropoles lors des décennies précédentes[395]. Les villes intermédiaires, comme Rochefort, s'alignent désormais sur les logiques de l'attractivité et de la compétitivité[396], et axant leurs politiques sur l'offre, avec des effets directs sur les environnements de vie existants avec, en premier lieu, une densification annoncée. Désormais, habiter une ville intermédiaire éloignée d'une métropole ne garantirait plus d'être épargnée par le processus de métropolisation. Ce dernier tend désormais à se généraliser, affectant l'ensemble du territoire national, rattrapant désormais des villes moyennes, selon des intensités, des temporalités et des modalités différenciées.

Enfin, ces deux terrains donnent à voir de manière particulièrement explicite le rôle central de l'État dans la métropolisation, comme processus néolibéral de réorganisation des villes et des territoires[397]. Ces deux terrains de recherche ont très tôt été sous l'autorité du pouvoir central. Il est en effet autrement significatif que le plateau de Saclay et Rochefort, deux territoires où la présence de l'eau est marquée, zone humide pour l'un, zone de marais pour l'autre, ont dû être aménagés par les ingénieurs de Louis XIV pour permettre l'implantation humaine.

[394] Nicolas RIO, « Quatre pistes pour redonner du souffle aux coeurs des villes moyennes (3/3) », *Partie Prenante*, 14 juin 2018, URL complète en biblio.
[395] Aurélien DELPIROU, « Action cœur de ville : une réponse en trompe-l'œil à la crise des villes moyennes ? », *Métropolitiques*, 28 octobre 2019, URL complète en biblio.
[396] Olivier BOUBA-OLGA et Michel GROSSETTI, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) », *op. cit.*
[397] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

L'environnement du plateau de Saclay a été drainé en étangs et rigoles pour alimenter en eau les fontaines du château de Versailles tandis que le méandre de la Charente et les marais maritimes alentours dans laquelle se love Rochefort a connu un sort comparable pour permettre l'installation quasiment ex nihilo d'un Arsenal maritime du Roy, le tout dans les années 1660. Ces aménagements anciens révèlent d'une certaine manière une continuité des logiques d'intervention sur et par les milieux dans une perspective de mise en valeur économique et stratégique[398], qui se trouvent relayées aujourd'hui par les impératifs de compétitivité et d'attractivité, et donc de densification et d'agglomération métropolitaine.

Ces deux terrains de recherche apparaissent bien, mais de manière différenciée, concernés par le processus d'expansion métropolitaine, l'un en se situant à la lisière de la capitale et de la Métropole du Grand Paris, désormais rentré dans l'orbite du Grand Paris, tandis que l'autre, par un programme national, se fait le relai d'une politique d'aménagement voulue et diffusée par État promouvant des orientations d'ordre métropolitaine désormais dans les villes intermédiaires. Ces deux « fronts » différenciés de la métropolisation, l'un direct et accéléré, l'autre, plus progressif et diffus, génèrent des conflits à l'échelle de la proximité[399] en suscitant une opposition marquée par des collectifs habitants et des associations environnementales contre les mutations subies sur les environnements de vie les projets de densification que ces dynamiques entrainent. Ces mobilisations ont chacune, à leur manière, constitué une « porte d'entrée » sur ces terrains et permises la rencontre d'enquêté.es.

Toutefois, l'approche retenue dans cette recherche n'est pas comparative, bien que cette piste ait été initialement envisagée à un moment dans l'élaboration du plan de thèse. Ce choix a été écarté pour ne pas lisser et effacer les singularités d'organisations et de situations géographiques de chacun des terrains étudiés ni de masquer les logiques de métropolisation différenciées par lesquelles l'expansion métropolitaine les affecte. Aussi, dans l'organisation proposée, dans la logique suivie, il ne s'agit d'opposer les deux cas : Rochefort ne constitue pas une alternative tranchée au plateau de Saclay et son cluster métropolitain, puisque dans les deux cas, la relative distance aux densités métropolitaines a été propice à l'émergence d'autres manières de vivre. Par ailleurs, bien que j'identifie Rochefort comme une petite ville moyenne, elle n'échappe pas aux dynamiques de métropolisation, même si celles-ci se diffusent autrement et à un stade moins avancée. Ce décalage ouvre un espace de réflexion sur les potentialités qu'offrent ces

[398] Jean-Baptiste VIDALOU, *Être forêts*, *op. cit.*

[399] Sylvaine BULLE, « Chapitre 6. Du conflit de classe à l'éclatement du conflit : la sociologie du conflit au XXIe siècle », *Collection U*, 2021, pp. 141-162.

échelles territoriales, par leurs tailles et densités encore modérées, d'horizons écologiques alternatifs au modèle métropolitain d'aménagement. Ainsi, le placement de Rochefort en dernière partie de thèse s'inscrit relève ainsi dans le raisonnement démonstratif : il s'agit, à partir de ce cas, avec toutefois la prudence qu'implique les tentatives de généralisation, d'interroger les trajectoires possibles des villes petites et moyennes, et les formes d'alternative qu'elles peuvent incarner, à condition toutefois de replacer les enjeux écologiques au cœur des modes d'organisation territoriale à inventer.

2.3.2.3. Le delta du fleuve Paraná, un terrain fantôme

Enfin, cette introduction à mes terrains de recherche ne saurait être complète sans mentionner un terrain de recherche « fantôme » qui a failli exister, que j'étais parti pour réaliser avant que la planète ne bascule dans la pandémie mondiale de Covid-19. Le 15 mars 2020, j'embarquais pour un séjour d'un minimum de 6 mois en Argentine. Je devais y travailler sur les conflits environnementaux générés par l'extension de l'urbanisation dans le delta insulaire du fleuve Paraná en collaboration avec Gabriela Merlinsky (Université de Buenos Aires, CONICET), dans la perspective d'une co-direction à établir administrativement une fois arriver sur place. J'avais découvert ce terrain de recherche au début de ma thèse, alors je participais à une Ecole d'été d'une dizaine de jours organisée à Buenos Aires, impliquant l'Ecole Urbaine de Lyon, qui finançait ma thèse, et l'Université nationale générale San Martin de Buenos Aires[400].

En quelques mots, le delta est une zone humide en constante formation en raison des dépôts sédimentaires d'un fleuve puissant aux eaux brunes. Les parties émergées forment un chapelet d'îles boisées, de différentes superficies, où les déplacements entre elles se font pour partie en bateau. À travers les vagues successives de migrations, elles ont été occupées par des communautés agraires, trouvant dans ce vaste delta, et dans le flou juridique des titres immobiliers, un lieu refuge pour accéder à la terre à moindre coût. Ces populations se sont installées dans des maisons en bois ou en matériaux récupérés, généralement auto-construites et sur pilotis. Des formes de vie rurales s'y sont ainsi déployées, faites d'informalité, de pratiques maraichères et d'activités traditionnelles (cultures de joncs, vannerie, etc.). Avec le temps, ces populations ont revendiqué une identité insulaire[401].

---

[400] Durant ce séjour, auxquels participaient des chercheur.euses, des doctorant.es, des membres d'associations, de communautés autochtones, etc., nous avions été divisés en groupe, ce qui m'avait amené à travailler avec l'anthropologue Débora Swinstun et le terrain et les personnes avec lesquelles nous avions travaillé habitaient la partie inférieure du delta du fleuve Paraná, au niveau de la commune de Tigre.

[401] Guido P. GALAFASSI, *La pampeanización del delta: sociología e historia del proceso de transformación productiva, social y ambiental del bajo delta del Paraná*, Extramuros Ediciones, 2005.

Au partir des années 2000, dans un contexte de métropolisation de Buenos Aires[402], les terres du delta, situées aux confins de l'aire métropolitaine de Buenos Aires, attirent investisseurs et acteurs immobiliers, voyant dans ces terres économiquement et socialement dévalorisées, une aubaine de développement économique et urbain. Profitant de l'assouplissement des réglementations urbanistiques, ils construisent des « gated communities » calquées sur le modèle américain ainsi que des complexes touristiques pour les « portenos » (le nom des habitant.es de Buenos Aires) en quête de nature. Ces dynamiques ont conduit à l'éviction de familles historiquement installées sur ce territoire[403]. L'urbanisation assez marquée de cet écosystème fragile a accentué des enjeux écologiques déjà présents. En effet, si la pollution du fleuve par des industries extractivistes en amont était déjà problématique, les nouvelles concentrations urbaines et les activités industrialo-portuaires ont renforcé les pressions écologiques en aval[404]. Le « paradis deltaïque » n'a cessé depuis lors de faire l'objet de conflits croissants entre groupes sociaux, porteurs de conceptions divergentes de l'écologie[405], ce qui en faisait un terrain (en réalité « des » terrains puisque la zone est très étendue, avec des profils de communautés habitantes variées) particulièrement stimulant pour étudier et travailler avec des mouvements de justice environnementale aux marges d'une grande métropole des Suds.

Le report initial de ce terrain à la rentrée, puis l'impossibilité manifeste de le conduire dans les conditions que j'avais imaginées (la région administrative de la capitale, principal foyer épidémique du pays, est quasiment restée confinée 6 mois), m'ont amené à me résoudre à l'évidence ce terrain n'allait pouvoir se dérouler. Alors que débutait ma troisième année de financement, nous avons, avec mon directeur de thèse, pris la décision de réorienter vers ma recherche vers des études de cas français, plus accessibles dans le contexte d'incertitude qui régnait alors. Sans conteste, la déception était indéniable. L'ombre de ce terrain avorté planait dans ma recherche précipitée de nouveaux sites d'enquête, en même temps qu'il me fallait repenser le cadrage théorique. En quelques mois, les terrains présentés plus haut se sont présentés, me permettant de reprendre le travail doctoral, non sans une certaine inquiétude, celle de reprendre quasiment « une nouvelle thèse dans la thèse ». Je me suis souvent demandé ce

[402] Ricardo WATSON, « Metropolización de Buenos Aires », URL complète en biblio.

[403] Patricia Andrea PINTOS et Patricio NARODOWSKI, *La privatopía sacrílega. Efectos del urbanismo privado en humedales de la cuenca baja del río Luján*, Imago Mundi, 2012, URL complète en biblio.

[404] Ana Carolina HERRERO et Leonardo FERNÁNDEZ, *De los ríos no me río: diagnóstico y reflexiones sobre las cuencas metropolitanas de Buenos Aires : Luján, Reconquista, Matanza-Riachuelo, de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires y de la Zona Sur*, Temas Grupo Editorial, 2008.

[405] Sofía ASTELARRA, « Disputas territoriales y ambientales por la reinvención de "La Isla". El caso del conflicto "Colony Park" en la Primera Sección de islas del delta del Paraná, partido de Tigre », *Quid 16. Revista del Área de Estudios Urbanos*, 1 juin 2019, nº 11, pp. 325-330.

qu'il se serait passé si ma recherche avait eu lieu comme prévu dans le delta du fleuve Paraná ; je pense, a minima, qu'elle se serait sans doute terminée plus tôt et qu'elle aurait impliqué moins d'années de réinscription. Et sans doute, caméra dans la valise, cette enquête aurait aussi donné lieu à un ou plusieurs films documentaires.

2.3.3 Justification de la méthode : restituer une place aux relations fragilisées aux lieux dans l'expansion-densification métropolitaine

Comment renseigner les vécus et affects générés par la métropolisation et la densification des lieux de vie dans les territoires enquêtés ? Par quelles méthodes les recueillir et les partager ? Se poser la question permet premièrement de réfléchir au protocole d'enquête adéquat pour cadrer et orienter ce travail de recherche, les temps d'observations, de sélection et de traitement des données recueillies, mais aussi de penser les limites de la démarche suivie et les améliorations possibles.

Enquêter la dimension affective du sujet dans des lieux en mutation, depuis le registre sensoriel et sensitif du « sentir » à celui plus interprétatif, du « ressentir », participe au renouveau méthodologique face aux approches quantitatives mobilisées de l'analyse spatiale[406]. Prendre en compte ces dimensions implique une réflexivité sur la posture du chercheur qui, bien que féconde, demeure troublante. Troublante puisqu'elle implique de dévoiler ce qui relève de l'implicite méthodologique, et ce même si l'on sait qu'aucune méthode n'est neutre ni objective. Troublante aussi puisqu'elle impose de prendre du recul sur sa propre pratique de terrain et de penser soi-même comme « sujet cherchant »[407], impliqué aussi dans son travail de recherche par les situations d'interactions créées. Pourtant, ce travail réflexif n'en reste pas moins stimulant, puisqu'il permet de se demander ce qu'il convient, d'une part, de mettre en place pour recueillir les expériences sensibles et affectives des lieux en mutation qui m'intéressent, pour s'interroger, d'autre part, sur les manières d'analyser les résultats, les interpréter et les restituer.

Comme énoncé dans l'introduction générale, les outils quantitatifs souvent mobilisés, à grande échelle, pour évaluer les dimensions subjective et affective liées à l'urbain métropolitain et éventuellement le rejet et l'éloignement qu'il inspire, n'autorisent généralement les répondant.es qu'à s'exprimer sur des catégories de réponses préconstruites. Bien qu'utiles pour

[406] Pauline GUINARD et Bénédicte TRATNJEK, « Géographies, géographes et émotions. Retour sur une amnésie… passagère ? », *op. cit.*

[407] Anne VOLVEY, Yann CALBERAC et Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, « Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, 2012, vol. 687-688, nº 5-6, pp. 441-461, doi:10.3917/ag.687.0441.

dégager quelques tendances d'opinion, ces méthodes restreignent la possibilité d'émettre, pour l'enquêté.e, un discours personnel, de faire émerger de nouveaux récits ancrés dans les expériences vécues, dans de mots qui seraient les siens plutôt que ceux que les chercheurs et instituts de sondage projettent.

Toutefois, l'une des difficultés qui se posent à enquêter sur ce sujet et sa relation affective aux lieux est qu'il s'agit d'appréhender des réalités « *multiformes* »[408] : renvoyant aux parts sensorielles du « sentir » *et* affective du « ressentir », du corps et de l'esprit, du tangible et du diffus, qui ont tendance à s'entremêler dans l'expérience et aux souvenirs que l'on s'en fait. Si bien qu'il n'est pas toujours aisé, pour les enquêté.es eux-mêmes de distinguer ce qui relèverait de l'une ou l'autre des dimensions quand les différences entre les notions telles que sentiments, émotions, affects, proches dans le langage courant, ne sont pas clairement établies. Dès lors, interroger ces dimensions exige de construire des méthodes d'enquête et des modes d'écriture adaptées, sensibles et éthiques. Il s'agit de solliciter des formes de récit qui permettent d'exprimer des expériences intimes (car, dans la modernité, les émotions sont souvent reléguées à la sphère du privé, de l'intérieur, du « pour soi »). Ces expériences sont parfois floues, ambivalentes, et leur verbalisation, d'autant plus dans un cadre d'entretien, constitue un effort important.

Il me paraît ainsi essentiel de partir de ce que les personnes rencontrées au cours du travail de terrain ont à dire, à partager, en leur laissant la liberté d'employer leurs propres mots pour exprimer leurs relations à des lieux changeants. C'est dans cette perspective qu'a été privilégiée la méthode par entretien semi-directif pour engager la rencontre. Ce type d'entretien, mené de préférence au domicile de la personne, dans un cadre familier, permet de créer une situation d'interaction qui soit favorable à l'expression des expériences et des ressentis depuis les lieux vécus et habités, *in situ*[409]. La méthode de l'entretien vise également, dans une conception un peu plus engagée, de redonner une place, d'accorder de l'importance à la parole ordinaire et aux expériences associées à l'habiter, à la manière dont les personnes ressentent et donnent du sens à leur relation à leur environnement en mutation, souvent disqualifiées ou rendues inaudibles dans l'espace public et les arènes institutionnelles.

Cette méthode permet, certes à partir d'un guide d'entretien préalablement élaboré, avec des questions ouvertes, de favoriser la dynamique de la conversation, où l'enquêté.e peut revenir

[408] Théa MANOLA, « Une invitation à (re)penser les enjeux écologiques par le sensible », *op. cit.*

[409] Lorraine SAVOIE-ZAJC, « L'entrevue semi-dirigée », *in Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* Benoît GAUTHIER (dir.), 3e édition., Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, pp. 263-285.

sur ses propos, les nuancer, les approfondir, etc. Cette dynamique d'échange favorise l'émergence d'éléments inattendus, difficilement anticipables en amont, et qui constituent bien souvent la richesse, ainsi que le plaisir, de cette méthode. La démarche inductive et compréhensive qui lui est associée permet de produire un matériau discursif dense, que l'on s'attache ensuite à retranscrire, interpréter et analyser. Cette parole sera par ailleurs retranscrite et analysée, certainement partagée publiquement au moins dans le manuscrit de thèse, ce qui implique, d'être vigilant à respecter une certaine éthique pour ne pas être trio intrusif ni offenser dans le cours de l'entretien, et pour savoir restituer sans déformer, ni surinterpréter, dans la mesure du possible, au moment de l'analyse.

Toutefois, il m'a semblé que cette seule méthode ne saurait être pleinement satisfaisante. Je souscris toutefois aux limites prêtées aux approches logo-centrées quand il s'agit d'aborder des dimensions subjectives et affectives[410]: l'enquêté.e fait un effort de mise en mot de vécus et d'expériences et d'affects difficilement verbalisables, renvoyant à la sphère de l'intime qu'il n'est pas toujours aisé de partager. D'une certaine manière, la pratique de l'entretien peut susciter un formatage de la parole ou induire des réponses attendues, tant dans le caractère banal de la réponse, que ce que l'interviewé.e peut imaginer projeter sur le chercheur d'une réponse qui pourrait lui sembler approprié. Bien sûr, il faut reconnaître en cela que toutes les méthodes sont partiellement imparfaites : il convient d'être capables de reconnaître ces limites, faire preuve de réflexivité, notamment dans ce qu'elles ont pu permettre de révéler ou non.

C'est pourquoi cette méthode par entretiens a été croisée à une approche par la pratique documentaire. Cette pratique tend désormais à être répandue en géographie française grâce au travail de chercheuses et chercheurs passionné.es qui ont encouragé à son appropriation et participé à sa reconnaissance scientifique[411]. Cette pratique complémentaire permet de dévoiler des éléments qui ne sont pas présents dans les discours ni même verbalisable. Cette méthode me permet de donner à voir et à entendre le terrain de recherche (ses paysages, ses ambiances, des lumières, etc, soit une partie de l'environnement dans lequel évolue et habite les enquêté.es et aider à la rendre tangible). Cela permet en effet de donner une texture ou de la chair à des propos qui pourraient renvoyer, autrement, à des réalités désincarnées, ce qui pourrait amener à les relativiser ou les décrédibiliser. Ainsi, les lieux filmés, en mutation, viennent éclairer

[410] Appel a contribution, « Entre méthodologies audio-visuelles et création filmique », *Calenda*, 21 janvier 2020, URL complète en biblio.

[411] Xavier Browaeys, « Géographie, image et vidéo. Pour une pratique de l'audiovisuel », *L'Information Géographique*, 1999, vol. 63, n° 1, pp. 25-32, doi:10.3406/ingeo.1999.2622. ; Béatrice Colignon, « Recherches en écriture. Explorations en films documentaires ».; Benoît Raoulx, « Le film documentaire : une méthode pour rendre audiovisible la marginalité », *MRSH · Maison de la Recherche en Sciences Humaines*, 1 janvier 2009, URL complète en biblio.

autrement la teneur des entretiens. Les visualiser les rend de fait un peu plus « réels ». Cette méthode a fortement à voir avec le partage de l'expérience des lieux tels qu'ils sont sentis et ressentis, de manière originale, ce qui permet d'analyse et mettre en évidence d'autres données de terrain, que par la seule méthode d'entretiens reposant sur la dimension discursive[412].

À cet effet, notamment pour le film réalisé sur le plateau de Saclay, « *En terres battues »*, des extraits d'un entretien enregistré ont été mobilisés en guise de bande sonore sur laquelle des images animées et sonores ont été réalisées. Le choix a été fait de conserver un entretien pour en valoriser des éléments que la retranscription textuelle dans la perspective de l'analyse tend à effacer. Dès lors, il me semble que d'autres émotions, au-delà de celles que l'interviewée énonce d'elle-même en réponse à mes questions, se font entendre. Ce travail permet également de redonner une place à un matériau brut qu'est l'entretien enregistré lors de sa passation qui disparaît le plus souvent derrière le travail d'analyse, et que d'autres personnes peuvent rarement réécouter. Ici, la démarche du film permet de donner une valeur supplémentaire à la parole de l'habitante ; le film permet de la partager, en lui faisait pleinement écho, en lui donnant une place, obligeant à son écoute prolongée (même si cette parole a fait l'objet d'un montage pour lui donner une cohérence et une évolution pour qu'elle tienne dans la vingtaine de minutes du film).

La pratique du film documentaire permet également au chercheur en situation sur son terrain de thèse de partager sa propre subjectivité affectée dans la rencontre avec le terrain et les personnes rencontrées. Il permet de restituer une posture, mais également des sensations, des émotions, des ambiances vécues, qui peuvent se trouver restituer par des éléments mis en avant au montage, à l'image, par des choix de cadrage, ou dans séquences, par leur rythme, les ambiances restituées, sonores notamment, etc. Le film n'est pour autant pas le reflet d'une démarche qui se voudrait égocentrée puisqu'elle met généralement en scène des « paysages-personnages »[413] (même si la notion de « lieu » est privilégiée ici, avec le plateau de Saclay et le cluster, une fermette dans un faubourg en densification à Rochefort) et la relation que les êtres humains entretiennent avec eux. Mais il est vrai que le film en dit un peu plus sur le chercheur, sur, littéralement, ce qu'il veut cadrer et mettre en avant sur son terrain de recherche, ce qu'il laisse, intentionnellement ou non, hors-champ. Il a pu être fait la critique de la dimension visuelle du film documentaire qui en géographie, comme dans la société occidentale,

[412] Jessica JACOBS, « Visualising the visceral: using film to research the ineffable », *Area*, 2016, vol. 48, nº 4, pp. 480-487, doi:10.1111/area.12198.
[413] Olivier BORIES, « Faire du paysage un " personnage " », *Revue française des méthodes visuelles*, 2019, nº 3, Géographies audiovisuelles, URL complète en biblio.

une part importante est accordée à la vue, il est vrai que cette dimension est déjà omniprésente en géographie (plans, cartes, croquis, photographies, etc.). C'est toutefois généralement oublié la dimension sonore du film qui permet de restituer des « paysages sonores »[414] et de jouer avec pour mettre en valeur des éléments que le visuel ne suffit pas seul, à manifester. Mais aussi faut-il dire que la pratique de la recherche, aussi stimulante soit-elle, n'en reste pas moins agréable quand elle permet de mobiliser, expérimenter, quitte à tâtonner longuement, avec des méthodes qui peut être enthousiasmante à pratiquer.

À cet égard, il est resté à ma discrétion, dans la thèse, de faire des films documentaires, ce qui m'offrait une certaine autonomie dans l'expérimentation, tant j'éprouvais un certain « *bonheur* »[415] à construire mes films dans la pratique du terrain, prenant parfois prétexte du tournage, comme à Rochefort, pour y retourner plusieurs fois, y passer du temps avec mon personnage. Ces temps étaient vécus comme des respirations, que je vivais comme des formes de ralentissement nécessaire[416] pour adopter une juste approche de mes terrains dans la situation d'urgence financière qui était la mienne dans les années de recherche post-argentine. La contemplation, la recherche d'une perspective et la construction itérative de mon regard sur un lieu ont constitué autant de moments nécessaires et salvateurs pour m'approprier des terrains de recherche choisis rapidement et trouver de la satisfaction à les réaliser.

Conclusion du chapitre 2

Ce deuxième chapitre visait à explorer un champ théorique resserré autour de l'affectivité afin de penser les effets des transformations métropolitaines, notamment celles induites par la densification, du sujet au milieu habité. Des recherches récentes en géographie ont souligné la portée heuristique de travaux s'intéressant aux approches sensibles et affectives du sujet en ceci qu'elles permettent de prendre en compte les subjectivités et de partir de celles-ci comprendre les mutations urbaines contemporaines. Ces approches révèlent ainsi ce qui, souvent relégué à la sphère intime ou privée du sujet, dans la tradition moderniste, demeure invisibilisé dans les analyses dominantes. À rebours de cette mise à distance, de telles démarches réhabilitent et repolitisent des dimensions affectives et sensibles de l'habiter, généralement ignorées dans les pratiques de conception et d'aménagement des espaces. Elles permettent ainsi de saisir, ce qui

[414] Raymond Murray SCHAFER, *Le paysage sonore : le monde comme musique*, Sylvette GLEIZE (trad.), Marseille, France, Editions Wildproject, 2010.

[415] Floriane CHOURAQUI, « Le « bonheur » de la thèse - Pourquoi faire une thèse en images et en sons quand on est géographe ? », juillet 2019, URL complète en biblio.

[416] Jeanne VIVET, Béatrice COLLIGNON et Christine CHIVALLON, « Entretien croisé avec Béatrice Collignon et Christine Chivallon sur la lenteur dans la science et la pratique actuelle des géographes », *Carnets de géographes*, 1 septembre 2015, nº 8, doi:10.4000/cdg.285.

dans les mutations des lieux habités, vient affecter et altérer la relation du sujet aux lieux en cours de transformations.

Cependant, prendre en compte cette nouvelle donnée de la mutation/transformation métropolitaine n'est pas sans ajouter une difficulté supplémentaire qu'il nous faut quand même garder à l'esprit. Cela implique de comprendre la métropolisation non pas comme un synonyme d'urbanisation, mais comme un processus puissant de réorganisation à la fois des milieux et des subjectivités. Dès lors, cette thèse, en entreprenant de comprendre les densités dans ce qu'elles modifient dans la relation du sujet aux milieux pour comprendre les causes de leur rejet, oblige à intégrer dans l'équation comment la métropolisation, via la densification comme principale manifestation matérielle de celle-ci, reconfigure intégralement cette triade sujet-relation-milieu dans un processus d'aliénation totale la soumettant à ses intérêts capitalistes de croissance. Dès lors, cette triade devient elle-même le support, voire le véhicule, d'un processus qui tend à la déposséder de sa singularité pour mieux permettre la reproduction du modèle métropolitain dominant. Il y aurait alors nécessité de sortir des concentrations métropolitaines et leurs environnements artificialisés pour étudier au dehors, dans l'éloignement ce qui reste encore potentiellement sauvable ou pour observer ce phénomène en l'œuvre dans la densification de ces périphéries.

Conclusion de la partie 1

Cette première partie, en débutant par une enquête empirique puis par un cadrage théorique, a permis de préciser les intentions de cette thèse ainsi que l'univers conceptuel, épistémologique et méthodologique dans lequel elle s'inscrivait. Au regard des ressentis de la densité à renseigner, l'enquête « fournaises urbaines », en travaillant avec des habitant.es de cinq villes méridionales, a été à cet égard éclairante en termes de résultats.

Premièrement, elle a permis de mettre en évidence que le changement climatique est une réalité tangible avec laquelle les enquêté.es cherchent à composer ; elles et ils avaient conscience qu'il allait considérablement bouleverser les vies quotidiennes, notamment par les chaleurs extrêmes annoncées et que faire avec allait être de plus en plus difficile. Le fait d'habiter dans des environnements densifiés s'artificialisant toujours davantage les rend encore plus angoissantes. Les mutations métropolitaines récentes, notamment dans ce double processus d'expansion-densification, sont jugées amplificatrices et accélératrices des effets du changement climatique.

Deuxièmement, les enquêté.es ont partagé des ressentirs de « fournaises » urbaines, décrits comme la combinaison de sensations liées aux canicules, réfléchies à l'aune des environnements densifiés qui les accentuent. Elles et ils ont mis alors en évidence des causes écologiques, directement tirées de leurs expériences et ressentis, pour expliquer le rejet qu'ils suscitent : les sensations de suffocation en raison d'environnements urbains minéralisés confinant les pollutions et rendant l'air proprement impropre aux organismes ; les sensations d'étouffement sont pour leur part très directement liées à l'intensification des transformations urbaines (densification, extension, artificialisation) ; les sensations de saturation gagnent l'ensemble des corps et des esprits des populations encore plus concentrées les étés dans des villes touristiques. Ce régime sensitif des centralités métropolitaines en surchauffe témoigne que l'air des villes, supposé rendre libre, condamne désormais à l'irrespirable, expose aux maladies, devient toxique pour celles et ceux qui y sont exposés, en particulier les plus fragiles. Or ce ne sont pas toujours ceux-ci qui ont partagé leur souhait de quitter les concentrations pour des arrière-pays ou des régions moins chaudes, à la campagne ou dans de petites villes.

Troisièmement, l'agir politique permet très limité, d'où un grand désemparement sur les responsabilités et les capacités d'actions, entre interpellation des pouvoirs publics et application des éco-gestes ; les actions envisagées ne témoignent d'aucune possibilité d'agir directement sur son environnement. C'est le dernier résultat des fournaises urbaines, celui qui condamne à

l'impuissance les êtres dans les environnements densifiés, contraints de subir, surtout pour les plus démuni.es, des canicules de plus en plus extrêmes.

Cependant, si cette enquête a démontré la puissance heuristique d'une approche par les subjectivités, les vécus et ressentis pour révéler les motivations écologiques à rejeter les densités métropolitaines, elle n'a pas permis de saisir ce qui, malgré cette hostilité manifeste, retient les sujets dans ces milieux qu'ils sembleraient vouloir fuir. Car l'intention de partir ne se traduit pas toujours par une mise en acte. Nous avions alors utilisé avec G. Faburel l'image du « vortex » pour décrire, dans un témoignage que j'ai adressé dans son dernier ouvrage, les difficultés à quitter Lyon malgré les souffrances que j'y éprouvais : malgré les aspirations à l'éloignement, quelque chose me ramenait toujours inlassablement au centre[417].

Une piste féconde pour comprendre ce paradoxe se trouvent dans le champ de la géographie critique et de la philosophie politique sur la capacité de la métropolisation a capté nos subjectivités, à orienter les désirs et les comportements, dans une psychopolitique de plus en plus efficace. Ainsi, rester dans les métropoles étouffantes, ne relève pas uniquement de contraintes économiques ou matérielles. Il s'agit aussi d'une adhésion à des imaginaires et des croyances associées à la métropole (connectivité, mobilité, vitesse, etc.). Même lorsque ces derniers se heurtent aux ressentirs de l'étouffement et de la saturation, elles continuent à agir en nous. Nous pouvons ne plus désirer habiter dans les densités et leurs rythmes en accélération, nous y persistons à y rester, en espérant que l'orage va passer. Nos subjectivités ont été façonnées à y rester malgré les risques qu'elles font courir sur nos propres vies. Là où logiquement on devrait fuir devant leur hostilité, pour notre santé, pour notre survie, nous y restons par commodité. La métropolisation nous a rendu les agents volontaires de notre propre dépendance aux concentrations métropolitaines.

En définitive, comprendre les densités métropolitaines ne peut donc se limiter à une analyse des formes spatiales ou des dynamiques économiques. Il s'agit de comprendre ce que la métropolisation fait aux lieux vécus, aux sujets habitants, à la relation entre les deux. Cette triade est aujourd'hui, dans les concentrations métropolitaines, totalement aliénée à des fins de productivité et de croissance. Il y a donc urgence à en sortir et explorer des terrains de recherche en dehors de celles-ci, pour comprendre le processus à l'œuvre depuis des espaces de friction et comprendre ce qui résiste ou ce qui plie sur le front de l'expansion-densification des métropoles.

[417] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

Partie 2. La fièvre de l'expansion-densification aux lisières métropolitaines : le cas des oppositions habitantes au cluster technoscientifique du Grand Paris sur le plateau de Saclay

Introduction de la partie 2

J'ai présenté en première partie comment une enquête collective dans des métropoles et villes moyennes méridionales m'a conduit à poser les jalons de ma thèse, en démontrant l'intérêt scientifique d'une approche centrée sur la subjectivité et l'affectivité pour renseigner autrement les dynamiques de métropolisation aujourd'hui à l'œuvre, en premier lieu, dans les grandes villes. Cette approche me permet d'enquêter des relations aux lieux, des relations elles-mêmes « mutantes », en évolution, dans un contexte de réorganisation territoriale des centralités métropolitaines. Elle entraine l'instauration d'un mode de vie venant modifier radicalement les subjectivités, les manières de se rapporter aux lieux et ainsi les façons de les habiter.

Les terrains constitutifs de cette recherche se situent en dehors des grandes villes et des Métropoles, telles qu'elles sont officiellement administrées, pour appréhender les effets des dynamiques d'expansion-densification de la métropolisation par celles et ceux qui y sont directement confronté.es. Cette partie se concentre sur un premier territoire confronté à cette double dynamique : c'est le cas du plateau de Saclay et de la création du cluster Paris-Saclay, scientifique et métropolitain intégré au Grand Paris. Ce projet consiste à réunir plusieurs grandes écoles, sur un même emplacement, avec la création de nouveaux quartiers résidentiels et l'aménagement de la nouvelle ligne 18.

Je présente à la fin du chapitre précédent le contexte de pandémie dans lequel il est né et les bifurcations qu'il a entrainées pour la thèse mais j'en dis peu sur les raisons de ce choix en particulier. Ce terrain de recherche est dès lors né du souhait d'explorer à la fois un cas emblématique de la métropolisation des franges et une mobilisation moins visible sur les cartes des grands projets inutiles et imposés[418], en premier lieu pour travailler sur un cas empirique qui était encore peu exploré par la recherche sur les conflits d'aménagement. En Ile-de-France, des mobilisations comme le Triangle de Gonesse contre le projet de centre commercial et de loisirs « EuropaCity »[419] ou les jardins ouvriers des Vertus à Aubervilliers face aux aménagements liés aux Jeux Olympiques de Paris[420] sont fortement médiatisées, éclipsant d'autres mouvements socio-environnementaux moins identifiés, bien que touchant également à de vastes territoires et leurs populations. Or, le cas des mobilisations contre le cluster Paris-Saclay, en plus de ne pas avoir fait, à ma connaissance, d'une recherche empirique, était moins

[418] Comme celle de Reporterre, disponible à cette adresse : https://lutteslocales.gogocarto.fr/annuaire#/carte/@46.33,2.50,6z?cat=all?var_mode=calcul

[419] Alice Le Roy, « Terres fertiles contre projet stérile : la lutte contre EuropaCity », *Métropolitiques*, 3 octobre 2019, URL complète en biblio.

[420] Flaminia Paddeu, *Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Le Seuil, 2021, doi:10.3917/ls.padde.2021.01.

visible, car moins médiatisé. Moins visible en effet car la mobilisation contre un projet de cluster urbain comprenant une ligne de transport en commun revêt un caractère atypique dans le paysage des mobilisations socio-environnementales[421]. Un projet de rapprochement de grandes écoles, d'universités et d'entreprises, avec ses promesses de développement économique et d'innovation technologique, peut, à première vue, être perçu positivement et susciter l'adhésion, ou sinon, *a minima*, laisser indifférent sans émouvoir immédiatement l'opinion. Dernière raison de mon intérêt pour le plateau de Saclay se situait dans cet « entrechoquement scalaire » stimulant entre un projet supposé répondre aux grandes ambitions du Grand Paris et de son inscription dans la compétition mondiale, et les transformations des lieux de vie dans le « proche »[422], vécues par celles et ceux qui les habitent.

Quels sont les effets concrets des mutations métropolitaines engendrées par l'implantation du cluster et de la ligne 18 sur les personnes qui vivent sur le plateau ? Comment les dynamiques d'expansion-densification qui les accompagnent sont-elles vécues sensiblement et réfléchies écologiquement par ses habitant.es ? Pour répondre à ces questions, il m'a semblé indispensable de rencontrer des personnes « concernées »[423] par ces aménagements, dans la perspective de comprendre ce qui les fait s'engager contre ce projet, les raisons à dévoiler, ce qui transforme « *les difficultés d'ordre privé ou de malaises vécus en silence* »[424] en engagement collectif. Ainsi, la démarche suivie a consisté à rencontrer des personnes mobilisées suivant une même grille d'entretien (voir Annexe E), faisant, pour la majorité, partie d'associations environnementales et de collectifs habitants constitués en réaction à l'urbanisation annoncée du plateau (voir Annexe F). Elles ont été rencontrées à la suite d'un message que j'avais rédigé et qui avait été ensuite diffusé sur les différentes listes d'informations de ces organisations. Les entretiens mêlent à la fois des personnes que je suis allé rencontrer après que leur contact m'a été transmis par une militante que mon directeur de thèse connaissait et des personnes qui ont spontanément répondu à mon message. J'ai choisi de ne pas faire de distinctions entre ces deux publics puisqu'il s'est avéré au cours des entretiens que la plupart se connaissaient, bien qu'agissant dans des organisations différentes. Ils avaient également des profils socio-

[421] Contrairement aux luttes plus connues et évidentes contre des infrastructures de transports comme des aéroports ou des autoroutes, ou des équipements de consommations et de divertissement comme un centre commercial ou un parc de loisirs, cette contestation ne cible pas directement une infrastructure lourdement polluante ou un projet industriel ou commercial.

[422] Stéphanie DECHEZELLES et Maurice OLIVE, *Politisation du proche : les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2019.

[423] Philippe BRUNET, « De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Societes*, 2008, Vol. 16, n° 4, pp. 317-325.

[424] Daniel CEFAÏ, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1996, vol. 14, n° 75, pp. 43-66, doi:10.3406/reso.1996.3684. p 57

économiques comparables, pour la majorité, très diplômé.es et presque toutes et tous propriétaires de leur logement (voir Annexe G).

Le profil des enquêté.es ne visait pas la représentativité de la population locale, mais reflétait plutôt les caractéristiques des personnes engagées dans les organisations contre le projet de cluster. Il s'est avéré que les répondant.es sont majoritairement des personnes d'âge moyen ou retraitées, exerçant ou ayant exercé des professions intermédiaires ou des postes de cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Ils avaient une sensibilité écologiste manifeste ; quelques-un.es, avec des carrières militantes sous l'étiquette de partis écologistes. Lorsque Pierre Rabhi, fondateur du mouvement Colibris, avait voulu se présenter à l'élection présidentielle de 2002 (mais il n'avait finalement pas obtenu les 500 parrainages nécessaires), il était soutenu par des personnes rencontrées. D'autres sont d'ancien.nes élu.es municipaux (dans la majorité ou l'opposition), ce qui les positionne politiquement comme plutôt à gauche ou de centre-gauche. Enfin, quelques-un.es, parfois les mêmes, ont été représentant.es syndicaux. Enfin, la plupart étaient plutôt des « *dirigeants associatifs* »[425] avec un fort ancrage, une connaissance du milieu associatif local et régional et de l'histoire du mouvement et du projet. L'ensemble de ces éléments sont cruciaux pour comprendre les traditions militantes et le principal répertoire d'action collective[426] mobilisé dans cette lutte.

Or, cette position a pu également être problématique par moment dans l'entretien puisque certain.es ayant l'habitude d'accorder des interviews aux médias, dans une démarche de communicants, dévoilaient un peu moins leurs propres sentiments et ressentirs, en tant qu'habitant.e, sur le sujet. Je reviens sur cette dimension dans l'analyse.

Quatorze entretiens d'une durée moyenne d'une heure et demie ont ainsi été réalisés. En complément des entretiens menés, le corpus d'analyse comprend des sources documentaires variées, incluant des publications et archives disponibles sur les sites internet ou réseaux sociaux des organisations, des productions écrites (livres, fanzines, etc.), des émissions radio (MarmiteFM) ainsi que des articles de presse (Le Parisien, etc.).

---

[425] Stéphanie Dechezelles, « Chapitre 6. Composer avec les affects en enquête publique : le travail émotionnel dans les conflits autour de projets éoliens terrestres en France », *in La démocratie des émotions*, Presses de Sciences Po, 2018, pp. 167-192, doi:10.3917/scpo.blond.2018.01.0167. p 184

[426] Par « répertoire d'action collective », nous entendons l'ensemble des moyens d'action à la disposition et choisi par les groupes contestataires, en incluant l'idée « *d'une structure préexistantes de moyens d'actions contraignant le choix des agents, mais aussi ce qu'elle implique de marge de liberté laissée à l'invention des contestataires* ». D'autres facteurs sont à considérer pour comprendre la mobilisation d'un répertoire d'action : le régime politique et les schémas de répression appliqués, les standards de la justice et du droit, l'expérience accumulée par les organisations collectives, etc. Cécile Pechu, « Répertoire d'action », *in Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, Références, 2009, pp. 454-462, doi:10.3917/scpo.filli.2009.01.0454.

Plan de la partie 2

Cette deuxième partie se découpe en trois chapitres.

Le chapitre 3 présente d'abord le projet de cluster scientifique et technologique du Grand Paris, en le présentant depuis la perspective du plateau de Saclay, ses caractéristiques environnementales et culturelles agricoles. Je retrace ensuite la manière dont ce projet a été diversement contesté par les « militant.es-habitant.es » rencontré.es, les arguments opposés ainsi que les stratégies d'action mobilisé.es pour en freiner ou infléchir la réalisation. Ce chapitre revient sur les sentiments qui ont nourri ces années de mobilisation, mais surtout ceux qui subsistent chez ces personnes avec la mise en œuvre effective du projet. Ce premier chapitre permet de comprendre comment le projet, notamment dans ses phases de concertation, a été reçu et vécu individuellement par le collectif. La temporalité de l'enquête est ici déterminante puisque le projet était alors, en 2021, dans une phase de chantiers plutôt avancés, cela m'a permis d'accéder à la dimension affective sur le projet en cours et les années de mobilisations engagées.

Le chapitre 4 se concentre sur la dimension « habitant.e-militant.e » pour comprendre ce que le cluster métropolitain vient perturber dans leurs relations personnelles et sensibles aux lieux vécus. Avant d'aborder ce qu'il venait perturber, je voulais d'abord comprendre comment ces relations se sont construites, les motivations à l'installation sur le plateau et les aspirations recherchées. C'est dans cette perspective que le documentaire « En terres battues » est introduit, à travers le regard et les mots d'une habitante native du plateau sur ce qu'elle éprouve face à la densification des lieux aimés. Ce chapitre tente de cerner, au travers des émotions des autres habitant.es-militant.es, ce qui disparaît irrémédiablement avec le projet de cluster, et ce qu'il transforme plus largement dans les relations aux lieux.

Enfin, le chapitre 5 propose une montée en généralité. Il interroge en quoi le cas du plateau de Saclay est symptomatique des relations d'habiter empêchées qu'entraine l'expansion-densification métropolitaine et révèlent déjà des subjectivités transformées. Il permet d'élargir l'analyse pour penser ce que « la Silicon Valley à la française » préfigure des conditions de vie futures que réserve la métropolisation, dans son expansion au monde.

Chapitre 3. Les lisières absorbées dans le front d'expansion de la métropole : le cas du plateau de Saclay face au cluster technoscientifique du Grand Paris

Introduction du chapitre 3

Ce chapitre introduit une première recherche de terrain illustrant le processus d'expansion métropolitaine et ses effets dans les relations affectives aux lieux à travers le cas de l'artificialisation d'une partie du plateau de Saclay. Ce plateau et les vallées environnantes sont situés à une vingtaine de kilomètres du centre de Paris. Nous verrons comment un plateau principalement agricole, avec des terres fertiles, longtemps relégué car considéré comme inaccessible et inhospitalier, a progressivement été ingéré par la capitale par vagues d'urbanisation successives, avec une accélération, cette dernière décennie, par la construction d'un pôle technoscientifique du Grand Paris. Ce territoire aux lisières de l'agglomération se trouve en quelques années seulement propulsé dans un projet économique métropolitain avec des enjeux politiques d'Etat qui dépasse largement son cadre territorial. Ce changement d'échelle et l'ampleur du projet entrainent de fortes mutations localement, principalement observées dans cette recherche, dans leurs dimensions urbaines et politiques, sociales et écologiques. Face à ce projet, une opposition, alliant des agriculteur.rices, des associations environnementales et des collectifs habitants, s'est organisée sur le plateau, s'engageant dans une voie « classique » de modes d'action pour faire valoir leur contestation contre l'État aménageur. Ce chapitre revient en grande partie sur cette opposition à travers des entretiens conduits avec des « militant.es-habitant.es »[427] du plateau et de ses vallées, après avoir présenté, dans une première partie, comment le projet de cluster s'est imposé comme primordial dans l'avènement du Grand Paris.

[427] L'emploi de cette dénomination vise à rendre compte de l'imbrication étroite entre leur engagement politique et l'ancrage territorial des personnes rencontrées lors de cette enquête de terrain mais également de problématiser cette tension. Initialement, ma démarche visait à rencontre des militant.es opposé.es aux projets d'artificialisation du plateau de Saclay par le cluster. Il est rapidement apparu que l'ensemble de ces personnes résidaient sur le territoire impacté — pour la plupart depuis de nombreuses années, voire depuis toujours — et possédaient une connaissance située dans l'expérience quotidienne de leur environnement de vie. Le terme « militant.es-habitant.es » permet ainsi de souligner cette double appartenance – politique dans la contestation et dans l'attachement aux lieux. Or, il s'est avéré que la dimension habitante paraît peu structurée leur positionnement ni donner sens à leur lutte, du moins pas explicitement au cours de l'entretien ou dans les arguments avancés dans les contre-propositions à l'adresse des aménageurs. Comme si cette dimension habitante, les expériences vécus et les savoirs situés qu'elle implique, était oubliée dans et par l'exercice de la concertation. Dans le chapitre suivant, je mentionne les « habitant.es-militant.es » pour davantage mettre l'accent sur la dimension de l'habiter et les relations aux lieux pour comprendre l'engagement militant notamment.

3.1 L'avènement de la métropole parisienne, vécu depuis ses lisières : du passage d'un plateau de Saclay agricole au projet du cluster Paris-Saclay d'ambition mondiale

Situé en deuxième couronne francilienne, le plateau de Saclay passe en l'espace de quelques décennies d'un plateau principalement rural et agricole à un territoire essentiel pour l'avènement du Grand Paris du XXIe siècle. Dans un premier temps, j'examinerai comment la localisation du plateau agricole de Saclay lui a permis de rester partiellement à l'écart de toute urbanisation pendant longtemps, au contraire des vallées adjacentes (3.1.1). Ensuite, avec l'accélération du Grand Paris et un changement soudain d'échelle, je reviendrai sur les raisons pour lesquelles ce territoire est devenu pour l'État hautement stratégique dans le réaménagement métropolitain de la capitale (3.1.2), notamment avec l'implantation d'un pôle de compétitivité scientifique dans la compétition mondiale (3.1.3).

3.1.1 Un espace agricole progressivement occupé par des activités scientifiques et militaires

Le plateau de Saclay correspond à une vaste entité géographique d'approximativement 5 000 hectares située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de l'agglomération parisienne. Situé à une altitude moyenne de 150 mètres, il forme un relief qui se détache assez nettement dans le paysage, creusé par trois vallées : la Bièvre, la Mérantaise et l'Yvette, qui est le nom du troisième cours d'eau, qui traverse le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour poursuivre son tracé dans une vallée très urbanisée. Des coteaux boisés et plutôt abrupts séparent ce plateau des vallées adjacentes, ce qui a contribué à le rendre plutôt inaccessible et isolé pendant longtemps. Ce paysage de relief découpé de vallée est caractéristique des paysages franciliens et de l'ancien pays de l'Hurepoix[428]. Le plateau de Saclay tire son nom

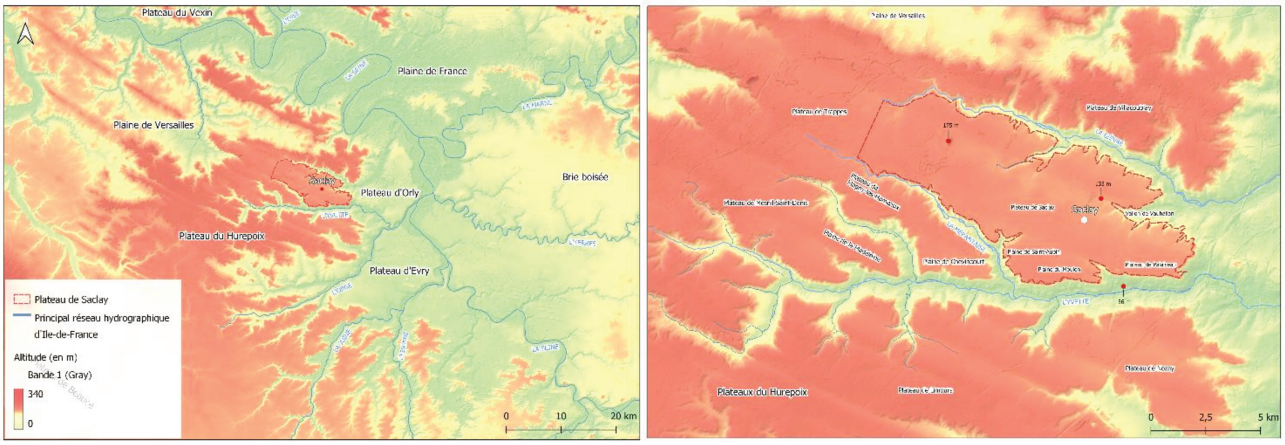


Figure 1 : *cartes topographiques du sud-ouest de l'Ile-de-France (dénominations utilisées par l'Institut Paris Région sur la base des unités paysagères ou géographiques)*

[428] Pierre-Marie TRICAUD, *L'identité de l'Île-de-France façonnée par ses paysages* [Rapport], Institut Paris Région, 2017.

d'une petite commune située en son centre, de 4 300 habitants en 2021 mais de 3 500 habitants en 2012. Ses limites est et ouest sont respectivement marquées par les aires urbaines des villes nouvelles de Massy et de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines. Schématiquement, le plateau de Saclay forme une presqu'île agricole ceinte par l'urbanisation.

Suivant les pédologues, l'organisation géomorphologique du plateau lui permet de retenir l'eau ce qui faciliterait l'irrigation des cultures. Associé à cela un travail de drainage important et ancien[429], le plateau a la réputation d'accueillir des terres très fertiles, même en temps de sécheresse[430]. Il accueille aujourd'hui une pratique agricole plutôt intensive, sous forme de grandes cultures céréalières et de grandes fermes, très anciennes pour certaines, dans la continuité de la Beauce proche. Sa situation d'insularité, son climat venteux et humide, son accessibilité compliquée par endroit explique pourquoi le plateau a résisté aux poussées de l'urbanisation, qui se sont plutôt concentrées dans les vallées et les plaines environnantes, dès le XIXe siècle et l'arrivée de la ligne de Sceaux (actuel RER B).

Or, dans les années 1950, cette situation géographique et topographique devient stratégiquement avantageuse pour des activités industrielles et militaires à la recherche de grands espaces ouverts, plans et dégagés d'obstacles. Des secteurs hautement sensibles, comme que le Centre d'essais des propulseurs (CEPr), spécialisé dans l'évaluation de moteurs d'avion et le développement des missiles à tirs balistiques, et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), révélateur de la course à l'atome engagé par la France, s'installent au cœur du plateau[431].

Une nouvelle ère s'ouvre pour le plateau. D'anciens forts, héritiers du système de défense de la guerre de 1870, sont acquis pour installer la recherche militaire privée comme l'entreprise Thomson-CSF à Orsay (devenu Thalès). Parallèlement, la France se dote de ses propres institutions de recherches pour accompagner l'émergence de nouvelles disciplines en sciences fondamentales (nucléaire, informatique, électronique, biologie moléculaire). Les conditions météo venteuses deviennent favorables pour la dispersion des rejets gazeux. De surcroît, pour des activités nécessitant une certaine discrétion, l'éloignement relatif de Paris constitue un atout stratégique : il permet de limiter les risques pour les populations tout en réduisant les possibilités d'espionnage[432]. Pour Laurent Carroué, « *ce territoire* [du plateau de Saclay]

[429] Mouez Bouraoui, « L'invention paysagiste du plateau de Saclay : de la création des rigoles au plan d'actions paysagères », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, mars 1999, vol. 36, nº 36, pp. 69-75.

[430] *L'hydrologie du Plateau de Saclay, une nature difficile à dompter* [Image], 2021, URL complète en biblio.

[431] L'inspiration américaine est déjà présente : le CEA s'inspire de l'université de Berkeley puisqu'il forme une vaste enclave de 250 ha au milieu des champs, en incluant un centre d'exclusion de 500 mètres autour

[432] Extrait d'entretien avec Stéphane : « Dans les années du début du XXe siècle, l'arrivée du CEA, on avait mis sur le plateau plutôt des objets très sensibles : industrie de l'armement, industrie des propulseurs, l'industrie du nucléaire. On avait mis

devient un des maillons essentiels de l'essor du complexe militaro-industriel français qui a largement structuré dès l'après-guerre, et structure encore largement aujourd'hui, les stratégies et les territoires de l'innovation ».[433]

Dans un contexte de rapprochement entre enjeux politiques et militaires, les grandes écoles sont sommées de contribuer à l'effort industriel national en formant des ingénieurs[434]. Elles doivent accroître leurs effectifs, agrandir leurs infrastructures et créer des laboratoires de pointe. Plusieurs universités et écoles décident de quitter le centre saturé de Paris, en particulier le Quartier Latin, pour s'installer des espaces plus vastes. Entre les années 1950-1950, les marges septentrionales du plateau sont occupées par des institutions comme l'INRA à Jouy-en-Josas en 1950 suivi par HEC en 1964[435]. Ensuite, la frange sud est gagnée par l'installation d'écoles sur les sites du Moulon et d'Orsay Palaiseau, notamment Sup'Optique (1967, aujourd'hui Institut d'Optique Graduate School), l'Institut Supérieur des Affaires (1969), SupElec (1975, ingénierie de l'industrie électrique) et l'Ecole Polytechnique (1976)[436].

Par effet d'entraînement, de grands groupes industriels et technologiques implantent progressivement leurs laboratoires de R&D sur le plateau, attirés par la présence d'écoles d'ingénieurs et la proximité des zones d'activités des Ulis et de Vélizy-Villacoublay. Air Liquide s'y installe dès les années 1960, suivi par Renault en 1998 avec son technocentre de Guyancourt. Malgré l'absence de plan d'aménagement dirigé, près de 15 % de la recherche publique française s'y trouve concentrée en 2000. Pourtant, cette dynamique entraîne déjà l'artificialisation de plus de 1 000 hectares et l'expropriation de familles d'agriculteurs, comme les Leroy. Le plateau voit alors cohabiter agriculture, recherche et industrie, une trajectoire mobilisée par les élus et les scientifiques pour légitimer la création d'un pôle scientifique structuré.

---

des choses justement pour les isoler de Paris, pour pouvoir contrôler aussi qu'il n'y ait pas trop d'espionnage parce qu'une voiture qui circulait sur le plateau dans les années 60, en gros, vous mettiez une fourgonnette à un carrefour, elle contrôlait toute la circulation toute la nuit. » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort)

[433] Laurent CARROUE, « Paris-Saclay, une Silicon Valley à la française ? », *Géoconfluences*, mars 2017, URL complète en biblio.

[434] Nous renvoyons aux travaux d'Emilia Robin qui partagent ses recherches de thèse sur un blog Hypothèses : https://orsaysaclay.hypotheses.org/

[435] Fondée par la Chambre de commerce de Paris en 1881, HEC s'inspire très directement du modèle américain influent des *business school* qui s'installent sur de vastes campus.

[436] Pierre VELTZ, *Petite ensaclaypédie*, Paris, France, La Découverte, 2015.

3.1.2 Un territoire hautement stratégique, dans « *l'œil de l'Etat* »[437] pour faire advenir la métropolisation du Grand Paris

Au tournant des années 2000, le plateau de Saclay s'affirme dans les esprits comme un pôle scientifique prometteur mais sous-exploité. Cette section explore comment la métropolisation de l'agglomération parisienne, largement conduite par l'État, a conduit à faire du projet d'aménagement du cluster « Paris-Saclay » une opération majeure du Grand Paris.

3.1.2.1 L'ambition d'un « cluster scientifique et technologique de rang mondial » sur le plateau de Saclay

En 2003, Christian Blanc, alors député centriste des Yvelines et ancien P-DG d'Air France, se voit confier une mission d'étude visant à proposer des mesures concrètes pour l'émergence de « pôles de compétitivité » en France, démontrant leur potentiel de développement économique pour le pays. À travers cette perspective, l'idée est de « *faire du transfert de la connaissance* [vers les industries] *un objectif assumé et mesuré de la recherche publique* »[438]. Les orientations de ce rapport ont connu un fort retentissement politique, dont les principales conclusions ont été publiées dans un livre intitulé *Pour un écosystème de la croissance*[439]., annonçant des changements à venir pour l'université française[440] : financements sur projets, injonctions à la productivité, orientation de la recherche à des fins privés, etc.[441]

Lancés officiellement en 2005, les « pôles de compétitivité » désignent une politique nationale d'aménagement visant à stimuler les partenariats entre acteurs publics (collectivités territoriales, laboratoires de recherche, établissements de formation, etc.) et acteurs privés comme des entreprises[442]. Ces pôles, délimités à des territoires et des thématiques stratégiques pour l'économie nationale, doivent atteindre une certaine masse critique pour devenir des locomotives de l'innovation, compétitives à l'international[443]. À cette fin, la réussite des pôles de compétitivité serait conditionnée à la proximité d'une agglomération ou d'une « *métropole de rang mondial* »[444].

---

[437] James C. SCOTT, *L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, Olivier RUCHET (trad.), La Découverte, 2024, URL complète en biblio.

[438] Christian BLANC, *Pour un écosystème de la croissance : rapport au Premier Ministre*, Paris, France, 2004., p.51

[439] *Ibid.*

[440] Thierry DISCEPOLO (dir.), Joël LAILLIER et Christian TOPALOV, *Gouverner la science : anatomie d'une réforme (2004-2020)*, Marseille, France, Agone, 2022.

[441] Christophe GRANGER, *La destruction de l'université française*, Paris, France, La Fabrique éditions, 2015.

[442] Antoine GRANDCLEMENT, « Les pôles de compétitivité : d'une géographie de l'innovation à une géographie de la production », *Géoconfluences*, décembre 2020, URL complète en biblio.

[443] Christian BLANC, *Pour un écosystème de la croissance*, *op. cit.*

[444] Laurent CARROUE, « Paris-Saclay, une Silicon Valley à la française ? », *op. cit.*

Les pôles de compétitivité s'inspirent du modèle des « clusters », mais avec la particularité que les pôles de compétitivité rassemblent des acteurs répartis sur plusieurs régions, fonctionnant en réseau. Le modèle de cluster, promu pour le plateau de Saclay[445], comme cinq autres territoires parisiens[446], repose sur la concentration géographique d'entreprises, de centres de recherches et d'universitéss[447]. Cette proximité intensifierait les collaborations, la mutualisation des ressources et des infrastructures, améliorant ainsi la compétitivité et la productivité. Largement inspiré d'universités américaines comme la route 128 de Boston ou la Silicon Valley californienne[448], ce modèle a été adopté au sein des institutions nationales et européennes dans les années 2000, notamment la France[449], pour soutenir l'émergence des métropoles. C'est dans ce cadre qu'émerge l'ambition de structurer un cluster compétitif à l'échelle internationale sur le plateau, en encourageant à l'installation d'autres grandes écoles et entreprises françaises.

3.1.2.2 La connaissance comme économie au service la compétitivité des métropoles.

En 2007, la création d'un « campus d'excellence » à Saclay devient une priorité pour l'État qui affiche une politique volontariste en matière d'aménagement à travers de grands projets en Ile-de-France[450]. Un an plus tôt, l'Etat, encore sous la présidence de J. Chirac, acte la création d'une « *Opération d'intérêt national* » (OIN), conçue dans un premier temps pour accélérer la production de logements neufs en Ile-de-France. Finalement, avec N. Sarkozy, le projet de pôle scientifique dépasse la seule question du logement pour englober le regroupement d'établissements universitaires et d'entreprises, comme cœur battant des ambitions pour le plateau de Saclay. L'OIN du plateau couvre officiellement un territoire de 7 700 ha, dépassant le seul pourtour du plateau, pour chevaucher deux départements, trois intercommunalités et vingt-sept communes.

Le lancement de l'OIN illustre le rôle de premier plan que s'attribue l'État dans l'aménagement du plateau de Saclay[451] et plus largement dans celui de la région. L'importance stratégique

---

445 Christian Blanc, *La croissance ou le chaos*, Paris, France, Odile Jacob, 2006.

446 « Villejuif-Evry » pour la santé, « Descartes », pour le développement durable, « Roissy », pour les échanges, « Le Bourget », pour l'aéronautique, « Pleyel » pour la culture et la création et La Défense » pour la finance.

447 Jérôme Vicente, « I. Une brève histoire des théories des clusters », *Repères*, 15 juin 2016, pp. 7-24.

448 Laurent Carroue, « La Silicon Valley, un territoire productif au cœur de l'innovation mondiale et un levier de la puissance étatsunienne », *Géoconfluences*, mai 2019, URL complète en biblio.

449 Berson Michel, *Réussir le cluster de Paris-Saclay* [Rapport], Sénat, 2016, URL complète en biblio.

450 Jean-Louis Zentelin, « Mobilisation des proximités et gouvernance du cluster de Paris-Saclay », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2015, Décembre, nº 5, pp. 883-898, doi:10.3917/reru.155.0883.

451 Une OIN correspond à un régime juridique d'exception en matière d'urbanisme qui permet à l'Etat d'intervenir directement dans la planification et la réalisation de grands projets d'aménagement. Elle lui confère des compétences spécifiques, habituellement dévolues aux collectivités locales (autorisations d'occupations des sols, gestion des permis de construire, création de zone d'aménagement concerté, etc) Le déclenchement de cette procédure permet d'accélérer la mise en place des projets stratégiques, comme l'est l'opération de cluster sur le plateau de Saclay. Elle s'impose également

accordée à la création du cluster sur le plateau de Saclay illustre le rôle désormais moteur de l'économie de la connaissance (comme celle de la créativité) dans la conversion des systèmes productifs métropolitains[452], dans le contexte plus général des mutations du « *capitalisme cognitif* » portées par l'innovation technologique[453]. En Europe, ces politiques auraient comme moment décisif la stratégie de Lisbonne (2000) par laquelle l'Union européenne, visant le développement d'une « économie de la connaissance » dynamique, en concurrence directe, tout en en répliquant le modèle, avec les Etats-Unis[454]. Dans la métropole, la connaissance et les économies attachées y sont encouragées au sens où elles produisent de la valeur, offrant aux métropoles concentrant grandes écoles, universités et centres de recherche des avantages comparatifs décisifs. Avec l'accélération des mobilités, l'enjeu majeur réside désormais dans la capacité de pourvoir des emplois hautement qualifiés afin d'attirer des populations éduquées, des « talents » et des classes créatives, dans des secteurs à haute valeur ajoutée intellectuelle (recherche, ingénierie, finance, numérique, etc.). Avec la métropolisation, la matière grise devient une ressource immatérielle monnayable et échangeable, contribuant ainsi à la génération de capitaux et à la rentabilité de la recherche. Dans cette perspective, « *les universités représentent un véritable enjeu car elles sont perçues comme des "réservoirs" de connaissances particulièrement aptes à réfléchir aussi sur les compétences et les métiers à venir qui permettront de relancer la croissance »*[455].

L'avènement du cluster scientifique et technologique sur le plateau de Saclay incarne le rôle majeur accordé à l'économie de la connaissance et à la production des savoirs dans l'écosystème métropolitain parisien, autour de filières technologiques « stratégiques » comme les nano-bio-technologies (NBIC), l'intelligence artificielle, l'énergie, la biologie, le nucléaire, l'énergie et le climat[456]. Il compte sur l'implantation de nouvelles écoles et centres de recherche,

aux documents d'urbanisme comme le schéma directeur de la région d'Île-de-France (SDRIF) mais dépend des plans locaux d'urbanisme des municipalités. Par extension, une OIN désigne aussi le périmètre d'intervention. Voir Sarah OLEI, « L'opération d'intérêt national (OIN) », 10 juin 2022, URL complète en biblio.

[452] Christine LIEFOOGHE, « L'économie de la connaissance et de la créativité », *op. cit.*

[453] Ugo ROSSI, *Cities in global capitalism*, *op. cit.*

[454] Emmanuel FERRAND et Steve HAGIMONT, « L'aménagement du plateau de Saclay : un cargo cult échoué ? », *Écologie & politique*, 2023, vol. 67, nº 2, pp. 93-112.

[455] Patrizia INGALLINA, « Introduction générale : Universités et Knowledge City : réorganiser stratégies, projets et marchés autour de l'innovation », *in Universités et enjeux territoriaux : Une comparaison internationale de l'économie de la connaissance*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Environnement et société, 2012, pp. 23-49, doi:10.4000/books.septentrion.15591.

[456] Le *Journal du CNRS* du 7 août 2021 rappelle ainsi à quelle ambition répond ce projet urbain : « *La synergie des forces et l'interdisciplinarité portées par le CNRS, l'Institut polytechnique de Paris, et l'université Paris-Saclay ouvrent des perspectives fortes en matière de recherche dans un large spectre disciplinaire à l'image de la cybersécurité, l'intelligence artificielle, le quantique, les nanotechnologies, la santé, les biotechnologies, l'énergie, le climat, et contribuent activement à la démultiplication du potentiel d'innovation de ce territoire d'exception.* »

visant à atteindre 70 000 étudiant.es et 34 000 chercheuses et chercheurs, tout en multipliant par trois le nombre d'entreprises pour générer, à terme, 60 000 emplois en recherche et développement. P. Veltz, polytechnicien et délégué ministériel pour le développement du cluster en 2009, défend cette concentration massive, estimant qu'elle permet aux universités d'atteindre une « masse critique » nécessaire pour attirer des talents et rivaliser avec les autres grandes écoles internationales, et ce même si des études tendent à démontrer le contraire[457]. À terme, il s'agit de concentrer 20% de la recherche publique française sur le plateau de Saclay et ses environs. L'État mise en somme sur un « effet-cluster » pour renforcer la compétitivité internationale du Grand Paris.

3.1.2.3 Paris-Saclay, un aménagement capital pour les intérêts du « Grand Paris »

Pour coordonner le projet de cluster sur le plateau de Saclay, est créé l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS), qui devient l'opérateur de l'État sur ce territoire. Son périmètre d'intervention est plus vaste que celui de l'OIN afin de faire émerger « *un environnement favorable aux synergies entre sphères éducative, scientifique et économique* » selon les termes de la mission de préfiguration en 2009. Responsable de la maîtrise d'ouvrage de l'OIN Paris-Saclay, l'EPAPS[458] supervise le développement immobilier et économique du territoire, notamment à travers des incubateurs, des pépinières d'entreprises, des hôtels d'entreprise, etc. Il mobilise des compétences inédites en gestion de projets immobiliers et bénéficie de financements conséquents. La création de l'EPAPS s'inscrit donc dans la stratégie plus large de métropolisation de la capitale, instituée par la loi relative au Grand Paris de 2010[459].

Dans ce texte, le Grand Paris y est défini comme un « *projet urbain, social et économique d'intérêt national qui unit les grands territoires stratégiques de la région d'Île-de-*France », parmi lesquels le cluster du plateau de Saclay, mentionné dès l'article premier. Sa création répond à « *un objectif de croissance économique afin de soutenir la concurrence des autres métropoles mondiales* ». Ce raisonnement fait suite à l'idée que les avantages comparatifs de la région et Paris s'essouffleraient dans la compétition des villes-mondes et que cela aurait un

[457] Soumaya Ben Letaifa et Yves Rabeau, « Too close to collaborate? How geographic proximity could impede entrepreneurship and innovation », *Journal of Business Research*, 1 octobre 2013, vol. 66, nº 10, Strategic Thinking in Marketing, pp. 2071-2078, doi:10.1016/j.jbusres.2013.02.033.

[458] L'EPAPS est successivement dirigé par Pierre Veltz puis de Philippe Van de Maele (ancien président de l'ADEME puis de Bouygues Construction) et, depuis août 2023, Martin Guespereau (diplômé de Polytechnique, ancien directeur de projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », puis directeur de cabinet du secrétaire d'Etat de la transition écologique et solidaire).

[459] « LOI n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris (1) ».

impact sur l'ensemble de l'économie française[460]. Or, si l'image de l'érosion de l'économie francilienne a largement été relativisée depuis[461], elle a néanmoins entraîné une repolarisation forte des moyens d'action et une reconcentration substantielle des investissements économiques dans le cœur de l'agglomération parisienne. Aujourd'hui, l'Île-de-France est la région qui produit le plus de richesses, représentant un tiers du PIB français (part qui n'a cessé de croître depuis 2007 et la crise financière)[462], rassemble 18% de la population française et 23% des emplois. L'objectif de l'État en créant le Grand Paris est de promouvoir la métropolisation de la capitale (avant la création de la « Métropole du Grand Paris » qui correspond à un autre périmètre plus restreint) afin de renouer avec l'attractivité auprès des investisseurs avec de grands projets visibles comme Paris-Saclay ou le GPE[463].

Pour structurer spatialement la métropolisation de la capitale, la loi du Grand Paris entérine le lancement du projet du Grand Paris Express (GPE). Il recouvre la création d'un vaste réseau de transport de 200 kilomètres de voies, en rocade, piloté par la « Société du Grand Paris » (SGP). Il comprend l'extension de deux lignes existantes (11 et 14) et la construction de quatre nouvelles lignes (15 à 18). Au-delà des infrastructures étendues, il inclut la transformation de 68 quartiers de gares, que les stations soient existantes ou en cours de construction[464]. Ce « chantier du siècle », s'inscrivant dans les transformations gigantesques du baron Haussmann, sous le Second Empire, ou de Paul Delouvrier dans les années 1960 (RER et villes nouvelles), prévoit de (ré)aménager 13 600 hectares à travers des opérations immobilières de logements, de bureaux, de services, soit une surface supérieure à celle de Paris[465]. En plus des projets impulsés par la MGP à travers ses trois éditions d'« *Inventons le Grand Paris* » et les projets de gare du GPE, l'ensemble de ces projets suscite l'intérêt de très nombreux opérateurs privés, promoteurs et investisseurs, y décelant de nombreuses opportunités immobilières et des mannes financières considérables[466]. En 2024, le montant des travaux du Grand Paris Express atteint 42 milliards d'euros, voire 84 milliards si les coûts d'exploitation sont pris en compte dans le calcul, soit le quadruple de ce qui était annoncé en 2012[467]. Pourtant déjà certaines de ses

[460] Lise Bourdeau-Lepage, « Introduction. Grand Paris : projet pour une métropole globale », *Revue dEconomie Regionale Urbaine*, 2013, août, nº 3, pp. 403-436.
[461] Anne Clerval et Laura Wojcik, *Les naufragés du Grand Paris Express*, Paris, France, Zones, 2024.
[462] Frédéric Gilli, « Chapitre 3. Les territoires du Grand Paris 2008-2013 », *in Grand Paris*, Paris, Presses de Sciences Po, Nouveaux Débats, 2014, pp. 67-88, URL complète en biblio.
[463] Antoine Guironnet, *Au marché des métropoles : enquête sur le pouvoir urbain de la finance*, Lille, France, Éditions Les Étaques, 2022.
[464] Anne Clerval et Laura Wojcik, *Les naufragés du Grand Paris Express*, *op. cit.*
[465] *Ibid.*
[466] *Ibid.*
[467] Cour des comptes, *La Société du Grand Paris* [Rapport], 2024, URL complète en biblio.

portions envisageant d'être abandonnées pour des raisons budgétaires. Les chantiers du GPE seraient remboursés à horizon des années 2060.

Ces opérations permettent en partie de répondre à l'objectif de construire chaque année 70 000 nouveaux logements, inscrit également dans la loi du Grand Paris.

3.1.3 L'opération du cluster Paris-Saclay, un accélérateur de l'urbanisation du plateau ?

La construction du cluster génère de grandes opérations d'aménagement urbain transformant la physionomie du paysage du plateau (voir figure 2). D'immenses chantiers sont en cours pour aménager 2 millions de m² de surface sur 569 hectares de terrain, selon le cabinet chargé du plan d'ensemble. En 2017, l'opération représente un coût de près de 5,3 milliards d'€ de financements publics[468]. À titre comparatif, ce montant équivaut à la première phase du programme « Action cœur de ville » (2017-2022) de 5 milliards, subdivisé en 222 villes moyennes (il en sera plus amplement question dans le chapitre 6).

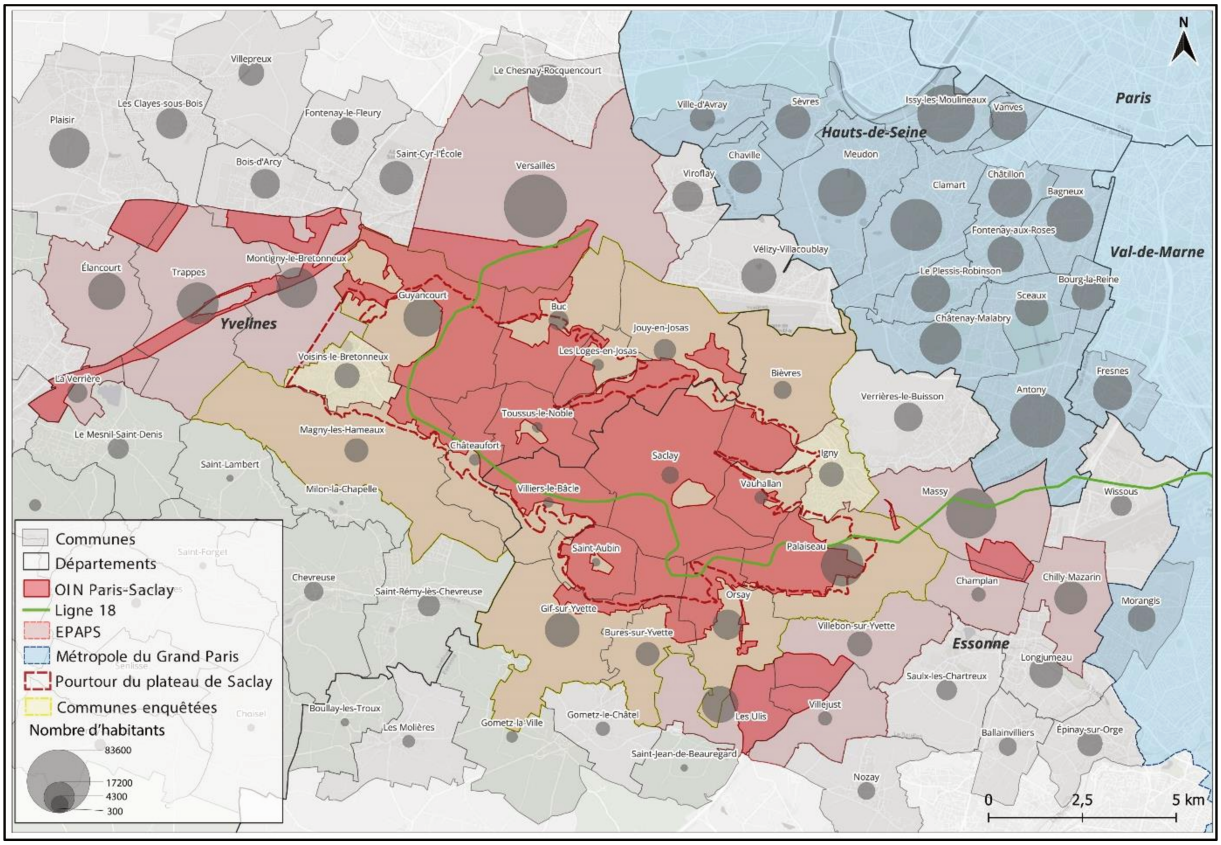


Figure 2 : *Carte des différents périmètres administratifs se chevauchant sur le plateau de Saclay ainsi que le nombre d'habitants par commune*

[468] En partie issus du « Plan Campus » de 2008 (850 millions) et du Grand Emprunt de 2010. 700 millions sont dédiés pour au volet scientifique, 2,6 milliards pour l'immobilier universitaire et 2 milliards pour les transports voir LA COUR DES COMPTES, *Le projet Paris-Saclay : le risque de dilution d'une grande ambition* [Rapport], 2017, URL complète en biblio.

Même si la stratégie de communication se concentre sur la création d'un pôle scientifique et technologique, le projet d'aménagement comprend aussi un versant urbain et résidentiel[469] : l'ensemble des opérations, à ce jour, se concentre sur une large frange sud du plateau (voir figure 3). La construction annoncée de logements étudiants, de résidences pour les familles, mais aussi de commerces, de services, d'espaces publics, etc., s'inscrit dès lors dans trois zones d'aménagement concerté (ZAC)[470] constituant autant de nouveaux pôles urbains, reliés entre eux, pour le moment, par des lignes de bus, agrandissant spatialement et démographiquement des communes dont les centralités historiques se trouvent pour l'essentiel dans la vallée de l'Yvette (Palaiseau, Gif, Orsay). Il s'agit non seulement de fournir aux étudiant.es et aux personnels universitaires des opportunités d'installation à proximité de leurs lieux d'études (résidences étudiantes) mais aussi permettre l'accès à des logements des salariés et des familles souhaitant s'installer sur place.

Ce « *pari de l'urbain* » est présenté comme une condition sine qua non de la réussite du projet d'aménagement du campus[471] visant à éviter qu'« *une zone industrialo-universitaire à haute valeur ajoutée,* [ne devienne] *sans vie, morte le soir, le week-end et en été. »* Autrement dit, c'est la dimension résidentielle et urbaine du projet qui garantirait sa viabilité à long terme. C'est ce que souligne D. Béhar, géographe à l'Institut d'Urbanisme de Paris lorsqu'il insiste sur la nécessité d'insuffler dans ce projet un « *degré d'urbanité constitu*[ant] *la condition première de son attractivité puis de l'effervescence des échanges sociaux* »[472]. Cette conviction est relayée dans le mémoire de L. Magnaldo, qui rapporte les propos d'élus et d'aménageurs soulignant l'enjeu de stimuler des activités, sans quoi le campus risquerait de péricliter à moyen terme[473]. Dans cette perspective, 15 000 logements destinés aux étudiants mais aussi à des familles seront aménagés. Comme il se doit, tout ou partie des opérations, de l'échelle des bâtiments, ou des quartiers, sont plus ou moins labellisée ou lauréate d'un programme qui fait

[469] D'où les dénominations retenues mais hésitantes des acteurs : « campus-ville », de « cluster-city » ou de « campus urbain ». Voir Hervé BREDIF, « Quel projet d'intérêt national pour le plateau de Saclay ? », *L'Espace géographique*, 2009, vol. 38, nº 3, pp. 251-266, doi:10.3917/eg.383.0251.

[470] Au nombre de trois, il s'agit de la ZAC du « Moulon », ZAC du « quartier de l'Ecole Polytechnique » et, la dernière en date, la ZAC de « Corbeville ».

[471] Daniel BEHAR, « Saclay et le Grand Paris : Comment « faire cluster » en situation métropolitaine ? », *in* Patrizia INGALLINA (dir.), *Universités et enjeux territoriaux : Une comparaison internationale de l'économie de la connaissance*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Environnement et société, 2012, pp. 99-111, doi:10.4000/books.septentrion.15600.

[472] *Ibid.*

[473] Lucile MAGNALDO, *Quartiers de sciences : pratiques résidentielles et rapport à l'espace de vie sur le territoire du projet Paris-Saclay*, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2020.

montrer du caractère durable et vertueux d'une ville qui émerge au sud du plateau, quasi-ex nihilo[474].

Enfin, il a été jugé indispensable de desservir ce cluster urbain avec la construction d'une infrastructure de transport : la ligne 18. Sur ses 35 kilomètres, cette ligne de métro automatique doit traverser le plateau de Saclay avec la création d'une dizaine de gares sur son parcours. Comme la plupart des nouvelles lignes du GPE[475], son tracé vise à relier des pôles de compétitivité métropolitains situés en deuxième couronne : l'aéroport d'Orly, et Versailles puis, à terme, la Défense (après 2030), en passant aujourd'hui par le cluster Paris-Saclay. La ligne 18 casserait également la rupture topographique que représente le plateau avec les vallées environnantes, en favorisant ainsi son accessibilité pour ceux qui viendraient y étudier, travailler ou résider. En outre, en construisant cette ligne, la SGP réactive le mythe de l'effet « structurant » d'une infrastructure de transport, qui repose sur l'idée qu'une ligne de métro organiserait et stimulerait l'aménagement urbain environnant[476] alors que la plupart des études sur le sujet indiquent que les grandes infrastructures de transport induisent surtout de l'étalement urbain. Dès lors, les collectifs et associations environnementales opposés à l'urbanisation des terres agricoles n'ont cessé, depuis les grandes annonces du cluster, de se mobiliser contre les transformations de leur territoire, en déconstruisant largement les discours officiels.

[474] Les documents originels assuraient tous que l'aménagement serait exemplaire et se fera « *dans un esprit de haute qualité environnementale* » mobilisée comme « *vitrine technologique dans un domaine d'avenir* ». Voir Hervé BREDIF, « Quel projet d'intérêt national pour le plateau de Saclay ? », *op. cit*

[475] Jean-François TRIBILLON, « Le paradoxe du Grand Paris Express », *Multitudes*, 2023, vol. 90, nº 1, pp. 44-49, doi:10.3917/mult.090.0044.

[476] Denise PUMAIN, « Les effets structurants des infrastructures de transport », *L'Espace géographique*, 17 juillet 2014, vol. 43, nº 1, pp. 51-67, doi:10.3917/eg.431.0051.

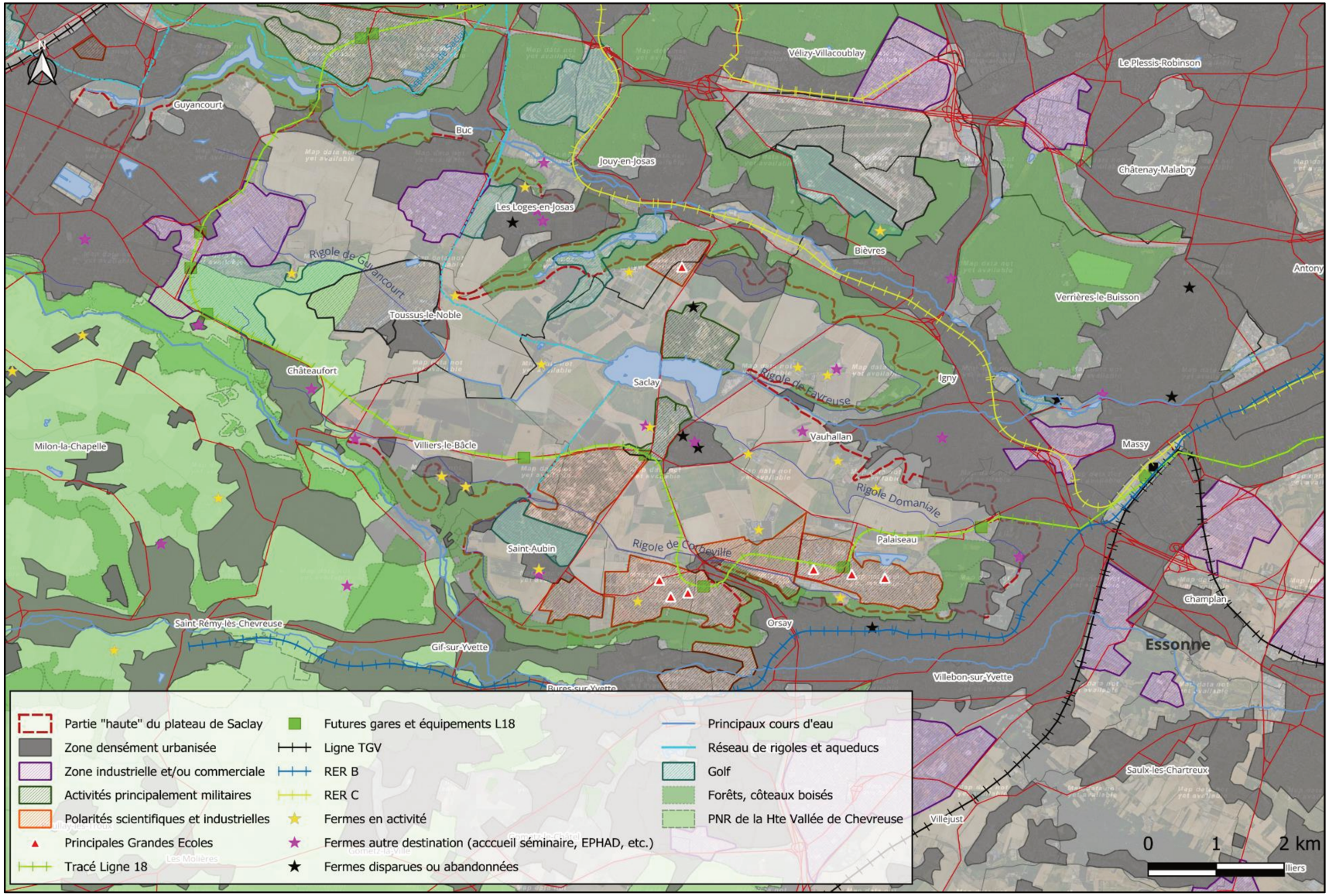


Figure 3 : *Carte de synthèse des différentes composantes du plateau de Saclay, l'emplacement du cluster, le tracé de la ligne 18 et l'environnement fortement urbanisé des vallées*

En définitive, le plateau de Saclay représente un cas d'étude assez classique pour comprendre comment un territoire agricole, plutôt éloigné, difficilement accessible, a progressivement été intégré aux desseins étatiques et métropolitains de la capitale. Cela commence, comme souvent, à partir des vallées. L'arrivée de la ligne de Sceaux jusqu'à Orsay d'abord, dans les années 1850, permet l'acheminement des productions maraichères locales vers les Halles de Paris. Ce développement ferroviaire favorise aussi l'installation d'une petite bourgeoisie le long de son tracé. Le rail marque, à cette époque, une des premières expansions spatiales de l'emprise de l'État. Les vallées proches n'auront eu de cesse de fortement s'urbaniser tout au long du XXe siècle. Un siècle plus tard, les grands programmes gaulliens favorisent l'implantation d'activités scientifiques et militaires stratégiques sur le plateau, facilitée par des infrastructures routières et sans susciter, selon une enquêtée, de résistance locale notable. Mais l'essentiel des activités scientifiques reste installé dans les vallées : celle de l'Yvette accueille le campus d'Orsay sur d'anciens vergers. Les plateaux alentour se dotent progressivement de zones d'activités économiques, tandis que les franges boisées du plateau sont progressivement défrichées dans les années 1960-1970 pour accueillir d'autres établissements dans le prolongement du campus existant dans la vallée. La création de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a urbanisé une vaste partie ouest du plateau, mais échappant à son urbanisation à l'est. Le plateau est toutefois progressivement enserré par l'urbanisation. Et aujourd'hui le cluster scientifique et urbain, justifié par la présence d'écoles et d'industries peu polarisées, présenté comme une évidence, génère une nouvelle phase d'urbanisation sur une frange sud élargie (500 hectares), appuyée par la construction de la ligne 18.

Le plateau de Saclay est ainsi pleinement entré dans « *l'œil de l'État* » : son relief est symboliquement aplani pour simplifier la mise en œuvre d'une nouvelle organisation spatiale et l'administration politique des lieux via l'EPAPS et l'OIN, les rendre productifs économiquement en mettant en ordre de marche la recherche au profit de la centralité métropolitaine parisienne et sa visibilité internationale. À travers le projet de cluster, c'est bien une tout autre vision du territoire qui s'impose à celles et ceux qui l'habitent.

3.2 Résister à « la mort du plateau agricole » : l'opposition à l'urbanisation des terres agricoles, entre espoirs d'une conciliation et désillusions de la déroute

Cette deuxième section examine comment le projet métropolitain d'aménagement du cluster Paris-Saclay a suscité très tôt des réactions et (ré)activé des contestations locales parfois anciennes. Celles-ci ont principalement été menées par des agriculteur.rices, des associations environnementales et des collectifs habitants du plateau et des vallées adjacentes. Qui sont les

principaux acteurs et groupes engagés dans la contestation du projet Paris-Saclay ? (3.2.1.). Quels répertoires d'action ont été mobilisés pour empêcher son développement ? Quels leviers sont activés pour agir contre un grand projet métropolitain soutenu par l'État ? (3.2.2.) Dans un contexte de multiplication des mobilisations contre les projets urbains et métropolitains d'aménagement, l'approche par l'affectivité me permet de comprendre dans quelles mesures elle est révélatrice des capacités d'action et de leurs limites pour les oppositions habitantes et des paradoxes auxquels elles se heurtent à ce jour (3.2.3.).

3.2.1 Les premières années optimistes de la lutte contre l'urbanisation des terres agricoles

Je reviens dans un premier temps le fait que les mobilisations ont d'abord été portées par des associations locales, impliquant directement des agriculteur.rices ou en soutien à leur cause. Ces dynamiques ont mis en place des initiatives concrètes visant à entretenir un lien direct avec les habitant.es du territoire et les agriculteur.irces, notamment à travers l'alimentation et la valorisation des productions locales. Ainsi, les premières années de mobilisation ont été nourries par un certain enthousiasme, porté par des victoires passées contre les projets d'urbanisation du plateau de Saclay.

3.2.1.1 Des tentatives régulières d'artificialisation du plateau souvent repoussées

Plus d'une cinquantaine d'organisations ont été recensées pour s'être positionnées sur le projet ou directement opposées à l'urbanisation du plateau de Saclay à travers le projet de cluster[477]. Souvent regroupées dans des confédérations d'associations (UASPS, UAPNR, etc.), beaucoup sont antérieures au projet de cluster, comme « Les Amis de la Bièvre »[478] (AVB) créée en 1967 pour protéger la rivière et le patrimoine de la vallée de la Bièvre, tout comme « Jouy Environnement et Patrimoine » fondé en 1989. Ainsi, les AVB se sont mobilisées avec succès contre des projets urbains locaux comme « Bièvre 2 » qui aurait installé 5 000 habitants en 1963[479]. C'est la forte présence d'associations environnementales dans la vallée de la Bièvre

[477] Association Bures-Orsay-Nature (ABON), Association de défense de l'environnement Vatonne-Yvette (ADEVY), Association de défense de la vallée de la Mérantaise et de l'environnement de Châteaufort (ADVMC), Association pour la protection de l'environnement et du site de Chevreuse (APESC), Association de sauvegarde de Cernay et de ses environs, Association pour la sauvegarde des étangs de la Minière et des sources de la Bièvre (ASEM), Association pour la sauvegarde d'Orsay (ASEOR), Essonne Nature Environnement (ENE), Gif Environnement, Groupe de réflexion d'action et d'animation de Lozère (GRAAL), La Saint-Lambert, Les Amis du Grand Parc de Versailles (AGPV), St Rémy Environnement, Union des Amis du Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse (UAPNR), Vivre à Bures (VAB), Vivre au Bout Galeux et à Palaiseau (VBGP), Vivre à Vauhallan (VIVA), Association des Etangs et Rigoles du Plateau de Saclay (ADER), Association de Défense de l'Environnement des Espaces Verts d'Igny (ADEVE), Association les Amis de la Mérantaise (ALAM), Association pour la Préservation des espaces naturels et de l'Environnement de Saint Aubin, Association des Riverains de l'Yvette (ARDY), Association des riverains du Vaularon, Yvette, Frileuse de Bures sur Yvette… l'association Essor de Versailles

[478] http://www.bievre.org/

[479] *Cf.* Le Castor de la Bièvre, décembre 2017, n°82

qui a contribué à son classement en site naturel en juillet 2000[480], la préservant un peu plus de la pression urbaine que la vallée de l'Yvette, au sud du plateau. Il est vrai que le caractère champêtre de cette vallée et des coteaux boisés rendait très agréable son cheminement. Aussi, les contestations ne se sont pas toujours construites contre des projets d'urbanisation : ainsi l'association « Vivre à Vauhallan » a été créée en 1980 pour s'opposer à la construction d'un important stade de foot dans la commune et plus tard, contre le transfert d'une école d'hélicoptères, au nom de la préservation du cadre de vie (et moins, à ce moment-là, pour des raisons environnementales)[481]. Ces associations se sont avérées assez actives des années plus tard, parmi d'autres, dans la mobilisation contre le cluster.

Ce tissu associatif atteste que les projets d'artificialisation des vallées adjacentes et du plateau ne datent pas de la création du cluster[482]. Les premiers témoignages retracent par exemple le sabotage d'agriculteurs contre l'implantation d'école d'aviation, impliquant le survol incessant de leurs terres et la découverte de débris en raison de ratés. Ils plantèrent alors peupliers et paratonnerres en bordure de leurs champs pour perturber les vols d'essai[483]. L'histoire du XXe siècle sur le plateau de Saclay est jalonnée de mobilisations contre des tentatives d'aménagement.

La plus importante d'entre elle date de 1965, alors que P. Delouvrier, délégué général au district de la région de Paris, envisage la construction de villes nouvelles en périphérie de l'agglomération pour inciter à l'installation de populations et d'activité en périphérie plutôt que dans le centre saturé[484]. Sur le plateau et ses abords, deux villes nouvelles sont planifiées : une première, à l'ouest du plateau, prévoit « *la création d'un ensemble urbain de grande importance* » autour d'une « *concentration urbaine intense* », qui devient par la suite Saint-Quentin-en-Yvelines et une autre, à l'est du plateau, décrit comme « *inoccupé* »[485], composé « *de vastes espaces demeurés libres* »[486], dans l'extension de la ville de Palaiseau, avec, déjà, l'idée de concentrer des activités scientifiques dans une vaste zone d'activité. Une portion d'autoroute interurbaine et un « métro express régional » traversaient également les terres

[480] *Cf.* Le Castor de la Bièvre, décembre 2020, n°88.
[481] *Cf.* bulletin d'adhésion à l'association : http://sivauhallan.com/infoloisirs/2022/n12022/VIVA2022.pdf
[482] *Cf.* Le Castor de la Bièvre, décembre 2017, n°82
[483] *Cf. présentation de la ferme de Villaroy in* Martine DEBIESSE, *Terres précieuses : témoignages de femmes et d'hommes qui font l'agriculture du plateau de Saclay*, Chinon, France, Grand carroi, 2015.
[484] S'inspirant en cela des politiques des *New Towns* anglaises. Voir Loïc VADELORGE, *Retour sur les villes nouvelles : une histoire urbaine du XXe siècle*, Paris, France, Creaphis éditions, 2014.
[485] SDAURP, https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/DataStorage/IauEtVous/mediatheque/docs_historiques_de_reference/1965_rapport.pdf (p. 102)
[486] https://www.colos.info/images/doc/Vision_plateau-de-Saclay_1966.pdf

agricoles restantes, pour relier les deux villes nouvelles qui devaient accueillir jusqu'à 400 000 résidents[487]. Enfin, entre ces deux pôles, le plan prévoyait l'aménagement d'une « *zone d'espace vert et de loisir en secteur urbain* ». Un poche d'agriculture subsistait autour du CEA pour maintenir la zone inconstructible.

Une mobilisation conjointe des habitant.es et agriculteurs du plateau s'engage pour empêcher la construction de la ville nouvelle et la création de l'autoroute prévues sur la partie palaisienne du plateau, invoquant la nécessité de préserver le caractère rural du plateau[488]. Ces premières mobilisations ont laissé, à ma connaissance, peu d'archives[489]. Il reste ainsi difficile de mesurer leur ampleur et leur impact sur les changements opérés dans les décisions finales. Les raisons de l'abandon du pôle palaisien sont certainement multifactorielles. À se concentrer sur la lutte, il y a un risque de surévaluer son importance dans le retrait alors que des raisons structurelles paraissent avoir joué. La révision à la baisse des prévisions démographiques à la fin des années 1960 aurait conduit les aménageurs à concentrer le développement de la ville nouvelle sur le pôle nord-ouest, à Saint-Quentin-en-Yvelines ; amputant tout de même 2 500 hectares au plateau de Saclay[490]. La crise pétrolière de 1973 aurait également freiné les velléités de développement.

Durant cette même période, les plateaux voisins connaissent une urbanisation accélérée, présageant ce qui aurait pu attendre l'est du plateau de Saclay. Au sud de la vallée de l'Yvette, la création de la ZUP des Ulis et du Parc d'activités de Courtabœuf dans les années 1960-1970 transforme radicalement les lieux (une grande ferme de 200 ha dite « Cour à Bœuf » disparaît). Parallèlement, au nord, le développement de Vélizy-Villacoublay accélère l'urbanisation de cette zone au sud-ouest de Paris. Au milieu des plateaux et vallées à l'urbanisation effrénée, le plateau de Saclay fait figure d'irréductible, car, au milieu des années 1980, la création d'une bretelle de l'autoroute B12 au milieu du plateau ; élus et associations se mobilisent plus que jamais pour son retrait, avec succès[491].

---

[487] Dont 30 000 pour le seul pôle palaisien

[488] Émilia ROBIN, « Le transfert de l'École polytechnique à Palaiseau dans son contexte historique », *Bulletin de la Sabix. Société des amis de la Bibliothèque et de l'Histoire de l'École polytechnique*, 1 juillet 2020, nº 65, pp. 13-30, doi:10.4000/sabix.2637.

[489] L'enquête conduite aujourd'hui contre le projet de cluster vise notamment à documenter cette contestation afin d'en conserver une trace écrite, visuelle et sonore, dont la mémoire est susceptible de disparaître à mesure que le cluster métropolitain et sa ligne 18 seront fonctionnelles, donnant l'impression, à termes, d'avoir toujours été présents.

[490] Dès 1970, signe de la volonté des élus locaux de regagner du pouvoir de décision, une dizaine de communes créent le Syndicat intercommunal de l'Yvette et de la Bièvre (SYB) afin de réfléchir par elles-mêmes à l'aménagement qu'elles souhaitent pour le plateau et d'être associés aux décisions concernant leur territoire.

[491] Hervé BREDIF, « Quel projet d'intérêt national pour le plateau de Saclay ? », *op. cit.*

Une variante très inspirée de la ville nouvelle abandonnée à Palaiseau ressurgit régulièrement depuis les années 1970, comme lorsqu'un « pôle d'excellence de niveau européen » est proposé pour le plateau dans les années 1990 ou lors des premières visions de l'OIN. C'est ainsi toujours contre le même projet de « *ville nouvelle* » éculé, comme l'énoncent certain.es enquêté.es, qu'il s'agit de combattre avec le cluster, si bien que la filiation avec des luttes anciennes paraît évidente :

> *« c'est que finalement, cette opération d'aménagement, si vous voulez, c'est une opération qui avait débuté à la fin des années 60 et au début des années 70, avec l'arrivée de Polytechnique, l'arrivée de HEC et l'arrivée de Supélec. […] Et alors, moi, ce que j'ai compris de cette affaire-là, c'est qu'il y a eu la crise pétrolière en 73 et finalement ça a complètement ralenti, puis freiné puis stoppé l'ambition de déplacer plusieurs écoles sur le plateau de Saclay. Ça s'était arrêté là. Et ce qui était très perturbant en 2007, les premières rencontres qu'on a eues, c'était de constater qu'on réactivait un projet des années 60, vous voyez... ».* (Stéphane, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort)

> *« Nous, on découvre pas le monde maintenant. On reprend des luttes qui ont commencé il y a très longtemps. »* (Nicole, entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas)

Ces projets de cluster dans les années 2000-2010 suscitent une vive opposition, prolongeant donc des résistances historiques, portées notamment par les AVB qui s'opposent à l'artificialisation des terres. Dès les années 1980-1990, des recours juridiques avaient été engagés contre des projets comme le golf national de Guyancourt (90 ha) ou le Technocentre Renault (150 ha), entraînant parfois une réduction de l'ampleur des aménagements. Malgré quelques victoires, infrastructures comme la RN118 ou de nouveaux quartiers (Saclay-Bourg, Parc de Diane, etc.), se concrétisent, provoquant la disparition d'un tiers des exploitations agricoles du plateau (la Vauve, Favreuse, Moulon, etc.)[492]. C'est dans ce sillage de mobilisations avec quelques succès marqués que la contestation est réactivée dans les années 2000-2010.

[492] *Cf.* Le Castor de la Bièvre, décembre 2017, n°82

3.2.1.2 Un maillage d'organisations pour défendre les terres agricoles avec et aux côtés des agriculteurs.rices.

Dans cette enquête, je me suis concentré sur une dizaine d'organisations créées depuis le début des années 2000, spécifiquement en prévision ou en réaction au pôle scientifique et urbain du Grand Paris. Les organisations (associations et collectifs) recensées sont situées en annexe F. J'ai constaté que très tôt, des associations se sont créé d'abord en cherchant à ouvrir les conditions d'un dialogue avec les décideurs, révélant les aspirations à une construction commune du devenir du plateau de Saclay.

Les premières initiatives en ce sens sont menées par des agriculteurs du plateau, après des années 1990 de piétinement politique autour d'un projet de pôle scientifique sur le plateau, mais où de nouvelles installations scientifiques et industrielles remarqués avaient cours sur le plateau[493], réalisant alors que « *nous, on est une quinzaine d'agriculteurs, on va être balayés comme un fétu de paille... Donc soit ça ne sert à rien de se battre, on vend nos terres, on va ailleurs… »,* soit ils décidèrent de se mobiliser pour préserver leurs terres[494]. Deux d'entre eux fondent, en 2001, l'association « Terre et Cité », soutenue par la Région dans un contexte de préoccupation du devenir des activités agricoles en périphérie de Paris. L'enjeu était de taille puisque selon une enquête de l'Institut Paris Région, entre 1982 et 2008, près de 1000 hectares de terres avaient déjà été urbanisés sur le plateau, sous l'effet de l'extension pavillonnaire, de l'agrandissement de la ville nouvelle ou d'allongement d'infrastructures routières[495], ce qui témoignait de la pression foncière forte sur les terres du plateau.

L'intention première est dès lors d'engager « *une démarche d'exploration et de facilitation stratégique, visant à préciser si l'agriculture présente encore ou non un intérêt aux yeux des citadins »*[496]. Épaulés par des chercheurs, ils initient un « audit patrimonial » sur deux ans, consistant à rencontrer 150 acteur.rices représentatif.ves du plateau et des vallées environnantes : agriculteur.rices, élu.es, associations, habitante.s, chercheur.euses, étudiant.es. La démarche se voulait novatrice, volontaire, témoignant d'un souhait de produire une vision commune pour l'avenir du territoire[497]. Plusieurs enquêté.es m'ont raconté comment cet audit

[493] En 2001, le synchrotron Soleil (instrument scientifique qui produit un rayonnement intense permettant d'observer la matière à l'échelle de l'atome) et les centres de recherche de Danone ou de Thalès sont livrés.
[494] Martine Debiesse, entretien du 7 juillet 2021
[495] Emmanuel FERRAND et Steve HAGIMONT, « L'aménagement du plateau de Saclay », *op. cit.*
[496] Hervé BREDIF, « Quel projet d'intérêt national pour le plateau de Saclay ? », *op. cit.*
[497] Cette démarche a été largement documentée dans la thèse : Hervé BREDIF, *Le vivant, les hommes et le territoire : essai de biogéopolitique*, Institut national agronomique Paris-Grignon (1971-2006), 2004, URL complète en biblio.

avait été un formidable temps d'émulation collective et avait été à l'origine de leurs premiers pas d'un engagement pour le maintien de l'agriculture et la défense des terres agricoles.

L'effervescence autour de l'audit patrimonial a alors entrainé la mise en place d'initiatives comme l'installation de quelques agriculteurs en agriculture biologique ou la création en 2003 de l'AMAP[498] des Jardins de Cérès[499], un système qui émergeait à peine en France, et a qui a été proposé par quelques habitant.es de Palaiseau, impliqué.es dans l'audit[500]. Sur la même période, un couple d'agriculteurs, Cristiana et Emmanuel Vandame, très apprécié localement (*infra*), se convertissent à l'agriculture biologique[501]. Exploitant alors leurs terres en fermage, il a été à l'initiative, avec le président de l'AMAP, de la création en 2005 d'une société civile immobilière citoyenne (SCI) « Terres Fertiles ». Cette structure a permis à 1 200 particuliers d'être propriétaires des terres agricoles[502] , attestant de l'adoption de tactiques légales pour compliquer tout principe de rachat de terres en vue d'un projet d'artificialisation.

Progressivement, la lutte pour la défense des terres agricoles se double d'un discours affirmant que « *les espaces agricoles ne doivent plus être envisagés comme un espace de desserrement de la métropole* »[503]. Ce témoignage rend compte que de plus en plus les associations se mobilisent pour protéger l'agriculture, la soutenir tout en affichant leur opposition à l'urbanisation du plateau par la métropolisation. Il atteste également que des alliances se nouent avec des habitant.es mais également des chercheur.euses opposé.es au déménagement de leur école au profit d'une réunification dans un cluster[504], notamment dans un souci des dégradations environnementales causées par l'artificialisation de nouvelles constructions sur le plateau. Ainsi De fortes convergences s'opèrent alors entre agriculteur.rices, des associations de préservation du cadre de vie, des habitant.es « citadin.es » sensibilisé.es aux enjeux écologiques, chercheur.euses, mais également élus locaux. Elles et ils ont cherché à agir de concert pour contraindre le déroulement du projet de cluster et la L18 associée.

---

498 Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

499 https://lesjardinsdeceres.net/

500 Voir l'*entretien de Corinne Meynial, Pascale Mormiche, François Lerique et Cyril Girardin in* Martine DEBIESSE, *Terres précieuses*, *op. cit.*

501 Emmanuel VANDAME et Louis-Marie VOISIN, « Des grandes cultures au pain bio : la mutation d'une exploitation du Plateau de Saclay », *Pour*, 2010, vol. 205206, nº 2, pp. 249-254, doi:10.3917/pour.205.0249.

502 La création d'un groupement foncier avait déjà été expérimenté dans le Larzac, dans les années 1970, contre l'installation d'un camp militaire. Voir LES DESOBEISSANTS, *Désobéir aux grands projets inutiles*, Neuvy-en-Champagne, France, Le passager clandestin, 2017.

503 Voir l'*entretien avec Laurent Sainte Fare Garnot in* Martine DEBIESSE, *Terres précieuses*, *op. cit.*

504 https://www.leparisien.fr/essonne-91/vivre-en-essonne-02-10-2012-2195637.php

L'association « Terre et Cité », en plus du travail d'audit et des installations qu'elle a favorisées, mène dans le même temps un intense lobbying auprès d'élus, de ministres, de secrétaires d'État, etc., dans le but d'empêcher la poursuite du projet d'urbanisation alors annoncé à ce moment-là, avant même le cluster : ainsi, le projet de 80 000 logements dont 30 000 sur le plateau, initialement annoncé, a été abandonné[505]. De même, un amendement a permis d'intégrer l'idée d'une « zone de protection naturelle, agricole et forestière » (ZPNAF) de 2 300 hectares dans la loi du Grand Paris[506]. Elle s'expliquerait en grande partie par les échanges des membres de l'association et deux députés dépositaires[507]. Annoncée comme l'une des protections les plus fortes du droit français, cette inscription a été célébrée localement comme une première victoire, suscitant de nombreux espoirs. En revanche, le projet de cluster universitaire, lui, été maintenu.

Ainsi, parmi les premiers impactés par ce grand projet d'aménagement, les agriculteurs ont initié des actions et des réflexions dans le courant des années 2000, dans une perspective de dialogue et de construction commune de l'avenir du plateau. L'audit concluait de la nécessité de préserver les terres agricoles. Or, l'annonce de la création de l'OIN en 2006-2007 et du projet de cluster entre les mains de l'Etat est vécue comme un choc tant la surprise et l'émotion étaient fortes, selon plusieurs enquêté.es, signe que le destin des lieux vécus semblait leur échapper.

3.2.2 Contre l'État aménageur du cluster métropolitain, des modes actions légalistes comme principaux moteurs de la contestation.

Pour protester contre l'aménagement du cluster Paris-Saclay annoncé, la majorité des associations environnementales et collectifs habitants ont conduit des actions puisant dans un répertoire plutôt conventionnel et légaliste. L'entrée par ces actions permet de comprendre les critiques adressées au projet et les leviers mobilisés pour empêcher sa réalisation. Le cas de ces mobilisations met en lumière les dilemmes et tensions qui traversent l'exercice d'une contestation s'inscrivant dans le cadre autorisé.

3.2.2.1 Une contestation dans la recherche d'interpellation et de communication

Pour commencer, les organisations ont cherché à largement interpeller différents types d'acteurs et communiquer pour gagner en visibilité et faire entendre leurs voix. Il est, en effet, couramment admis, dans les mobilisations, qu'une des principales batailles à mener pour conduire au retrait d'un projet d'aménagement consiste à « *mettre l'opinion de son côté et pour*

[505] Grégory PLOUVIEZ, « Saclay objet de toutes les convoitises », *Le Parisien*, 13 novembre 2008, p. 3.
[506] Elle est arrêtée par décret du Conseil d'État en décembre 2013 et protège au total 2 469 hectares.
[507] Martine DEBIESSE, *Terres précieuses*, *op. cit.*

cela toucher les médias »[508]. Elargir la mobilisation à de nouvelles personnes serait alors un prérequis, pour espérer, à terme, établir un rapport de force face aux décideurs et aménageurs de l'État[509].

En plus des initiatives portées ou en soutien aux agriculteurs, les associations et collectifs nouvellement créés ou réorientant leurs actions (comme « Vivre à Vauhallan ») ont lancé diverses actions pour informer et alerter publiquement riverain.es, habitant.es, chercheur.euses, usagèr.es sur les enjeux relatifs au projet de cluster Paris-Saclay. L'objectif, comme le souligne Stéphane, est de « *sensibiliser les citadins, les habitants, mais qui sont très majoritairement citadins, les sensibiliser à la fois à la présence de l'agriculture, mais aussi à la nécessité de conserver cette agriculture »,* dans le but de renforcer le mouvement de contestation (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort). Ces actions incluent, classiquement, des manifestations, des opérations de tractages, des signatures de pétitions, comme celle de 2021 contre la ligne 18, qui a atteint 4 000 signatures, etc. Selon Jacqueline, « *beaucoup, beaucoup de réunions sur le plateau, pour essayer de faire avancer les choses »* (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette) ont également été organisées : des temps collectifs d'informations ou des évènements scientifiques ont également être organisées, tels que les « Assises de la mobilité sur le plateau de Saclay et les vallées environnantes » en 2017, tout comme des expositions de photographies, pour sensibiliser au patrimoine des rigoles du plateau et les paysages agricoles.

Dans un registre d'actions plus symboliques, la remise, en marge d'une manifestation, de « diplômes d'excellence en tartufferie » en 2017 visait à ridiculiser les élus « bétonneurs » des collectivités concernées, alors favorables à l'accueil de l'exposition universelle sur le plateau en 2025[510]. En tournant ainsi en dérision élu.es et aménageurs du plateau, ces actions mettent en lumière les complicités d'élus avec l'ensemble des acteurs de l'urbanisme[511].

Rallier plus largement l'opinion publique devient un objectif stratégique des mobilisations. Jacqueline, par exemple, fonde le collectif *Moulon 2020* pour « *essayer justement d'informer les gens, des Gifeois en particulier* », sur les projets annoncés, bien qu'ils concernent principalement la partie haute de la commune, située sur le plateau. Parallèlement, elle s'investit

[508] Philippe SUBRA, « Chapitre 3. L'analyse des conflits d'aménagement : enjeux, acteurs, modes d'action, représentations », *in Géopolitique locale*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2016, pp. 63-84, doi:10.3917/arco.subra.2016.01.0063.

[509] LES DESOBEISSANTS, *Désobéir aux grands projets inutiles, op. cit.*

[510] Les modèles de diplôme sont disponibles sur : http://pub.and.co.free.fr/urgence-saclay/

[511] En 2013, une initiative comparable avait remis un « parpaing d'or » aux élu.es et aménageurs du Grand Paris, parodiant les distinctions prestigieuses remises aux architectes et urbanistes comme « l'Equerre d'Argent » ou le « Prix de l'urbanisme ».

dans le collectif juridique *Saclay Citoyen* (infra), illustrant ainsi la pluralité des engagements et les réseaux d'interconnaissance qui se tissent entre les différentes organisations (mutualisation des ressources, partages de compétences, etc.). Ces dynamiques contribuent à constituer un « capital social »[512] commun, renforçant la coordination des actions dans l'objectif de freiner ou stopper le cluster. Ainsi, certaines se concentrent sur la production d'études, d'autres agissent sur le volet juridique, etc., là où d'autres nouent des partenariats avec des réseaux régionaux et nationaux, tels que la France Nature Environnement[513], ou s'intègrent à des collectifs régionaux, comme la COSTIF[514]. Cela permet de bénéficier de soutien d'une dizaine de mobilisations engagées contre des projets métropolitains et d'afficher une unité contre des dynamiques d'artificialisation comparables dans l'expansion du Grand Paris :

> « *on a essayé de rassembler les combats contre Gonesse, dans les Yvelines, sur Montesson en Seine-et-Marne. À l'époque, on était les seuls à se préoccuper de ça, personne ne voyait les enjeux du Grand Paris »* (Nicole, entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas).

L'objectif de ces actions de sensibilisation, nombreuses et variées, ainsi que des regroupements d'association pour mutualiser les ressources est de faire corps face à l'État aménageur. Les organisations ont également tenté de trouver dans les médias des relais de leurs contestations. Ce travail n'était, semble-t-il, pas aisé puisque, dans un premier temps, la presse se montrait enthousiaste à l'égard de la création du cluster Paris-Saclay. Nicole estime que cela pourrait expliquer la faible résonnance et visibilité publique de leur mobilisation :

> « *Là, on a quand même eu l'impression qu'il y a eu plus qu'ailleurs un silence assourdissant sur le cluster dans les médias.* […] *quand on voit tous les journaux à quel point ils sont fans du Grand Paris* […]. *Évidemment que c'est beaucoup moins vendeur le cluster qu'une piste de ski en plein champ à Gonesse* [Europacity]*, donc c'est sûr que sur le plan de l'accrochage des médias, c'est moins facile. Mais ce n'est pas que ça, c'est qu'il y a une vraie complicité des médias avec les pouvoirs en place, qui a fait qu'on a eu énormément de mal à faire entendre notre voix.* »

Dans la perspective d'énoncer un autre récit de l'aménagement du plateau, du point de vue, cette fois, des associations et habitant.es, l'accès aux grands médias paraît compter. Elle retient

---

[512] Léa SEBASTIEN, « Le nimby est mort. Vive la résistance éclairée : le cas de l'opposition à un projet de décharge, Essonne, France », *Sociologies pratiques*, 25 octobre 2013, vol. 27, nº 2, pp. 145-165, doi:10.3917/sopr.027.0143.

[513] La FNE est la fédération française des associations de protection de l'environnement.

[514] Pour « *coordination pour la solidarité des territoires d'Ile-de-France et contre le Grand Paris* »

de cette faible visibilité médiatique les proximités, assez documentées[515], entre les sphères médiatiques, économiques et politiques[516]. La médiatisation des contestations représente dès lors un enjeu crucial pour les associations, conscientes d'agir face une « *grosse machine de communication* » (Olivier, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Bures-sur-Yvette) pour promouvoir le Grand Paris, en particulier auprès des investisseurs[517] dans une financiarisation notoire des grands projets d'urbanisation[518]. Concernant la ligne 18, des visites publiques de chantiers ont été organisées mais un évènement plus surprenant et emblématique s'est tenu en 2021 : « *une fête de chantier* » à Massy célébrait le « *baptême d'un tunnelier de la ligne 18* », le tout accompagné d'un « DJ set » pour « ambiancer » la soirée. Les participant.es pouvaient même « déguster » un gigot cuit dans du bitume en fusion[519].

Enfin, l'interpellation d'élu.es représente un axe important des actions ces dernières années : lettres ouvertes et pétitions adressées aux ministres ou au Président de la République, restées majoritairement sans réponse, ou encore des invitations lors des élections législatives avec des candidat.es des circonscriptions concernées par l'OIN. L'interpellation d'élu.es n'est pourtant pas dénuée d'ambiguïtés. Un sentiment de fierté paraît prédominer lorsque ces élu.es se positionnent aux côtés des associations contestataires, marquant publiquement à la cause, comme Cédric Villani (ex-député de LREM) qu'une enquêtée appelait « Cédric », ou lorsque Olivier dit avoir « *eu la chance de rencontrer Valérie Précresse* »[520]. Ces interactions valorisent l'existence d'un « dialogue » avec les représentant.es du pouvoir, ouvrant la voie à des soutiens médiatisés et à une forme de reconnaissance institutionnelle, renforçant ainsi la légitimité de la contestation. Pourtant, la plupart de ces élu.es, dans les expériences relatées par des enquêté.es, appartiennent à des formations politiques globalement favorables aux projets contestés, ou se retranchent derrière leur incapacité à les infléchir, révélant ainsi les limites de cette stratégie. Parallèlement, les organisations s'activent dans les phases de concertation officielles.

---

[515] Nous pensons à la cartographie publiée tous les ans par « Le Monde diplomatique » et « Acrimed », disponible : https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA#&gid=1&pid=2

[516] Pour ne prendre qu'un exemple, Bouygues, propriétaire du groupe TF1, agit également dans le champ de la promotion immobilière avec ses sociétés « Bouygues Immobilier » ou « Bouygues Construction ». Elles interviennent dans plusieurs chantiers du cluster (résidence hôtelière, écoles, etc.).

[517] Les plateformes immobilières regorgent de « bons plans » pour investir près des grands pôles d'activités, comme le plateau de Saclay. Voir https://www.vinci-immobilier.com/investissement-locatif/pourquoi-investir-dans-le-neuf/ou-investir-grand-paris

[518] Antoine GUIRONNET, *Au marché des métropoles*, *op. cit.*

[519] https://www.artdugrandparis.fr/fete-de-chantier-massy

[520] Alors Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

3.2.2.2 Une participation assidue aux instances de concertation

Une part significative de la contestation contre le projet Paris-Saclay s'est trouvée à s'exprimer dans le cadre des procédures réglementaires de concertation mises en place par les aménageurs (EPAPS, SGP) : réunions publiques, consultations, contributions. Elles s'inscrivent, à l'origine, dans des démarches progressivement instituées dans la perspective de construire une « *démocratie dialogique* »[521]. Entre 2011 et 2024, le cluster (avec la ligne 18) n'a fait pas moins l'objet de quarante procédures de concertations préalables et d'enquêtes publiques, parfois au rythme d'une consultation par mois[522] (sans compter les révisions locales des PLU, le SDRIF de 2013 et 2023 auxquels ont contribué certaines associations). Cette succession témoigne du caractère séquencé de ces procédures et du calendrier imposé qui le rythme, ayant toutefois suscité systématiquement un engagement appliqué des associations et collectifs[523].

Ces concertations représentent des temps d'« *ébullition militante* »[524] pour les membres des organisations, mobilisant une grande partie de leur attention et leur énergie à comprendre les documents fournis et rédiger des avis éclairés. Les premières participations nourrissaient sans doute de fortes attentes au sein des organisations collectives, avec l'espoir d'infléchir le déroulement des projets, comme ce fut le cas pour l'enquête publique sur la ligne 18 en 2021 portant sur le deuxième tronçon du tracé de la L18. Cette ligne a suscité une très grande implication collective, notamment lors de l'enquête de 2016, comme le relate Jacqueline : « *Je crois que nous, tout seul sur la ligne 18, c'était autant que sur toutes les autres lignes du métro qu'on a participé* », recueillant près de 4 500 avis (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette).

Ces concertations publiques sont, pour les organisations, autant d'occasions de démontrer leur capacité à contester, par un argumentaire éclairé, technique et scientifique, à les discours officiels. Lors des consultations relatives à la L18, les contributions des organisations étaient particulièrement denses et documentées. Le collectif COLOS, centré sur les questions de mobilités sur le plateau, a par exemple soumis un avis de 88 pages[525] remettant minutieusement en cause l'évaluation socio-économique du projet[526] : chiffrage erroné de l'évaluation,

---

[521] Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2001.

[522] https://dialogue.epaps.fr/concertations/

[523] Les observations recueillies, orales ou écrites, lors des enquêtes publiques sont généralement consignées dans des registres disponibles en mairie ou en ligne.

[524] Stéphanie DECHEZELLES, « Chapitre 6. Composer avec les affects en enquête publique », *op. cit.* p 172

[525] https://www.colos.info/images/doc/EP%20L18%202021%20-%20avis%20COLOS.pdf

[526] Un document obligatoire qui accompagne tout projet d'infrastructures de transports, en mesurant l'utilité économique et sociale de l'investissement en termes de coûts et de bénéfices. Voir Pascal BERION, Guy JOIGNAUX et Jean-François

prévisions de trafic contestables, des valorisations excessives des gains de temps de transport, etc.[527]. Se trouvent fortement remis en question les besoins de déplacements entre territoires et le caractère « structurant » de la ligne (supposé limiter l'étalement urbain)[528]. Ce travail de déconstruction met en avant le « capital savant » des contestataires[529], en partie lié à l'implication de personnes issues des mondes de la recherche (économie, urbanisme, agronomie, etc.). En somme, c'est la probité même des aménageurs qui est ici questionnée.

En adoptant les grammaires et savoirs techniques, les organisations investissent le registre des savoirs légitimes et participent à une forme de « duel scientifique »[530], espérant convaincre les commissaires enquêteurs du caractère injustifié du projet, et de ramener, en quelque sorte, les aménageurs à la raison. Le contre-argumentaire développé s'inscrit en faux avec l'idée que le citoyen, nécessairement profane et peu expérimenté, devrait se fier aux professionnels de l'urbain et aux autorités compétentes en matière d'aménagement et d'infrastructures[531] et de leurs savoirs qui seraient objectifs et neutres. Cette montée en puissance des savoirs techniques découle des « *partages entretenus par les savoirs de gouvernement* » urbain dans les instances de concertation. La hiérarchie des savoirs ainsi générée, légitime certains types de compétences et de professionnalités, tandis que d'autres connaissances, comme celles issues de l'expérience habitante, sont reléguées[532]. En investissant ainsi le champ des savoirs légitimes, les organisations concernées cherchent à se positionner comme des interlocutrices crédibles, capables de répondre d'enjeux rendus complexes qui affectent leur territoire, et d'engager le débat sur un pied qui se voudrait à égalité avec les aménageurs. Mais ce positionnement contribue à valider le type de connaissances et compétences requises pour aménager le territoire, en renchérissant les savoirs qui seraient devenus les seuls légitimes pour l'action.

LANGUMIER, « L'évaluation socio-économique des infrastructures de transport : Enrichir les approches du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2007, nº 4, pp. 651-676, doi:10.3917/reru.074.0651.

527 « *Prenant l'hypothèse que la méthode de calcul employée soit valable, nous démontrons que les valeurs monétaires attribuées aux divers éléments de ce calcul sont quasiment toutes erronées – car reposant sur des postulats, suppositions et raisonnements faux – et ce que le résultat global (la différence entre bénéfices et coûts), au lieu d'être positif, est en réalité très largement négatif* ». (COLOS, critique de l'évaluation socio-économique de la ligne 18, enquête publique modificative juin-juillet 2021)

528 Jean-Marc OFFNER, « Les « effets structurants » du transport : mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, 1993, vol. 22, nº 3, pp. 233-242, doi:10.3406/spgeo.1993.3209.

529 Léa SEBASTIEN, « Le nimby est mort. Vive la résistance éclairée », *op. cit.*

530 George J. BUSENBERG, « Collaborative and adversarial analysis in environmental policy », *Policy Sciences*, 1 mars 1999, vol. 32, nº 1, pp. 1-11, doi:10.1023/A:1004414605851.

531 Léa SEBASTIEN, « Le nimby est mort. Vive la résistance éclairée », *op. cit.*

532 Guillaume FABUREL, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », *Cahiers RAMAU*, 2013, nº 6, pp. 31-53.

3.2.2.3 Les recours juridiques relancent l'espoir et la désillusion

Conscientes des limites éprouvées des actions d'interpellation et la participation à la concertation, certaines associations se tournent vers le droit pour contester les décisions des aménageurs. Ce mode d'action systématique à partir des années 1990, en particulier en cas d'atteintes environnementales[533], demeure généralement une décision mûrement réfléchie, en raison des risques qu'il comporte[534]. La création du groupe d'étude juridique citoyen et interassociatif « Saclay Citoyen » peut s'expliquer par l'accélération du calendrier des projets d'aménagement dès 2015-2016. Il fédère 8 associations, pour partie des unions d'associations (Colos, Union des amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, etc.), avec pour objectif de mutualiser là aussi les compétences et les coûts pour mener des actions juridiques communes[535] :

> *« « Il y a DUP* [déclaration d'utilité publique] *modificative qui a été décrétée l'an dernier, contre lequel on a à nouveau un recours en Conseil d'État. Et là, on a peut-être de bonnes chances. Donc notre bataille continue... […] nos recours, on n'a guère que ce moyen-là comme moyen de résistance légale. »* (Peter, 75 ans et plus, retraité, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1976, Vauhallan)

> *« c'est un rapport de force et la seule façon de se défendre, ce sont les recours. Il faut des recours et de l'argent. Pourquoi ? Pourquoi de l'argent ? Parce qu'il faut payer des avocats. Mais j'ai remarqué, pour avoir lu le livre de Corinne Lepage, que la plupart des choses qui ont pu être évitées se sont faites par des recours. »* (Gérard, entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart)

Ce travail sur le volet juridique implique d'acquérir de nouvelles compétences dans le domaine du droit public, de l'urbanisme et de l'environnement. Ce recours juridique impose également un travail spécialisé particulièrement exigeant, puisqu'il s'agit d'attaquer des décisions sur des points précis et savamment argumentés. En outre, il implique des financements importants, principalement pour couvrir les frais importants des avocats, d'où le lancement d'un financement participatif en 2016, qui a permis de récolter près de 12 000 €. Ces capacités techniques et financières peuvent représenter des freins à la poursuite d'actions juridiques. Aussi, le charge de la preuve leur incombe. En effet, les associations doivent apporter la preuve

---

[533] Yann RENAUD, « Agir en justice. Les usages du recours juridique par les associations », *Le Philosophoire*, 2001, vol. 15, n° 3, pp. 117-131, doi:10.3917/phoir.015.0117.
[534] *Ibid.*
[535] https://saclaycitoyen.jimdofree.com/

que les procédures prévues par la loi ne sont pas respectées, « *que l'utilité publique du projet est contestable ou encore que le projet va à l'encontre de certaines directives européennes* »[536]. L'emploi au recours présenterait néanmoins quelques avantages : une poignée de militant.es compétent.es suffit pour engager de telles procédures qui permettent, en outre, de gagner du temps, en suspendant la poursuite des travaux, et de rallier à leur cause l'opinion publique[537].

Pour les recours coordonnés par Saclay Citoyen, tous ont été déboutés, y compris celui déposé en 2021 devant le Conseil d'État (suscitant beaucoup d'espoir), dont la décision de mai 2022 reste opaque ; les raisons du rejet ne pourraient être divulguées sans l'accord du rapporteur public[538]. Un communiqué de France Nature Environnement apporte toutefois quelques éclaircissements, soulignant que le rapporteur s'est aligné sur l'argumentaire de la SGP. Il a estimé que rendre une décision défavorable risquerait de trop compromettre de projets, notamment la L18[539]. Cette observation de la FNE illustre le caractère assez peu contraignant des recours juridiques, souvent longs et procéduriers.

Ainsi, que ce soit dans le cadre de concertations ou des recours juridiques, le maître d'ouvrage peut être amené à « revoir sa copie » pour que, in fine, le projet contesté soit réalisé. *« Beaucoup de recours* [ont été déposés] *pour essayer de freiner le mouvement »*), et « *pour préserver le foncier agricole »* (Stéphane, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort). Nécessairement, l'importante énergie déployée pour soutenir les recours, et les rejets coup sur coup finissent par générer un essoufflement des mobilisations et un découragement parmi les personnes rencontrées. Ces sentiments restent généralement peu évoqués dans les luttes, qui préfèrent mettre en avant leur côté victorieux.

3.2.3 Des sentiments appuyés de désillusion et de culpabilité après deux décennies de lutte en demi-teinte

Pour rappel, les entretiens se sont lieu entre 2021 et 2022, à une période où les principales phases de consultations pour les principaux projets annoncés étaient déjà en partie achevées, et où plusieurs transformations majeures du plateau étaient en cours. Les personnes interrogées

[536] Philippe SUBRA, « Chapitre 3. L'analyse des conflits d'aménagement », *op. cit.*

[537] L'association « Notre affaire à tous » a mis en ligne en 2020 un guide juridique pour accompagner les associations et « citoyens » dans les actions juridiques qui peuvent être menées, rendant compte des connaissances fines et les subtilités des procédures à maîtriser pour attaquer en justice des décisions administratives d'Etat. Voir NOTRE AFFAIRE A TOUS, *Les possibles recours juridiques contre les projets imposés et inutiles* [Rapport], 2020.

[538] Membre du Conseil d'Etat intervenant dans la formation du jugement.

[539] « *[l]es conclusions [...] donne[nt] à penser que le rapporteur public se refuse à toute solution jurisprudentielle radicale concernant les DUP par contrainte de menacer trop de projets, celui de la ligne 18 en particulier* ». *Voir* https://fne-idf.fr/system/files/inline-files/DP%20FNE%20IdF%20recours%20GPE%20ligne%2018_4.pdf

ont ainsi pu, rétrospectivement, revenir sur les actions engagées par les organisations et partager leurs ressentirs sur ces mobilisations.

3.2.3.1 Un manque de considération partagé

Parmi les critiques récurrentes adressées par les militant.es-habitant.es, les procédures de consultations ont souvent été remises en question. Plusieurs personnes ont évoqué un sentiment d'inachevé face aux méthodes qui y sont aux pratiquées. Ces procédures semblent davantage relayées des informations que permettre une réflexion collective, comme le souligne Michèle (75 ans et plus, retraité, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1947, Gif-sur-Yvette) : « *Ils disaient des réunions de concertation mais c'est faux. Ce sont des réunions d'information. On a régulièrement tous les trois mois une réunion* », résumant la fréquence élevée de concertation, d'une durée réglementaire d'un mois. Ce manque de considération est renforcé par la standardisation réglementaire de ces procédures, devenues routinières, de plus en plus souvent externalisées vers des experts de la participation[540] invisibilisant les savoirs situés et sensibles des expériences habitant.es : *« Oui, ça, c'est sûr que c'est terriblement rageant en fait, de ne pas avoir d'écoute comme ça sur des sujets pour lesquels, les habitants ont des connaissances. Ils connaissent le territoire. »* (Jacqueline, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette)

Au regard du temps et de l'énergie investis, la répétition de ces consultations sur des laps de temps courts alimente le sentiment d'agir dans l'urgence, de prendre connaissance de sujets techniques et complexes (législatifs, juridiques, etc.) avant la rédaction des observations, obligeant en outre une coordination importante au sein des organisations et entre elles. Cette responsabilité repose généralement sur une poignée de personnes pouvant ménager leur emploi du temps, comme Valérie (entre 60 et 74 ans, employée, 1996, Voisins-le-Bretonneux), ou qui sont à la retraite. La participation à ces procédures implique donc de se conformer à un ensemble de contraintes que demande l'exercice, généralement excessives[541]. Catherine témoigne de l'épuisement provoqué par cette démultiplication des enquêtes publiques, chacune portant sur un élément fragmentaire du projet : « *Parce que c'est insidieux, c'est-à-dire que « tiens, on va urbaniser ça, tiens, on va faire ça » et « on fait l'OIN », « on va faire une petite enquête publique pour ce quartier-là ». Et puis « on va faire une enquête publique pour le Moulon ». Et puis « on va faire une enquête publique pour Corbeville ». C'est des petits morceaux comme ça. Alors*

[540] Alice Mazeaud et Magali Nonjon, « De la cause au marché de la démocratie participative », *Agone*, 21 décembre 2015, vol. 56, nº 1, pp. 135-152, doi:10.3917/agone.056.0135.
[541] Julien Charles, *La participation en actes : entreprise, ville, association*, Paris etc., France, Desclée de Brouwer, 2016.

que globalement, c'est tout le Plateau qui est en jeu. […] *vous voyez, on avance comme ça, c'est-à-dire qu'on remet plus en question la ligne 18, c'est acté, c'est juste « est-ce qu'on la met au sol ou est-ce qu'on l'a sur viaduc ? » Et ça avance comme ça depuis 20 ans.* » (entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 1989, Palaiseau)

Ce morcellement empêche toute discussion globale sur l'ensemble du projet urbain de cluster, et en particulier sa remise en cause. Pour cette raison, les associations ont pris attache avec la Commission Nationale du Débat Public pour mettre en place un débat public sur l'ensemble du projet d'aménagement. Saclay Citoyen a œuvré pour l'ouverture d'un débat public spécifique au projet d'aménagement du cluster. Les associations avaient demandé, dès 2009, que la loi du Grand Paris intègre une disposition à saisir la CNDP avant toute mise en place du projet sur le plateau. Cette demande était restée sans réponse. Or, compte-tenus des coûts globaux du projet et de ses impacts environnementaux, la CNDP aurait dû être saisie par le maître d'ouvrage, l'EPAPS. Ce refus d'organiser un débat public a été interprété comme une manière « *de ne pas dévoiler les conséquences véritables, de gagner du temps pour poursuivre à marche forcée la mise en œuvre, en évitant de rendre officiels les désaccords ou conflits susceptibles de remettre en cause le projet »*[542]. Les associations prennent ce manquement en exemple pour évoquer les différents vices de procédures et détournements réels ou supposés de l'aménageur même s'il y a lieu de penser que si un débat public s'était tenu, il aurait possiblement constitué un « *exercice de style sans lien réel avec la décision finale* »[543].

Jocelyne et Olivier dénoncent ainsi les « *mascarades* » qu'ont été les consultations publiques puisqu'elles n'ont pas permises de prendre en compte les contre-propositions des organisations opposé.es au cluster : *« j'étais en colère d'autant plus que… la partie enquête publique et tout ça, on avait eu vraiment la sensation que c'était de la mascarade. Moi, j'ai beaucoup travaillé sur les textes législatifs et réglementaires, sur le CDT, sur les travaux de PLU, etc. On a exprimé des avis qui étaient quand même relativement construits. On a fait des propositions alternatives et on voit bien que l'on n'était absolument pas entendus* […] *On était juste le grain de sable qui gênait un peu ».* (Jocelyne, entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette)

[542] Claudine Parayre, Harm Smit, Laurent Sainte Fare Garnot, Edith Louvier, Cyril Girardin, Olivier Rechauchere, Olivier Delouya, Jacques Cadelec, Michel Meunier et Martine Debiesse, *Citoyens de terre contre Etat de fer. Paris-Saclay, un désastre humain, environnemental et démocratique*, 2020.

[543] Camille, *Le petit livre noir des grands projets inutiles*, Neuvy-en-Champagne, France, le Passager clandestin, DL 2015, 2015.

Les opposant.es sont au contraire en permanence amenées à se positionner sur des projets déjà établis, sans que des scénarios alternatifs ne soient à l'étude[544], questionnant dès lors l'utilité de l'enquête publique[545]. Les limites des démarches de concertation, telles qu'éprouvées par les enquêté.es sont aujourd'hui largement documentées, pour les « *formatages »* qui canalisent les contestations[546], la « *pacification »* voire la neutralisation des conflits qu'elles génèrent[547], la « *dépolitisation* » des enjeux abordés[548]. Ces démarches renforcent un sentiment de défiance politique, alors qu'elles étaient initialement supposées les dissiper[549]. Pourtant, la littérature sur le sujet entretient le flou sur les alternatives. Le récent ouvrage de M. Loisel et N. Rio suggère de recueillir l'avis de celles et ceux qui sont éloignés des démarches de participation et de composer des assemblées de citoyens tirés au sort pour renouveler la pratique politique. Ils n'interrogent cependant pas quelques cette nécessité de dépendre de la volonté d'action des institutions, ni la tendance à reproduire des modèles de décision collective consistant à s'approprier les savoirs experts, plutôt que de réfléchir depuis l'habiter et son écologie pour repenser d'autres fonctionnements démocratiques[550].

3.2.3.2 Une autocritique de l'efficacité des modes d'organisation collective d'action suscitant culpabilité et résignation

Or, le constat de « *défaite* » (Nicole) des mobilisations, reconnu par quelques enquêté.es recontacté.es depuis les entretiens, malgré le respect des règles du jeu édictées par les démarches de concertation conduit les répondant.es à davantage questionner les dysfonctionnements internes à leurs organisations et l'efficacité des modes d'engagements collectifs sous la forme associative. Chacun.e se questionne sur ce qui aurait pu être fait autrement, entrainant en définitive un certain essoufflement des mobilisations, voire à un désengagement.

Malgré des efforts importants pour sensibiliser et s'agrandir à de nouvelles forces vives, les actions conduites reposent sur un noyau restreint de personnes, les plus volontaires et

---

[544] Claudine PARAYRE, Harm SMIT, Laurent SAINTE FARE GARNOT, Edith LOUVIER, Cyril GIRARDIN, Olivier RECHAUCHERE, Olivier DELOUYA, Jacques CADELEC, Michel MEUNIER et Martine DEBIESSE, *Citoyens de terre contre Etat de fer. Paris-Saclay, un désastre humain, environnemental et démocratique*, *op. cit.*

[545] Frédéric GRABER, *Inutilité publique: histoire d'une culture politique française*, Paris, France, Editions Amsterdam, 2022.

[546] Jean-Pierre GAUDIN, « 2. Le formatage actuel de la participation », *128*, 2013, vol. 2, pp. 47-70.

[547] Loïc BLONDIAUX et Jean-Michel FOURNIAU, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 2011, vol. 1, nº 1, pp. 8-35, doi:10.3917/parti.001.0008.

[548] Guillaume GOURGUES, « Participation : trajectoire d'une dépolitisation », *Revue Projet*, 2018, vol. 363, nº 2, pp. 21-28, doi:10.3917/pro.363.0021.

[549] Manon LOISEL et Nicolas RIO, *Pour en finir avec la démocratie participative*, Paris, France, Textuel, 2024.

[550] Guillaume FABUREL, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », *Cahiers RAMAU*, 2013, nº 6, pp. 31-53.

disponibles. Cette situation génère un sentiment de compter sur « *un petit milieu* » (Gérard) pour fonctionner. Ainsi, le manque de mobilisation « massive » est souvent mentionné comme l'une des causes principales de la déroute des actions collectives : « *il faudrait être très nombreux et très puissants pour pouvoir résister à cette vague, à ce rouleau compresseur que l'Etat a mis en place* » (Peter). Cela souligne l'idée implicite que la réussite d'un mouvement réside dans sa capacité à soulever une large force collective, qui serait seule apte à rivaliser avec les vastes moyens dont dispose l'État aménageur. Cet engagement actif d'un petit nombre de militant.es trouverait à s'expliquer par le désintérêt que des enquêté.es ressentent à l'égard de la plupart des habitant.es et usager.es du plateau : « *Mais par contre, dès qu'on sort de ces milieux associatifs, les gens sont pas du tout... Il y a d'ailleurs peu de gens qui se sentent impliqués. Du coup, préserver Palaiseau ou le plateau, ils s'en foutent totalement* » (Catherine, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 1989, Palaiseau)

Ce manque d'investissement du reste de la population s'expliquerait par « *une vraie méconnaissance de ce qu'il y avait avant »* (Garance, entre 15 et 29 ans, profession intermédiaire, 2011, Buc), en partie dû au renouvellement de la population que renforce l'installation du cluster urbain. Il en irait de même pour les premiers concernés par l'urbanisation de leurs terres. En dehors des quelques familles engagées depuis le début dans des initiatives, l'implication des agriculteur.rices aurait également été inégale, ce qui est interprété comme un signe de résignation : « *La plupart, ils ont baissé les armes, à part Vandame, ils baissent les bras. […] je crois qu'il y en a qui y ont renoncé et il y en a qui en tirent leur profit parce qu'ils ont évolué. Et puis d'autres qui disent on part à la retraite, on s'en fout après. Donc même eux je pense que pour la plupart, c'est perdu.* » (Catherine)

Ce témoignage souligne la diversité des réactions et positionnements au sein même des agriculteurs du plateau, oscillant entre détermination ou indifférence, voire à un certain opportunisme. Si, comme le rappelle Michèle, « *de toute façon, il y a des gens qui sont pour* », cela accentue le sentiment d'isolement par celles et ceux qui défendent un autre devenir pour le territoire, renforçant ainsi l'impression de constituer une minorité.

Or, la résignation gagne aussi les associations. Plusieurs enquêté.es sont revenu.es sur les motivations sociales et les valeurs recherchées à l'origine de leur engagement. Il incarne une « *quête de sens* » pour Catherine, une manière de nouer des relations de sociabilités dans l'entraide (Valérie), de retrouver des personnes motivées par partageant les mêmes valeurs et aspirations (Michèle), contribuant à renforcer un sentiment d'appartenance aux lieux défendus : « *c'est certain que le militantisme, il crée des liens aussi.* » (Nicole, entre 60 et 74 ans, retraitée,

ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 983, Jouy-en-Josas). Jacqueline (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette) explique même que son engagement associatif a été vecteur de sa politisation sur des enjeux alimentaires (de consommation bio, locale, etc.), dont elle ne se préoccupait pas auparavant.

Pourtant, malgré les intentions mobilisatrices, l'engagement collectif se heurte à des obstacles internes. L'un des freins identifiés est de fédérer sur des sujets qui dépassent les périmètres d'action initialement définis, comme l'évoque Michèle, vice-présidence de l'association « Bure Orsay Nature » qui soulignait l'indifférence de ses membres aux problématiques du plateau : « *à l'assoc', le Plateau, ça n'intéresse pas les gens, c'est « Bure Orsay Nature », donc on s'occupe essentiellement de problèmes de nature, c'est-à-dire les plantes, etc.* ». Ce cloisonnement empêcherait une considération de sujets pourtant reliés. Le désintérêt pour ce qui artificialise le plateau est également tangible au sein des associations. Ce désintérêt reflète également une forme de dépolitisation de certaines initiatives, comme le note Maryse à propos d'un projet d'épicerie participative qui peine à fédérer des membres contre l'urbanisation du plateau (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette)

Les tensions internes et la perception d'inefficacité des actions entreprises conduisent peu à peu à une forme de résignation, comme en témoigne Catherine, qui préfère taire son découragement, bien que celui-ci soit partagé : « *Parce que quand je vois que finalement, les associations dépensent une énergie colossale, un investissement personnel colossal... Tous les gens que vous voyez dans toutes les associations, du coup, on n'a pas de loisirs. Moi, maintenant, je bosse à peu près à mi-temps. […] Et peut-être que finalement, maintenant, j'ai vraiment l'impression d'un essoufflement. Pour moi, personnellement. Alors je fais très attention parce que je ne veux pas démotiver mes camarades de lutte en quelque sorte.* » (Catherine)

« *J'ai vraiment passé six ou sept ans d'un engagement pour ces causes-là, relativement intense, avec des moments de découragement, parce qu'on se sent vraiment petit en face d'un rouleau compresseur qui avance et qui fait mine d'interroger les citoyens.* » (Jacqueline)

Ce repli individuel illustre une crise des formes associatives d'engagement, minées à la fois par la dispersion des priorités, le manque de reconnaissance des efforts fournis et une perte de foi dans les effets concrets de la mobilisation, ce qui se traduit généralement par le vieillissement de ses membres et une dissolution des associations (Michèle). En se détournant des associations, quelques personnes rencontré.es se consacrent à d'autres engagements,

notamment politiques, à l'échelle municipale (Maryse, Jacqueline, Nicole), pour conclure ressentir les mêmes déceptions que les actions associatives. D'autres enquêté.es, comme Catherine, choisissent de se concentrer sur des actions locales aux effets tangibles immédiats (jardin partagé, aide aux personnes sans emploi, implication dans une épicerie solidaire). Jocelyne est motivée par le projet de création d'un café associatif dans sa commune. Elle exprime sa fatigue face aux années de mobilisations et évoque la violence qu'elle a ressentie : « *C'est parfois tellement violent pour moi que je me suis aujourd'hui un peu éloignée de toutes ces luttes.* […] *donc ma logique aujourd'hui, elle est de m'engager dans des choses qui construisent, qui apportent du positif dans la vie des gens qui sont autour de moi et à moi-même.* »

Michèle évoque la démoralisation profonde qui gagne des personnes qui étaient très engagées dans les mobilisations. Ainsi, la dissolution de certaines associations est envisagée (Terres Fertiles, par exemple) après le décès de l'un de ses présidents. La question de la radicalité dans l'action, impliquant d'engager son « *corps physiquement* » (Jocelyne), qui impliquerait de « *se coucher devant les bulldozers »* (Gérard) en signe de protestation, n'a pas fait partie des répertoires d'action adoptés par les personnes rencontré.es et les organisations représenté.es. Cette forme de contestation suscite de la « *peur* » (Maryse) et l'âge, ainsi que les risques liés à une exposition plus directe, les ont incités à privilégier des actions conventionnelles et légalistes, se révélant impuissantes face au « *rouleau compresseur* » (Nicole) de l'Etat, même si elle continue à afficher de la pugnacité et de l'optimisme : « *je suis d'un caractère à me battre, à lutter toujours ».*

3.2.3.3 Un sentiment d'impuissance à agir contre un projet métropolitain d'État

Les parties précédentes ont mis en lumière les nombreux efforts déployés par les organisations pour contrer la réalisation du cluster métropolitain et de la L18. Les contestations se sont conformées avec sérieux aux règles procédurales de consultation (contributions réfléchies, rédactions de contre-expertises techniques, etc.), ont actionné les leviers juridiques disponibles (multiples recours, saisine de la Commission des pétitions du Parlement européen). En parallèle, elles ont mené des actions de visibilité et de sensibilisation respectueuses des formes convenues : manifestations pacifiques, lettres adressées aux ministres et aux présidents de la République, tribunes dans la presse nationale. Pourtant, malgré cette mobilisation soutenue, méthodique et respectueuse des règles du jeu de l'aménagement, les effets sur le projet final demeurent très limités.

La seule « victoire » que les oppositions reconnaissent à leur actif est la création la « zone de protection naturelle, agricole et forestière » de 4 115 hectares (*supra*). Cette mesure, perçue initialement comme une avancée significative, a pu laisser entrevoir la possibilité d'un dialogue avec les acteurs institutionnels. À travers cette délimitation était laissée la possibilité aux acteurs territoriaux, dont les associations, d'en définir la charte et le programme d'action qui s'appliquent à ce zonage inédit en France. Mais tous les enquêté.es sont sceptiques et s'accordent à qualifier ce succès de fragile puisqu'ils craignent que cette zone ne soit, à terme, une réserve foncière pour de futurs projets. Ils craignent que la L18 et ses gares en plein champ soit le « cheval de Troie »[551] d'une urbanisation intégrale du plateau pour assurer la rentabilité économique de la ligne. Par conséquent, cette victoire ressemble en réalité à une concession temporaire destinée à contenir les contestations montantes. Ainsi, des enquêté.es estiment que : « *Il y a des choses qu'on pourra difficilement arrêter. Un jour ou l'autre, il y a quelqu'un qui cassera la ZPNAF* » (Peter, 75 ans et plus, retraité, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1976, Vauhallan)

Les quelques résultats pouvant entrainer de la satisfaction apparaissent alors comme de la « *poudre aux yeux »* (Jocelyne) signifiant les expériences de tromperie qu'ont éprouvées les organisations. Quelques-un.es trouvent toutefois un peu de réconfort en pensant que, sans leurs mobilisations, la situation aurait empiré, reconnaissant avoir joué un rôle dans la limitation des opérations : « *même si on n'arrive pas à sauvegarder toutes nos terres, on aura fait émerger une dynamique qui existe. Je crois vraiment. Je suis sûre qu'il n'y a pas un seul habitant qui ignore maintenant qu'il y a de l'agriculture sur le plateau de Saclay, ce qui n'était pas gagné il y a 20 ans.* » (Nicole)

Ce constat d'une défaite, relativisée, est replacé dans le rapport de force inégal entre les organisations du plateau et l'État aménageur : « *On est tout petits et on a beau être dans une logique qui serait digne d'être considéré, on n'est pas considérés… on s'oppose à l'État et on a l'impression qu'on n'a pas d'interlocuteur en face qui y peuvent quelque chose. On a l'impression d'être hyper démunis*. » (Jocelyne) Les ressources limitées (humaines, techniques, financières, etc.) des organisations sont comparées à l'ampleur de moyens mobilisés par l'Etat, dont le projet de cluster métropolitain est d'une importance économique stratégique pour le Grand Paris. Jocelyne souligne alors l'asymétrie des relations qui a fini par s'installer entre les

[551] Claudine Parayre, Harm Smit, Laurent Sainte Fare Garnot, Edith Louvier, Cyril Girardin, Olivier Rechauchere, Olivier Delouya, Jacques Cadelec, Michel Meunier et Martine Debiesse, *Citoyens de terre contre Etat de fer. Paris-Saclay, un désastre humain, environnemental et démocratique*, *op. cit.*

habitant.es (les « *petits* ») qui défendent l'écologie des lieux où ils vivent et l'État qui impose un projet « *démesuré* », avec les « *gros intérêts politiques, financiers* » qu'il représente. Le rapport d'échelle met en lumière le déséquilibre des pouvoirs qui n'aura jamais été renversé. Inévitablement, ce contexte a engendré un sentiment profond d'impuissance face à l'Etat : « *Pendant trois, quatre ans, j'ai laissé tomber toutes mes implications associatives* [pour s'occuper de ses enfants] *parce que j'ai dit « on se moque de nous, ce n'est pas possible ». Je l'ai pris vraiment comme un camouflet et comme un moment de très grande impuissance. Et c'est à ce moment-là où j'ai vraiment perdu mes illusions quant à la capacité des citoyens et des associations à pouvoir changer les choses* ». (Catherine)

Catherine exprime avec émotion l'impuissance écrasante ressentie par les organisations et habitant.es, incapables d'influer de manière significative sur les décisions concernant le devenir de leur environnement de vie. Cette situation alimente une défiance politique profonde. Cette indifférence aux revendications collectives relègue les habitant.es du plateau et leur environnement de vie à une position subordonnée, dépendante des décisions de l'État aménageur. Cette lutte inégale est résumée par l'expression que mobilise Michèle : « *c'est le pot de terre contre le pot de fer* »[552].

Au regard de cette mobilisation, le rapport de force penche clairement en faveur des autorités publiques. D'une part, parce que les contestations sont contraintes de s'exprimer dans le cadre des procédures officielles, auxquelles elles doivent se conformer en l'absence d'alternatives. Ces modes d'action légalistes, hérités des luttes urbaines, ont largement été absorbés et neutralisés par les pouvoirs institués. Par ailleurs, si elles ne sont pas ignorées, les initiatives ou contre-propositions peuvent même être récupérées comme dans le cas abordé par Nicole de Terre et Cité, initialement dans une recherche de dialogue entre acteurs du territoires, qui finit par être récupéré par les dernières directions successives. Ainsi, l'actuelle présidente, Caroline Doucerain, également vice-présidente de la CA Versailles Grand Paris, aspire dorénavant à faire du plateau « *un territoire agri-urbain d'exception* »[553], une expression révélatrice d'une vision intégrée de l'agriculture dans la métropolisation.

Toutefois, les raisons de l'impuissance ne se limitent qu'au rapport de force inégal. Elles résident également dans des impensés ou ambiguïtés de la part des organisations notamment dans le rapport entretenu avec les institutions. Il est en permanence question d'« *établir le*

[552] En référence à la fable de La Fontaine, illustrant l'injustice subie par les plus faibles et vulnérables lorsqu'ils affrontent les plus forts

[553] https://terreetcite.org/la-raison-detre/

dialogue » (Valérie, Jacqueline), avec les élu.es (depuis le maire de la commune jusqu'au président de la République). Il s'agit généralement de leur demander d'intervenir pour arbitrer et réguler des situations qui iraient à l'encontre des intérêts qu'ils défendent dans leur projet. En fait, il n'est pas tant question de dire qu'il est impossible d'infléchir la trajectoire d'un projet d'aménagement, que de souligner l'ambivalence de la démarche : en sollicitant les canaux institutionnels, en espérant une médiation ou une inflexion venue d'en haut, les opposant.es renforcent la légitimité d'acteurs qui, sur le terrain, sont contestés. Cet investissement accentue leur propre impuissance, tant l'issue reste incertaine, ou parfois jouée d'avance (l'absence de réponse du Président de la République par exemple).

Un second impensé des mobilisations réside dans une forme de complaisance à l'égard des dynamiques urbaines. Ainsi, même si la SCI Terres Fertiles faisait mention de son combat contre la métropole (voir supra), ce positionnement affiché ne paraît pas avoir été suivi par l'ensemble des organisations et habitant.es mobilisé.es. A titre individuel, Olivier ou Garance expriment des attentes en termes d'ambitions architecturales ou urbaines des projets : « *Si ce projet avait été vraiment ambitieux, on ne l'aurait pas pensé comme ça. Déjà on aurait fait des architectures véritablement novatrices, on n'aurait pas construit des trucs qui finalement…* […] *Le bâtiment de Renzo Piano de l'ENS, je pense qu'il est bien fait aussi. Je le trouve pas moche.* » (Olivier, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Bures-sur-Yvette). De manière générale, la grande ville et la culture urbaine continuent à susciter de la fascination, qui trouve à s'exprimer lors de voyages personnels réalisés dans d'autres métropoles-mondes (Londres, Tokyo) avec des expériences appréciées. La métropolisation est même perçue positivement par quelques enquêté.es, synonyme d'ordonnancement et de beauté, de connectivité et de mobilité, dont elles et ils s'estiment privés avec les aménagements du plateau : « *Arrivés à Saint-Quentin-en-Yvelines, on est dans l'aire de la Métropole de Paris, mais on en a les inconvénients sans aucun avantage. S'il y a une métropolisation, moi, je veux bien la métropole, mais pour rejoindre Paris.* » (Brigitte, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2014, Montigny-le-Bretonneux) ou encore « *alors moi, j'ai rien contre le Grand Paris, sauf qu'il se manifeste sous ses aspects les plus négatifs malheureusement »* (Gérard, entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart).

Cette absence de critique renforce là aussi le pouvoir des gouvernements métropolitains, dont les instances de concertation incarnent concrètement l'autorité. Participer à ces « dispositifs » contribue à renforcer sa légitimité. Il est à cet égard important de rappeler que les procédures

de consultation en France ont été instituées pour redonner une légitimité à l'État, aux villes et à leurs grands projets d'aménagement dans les années 1980-1990, à une époque où les conflits d'aménagement se multipliaient en France[554]. Comme le rappelle le géographe Philippe Subra, ces dispositifs, présentés comme vertueux et positifs pour la démocratie, visent avant tout à permettre aux aménageurs de poursuivre leurs projets d'urbanisation, « *en désamorçant les conflits le plus en amont possible, avant que les projets ne soient finalisés, avant l'enquête publique, avant que les opposants ne puissent attaquer la DUP* [déclaration d'utilité publique] *devant les tribunaux administratifs* »[555]. L'objectif est bien de redonner une crédibilité à l'expansion urbaine en initiant des consultations, peu importe qu'elles soient suivies ou non tant elles finissent à la fin à valider le projet[556].

Alors, bien sûr, ces dispositifs permettent éventuellement quelques ajustements mineurs sur les modalités techniques ou réglementaires du projet. Quelques projets nationaux ou locaux finissent par être abandonnés pour des raisons diverses, mais combien d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes abandonné pour des clusters Paris-Saclay concrétisés ? Alors que certain.es maintiennent l'idée qu'une démocratie métropolitaine serait encore envisageable[557], d'autres pensent que le combat de la métropole peut être gagné en intensifiant (en accroissant le nombre de militant.es) et en radicalisant (par d'autres répertoires d'action) la lutte.

3.3 Le tournant « radical » d'une partie de la contestation : le cas de « Zaclay ».

Face à l'impuissance partagée des répertoires d'action procéduraux et légalistes – moins pour leurs limites intrinsèques que ce qu'elles révèlent du pouvoir métropolitain, de ses « dé-capacitiations » délibérées qu'il génère chez les habitant.es –, la tentation de mobiliser un registre d'actions plus radicales est grande. Toutefois, ce cap n'aura pas été franchi par les militant.es des principales organisations rencontrées, ce qui peut s'expliquer par leur âge, leurs cultures politiques et syndicales, etc. Une « zad » a pourtant émergé sur le plateau de Saclay (3.3.1.). Bien qu'il s'agisse encore d'agir dans le cadre d'engagement collectifs, cet occupation a soulevé de nouveaux dilemmes parmi certain.es enquêté.es qui ont ressenti cette initiative comme une forme de dépossession et une décrédibilisation de leurs propres mobilisations

[554] Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, France, La Découverte, 2016.
[555] Philippe Subra, « Chapitre 9. La concertation sur les projets d'équipements : apports, limites et ambiguïtés », *Perspectives geopolitiques*, 2018, vol. 3, pp. 269-307.
[556] Frédéric Graber, *Inutilité publique*, *op. cit.*
[557] Stéphane Cadiou, Charlotte Dolez, Benoît Feildel, Sébastien Segas et Thomas Zanetti, « Introduction. Métropoles et démocratie --font-elles bon ménage ? Les multiples facettes de la démocratie métropolitaine », *Participations*, 22 mai 2024, vol. 38, n° 1, pp. 7-33, doi:10.3917/parti.038.0007.

(3.3.2.) Que révèlent ces sensations des impensés des mouvements écologistes radicaux (Extinction Rebellion, etc.) de plus en plus impliqués dans des luttes franciliennes contre des projets métropolitains ? (3.3.3.)

3.3.1 L'occupation de terres, « *nous n'avons plus le choix* »[558]

Au printemps 2021, le collectif « *non à la ligne 18 et à l'artificialisation des terres* » lance une occupation pérenne dans un champ pour protester, par l'espace et son appropriation, contre le projet de cluster. Ce collectif a été créé lors d'un « camp du refus » en octobre 2020 : une semaine de table-rondes, d'ateliers, de marches sur les enjeux d'artificialisation des terres et de résilience alimentaire, organisée par un groupe local Extinction Rebellion[559]. Cette affiliation indique les nouvelles orientations et les répertoires d'action mobilisés pour poursuivre la contestation contre le cluster Paris-Saclay et sa ligne 18. Le camp nouvellement construit est baptisé « Zaclay » (contraction de « zad » et « Saclay »), même si leur présence sur le site, contrairement à NDDL, est autorisée par le propriétaire, Emmanuel Vandame. Exproprié d'une partie de ses terres pour la construction de la ligne 18, il est cité à plusieurs reprises par des enquêté.es au cours des entretiens, incarnant une figure locale sympathique aux côtés de sa femme Christiana Modica-Vandame[560]. Ils forment un couple assez médiatisé, incarnant la part des agriculteurs activement engagés dans la lutte pour la préservation de l'agriculture sur le plateau[561].

Depuis une vingtaine d'années, en France, l'occupation d'un site par des « zones à défendre »[562] est une méthode de contestation désormais courante, voire routinisée (avec des réseaux d'occupant.es qui parcourent la France pour soutenir l'installation d'autres ZAD), pour s'opposer physiquement par un « agir occupationnel », à des projets d'aménagement, qu'ils soient de petite ou de grande envergure[563]. Les mouvements d'occupation ne sont toutefois pas

---

[558] Tribune du collectif non à la ligne 18 publié dans https://basta.media/assemblee-populaire-et-creation-d-une-zad-a-saclay-pour-sauver-les-terres-les

[559] Ce mouvement écologiste est né en 2018 dans une métropole-monde, Londres, et pratique « *la désobéissance civile non-violente contre l'extinction du vivant* » dans ses actions Alexandra SCAPPATICCI-MARTIN, « Extinction rebellion appelle à la désobéissance civile de masse », *Alternatives Non-Violentes*, 2019, vol. 192, nº 3, pp. 16-20, doi:10.3917/anv.192.0016.

[560] Martine DEBIESSE, *Terres précieuses*, *op. cit.*

[561] « Les Vandame contre la bétonisation de leurs terres agricoles », *www.20minutes.fr*, 29 juin 2023, URL complète en biblio.

[562] L'acronyme « ZAD », auquel ce phénomène a donné lieu est un détournement de l'acronyme de la « *zone d'aménagement différé* » qui désignait à l'origine une zone foncière susceptible d'être préemptés pour la réalisation de futurs projets. La pratique d'aménagement ayant été progressivement occultée, le terme renvoie désormais à une stratégie d'opposition où les contestataires occupent un site en continu, afin de bloquer les travaux et afficher publiquement leur opposition à un projet d'infrastructure, une activité économique, etc.

[563] Philippe SUBRA, « Chapitre 4. Les ZAD : une radicalisation des luttes environnementales en France ? », *in Géopolitique locale*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2016, pp. 85-103, doi:10.3917/arco.subra.2016.01.0085.

des phénomènes nouveaux ni propres à la France[564]. Ils puisent notamment dans les contestations anglaises contre la construction d'autoroutes dans les années 1990[565]. Ils connaissent toutefois un regain d'intérêt avec l'occupation très médiatisée de terres près de Notre-Dame-des-Landes (NDDL), dès 2009 en Loire-Atlantique contre le projet d'extension de l'aéroport[566]. Depuis, de nombreuses occupations ont émergé sur le territoire, principalement aux lisières des métropoles, dans les espaces périurbains et ruraux[567]. Ces occupations concernent des thématiques d'implication extrêmement variées, allant des transports à l'énergie, en passant par le tourisme, l'habitat ou l'environnement[568]. Bien que ces occupations se soient multipliées, elles prennent généralement des formes variées et situées, mobilisent des effectifs et des profils divers d'occupant.es, etc[569]. Il n'existe cependant pas de cartographie précise et actualisée de ces occupations, en raison de leur durée parfois très courte, ou leur emplacement souvent éloigné, dans des espaces ruraux[570].

Une ZAD est une manière de lutter contre les projets d'aménagement, « *consist[a]nt toujours à imposer d'en haut un certain usage de la terre contre les usages de ceux d'en bas, de ceux qui vivent ou le voudraient bien* »[571]. L'installation de « Zaclay » s'inscrit dans un mouvement plus large d'occupations de sites contre des projets d'aménagement observées à cette période à plusieurs endroits de l'Ile-de-France[572]. Elle est installée au milieu des champs, le long de la très empruntée départementale 36 qui traverse le plateau d'est en ouest, l'emplacement de la future L18. Ce choix d'emplacement reflète les intentions du collectif à l'initiative : loin de rechercher l'isolement, que ne permet pas les paysages plats et ouverts du plateau, il s'agit plutôt d'afficher publiquement et de manière continue l'opposition aux projets. Sur des pancartes, panneaux ou draps tendus visibles de loin, on peut lire des messages tels que « *terres en péril* », « *ligne 18 pas plus loin* », « *des légumes, pas de bitume* », « *qui sème le béton aura*

[564] Thomas AGUILERA, « Chapitre 16. « Contre la métropole et son monde » », *op. cit.*

[565] DES PLUMES DANS LE GOUDRON, *Résister aux grands projets inutiles et imposés : de Notre-Dame-des-Landes à Bure*, Paris, France, Textuel, 2018.

[566] Philippe SUBRA, « De Notre-Dame-des-Landes à Bure, la folle décennie des « zones à défendre » (2008-2017) », *Hérodote*, 4 août 2017, vol. 165, nº 2, pp. 11-30, doi:10.3917/her.165.0011.

[567] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

[568] Pour un travail d'inventaire et de veille, nous renvoyons au chapitre « les passions joyeuses de la désurbanisation » dans *Ibid.*

[569] Philippe SUBRA, « Chapitre 4. Les ZAD », *op. cit.*

[570] Stéphanie DECHEZELLES, « Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel », *Politix*, 2017, vol. 117, nº 1, pp. 91-116, doi:10.3917/pox.117.0091.

[571] COLLECTIF, *Sivens sans retenue: feuilles d'automne 2014*, Paris, France, Éditions la Lenteur, 2014.

[572] Stéphane TONNELAT, « Convergence des luttes et diversité des tactiques. La ZAD du Triangle de Gonesse dans l'agglomération parisienne », *Politix*, 2022, vol. 139, nº 3, pp. 65-93, doi:10.3917/pox.139.0065.

bien la dalle », etc. L'exposition aux quatre vents du campement renforce la visibilité de la contestation, au moins auprès des automobilistes et des ouvriers des chantiers.

L'occupation d'un site n'est pas systématique dans les conflits d'aménagement et environnementaux. Née du constat que tous les leviers de contestation légale ont été actionnés, avec des résultats limités, Zaclay représente « *un peu le combat de la dernière chance »*[573] pour Fabienne Merola, chercheuse en chimie et membre du collectif « Urgence Saclay » pour empêcher la construction de la ligne 18. Selon un communiqué du collectif sur son site Internet, « *après des années de relative passivité »* la « *résistance »* est « *relancée ».* Il ne s'agit pourtant pas de la première tentative d'occupation du plateau, puisqu'en juillet 2015, à Villiers-le-Bâcle, la construction d'une « *cabane de la résistance* » organisée par le COSTIF, présageant la création d'un « *Notre Saclay des Landes* » sur les terres, déjà, d'Emmanuel Vandame. Mais celle-ci avait été aussitôt stoppée par une intervention massive de la gendarmerie[574]. L'action voulait s'inscrire dans un « *cadre légal et pacifiste »,* d'où la coopération face aux forces de l'ordre lors de la demande d'expulsion[575].

D'après des observations réalisées sur le site de Zaclay et quelques échanges informels avec des occupant.es[576], une petite vingtaine de personnes semble y avoir vécu et animé la vie des lieux de manière permanente. Il s'agit essentiellement de jeunes militant.es venant, pour partie, des écoles et universités installées sur le plateau ou des vallées, accompagné.es de quelques militant.es, plus âgé.es, vivant sur le territoire, qui peuvent être chercheur.euses ou retraité.es de l'ESR notamment. Le profil des occupant.es semble également être marqué par une forte féminisation. Contrairement à d'autres « petites » ZAD, Zaclay semble avoir connu peu de turn-over des occupant.es[577], ce qui a sans doute contribué à la longévité de l'occupation (25 mois), et ce en dépit des régulières menaces d'interventions policières[578]. Zaclay a toutefois été dans l'obligation de déménager en juin 2023 puisque le couple d'agriculteurs qui accueillaient les occupant.es a été menacé de poursuites et d'amendes rétroactives, au motif officiel que les

---

573 https://actu.fr/societe/essonne-une-zad-dans-un-champ-prive-de-saclay-en-opposition-au-projet-de-la-ligne-18-du-metro_42116828.html

574 https://reporterre.net/A-Saclay-les-gendarmes-empechent-le-montage-d-une-cabane-en-bois-par-des

575 http://costif.parla.fr/communique/notre-saclay-des-landes-une-cabane-sur-le-plateau-de-saclay/

576 Les temps de présence sur place ont été principalement circonscrits à des temps collectifs (aide à la préparation du week-end de clôture de la saison 1 des Soulèvements de la Terre, « marche des terres », etc.) et quelques passages inopinés lors des phases d'entretien ou de tournage. Mes venues avaient lieu en journée et je n'ai pas dormi sur place. Il n'y a toutefois pas eu d'ethnographie au long cours sur ce lieu comme ont pu produire Stéphane Tonnelat (ZAD du Triangle). ou Stéphanie Dechézelles (ZAD du Caunet)

577 Stéphanie Dechezelles, « Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel », *op. cit.*

578 https://www.leparisien.fr/essonne-91/la-zad-de-zaclay-menacee-de-demantelement-05-07-2022-VN6QRFCBFZA6BCI2MHOX4623DE.php

cabanes du campement étaient plus imposantes que ce qu'autorise le code de l'urbanisme sur des terres agricoles.

3.3.2 Les problèmes tacites soulevés par les radicalités des actions : une dépossession de plus du territoire ?

Zaclay soutient les modes d'action classiques engagés jusque-là, en les partageant parfois sur son propre site internet (tractages, pétitions, tribunes, etc.), tout en affichant son élargissement à d'autres répertoires d'action pour communiquer et attirer de nouveaux publics qui se sentent exclus ou critiques vis-à-vis des procédures instituées[579]. Par exemple, en 2021, ce collectif appelait au boycott d'une enquête publique, dispositif biaisé qui, selon lui, méprise les contributions sérieuses des opposant.es, les condamnant à l'impuissance[580]. Dans quelle mesure l'agir occupationnel et les actions non-violentes seraient-elles plus efficaces ?

L'installation de Zaclay marque un tournant dans la mobilisation sur le plateau de Saclay, en élargissant le champ d'action de la contestation à d'autres répertoires et tendances militantes. Zaclay recourt à des actions non-violence et illégales, avec des blocages de chantiers par exemple[581]. Quelques autres actes de « désobéissance civile » ont pu être conduits comme le déploiement d'une banderole « S.O.S Stop L18 » sur une grue de chantier en octobre 2021[582], entrainant une intervention policière et un procès pour les deux jeunes militant.es mobilisé.es.

Cela est également manifeste à travers des évènements et temps collectifs organisés sur place : des chantiers participatifs (construction de mobiliers en palette, ateliers de semences, construction d'un four à pain, etc.), des balades commentées sur le plateau, des conférences scientifiques (sur le changement climatique, l'artificialisation des sols, etc.), des ciné-débats (sur le nucléaire, sur l'anarchisme, etc.), des lectures collectives (sur le féminisme, le municipalisme libertaire, etc.) des rassemblements festifs (organisations de concerts, de festivals, etc.). Des moments politiques et militants (assemblées populaires, accueil de la première saison des Soulèvements de la Terre[583], etc.) ont également eu lieu, élargissant ainsi les débats relatifs à l'aménagement du plateau à de nouveaux enjeux (l'intersectionnalité, le libertarisme, la surveillance policière, la psychiatrie, etc.). Comme le souligne S. Dechézelles

---

[579] Thomas AGUILERA, « Chapitre 16. « Contre la métropole et son monde » », *op. cit.*

[580] https://nonalaligne18.fr/appel-au-boycott-de-la-nouvelle-enquete-publique/

[581] https://nonalaligne18.fr/ligne-18-sur-le-plateau-de-saclay-nouveau-blocage-du-chantier-a-palaiseau/

[582] https://nonalaligne18.fr/proces-des-militants-de-saclay-le-13-janvier2023/

[583] Il s'agit d'un collectif écologiste fondé début 2021 à Notre-Dames-des-Landes, composé notamment de militant.es du mouvement climat, de paysan.nes, des syndicats, etc., revendiquant des modes d'action dans la désobéissance civile, la résistance et l'action directe. Il s'est constitué en premier lieu pour s'opposer à l'accaparement des terres et la bétonisation des sols.

et M. Olive, le régime d'engagement qu'incarne l'occupation des lieux disputés, dans sa permanence et la mise en visibilité de la lutte affiche une façon de « *protester contre le sort réservé à ces lieux, valoriser leurs richesses, en montrer les vertus, faire éprouver, ressentir et partager ce que signifie y vivre et y travailler* »[584].

Or, cette occupation n'a pas nécessairement été reçue avec enthousiasme de la part des militant.es-habitant.es rencontré.es. Les enjeux dont il a été question dans certains évènements paraissent très éloignés de ce que traversent les personnes qui travaillent et vivent sur le plateau. Peter exprime des réserves sur la pertinence d'un campement au milieu de champs ouverts, à la vue de tous, ou s'interroge sur son efficacité au vu de l'expérience qui a tourné de la « *cabane de la résistance* » quelques années auparavant[585]. D'autres disent ne pas se reconnaître dans les actions directes portées par Zaclay ou des collectifs comme Extinction Rebellion, craignant les violences que pourrait générer cette occupation, comme Maryse :

> *« Sur le plateau, je suis de loin ce qui se passe au niveau de la ZAD. Mais c'est compliqué parce que... Comment vous expliquez ? Moi, ça me fait peur cet engagement politique comme Extinction Rebellion, d'affrontement. […] Parce que, à un moment donné, j'ai cherché à être dans l'action et entre Extinction Rebellion et d'autres, et je ne me reconnaissais pas dans un combat comme ça... Il y a aussi des gens d'Extinction Rebellion aussi. Oui, puis il y a la ZAD. Je suis allée sur la ZAD là-haut mais bon, c'est pareil, ce sont des mondes un peu... Oui, on n'est pas forcément très liés. Chacun son combat. C'est un peu dommage. »* (Maryse, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette)

Bien qu'aucune confrontation directe avec les forces policières n'ait eu lieu, cette enquêtée exprime les imaginaires qu'elle associe à Zaclay. Elle y perçoit des actions illégales et risquées, en rupture avec la culture politique des associations et collectifs citoyens existants, davantage tournées vers des formes conventionnelles d'actions. En outre, l'idée d'affrontement peut lui paraître en décalage avec les efforts de dialogue entrepris jusque-là par les organisations, ce qui générerait le risque de compromettre les actions engagées. L'implication d'Extinction Rebellion dans la création du campement contribue à façonner cette image, en raison des actions assez médiatisées dont le groupe est coutumier. De plus, la participation de membres de Zaclay à la

---

584 Stéphanie Dechezelles et Maurice Olive, « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, 2017, vol. 117, n° 1, pp. 7-34, doi:10.3917/pox.117.0007.

585 https://www.leparisien.fr/essonne-91/villiers-le-bacle-91190/plateau-de-saclay-la-cabane-des-opposants-a-l-urbanisation-a-ete-detruite-20-07-2015-4958855.php

première saison des Soulèvements de la Terre, dont certaines actions ont ciblé des entreprises du BTP (Lafarge, Eqiom) liées au Grand Paris, alimente cette perception de radicalité. Ces tensions révèlent un clivage entre des militant.es « autochtones », attaché.es à des actions légalistes plus modérées, et des occupant.es pour partie extérieurs au lieu, porteurs d'un autre rapport au politique et à la lutte[586].

Cette situation a été jugée problématique par plusieurs personnes rencontrées, qui ont exprimé un sentiment de dépossession de « leur » lutte par des militant.es qu'elles estiment venir d'ailleurs, car n'habitant pas initialement, du moins pour les militant.es d'XR, d'une commune du plateau. Les actions perçues comme « hors sol » discréditeraient les actions menées sur le plan juridique et institutionnel, comme le souligne un.e des enquêté.es, en aparté :

> *« Et ça, c'est imposé par […] les mouvements qui arrivent ici sans nous demander ce qu'on pense et ce qu'on fait et qui arrivent... Ici, on n'est pas comme à Notre-Dame-des-Landes où les gens ont pris le temps de s'installer, de vivre et de partager avec les gens. Ici, on a un peu le sentiment d'être instrumentalisé aussi par beaucoup de gens qui arrivent et qui dépossèdent aussi, c'est assez curieux. »*

Une analogie est alors établie entre les aménageurs du Grand Paris, décrits comme lointains, opérant depuis des bureaux au centre de Paris (voir chapitre 5), éloignés des réalités quotidiennes des habitant.es du plateau et ses environs, et les militant.es du campement de Zaclay, imaginé.es comme allochtones, ou a minima étrangers aux actions déjà engagées. Cette tension entre les militant.es de Zaclay et les organisations collectives se manifeste dans l'absence de signature d'organisations locales dans une tribune relayée dans la presse contre l'artificialisation des terres agricoles du plateau[587]. Signée par 650 organisations (dont les Soulèvements de la Terre, etc.) et personnalités (des élu.es, des scientifiques et des personnalités médiatiques et militantes), aucune organisation, à l'exception de Colos, n'y a apposé sa signature, marquant une prise de distance explicite.

Dès lors, la « *convergence des luttes et une diversité des tactiques* » qu'a observé S. Tonnelat lors de la brève occupation du Triangle de Gonesse en février 2021, ne semble pas s'être produite dans les mobilisations de défense du plateau de Saclay, ou alors, très tacitement et non publiquement, engageant un nombre réduit de collectifs. L'installation « peu concertée » de la Zaclay a ainsi généré un sentiment de confiscation, puisque des années de luttes semblaient

[586] Philippe SUBRA, « Chapitre 4. Les ZAD », *op. cit.*
[587] https://reporterre.net/Pour-une-agriculture-paysanne-pres-de-Paris-defendons-la-zad-de-Saclay

discréditées. Cette situation illustre l'« *instrumentalisation de la lutte locale* » par les « *zadistes* » que décrit P. Subra, afin d'inclure la lutte dans des objectifs généraux[588], dans une critique plus affirmée du capitalisme, de la métropole « et son monde »[589], que le seul abandon du projet contesté, ce qui peut détourner des revendications immédiates des militant.es « historiques ».

L'occupation a contribué à la démobilisation au sein de ces organisations. Jocelyne est partagée entre un soutien aux « jeunes » occupant le site et le regret que la lutte menée touche à sa fin, de façon précipitée :

> « *Quelque part, je me dis bon, j'ai fait mon temps dans cette lutte-là, aujourd'hui elle est trop énergivore pour moi. Place aux jeunes, on va dire. Enfin, je suis très contente qu'il y ait des jeunes qui ont installé un campement à Zaclay, qui ont l'énergie d'y tenir quelque chose. J'ai envie de les soutenir d'une certaine façon, mais je sais que je n'y vais pas. J'y suis pas allée depuis le début que c'est installé. C'est un signe que c'est difficile pour moi d'y aller émotionnellement.* » (Jocelyne, entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette)

En fait, lorsque des enquêté.es ont partagé leur soutien à l'occupation, c'était davantage à titre personnel, plutôt qu'une position partagée au sein des organisations dans lesquelles elles s'engagent. Brigitte dit par exemple s'y rendre de temps en temps en famille, pour y amener ses enfants dormir. Catherine y trouve « *l'énergie de la jeunesse »* qui la ravit, éprouvant de la sympathie « *pour cette petite organisation humaine, poétique* […] *dans leur petit campement par rapport au gigantisme des travaux autour ».* Mais cette sympathie n'efface pas son scepticisme sur l'efficacité politique de ce monde d'action : « *ça servira strictement à rien »*. Ainsi, si l'occupation a pu susciter parfois une forme de bienveillance, elle n'entraîne ni adhésion militante franche, ni appropriation collective de la part des organisations locales. Cette mésentente dissimulée pour ne pas entraver la poursuite des actions révèle toutefois que de nombreux non-dits continuent à traverser les formes radicales de mobilisations[590].

---

[588] Philippe SUBRA, « Chapitre 4. Les ZAD », *op. cit.*

[589] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

[590] Colin ROBINEAU, « Pour une sociologie des écologistes radicaux. Quelques éléments programmatiques », *e-cadernos CES*, 15 décembre 2020, nº 34, doi:10.4000/eces.5494.

3.3.3 Zaclay, un exemple révélateur des impensés des luttes écologiques radicales.

L'installation a manifestement généré des dilemmes auprès des enquêté.es rencontré.es ; les soutiens à Zaclay étant plutôt mitigés. À travers le cri de ralliement « ZAD partout » lancé depuis NDDL[591], le risque est la duplication d'un « modèle » qui peut entrainer une forme de déconnexion avec les cultures militantes locales, même si elles sont conventionnelles. Cette tendance à l'essaimage d'une forme d'occupation militante peut entrainer une déconnexion avec les mobilisations préexistantes comme ce qu'un étudiant pour son mémoire a pu observer à la « JAD » d'Aubervilliers où des habitant.es et jardiniers ouvriers percevaient d'un mauvais œil l'arrivée de jeunes urbain.es venu.es occupé.es leurs espaces pratiqués.

Ce déploiement de l' « agir occupationnel » peut s'expliquer en partie par la « professionnalisation » des militant.es écologistes, dont beaucoup ont probablement suivi les formations proposées à la désobéissance et à la non-violence. Conscient.es des limites ou déçu.es des méthodes classiques d'action d'interpellation (marches, pétitions, etc.) et des instances de « démocratie » participative, ils aspirent à s'impliquer dans des actions publiques, collectives avec un fort impact communicationnel (occupations de centres commerciaux, blocages d'Assemblée générale de multinationales polluantes, jets de liquides rouges sur le siège du syndicat patronal, etc.).

Cette proximité avec les centres métropolitains permet dès lors aux luttes franciliennes où Extinction Rebellion est présente de bénéficier d'un vivier de militant.es connecté.es et réactif.ves, disponibles pour faire masse dans le cas d'occupations ou d'évacuations, de manifestations, etc.[592]. Cette dynamique présente cependant comme revers un certain détachement vis-à-vis des territoires investis[593], suspects de ne pas avoir pris le temps de la rencontre et de l'échange, comme ce qui s'est probablement passé à Zaclay, en dehors du couple d'agriculteurs médiatisé.

Ces mouvements luttent pourtant de plus en plus sur les fronts des projets d'infrastructures métropolitaines depuis les lisières urbaines. Or, elles génèrent leur propre dépendance aux centralités métropolitaines, par ces ressources humaines et politiques en premier lieu. Les militant.es de ces mouvements sont généralement étudiant.es ou de jeunes diplômé.es de l'enseignement supérieur, dans des universités ou écoles situées dans des métropoles ou dans

---

591 Jade LINDGAARD, « Contaminations de la zad », *Vacarme*, 12 octobre 2017, vol. 81, nº 4, pp. 72-76, doi:10.3917/vaca.081.0072.

592 Philippe SUBRA, « Chapitre 4. Les ZAD », *op. cit.*

593 Simon AUDEBERT et Lucien THABOUREY, « Les mouvements écologistes de désobéissance civile face à la métropole:Au sein ou contre ? », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 77-94, doi:10.3917/ecorev.056.0077.

ses proches quartiers périphériques, y habitant également la plupart du temps. De telles expériences sont les principaux lieux de socialisation et espaces de formations politiques où se forment et s'éprouvent les premières expériences militantes, comme nous avons le partager avec F. Ehl et N. Shiaretti dans un article[594]. Enfin, leur ancrage métropolitain leur confère une grande mobilité, grâce aux infrastructures métropolitaines, et ainsi une forte capacité à se déployer rapidement, là où cela est nécessaire, aux lisières. Les lieux d'interpellation du politique se situent également dans les cœurs métropolitains, comme dans le cadre de la « Marche des Terres » en octobre 2021, qui réunissaient plusieurs luttes contre des projets du Grand Paris sur la place de l'Hôtel de Ville de Paris.

Une autre dépendance est maintenue à l'égard des réseaux médiatiques métropolitains. Les occupations réalisées et les actions produites de désobéissance attirent généralement l'attention de la presse, quand elle ne se trouve pas directement invitée[595]. Les actions de désobéissance civile, publiques, collectives, massives, se veulent généralement remarquées, soulevant ainsi la question d'une tendance à la spectacularisation de ces mouvements. Les interpellations qui suivent certaines intrusions sur des sites sensibles, tout comme les procès de militant.es, sont également fortement médiatisés. Ces événements judiciaires deviennent alors des moments-clés de la mobilisation, susceptibles de susciter une couverture médiatique accrue et d'émouvoir l'opinion publique. Cela passe par des médias régionaux ou nationaux, « mainstream » ou indépendants, qui se trouvent également la plupart du temps dans les polarités métropolitaines, et en particulier à Paris. Des revues et journaux papier ou en ligne ouvertement indépendants, alternatifs et écologistes comme « Socialter », « Reporterre », « Vert le média » ou encore « We Demain » qui couvrent régulièrement de telles actions, et plus largement l'actualité en lien avec les enjeux écologiques, ont tous leur siège social à Paris.

L'installation du campement sur le plateau de Saclay a rapidement suscité une couverture médiatique élargie, principalement de la presse francilienne (Le Parisien, France 3 Région, Actu Essonne[596], etc.), des émissions sur l'environnement avec des reportages (le programme radio de France Inter, « *la Terre au Carré* »[597]) ainsi que des articles réguliers dans des médias indépendants (Médiapart) et plus ouvertement militants (Reporterre, Basta !, etc.). Cette

[594] Fanny Ehl, Fabian Leveque-Carlet et Neill Schiaretti, « Quitter les métropoles : Fantasme bourgeois ou nécessité vitale d'habiter quelque part ? », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 95-110, doi:10.3917/ecorev.056.0095.

[595] Manuel Cervera-Marzal, « Un échange de bons procédés ? Analyse des transactions entre journalistes et militants d'un collectif de désobéissance civile », *Terrains & travaux*, 18 décembre 2015, vol. 27, nº 2, pp. 193-211, doi:10.3917/tt.027.0193.

[596] https://actu.fr/societe/essonne-une-zad-dans-un-champ-prive-de-saclay-en-opposition-au-projet-de-la-ligne-18-du-metro_42116828.html

[597] https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/c-est-bientot-demain/paris-est-une-zad-6352508

soudaine visibilité médiatique a toutefois suscité de l'amertume chez quelques enquêté.es, qui déploraient que leurs revendications portées des années par les organisations locales aient peiné à attirer l'attention médiatique. Ce recours répété aux médias métropolitains révèle alors plusieurs impensés et paradoxes dont ne prennent pas nécessairement en question ces mouvements radicaux qui disent pourtant entrer, de plus en plus, dans une « *critique en acte de la métropolisation* »[598].

Si la critique de la métropole était peu présente dans les organisations collectives historiques du plateau, se concentrant davantage sur les enjeux de préservation de terres agricoles notamment, elle est davantage mise en avant par le collectif contre la ligne 18 qui présente Zaclay, sur son site Internet comme « *un espace de lutte pour s'organiser et agir contre la métropolisation et l'artificialisation des terres* ». Pourtant, cette critique explicite reste absente des revendications du collectif, et semble se diluer dans la multiplicité des ressources disponibles, des évènements organisés et des thématiques abordées. Or, les enjeux soulevés à Zaclay tels que la mécanisation de l'agriculture, la nucléarisation de l'énergie, l'accélération des flux voulue la L18 ou les techniques de surveillance policière dont ils ont été les premièr.es concerné.es, etc., ont tous la métropolisation comme matrice première[599]. Cette absence de mise en relation peut s'expliquer par la difficulté à s'approprier un concept aussi complexe et théorique que celui de métropolisation. Mais c'est précisément en raison de ses effets profonds sur les environnements de vie que cet effort intellectuel s'avère nécessaire. Il permettrait de dépasser les slogans « contre la métropole et son monde » pour en faire un véritable outil d'analyse et d'action au service des causes écologiques défendues.

En définitive, même les mouvements écologiques radicaux, censés s'attaquer aux racines des problèmes, peuvent reproduire des éléments de la culture métropolitaine, dans leurs pratiques, dans leurs interactions (ou leur absence) avec les habitant.es et mouvements locaux existants par exemple. Cela se manifeste également par une tendance à multiplier les évènements publics et à « festivaliser » la lutte en multipliant les événements culturels. Bien qu'ils cherchent à combattre les métropoles sur leurs fronts d'expansion, ces mouvements peinent encore à « démétropoliser » leurs imaginaires, leurs cultures politiques, leurs modes d'organisation. Ils restent dépendants des réseaux métropolitains (de communication, de déplacements, d'habitation, de consommation, etc.), mais aussi des soutiens politiques et médiatiques nationaux. En venant en soutien à des luttes locales, ils risquent ainsi d'alimenter, malgré eux,

[598] Thomas AGUILERA, « Chapitre 16. « Contre la métropole et son monde » », *op. cit.*

[599] Guillaume FABUREL, « La métropolisation du monde, Kairos de la décroissance ? » , à paraître.

le mythe de l'urbain comme « sauveur », au détriment parfois de la reconnaissance et de la légitimité des militant.es locaux déjà engagé.es et de leurs modes d'action. Critiquer la métropole est une chose ; interroger la métropole *en nous*, c'est-à-dire comment elle façonne nos actions, nos pensées, nos modes de relations, etc., en est une autre.

Cela étant dit, engager un tel travail critique sur les mouvements radicaux ne revient pas pour autant à disqualifier ces luttes écologiques pour la défense des lieux de vie face à leur marchandisation. La criminalisation croissante de ces mouvements et les violences récurrentes qu'ils subissent depuis plusieurs années par les gouvernements en place révèlent des dérives autoritaires de plus en plus préoccupantes. Zaclay aurait été l'une des premières cibles de la cellule « anti-zad » mise en place par le ministre de l'Intérieur, après les mobilisations contre les méga-bassines à Sainte-Soline.

Conclusion du chapitre 3

Ce chapitre est consacré à la manière dont les associations environnementales et collectifs habitant.es se sont organisés pour contrer l'installation du cluster métropolitain Paris-Saclay sur des terres agricoles, en privilégiant principalement des approches légalistes d'action. Par la diversité des organisations qu'elles et ils représentaient, les habitant.es rencontré.es ont témoigné de l'activation possible de tous les leviers d'action, respectant ainsi l'ensemble des « règles du jeu » fixé par la loi qui aurait pu permettre d'infléchir le projet de cluster. À l'optimisme des premières années, la mobilisation, par la voix des habitant.es rencontré.es, a laissé place à la désillusion et l'amertume, signifiant l'impuissance effective des oppositions à contester et empêcher la réalisation d'un tel projet d'État. Le ressentiment décelé montre que cette défaite les ronge, ressassant les manquements dans leurs actions et l'impuissance à agir contre les causes structurelles de la défaite (les moyens communicationnelles d'État, l'arsenal juridique exceptionnel pour l'aménagement, le soutien politique et institutionnel à la métropolisation du Grand Paris). En fait, cela n'est pas qu'une question de moyens d'action, puisque même le tournant « radical » de la mobilisation, avec Zaclay, malgré les soutiens collectés, n'aura pas modifié le projet d'ensemble. Ce cas empirique atteste en somme de la difficulté à s'opposer à la métropolisation, à son expansion-densification, en mobilisant ses moyens juridiques de contestations, et sans « démétropoliser » ce qu'il y a de la métropole en nous, de ce que la métropole nous a déjà fait ingérer, ce qu'elle a déjà orienté nos manières de penser et surtout d'agir. Quels sont alors les effets de la métropolisation du plateau de Saclay par le cluster sur les lieux et leurs habitant.es, ainsi que leur relation ? Que viennent-ils bouleverser ? Quelle vie viennent-ils empêcher ?

Chapitre 4. Faire l'épreuve de la fermeture d'horizons joyeux pour son lieu de vie

Introduction du chapitre 4

La lutte contre l'artificialisation des terres agricoles par le projet de cluster scientifique et urbain de Paris-Saclay a été particulièrement organisée et active, en mobilisant un répertoire d'action légaliste, où toutes les procédures administratives et juridiques ont été investies. Cette mobilisation se distingue par une longévité et son intensité. Cette mobilisation n'a pas seulement consisté en une opposition ponctuelle : elle a durablement engagé les corps et les esprits, les cœurs et les énergies, face une opération métropolitaine de densification défendue par l'État. La dimension collective, les propositions combattues, les idées défendues étaient alors au cœur du chapitre précédent. Dans les mouvements d'opposition, il est rarement question de préserver uniquement les terres mais également de faire valoir d'autres modes de vie attachées à la singularité des lieux, voire à « *inventer des alternatives concrètes au modèle économique dominant et à imaginer d'autres façons de faire société* »[600].

Dans cette perspective, la réalisation d'entretiens individuels avec des *habitant.es-militant.es* s'avère précieuse. Elle permet certes d'accéder à aux émotions éprouvées au cours de ces mobilisations, mais aussi de comprendre les trajectoires d'engagement et les modes de vie au regard de ce que sont venus chercher ces habitant.es en s'installer sur le plateau, les manières de vivre qui s'y sont déployées, voire renforcées dans la contestation, ainsi que les relations dans leurs diversités qui se sont tissées aux lieux (4.1). Mais ces entretiens sont précieux à un autre titre : ils permettent d'écouter pour comprendre ce que le cluster métropolitain vient profondément bouleverser. Cette dimension est présentée dans le documentaire « En terres battues » prenant appui sur un entretien d'une habitante native des lieux, ce qui s'abîme dans la relation aux lieux aimés (4.2). Plus largement, le nouvel espace d'intermédiarité que vient générer le cluster affecte les mondes vécus habitants et les relations aux lieux, compromettant les possibilités d'y mener d'autres modes de vie (4.3).

[600] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.* P 248.

4.1 Une relation d'habiter lentement construite : lorsque la lutte pour la préservation du plateau révèle un attachement à un « lieu de vie ».

Cette partie mobilise plus directement la dimension subjective et affective qui se joue et se noue dans la relation au plateau de Saclay et que contribue à révéler la mobilisation pour sa préservation. Je mobilise ici plus directement les parcours résidentiels et les « récits de vie »[601] avec sa part de reconstructions a posteriori qu'ils peuvent générer[602] pour comprendre le contexte d'installation sur le plateau ou ses vallées, ce qui pouvait y être recherché, ou non. Contre toute attente, l'environnement du plateau était plutôt, dans un premier temps, déprécié, et l'installation, pour certain.es enquêté.e, vécue avec regret.

4.1.1 Un territoire à première vue ordinaire dans un environnement urbanisé

4.1.1.1 Un plateau réputé inhospitalier et humide

Le plateau de Saclay n'a a priori rien à voir le plateau Grémone, chaleureux et enchanteur, de Haute-Provence, au cœur du roman *Que ma joie demeure* de Jean Giono. Le « vaste » du plateau de Saclay est resté longtemps réputé pour son inhospitalité en raison de ses vents constants et la froideur de son ambiance[603]. Cette « image » dépréciative du plateau[604] a été remémorée par quelques enquêté.es l'ayant arpenté il y a plusieurs décennies, lorsqu'ils ou elles étaient étudiant.es dans les premières écoles qui venaient de s'installer (voir chapitre 3) et que le plateau était alors peu aménagé. Jocelyne, habitant aujourd'hui à Gif-sur-Yvette, se souvient de ses années comme étudiante à l'école d'ingénieur de Supélec, et décrit le plateau comme un endroit « *battu par les vents et extrêmement peu accessible* » (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette). En raison de son altitude et de son ouverture de toute part, le plateau est très exposé aux vents. Plan, il est sans arbres ou autres obstacles en hauteur qui pourrait ralentir la course des vents. L'hiver, les champs sont nus et le vent y souffle encore plus intensément. Lors des jours calmes, des bancs de brouillard peuvent s'y former et perdurer toute la journée. Jacqueline, également habitante de Gif-sur-Yvette depuis 1993, avait l'habitude d'y amener ses

[601] Daniel BERTAUX et François de SINGLY, « Le récit de vie », 2016, doi:10.3917/arco.berta.2016.01.

[602] Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1986, vol. 62, nº 1, pp. 69-72, doi:10.3406/arss.1986.2317.

[603] Edouard BRULEY, *Seine-et-Oise.*, Albin Michel, Collection des départements et pays de France, 1928, URL complète en biblio.

[604] Mouez BOURAOUI, « L'invention paysagiste du plateau de Saclay », *op. cit.*

enfants pour leurs activités sportives. Elle raconte que « *c'était l'endroit où je pense que j'ai eu le plus froid parce qu'il y a énormément de vent sur le plateau. On avait froid sur ce plateau, un peu désertique quand même ».* L'adjectif ici utilisé de « désertique » rend compte de l'absence d'activités que Jacqueline voyait, projetait sur ce lieu. Elle complète : « *Que je pensais désertique mais qui ne l'était pas* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette). Le froid saisissant ressenti sur le plateau s'explique par son altitude mais aussi par sa géomorphologie. Le plateau de Saclay se démarque en effet géologiquement par des couches sableuses et argileuses, ce qui a pour conséquence d'entrainer une stagnation des eaux en surface. Mouillères, mares et marécages affleurent sur le territoire, en attestent des éléments de la toponymie locale comme « la Mare-aux-Saules » ou la « Mare du Vivier ». Ces eaux « perchées » entre deux et quatre mètres de profondeur ont été drainées et le plateau nivelé sous Louis XIV via la construction d'un réseau d'étangs, de rigoles et d'aqueducs pour alimenter en eau les bassins et fontaines du Château de Versailles[605]. Cette présence abondante d'eau explique l'humidité ambiante et la présence d'un micro-climat froid[606].

Le plateau avait localement la réputation d'un endroit reculé car alors peu accessible par la route. Ainsi, en dépit d'une proximité géographique « à vol d'oiseau », le plateau paraissait éloigné et peu occupé. Catherine, habitante historique de la vallée souligne le « *grand vide »* que pouvait évoquer les quelques villages du plateau et les « écarts » (lieux-dits) esseulés au milieu de grandes parcelles intensives, conséquences de la « modernisation » de l'agriculture qui a entrainé, sur le plateau, la disparition de haies, des arbres fruitiers, des bois, etc. De telles représentations étaient collectivement partagées par les habitant.es des vallées :

> « *Quand j'étais enfant et ma grand-mère aussi, qui était de Palaiseau, m'en parlait... C'était le bout du monde. Le plateau était très isolé parce que déjà, il n'y avait pas beaucoup d'accès. Il y avait que deux petites rues.* […] *quand j'étais enfant, on est quand même montés sur le plateau, c'était comme une sorte de grand vide, un grand désert,* […] *avec de très, très grands espaces agricoles* ». (Catherine, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 1989, Palaiseau)

Signe de l'éloignement qu'a longtemps signifié le plateau de Saclay, Olivier (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Bures-sur-Yvette), qui est entré comme

[605] *Ibid.*

[606] *L'hydrologie du Plateau de Saclay, une nature difficile à dompter* [Image], 2021, URL complète en biblio.

étudiant à Polytechnique dans les années 1990, s'imaginait poursuivre ses études dans la « *cambrousse »*, manière de souligner l'environnement rural et le retrait « de la ville » que ce lieu incarnait dans l'imaginaire collectif. Dans les souvenirs personnels, il se résume le plus souvent, aux « *champs de maïs » ou* aux « *champs de blé* », signifiant, pour Michèle, la monotonie conséquente du paysage et de l'activité agricole, à l'image des grandes étendues cultivées planes de la Beauce, *a priori* sans qualités paysagères singulières[607], dont le plateau en est une des continuités géomorphologiques. En plus des difficultés d'accès, pour certain.es enquêté.es, le plateau représentait une gageure qu'il fallait « *traverser* », exclusivement en voiture, pour partir en vacances comme pour Brigitte qui vit dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ou pour Peter habitant un des villages ruraux du plateau lorsqu'il allait rejoindre des amis à Trappes.

En plus de son envergure, est mise en évidence la rupture topographique que représentait le plateau. Vivant essentiellement dans les vallées environnantes, nombre des enquêté.es, ponctuent leurs réponses d'adverbes de lieu comme « *là-haut* » et « *au-dessus* », signifiant de la sorte la différence géographique entre les vallées et le plateau (plat-haut), comme Jacqueline : « *On sait toujours que quand on va quelque part, peut-être qu'il faudra monter* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette).

Ce relief, bordé d'abrupts coteaux, entraine certes une « rupture » géographique mais également culturelle, dans les représentations sociales. Jacquline prend l'exemple de sa commune, Gif-sur-Yvette, construite en vallée et progressivement étendue sur le plateau de Chevry au sud dans les années 1970. Malgré l'unité administrative communale, « *dans l'esprit des gens* », c'est comme « *s'il y avait deux villes* », l'une dans la vallée et l'autre sur le plateau. Même si plusieurs communes recouvrent des territoires de fond de vallée et du plateau de Saclay, c'est comme si, longtemps, elles avaient tourné le dos au plateau et aux activités agricoles ; les raisons qui motivaient sa fréquentation étaient principalement fonctionnelles. Le plateau représentait en somme ce grand ensemble agricole, plat, humide et désertique que l'on ne ferait que traverser d'est en ouest. Ainsi, le plateau ne constitue pas « *une région dans laquelle on est censé vivre* » en raison du « *vent et des embruns* » qui rendent le lieu inhospitalier, « *sévère* », explique Gérard (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart), d'où le regroupement des populations dans les vallées et, en comparaison, plus « *riantes* ». Après ses études à Supélec, Jocelyne, [s]*'étai*[t] *bien jurée de ne jamais revenir*

[607] Léa Sebastien, « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? Étude de cinq territoires ruraux », *Norois*, 1 novembre 2016, vol. 238239, n° 1, pp. 23-41, doi:10.4000/norois.5846.

là ». Cette perception d'un paysage peu attrayant est ancienne[608], construite par celles et ceux qui habitaient les vallées mais elle a longtemps persisté jusqu'à la volonté de « désenclaver » le plateau avec le projet de cluster.

4.1.1.2 Des vallées champêtres marquées par une forte périurbanisation au XXe siècle

Les vallées de l'Yvette et plus secondairement de la Bièvre, où se concentrent les principales communes d'où viennent les habitant.es-militant.es rencontré.es, sont, par contraste, historiquement plus habitées et urbanisées. Il s'agissait auparavant de bourgs historiques comme Palaiseau ou « *des tout petits hameaux* » comme à Villebon (Catherine, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 1989, Palaiseau). Le système de voirie était simplifié, où seule la rue principale était goudronnée pour les villages-rues qui caractérisent notamment la vallée de l'Yvette. Ces villages étaient entourés de hameaux, de moulins, de « *fermes* » et « *champs de fraisiers* » (Michèle, 75 ans et plus, retraité, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1947, Gif-sur-Yvette). En effet, là où le plateau accueillait principalement des cultures céréalières, les plaines et coteaux étaient occupés par des activités d'élevage et de maraîchage dont les récoltes (petits pois, asperges, légumineuses, etc.) étaient le plus souvent envoyées aux Halles ou sur les marchés parisiens par le train de nuit[609]. L'ouverture de la ligne reliant Paris à Sceaux dans la seconde moitié du XIXe siècle a favorisé l'installation de notables parisiens : maisons seigneuriales, résidences de villégiatures et maisons bourgeoises en meulière s'y construisent au fil des siècles[610]. Les deux vallées attirent les peintres et écrivains, d'Antoine Chintreuil à Victor Hugo, de George Sand à Charles Péguy, qui ont ainsi séjourné une partie de leur vie dans les environs, « *profita[nt] des paysages pittoresques des forêts et des bords des eaux* »[611].

Dans les premiers temps, le développement urbain semble avoir marqué de manière distincte les communes de la vallée de l'Yvette. Par exemple, la commune de Villebon, historiquement rurale, se serait plus nettement étendue et aurait artificialisé ses terres agricoles de façon plus prononcée que Palaiseau qui aurait su préserver un centre patrimonialisé, moins dénaturé, selon

---

608 Edouard BRULEY, *Seine-et-Oise.*, *op. cit.* François FERRARI, *Rapport sur les perspectives du maintien de l'agriculture sur le plateau de Saclay* [Rapport], 1983.

609 Michel PHLIPPONNEAU, *La vie rurale de la banlieue parisienne : étude de géographie humaine*, 1956, URL complète en biblio. , même si l'interdépendance qui a longtemps existé entre la capitale et l'agriculture environnante, pour des raisons de sécurité alimentaire, commençait déjà à fortement s'éroder dans les années 1950-1960 (modernisation de l'agriculture, essor des mobilités, internationalisation des circuits de l'alimentation, etc., sous le coup de la métropolisation grandissante). Voir Hervé BREDIF et Vincent PUPIN, « Réévaluer la place de l'agriculture à l'heure du Grand Paris », *Annales de géographie*, 2012, vol. 683, nº 1, pp. 43-65, doi:10.3917/ag.683.0043.

610 Mouez BOURAOUI, « L'invention paysagiste du plateau de Saclay », *op. cit.*

611 *Ibid.*

les enquêté.es. Puis l'urbanisation s'est progressivement étendue à l'ensemble de la vallée. Chevreuse, en amont, se composait encore « *que des oasis* » dans les années 1980 (Gérard, entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart). Les recensements réalisés entre 1946 et 1990 témoignent de cet emballement démographique (voir figure 1) perceptible dans toutes les communes de la vallée de l'Yvette ainsi que celles de la vallée de la Bièvre comme à Jouy-en-Josas. Entre 1946 et 1982, la population de Gif est multipliée par dix ; celle d'Orsay est multipliée par trois ; celle de Jouy, plus ouvrière, voit sa population multipliée par deux. Ce développement urbain sous une forme pavillonnaire est amorcé à l'entre-deux-guerres (le lotissement de Mondétour-Campagne à Orsay), avant une période de construction intense de grands collectifs, avant de nouveau et de manière plus massive, une période de production de logements pavillonnaires. La croissance urbaine observée à l'après-guerre, dans les vallées attenantes au plateau, en deuxième couronne, s'explique par l'ouverture d'un nouveau cycle d'urbanisation, jugée « sans commune mesure » avec un desserrement de la population en grande couronne : elle marque un « premier âge » du périurbain francilien sous l'effet de la motorisation des ménages[612], boosté par la création des villes nouvelles. La moitié du parc de logements neufs construit est constitué de pavillons entre 1982 et 1990[613].

À l'image d'Orsay, « *petite ville, quasiment de province* » pour Gérard (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart) qui l'a fréquentée lors de ses études dans les années 1980, l'ensemble des communes de la vallée de l'Yvette deviennent des « *ville-dortoir* » d'après Catherine. Cette évolution souligne la fonction principalement résidentielle, marquée par l'implantation de grands collectifs et de lotissements pavillonnaires, illustrant donc les vagues successives d'extension urbaine et de densification de ces communes sur cette période.

Au cours des mêmes années 1960-1970, la « zone à urbaniser en priorité » (ZUP) est aménagée à Courtabœuf, sur les terres d'une exploitation agricole, la « Cour à Bœuf » (ultime halte pour les bœufs venant du centre de la France avant les abattoirs parisiens). Ce projet de ZUP prévoit la construction de 10 000 logements, un centre commercial et un parc d'activités ayant attiré des entreprises technologiques (HP, Microsoft, Apple). Ce développement participe à la création de la commune nouvelle des Ulis (après la scission de Bures et Orsay, voulue par

612 Martine Berger, « Vers un deuxième âge périurbain ? L'exemple de l'ouest francilien », *Espace populations sociétés*, 17 septembre 2019, nº 2019/2, doi:10.4000/eps.8870.

613 Martine Berger, *Les périurbains de Paris : De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions, Espaces et milieux, 2004, URL complète en biblio.

référendum, en raison de la sociologie des nouveaux habitants, éloignée de celle des communes mères). À la même période, à Massy, l'ancien hameau de la Villaine est absorbé dans une ZUP. Ajoutée à la construction de la cité « Grand Ensemble » de Massy-Antony[614], et l'aménagement de la zone industrielle des « Champs Ronds », c'est une imposante polarité urbaine qui se consolide à l'est du plateau de Saclay, tout comme à l'ouest avec la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines[615] dont il a été plus amplement question dans le chapitre précédent, signe que le développement des vallées prenait des formes urbaines multiples, pluridirectionnelles et composites, avec des densités marquées.

En définitive, la zone d'étude, mêlant espaces d'openfield et fonds de vallées en voie d'urbanisation effrénée, représente ces territoires plutôt ordinaires, sans grandes qualités paysagères, en périphérie d'une agglomération parisienne en expansion permanente.

4.1.1.3 La difficile qualification de l'entité « plateau de Saclay »

Comme le propose le coordinateur de Terre et Cité H. Brédif, je reconnais que le plateau *et* une partie des vallées de l'Yvette, de la Mérantaise et de la Bièvre adjacentes forment une entité d'ensemble : « *l'entité plateau de Saclay* »[616]. Il est formé d'une partie haute (la partie supérieure du plateau où s'implante le cluster) et une partie basse des communes dont les périmètres administratifs incluent les vallées, débordent sur les coteaux et le plateau. Même si cette entité n'est pas définie dans son travail, elle a le mérite de reconnaitre qu'il existe intuitivement une continuité culturelle qui relie les vallées et le plateau, au-delà des ruptures topographiques qui tendraient à les considérer indépendamment. Si bien que l'étude seule du plateau « rural » ou « périurbain », qui accueille l'essentiel des infrastructures du projet de cluster, ne peut être envisagée sans penser l'interrelation géographique, culturelle et politique avec les vallées urbanisées, où habitant la plupart des habitant.es rencontré.es. Cette interrelation s'exprime certainement dans les mobilisations. Celles-ci ne seraient sans doute pas aussi fortes si n'était pas prise directement ou indirectement en compte l'urbanisation effrénée des vallées ces dernières décennies, en premier lieu, celle de l'Yvette, et la disparition quasi définitive des activités maraichères qui les composaient. C'est précisément parce que nombre des habitant.es rencontré.es ont été témoins des transformations de leur commune depuis leur naissance ou leur installation, y compris sur les autres plateaux proches, que la lutte pour la

[614] https://inventaire.iledefrance.fr/dossinventaire/publication/massy-opera.pdf
[615] Loïc VADELORGE, « Des villes pour mémoire », *Ethnologie française*, 2003, vol. 33, nº 1, pp. 5-12, doi:10.3917/ethn.031.0005.
[616] Hervé BREDIF, « Quel projet d'intérêt national pour le plateau de Saclay ? », *op. cit.*

préservation du dernier grand espace « ouvert », faiblement artificialisé, s'est imposée. Si bien que lorsque j'emploie « *le plateau de Saclay* », je comprends désormais cette entité impliquant également les vallées.

Des catégories géographiques telles que l'intermédiarité permettent d'apporter un éclairage différencié sur les dynamiques traversant l'entité plateau de Saclay. Elle analyse les effets de seuil et les hybridations dans des territoires à dominante rurale, soumis à différents degrés de restructuration, sous l'influence et la pression de l'urbain[617]. Cette catégorie d'analyse comporte également une dimension temporelle, décrivant le passage plus ou moins long d'un état à un autre, ce qui permet d'étudier les évolutions et dynamiques d'un territoire. L'espace du plateau de Saclay peut ainsi être décrit comme « intermédiaire » avec, d'une part, les continuités de l'urbain densifié dans les vallées, et, d'autre part, la discontinuité que représente le « périurbain rural » pour le partie supérieure du plateau. De telles restructurations morphologiques, paysagères, environnementales, en gestation depuis plusieurs décennies, n'ont pas encore pleinement abouti et témoignent des menaces d'urbanisation intégrale du plateau, comme le craignent, à terme, les organisations collectives, dont la construction de la ligne 18 serait le « cheval de Troie ».

Enfin, ce territoire peut être qualifié de « périphérie métropolitaine », de manière générique, ce qui certes, implique d'adopter un point de vue de la centralité métropolitaine sur ce territoire mais qui permet également de comprendre comme les individus essaient de s'en affranchir en s'en éloignant, invitant à rendre compte de la dimension politique d'un tel geste résidentiel[618].

4.1.2 Des parcours d'installation principalement dictés par des motifs professionnels : une indifférence pour la singularité des lieux ?

L'étude des parcours résidentiels invite à considérer les motivations à l'installation sur le plateau de Saclay. De manière surprenante, le plateau de Saclay ne se présente pas, pour les personnes enquêtées, comme un cadre de vie particulièrement recherché. Leurs choix

[617] Emmanuelle BONERANDI, Pierre-Antoine LANDEL et Emmanuel ROUX, « Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ? / Intermediate spaces, a hybrid form : a town in the countryside, or countryside in the town ? », *Revue de Géographie Alpine*, 2003, vol. 91, nº 4, pp. 65-77, doi:10.3406/rga.2003.2263.

[618] Guillaume FABUREL et Mathilde GIRAULT, « La fabrique métropolitaine au défi de ses périphéries. Vers une infrapolitique de l'habiter ? », *in* Ségolène DARLY, Véronique FOURAULT-CAUËT et Richard RAYMOND (dir.), *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Géographie sociale, 2020, pp. 125-142, doi:10.4000/books.pur.143754.

résidentiels ne semblent pas, pour la plupart, guidés, par les qualités paysagères, environnementales ou patrimoniales du territoire, mais répondent plutôt à des motifs professionnels, liés à des opportunités de carrières, donnant l'impression d'une forme indifférence dans le rapport fonctionnel qui paraît s'installer avec les lieux.

4.1.2.1 Des opportunités professionnelles comme principaux motifs d'emménagement sur le plateau

Avec la création des zones d'activités tertiaires aux Ulis, à Massy ou à Saint-Quentin-en-Yvelines, plusieurs des personnes intérogé.es ont choisi de s'installer dans les environs, souvent en raison d'une opportunité professionnelle pour elles-mêmes ou leur conjoint.e, soulignant ainsi l'importance du facteur professionnel dans le choix de leur lieu de résidence[619]. Par exemple, Jocelyne a trouvé un emploi en tant qu'ingénieure équipementière dans la zone de Courtabœuf aux Ulis au début des années 2000, tout comme l'ex-mari de Jacqueline, tandis qu'elle-même travaillait comme fonctionnaire à la direction régionale de l'Insee, située à Saint-Quentin-en-Yvelines. Après avoir trouvé un poste à l'agglomération de la ville nouvelle en 2006 dans le secteur des transports, Brigitte s'y installe quelques années plus tard avec sa famille. (Brigitte, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2014, Montigny-le-Bretonneux) Peter, habitant alors la vallée de la Bièvre travaillait dans le secteur des réseaux de télécommunication, à Boulogne-Billancourt, en première couronne parisienne, avant son départ à la retraite et son installation à Vauhallan. Maryse est venue vivre à Orsay, « *par hasard* », lorsque son mari y a exercé son nouvel emploi, en 1992 ; elle travaille désormais à Thalès situé sur la zone du Moulon. Les professions exercées par les enquêté.es sont majoritairement qualifiées, souvent en lien avec l'ingénierie ou le secteur des NBIC, y compris pour les universitaires rencontrés, principalement masculins.

L'implantation continue d'écoles et d'entreprises sur le plateau et les vallées depuis les années 1960 a également attiré plusieurs des personnes interrogées à s'installer dans la région, pour y étudier initialement (Jocelyne, Michèle) et sont revenues ensuite pour y travailler. Olivier a par exemple d'abord emménagé à Bures-sur-Yvette après avoir obtenu un poste à Polytechnique dans les années 2000, tandis que Gérard est retourné une maison familiale à Clamart après être intégré un laboratoire scientifique à Bures-sur-Yvette. Stéphane, pour sa part, spécialiste en sciences des sols, a suivi les déménagements de l'Institut national de la recherche agronomique

[619] Catherine BONVALET, « Les logiques des choix résidentiels des Franciliens », *in* Jean-Yves AUTHIER et Jean-Pierre LEVY (dir.), *Élire domicile : La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, Hors collection, 2010, pp. 55-76, doi:10.4000/books.pul.4887.

(INRA) sur le campus d'AgroParisTech de Thierval-Grignon et s'est établi à Châteaufort, au début des années 2010. Ces trajectoires démontrent combien les opportunités professionnelles autour des pôles d'activités et centres de recherches du sud-ouest parisien et notamment du cluster ont orienté les choix résidentiels des enquêté.es pour cette partie de la région.

Elle révèle cependant les contradictions auxquelles les enquêté.es rencontré.es sont confrontées : bien qu'elles et ils soient les premièr.es bénéficiaires des infrastructures nouvellement créées (laboratoires, matériel de recherche, espaces de travail, etc.), en habitant pour la plupart dans un pavillon à proximité grâce à leurs salaires que l'on peut imaginer élevé, et donc les ressources financières que cette concentration favorise (l'ensemble de ces personnes entrent dans la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures » de l'Insee), elles et ils n'en sont pas moins très critiques de l'urbanisation croissante du plateau et la logique de polarisation de la recherche. Je reviens dans une section suivante sur les risques de « nymbisme » que pourrait recouvrir les mobilisations de la part des habitant.es-militant.es rencontré.es. Il semble toutefois que l'installation dans les lieux consiste davantage à un rapprochement du lieu de travail se trouvant en deuxième couronne qu'une recherche d'éloignement volontaire de l'agglomération parisienne.

4.1.2.2 De l'indifférence aux contrariétés d'habiter sur le plateau

Pour comprendre la diversité des parcours de chacun.e, j'ai distingué mes enquêté.es en différentes catégories. Quatre profils idéaux-typiques peuvent être distingués dans les trajectoires des répondant.es suivant leur relationalité aux lieux d'installation : les « natif.ves » (Catherine, Michèle, et Garance, Simon, plus jeunes) qui ont grandi ou longtemps vécu dans les environs, et y ont maintenu des ressources familiales et sociales ancrées et ont accumulé une connaissance expérientielle des lieux (souvenirs, familiarisation des cultures locales, etc.). Les « volontaires » est le groupe d'enquêté.es minoritaires qui à chercher à habiter ce lieu (Peter, Valérie) pour s'éloigner des densités et qui a pris le temps d'apprécier les aménités de cet environnement pour s'y établir durablement (même si cela était après une opportunité professionnelle). Les « indifférent.es » désignent celles et ceux qui sont venu.es initialement habiter près du plateau, de nouveau par opportunités professionnelles, sans intérêt particulier pour le lieu d'installation (Jacqueline, Olivier, Stéphane, Gérard). Enfin, les « contrarié.es » qualifient le groupe des enquêté.es qui s'y est installé pour différents motifs (arrivée d'un enfant, opportunité professionnelle dans le couple), mais le vivant comme une contrainte, ne souhaitant pas s'installer dans cette localité en raison de l'éloignement socio-géographique qu'il représentait (Jocelyne, Maryse, Nicole, Brigitte).

Les témoignages de ce groupe illustrent une aversion marquée pour des localités perçues comme excentrées et sans qualités, souvent dépréciées pour leur éloignement de la centralité parisienne. En venant à Bures-sur-Yvette, Maryse avait en effet la sensation d'arriver dans un lieu reculé, dans un « *bled, un village vraiment à l'ancienne »* (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette) alors qu'elle réalisait quotidiennement de longs trajets en RER vers Paris pour se rendre à son travail, avant un nouvel emploi dans l'informatique dans la zone de Vélizy-Villacoublay (créée en 1973), plus proche de son lieu d'habitation. Nicole (entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas), de son côté, a ressenti un grand isolement en s'installant dans la vallée de la Bièvre, après avoir suivi son mari qui travaillait dans les Yvelines. Alors qu'ils attendaient leur premier enfant, elle se sentait « *déprimée »* dans un quartier pavillonnaire construit dans les années 1960 sur les hauteurs de Jouy-en-Josas :

> « *Les Metz, là-haut, c'est-à-dire un coin assez isolé. Et pour moi qui arrivais de Paris, c'était un peu compliqué de s'installer en me disant mais on est loin de tout […] J'étais enceinte dans mes peintures et j'ai été un peu désespérée en me disant « mais comment je vais vivre dans cet endroit où je ne peux pas me déplacer, où il n'y a rien ». Et réellement, j'étais déprimée pendant un bout de temps.* » (entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, année d'arrivée 1983, Jouy-en-Josas)

Son quartier n'était pas en outre desservi par les transports en commun, ce qui renforçait sa solitude. Brigitte était déçue par les « *appartements étriqués »* et le manque d'infrastructures pour Saint-Quentin-en-Yvelines où elle s'installe en 2014 pour l'entrée en maternelle de son fils, elle qui quittait Châtillon, en première couronne, qu'elle trouvait « *très chouette »* (convivialités vicinales, vue sur un parc). Des critères esthétiques concernant le centre-ville renforce sa dépréciation de l'endroit : « *Il y a une rue piétonne, un peu comme si c'était une rue de galeries commerçantes. Mais ce n'est pas qualitatif, c'est pas joli ».* Elle souligne même que Saint-Quentin ne serait pas, à ses yeux, à proprement parler une ville puisqu'elle n'y trouve pas, contrairement à Poitiers où habite une partie de sa famille, de magasins FNAC ou de Monoprix, révélant à la fois des habitudes de consommation citadines et des attentes tacites de ce qui ferait une centralité remarquable avec son urbanité selon elle. Se manifestent dès lors, dans ces trois témoignages, un desserrement géographique mal vécu, un jugement sur des environnements dépréciés, manquant de commodités de transport, commerciales ou de loisirs, ce qui les disqualifiaient par rapport aux anciens espaces résidentiels, qu'ils soient situés dans Paris intra-muros ou en proche banlieue.

Ce groupe partage et maintien des sociabilités fortes avant ses précédents lieux résidentiels et des pratiques culturelles régulières. Les amis de Nicole rencontrés lors de ses années d'études en médecine ne comprenaient pas son choix de s'installer, elle et son mari, dans une maison aussi éloignée du centre de Paris : « *au-delà du périphérique, les Parisiens ne viennent pas. C'est nous qui allons les voir. Toujours, toujours* ». Brigitte ressent un isolement social comparable depuis son emménagement à Saint-Quentin-en-Yvelines puisque ses proches ne viennent pas lui rendre visite, « *c'est trop loin pour eux* ». Les deux soulignent la faible fréquence des transports en commun vers la capitale, en particulier en soirée, ce qui limiterait leurs sorties nocturnes (cinéma, restaurants) et les priverait de sociabilités. En outre, pour Jocelyne, le nombre limité d'équipements culturels dans les communes d'installation serait signe d'une vie nocturne moins exaltée :

> *« Or ça, cet aspect-là, il peut manquer quand on est jeune et qu'on démarre sa vie. C'est clair qu'on a un cinéma qui est bien ici, mais il y a une seule salle. Il y passe deux films en alternance. Mais une fois qu'on a vu les deux films pendant la semaine, c'est fini […] Maintenant, c'est vrai que la vie nocturne, elle est quand même pas trépidante. »*

Ainsi, les premières relations aux espaces d'installation se révèlent très contrastées pour les deux tiers des enquêté.es qui ne perçoivent pas le plateau de Saclay comme particulièrement remarquable et qui du moins sont indifférents à leur environnement, y relevant plus ce qui en est absent que ce qu'il avait de singulier à offrir. L'installation résulte avant tout d'une recherche de commodité dans le rapprochement au lieu de travail, tout en maintenant une connectivité avec la centralité parisienne ; la proximité d'espaces de nature reste relativement secondaire dans le choix résidentiel. Ces trajectoires reflètent des caractéristiques de la première vague de périurbanisation entre les années 1950-1990[620], ce qui s'observe encore auprès d'enquêté.es installé.es dans les années 1990 (Maryse ou Jocelyne). Pour les habitant.es les plus réfractaires à l'installation près du plateau de Saclay, quelques années d'appropriation ont été nécessaires pour apprendre à connaître et apprécier leur environnement.

À noter toutefois que quelques enquêté.es n'habitaient pas à Paris ou dans sa proche couronne avant de s'installer sur le plateau, ni ne sont pas tous originaires de l'agglomération parisienne. Peter, originaire des Pays-Bas, venait de la périphérie urbaine de Grenoble. Gérard, avant de s'installer à Clamart, a vécu dans le Perche. Olivier a grandi à Orléans, est venu étudier à Palaiseau, avant de partir à Grenoble, puis revenir à Bures-sur-Yvette. Cette précision est

[620] Martine BERGER, « Vers un deuxième âge périurbain ? », *op. cit.*

apportée que les trajectoires biographiques des enquêté.es ne sont, d'une certaine manière, pas linéaires (du centre de Paris vers la couronne), même si c'est celle suivie par plusieurs habitant.es.

4.1.3 Un environnement qui fait désormais lieu de vie habité

Les profils des « indifférent.es » et des « contrarié.es » ont souvent exprimé les lacunes que représentait leur nouvel environnement, lors de leur installation entre les années 1980 et 2010, en comparaison de ce qu'ils avaient la sensation de perdre en quittant le centre de Paris ou sa première couronne (accessibilité aux commerces, lieux culturels, sociabilités fortes, etc.). Or, parmi celles et ceux de ces groupes qui sont installé.es de longue date (décennies 1980-1990), elles et ils ont observé des changements de perceptions et de représentations associées à leur environnement, avec la part de découvertes à mesure qu'elles et ils investissaient un peu plus les espaces proches.

Dès lors, l'espace initialement répudié tend à devenir un ensemble de « lieux familiers »[621] marqué par des formes d'attachement progressives, comme la connaissance de l'histoire des lieux et de son patrimoine, soit autant de « *petites choses qui font l'âme de ce territoire* » que Peter a appris à reconnaitre depuis son installation à Vauhallan en 1976 (75 ans et plus, retraité, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures). Ce changement dans les perceptions s'ancre également dans des évolutions biographiques marquantes (arrivée d'un enfant, achat d'une maison) qui ont modifié les attentes envers l'environnement proche, le requalifiant à l'aune d'autres critères. Ainsi, les occurrences aux espaces de nature de proximité (les jardins, les promenades aménagées le long des rivières, les coteaux boisés) en témoignent[622]. Pour Nicole, ce sont les promenades régulières en famille qui ont permis d'investir autrement les environs de Jouy-en-Josas, et d'en apprécier les vertus environnementales et paysagères : *« à partir du moment où on a commencé à être beaucoup plus ici, on se baladait tout le temps avec les enfants dans la nature et on a appris la nature avec eux. C'est le plaisir de tout ça. ».*

Cette sensibilité croissante aux qualités paysagères et environnementales des lieux se retrouve dans les quatre groupes. Peter recherchait explicitement, avec sa famille, un environnement inspirant « *la tranquillité* » et la « *proximité de la nature* », ce qu'il a trouvé en achetant sa maison à Vauhallan, commune du plateau avec une « *ambiance champêtre* ». L'idée d'un

[621] Stéphanie DECHEZELLES et Maurice OLIVE, « Introduction », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 17 octobre 2016, nº 238-239, pp. 7-21.

[622] Monique POULOT, « Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public (exemples franciliens) », *EspacesTemps.net*, mai 2013, p. http://www.espacestemps.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-.

environnement comme source d'apaisement est partagé par Jocelyne, qui souhaitait offrir à ses enfants et petits-enfants un espace pour « *faire du vélo, courir, galoper* » sans craindre les accidents en raisons de circulations denses et des espaces piétons réduits. L'idée d'élever ses enfants au grand air est un motif récurrent pour justifier l'attrait pour des environnements éloignés de la ville dense, afin qu'ils « *connai[ssent] la nature et pas seulement les trottoirs d'une grande ville* ». Elle s'est alors installée dans un appartement dans le centre-bourg de Gif, qui aurait conservé son caractère de « *petit village* » et des ambiances bucoliques, évoquant le « *coup de cœur* » ressenti lors de sa recherche de logement, un sentiment qu'elle n'a pas ressenti, en comparaison, dans des espaces plus denses de Saint-Quentin-en-Yvelines ou les Ulis. Dans le même registre de l'affection naissante, Nicole (entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas) n'a véritablement commencé à apprécier son village de la vallée de la Bièvre qu'après un rapprochement du centre-bourg en 1983 : « *Je suis tombée amoureuse de ce village »,* relate-t-elle, en mettant en avant le patrimoine manufacturier préservé, « *le pont de pierre* », « *l'intrication avec la nature en permanence* » avec les forêts et les champs « *pour les teintures* », « *pas loin »,* et les petits commerces, rendant l'ensemble « *très vivant* ». Elle dit désormais se sentir pleinement « *Jovasienne »,* ce qui se traduit par un engagement associatif et politique local.

Valérie, habitante de Voisins-le-Bretonneux, commune de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, où son mari a grandi, décrit l'ambiance conviviale qu'elle a trouvée d'abord dans le quartier pavillonnaire (en 1997) puis dans sa maison en centre-bourg (depuis 2017). Elle évoque un cadre « *très agréable, très aéré, très verdoyant* », avec des « *petites ruelles mignonnes* » et des « *maisons à meulière* » respectant initialement le patrimoine rural des abords du plateau. L'importance de l'école, qui rapprochait les habitant.es, ainsi que le lexique avec un suffixe diminutif affectif de « *petit village* » employé par Valérie, Jocelyne, et Nicole, traduisent l'affection grandissante au caractère bucolique des lieux, aux ambiances locales de centre-bourg ou de petits pavillonnaires, ainsi qu'aux échelles modérées des espaces urbains, ayant accompagné leur sédentarisation au fil des années. Celle-ci a permis de tisser des liens de sociabilités avec d'autres habitant.es et l'engagement associatif, pour Peter et Jacqueline, du bénévolat dans un centre social pour Maryse, permettant de retrouver une manière de faire communauté, de « *créer du lien* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette).

À Gif-sur-Yvette, Jocelyne trouvait dans un lotissement pavillonnaire des années 1970 un lieu plus propice pour y élever ses enfants, mettant en avant également un environnement « *très*

vert » : « *c'était le moment où je construisais ma famille quelque part, puisque j'avais ma première fille qui est née en 2000.* […] *donc j'étais vraiment dans cette transition, dans cette construction de vie* », qu'elle situe au tournant de ses trente ans. Son parcours est significatif en ce qu'il révèle un débranchement « involontaire » à la ville dense du fait de sa familiarisation et son attachement aux lieux. Elle se rend compte, a posteriori, qu'elle vivait à Paris des expériences urbaines dans la saturation avec des rythmes accélérés dans sa vie quotidienne, notamment dans les trajets quotidiens :

> « *Et puis on s'est rendu compte que d'être ici, en fait, ça jouait grandement sur notre niveau de stress, de ne pas avoir le stress de la ville. En fait, on s'en rend pas compte quand on habite dedans. Quand on est dedans, on est pris dans un rythme quand même assez frénétique... malgré nous, je vais dire, enfin on y participe, mais c'est un peu malgré nous. Et quand on se retrouve comme ça dans une maison dans la forêt, qu'on se réveille le matin avec les chevreuils au bout du jardin, mais réellement à l'intérieur, il y a quelque chose qui change.* » (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion vers la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette)

Jocelyne s'était pourtant installée sans véritable intention de « partir au vert », suivant son mari, salarié de Nokia à Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce n'est qu'après deux ans dans une « *maison dans la forêt »* à Villiers-le-Bâcle puis lors de l'achat de leur maison à Gif-sur-Yvette qu'elle prend conscience de la satisfaction d'être immergée au quotidien dans cet environnement, des satisfactions quotidiennes en matière de sensations et d'expériences, contrastant nettement avec la vie éprouvante qu'elle menait en habitant à Paris. Si elle garde un souvenir positif de ses années parisiennes, notamment durant sa jeunesse, elle reconnaît que ce mode de vie l'exposait à un rythme soutenu, marqué par une pression constante, « *un rythme de vie qui finalement est quand même fatigant et une pression de la ville qui est quand même fatigante »* sur le long terme. C'est comme si, en habitant dans cet environnement, dans la proximité aux espaces de nature, se révélait un soulagement des corps et de l'esprit qui amenait à réfléchir ses expériences urbaines passées et ses exigences autrement. L'immersion dans ces lieux donne lieu à d'autres expériences sensibles plus attentives à d'autres rythmes biologiques (nocturne, saisonnier, etc.). C'est précisément ce que met en évidence Nicole qui dit pouvoir désormais suivre l'évolution des arbres de son jardin, y suivre voir les saisons, se remémorant les vacances où elle partait les étés de son enfance, à la mer ou en Haute-Loire, un « *endroit très sauvage ».* Son installation a révélé, selon elle, « *des choses profondes qu'on avait* », elle qui n'était « *pas spécialement passionnée à ce moment-là encore par la verdure et tout ça* » et qui ne pourrait « *pas vivre sans*

maintenant, c'est sûr », mettant ainsi doublement en évidence l'importance que revêt ces expériences dans cet environnement dans la conduite de son existence, pour y trouver un équilibre[623] mais aussi possiblement le besoin existentiel, presque ontologique, de l'être humain de réhabiter dans des lieux de nature, bien moins aménagés.

Il convient de comprendre les récits et les parcours résidentiels et biographiques avec un peu de recul. Ils font souvent l'objet de reconstruction a posteriori pour redonner du sens et de la cohérence à une trajectoire qui pouvait en manquer[624]. Mais la convergence des parcours révèle la dimension systématique des effets des lieux et les environnements pour y trouver d'autres sources de quiétude que ce que l'on pensait y chercher. Une autre lecture, culturelle, fait que la valorisation des espaces de nature, des paysages « ruraux » et du patrimoine culturel associé atteste d'un renversement des valeurs urbaines/rurales comme a pu l'observer M. Berger dans ses cas d'étude sur le périurbain francilien[625]. Dans un contexte de sensibilité environnementale, les années 1990-2000 marquent un tournant dans les représentations habitantes des territoires périphériques et en particulier ce qu'ils peuvent constituer de ruralité[626] : une volonté de s'éloigner de la ville dense et de la proche couronne, une appréciation plus marquée d'un cadre de vie près de la nature, des choix résidentiels davantage dictés par la recherche d'espaces ouverts, etc.[627] Le panel des quatorze enquêté.es témoigne de cette part croissante de ménages de cadres avec enfants ou de retraité.es qui habite désormais les « communes urbaines du périurbain » situées à moins de 60 km de Paris[628], bien qu'il soit situé encore plus proche du cœur de la capitale, une population qui serait davantage sensible aux enjeux environnementaux et susceptible de s'opposer à l'altération des milieux encore peu urbanisés jusque-là.

Même si, paradoxalement, je relève que dans les discours des habitant.es des vallées sur ce qu'elles et ils apprécient et ressentent dans leur environnement, la dimension agricole du plateau, a minima dans sa dimension paysagère, est rarement mentionnée. Les lieux de nature auxquels elles et ils font généralement référence concernent des espaces immédiatement proches de leur habitation. Deux pistes de réponses peuvent expliquer cette absence. D'une part, la partie supérieure du plateau n'est pas implicitement intégrée à la représentation qu'elles

---

623 Marc ABELES, Louis CHARLES, Henri-Pierre JEUDY et Bernard KALAORA, *L'environnement en perspective : contextes et représentations de l'environnement*, Paris, France, 2000.

624 Jacques RANCIERE, *Les bords de la fiction*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2017.

625 Martine BERGER, *Les périurbains de Paris*, *op. cit.*

626 Annabelle MOREL-BROCHET, Nathalie ORTAR et Martine BERGER, *La fabrique des modes d'habiter : homme, lieux et milieux de vie*, Paris, France, l'Harmattan, impr. 2012, 2012.

627 Martine BERGER, « Vers un deuxième âge périurbain ? », *op. cit.*

628 Martine BERGER, Claire ARAGAU et Lionel ROUGE, « Vers une maturité des territoires périurbains ? », *EchoGéo*, 2 avril 2014, nº 27, doi:10.4000/echogeo.13683.

et ils se font de leurs « lieux de vie ». Comme évoqué précédemment, les communes des vallées, malgré la création du cluster, restent, par le relief, géographiquement séparées des parties supérieures du plat-haut. Michèle me disait explicitement ne pas l'intégrer de sa conception intuitive de son lieu de vie, centré sur sa commune, tout au plus comme « *lieu de promenade* ». D'autre part, il est possible que les habitant.es n'envisagent pas ou plus intégrer le plateau aux lieux vécus en raison des mutations à l'œuvre, comme une manière de se préserver, en mettant à distance, symboliquement, ce qui s'y déroule, pour en être moins affecté.e au quotidien.

Pour terminer, la diversité de ces parcours atteste qu'il est possible de se familiariser avec des lieux et de tenir à eux sans y être né.e[629], y être attaché.e affectueusement et se sentir affecté.e par ce qu'il s'y passe, ce qui leur est fait sans initialement en apprécier la singularité et la valeur environnementale, affinant un peu plus ce qu'habiter peut signifier. Habiter renvoie ainsi à l'idée du temps long, d'un processus lent, qui passe par l'expérience sensible qui a été nécessaire à certain.es enquêté.es pour apprécier les subtilités des lieux[630]. Mais il implique, de toute évidence, un débranchement métropolitain, des rythmes et des modes de vie de la ville dense. Ainsi, pour l'auteur F. Begaudeau, habiter quelque part « *ce n'est pas une question d'identité mais d'intensité – du rapport entre moi et cet environnement. Pas une question d'ancrage mais de consistance. Nous ne sommes pas déracinés, nous sommes dépossédés*. »[631]. Il me semble toutefois que ces différentes composantes ne sont pas incompatibles. Il est possible de ressentir une forme d'ancrage et d'identité, qui peuvent être nécessaire de retrouver pour se constituer en tant qu'individu, sans que cela ne renvoie, un peu facilement, à une dimension « identitaire », qui serait implicitement empreinte de racisme, comme il le laisse penser quelques lignes plus tôt dans son texte. En témoigne ce que l'habitante, qui est née sur le plateau et qui a vu progressivement tous les lieux constitutifs de son existence, qui ont une signification existentielle forte, s'abîmer sous ses yeux. En effet, s'il y a dépossession, les causes sont surtout à trouver dans l'expansion métropolitaine.

4.2 Endurer la dévastation des lieux chéris : les bouleversements affectifs et le sentiment de perte au cœur d'une démarche documentaire

Après avoir dévoilé la construction progressive des attachements affectifs dans la pluralité des habitant.es rencontré.es à l'encontre du plateau de Saclay, et qui aide à comprendre pourquoi elles et ils en viennent à vouloir défendre les derniers lieux de nature agréables contre leur

[629] Joëlle Zask, *Se tenir quelque part sur la Terre: comment parler des lieux qu'on aime*, Paris, France, Premier Parallèle, 2023.
[630] *Ibid.*
[631] François Bégaudeau, « Habiter quelque part », *Socialter*, 2023, vol. 55, nº 1, pp. 84-85.

densification urbaine, cette deuxième section s'attache à examiner la manière dont les mutations métropolitaines en cours affectent les habitant.es rencontré.es. L'analyse se concentre en particulier sur le témoignage d'Isabelle M., native de Palaiseau, dans un film documentaire de vingt minutes intitulé « *En terres battues* ». Ce titre a été choisi en fonction de la polysémie du verbe « battre » au participe passé, signifiant à la fois la reconnaissance d'une certaine « défaite » (ce qui n'enlève rien au caractère remarquable des actions militantes menées pendant presque vingt ans), une forme de brutalisation de la terre, en l'occurrence agricole, par les machines, annonçant le « terrassement » dont il sera question dans le chapitre suivant, et enfin « la terre battue » des chemins d'autrefois qu'Isabelle a pu connaître et vu disparaître avec la « goudronnisation » des tracés. Son récit illustre dès lors la correspondance qui existe entre les dévastations observées du plateau et les souffrances intérieures ressenties face à la perte irréversible des lieux habités. Cette réciprocité révèle une continuité entre le monde extérieur et la personne, manifestation d'une relation d'habiter perturbée, confrontée à la métropolisation des environnements de vie.

4.2.1 Le visionnage du film

« En terres battues » peut être visionné à ce moment-là de la démonstration. Je vous invite à l'écouter de préférence avec un casque ou des écouteurs. Je vous souhaite un bon visionnage.



4.2.2 La recherche d'une forme d'écriture appropriée pour partager l'« habiter intime » bouleversé

En s'appuyant sur les relations affectives comme leviers de compréhension et de réflexivité des effets de la transformation des lieux sur les subjectivités, le « film-recherche » me parait être une écriture adaptée, en ceci qu'elle permet non seulement d'explorer et rendre compte, par l'image et le son combinés, les grandes mutations des lieux en cours sur le plateau de Saclay par le projet de cluster métropolitain, mais aussi de révéler, sous un autre angle, les liens bouleversés entre les habitant.es et leurs lieux de vie. Elle donne à voir la singularité de chaque relation, tout en ouvrant à une compréhension plus universelle du sentiment de perte lié à un lieu chéri.

4.2.1.1 Une manière d'enrichir les recherches sur la dégradation des lieux de vie par leur densification

Par le temps de présence supplémentaire qu'il implique (en plus de la rencontre d'habitant.es et de la passation d'entretiens), la pratique filmique favorise une connaissance un peu plus approfondie et sensible du terrain étudié. Ce temps est nécessaire pour construire un « *regard compétent* » et un « *mode d'attention particulier* »[632] pour proposer une approche singulière, située, sur les questions soulevées dans cette recherche. Ainsi, le film rend nécessaire des temps d'observation et d'écoute prolongés pour permettre des prises de vue et de sons adéquates et renseigner autrement, par le recueil de nouvelles données du sensible et par le sensible, le terrain étudié.

Sur la partie supérieure du plateau de Saclay, où se concentre le film, cinq séjours dédiés uniquement au tournage, de trois à quatre jours environ, ont été nécessaires pour restituer des situations et des ambiances vécues, des impressions et des émotions ressenties lors de mes différents temps passés sur les lieux de l'enquête. Comme énoncé dans le chapitre 2, ce terrain arrivait après déjà une année marquée par la pandémie, à un moment où, début 2021, un nouveau variant apparaissait, annonçant le début d'une troisième vague. Nous oscillions alors encore entre périodes de confinement partiel (localisés à certains départements) et déconfinement incertain (mise en place de couvre-feu, déplacements limités). Se rendre physiquement sur le plateau engageait une « mise en jambe », à la fois dans la reprise de la thèse mais aussi comme implication corporelle dans les lieux. Ces séjours dédiés consistaient en de longues journées de marche sur l'immensité plane des lieux, en empruntant le plus

[632] Marion ERNWEIN, *Jardiner la ville néolibérale*, *op. cit.*

possible les chemins vicinaux des champs. Les grands axes passants dangereux étaient évités mais omniprésents dans le champ de vision mais surtout à l'oreille. J'avais pris l'habitude de partir des vallées où se trouvent les stations de RER, pour monter en haut du plateau, en passant par les coteaux forestiers pentus, me permettant de capter une diversité de situations, d'ambiances, d'environnements, de la densité urbaine des vallées jusqu'aux paysages périurbains du plateau, en pleine transformation.

J'ai également pu observer de mes yeux les nouveaux quartiers du campus urbain en cours de construction. J'arrivais à un moment où les aménagements étaient déjà très avancés, mais au ralenti à cause de la crise sanitaire. Comme la plupart des cours de cette rentrée 2020-2021 avaient lieu en distanciel, l'ensemble des campus était plutôt déserté. Les lieux publics, les rues et les squares étaient la plupart du temps inoccupés. En parcourant ainsi les avenues de ces nouveaux espaces, j'avais la sensation de traverser des lieux abandonnés avant d'être achevés, conférant aux espaces traversés une esthétique comparable aux films d'apocalypse, où le spectateur, au début du film, n'a pas encore connaissance de la catastrophe qui a pu déclencher cette désertion. Ces premières expériences de traversée du plateau constituaient autant d'ambiances visuelles et sonores qui donnaient lieu des sentiments inattendus qui cassaient avec la frénésie initialement imaginée pour un cluster de la métropole parisienne. En outre, la météo de la fin de l'hiver 2021 était humide et nuageuse, renforçant l'atmosphère plutôt inquiétante de l'ensemble[633]. La production d'un film-recherche permet alors au spectateur de visualiser les lieux parcourus par le géographe, leur donnant ainsi un peu plus de « chair » et d'épaisseur aux propos écrits. Le film confère alors une place de premier plan aux lieux qui ne sont plus de simples « décors » de fond où se déroule le travail d'enquête. Ils deviennent des « personnages » de première importance pour comprendre les relations que les personnes rencontrées entretiennent avec les endroits étudiés[634].

Le film engage et expose également les vécus et ressentirs éprouvés par le chercheur sur son terrain, sur ce que cela m'a fait de marcher dans des espaces publics nouvellement goudronnés sur des dizaines de kilomètres, de découvrir des monticules de tonnes de terres creusées et des sols lessivés, des nuages de poussière soulevés par les camions traversant les champs nus, etc. Depuis la multitude de situations observées et de sensations, le « géographe-cinéaste » collecte des informations de recherche qui ne sauraient être accessibles ou transmissibles autrement, par

[633] J'avais commencé à filmer ces environnements urbains désertés, caméra au poing, pour me souvenir des impressions d'étrangeté et des ambiances désolées en les parcourant ; j'ai finalement monté ces images dans une séquence intermédiaire mais se retrouvent de manière transversale dans le film.
[634] Olivier BORIES, « Faire du paysage un " personnage " », *op. cit.*

l'écriture ou par d'autres modes de représentations « classiques » de la géographie (par exemple, la cartographie, production technique normée, est une vision fixe et partielle du territoire, pouvant faire abstraction de la subjectivité de la personne qui l'a produite).

De cette manière, le chercheur ne s'efface plus derrière ses données et ses résultats. Le film permet de révéler un peu plus la subjectivité du chercheur sur son terrain de recherche. Le fait de prendre la caméra dans une perspective de recherche conduit à partager un regard situé, un positionnement réflexif et à exprimer une sensibilité vis-à-vis des phénomènes observés et vécus, ce que ce qui se reflète dans les choix esthétiques réalisés, les modes de narration, les angles particuliers retenus de son terrain de recherche[635]. Il questionne un peu plus directement comment un terrain de recherche agit également en nous, nous concerne, voire résonne avec nos propres expériences vécues des lieux (de l'enfance, de vacances, d'habitations métropolitains, etc.). Se faisant, la recherche filmée ne peut adopter un regard distancié et prétendre à la neutralité. Les transformations des aménagements urbains du plateau, observées lors de mes premiers temps d'immersion, m'ont troublé par leur ampleur et par les espaces à jamais artificialisés et stérilisés ; une dimension de ma personne qui aurait pu être anesthésiée avec « l'habitude » d'étudier les mutations urbaines des espaces contemporains. Il n'en était rien. Enfin, la pratique documentaire implique une démarche de création, qui peut également s'avérer déstabilisante, tant elle expose beaucoup de sa personne, de sa manière de percevoir et d'éprouver le monde, bien plus qu'un texte écrit dans un style scientifique normé, qui a longtemps cherché à évincer la part sensible et subjective du chercheur. De fait, présenter un film de recherche peut avoir quelque chose d'intimidant car il dit beaucoup des sujets filmés mais tout autant du sujet filmant.

4.2.1.2 Questionner mes ressentirs de sujet-géographe pour faire émerger une autre rapport à l'espace

La production filmique reflète la relation sensible que le géographe-cinéaste noue avec les espaces enquêtés, engageant un peu plus sa subjectivité dans les résultats mis en avant, en particulier à travers le film. Le choix des objets filmés, principalement situés dans les environnements en cours de construction du plateau, et plus marginalement dans les parties encore cultivées et agricoles de la ZPNAF, traduit une volonté explicite de se concentrer sur la place grandissante, massive que prennent les nouveaux quartiers du cluster métropolitain dans l'esprit et le quotidien des personnes rencontrées. Le « paysage sonore »[636] du plateau y joue

[635] Béatrice COLLIGNON, « Recherches en écriture. Explorations en films documentaires », *op. cit.*
[636] Raymond Murray SCHAFER, *Le paysage sonore*, *op. cit.*

un rôle prépondérant, marqué par le bruit dense de la circulation, le martèlement métallique des engins de chantiers ou le passage répété des hélicoptères et avions (proximité de l'aéroport d'Orly et la base aérienne de Satory). Omniprésents suivant les lieux fréquentés, il a fallu effectuer un travail de hiérarchisation des sons, et donc tenter de les enregistrer séparément quand ils se présentaient, pour les rendre audibles distinctement durant les séquences du film, et attester du *vacarme* (qui signifie en flamand « alerte » ou « malheur ») que générait l'urbanisation intensifiée du plateau. Les rares plans où le chant des oiseaux parvient à être perceptible correspondent aux moments où les machines cessent de fonctionner, généralement à l'aube ou à la tombée de journée. La valorisation de ces éléments dans le montage atteste non seulement d'une attention prêtée aux ambiances et aux rythmes des espaces fréquentés mais surtout d'une sélection réfléchie d'éléments pour apporter d'autres résultats de recherche, en documentant audiovisuellement les défigurations des lieux décrites, contribuant à partager et à mieux comprendre les engagements individuels dans les actions collectives.

Le démarche documentaire initiale a consisté à se demande comment raconter les transformations extérieures et les bouleversements intimes que généraient le projet de cluster Paris-Saclay. Autant de changements passés sous silence par les aménageurs notamment. Il s'agissait alors de se distinguer des images produites massivement du plateau de Saclay, principalement dans une perspective communicationnelle. La chaîne « média » de l'EPAPS sur Youtube a pour fonctionner de partager des informations, communiquer sur l'avancement des chantiers, des recherches réalisées au sein des écoles, etc. L'usage de plans filmés au drone est largement appliqué dans ces vidéos. Se voulant légers et fluides, comparables au vol d'un oiseau, ils cherchent à sublimer les zones nouvellement créées. Si l'usage du drone pour la recherche audiovisuelle en sciences humaines et sociales s'avère pertinent pour signaler un front d'urbanisation[637] par exemple, l'idée a été écartée concernant ce film puisqu'au-delà de la question des autorisations nécessaires, il y avait un risque de produire, malgré soi, des images séduisantes du plateau susceptibles de générer de la confusion sur les intentions du film.

Il s'est agi, au contraire, de filmer à hauteur d'homme, depuis la rue, pour se rapprocher des conditions de perceptions sensorielles dans ces espaces, de s'immerger dans les environnements urbains nouvellement créés et partager la vision des individus qui sont amenés à les fréquenter. Le film se compose principalement de plans fixes, avec du mouvement au sein de l'image[638].

[637] Renaud LARIAGON, « Mayapolis, temps, contraintes et adaptation pour la documentation audiovisuelle de l'expansion urbaine et touristique dans la péninsule du Yucutan (Mexique) ».

[638] Ce choix a été motivé lors des intentions initiales du projet : mobiliser des extraits audios des entretiens, ceci afin de laisser pleinement place à l'écoute de leurs propos. A l'image du documentaire « *Pacific* » d'Angie Obeid, construit autour

Les plans filmés ne devaient pas avoir une fonction illustrative des propos énoncés. J'ai ainsi réfléchi aux conditions d'un dialogue entre les images et les extraits sonores des entretiens, où les éléments pouvaient à la fois se répondre mais devaient être autonomes, chacun comptant sur son propre pouvoir d'évocation émotionnelle, sans pour autant se perturber. L'autre raison découle de ma posture explicitée dans le chapitre 2, consistant à marquer une halte dans des environnements en pleine densification urbaine, pris dans la frénésie de leur bétonnisation, l'excès des excavations de terre et l'accélération des altérations définitives des milieux. Le film me permettait de questionner l'homogénéisation des environnements métropolitains produits, non seulement d'un point de vue esthétique, mais aussi dans les conditions d'habiter contemporaines qui tendent à s'étendre. Pour susciter ce questionnement, le plan fixe, en s'extrayant du mouvement et de l'agitation des chantiers, où l'optimisation et la vitesse des flux sont recherchées, favorise l'observation « en étranger » de ce qui se déroule sous nos yeux.

Enfin, la pratique du film dans la recherche en géographie invite à dévier légèrement de la trajectoire « accélérationniste » de la recherche académique, qu'incarne précisément la productivité des grandes universités et écoles du plateau. Cette trajectoire s'incarne par l'intégration des logiques néolibérales de productivité et de rendement. Je partage les propos d'I. Stengers, qui écrit contre le « *consentement aux sacrifices que demande le service de la science »*[639]*,* il convient de prôner des formes de ralentissement dans la recherche pour ainsi *« redevenir capables d'apprendre, de faire connaissance avec, de reconnaître ce qui nous tient et nous fait tenir, de penser et d'imaginer »*[640]. La démarche de création documentaire oblige à adopter d'autres rythmes, d'affirmer une certaine « présence *»*[641], ceci pour comprendre, un peu plus, depuis mon expérience des lieux, ce que les habitant.es ressentent. Le plan fixe invite à écouter pleinement et un peu plus attentivement ce que les habitant.es rencontré.es nous disent, en particulier l'une d'elles.

d'une succession de travelling lents dans les couloirs de l'immeuble de la réalisatrice et de quelques plans fixes dans les appartements de ses voisin.es, pendant que ces dernièr.es lui parlent des motivations qu'ils imaginent pour les personnes qui se suicident de leur bâtiment de 18 étages, à Bruxelles. le film sur le plateau de Saclay se voulait construit de la même façon, avec néanmoins uniquement la voix des enquêté.es en piste audio plutôt que leur image. Cette idée a finalement été écarté pour se concentrer pleinement sur la voix, le récit et les affects d'une seule personne.

[639] Isabelle STENGERS et Thierry DRUMM, *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, Paris, France, La Découverte, 2017, p.29.

[640] Isabelle STENGERS et Thierry DRUMM, *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, Paris, France, La Découverte, 2017, p.82.

[641] Jérôme BASCHET, *Défaire la tyrannie du présent*, *op. cit.*

4.2.3 Faire résonner la voix négligée de l'habiter face à la dégradation écologique des lieux

Cette section revient sur la portée réflexive de la mobilisation d'extraits d'entretiens dans le film de recherche. L'intérêt que présente la pratique audiovisuelle dans le cadre d'une recherche en géographie est d'accorder son attention et son écoute à des publics habitants qui se sont engagés dans des actions collectives, motivés par la défense des environnements agricoles du plateau. Le résultat des mutations urbaines à l'œuvre est perceptible par les images réalisées *in situ*. Mais l'évocation des ressentis et des émotions des habitant.es face aux bouleversements entrainés par la construction du campus Paris-Saclay n'est accessible qu'à travers les entretiens conduits et transcrits avec les personnes rencontrées. Mais le matériau qu'est l'entretien audio enregistré est généralement sous-exploité dans les recherches. La démarche de recherche-création en favorise un autre usage. À quelles autres informations la dimension sonore de l'entretien donne-t-elle accès ? L'écoute de la voix de l'habitant.e revête une dimension sensible, et politique, à la démarche filmique. Dans quelle mesure la restitution de la parole et l'écoute de la voix d'un.e enquêté.e contribue à nourrir le travail sur les émotions et vécus des perturbations environnementales ?

4.2.2.1 La voix, vectrice d'autres affects

La voix parlée dont il est ici question a été enregistrée lors de l'entretien. Les extraits retenus dans le film sont donc le résultat d'une seule prise qui a fait l'objet d'un montage. À mesure de la rencontre des enquêté.es, il semblait évident que certaines dimensions sensibles, intimes, personnelles n'ont pas trouvé à s'exprimer publiquement, dans les dispositifs de concertation autorisés et leur production d'une parole normée et raisonnée, desquels les répondant.es disent ne pas avoir été *entendu.es*[642]. Il était pourtant perceptible, dans certains entretiens, que des enquêté.es en avaient « gros sur le cœur » sur les dévastations causées par l'avancée des chantiers et l'édification au jour le jour de zones d'urbanisation sur les terres agricoles, qu'elles et ils ont combattues.

L'intérêt de mobiliser la voix dans le film est double : restituer une écoute à celles et ceux qui sentent s'en être senti.es privé.es, redonner de l'importance aux vécus et aux mots, mais aussi pour valoriser des données qui tendent à disparaître dans la transcription des entretiens, dans le passage de l'oral à l'écrit (rythme d'énonciation, variations de la voix, sa tessiture, etc.) Aussi, l'approche textuelle, centrée sur le discours et son contenu, fait perdre des informations

[642] Loïc BLONDIAUX et Christophe TRAÏNI, « Introduction : les émotions, angle mort et dimension essentielle de la participation politique », *in La démocratie des émotions*, Presses de Sciences Po, 2018, pp. 7-43, doi:10.3917/scpo.blond.2018.01.0007.

essentielles dans une recherche portant sur les relations affectives entre les habitant.es et leurs lieux de vie. Dans cette perspective, les enregistrements audio, matériau brut du terrain est généralement mis de côté (ne pouvant en outre être mobilisés dans les annexes de la thèse). En les mobilisant dans le film, ils trouvent une seconde vie. En outre, se concentrer uniquement sur la voix de l'habitante oblige à une écoute plus attentive à ce qu'elle énonce, en évitant les « distractions » que peuvent entraîner les éléments visuels d'un entretien filmé par exemple. L'absence d'images de l'enquêté.e recentre l'attention sur ses propos et les nuances vocables.

Au regard des objets étudiés, il existe une corrélation évidente entre la voix et les émotions : elle serait même un « *indice affectif* » indéniable[643]. Par essence, la parole humaine permet l'extériorisation de la pensée et l'interaction avec son environnement. Elle se fait également porteuse de l'affectivité du locuteur ou de la locutrice. Les émotions et sentiments peuvent alors se manifester différemment par la voix de l'habitant.e : d'abord par ce qui est énoncé verbalement (la colère, le dégoût), mais aussi dans des interjections, la manière d'articuler ensemble les sons et phonèmes (avec des longueurs, un rythme plus saccadé), ce qui est émis et qui va refléter un état émotionnel (les soupirs, une respiration coupée, les silences, les rires amers, etc.) et enfin ce qui colore la voix (l'intonation, le timbre). Ainsi la voix et les paroles émises permettent de véhiculer d'autres affects que seulement ce que les personnes disent d'affects éprouvés[644]. Au sein d'une même culture, nous sommes capables d'identifier, en tant qu'interlocuteur, de reconnaître les émotions transmises et réagir en conséquence.

Ainsi, considérer la voix permet de mettre l'accent sur l'idée qu'elle se fait vectrice d'autres informations, indispensables à la compréhension du message, comme, entre autres, les dimensions du sentir et du ressentir. C'est la distinction qu'établissent des linguistes entre la dimension « cognitive » d'un message et la dimension « émotive » qui se superpose à la première et qui lui permette de donner du sens. Comme le notent M. Embarki et C. Pillot-Loiseau, « *par les modulations des paramètres acoustiques comme la hauteur, l'intensité, la durée et la qualité vocale, la voix se révèle être une source inestimable pour l'expression des émotions* »[645]. La voix est aussi empreinte de la subjectivité de la personne : elle permet de se

[643] Klaus Scherer et Branka Zei, « Voice as an affective index », *Revue médicale de la Suisse romande*, 1 février 1989, vol. 109, pp. 61-66.

[644] Carine Plancke et Valerio Simoni, « Ethnographier les affects : captures, résistances, attachements: Introduction au dossier », *Swiss Journal of Sociocultural Anthropology*, 1 mai 2018, vol. 23, pp. 4-13, doi:10.36950/tsantsa.2018.18.7284.

[645] Mohamed Embarki et Claire Pillot-Loiseau, « Voix et émotions : considérations théoriques et nouvelles perspectives interdisciplinaires », *Langages*, 12 juin 2024, vol. 234, n° 2, pp. 11-20, doi:10.3917/lang.234.0011.

faire une idée de son identité (personnelle, sociale, culturelle, linguistique)[646]. Il paraîtrait même qu'elles sont toutes uniques.

L'enregistrement audio se limitait à l'utilisation d'un micro-cravate, discret et épinglé sur le vêtement de l'enquêté.e. Petit, il permettait d'être assez rapidement oublié au fil de l'entretien[647]. Placé à proximité de la bouche de l'enquêté.e, il garantissait une clarté de l'enregistrement et contribuait à créer un espace sonore clos, propice à l'écoute des propos et émotions transmises[648]. Un léger travail de post-production a été nécessaire pour ajouter un effet de réverbération pour que la voix de l'habitant.e, une fois écoutée, sonne le plus naturellement possible.

Réhabiliter ainsi la voix de l'enquêté.e par le film de recherche de poursuivre l'analyse de données (sensibles, émotionnelles, contextuelles) qui ont été perdues lors de la transcription de l'entretien et permet de restituer la part d'intime de ce qui a été échangé dans la situation de l'entretien.

4.2.2.2 Un « habiter intime » écorché par la dévastation du plateau

Dans un article[649], lorsque l'historienne C. Vidal-Naquet accole le verbe « habiter » au passé participé à la notion d'intime, c'est pour mieux souligner la spatialité que recouvre l'étymologie latine *intimus* pour définir ce qu'il y aurait « *de plus intérieur* », un « *quelque part au plus profond des êtres »*, qui serait dissimulé et gardé pour soi. La racine grecque renvoie même à l'image d'enceinte sacrée. La voix permet d'accéder à ces lieux intérieurs, à la manière dont les lieux extérieurs et leurs relations résonnent avec ces lieux de l'intime[650]. Il s'agit dès lors de travailler la relation dynamique, réciproque, vivante et vibrante de l'habiter, entre un ou des lieux que nous affectionnons, auxquelles nous tenons et dont nous voulons prendre soin, mais surtout de mettre en avant la dimension intime et familière de ce que ces lieux de vie nous font ressentir personnellement en y demeurant. En acceptant toutefois d'en entendre ce que l'habitante en dit, pour ne pas profaner les lieux. Comme le souligne l'anthropologue F. Laplantine[651], l'intime ne peut être éclairé trop fortement, au risque de son inhibition. C'est la

---

[646] Joëlle DENIOT, « L'intime dans la voix », *Ethnologie française*, 2002, vol. 32, nº 4, pp. 709-718, doi:10.3917/ethn.024.0709.

[647] Même si une écoute au casque était parfois nécessaire de temps en temps pour s'assurer de la qualité de l'enregistrement.

[648] Un travail en post-production est toutefois nécessaire pour gommer les bruits de bouche parasites et ajouter un peu plus de réverbération pour ne pas ressentir et que la voix soit écoutée le plus « naturelle ».

[649] Clémentine VIDAL-NAQUET, « Habité, l'intime ? », *Sensibilités*, 2019, vol. 6, nº 1, pp. 6-9, doi:10.3917/sensi.006.0006.

[650] Floriane CHOURAQUI et Maylis ASTE, « « Explorer le champ des voix » », *EchoGéo*, 31 décembre 2023, nº 66, doi:10.4000/echogeo.26287.

[651] François LAPLANTINE, « 4. Penser l'intime : trouble dans la binarité et perturbation dans le langage », *Agora*, 2018, pp. 75-91.

raison pour laquelle le recours à la voix dans le documentaire, dévoilement d'une partie de l'habiter intime, est nécessairement restituée avec précaution, avec ce que l'habitante nous laisse « entr'écouter » de la relation quotidienne aux lieux vécus et ce qui est dévasté intérieurement par leur densification.

Restituer la voix n'impliquait pas pour autant de verser dans un pathos déplacé, consistant à accumuler des extraits d'entretiens épars, où il serait uniquement question des ressentirs, ce qui aurait participé à surexposer grossièrement le trait et à dénaturer le propos. Pour maintenir une certaine évolution narrative dans les extraits retenus de l'entretien, il y est question du rapport à la métropole et des environnements dégradants de vie associés, qui a pour conséquence directe de soulever la question du départ des lieux aimés et des sentiments de « *déchirement* » générés.

Isabelle, a passé la majeure partie de sa vie dans les abords du plateau, où elle a habité, depuis son enfance, dans les années 1960. En dehors de séjours dans des pays anglophones pour ses études, son histoire personnelle est profondément ancrée dans ces lieux, auxquels elle est liée par un attachement familial, de plusieurs générations. Elle raconte, lors de l'entretien, dans un extrait qui n'a pas été conservé, que son arrière-grand-oncle avait même été « *maire de Palaiseau au début du XXe siècle* », illustration qu'elle est descendante d'une « *vieille famille palaisienne »,* plutôt de notables et de propriétaires terriens. Elle habite aujourd'hui, avec son mari et leurs deux enfants, la maison de sa grand-mère. Isabelle situe cette trajectoire au début du film, en mentionnant que ses grands-parents habitaient dans le « hameau » de Lozère, situé sur la commune de Palaiseau mais éloigné du centre-bourg de trois kilomètres. Il connait quelques transformations socio-urbaines dès les années 1930 avec le développement de lotissements pavillonnaires qui accueillaient une population principalement ouvrière puis par la suite, des logements collectifs. Toutefois, les rues principales de Lozère et Palaiseau étaient encore composées d'un bâti rural vernaculaire et la présence de fermes isolées, comme celle des Granges ou de la Vauve, témoignait de la ruralité que conservaient encore les lieux où elle a grandi, entre les années 1960-1970, et ce même si des transformations urbaines commençaient, modérément, à avoir cours.

Par les souvenirs lumineux des lieux, elle nous immerge dans cette géographie intérieure, sensorielle, de son enfance, avec les « *rues pavées* » qu'elle pouvait arpenter, les « *hirondelles* » qu'elle voyait filer dans le ciel, etc. Par cette seule évocation, elle retrouve les sons et les couleurs de la vie locale à Lozère, il y a seulement quelques décennies de cela. Cette enfance dans un environnement encore rural et périurbain « *idyllique* » renvoie à des affects joyeux. Par sa voix, elle fait renaître, quelques instants, des environnements et des ambiances qu'elle

chérissait, qui contrastent drastiquement avec les grues et le bâtiment bétonné en train en cours d'édification qui émerge à l'image.

La série de dessins qu'Isabelle m'a partagée retrace la disparition en quatre temps d'un lieu apparemment banal, une sablière, qui était devenue un « *lieu de jeux* » chargé d'expériences heureuses. Sa disparition a entrainé un tel ébranlement intérieur, « *un déchirement* » qu'elle a cherché à l'immortaliser à travers son projet d'art plastique. Le terme choisi, assez peu courant, fait référence étymologiquement à la fois à l'« action de mettre en morceaux », mais également au sentiment d'« anéantissement » produit, signe de la forte douleur ressentie[652]. Elle m'explique, au début de l'entretien, être allée rechercher ces dessins dans la perspective de notre rencontre. Cette démarche reflète le désir de me partager ce qui a constitué un « *choc* » indélébile, lorsque le sujet de l'entretien portait explicitement sur les constructions contemporaines du plateau. Ce choc manifeste la percussion brutale qu'a représentée l'arrivée des « *bulldozers qui coupent les arbres* » lorsqu'elle était encore enfant. En évoquant ce souvenir de nouveau, le film se fait l'écho de ces écorchements du passé, qui ne semblent jamais totalement oubliés, et qui se trouvent ravivés avec l'urbanisation du cluster.

Isabelle évoque la respiration qu'elle trouvait en arpentant l'immensité plane et aérée de l'« *« île »* que forme le plateau, avec Paris, au loin, « *qui est si dense* » en comparaison. En se remémorant la première vision des engins de chantiers qui allaient poursuivre vingt années d'urbanisation accélérée, elle fait mine, à deux reprises, de suffoquer, comme si elle retenait son souffle. Elle suffoque à l'idée de voir les environnements urbains concentrés et densifiés que les métropoles, par leur expansion, généralisent. Ou par effet de mimétisme, en s'imaginant les personnes vivre dans ses hauts immeubles, à l'image des « *pauvres bêtes dans des cages* » qui l'ont fortement marqué lors d'un séjour à Hong Kong, « *sur un marché aux oiseaux* »[653]. Pour illustrer cette vision de la densité urbaine et de son caractère physiquement oppressant, Isabelle convoque l'imaginaire pictural des œuvres cauchemardesques du peintre flamand J. Bosch. Par cette référence, elle nous permet d'appréhender ce que lui inspire viscéralement une métropole « *grouill*[ante] », où les concentrations humaines confuses écrasent toute possibilité de vivre.

---

652 https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9chirement

653 J'étais initialement sceptique par la comparaison entre la métropole chinoise et ce qu'Isabelle observait de la mutation de son environnement, mais les données démographiques attestent que les tailles de ville sont comparables : la métropole parisienne (7,1 millions d'habitants) et Hong Kong (7,5 millions d'habitant.es). La métropole chinoise compte 6 792 habs/km² pour 1114 km² de superficie, tandis que la MGP affiche une densité supérieure, avec 8 725 habs/km² sur 814 km² en 2021.

4.2.2.3 Le sentiment de perdre irréversiblement des lieux chéris

Le témoignage d'Isabelle a été retenu puisqu'elle est la seule des enquêté.es rencontré.es à être née et avoir des attaches familiales anciennes, dans une filiation maternelle, au terrain étudié. À travers l'évocation de ses souvenirs d'enfance, elle insuffle une chaleur et une humanité dans le film qui contrastent avec les tonalités froides et poussiéreuses des environnements présents à l'image. Par le montage, se trouve esquissé un rapprochement entre le rapport intime aux lieux intérieurs, à la terre de ses grands-parents « *fermiers* », au « *terroir* », et ce qu'elle perçoit, à l'extérieur du traitement brutal de la terre, retournée, « *scalpée* » de son humus, arrachée de son sol pour devenir matière inerte qu'il s'agit d'excaver, transporter, déplacer, détruisant en quelques minutes des couches fertiles qui ont mis des siècles à se constituer. Y est élevée à la place une « *tour à béton* » où sa production s'éc(r)oule en amas, préfigurant les vastes surfaces artificialisées qui couvriront bientôt les sols terrassés. Se faisant, elle se fait l'écho des milliards d'organismes non-humains qui se trouvent ainsi arrachés de leurs milieux, donnant ainsi à entendre la violence silencieuse que génère l'urbanisation.

Les dévastations infligées à son environnement de vie entrainent chez Isabelle une souffrance intérieure, traduisant cette « résonance »[654] entre l'état biophysique des milieux dégradés et son propre équilibre émotionnel et psychique, fragilisé. C'est pour cette raison que la notion d'habiter intime s'avère pertinente puisqu'il s'agit de souligner la continuité entre le milieu et la personne qui l'habite. Dans la tradition écopsychologique, la « *terre* […] *malade* »[655] affecte directement le corps et l'esprit de leurs habitant.es. Les travaux G. Bateson en écopsychologie approfondissent cette idée, démontrant, entre autres, qu'un environnement fait partie du « *système écomental* » de la personne qui y vit, si bien que si cet environnement, comme un lac, se trouve pollué et altéré, nous devenons, à notre tour, « malades »[656]. Nous ingérons, d'une façon ou d'une autre (par l'alimentation, par la respiration, par la vue des lieux dégradés, les sens altérés, etc.), les souffrances endurées par les milieux. Isabelle illustre cette relation étroite en partageant son inquiétude et son désarroi face à la transformation de milieux aimés, ravagés par la bétonisation.

Certains nomment notre époque le « Pathocène »[657], un terme qui met en exergue comment les maladies mondialisées, qu'il s'agisse d'épizooties des animaux concentrés dans des élevages

[654] Hartmut ROSA, *Résonance*, *op. cit.*

[655] Aldo LEOPOLD, *Almanach d'un comté des sables*, Éric CHEDAILLE (trad.), Paris, France, Gallmeister, 2024, p 176

[656] Gregory BATESON, *Vers une écologie de l'esprit. Tome II*, Férial DROSSO, Laurencine LOT, Eugène SIMION et Christian CLER (trad.), Paris, France, Éditions du Seuil, 2008.

[657] Gil BARTHOLEYNS, *Le hantement du monde : zoonoses et pathocène*, Bellevaux, France, Éditions Dehors, 2021.

intensifs ou des zoonoses résultant de la colonisation humaine des milieux animaux et végétaux, sont devenues une caractéristique structurelle dans la modernité tardive. La multiplication des maladies traduit l'état sanitaire critique des environnements de vie, maintenus sous perfusion (vaccination généralisée, verrouillage sécuritaire et sanitaire, abattages massifs, etc.). Les humains subissent, dans le chair, les répercussions de ces environnements malades. Les grandes maladies de civilisation (obésité, maladies cardio-vasculaires, cancers, etc.), dans ces environnements malades, en contractent les symptômes, en absorbent les souffrance[658]s. Cette lecture sanitaire du monde n'est toutefois pas rapprochée de la métropolisation accélérée qui en est l'une des causes majeures. Les centres urbains grossissants, qui concentrent un nombre croissant de populations, partout sur la planète, nécessitant des approvisionnements continus (dans les grandes surfaces, dans la restauration, etc.), par des voies de transports internationalisées (terrestres, maritimes, aériennes), imposent des productions extensives (élevages, monoculture, pêche industrielle) et des pratiques alimentaires qui altèrent radicalement les environnements, dans leur mise en productivité systématique.

Cette artificialisation croissante des milieux amplifie un cercle vicieux de dégradation, non seulement écologique, mais également émotionnelle et mentale, pour les êtres humains comme pour leurs milieux de vie. Isabelle, dans son témoignage, dresse compare les nouveaux espaces urbains concentrés et densifiés qu'elle observe à son échelle (symptomatiques de dynamiques globales) à *« un cancer » « monstrueux » « qui bouffe tout ».* Le grossissement des villes et leur expansion inévitable empoisonnent les corps et hantent les esprits[659] des êtres qui s'y sentent attachés. Les êtres humains qui génèrent de tels environnements presque entièrement bétonnés, malades, de moins en moins vivables, ont nécessairement une vie physique, écomentale, intime, psychique dégradée, ceux aux subjectivités narcissiques. Nécessairement, ces environnements urbains artificialisés génèrent, en retour, un « *désintérêt* » et un « *détachement de la terre* », écologique, intime. C'est ainsi le sens de la « *catastrophe écologique et peut-être humain* » qu'elle perçoit de sa propre expérience : en quelque cinquante années d'existence, son environnement de vie s'est radicalement transformé.

La perte irréversible des lieux aimés plonge Isabelle dans la nostalgie : « *je suis très nostalgique de mon enfance parce que c'était vraiment très beau ».* Elle témoigne de sa nostalgie d'une période et d'un lieu dont les traces ont presque été intégralement effacées dans le champ visuel et sonore du plateau : elle parle de la ferme de la Vauve, « *qui est complètement entourée dans*

[658] Jacopo Rasmi, « Comment guérir en pathocène ? », *Terrestres*, 22 septembre 2021, URL complète en biblio.
[659] Gil Bartholeyns, *Le hantement du monde*, *op. cit.*

le quartier » par exemple. Un tel sentiment est rarement directement évoqué, y compris dans les entretiens. La nostalgie est assez peu étudiée en géographie humaine[660]. Elle est souvent jugée, avec un point de mépris, comme la manifestation d'un « anti-modernisme » et serait même signe de conservatisme et de passéisme[661], d'où la « honte » qu'il y aurait à être nostalgique aujourd'hui. Elle manifeste rarement la volonté de retour en arrière aveugle à une époque (avec son contexte politique, économique, sociale, etc.), mais reflète plutôt une réflexion de ce que l'expansion métropolitaine et ses imaginaires du progrès et de la modernité, nous ont collectivement fait perdre, dans les liens aux lieux et leurs savoirs vernaculaires, au fondement d'autres manières d'habiter le monde. Ainsi, pour Isabelle, ce sentiment reflète l'idée que les milieux socio-écologiques étaient maintenus par les populations locales, lorsque les formes de vie plus rurales étaient vivantes, avec des liens communautaires plus étroits. Ce sentiment s'exacerbe face aux conversions forcées des lieux à la métropolisation et leurs formes de vie.

Le philosophe australien G. Albrecht a introduit le concept de « solastalgie » pour décrire « *la douleur ou la détresse causée par une absence continue de consolation et par le sentiment de désolation provoquée par l'état actuel de son environnement proche […] il s'agit de l'expérience existentielle et vécue d'un changement environnemental négatif, ressenti comme une agression contre notre sentiment d'appartenance à un lieu ».* Contrairement à la nostalgie qui découle d'un éloignement physique ou un exil contraint des lieux aimés, la solastalgie exprime la souffrance d'être témoin des transformations par des forces perçues comme extérieures à son environnement de vie à l'égard desquelles toute résistance est vaine.

Mais le motifs des « déplacé.es » se sentant contraint.es de quitter un territoire d'attachement sous forte pression urbaine reste peu évoqués dans la littérature. Or, la question du départ est évoquée spontanément par Isabelle, dans une phrase marquée par plusieurs hésitations, comme pour soupeser la gravité de ce qu'elle énonce : « *Je sais que si je reste ici, si le plateau se construit, je risque de sombrer dans le désespoir… Donc je crois que je partirai… Mais il faut le faire quand même parce que je vous le dis, on est ici depuis deux, trois générations* ». Cette décision serait prise à contre-cœur et provoquerait sans doute un arrachement douloureux mais qui lui permettrait de ne pas « *sombrer dans le désespoir »*, de ne pas franchir un seuil subjectif qui rendrait la transformation des lieux aimés totalement insurmontable.

---

[660] Pauline GUINARD et Philippe GERVAIS-LAMBONY, « Nostalgie et géographie », *Carnets de géographes*, 28 août 2016, nº 9, doi:10.4000/cdg.618.

[661] Svetlana BOYM, *The future of nostalgia*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Basic Books, 2001.

En structurant le film autour de la voix d'Isabelle, celui-ci réhabilite les expériences vécues et les sentiments éprouvés d'être *habitante* et d'être disqualifiée en tant que telle. Le film tend à faire reconnaître son récit qui incarne plus largement ces trajectoires invisibilisées qui se retrouvent à (devoir) quitter des environnements a(b)imés par l'expansion métropolitaine, transformés par des projets urbains démesurés. Les relations d'habiter intenses comme celles qu'elle entretenait avec le plateau, en sont totalement bouleversées. Ce qui offrait un sentiment de consolation et de « *paix du cœur* »[662] (« heart's ease » en anglais), d'après la belle formule de l'anthropologue R. D. Bird[663], les sensations de pleinement habiter quelque part, de pouvoir en raconter ses histoires, de se sentir responsable de son devenir[664], se trouvent ici anéanties. Le vécu d'Isabelle met en lumière les enjeux que présente pour la recherche d'étudier les dimensions sensibles et affectives de l'habiter qui se trouvent ignorées par le monde de l'aménagement métropolitain et ses savoirs de gouvernements. Reléguées à la sphère de l'intime et du personnel, elles n'auraient pas de réelle fonction ni d'utilité à être exposées et discutées dans les sphères autorisées de la raison.

Son témoignage vise en définitive à donner à connaître ce que la destruction des lieux chéris par la métropolisation provoque intimement, aux lieux intérieurs, ainsi que la destruction du lien de « *résonance* »[665] qui existait. La vie subjective et affective s'en trouve ainsi irrémédiablement altéré. Le « *choc* » ressenti, encore à vif, qu'elle a ressenti plus jeune lors la disparition d'une sablière, témoigne des blessures ineffaçables qu'engendre la disparition des lieux chéris, même des décennies plus tard.

4.2.4 Saisir par l'audiovisuel le basculement du plateau dans la métropolisation : du chaos des chantiers à une mise en narration par le montage

« *Il n'y a pas de géographie sans drame* » écrivait J. Dresch, reprenant à son compte l'expression du géologue H. Termier pour décrire les ruptures irréversibles entrainées par l'action humaine sur des milieux écologiques[666]. Le drame qui se joue sur le plateau de Saclay est l'impuissance à agir contre la disparition brutale des environnements agricoles et forestiers et leurs fonctions socio-écologiques locales et régionales. Le montage des images et des sons

[662] D'après la traduction dans Glenn ALBRECHT, *Les émotions de la Terre : des nouveaux mots pour un nouveau monde*, Corinne SMITH (trad.), Paris, France, les Liens qui libèrent, 2021.
[663] Deborah Bird ROSE, *Nourishing Terrains: Australian Aboriginal Views of Landscape and Wilderness*, Australian Heritage Commission, 1996.
[664] Amanda DOWD et Samira RICHER-VILLAR, « Actes de disparition : la crise de notre perte des liens de parenté avec le monde plus-qu'humain », *Cahiers jungiens de psychanalyse*, 9 juillet 2024, vol. 159, nº 1, pp. 7-32, doi:10.3917/cjung.159.0008.
[665] Hartmut ROSA, *Résonance*, *op. cit.*
[666] Jean DRESCH et Yves LACOSTE, « Il n'y a pas de géographie sans drame », *Hérodote : stratégies, géographies, idéologies*, 1984, nº 33-34, URL complète en biblio.

vise à traduire l'ampleur des transformations et des sentiments de désolation qui s'en dégagent. Le montage suit une progression narrative et cherche à produire du sens à partir des phénomènes observés sur un terrain de chantiers ; à « manipuler »[667] les images et les sons du « réel » pour produire des ressorts dramatiques dans la construction du film. Une analyse des différentes séquences du film est privilégiée pour permettre de comprendre les prises de vue et de sons réalisées ainsi que les choix d'agencement de celles-ci dans le montage.

4.2.3.1 Analyse d'images de la séquence d'ouverture

Le film s'ouvre avec une citation tirée d'un ouvrage récent de J. Zask[668]. Elle pose les jalons de la thématique centrale du film : la relation d'amour que l'on oublie généralement de mentionner dans les travaux sur l'habiter, un amour par lequel la subjectivité ne cesse de devenir à travers les lieux habités et pour lesquels, en retour, elle décide, éthiquement de prendre soin. Cette relation est confrontée au sentiment d'arrachement vécu par l'expansion métropolitaine. L'apparition de la citation est précédée par le croassement des corbeaux combiné au chant d'oiseaux matinaux. Les corvidés, au même titre que les pigeons, représentent une « menace » pour les cultures céréalières et de légumineuses sur le plateau. Manifestations de l'expansion urbaine, et ne pouvant se nourrir autrement, ils mangent les semis. La première séquence se déroule un matin d'hiver. Le rythme est volontairement lent, propice à l'immersion. L'ambiance brumeuse recherchée de cette séquence d'ouverture limite le champ de vision, oblige à se concentrer sur les silhouettes des éléments visibles aux premiers plans, donnant à l'ensemble un caractère onirique ou fantomatique. La ferme d'Orsigny qui se découvre progressivement remonte à l'époque celte[669]. D'un autre âge, elle est l'une des plus anciennes fermes du plateau, mémoire séculaire du plateau. La présence de son mur d'enceinte laisse imaginer l'ancestralité du lieu et la propriétaire agricole qu'elle abrite. La démolition partielle du mur en pierre, la mousse qui le recouvre comme la condamnation d'une ancienne porte d'accès ressemblent à des vestiges archéologiques, présageant du sort qui pourrait attendre les exploitations agricoles du plateau. Dans cette première séquence, la menace sur les terres agricoles est patente à travers le frêne taillé abruptement à la verticale, les boules de gui dans les arbres, le brouillard qui enveloppe indistinctement tout sur son passage, les corbeaux que l'on ne fait qu'entendre. Ces plans ont été tournés à l'aube, plusieurs matins de janvier 2022. L'idée de filmer dans le brouillard m'a été inspirée par le travail d'H. Prestes, photographe qui parcours la campagne

[667] François NINEY, *Le documentaire et ses faux-semblants*, Paris, France, Klincksieck, 2009.
[668] Joëlle ZASK, *Se tenir quelque part sur la Terre : comment parler des lieux qu'on aime*, Paris, France, Premier Parallèle, 2023.
[669] Camille JULLIAN, « Dans la banlieue parisienne : Saclay et le domaine d'Orsigny », *Revue des Études Anciennes*, 1930, vol. 32, nº 2, pp. 133-138, doi:10.3406/rea.1930.2569.

portugaise dans des ambiances brumeuses mettant en scène, comme des peintures, des personnes et des paysages qui semblent sortis d'époques indéfinies[670].

Le foisonnement des herbes sauvages, le passage d'oies (enregistré une autre matinée) et le déplacement d'un lombric (dans un rapide plan en plongée) se trouvent mis en vis-à-vis avec panneau indiquant des terrains militaires proches, signe exogène de l'installation des premières activités sensibles de recherche sur le plateau mais surtout d'une « guerre » silencieuse qui va être menée localement, contre les cultures rurales locales et le vivant. L'établissement discret de l'armée sur le plateau, à travers ses écoles (Polytechnique) ou ses d'activités sensibles (centre d'essais des propulseurs, CEA) devient tangible à d'autres reprises dans le film, comme avec le passage d'hélicoptères (de la zone militaire de Satory). De même, la modernisation de l'agriculture de même que l'électrification des territoires sont autant de « projets » qui matérialisent l'occupation progressive de l'État centralisateur sur les ruralités[671]. Cette présence se trouve également matérialisée par des formes d'« urbanisme militarisé »[672] ou « sécuritaires »[673] (résidences fermées et surveillées, enclave résidentielle, mobiliers anti-SDF) présentes à plusieurs reprises dans le film. Ainsi, la verticalité des arbres laisse place aux hauts pylônes électriques sous haute tension, dont les câbles lacèrent le ciel. Les couleurs chaleureuses du dessin d'adolescence que présente Isabelle (signé de son nom de jeune fille), le premier d'un polyptyque qui rythme le film, rompent avec les tonalités grises et ternes des plans précédents.

Une soudaine rupture visuelle et sonore est opérée avec le plan large, plein cadre, d'une section de la D36 qui traverse le plateau avec son flux routier, au niveau du Christ de Saclay. Seconde rupture, sur un axe vertical cette fois, avec la grue qui soulève un élément métallique. Ces plans successifs, « imposants » par leur différence d'échelle, par leur taille, nous extraient de la contemplation du début pour nous plonger dans l'urbanisation effrénée et ainsi ressentir la violence des transformations vécue par Isabelle.

4.2.3.2 La « vie » suspendue du campus en temps de Covid-19

Le vrombissement d'un hélicoptère hors champ ouvre cette séquence, avant de s'évanouir pour laisser place au chant des oiseaux que beaucoup semblaient redécouvrir au printemps 2020. Avec ses grands espaces urbanisés, le campus, censé incarner la quintessence de l'émulation

[670] https://henriprestesp.com/

[671] Jean-Baptiste VIDALOU, *Être forêts : habiter des territoires en lutte*, Paris, France, Zones, 2017.

[672] Stephen GRAHAM, « Le nouvel urbanisme militaire », *Écologie & politique*, Mathias LEFEVRE (trad.), 2016, vol. 53, nº 2, pp. 89-104, doi:10.3917/ecopo1.053.0089.

[673] https://theconversation.com/la-diffusion-de-lurbanisme-securitaire-sous-la-pression-et-en-silence-66616

scientifique, apparaît comme un lieu déserté : bâtiments universitaires, entreprises, lieux publics. Les eaux jaunâtres des bassins illustrent l'absence d'entretien des espaces publics de délassement, dérisoires en cas de crise. Un étudiant masqué traverse furtivement le cadre ; les autres sont confinés dans leur studio ou ont quitté le campus. Une musique techno intradiégétique, s'échappant d'une fenêtre d'une résidence étudiante, interrompt la déambulation. Son rythme accéléré, qui semble provenir de toutes les résidences traversées, traduit le besoin urgent de sortir de studios exigus qu'on peut ressentir de nombreux.ses étudiant.es pendant les confinements. Le choix de l'air remixé de « *California Dreamin'* » du groupe the Mamas and the Papas paraissait par ailleurs ajouter, à la vue de la situation filmée, une certaine ironie : le modèle californien de « Silicon Valley » promu et promis aux étudiant.es dévoilait déjà, avec la crise sanitaire, sa grande vulnérabilité, révélant, en conséquence, sa complète vacuité.

4.2.3.3 L'accélération des chantiers et la démesure des transformations engagées

La troisième séquence, plus longue, présente les grands chantiers en cours notamment celui de la ligne 18. Contrairement aux lignes planes et horizontales, de la première séquence, les lignes verticales occupent les plans (arbres, base-vie, grues, échafaudages, piliers en béton) pour signifier la verticalisation de cet environnement et les ruptures engagées avec l'horizontalité existante. Les nouveaux éléments occupent l'intégralité du cadre voire le déborde (les treuils et câbles de levage visibles ; les premiers éléments de viaduc, etc). Ils sont à ce point disproportionnés qu'il n'est pas possible de les cadrer dans un seul plan d'ensemble, comme pour le chantier de la ligne 18 et la pose de l'immense *plateau* en béton. Le déploiement de machineries, l'agitation technique et les ambiances métalliques perçantes détonnent avec l'accalmie de la séquence précédente, renseignent sur la puissance des forces mises en mouvement pour transformer ce territoire. Les êtres humains visibles, à savoir les ouvriers en orange (des hommes pour la plupart) sur les chantiers, se retrouvent sur les bords du cadre, subordonnés aux tâches demandées, au service des engins et techniques déployées. Ils n'ont pas de présence chaleureuse, au point de se retrouver quasiment effacés, imperceptibles (seules leurs voix sont audibles, hors-champ). Le seul ouvrier dont la présence est perceptible à l'image est celui qui traverse le champ. Sa démarche, lente et marquée, permet de rendre compte de la pénibilité du travail accompli, des cadences et de la fatigue accumulée (ce qui permet de rappeler que les chantiers du GPE ont causé des morts[674]). J'ai choisi d'inclure ce plan pour

[674] Marie Astier, « Métro du Grand Paris : opération com' après des morts d'ouvriers », *Reporterre le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 24 mai 2023, URL complète en biblio.

faire écho à de nombreuses situations observées sur le terrain, où l'on constate que ce sont le plus souvent des personnes racisées qui assurent de nombreuses tâches quotidiennes du plateau : livraisons, nettoyage, sécurité, etc.

Un autre élément est transversal au film : la focalisation sur la matière dont ces transformations sont faites. L'omniprésence du béton (avec le sable, les granulats) qui s'amasse en continu une fois sorti de la centrale à béton, que ce soit à l'état liquide, directement coulé dans le sol à travers les « bennes à béton » transportées par les airs, soulevées par les grues, ou dans les camions toupie qui traverse le champ, ou encore directement dans les nouvelles constructions (pylônes ligne de métro, logements, espaces publics, etc.). Le béton est omniprésent dans ce nouveau paysage, faisant suffoquer à jamais les sols et le vivant où il est coulé[675]. Il est la matérialisation « concrète » de l'expansion capitaliste[676] au service de l'économie métropolitaine.

En comparaison, la terre fertile de surface et les sols profonds subissent un mouvement inverse (creusement pour les parkings, les fondations des bâtiments, les piliers du métro, etc.). Excavées, stagnantes, déplacées, conditionnées, les terres du plateau deviennent matières inertes, des « déblais » encombrants[677]. Les amas perceptibles à plusieurs reprises, avec force camions, bulldozers et tractopelles, pour les déblayer, rendent compte des quantités (ici infimes) qui sont charriées sur ces chantiers. Le traitement esthétique de la terre, brute, mélangée, stagnante, à travers de multiples gros plans sur les amas, les ornières, les sols compactés m'a été inspiré par le travail photographique de Anne-Marie Filaire qui portait sur les terres du Grand Paris[678]. Dans le film, la focalisation sur la matière me permet d'évoquer l'acharnement nécessaire pour remplacer et asphyxier les sols par le béton et symboliser l'arrachement écologique des liens que des habitant.es ressentent pour cette terre et la vocation nourricière qu'elles incarnent.

La « balade » suivante conclut la séquence, dans différents nouveaux quartiers du plateau (quartier de Polytechnique, du Moulon, Camille Claudel) témoigne des quantités de béton qui

675 Jonathan WATTS, « Concrete: the most destructive material on Earth », *The Guardian*, 25 février 2019, URL complète en biblio.

676 Anselm JAPPE, *Béton*, *op. cit.*

677 Son stockage et son réemploi soulèvent des problématiques logistiques importantes pour le Grand Paris : 47 millions de tonnes estimées de « déblais » d'ici à 2030, rien que pour le Grand Paris Express, sont à traiter. Elles seraient la plupart du temps « recyclées » dans une démarche d'« économie circulaire » pour leur donner une « seconde vie » dans des projets d'aménagements (parcs urbains, golfs), pour combler d'anciennes carrières, ou même pour végétaliser des espaces publics de centre-ville https://www.grandparisexpress.fr/sites/default/files/2023-06/167797-qwd0fd75eb.pdf

678 Anne-Marie FILAIRE et Claude EVENO, *Terres : sols profonds du grand Paris*, Paris, France, Dominique Carré, 2020.

ont déjà été coulées et des paysages qui se sont dressés. Se trouvent ainsi donnés à comprendre l'homogénéisation des espaces, rendant l'ensemble à peine respirable (minéralisation des espaces, densification du bâti) ainsi que les conditions de vie technicisées des résidents et usagers de ces espaces (surveillance, climatisation, résidences fermées).

4.2.3.4 Les signes d'appropriation de la métropole

Nous quittons ensuite les espaces densifiés pour « respirer », dans un golf (lui-même construit sur des déblais). Nous entrons dans un quartier pavillonnaire cossu avec sa succession de propriétés privées (clôtures, caméras de surveillance), déserts pour une journée d'été (volets clos, aucune présence humaine). Ce quartier du Val d'Albian (commune de Saclay) est filmé sous un soleil écrasant (ciels saturés, couleurs chaudes). L'idée était de documenter des espaces d'apparence tranquilles avec des résidents discrets (un passage furtif dans le reflet d'un panneau), sous l'angle de l'homogénéité des formes urbaines produites qui n'ont plus grand-chose à voir avec les habitations vernaculaires. Les nouvelles populations, très favorisées économiquement contribuent aux changements socio-culturels des lieux, par leurs modes d'habiter et de vie (mobilités, loisirs). Révélateur de cette dynamique, l'extrait intradiégétique (mais rajouté lors du montage pour que les paroles soient plus distinctes) d'une chanson de rap résonne dans le quartier : « *ici, c'est Paris, y'a les Qataris, mauvaise gadji* (qui désigne en argot romani une femme non tsigane) *dans la Ferrari* ». Ecoutée dans la commune de Saclay, je décelais, de nouveau, un certain décalage que cette musique, affirmant une identité parisienne, soit diffusée dans la commune de Saclay, comme si la colonisation du plateau était désormais acquise au Grand Paris (des encarts d'agence immobilière basée à Saclay, non intégrés dans le film, sont signés « mon agent du Grand Paris »). La mention aux Qataris est également représentative du modèle de distinction de soi fondé sur l'acquisition de biens de luxe, largement diffusé par des « influenceurs » dans la « monstration » de richesses (hôtels de luxe, voitures, etc.)[679]. Il me paraissait significatif que l'extrait soit diffusé sur des terres agricoles.

4.2.3.5 Une avancée sans fin de l'urbanisation

Le temps a passé sur le plateau, l'expansion métropolitaine poursuit sa dévastation des terres, s'envolant en poussière. Le rapport d'échelle entre le monticule de terre et le camion benne Caterpillar atteste des quantités de terre excavées. Partout la terre se fissure, annonciatrice de

[679] Mike DAVIS, *Le stade Dubaï du capitalisme*, Hugues JALLON et Marc SAINT-UPERY (trad.), Paris, France, Les Prairies ordinaires, 2007.

menaces pour le plateau (climatiques[680], géologiques, avec l'affaissement des sols sous le poids du béton[681], effondrement du vivant, etc.). Le film se clôt, comme il a commencé, sur une séquence hivernale. Les arbres d'une pépinière paraissent frêles et vulnérables. Le soleil se couche sur le plateau. La question de partir est envisagée par Isabelle, souhaitant renoncer à être une témoin impuissante du « *désastre écologique et humain* » en cours, dans des espaces métropolisés entièrement artificialisés. Les personnels du campus s'affairent à l'intérieur des bâtiments éclairés et fonctionnels, d'où se détachent des silhouettes à contre-jour, comme si la vie sur le plateau prenait un cours normal, comme si ces nouveaux bâtiments et quartiers avaient eu raison des cris d'alarme des organisations collectives. L'ombre projetée des arceaux à vélo dessine un cimetière, celui du vivant enseveli sous les couches de béton. La trajectoire semble toute tracée : une voie écocidaire empruntée par une humanité urbanisée[682]. La seule perspective de salut possible paraît être la fuite. Est-ce celle empruntée par la femme qui s'éloigne dans la nuit ? En attendant, Isabelle paraît dans l'entre-deux de la dérive après avoir perdu l'ancrage qui a contribué à la façonner. Sans savoir quoi faire ni où aller.

C'est alors que surgit le dernier dessin d'Isabelle. Réalisé dans les années 1970, il apparaît comme une vision prophétique : la bétonnisation semble y avoir remodelé tout l'environnement du plateau, annonçant les deuils passés et à venir. Ce dessin ravive les affects suscités par la métropolisation des lieux, entrant en écho sensible avec ce que partagent les autres habitant.es rencontré.es.

4.3 Le régime d'affects de l'habiter empêché : vécus d'injustice et amertume face à l'ampleur des bouleversements métropolitains des lieux de vie

Le récit d'Isabelle a ceci de singulier qu'il s'ancre dans des lieux où elle est née et a passé une grande partie de son existence. Elle a pour cela été témoin des multiples transformations des lieux affectifs d'attachements depuis les années 1960 jusqu'à la récente construction du cluster métropolitain. Les expériences et ressentirs qu'elle a énoncés sont partagés par d'autres enquêté.es, qui ne se limitent moins aux registres justificatifs des liens intimes et familiaux aux lieux qu'aux préoccupations écologiques (4.3.1). Les trajectoires habitantes, trouvant dans

680 https://www.liberation.fr/environnement/lartificialisation-des-sols-une-balle-dans-le-pied-pour-le-climat-20230416_GSRH6I2DDVDYVA5D67GUZE7M2Y/

681 Gerardo Herrera-Garcia, Pablo Ezquerro, Roberto Tomas, Marta Bejar-Pizarro, Juan Lopez-Vinielles, Mauro Rossi, Rosa M. Mateos, Dora Carrein-Freyre, John Lambert, Pietro Teatini, Enrique Cabral-Cano, Gilles Erkens, Devin Galloway, Wei-Chia Hung, Najeebullah Kakar, Michelle Sneed, Luigi Tosi, Hanmei Wang et Shujun Ye, « Mapping the global threat of land subsidence », *op. cit.*

682 « Le Grand Paris est un écocide - « Contre la métropole » [Tribune] », *op. cit.*

l'éloignement des densités parisiennes de nouveaux environnements de vie propices à d'autres manières de vivre, se voient aujourd'hui de nouveau menacées et empêchées (4.3.2).

4.3.1 Un ébranlement collectif variable dans la dévastation écologique des lieux

Les habitant.es rencontré.es ont pu exprimer ce qu'elles et ils vivaient et ressentaient face à la réalisation des travaux du cluster métropolitain du Grand Paris, sur ce qui les affectait le plus, à travers des questions directement posées sur ce sujet. Il s'est également avéré que l'expression des sentiments et émotions était présente à plusieurs moments de l'entretien, en lien avec des thématiques reliées, pour qualifier ses propres émotions ou celles que l'on imagine pour les autres. Se concentrer sur la dimension émotionnelle des projets d'aménagement permet non seulement de comprendre les motivations individuelles à l'engagement collectif[683] mais également d'appréhender comment les temps intenses de mobilisation ont été vécus et surtout, au regard de la temporalité de l'enquête, vis-à-vis du calendrier plutôt avancé des opérations, de comprendre ce qui a été durablement affecté, ce qui reste et qui persiste, malgré la progression des projets. Ainsi, dans ce questionnement, plusieurs temporalités sont amenées à se croiser.

Le projet de cluster Paris-Saclay concentre des émotions encore vives de la part de celles et ceux qui ont lutté contre son implantation mais qui, habitant son territoire, se trouve contraint d'en subir la présence et ses nuisances, quasi quotidiennement. L'avancement des chantiers ravive les sentiments de désillusions et les résignations qu'ont représentées les scènes réglementaires de concertation faisant entrer certain.es dans une forme de « *résistance passive* »[684] avec la part d'indétermination et d'ambiguïté qu'elle soulève (continuer à se rendre ou non aux enquêtes publiques malgré l'échec anticipé).

Les émotions ressenties, en raison de la proximité géographique des travaux et l'actualité des dernières concertations, sont encore vives, en particulier la colère, largement partagée. Jocelyne exprime une « *colère* » nourrie des années d'investissement dans l'élaboration de contre-propositions éclairées face au modèle métropolitain imposé : « *on a fait des propositions alternatives et on voit bien que l'on n'était absolument pas entendus* » (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette). À travers ses mots, elle insiste sur le temps, l'énergie et l'engagement personnel mis

683 Jacques LOLIVE, « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, 1997, vol. 39, nº 3, pp. 109-130, doi:10.3406/polix.1997.1687.

684 Hervé LANOTTE et David ROSSI, « Résistance éclairée et émotions : comprendre l'opposition à l'implantation d'un méthaniseur industriel par les récits de vie », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 30 septembre 2022, nº 381, pp. 21-37, doi:10.4000/economierurale.10230. p 35

au service du collectif, les efforts de plusieurs années de vie, soulignant les efforts de plusieurs années de vie négligées, apparaissant comme dérisoires, face à l'absence de considération des aménageurs d'État. Plusieurs personnes ont ainsi partagé les « sacrifices » personnels, un temps qui n'aura pas été passé avec ses proches notamment, pour se consacrer pleinement à la mobilisation, pour la faire aboutir. Cette colère, telle que l'exprime Jocelyne, reflète la déception à la hauteur de l'engagement fourni. Brigitte dit également ressentir de « *la colère, beaucoup de colère »* face au « *gâchis* » que représente la bétonisation des terres agricoles, menaçant le reste du plateau tout entier (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2014, Montigny-le-Bretonneux). L'artificialisation disqualifie la vocation première des terres agricoles, celle de « *nourrir la population »*, ce qui serait d'un autre intérêt national commun. Olivier déplore la dégradation « *inutile et évitable* » de cet environnement : « *Tout ça pour ça. Le gâchis qu'on a détruit mon environnement* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Bures-sur-Yvette). Il exprime la déception amère de voir irrémédiablement ces terres urbanisées et pointe également l'absence d'alternatives qui soient véritablement écologiques pour les habitant.es du territoire, agriculteur.rices compris.

Ce sentiment de gâchis s'oriente contre les porteurs du projet (les aménageurs, les urbanistes, les décideurs, etc.). Valérie exprime un « *dégoût* » à l'encontre de ces acteurs qu'elle accuse d'agir sans égard pour l'existant et les aspirations habitantes : « *un sentiment de gâchis, de dégoût pour une certaine catégorie de personnes. C'est des gens qui sont écœurants. Pas d'autre mot ».* Elle dénonce des motivations avant tout politiques et financières. Aussi, le *gâchis* concerne les dépenses d'argent public utilisées pour un projet de cluster disproportionné et très contestable dans ses visées de productivité (Stéphane). Ainsi, la colère et le dégoût partagés témoignent de la forte déception de ne pas (pou)voir (faire) advenir une autre trajectoire espérée.

La colère ici évoquée révèle le renversement opéré de représentation pour le plateau : ce qui était initialement perçu comme dévalorisé (la réputation austère du plateau, son climat, son paysage d'openfield) s'est révélé constituer, au fil de la contestation, un motif de valorisation et une ressource « précieuse »[685]. Bien que peu d'enquêté.es habitent directement sur la partie supérieure du plateau, celle qui est cultivée, elle est défendue moins pour ses qualités esthétiques mais pour sa vocation agricole et son potentiel nourricier, c'est-à-dire la nécessité vitale qu'il pourrait recouvrir dans la perspective de satisfaire des besoins alimentaires

[685] Martine DEBIESSE, *Terres précieuses*, *op. cit.*

aujourd'hui mais aussi à venir. La contestation s'inscrit donc pas dans la protection d'un cadre de vie que dans une lutte pour un commun[686]. C'était la dimension défendue par la SCI « Terre Fertiles » en achetant par milliers plusieurs hectares de terre pour en prévenir son accaparement. C'est ainsi le sens que donne la philosophe M. Macé à la colère, comme « *émotion par laquelle se formule les valeurs, ce que je crois valoir, mais aussi mes valeurs, ce qui m'importe, ce qui me fait croire à la vie, ce à quoi je suis prêt à lutter, ce à quoi je crois »*[687]. Dès lors, les valeurs (de démocratie, de justice, de respect du vivant, le travail nourricier de la terre, etc.) auxquelles ont révélé tenir les militant.es-habitant.es au cours des années de mobilisation ont été dénigrées et disqualifiées.

À la colère, s'ajoutent la peur et l'inquiétude, suscitées par la disparition irréversible des terres artificialisées et l'inquiétude qui plane sur les terres restantes, préservées mais en sursis. Catherine partage les sentiments et émotions qui la saisissent face à la rapidité des transformations : « *Ça me fait peur. J'ai un sentiment d'angoisse parce qu'on détruit la terre, si vous voulez. C'est comme dans* Le Seigneur des Anneaux*, avec les trolls qui abattent les arbres, j'ai vraiment cette vision-là. […] Pour moi, c'est criminel, c'est criminel (elle répète). »* L'analogie mobilisée avec l'univers de la fantasy lui permet de donner forme à la brutalité éprouvée, comparable à l'action des « trolls » qui conquièrent et exploitent la Terre du Milieu jusqu'à l'épuisement de ses ressources, à l'image des actions conduites par les acteurs de l'urbanisation comparés ainsi à des créatures inhumaines, indifférentes au sort des terres et des habitant.es des lieux, prêtes à exploiter les ressources vitales à des fins de productivité. Elle rend ainsi sensibles les grandes craintes de voir son environnement lui devenir hostile, et invivable. Jocelyne partage cette sensation d'agression qui a prédominé lors du lancement des premiers chantiers sur le plateau : *« Pour moi, c'est vraiment l'opération d'urbanisation sur le plateau qui m'a paru le plus agressif, en tout cas, c'est ce que j'ai vécu comme quelque chose de...* (elle s'interrompt) *»* (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette). Son hésitation peut attester de l'intensité des émotions qu'elle a ressentie en vivant l'atteinte directe portée aux lieux aimés.

La colère, émotion à vif, révèle, dans son expression, ce qui perdure et ce qui restera latent, réprimée pendant des années, pouvant se transformer en ressentiment[688]. En plus du

---

[686] Dominique POTIER, Pierre BLANC et Benoît GRIMONPREZ, *La terre en commun. Plaidoyer pour une justice foncière*, Fondation Jean-Jaurès, 2019, URL complète en biblio.

[687] *Style et colère : juger les formes de vie* [Image], Marielle Macé, *Vidéo*, Université Toulouse Jean Jaurès, Canal-U., 2015, URL complète en biblio.

[688] Cynthia FLEURY, *Ci-gît l'amer : guérir du ressentiment*, Paris, France, Gallimard, 2022.

découragement collectif évoqué dans le chapitre précédent, il est évident que l'amertume, le ressassement continu ainsi qu'une forme d'« intranquilité » permanente (d'annonces de nouvelles urbanisations, de conséquences climatiques de cette urbanisation, etc.), où toute paisibilité et sérénité sont désormais impossibles à retrouver, constituent des manifestations des bouleversements émotionnels liés au cluster métropolitain, mais aussi les effets au long terme sur la vie affective que le projet métropolitain a soulevée. Le témoignage de Gérard, qui a la sensation d'être rattrapé par l'urbanisation où qu'il aille ou Valérie ayant connu la violence, voire le traumatisme, de l'expropriation, sont des témoignages éloquents de ce que la métropolisation fait à la vie intime, pour soi, pour les lieux aimés et pour les autres.

4.3.2 Un vécu d'injustice ressenti pour les plus exposé.es par l'urbanisation du plateau

Pour la plupart des habitant.es rencontré.es, les entretiens se sont déroulés à leur domicile, en dehors de quatre qui se sont tenus à l'extérieur, soit à l'université (Olivier, Gérard), soit dans un local associatif (Stéphane, Simon). En me rendant chez les enquêté.es, le plus souvent en maison, et quelques-un.es en appartement (Jacqueline, Michèle), l'environnement proche était plutôt agréable, verdoyant et calme, donnant, à dire vrai, peu l'impression qu'à quelques centaines de mètres ou quelques dizaines de kilomètres, une opération métropolitaine d'urbanisation avait largement débuté. Elles et ils étaient nombreux.euses à souligner vivre dans un « *cadre privilégié* » (Peter), ce qui à première vue peut surprendre, compte tenues des mobilisations engagées. Pour Peter, habitant Vauhallan, « *ici, c'est tout à fait vivable. J'ai peut-être même un lieu un peu privilégié par rapport à l'ensemble de ce qu'on peut appeler la métropole* ». De même, Nicole continue à se plaire à Jouy-en-Josas, dans « *un village à taille humaine »,* « *un endroit extrêmement agréable à vivre »,* même si elle note que « *les transformations qui se font vont pas dans le bon sens »*, tout comme Maryse, qui vit dans « *un secteur pavillonnaire, relativement protégé »* mais qui craint que ça ne devienne bientôt « *plus vivable »* (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette). L'environnement immédiatement proche (du quartier ou de la commune) est généralement moins concerné par des projets urbains qui risquent d'entrainer une dégradation sensible des paysages, générer des nuisances, etc. Habitant dans un pavillon, Gérard résume que « *ce n'est pas parce que j'ai de la chance que je dois me désintéresser des autres* » (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart). Il témoigne du caractère désintéressé de l'engagement contre l'aménagement du cluster.

Ces déclarations manifestent que l'opposition au cluster ne peut être l'expression d'un égoïsme de type NIMBY (*Not in my backyard*), argument souvent mobilisé pour disqualifier les résistances locales à un projet[689]. Plusieurs personnes rencontrées insistent d'ailleurs sur le fait qu'elles n'auraient, en apparence, aucun intérêt direct à s'opposer au projet. Catherine m'évoque par exemple la valeur immobilière de sa maison du fait même des besoins de logements dans les environs avec l'arrivée du cluster : preuve, s'il en fallait une, que ses motivations ne relèvent pas d'un intérêt personnel. Le préjudice n'est ainsi pas personnel. N'étant pas directement riverain.es au cluster, les habitant.es défendent d'autres personnes, dans un engagement altruiste. Il s'agit de préserver des terres et une activité agricole mais surtout celles et ceux qui en vivent. Attestant de cette empathie, Jocelyne rappelle ce que ressentent quotidiennement les agriculteur.rices du plateau, en parlant notamment du désarroi du couple Vandame : « *Et après, quand je vois Manu et Christiana et comment ça les affecte personnellement. Quand je vois qu'ils ont incité leur fils à ne pas poursuivre des études agricoles, à ne pas être dans la continuité, je me dis mais c'est violent, c'est hyper violent pour eux. Et quand je vois comment ils ne sont pas entendus, quand ils essayent d'exprimer les contraintes qu'ils ont pour exploiter leurs champs, pour passer d'une parcelle à une autre…* » (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette). Elle souligne ici la double violence qu'ils subissent : d'une part, leur activité agricole est fragilisée et peu reconnue pour sa valeur écologique et sociale, d'autre part, leurs convictions profondes pour plusieurs d'entre elles et eux de travailler avec vivant, de nourrir localement, de participer au bien commun, sont ignorées sur les scènes officielles de la démocratie métropolitaine[690]. Elle rappelle les difficultés qu'ils ont rencontrées pour exprimer leur opposition au projet, malgré des prises de parole répétées dans des réunions publiques pour alerter sur des conditions de travail mises à mal, selon les enquêté.es. Les conditions géomorphologiques locales, rares, paraissent insignifiantes aux aménageurs d'Etat qui, indifféremment, urbanisent, ce que regrette profondément Stéphane : « *les endroits de construction n'ont absolument pas tenu compte des besoins des agriculteurs ni des qualités des terres qui sont urbanisées. C'est-à-dire qu'on urbanise un milieu de plateau super fertile et on redonne des terres sur les marges aux agriculteurs alors que les terres sont moins fertiles* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort). Jacqueline explique que la famille Laureau de la ferme de la Martinière, juxtaposant la ZAC de

[689] DES PLUMES DANS LE GOUDRON, *Résister aux grands projets inutiles et imposés*, *op. cit.*

[690] Joëlle ZASK, *La démocratie aux champs : du jardin d'Éden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, Paris, France, la Découverte, 2016.

Corbeville, « *s'est fait exproprier de 30 % de ses terres et on lui a donné en compensation des terres qui sont par là-bas et qui appartiennent à l'Etat, qui sont beaucoup moins fertiles, qui étaient pleine de cailloux. Pourquoi on construit pas là quoi ?* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette). Face à cette urbanisation aveugle à la fertilité des sols et des personnes qui y et en vivent, un sentiment d'injustice est ressenti se dégage pour autrui, comme Garance, qui craint une disparition complète, à terme de l'agriculture, sur le plateau : « *C'est un métier en disparition. Je sais qu'il y a des agriculteurs qui parlent de la réserve d'Indiens. Un peu ce scénario-là. Et après le scénario catastrophe, c'est le scénario où les agriculteurs partent parce qu'il n'y a pas de transmission, etc. et où on urbanise encore plus, le long de la RD36* » (entre 15 et 29 ans, profession intermédiaire, 2011, Buc).

De l'injustice est également partagée à l'encontre d'habitant.es qui se trouvent exproprié.es, avec l'incompréhension et la désorientation que l'expulsion implique. C'est le cas à Voisins-le-Bretonneux, où Valérie, présidente de l'ADHAVE (Association de défense des habitants), accompagne notamment des personnes âgées, désorientées face aux avis d'expulsion parfois reçus avec quelques semaines de préavis : *« je trouve ça prodigieusement injuste que des gens se fassent mettre à la porte de chez eux sans s'en rendre compte* », situation *« qui, après, peut les amener à la descente aux enfers ».* Elle dénonce la brutalité des procédures : « *Les gens sont expropriés de façon, je dirais, un peu sauvage, vous voyez. […] Ça bouleverse complètement déjà des familles qui ne sont pas d'accord. […] c'est triste. Il y a pas d'autres mots* ». Elle est très critique des projets de densification de sa commune qu'elle qualifie d'« *aberrants* », où tout un secteur est en passe d'advenir un « *quartier de gare* », avec l'arrêt prochain de la ligne 18. Elle partage ainsi le « *désarroi* » partagé par des habitant.es qui découvrent du jour au lendemain un permis de construire : « *vous voyez, moi, j'ai moins bien dormi cette nuit-là ».*

Enfin, le sentiment d'injustice touche aussi les étudiant.es et chercheur.euses, contraints de venir étudier et travailler sur le plateau. Stéphane, chercheur, déplore les déplacements forcés des personnels universitaires : « *Ce que je perçois, c'est que franchement, on a déplacé des établissements, on a traumatisé des gens. […] Je vois le côté Saclay où l'aménagement détruit les terres agricoles, perturbe complètement les habitants de ce territoire* ». Il souligne que si les directions d'établissements ont soutenu la centralisation dans le cluster Paris-Saclay, de nombreux personnels[691] ont regretté l'abandon de sites d'origine, parfois patrimoniaux, comme

[691] Jeanne CASSARD, « Contre la privatisation de Grignon, «Les étudiants ont osé, on n'a pas réussi, nous, à mobiliser autant» », *leparisien.fr*, 23 mars 2021, URL complète en biblio.

celui d'AgroParisTech à Paris. Ce dernier avait été vendu par l'État à un promoteur privé avant que la vente ne soit annulée en justice[692].

Conclusion du chapitre 4

Dans ce chapitre davantage centré sur la figure de l'habitant.e-militant.e, il apparaît que le cluster métropolitain affecte chacun.e et la vie de chacun.e de manière différenciée.

Avant de comprendre comment elle est affectée, il me paraissait important de comprendre comment se sont construites les relations des habitant.es au plateau pour comprendre les motivations à le défendre et ce qu'elles et ils étaient susceptibles de perdre. Il permet de mettre en évidence que cet attachement, qui fait que les lieux sont aimés, s'est construit dans la durée et n'était pas initialement recherché ; le rapprochement professionnel expliquant pour la plupart un emménagement sur le plateau, dans l'indifférence ou sous la contrainte. La sédentarité a été nécessaire pour en apprécier la singularité écologique des lieux de proximité ainsi que les sensations d'apaisement qu'ils procuraient. C'est de vivre dans ces lieux de moindres densités, même non désirés, qui a permis de « débrancher »[693] des rythmes et des densités métropolitaines. Dès lors, l'expansion-densification du plateau vient perturber cet équilibre retrouvé (et non recherché). Ainsi, *En terres battues*, à travers le témoignage d'Isabelle et des images filmées, cherche à saisir subtilement les souffrances qu'induit l'irruption du cluster métropolitain dans les lieux aimés. Il donne à voir et à entendre ce qui se perd irrémédiablement avec les nouvelles densités imposées : comment les lieux *aimés* deviennent des lieux *abîmés*, dévastant tant les environnements extérieurs que les localités intérieures. Ces transformations brutales et les déséquilibres produits empêchent toute familiarisation progressive. Par les sentiments de perte, d'injustice pour soi mais aussi pour les autres (agriculteur.rices, futur.es résident.es des quartiers), la dépossession de la relation d'habiter aux lieux par l'État aménageur, se dessinent un nouveau régime d'affects du front de la métropolisation, des vies empêchées, annonciateur des changements à venir sur les subjectivités et les vies affectives de la métropolisation dans son expansion impériale.

[692] Véronique BEAUGRAND, « Domaine de Grignon : après l'annulation de la vente à un promoteur, des raisons d'espérer pour ses défenseurs », *leparisien.fr*, 6 février 2024, URL complète en biblio.
[693] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

Chapitre 5. L'expansion-densification dans la métropolisation du plateau à la dépossession par le terrassement des relations d'habiter au milieu

Introduction du chapitre 5

Ce chapitre amorce une montée en généralité à partir de la situation analysée de friction liée à l'implantation du cluster et comment il vient affecter les relations aux lieux aimés comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Ce chapitre se concentre sur les vécus de la densification-expansion des lieux transformés avec l'aménagement en cours du cluster et les raisons écologiques et vitales de son rejet. Le cas du cluster illustre l'opération de terrassement des mondes vécus qui est à l'œuvre dans la métropolisation des territoires.

5.1 Les causes vitales du rejet de l'expansion-densification

Dans cette section, je m'intéresse aux expériences vécues et ressentirs que soulèvent l'urbanisation du plateau de Saclay, et en particulier sa densification en l'inscrivant dans les parcours résidentiels et les préoccupations écologiques des habitant.es.

5.1.1 Des environnements densifiés vecteurs de perturbations de l'expérience sensible

L'urbanisation du plateau telle qu'elle vécue par les habitant.es rencontré.es résonne avec des expériences passées, qu'elles et ils pensaient révolues, réveillant ainsi des souffrances actualisées. En m'intéressant notamment aux récits de vie et aux trajectoires résidentielles des enquêté.es, il est apparu que plus de la moitié d'entre elles et eux ont habité un temps de leur existence dans Paris intra-muros ou en première couronne, avant de s'installer en grande couronne, dans les environs du plateau de Saclay, pas toujours dans la perspective volontaire de s'éloigner du cœur de la capitale (voir chapitre 4). Parmi eux, quelques-un.es évoquent un délogement vécu comme forcé, lié aux dynamiques de densification qui affectaient leurs anciens lieux de vie. Ainsi, Jocelyne et Gérard, qui ont grandi dans les années 1960-1970, en Hauts-de-Seine, en première couronne, décrivent des dynamiques comparables de densification de leur commune, depuis fortement minéralisée par des « *opérations immobilières qui s'enchainaient les unes avec les autres* » à travers lesquelles « *la ville a vraiment gagné du territoire »,* selon Jocelyne (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette). Elle décrit alors la transformation qu'a connue Fontenay-aux-Roses en l'espace de quelques décennies. Pour Gérard, il en irait de même dans la plaine du Petit Clamart qui *« est colonisée par des immeubles qui poussent de façon assez anarchique »* avec un centre-ville « *défiguré par pas mal d'immeubles* » « *où l'on*

entasse les gens […] *avec des loyers extrêmement élevés »,* entrainant selon lui aujourd'hui une véritable « *saturation »* de la ville, avec des infrastructures incapables d'absorber les nouveaux résidents[694].

Valérie a grandi à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, à l'est de Paris, dans la maison de ses grands-parents et est revenue sur son expérience marquante, qui semble avoir été traumatisante, celle de l'expropriation dans les années 1960 : « *ils avaient tout cassé le parc »* pour y « *construire des immeubles ».* Cette expérience l'a très fortement affectée puisqu'elle y revient à plusieurs reprises au cours de l'entretien, ce qui explique certainement son engagement actuel aux côtés des habitant.es et familles de Voisins-le-Bretonneux, confrontées aux mêmes situations d'expropriation, dans la commune où elle s'est installée avec son mari originaire des environs, dans un pavillon au cadre de vie verdoyant, avant d'observer et combattre aujourd'hui une dynamique accélérée de densification dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ville nouvelle supposée maitriser le développement urbain et qui se trouve à relayer des dynamiques métropolitaines comparables à Paris[695]. Comme le souligne Gérad, « *je dois avoir une malédiction, où que j'aille, ça se construit »* (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart), exprimant le sentiment d'un rattrapage inévitable par les dynamiques d'urbanisation et de densification. Cela donne la sensation que, quelle que soit la distance prise avec la métropole, la densification semble finir par atteindre la commune de résidence, alimentant une impression d'être constamment poursuivi par l'expansion urbaine, même dans des lieux que l'on croyait préservés.

Aujourd'hui, le phénomène d'expansion urbaine se manifeste par une intensification rapide et brutale d'urbanisation des environnements de vie en quelques années, qu'ils se situent dans les vallées ou sur le plateau. En l'espace de quelques années, les paysages ont été profondément transformés, laissant les habitant.es dépassé.es face à un rythme qu'ils ne parviennent plus à assimiler. Isabelle, dans le film, exprime avec justesse le désarroi que cela provoque : *« je n'arrivais pas à intégrer le fait que ça allait si vite et qu'on allait vers ce mode de développement, vers cette urbanisation ».* Plusieurs habitant.es convergent autour d'un même sentiment d'inéluctable, les renvoyant à leur impuissance devant une expansion urbaine qui

[694] Ces dynamiques n'ont cessé depuis de s'accélérer en petite couronne ces vingt dernières années (97 600 logements mis en chantier dans les Hauts-de-Seine sur la période 2011-2020, département en 2e position après la Seine-Saint-Denis), à en croire les travaux de l'Institut Paris Région, mais la grande couronne n'est pas en reste (83 600 logements mis en chantier en Essonne sur la même période). L'objectif de produire 70 000 logements neufs par an du Grand Paris en est la cause directe.

[695] Christophe IMBERT, Anthony BRUNE et Caroline ROZENHOLC, « Les villes nouvelles franciliennes », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 31 décembre 2011, no 2011/3, pp. 591-602, doi:10.4000/eps.4728.

semble inévitable comme pour Jacqueline qui partage son constat de voir « *arrive[r] cette grande ville ici »* (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette) ou encore Stéphane qui parle de sa « *sensation de voir la ville qui avance inexorablement »* (Stéphane, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort). Ces personnes partagent une inquiétude croissante d'assister à des vagues futures d'urbanisation encore plus puissantes s'écraser sur le plateau, avec l'arrivée de la ligne 18, perçue comme un catalyseur tacite d'une densification à venir, qui conduirait à « *une urbanisation encore plus intense et une destruction encore plus intense de cette poche de terre encore agricole »*, comme l'anticipe Jocelyne avec gravité.

Ce rythme sans frein de mutations empêche toute possibilité d'ajustement entre les cadences des nouveaux chantiers et des transformations induites et la capacité des subjectivités à les appréhender, se sentant dépassé, débordé par la destruction des lieux familiers, avec leurs repères spatio-temporels et d'attachements affectifs qu'ils représentent, et l'impossibilité de se faire aux nouveaux espaces produits.

Or, l'installation du cluster, les mutations qu'il engage sur le plateau et l'environnement proche, attestent d'un renchérissement d'urbanisation sur ce territoire, au risque donc de la saturation durement éprouvée, comme Nicole (entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas) pour qui la vallée de la Bièvre, malgré les classements labellisés dont elle bénéficie, s'est « *encore plus bétonnée »*, affirmant, à titre comparatif, que « *c'est comme si tous les dix ans, on construisait la ville de Bièvre* [4 700 habitants] *au total dans toutes les constructions de la vallée* ». C'est comme si des trajectoires de bétonnisation étaient sans fin, et que les zonages de protection éventuels ne faisaient que freiner mais jamais sans la garantie d'un arrêt net et définitif. Catherine observe un morcellement accru des parcelles dans sa commune, permettant ainsi une concentration toujours plus forte de l'habitat sur des surfaces de plus en plus réduites : « *En l'espace de 20 ans, tout s'est réduit comme une peau de chagrin. Sur 2000, 3000 m², on a d'abord coupé les terrains en deux pour faire deux pavillons. Et puis on a coupé les terres en quatre. Et ensuite, les derniers terrains qui ont été cédés pour construire des pavillons, c'est du 150 mètres carré, à peu près. Maintenant, aujourd'hui, il n'y a plus de terrain, c'est fini. ».* Cette fragmentation fonctionnelle du foncier contribue à générer des sensations d'étouffement et de saturation des esprits, à mesure que disparaissent les espaces de respiration, et ce même si l'environnement est pavillonnaire.

Dans ce contexte, les institutions franciliennes tentent d'imaginer les conditions d'une densité « *socialement acceptable* »[696] pour permettre de continuer à densifier et concentrer davantage avec l'assentiment supposé des habitant.es. Il est vrai que quelques enquêté.es, comme Nicole, peuvent se dire que cette forme d'urbanisation est préférable pour limiter l'étalement urbain, que cela serait un moindre mal pour éviter l'artificialisation des terres. Mais pour d'autres, la densification n'est pas une alternative mais un prolongement du problème puisqu'il faut ensuite agrandir ou créer de nouvelles infrastructures pour assurer le suivi des espaces densifiés, assurer la construction de nouveaux équipements, et même, pourrait-on ajouter l'idée que tout espace densifié, même dans un centre-bourg, détruit les environnements familiarisés et empêche toute libération de terres potentielles, même si leur décontamination (aux métaux lourds, etc.) peuvent mettre quelques décennies[697]. Ainsi, la densification opposée à l'étalement urbain, comme énoncé dans l'introduction, est un faux débat puisqu'elles engendrent, toutes deux, de l'urbanisation (et donc de la consommation de ressources), et qui profite à des entreprises du BTP, et ne questionnent pas les dynamiques de concentration liées à la métropolisation. Catherine évoque alors « *une forme de rejet de tout ce qui est minéral, dense »* et « *bitumé* ». Ce rejet n'est pas purement esthétique ou moral : il traduit une souffrance existentielle de vivre dans des espaces devenus hostiles, étouffants et surchargés, qui altère toute relation à des lieux de nature.

5.1.2 De nouveaux quartiers hostiles et étouffants

Les descriptions que les habitant.es rencontré.es établissent des nouveaux quartiers du plateau repose, de nouveau, sur une critique de la densification du bâti, symptôme tangible de changements décisifs et irréversibles, environnementaux, avec des sensibles et pratiques.

Sur le plan morphologique, cette densification se caractérise par l'introduction de formes urbaines sous la forme d'habitats collectifs et d'architectures verticales, des aménagements fortement minéralisés et des espaces verts résiduels, qui ne parviennent à faire oublier les terres artificialisées malgré leurs dimensions paysagères. Olivier observe ainsi comment l'ensemble « *est très, très densifié »,* en mentionnant les logements étudiants ou les nouveaux immeubles destinés aux résident.es, ou dans le quartier de la ZAC du Moulon qui *« est très minéral pour l'instant* ». Stéphane partage ce constat et insiste sur les matières employées avec excès, le béton, décrit par le philosophe italien A. Jappe comme arme de « construction », ou plutôt de

[696] Metropole du Grand Paris et Conseil de developpement de la Metropole du Grand Paris, *Densité acceptable, densité désirable. A l'échelle de la métropole du Grand Paris* [Rapport], Métropole du Grand Paris, 2023.
[697] Marine Canavese et Stéphane Frioux, « Les sols urbains, un risque discret ? : Le cas de l'agglomération lyonnaise », *Écologie & Politique*, 7 mai 2019, vol. 58, nº 1, pp. 53-68, doi:10.3917/ecopo1.058.0053.

destruction massive du capitalisme[698] : « *il y a énormément de zones de béton, c'est-à-dire des grands parvis bétonnés, des grands immeubles bétonnés. Et alors, de temps en temps, bien sûr, on introduit un peu de verdure »* (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort). Il souligne ainsi que la végétalisation des espaces publics ou la création de bassins de retenue paysagers ne peuvent « compenser » les dégradations environnementales engendrées par l'urbanisation des lieux[699], comme le prétendent les aménageurs dans un « abécédaire de la biodiversité » créé sur le sujet.

Ces nouveaux espaces densifiés génèrent des ruptures sensibles en particulier sur le plan sensoriel. Dans un environnement agricole plutôt marqué par un horizon dégagé, la présence de vastes étendues agricoles permettait au regard de se poser au loin, favorisaient des formes de respirations visuelles et de la sérénité, comme l'évoque Isabelle dans le film. Ce rapport sensible au paysage, familier et apaisant, se trouve bouleversé. Selon Stéphane, *« pour les gens qui habitent ce paysage, c'est très perturbant de voir qu'on est en train de le fermer »* tandis que Michèle déplore la perte : « *on a perdu également tous les points de vue, toutes les perspectives* ». Ces deux personnes mettent en lumière l'idée que la création du cluster génère une déstabilisation de la relation sensible aux lieux proches. Ce qui hier était encore des lieux de ressourcement, se transforme en source de trouble et d'étrangeté, notamment avec les chantiers et les grues qui désormais occupent également le champ de vision : « *On a eu le plus grand nombre de grues à l'hectare sur la région Ile-de-France. On avait, je sais plus si c'était 20 ou 25 ou 30 grues concentrées sur le chantier. C'était énorme* ». (Stéphane, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort)

Physiquement et symboliquement, le cluster métropolitain s'impose dans le paysage et remodèle en profondeur les lieux du quotidien et, avec eux, les perceptions et sensations qu'ils suscitaient. À travers des formes densifiées d'habitats et l'implantation de commerces en rez-de-chaussée qui (pizzéria, bars branchés avec *happy hour*, restaurants de poké bowls, etc.), comme on peut le voir dans le film, transposent des standards métropolitains d'aménagement sans considération pour les singularismes patrimoniaux locaux. Le résultat, comme on peut le voir dans le film, est une homogénéisation esthétique des espaces construits, qui efface les particularismes des lieux au profit d'une urbanité métropolitaine générique.

[698] Anselm JAPPE, *Béton : arme de construction massive du capitalisme*, Montreuil, France, Éditions L'Échappée, 2020.
[699] Benoît DAUGUET, *Mesures contre nature : mythes et rouages de la compensation écologique*, Caen, France, Grevis, 2021.

Au-delà des transformations physiques, la densification suscite des ressentis et perceptions marqués. Jocelyne exprime une sensation d'étouffement dans ces quartiers quand elle parcourt des « *rues, relativement oppressantes* » avec des « *bâtiments très noirs, très denses* ». Jacqueline, pour sa part, parle d'espaces « *à la limite de l'insupportable »* pointant « *ces grands immeubles noirs »* bordant de « *grandes avenues* », signifiant la démesure éprouvée de ces nouveaux quartiers de « vie ». Elles indiquent ainsi l'absence d'unité esthétique de ces espaces et le mal-être ressenti des corps et des esprits à les traverser. La psychologie environnementale a renseigné cette sensation d'étouffement ou d'entassement négative en désignant l'état créé lorsqu'un sujet se trouve dans un espace marqué par l'intensité dans lequel il se trouve en situation de dépendance, sur lequel il a peu ou plus de capacités d'action et d'intervention[700].

L'homogénéisation paysagère colonise le plateau mais également les communes proches comme à Voisins-le-Bretonneux : « *vous voyez tout, tout, tout est uniforme. Ce sont les mêmes maisons de retraite, ce sont les mêmes maisons, ce sont les mêmes immeubles. Ou alors on change un peu, on met un peu de volets, ça fait un peu plus campagne* » (Valérie, entre 60 et 74 ans, employée, 1996, Voisins-le-Bretonneux). Ainsi, même les anciens centres-bourgs, ceux qui peuvent être préservés, apparaissent comme les derniers témoins de manières d'habiter dans des regroupements humains mesurés, à une époque où « *les gens s'organisaient, construisait leur maison les uns par rapport aux autres. Donc ils ne se gênaient pas. Ils étaient pas loin les uns des autres* » (Valérie), évoquant des attentions mutuelles dans les constructions, à l'inverse des programmes actuels de densification s'implantant sans souci de l'existant, notamment en matière d'enjeux sociaux locaux (création de vis-à-vis, promiscuité du voisinage, etc.), ce qui rompt avec le discours des défenseurs de la densification qui y voit des mixités sociales retrouvées. Les singularités locales des derniers centres-bourgs finissent par disparaître progressivement, encerclés les programmes immobiliers de densification. Ainsi, à la diversité sensible qu'ils avaient pu connaître dans les lieux il y a encore quelques décennies, les habitant.es rencontré.es, notamment les plus anciennement implanté.es, déplorent la standardisation et la fonctionnalisation métropolitaine de leur environnement de vie, que la densification, dans ses formes reproductibles, véhicule.

En densifiant les derniers lieux renvoyant aux cultures rurales, les nouveaux espaces densifiés apparaissent comme des lieux sans mémoire. Rompant avec des continuités séculaires, ils effacent ces traces locales du passé. Ou se réapproprient (c'est-à-dire dépossèdent) ces cultures

[700] Gustave-Nicolas FISCHER, *Psychologie sociale de l'environnement*, Paris, France, Dunod, 2011.

dans des formes de préservation, ce qui autorise de densifier tout autour des espaces indifférenciés, où l'on se sent « partout comme à peu près nulle part ». Le patrimoine préservé, ce qu'il en reste, est mis en valeur pour promouvoir les aménagements réalisés, comme ce qui a pu être observé dans d'autres métropoles françaises[701]. Pourtant, la densité que vient générer le projet de cluster marque dès lors une rupture irréversible avec la représentation rurale du plateau, depuis plusieurs années latente puisque, comme le rappelle Garance, les villages du plateau commencent déjà s'agrandir et se densifier avec du petits logements collectifs (entre 15 et 29 ans, profession intermédiaire, 2011, Buc).

En plus de transposer des formes métropolitaines homogénéisées, la densification produit, à travers elles, de nouvelles fournaises urbaines surgies *ex nihilo*. Stéphane rapporte la sensation de suffocation de ses collègues au cours de leur premier été sur le campus, évoquant « *l'impression d'être dans un canyon ».* Gérard, également chercheur, s'inquiète de « *la qualité de vie des étudiants en cas de canicule, par exemple, parce qu'ils ont des fenêtres de toit »* (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart)*,* soulignant les conceptions architecturales qui seraient défavorables pour vivre confortablement. Catherine pointe avec agacement la responsabilité des aménageurs dans la « *fournaise »* qu'elle dit avoir traversé dans le quartier Camille Claudel : « *imaginez tous les quartiers qu'on est en train de faire, vous les avez vus, quand même les quartiers, avec des grands espaces vitrés, mais des fours ! Mais c'est des malades, les mecs* […] *Mais c'est de la folie. C'est des cinglés qui construisent des trucs pareils* ». Elle cite en exemple une entreprise où, en cas de panne de climatisation, la température intérieure est montée à 35 degrés. Ces expériences vécues annoncent l'invivabilité évidente que constituent déjà les espaces métropolitains densifiés du plateau, générant des conditions de vie hostiles pour les habitant.es rencontré.es mais aussi pour les résident.es et usager.ères du campus urbain.

Aussi, les habitant.es rencontré.es doivent non seulement subir les changements incessants produits par la densification du plateau, mais également s'exposer à ses conséquences dans les risques de catastrophe climatique qu'elle vient renforcer selon elles et eux. C'est la vulnérabilité du plus grand nombre qui se trouve mise en évidence, dans un environnement où l'eau est omniprésente, et les risques d'inondations connus, notamment du côté des vallées de la Mérantaise et de l'Yvette, comme le rappelle Jacqueline : « *C'était en 2007, je crois. C'était impressionnant aussi. Un moment où toute la vallée inondée. Mais bon, il y a beaucoup*

[701] Amélie NICOLAS et Thomas ZANETTI, « Patrimoine et projet urbain : produire et valoriser la localité à Saint-Étienne, Nantes et Clermont-Ferrand », *Espaces et sociétés*, 22 avril 2013, vol. 152153, n° 1, pp. 181-195, doi:10.3917/esp.152.0181.

d'inondations. Et là, récemment, il y a eu, avant le dimanche du premier tour, je crois, toutes les communes autour ont été inondées et déclarées en catastrophe naturelle » ou encore Maryse, mentionnant les inondations d'une commune du plateau à cause d'une urbanisation récente : « *un peu plus loin, du côté de Villers-le-Bâcle, il y a eu des lotissements qui ont été construits il y a quelques années. Ils se sont trouvés inondés plusieurs fois parce que forcément quand... La nature, il y a un cycle, il y a des équilibres. Dès qu'ils sont perturbés, ça crée des problèmes* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette). Cet évènement a manifestement marqué durablement les esprits[702]. C'est pourquoi, l'urbanisation du plateau, avec les mouillères et les mares artificialisées, drainées dans des bassins de stockage 'orage, inquiètent fortement plusieurs habitant.es. Selon Stéphane :

> « *les aménageurs ont l'obligation de regarder à ne pas inonder ni la vallée de la Bièvre, ni la vallée de l'Yvette. […] La vallée de l'Yvette, malheureusement, est plus fragile sur le plan des inondations, avec parfois l'eau qui monte jusqu'aux rez-de-chaussée, des maisons qui inondent les garages, etc. Sur le plateau, les aménageurs ont été obligés de penser tout ce qui pouvait être les crues décennales, centennales, etc.* » (Stéphane, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort)

Malgré cette apparente gestion du risque, Maryse craint que le plateau se déverse sur les communes des vallées en « *grosses coulées de boue* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette). Les terres au sud du plateau qui, jusqu'alors, jouaient un rôle d'absorption naturelle des eaux pluviales, à condition de ne pas être trop dégradées par l'érosion liée aux pratiques agricoles intensives, sont désormais en grande partie artificialisées. Le processus d'imperméabilisation qu'entraine la densification transfère la responsabilité de la régulation hydraulique à des dispositifs techniques, confiés à des ingénieurs, des opérateurs privés et leurs modèles de prévision dans la « gestion des eaux pluviales » entre bassins versants. Ce déplacement de la régulation, des milieux vers des systèmes techniques, nourrit à un sentiment de vulnérabilité croissante. Car loin d'apporter des réponses adaptées comme elle le prétend, la densification, en accélérant la disparition des terres et l'érosion du vivant, apparaît comme un facteur aggravant dans l'emballement climatique (voir chapitre 1). Pour Harm, le constat est sans appel : « *on fait tout pour foncer dans le mur* », celui qu'érige l'urbanisation et ses promoteurs.

[702] « Violents orages et inondations dimanche après-midi en France », *Libération*, 30 avril 2007, URL complète en biblio.

5.1.3 L'expansion métropolitaine capitaliste identifiée dans la densification des environnements de vie

La dimension vécue de l'expansion urbaine rend compte d'un phénomène complexe, loin d'être aussi séquencé temporellement et spatialement linéaire, continu comme pourraient le suggérer des approches strictement cartographiques. Elle se manifeste par une succession de ruptures brutales ou d'interventions ponctuelles comme un programme immobilier local, qui, dans leur accumulation, a généré des environnements radicalement différents. Garance et Nicole qualifient d'« *insidieuses »* les forces agissantes qui participent à la (re)production du phénomène ; elles sont difficilement perceptibles derrière la façade aimable que donnent les aménageurs d'État et promoteurs du projet au cluster[703].

Pourtant, dans les nouveaux environnements, tels qu'ils sont vécus par les personnes rencontrées, les conditions de (sur)vie proposées aux nouveaux résidents des quartiers, seraient, j'ai pu commencer à le dire, dégradées. Catherine souligne le décalage entre les annonces et la réalité quotidienne : « *c'est aussi manquer de respect aux gens, si vous voulez, c'est ça qui me fout en colère, c'est que non seulement on densifie, on détruit et on donne aux gens une qualité de vie exécrable et on leur vante du mensonge, en fait, parce que vous n'êtes pas du tout à 20 minutes du centre de Paris, puisque quand vous avez du bol, vous y arriver au bout de 2 h seulement. Le RER, tous les jours, il y a un problème* ». Elle met dès lors en évidence la dissonance entre les projections séduisantes des porteurs de projet et la réalité quotidienne, marquée par l'enclavement et la saturation des infrastructures, ce qui entraine, conséquence des densifications, l'impératif impérieux d'agrandir ou créer de nouvelles infrastructures pour répondre aux « besoins » construits artificiellement dans les concentrations visées, créer de nouveaux équipements comme le nouvel hôpital Paris-Saclay (regroupement de trois anciens hôpitaux des environs[704]) : c'est l'idée d'un mouvement « brownien » qui s'autoalimente, plus de concentration implique plus de transports, plus on créé des transports, plus il faut des personnes pour les occuper, et ainsi de suite[705]. Les conditions de vie dans la densité seraient ainsi loin d'être idéales. Personne ne semble réellement « gagnant » dans ce modèle imposé d'urbanisation accélérée, ni les habitant.es-militant.es opposé.es au projet, ni les futur.es

[703] Antoine GUIRONNET, *Au marché des métropoles*, *op. cit.* Les pages consacrées au cluster Paris-Saclay et au Grand Paris plus largement vont de la page 71 à 103.
[704] Juvisy-sur-Orge, Longjumeau et Orsay.
[705] Jacqueline LORTHIOIS et Harm SMIT, « Les écueils du Grand Paris Express », *Métropolitiques*, 27 juin 2019, URL complète en biblio.

résident.es et usager.ères. Les seuls gagnants sont les grands acteurs immobiliers et investisseurs internationaux.

Valérie pointe en définitive le caractère autoritaire qu'incarnent la densification des formes urbaines dont les décisions s'imposent aux habitant.es et qui ne parviennent plus à déterminer ce à quoi elles et ils désirent pour leur environnement de vie, ramenant les choix d'implantation à des critères fonctionnels : « *pour moi, densifier et ne pas permettre de donner le choix aux gens de leur vie et de leur lieu de vie, pour moi, c'est pas de la démocratie en fait. Pas du tout* ». Cette remarque résonne avec le propos de l'anarchiste britannique C. Ward qui voyait dans la production massive de logements urbains et des règlements d'urbanisme qu'ils produisent une façon de déposséder les personnes des moyens de subvenir à leurs propres besoins dans la délégation obligée qu'induisent les concentrations urbaines[706]. Le rejet des politiques urbaines de densification est ici de nouveau palpable et traduit une saturation des projets urbains, imposés et imposants. Le lien entre saturation et dynamiques métropolitaines a fait l'objet de plusieurs recherches éclairantes. Cette notion rend compte de la réduction « *des espaces de respiration nécessaires au déploiement de modes de vie et d'expériences inédites ou simplement en rupture avec les formes et les rythmes institués »*[707], ceux qui s'imposent avec le modèle métropolitain d'aménagement. La densification entraine des déséquilibres sociaux avec l'arrivée de nouvelles populations, comme le souligne Maryse *« Mais il y a aussi toute la partie effectivement humaine où on est envahi. On a envahi de bagnoles. On est envahi de plein de gens quoi. Et plus ça va, plus ils bétonnent, plus on est envahis et ça crée des tensions »* (Maryse, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette), ce qui aurait des effets sur les axes de circulations embouteillés, déjà, aux heures de pointe, comme l'a remarqué Garance (entre 15 et 29 ans, profession intermédiaire, 2011, Buc).

Avec l'arrivée de nouveaux résidents, ce sont d'autres styles de vie qui se trouveraient instaurés et qui sont érigés en modèles d'une vie urbaine moderne calquée sur la vie parisienne, avec par exemple l'adoption d'autres rythmes en accélération qu'incarne l'arrivée du nouveau métro reliant le plateau à l'aéroport d'Orly ou au cœur de la métropole parisienne en une vingtaine de minutes, à l'image d'individus de l'hypermobilité (dirigeants d'entreprises, chercheur.eurses, etc.) arrachés des milieux parcourus (voir chapitre 2), sans particulièrement en recherche d'attachements aux lieux et qui viennent résider sur le plateau ou ses environs, pour la proximité

[706] Simon Springer, *Pour une géographie anarchiste*, Nicolas Calve (trad.), Montréal, Canada, Lux Éditeur, 2018.
[707] Luca Pattaroni, Guillaume Drevon et Mischa Piraud, « Asphyxies urbaines. Enquête sur les processus contemporains de saturation spatiale », *in Saturations : Individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve*, Elya éditions, 2019, pp. 109-126.

des infrastructures de transports et du cluster, pouvant même profiter de la ligne directe à l'aéroport pour ses loisirs et sa profession puisque ce sont principalement des « *cadres moyens voire cadres supérieurs* » (Stéphane, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort) qui peuvent avoir les moyens de s'installer dans les environs sans intérêt pour le territoire si ce n'est pour les opportunités professionnelles qu'il offre désormais, avec de nouveaux besoins de loisirs, de mobilités, de commerces, etc. Leur installation ont aussi, mécaniquement, pour effet de faire augmenter les prix de l'immobilier. Ce sont donc de nouvelles pratiques qui s'installent, et viennent se subsister à celles existantes, et ce même si les nouvelles catégories observées appartiennent aux mêmes profils socio-économiques que les personnes enquêtées.

Or, c'est bien un processus de métropolisation qui est identifié par quelques enquêté.es averti.es comme le moteur principal de l'expansion et la densification urbaine de leurs lieux de vie et des relations qu'elles et ils ont tissées. Dans la logique d'effacement ou d'appropriation des cultures locales, se trouvent aspiré et effacé ce qui constitue des spécificités écologiques locales : « *on est dans des phénomènes de métropolisation actuellement qui sont à l'effacement de la vie locale* » (Nicole, entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas), où les logiques de compétitivité et de productivisme du territoire priment sur toute autre considération écologique. Pour certain.es, comme Jocelyne par exemple, il n'y a pas d'ambiguïté possible : la concentration des activités et des populations à l'œuvre sur le plateau matérialise l'expansion avancée de la métropolisation, débordant le périmètre administratif de la Métropole du Grand Paris : « *aujourd'hui en tout cas, ce qui se passe sur le plateau de Saclay et cette urbanisation, on est encore dans cette logique de métropolisation et de concentration des populations sur un territoire qui grandit* » (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette). Et les projets de cluster fonctionnent comme des produits d'appel d'une métropolisation en marche sur le plateau de Saclay : « *Il faut, dans cette logique de métropolisation, créer des objets qui soient visibles depuis l'étranger, depuis loin* » (Stéphane, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort). Cette recherche de visibilité internationale passe par de grands programmes, avec des architectures démesurées, ou par le regroupement universitaire pour intégrer, comme ici, le classement de

Shanghai. Dans tous les cas, il s'agit d'affirmer une grandeur et de faire masse critique, de produire des projets « *pharaoniques, tape-à-l'œil »*, dans « le stade Dubaï du capitalisme »[708].

Lorsque le terme de « métropolisation » n'était pas explicitement mobilisé par les enquêté.es, ce sont les logiques du capitalisme financier qui sont pointées comme motrices sous-jacentes de la densification en cours. Plusieurs répondant.es estiment que l'opération du cluster, loin de bénéficier à l' « intérêt national », au plus grand nombre et au commun, sert avant tout des intérêts économiques privés. Ces projets « *sont faits pour les riches »* (Valérie, entre 60 et 74 ans, employée, 1996, Voisins-le-Bretonneux), « *ça n'est que des enjeux économiques et de profits qui sont là-dessous »* (Nicole, entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas), érigés « *comme un énorme bulle de spéculation »* (Brigitte, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2014, Montigny-le-Bretonneux), dans une perspective de générer du « *profit »* et créer de la plus-value « *qui passent avant le bien-être des gens, avant la préservation de la nature »* (Catherine). Ainsi, il s'agirait surtout de logiques de spéculation ; les lieux de vie aimés deviennent supports d'accumulation de capitaux, au détriment des habitant.es qui subissent la densification de leur environnement et les déséquilibres induits. Maryse en résume la dynamique en ces termes : « *le logiciel des aménageurs, c'est le pognon* […], *c'est le business, c'est combien on va se faire »* (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette). La puissance des groupes économiques à l'œuvre est décrite comme hors d'atteinte, quasi démesurée : Bouygues, Eiffage ou d'autres acteurs du BTP sont cités comme les principaux bénéficiaires des opérations urbaines, concentrant toutes les critiques : « *C'est un scandale, puisque c'est surtout Bouygues qui s'est fait du pognon sur notre dos* » (Maryse). Les acteurs de ces industries capitalistes n'auraient « *qu'une envie : faire tourner la machine à béton »* (Jocelyne). Ce seraient les mêmes acteurs qui participent à la destruction du centre-ville de Voisins-le-Bretonneux selon Valérie et qui entretiendraient des relations très privilégiées avec les élus urbains locaux, avec des soupçons de « *corruption »*, faisant apparaître une convergence d'intérêts entre acteurs privés de l'immobilier, aménageurs publics d'État et élu.es territoriaux, où les intérêts démocratiques et écologiques des habitant.es semblent totalement hors de propos.

[708] Mike Davis, *Le stade Dubaï du capitalisme*, *op. cit.*

En définitive, la densification vécue, marqueur, comme une enquête d'étudiant.es en master 2 l'avait également relevé en 2015[709], d'une expansion de la métropolisation concomitante à une intégration métropolitaine du Grand Paris. Ainsi, la spirale de mutations qui s'en dégagent dévitalise les lieux ruraux et leurs cultures habitantes, décrivant, pour Nicole « *un cycle absolument mortifère pour tout le monde* », Selon Jocelyne, « *ce ne sont pas des forces de vie* » qui sont désormais à l'œuvre sur le plateau et les environs, terrassant des environnements qui ne feraient plus lieux vivables et habitables. Cela m'évoque un dessin du Quino de 2012, père de Mathilda, illustrant une grande ville en train de s'ériger sur une forêt derrière des barricades, d'où lesquels des personnages pouvaient lire écrire en gros caractères, en espagnol : « *nous continuions à construire la destruction du futur, nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée* ». Le mythe reste tenace, quel que soit le lieu de la planète étudié, de la croyance en la toute-puissance démiurgique de l'urbain pour préparer un avenir « radieux ».

5.2 Le « terrassement » des mondes vécus du plateau, impérialisme de la métropolisation.

Cette section cherche à analyser comment la densification des environnements comme dynamique de l'expansion métropolitaine à l'œuvre affecte en profondeur les relations existentielles aux lieux par l'habiter qui s'est déployé, dans les liens que les habitant.es rencontré.es ont tissés avec les lieux aimés. S'opère alors, dans ce terrain de recherche les multiples reconfigurations de l'empire métropolitain, dans ce que l'Empire extrait des lieux et que la Métropole concentre, aidés en ceci par l'État.

Au-delà des cas singuliers, cette réflexion invite à une montée en généralité sur les logiques de métropolisation et leurs effets destructeurs sur l'habiter. L'expansion métropolitaine et la densification des environnements qu'elle engendre participent à l'effacement progressif de formes de vie en émergence, de paysages, de rythmes et de relations de proximité, aux lieux, aux personnes. Elles compromettent la possibilité même de continuer à imaginer un avenir sur ces territoires transformés, abîmés ou rendus méconnaissables. Autrement dit, ce que détruit la métropole contemporaine, ce n'est pas seulement du sol ou du paysage, mais aussi la capacité des habitant.es à se projeter dans une continuité vitale avec les lieux, devenus indiscernables.

[709] Clémence Fagot, Fanny Herda, Adrien Papin, Margaux Salvetti, Amel Sedrati et Julie Soullard, *La densification vécue dans les espaces périphériques de l'agglomération lyonnaise* [Rapport], Université Lumière Lyon 2, SEPAL, 2015.

5.2.1 Dislocation des relations aux lieux par la densification

De manière plus attendue dans ce type de contestation, les habitant.es rencontré.es décrivent le projet de cluster comme un projet daté, renvoyé à une logique planificatrice de la période des Trente Glorieuses et des grandes infrastructures d'État[710]. Mais ici, ce projet rappelle effectivement celui présent du schéma directeur de P. Delouvrier dans les années 1970, visant à créer une ville nouvelle à Palaiseau, autour d'une cité universitaire (voir chapitre 3). À ce titre, le projet n'est plus pertinent au regard des dévastations écologiques et bouleversements climatiques actuels (encore plus documentés que dans les années 1970, époque où déjà des alertes commençaient à être émises[711]), et est même inadapté aux pratiques de recherche contemporaines qui n'ont plus besoin de se concentrer sur un même endroit pour collaborer avec le développement d'autres moyens de communication. C'est pour cette raison qu'il reste vécu, et donc combattu, comme conçu depuis des « *bureaux à Paris* » (Catherine) par des « *technocrates* » obtus (Jocelyne et Nicole), des hauts-fonctionnaires pensant avec des logiques révolues, qui sont en outre « *déconnectés de ce que peuvent vivre des gens qui habitent, des gens qui ont un rapport affectif »* (Catherine), sans considération donc pour les réalités locales et les « mondes vécus »[712]. Jacqueline parle même d'un « *projet qui a été plaqué sur le territoire avec des idées toutes faites. On va faire comme ça et puis enfin, quoi qu'on dise, il se passe pas grand-chose de différent* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette). La critique s'adresse aux architectes et urbanistes qui dessinent ces espaces depuis l'extérieur, mais surtout aux fonctionnaires et acteurs économiques de la construction et de la promotion immobilière.

Ce sentiment d'effacement des mondes vécus trouve une expression métaphorique dans la perception du plateau comme un « *blanc sur la carte* » (Jocelyne) puisque sur les cartes de l'Institut Géographique Nationale, les espaces agricoles continuent à apparaître en blanc. De fait, le plateau de Saclay, sur une carte classique au 25 000e, se détache nettement comme l'un des premiers grands territoires « vides », en bordure immédiate de la nappe noire et grise de l'agglomération parisienne. Cette expression, familière aux géographes, désigne les zones

---

[710] Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »*, *op. cit.*

[711] Donella Hager Meadows, Dennis L. Meadows, Jørgen Randers, Agnès El Kaïm, Donella Hager Meadows, Dennis L. Meadows, Jørgen Randers, *Les limites à la croissance (dans un monde fini) : le rapport Meadows, 30 ans après*, Paris, France, Rue de l'échiquier, 2022.

[712] « *Les savoirs spécialisés (…) ne contiennent plus, si complexes et savants qu'ils soient, de ressources culturelles suffisantes pour permettre aux individus de s'orienter dans le monde, de donner sens à ce qu'ils font ou de comprendre le sens de ce à quoi ils concourent. Le système envahit et marginalise le monde vécu* » André Gorz, *Écologica*, Paris, France, Galilée, 2008. p 50 et Alice Sternberg, « De la subjectivité politique dans l'écologie d'André Gorz », *EcoRev'*, 2015, N° 43, nº 2, pp. 10-20.

laissées blanches pour des raisons esthétiques afin d'éviter un effet de saturation graphique[713]. Mais cela n'est pas sans produire un effet symbolique et politique puissant, en donnant la sensation d'espaces dénués d'histoire et de présence humaine significative et qui, de la sorte, resterait en quelque sorte en en attente d'usage, d'une mise en valeur, d'une conquête. Ainsi, ce « blanc » n'est pas neutre puisqu'il participe d'un imaginaire où le territoire apparaitrait comme disponible, renvoyant comme négligeables ou inexistants les savoirs et cultures locales, autochtones. Cette représentation rejoint, tel que l'évoque Jocelyne, une logique coloniale où les puissances étatiques s'arrogeaient, par la représentation autorisée des territoires et des manières surplombantes de se rapporter aux lieux par la carte, ce qui était blanc et qu'il s'agissait encore de posséder[714]. En apparaissant comme « *un espace vide, où il n'y avait rien »*, où les habitant.es et leurs relations n'existeraient pas ou seraient négligeables, le plateau devient implicitement un territoire à occuper, à aménager, comme « *un espace à coloniser quelque part »* (Jocelyne, entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette).

Dans son dessein de faire advenir la métropole parisienne (rappelons que le terme de « métropole », composé de « *meter* » (mère) et « *polis* » (cité) désigne, dans l'Antiquité, la cité oligarchique à l'origine de la fondation d'une ou de plusieurs colonies[715] qu'elles contrôlent et qu'elles dominent dans des relations marchandes asymétriques[716]), le plateau de Saclay, en entrant dans l'œil de l'État, apparaît comme une opportunité stratégique : celle d'intervenir sur un territoire qui, par une forme de vacance, permettrait de légitimer une réorganisation spatiale en profondeur. Il s'agit bien de produire de de nouveaux équilibres territoriaux, selon une logique de tabula rasa, de terrassement. C'est ainsi que, du point de vue des habitant.es, l'implantation du projet peut être analysée, et qu'elle a été combattue, puisqu'elle désarticulait des « *zones cohérentes* » qui fonctionnent en relative indépendance, comme celui de Saint-Quentin-en-Yvelines, où emplois et logements sont polarisés sur un même bassin[717]. La création d'un axe est-ouest avec la ligne 18 serait également, à cette aune, non avenue puisque les

---

[713] Matthieu Noucher, « Blancs des cartes et boîtes noires algorithmiques ».

[714] Hélène Blais, « Coloniser l'espace : territoires, identités, spatialité », *Genèses*, 2009, n° 74, pp. 145-159.

[715] Pour P. Boucheron, historien « *Que la métropolisation désigne d'abord, historiquement, la capacité d'une grande ville à se projeter au loin par essaimage colonial explique la persistance, dans le contexte des empires coloniaux contemporains – mais aussi, de manière plus étrange, dans la France d'aujourd'hui - de l'usage du terme de « métropole » pour désigner la partie continentale de l'État où réside la capitale* ». Je suis tenté d'ajouter qu'il est surprenant qu'aujourd'hui le terme désigne les grandes villes au sein des Etats, institutionnalisées comme telles. Voir Patrice Boucheron, « La métropole : un objet d'histoire dans la longue durée des villes », *Constructif*, juin 2010, URL complète en biblio.

[716] Guy Di Meo, « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques », *op. cit.*

[717] Jacqueline Lorthiois et Harm Smit, *Zone cohérente* [Rapport], Forum Vies Mobiles, 2021, URL complète en biblio.

besoins de déplacement se font aujourd'hui sur des axes nord-sud de part et d'autre du plateau. C'est particulièrement par ses capacités à « *désorganis*[er] *des territoires »* que Nicole (entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas) déclare « *combattre politiquement »* la métropole.

Pour les dynamiques de métropolisation que vient accélérer le cluster, il m'était assez compliqué de définir la typologie de territoires auquel le plateau pouvait être rattaché. Les différents zonages de l'Insee, en aires urbaines de 2010 ou en aires d'attraction (principalement sur la base de critères de densités et les mobilités domicile-travail), depuis 2020[718], les parties orientales des vallées seraient intégrées au pôle urbain de Paris (plus de 700 000 habitants et plus) et dans la couronne de cette aire d'attraction pour le plateau[719]. Mais le caractère réifiant et homogénéisant de ces zonages rend difficilement compte de la diversité encore présente de ce territoire, des poches de « ruralité » et des paysages agricoles que l'on peut encore trouver à plusieurs endroits du plateau. Je pensais un temps le qualifier de « périurbain » comme D. Spaak coordinateur à Terre et Cité[720], mais suivant les définitions statistiques retenues, les communes périurbaines ne doivent pas appartenir à une agglomération et voir au moins 40% de sa population active travailler dans l'aire urbaine[721], ce qui exclut bon nombre des communes du plateau. Dans mes difficultés à qualifier ces lieux depuis les nomenclatures officielles, je suis venu les qualifier, dans le chapitre précédent d'intermédiaire. Cette catégorie, bien qu'opératoire sur le plan analytique, semble parfois insuffisante à saisir la nature profondément instable et mouvante des espaces observés. Sans doute que la catégorie informelle d'« *indiscernable* » fonctionne mieux, à l'image de ce que produit la métropolisation dans son expansion d'espaces indéfinis et diffus, dans la dilution des réalités géographiques existantes, cohérentes et autonomes, produisant, dans son sillage, « *un désert impossible à habiter »*[722]. À plusieurs reprises, en parcourant le plateau, me venait en tête l'image d'un champ de bataille avec les terres retournées, les sols éventrés, mais où la ligne de front ne serait pas clairement visible mais la guerre serait omniprésente, orientée contre le vivant et les milieux de celles et ceux qui les habitent.

[718] https://www.insee.fr/fr/information/4803954

[719] https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/methodes/methode-comprendre-le-zonage-en-aires-dattraction-des-villes

[720] Dorian SPAAK, « Le plateau de Saclay : une terre pionnière pour la protection foncière en attente d'un projet pour ses espaces ouverts et agricoles », *Pour*, 2013, vol. 220, nº 4, pp. 315-326, doi:10.3917/pour.220.0315.

[721] Hervé MARCHAL et Jean-Marc STEBE, « Introduction », *op. cit.*

[722] CONSEIL NOCTURNE, *Habiter contre la métropole*, Paris, France, Editions divergences, 2019. p 39.

En effet, dans cette indiscernabilité, dans les reconfigurations spatio-temporelles qu'elle engendre et des fragmentations fonctionnelles qui en découlent, les mutations liées aux nouvelles urbanisations sur le plateau, en incluant les artificialisations liées aux infrastructures de transports, transforment en profondeur les relations intenses aux lieux vécus. Les rythmes imposés par l'arrivée imminente de la ligne 18, les équipements conçus pour répondre aux besoins des populations nouvellement installées, ainsi que le zonage récréatif pour urbains qu'est pour moi la ZPNAF (traversé d'un sentier métropolitain du Grand Paris) tout cela participe du bouleversement qu'a représenté l'irruption du cluster et sa réalisation dans la vie des habitant.es. Ce n'est pas seulement une extension de la métropole qui s'opère, comme s'il s'agissait d'un changement d'échelle sans importance, mais c'est surtout une recomposition brutale des environnements de vie, de la perte progressive de lieux chéris, et avec elle, l'érosion des repères et conditions de stabilité nécessaires à l'émergence de *subjectivités consistantes et vivantes*[723].

Soyons clairs, le processus de métropolisation était certainement engagé avant la construction du cluster mais il est indéniable que ce dernier en accélère le processus. Il intensifie les dynamiques de transformation, produisant des espaces métropolitains génériques et renforçant le sentiment de perte des lieux tels qu'ils étaient vécus et qui produisait la satisfaction d'habiter « quelque part »[724]. Ces ruptures existentielles avec les lieux que produit la métropolisation dans la négation de l'importance que peut revêtir les liens à l'environnement, aux pratiques, aux rythmes associés, constitue, pour les géographes L. Laigle et S. Moreau, l'un des critères de l'injustice écologique[725], une dépossession silencieuse des mondes vécus.

5.2.2 Assister à la dépossession du plateau de Saclay dans la subordination à la métropolisation d'État

Le cluster ne s'est pas imposé par la violence physique, dans la mesure où elle n'a pas entrainé de confrontations directes. Pourtant, il est vécu comme profondément brutal par celles et ceux dont il bouleverse l'existence et l'environnement de vie, comme les agricultrices et agriculteurs contraint.es dans leurs pratiques par les chantiers, les nouvelles voies d'accès, le morcellement de leurs terres, etc. Mais la violence est davantage, comme la définirait la sociologie, « symbolique »[726]. Elle compte sur l'incorporation des organisations et des habitant.es des

[723] Renaud GARCIA, *Le sens des limites*, *op. cit.*

[724] François BEGAUDEAU, « Habiter quelque part », *Socialter*, 2022, nº 55, URL complète en biblio.

[725] Lydie LAIGLE et Sophie MOREAU, *Justice et environnement : les citoyens interpellent le politique*, Suisse, 2018.

[726] Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, France, Les Editions de Minuit, 1970.

normes édictées par les « dominants » que représentent les aménageurs d'État et l'ensemble des urbanistes, architectes, ingénieurs, etc., et leurs intérêts de classe de voir le projet de cluster advenir. En l'occurrence, elle passe, notamment, par les démarches de concertations *des* projets, dans une logique de « saucissonnage », qui s'inscrivent dans des cadres institutionnels réglementaires. Nous l'avons dans le chapitre 3, les associations environnementales et les collectifs habitants, guidés par l'espoir d'infléchir le projet d'ensemble, se plient aux règles fixées par la réglementation et la législation des dispositifs d'État. Mais ces cadres ne laissent qu'une marge d'action extrêmement réduite. Aussi, pour contester ce projet, les opposant.es se voient dans l'obligation de jouer avec les « outils du maître », d'intégrer l'idée de devoir agir dans le cadre fixé par l'État, qui s'avère être aménageur du projet avec son « opération d'intérêt national ». Sans garantie qu'une participation assidue se traduira par une modification réelle du projet dans son ensemble ni de ses parties. Comme a pu l'observer le sociologue P. Gilbert dans le cadre de ses recherches sur la rénovation urbaine, les institutions, dans leurs manières de mener ces politiques, notamment dans l'individualisation des relogements, agissent dans le sens d'une « *fragmentation* » et d'un « *désarmement* » des luttes[727].

Pour le cas du plateau de Saclay, amener les organisations à se mobiliser sur la durée, suivant des calendriers qui ne leur appartient pas, sur des sujets parfois mineurs et découpés, en se conformant aux méthodes et aux savoirs légitimés pour aménager les territoires, qui seraient universellement valables et axiologiquement neutres. À cet aune, les autres formes de savoirs et connaissances tirées de l'expérience de l'habiter des lieux sont disqualifiées. Ainsi, les luttes se trouvent désarmées et neutralisées, contraintes d'agir dans le cadre des médiations instituées pour lutter contre son expansion ; on peut même légitimement penser que l'urbanisation reste toujours la voie privilégiée même si des modifications sont exigées, si les aménageurs étaient à « revoir leur copie » après des actions en justice. De fait, les habitant.es, dépossédé.es de leur habiter, sont dessaisi.es des moyens d'agir par des moyens qui leur seraient propres sur des environnements de vie. Des actions d'ordre symbolique comme des manifestations dans l'espace public, généralement encadrées par les forces policières, restent plutôt inoffensives, même si elles tendent à faire la démonstration d'une détermination et d'une force collective.

Une autre raison est trouvée par les habitant.es. La recherche continue d'agrandissement des périmètres, la perspective de produire des « *zones administratives qui [sont] les plus larges*

[727] Pierre GILBERT, « 3. Fragmenter la population et défaire les collectifs militants : La rénovation urbaine comme dispositif de désarmement des mobilisations collectives », *in* Stéphanie DECHEZELLES et Maurice OLIVE (dir.), *Politisation du proche : Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Res publica, 2019, pp. 85-104, doi:10.4000/books.pur.146527.

possibles » ne permettraient plus de « *prendre en compte les spécificités d'un endroit par rapport à un endroit dans les politiques de développement* » (Jocelyne, entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures en reconversion de la naturopathie, 2001, Gif-sur-Yvette). Nicole souligne précisément que l'insidiosité du phénomène se trouve dans la « *dilution de l'interlocuteur* » dans une progressive multiplication et complexification des échelons et organismes *ad hoc,* jusqu'à des formes de centralisation vers les pouvoirs étatiques et métropolitains, avec des conséquences politiques. Inévitablement, « *le citoyen lambda ne peut pas s'y repérer […] ça donne un sentiment d'incompréhension des gens qui disent « de toute façon, il n'y a rien à faire parce qu'on ne sait pas »* », ce qui aurait pour conséquence un détournement de la chose publique, dans des espaces politiques métropolitains de plusieurs millions d'habitant.es, nécessairement, s'en sentent éloigné.e, peu concerné.e, par des programmes et projets immobiliers qui s'y déroulent. Cela permet aussi, et surtout, de déposséder de toute capacité à questionner politiquement le devenir métropolitain annoncé ; et la métropolisation pouvant ainsi poursuivre son expansion.

Dès lors, avec la métropolisation, des techniques et des sciences de gouvernement se déploient et s'imposent au plus grand nombre, dans l'indifférence de la diversité des territoires d'implantation des projets. Aujourd'hui, il existe plusieurs travaux de recherches qui se penchent sur les lacunes et impensés des procédures de concertation : ils sont généralement critiqués en raison des principes de pacification préventive des populations et de canalisation de leurs passions en faisant prévaloir l'usage de la raison et du dialogue normé en guise de concertation réussie[728]. Mais il est généralement question de réfléchir aux aspects technico-juridiques qui pourraient être reconsidérées pour améliorer ces dispositifs, sans que ne soit questionné le principe même de produire des instances et de devoir déléguer notre puissance d'agir à des institutions et à travers elles, des professionnel.les spécialistes de la chose publique. S'en écarter et combattre physiquement, avec et par les corps, au déchainement des machines, se trouve violemment réprimé, ce qui limite drastiquement les marges de manœuvre pour conster des projets métropolitains de densification. Des tactiques sont parfois à trouver et s'avèrent fructueuses, mais elles restent des exceptions qui confirment la règle[729].

[728] Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD, « Une « participation d'État » sous contrôle. La neutralisation décisionnelle des dispositifs participatifs en France », *Revue française de science politique*, 2022, vol. 72, nº 5, pp. 781-804, doi:10.3917/rfsp.725.0781.

[729] Gaspard D'ALLENS, « Occuper les arbres : une stratégie de lutte payante », *Reporterre le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 7 mars 2025, URL complète en biblio.

Ce qui devient alors particulièrement critiquable c'est que ces techniques de gouvernement sont désormais omniprésentes et monopolistiques puisqu'elles s'imposent comme seules manières légitimes de faire politique, rendant presque impossible toute tentative de contournement ou de subversion pour faire valoir une cause. Leur logique expansionniste s'accompagne désormais d'un élargissement continu des périmètres administratifs ou des dispositifs toujours plus complexes (comme les « contrats de territoire » qui se sont juxtaposés aux autres zonages sur le plateau) précisément pour éloigner les prises de décisions des milieux vécus et de l'habiter. Dans leur expansion, les territoires « périphériques » apparaissent implicitement passifs, inertes, en attente d'organisation d'une centralité qui, par opposition, serait « intelligente » et « moderne ». Nicole illustre cette vision asymétrique, et la condescendance qui l'accompagne lorsqu'elle déclare : « *par rapport à la périphérie, qui est la main-d'œuvre, qui ne pense pas et qui est là, qu'il va falloir animer parce qu'évidemment, la périphérie ne sait pas s'animer toute seule…* ». Dans ces propos, se rejouent les rapports de pouvoir entre un centre métropolitain prescripteur et « sa » périphérie dominée, reléguée, dans la négation de toute possible d'autonomie de ces espaces. Précisément, le principe même de création d'un cluster comme celui de Saclay revient à produire un espace de vie séparé, isolé pensé avant tout comme un outil de production de connaissances et de valeur, sans considération réelle pour les aspirations habitantes, ni pour l'environnement d'implantation, tout au plus un décorum à aménager pour les loisirs urbains[730]. De nouveau, le cluster est vécu comme un projet reproductible, imposé par l'État, disloquant les formes d'habiter préexistantes pour les refaçonner et les intégrer à l'économie métropolitaine. L'une des manifestations les plus révélatrices d'une vision métropolitaine hégémonique qui s'impose aux territoires du plateau de Saclay et aux aspirations habitantes modestes qu'elles et ils envisagent (voir *infra*), c'est le Concours *international* d'idées lancé en 2006[731]. Il avait pour objectif de définir les grands principes et dessins du projet, confié à un jury composé de spécialistes de l'économie, de la recherche et de l'aménagement, excluant de fait toute représentation habitante. Ainsi, parmi les projets primés, celui d'Icône, qui consiste à un bâtiment monumental circulaire de 300 mètres de diamètre, implanté au milieu du plateau, et entièrement recouvert de cellules photovoltaïques. Une proposition dont l'ambition symbolique est telle qu'elle vise une visibilité depuis l'espace, comme si l'inscription dans le paysage local ne suffisait plus, et qu'il fallait désormais inscrire

[730] Hervé BREDIF, « Quel projet d'intérêt national pour le plateau de Saclay ? », *op. cit.*

[731] Autour de cinq thématiques très orientées : la cohérence globale du projet et la stratégie de développement économique ; le pôle scientifique, l'enseignement supérieur et le rayonnement économique ; la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles ; la conception du mode de vie, mode de ville ; l'image et la visibilité internationale.

le cluster dans une logique de démonstration technologique à l'échelle planétaire, voire inter-planétaire...

Ainsi, ce « *impérialisme* » qui s'instaure avec la métropolisation des territoires, dans la domination d'une certaine production de l'espace[732], ainsi que dans toute la démesure « extra-terrestre » des projets qui l'accompagne, s'inscrit dans une continuité historique : l'aménagement du territoire n'a jamais consisté à rien d'autre qu'une mise au pas fonctionnel et économique de territoires envisagés comme improductifs, souvent des territoires ruraux, jugés « *sauvages et incultes* ». Les savoirs situés, issus des cultures paysannes et des pratiques locales d'habiter, y sont systématiquement disqualifiés face aux savoirs experts de la technique[733]. En ce sens, l'aménagement peut être compris comme une manière de « *gouverner les hommes, [en] gouvern[ant] leur milieu* »[734], selon une conception biopolitique foucaldienne, où l'organisation de l'espace à des fins capitalistes de production devient un levier de contrôle des corps et des subjectivités qui les habitent. Dans cette perspective, la métropole a pu être décrite comme « *le nouveau nomos biopolitique de la planète »,* c'est-à-dire qu'elle s'impose comme ordre dominant d'organisation de l'espace et, de la sorte, gouverne les vies qui les peuplent, par notamment un mode de vie globalisé[735]. Le signe que cette appropriation du plateau serait déjà largement engagée serait les changements de toponymie de plus en plus présents dans les paysages et les récits qu'entendent les habitant.es, comme Garance : « *Quand tout devient Paris-Saclay, c'est vraiment une marque et je trouve que cette marque, elle est vraiment acculturante. Elle homogénéise tout le territoire »* (entre 15 et 29 ans, profession intermédiaire, 2011, Buc) en le rattachant, par les mots et les imaginaires induits, à une continuité métropolitaine de la centralité parisienne. La métropolisation est désormais la force motrice qui ouvre en permanence de nouveaux fronts, dans l'appropriation et l'exploitation des espaces, comme nous l'avions mis en évidence avec L. Lerbet dans une note de réflexion pour le mouvement post-urbain[736].

Enfin, ce processus révèle une dernière donnée, sous-jacente mais centrale dans l'expansion de la métropole : dans un contexte de raréfaction du foncier, l'accès au sol devient une ressource

---

[732] David HARVEY, « Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation », *Actuel Marx*, 2004, vol. 35, nº 1, pp. 71-90, doi:10.3917/amx.035.0071.

[733] Julien ALDHUY, « La transformation des Landes de Gascogne (xviiie-xixe), de la mise en valeur comme colonisation intérieure ? », *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia*, 11 mars 2010, nº 8, doi:10.4000/confins.6351.

[734] Jean-Baptiste VIDALOU, *Être forêts : habiter des territoires en lutte*, Paris, France, Zones, 2017.

[735] CONSEIL NOCTURNE, *Habiter contre la métropole*, *op. cit.* p 30

[736] Lucie LERBET et Fabian LEVEQUE, « En finir avec une conception hégémonique dans nos rapports à l'espace - réflexions critiques sur la géographie officielle en vue de penser une société post-urbaine », URL complète en biblio.

stratégique dans une logique extractive. Il y a dès lors des enjeux stratégiques à l'accaparement et à l'exploitation de terres disponibles, comprises sous l'angle de leur valeur productive, et donc à étendre des techniques de gouvernement métropolitain pour assurer la réalisation des projets menés.

Les procédures de concertation ou autres formes de participations instituées sont le reflet de ce que ce signifie « faire politique » sous régime de métropolisation, en s'inscrivant dans des dispositifs pensés pour continuer à étendre son œuvre et pour diriger les masses urbaines et les subjectivités concentrées. C'est parce que les populations ont été amenées à s'agglomérer dans les villes qu'il a fallu réfléchir à des modes de gouvernement dans la délégation et le maintien du plus grand nombre, avec les institutions dédiées et des corps de métiers à spécialiser, ce qui a pour principale conséquence de nous déposséder collectivement de nos moyens d'action sur des environnements. C'est ce que souligne G. Faburel : « *aujourd'hui, la métropolisation dépossède chacune et chacun via les orientations néolibérales décrites, mais surtout via la mise en place d'une organisation institutionnelle des masses. Du fait de la grosseur, nous n'avons humainement pas d'autres choix que de nous en remettre à tel pouvoir, de déléguer à telle institution* »[737]. Et ceci sans jamais que les effets écologiques de cette concentration humaine et urbaine ne soient jamais directement interrogés. Ce processus de dépossession dans la délégation obligée ne se limite pas à la perte d'une capacité politique d'agir sur son environnement. Il touche plus largement l'imaginaire, à la capacité des habitant.es à formuler d'autres devenirs pour leur territoire. En concentrant les décisions, en orientant les usages du sol vers les seuls impératifs productivistes, le processus métropolitain étouffe, dans la densification et la bétonnisation des espaces, peu à peu les aspirations habitantes et d'autres devenirs pour les lieux habités.

5.2.3 Une confiscation des possibilités de vivre au présent et de se projeter dans un autre devenir territorial

Comme pour l'enquête « fournaises urbaines », je demande souvent en fin d'entretien ce que l'enquêté.e que j'ai en face de moi aurait imaginé comme devenir souhaitable pour son lieu de vie. Ce questionnement n'est pas anodin puisqu'à la fin d'un entretien, qui a pu être par moment éprouvant par les vécus et émotions qui ont été partagés, cela me permet d'ouvrir, encore un peu, l'horizon des possibles. Elle me vient d'un des premiers ouvrages que j'ai lu dans le cadre

[737] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine : Pour un nouveau pacte avec le vivant*, Paris, Flammarion, CLIMATS, 2023. p 82.

de la thèse[738], où Y. Rumpala, s'inspirant des propos du sociologue J. Urry[739], pose la question : quelles sont les institutions et organisations qui ont intérêt à ce que le futur leur appartienne, qui ont intérêt à verrouiller l'avenir dans une trajectoire unique, au détriment d'autres voies possibles. Et, une fois ce verrouillage identifié, comment rouvrir l'espace des possibles ? Comment redémocratiser les devenirs territoriaux, en réintégrant les voix sensibles habitantes, les attachements écologiques aux lieux et les imaginaires communs ?

Il y a tout d'abord eu des visions collectives, comme celle défendue lors de l'audit patrimonial évoqué dans le chapitre 3. Une autre expérience de pensée a eu lieu en 2007, en réaction directe au concours international d'idées, qui s'adressait surtout à des professionnels de l'urbain. Elle a été imaginée par des associations locales et régionales, des militant.es et des habitant.es, réuni.es dans le collectif qui annonce la couleur « *un autre avenir pour les pays de Saclay* »[740]. Je reviens moins sur la vision proposée, qui dans le lexique employé, n'échappe pas aux imaginaires et discours métropolitains dominants, puisqu'il s'agissait de projeter, dans les grandes lignes, un territoire « *agriurbain* » « *exceptionnel »* en proposant *« une agriculture urbaine dans une ville durable »*, soit autant de concepts alors largement promus dans les milieux aménageurs comme dans les politiques environnementales métropolitaines des années 2000-2010. Comme a pu me le confier Nicole qui m'a transmis l'ouvrage, une telle proposition serait sans doute formulée autrement aujourd'hui. Elle demeure, d'une certaine manière, le reflet d'une pensée « alternative », pensée qui, malgré ses intentions critiques, reste en partie façonnée, voire capturée, à leur insu, par les récits métropolitains dominants de l'époque. Peut-être s'agissait-il aussi de s'inscrire, stratégiquement, dans cette pensée dominante de la pensée aménagiste métropolitaine et sa logorrhée communicationnelle pour susciter l'intérêt des organisateurs du concours. C'est pourquoi il ne s'agit pas ici d'en faire une lecture sévère, encore moins à l'aune des sensibilités écologiques contemporaines. Mais peut-être que cette proposition est le reflet de la puissance d'imprégnation des imaginaires métropolitains, qui rendent difficile la formulation de véritables bifurcations, participant de la capture d'autres devenirs possibles.

En substance, cette proposition du collectif pensait le devenir du territoire sur et depuis l'agriculture autour de laquelle le reste des activités humaines serait organisé, dans la proximité. Elle opérait un changement de focale : plutôt que de marginaliser la vocation agricole au profit

[738] Yannick RUMPALA, *Hors des décombres du monde*, Seyssel, France, Editions Champ Vallon, 2018.
[739] John URRY, *What is the Future?*, John Wiley & Sons, 2016.
[740] COLLECTIF « UN AUTRE AVENIR POUR LES PAYS DE SACLAY », *Le pôle agriurbain des pays de Saclay. Les pays de Saclay, une entité remarquable, espace d'équilibre pour la région Ile-de-France*, JePublie., 2010.

d'un projet de l'urbain métropolitain, elle en faisait le socle d'un avenir souhaitable. Le collectif entendait ainsi accentuer sa dimension nourricière, en diversifiant les productions dans une perspective de consommation relocalisée, afin d'assurer une certaine subsistance alimentaire au territoire. Le projet abordait également d'autres enjeux, comme la protection du patrimoine culturel et naturel, y compris dans ses formes les plus ordinaires, souvent négligées. Il ne s'agissait pas d'exclure l'enseignement supérieur ou la recherche, mais de leur redonner un ancrage territorial en réorientant une part significative de leurs activités vers les enjeux écologiques : compréhension des milieux vivants, agriculture respectueuse de l'environnement, développement de matériaux alternatifs, etc. Enfin, un autre partage administratif du territoire était pensé pour favoriser les communes rurales du plateau. La proposition s'appuyait sur un « pays » ad hoc invitant à imaginer les pourtours d'un lieu équilibré, incluant des relations sociales, des continuités fluviales, des forêts environnantes et des polarités économiques. Enfin, cette vision reposait sur l'amélioration des transports en commun de proximité et du quotidien plutôt que la création d'une grande nouvelle ligne de métro, artificialisant de nouvelles terres. L'urbanisation y était strictement encadrée, réduite à l'existant, afin de limiter l'artificialisation des sols et préserver les terres cultivables comme ressource stratégique et bien commun :

> *« C'étaient les pays de Saclay. On avait nommé tous ces territoires, les pays de Saclay, en disant c'est le plateau et ses vallées, parce que c'est une entité géographique. On avait avec nous une géographie qui disait que ça a une identité propre qui est délimitée par le plateau, la Mérantaise et la Bièvre, ce qui est vrai en plus. Et qu'il fallait avoir une vision globale de tout ça parce que si le plateau s'urbanise, ça a des conséquences sur les vallées. Si les vallées s'urbanisent, ça a des conséquences sur le plateau, que ce soit en termes de bagnoles, mais aussi en termes de pollution, mais aussi en termes d'écoulement des eaux, etc. C'est intriqué. Donc on a commencé à avoir une vision globale et en disant... […] On a des intérêts communs entre petites communes. Bon, les gens étaient favorables, mais évidemment ça n'a pas marché comme d'habitude. »* (Nicole, entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-cadre et professions intellectuelles supérieures, 1983, Jouy-en-Josas)

La vision défendue vise à renforcer la vocation nourricière de l'agriculture du plateau, tentée de la relocaliser en aidant à la reconversion et en installant des activités économiques agricoles nécessitant peu de grands espaces. Il en irait d'enjeux de la subsistance de la région. « *Devant un avenir qui nous réserve des surprises en matière de transport et en matière d'énergie, si jamais les Parisiens doivent se nourrir, d'où va venir la nourriture ? »* (Stéphane, entre 45 et

59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1994, Châteaufort). Paris aurait aujourd'hui cinq à sept jours d'autonomie alimentaire (en incluant tout de même dans le calcul l'ensemble des lieux de stockage de particuliers jusqu'aux entrepôts de la logistique alimentaire), denrées acheminées quasi exclusivement par camion. Dans une réflexion récente, la capitale prétend atteindre les 100 jours, en multipliant les espaces de stockage (un « *Rungis bis* ») et donc en urbanisant potentiellement… des terres agricoles[741].

À rebours des visions qui cherchent encore à concilier des objectifs de subsistance avec l'urbanisation croissante des terres et l'agglomération des populations, plusieurs habitant.es rencontré.es expriment une préférence nette pour une dynamique de déconcentration forte. Celle-ci viserait à redistribuer et rééquilibrer les activités économiques et les flux de population vers des territoires aujourd'hui en perte d'attractivité, souvent confrontés à un décrochage économique et démographique, dans une vision plus juste[742]. Maryse mentionne par exemple le cas de la Nièvre, où elle y connait des personnes qui « *y habitent très, très bien* » « *dans le trou du cul de nulle part* », et où *« personne les ennuie »* (Maryse, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1992, Bures-sur-Yvette). Elle y imagine toutefois les conditions d'un développement local qui démarrerait avec le retour de la gare SNCF pour plus d'attractivité. Gérard souligne les disparités criantes dans l'accès aux soins et la problématique des déserts médicaux, en notant « *moi, je dois avoir 20 médecins à Clamart et en province, il y a des endroits où il n'y a aucun médecin »* (entre 60 et 74 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 2006, Clamart).

Ces propos traduisent une critique explicite du modèle d'aménagement dominant, fondé sur l'attractivité dans le cadre d'une compétitivité territoriale exacerbée, dont la métropolisation constitue le levier principal. Nicole interroge frontalement la légitimité de cette surconcentration : « *Mais est-ce qu'on continue à construire, à construire, à construire des logements ici, des bureaux dans Paris, à concentrer sur l'Ile-de-France ?* ». C'est également une autre vision de l'organisation du territoire qu'imagine Jacqueline à propos du projet de cluster : « *Tout se reconcentre sur Paris. […] Pourquoi ne pas faire un tel projet dans une autre ville ? Il y a des campagnes entières, des petites villes qui périclitent. Pourquoi tout concentrer sur Paris ?* » (entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieures, 1993, Gif-sur-Yvette). Ces propos soulignent l'incompréhension et le mécontentement suscitées par la

[741] APUR, *Nourrir Paris et la métropole du Grand Paris : État des lieux de la filière alimentation et de sa résilience* [Rapport], 2024, URL complète en biblio.

[742] Philippe GERVAIS-LAMBONY et Frédéric DUFAUX, « Justice… spatiale ! », *Annales de géographie*, 2009, n° 665-666, n° 1, pp. 3-15.

polarisation continue des ressources, des investissements et des opportunités, au détriment des réalités des mondes vécus. Édith complète cette critique en mettant en lumière la manière dont la fragilisation des territoires périphériques alimente mécaniquement une migration vers l'Île-de-France : « *Les gens qui ne trouvent plus d'emplois en province, ils remontent vers Paris* », décrivant ainsi ce mouvement comme un phénomène géographiquement « factice », en ce sens qu'il est produit par des choix d'aménagement concentrant les fonctions économiques dans la capitale, avant de justifier ensuite l'accélération des politiques de construction, avec, par exemple, la création de 70 000 logements par an inscrite dans la loi du Grand Paris de 2010, et qui n'a pas été réajusté depuis, et l'intensification des logiques de densification.

À l'inverse, plusieurs voix expriment le désir d'un ralentissement appliqué aux quotidiens, ce qui pourrait faire vision commune (Jocelyne, Maryse), d'une forme de « décroissance du plateau » (Nicole, Maryse) et, plus largement, d'un droit de « *vivre bien* », sans être aspiré par les impératifs de mobilité, de productivité ou de croissance continue. Catherine dit qu'il faudrait revenir à un niveau de vie des années 1970 pour décroître les émissions de gaz à effet de serre : « *ce n'était pas le Moyen-âge […] les gens vivaient et les gens étaient très heureux* ». Des trajectoires, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, que tendent à mettre en place plusieurs des répondant.es, dans leur vie quotidienne. Ce n'est bien sûr pas le devenir envisagé par les promoteurs du cluster.

5.2.4 L'avenir technolibéral du monde selon la « Silicon Valley à la française »

Au-delà de l'expansion métropolitaine par les densités physiques, c'est une emprise bien plus profonde qui se dessine : celle des imaginaires, qui déterminent comment nous vivons et nous appréhendons le monde, comment l'on s'y projette et nous agissons, et qui sont régis par les institutions (normes, règles), dans leurs dimensions fonctionnelles et symboliques[743]. Les imaginaires du futur du monde se bâtissent *par* et s'incarnent *dans* le cluster Paris-Saclay, par les activités scientifiques produites, par le rapport aux technologiques industrielles qui s'y déploient, etc. S'y façonnent des représentations du monde et de son évolution future, en renouvelant les promesses de progrès scientifique et technologique, et les normes d'un avenir qui serait désirable. Le cluster métropolitain de Paris-Saclay en serait le condensé, l'épitome d'où se formule le devenir du monde métropolisé, notamment à partir des activités de recherche qui s'y déroulent (sur les interfaces homme/machine, sur l'IA), par les innovations produites

[743] Lucie LERBET, *Autonomie, conflit, complexité*, *op. cit.*

pour l'industrie, l'armée, etc., autour de la « convergence NBIC »[744] pour « nano- (atome), bio-technologies (gènes, cellules), sciences de l'information et sciences de la cognition ».

Cette vision qui s'impose est celle du « *technolibéralisme »* qui est pour le philosophe E. Sadin, le « *fruit de l'alliance entre la recherche technoscientifique, le capitalisme conquérant et les politiques libérales* », ce qui est fondamentalement au cœur du cluster Paris-Saclay. Cette vision se présente comme une vérité indiscutable, nécessaire, une planche de salut pour préserver l'espèce humaine et son milieu face aux crises écologiques, sanitaires ou sociales. Elle s'impose comme une vérité inévitable et qui s'impose à toute la société de manière irréfléchie et non-démocratique. Comme l'écrivait Jung, « *toute vision du monde a une singulière tendance à se considérer comme la vérité dernière sur l'univers »*[745].

Or, cette idéologie technolibérale de la métropole impériale infiltre les environnements et la vie quotidienne : logements, transports, espaces publics sont reconfigurés selon les logiques de la ville connectée, où chaque objet, infrastructure, ou comportement devient traçable, calculable, optimisable, via le développement *des smart grids* de plus en plus élaborés, sur la base d'algorithmes et d'intelligence artificielle. Le traitement massif des données personnelles (via capteurs, réseaux, objets connectés) donne naissance à un nouvel ordre algorithmique fondé sur la prédiction, l'automatisation, la prévention. Sous couvert de modernisation urbaine, la ville intelligente ambitionne de résoudre les problèmes qu'elle a elle-même générés (congestion, pollution, insécurité, surconsommation énergétique)[746].

Les métropoles, par les masses qu'elles veulent concentrer, sont bien les creusets et moteurs premiers des technologies développées à l'échelle industrielle : urbain sécuritaire et policier voire militaire qui annule toute aspérité de terrain[747]. Et ce pour réduire tout crime et insécurité, et même les anticiper. Ainsi, un article publié par des chercheurs d'un laboratoire du cluster en 2023 dans un congrès porte sur un système de vidéo intelligente visant à « *aider les forces de l'ordre* » à détecter les crimes commis au couteau[748]. Il suffit de voir les systèmes de

---

[744] Hélène Tordjman, *La croissance verte contre la nature*, *op. cit.*

[745] Carl Gustav Jung, *L'âme et la vie*, Roland Cahen et Yves Le Lay (trad.), Paris, France, Librairie générale française, 1995. p 300 cité par Éric Sadin, *La silicolonisation du monde : l'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, Paris, France, Éditions l'Échappée, 2021. p 88.

[746] François Jarrige, « L'impasse des smart cities », *Notes de la fondation d'écologie politique*, 2020, URL complète en biblio.

[747] Noé Le Blanc, « À propos du livre Villes sous contrôle. La militarisation de l'espace urbain, de Stephen Graham, La Découverte, Paris, 2012 », *Mouvements*, 5 juin 2013, n° 74, n° 2, pp. 165-169.

[748] Raed Abdallah, Salima Benbernou, Yéhia Taher, Muhammad Younas et Rafiqul Haque, « A Smart Video Surveillance System for Helping Law Enforcement Agencies in Detecting Knife Related Crimes », *in* Awan I. Younas M. Bentahar J. Benbernou S (dir.), *3rd International Conference on Deep Learning, Big Data and Blockchain, DBB 2022*, unknown, France, 2022, n° 541 LNNS, doi:10.1007/978-3-031-16035-6_6.

surveillance algorithmique déployés « à titre expérimental » pendant les Jeux Olympiques ou autres grands évènements sportifs pour avoir une idée de ce qui sera généralisé par la suite dans les espaces publics métropolitains : vidéosurveillances algorithmiques, scanners corporels, reconnaissance faciale, etc[749]. À Singapour, des systèmes de caméras suivent déjà le déplacement des populations, la propreté des espaces publics et même le trafic des véhicules ; tous les actes jugés déviants sont ainsi potentiellement repérés. À Dubaï, 50 services « intelligents » ont été lancés via l'introduction d'une application numérique qui gère aussi bien que les contraventions aux conducteurs que les factures d'électricité. Même les préoccupations écologiques servent de prétexte à l'extension du contrôle algorithmique, comme à Copenhague où le « Street Lab » connecte l'humidité des plantes, les places de parkings disponibles et la qualité de l'air respiré. Désormais, grâce aux quantités massives de données produites et collectées, il devient envisageable de créer des "jumeaux numériques" des métropoles : des répliques virtuelles et dynamiques de leurs systèmes, capables de reproduire quasiment en temps réel ce qui s'y déroule. Ces modèles permettent également de simuler des scénarios de crise et de planifier des stratégies en conséquence. Il en irait, ainsi, de notre confort collectif…

De tels imaginaires technolibéraux ont des effets concrets sur les corps et les subjectivités, avec des finalités claires : il s'agit d'augmenter les performances sensorielles, cognitives, émotionnelles des individus, tout en neutralisant les fragilités propres à l'espèce humaine, dans les domaines de la santé, de l'apprentissage, la gestion des émotions ou le vieillissement des cellules, dans une perspective transhumaniste. Cette dynamique passe par la cartographie du cerveau, domaine au cœur de nombreuses initiatives internationales, et par l'assujettissement progressif des corps vivants aux logiques de l'économie. Dans cette vision, le vivant persiste à devenir une matière malléable au service de la performance industrielle.

Telle est bien la vision du futur unique que construisent des recherches appliquées concentrant des moyens financiers considérables, orientées vers la production de solutions reproductibles à grande échelle. Le cluster se fait le relai en même temps qu'il contribue à faire émerger cette vision du monde telle que jouissent les milliardaires ultralibéraux de la Silicon Valley américaine. C'est ce que le philosophe E. Sadin qualifie de « *silicolonisation* » des esprits[750]. Cette approche fait miroiter l'illusion d'un « monde meilleur » en prétendant résoudre les problèmes mondiaux (famine, raréfaction des ressources, phénomènes climatiques, etc.), par la

[749] Elia VERDON et Yoann NABAT, « Le retour du contrôle par QR code pour les JO de Paris 2024 n'est pas anodin », *The Conversation*, 28 avril 2024, URL complète en biblio.
[750] Éric SADIN, *La silicolonisation du monde*, *op. cit.*

force combinée du solutionnisme technologique et de la géo-ingénierie[751]. Ce paradigme traduit une tendance profonde à la technicisation des enjeux politiques, en réduisant des problèmes systémiques et sociétaux à de simples défis techniques qu'il s'agirait de surmonter par l'innovation et la fuite en avant qu'elle implique. Une telle approche, séduisante notamment pour une frange des scientifiques françaises issues du système élitiste des grandes écoles d'ingénieurs, tend à évacuer les choix de société fondamentaux qu'impliquent pourtant ces crises[752]. Aussi, les métropoles deviennent-elles ainsi les laboratoires avancés de cette dystopie technocratique comme lieu de promotion et d'expérimentation des techniques produits, contribuant à élargir ses dispositifs de gouvernement. Les promesses technologiques opacifient toujours davantage les dimensions structurelles et interconnectées des dégradations en cours[753]. Elles participent de la fuite en avant dispendieuse, autoritaire, reposant sur l'idée d'un progrès technique infini, au risque d'engendrer de nouvelles formes de maladaptations irréversibles[754], et des assujettissements supplémentaires de la vie.

Conclusion du chapitre 5

Ce chapitre, en décrivant les transformations du plateau par celles et ceux qui y habitent, met en avant les soubassements écologiques du rejet de la densification du plateau. Il touche non seulement aux dégradations environnementales irréversibles produites dans l'artificialisation des terres agricoles mais aussi au terrassement des écologies de vie qui se trouvent disqualifiées et broyées par la force déployée de la mégamachine métropolitaine. La densification dépasse son aspect matériel pour acquérir de fait une dimension symbolique et pratique : en obstruant les vues dégagées sur le plateau, des lignes de fuite possibles, elle ferme les possibilités de s'y projeter autrement. Elle empêche de faire advenir des manières de vivre et d'habiter situées, des façons de faire communauté, de tisser des relations écologiques aux lieux, de s'imaginer un devenir (en) commun sur le territoire. La mémoire des lieux, le faire de pouvoir y demeurer au présent, et même les conditions de s'y projeter sereinement sont compromises. Ce qui se joue c'est la confiscation de toute perspective d'un devenir écologique du plateau, terrassé par un appareil d'État mis au service de la métropolisation hégémonique, produisant de l'espace indiscernable où toute relation d'habiter quelque part devient impossible. En cela, ce processus constitue neutralise des potentialités d'un monde commun écologiquement habitable sur le

[751] Frédéric NEYRAT, « Critique du géo-constructivisme Anthropocène & géo-ingénierie », *multitudes*, 2 novembre 2014, URL complète en biblio.
[752] Emmanuel FERRAND et Steve HAGIMONT, « L'aménagement du plateau de Saclay », *op. cit.*
[753] *Ibid.*
[754] Fabien BENOIT, « Le techno-solutionnisme, maladaptation au changement climatique ? », mai 2024, n° 63, URL complète en biblio.

plateau. Ce qui se donne à se voir et à s'entendre, c'est l'action des imaginaires métropolitains du technolibéralisme qui planifie et impose, aux habitant.es du plateau et ceux de la planète, une vision de l'avenir cauchemardesque.

Conclusion de la partie 2

Cette deuxième partie a permis d'explorer le cas du conflit lié au cluster techno-scientifique Paris-Saclay à travers le double mouvement d'expansion et de densification, depuis une lisière d'une ville-monde : le plateau de Saclay. Il s'agissait de comprendre ce que ce projet contesté venait affecter, tant dans les lieux que dans les relations aux lieux, et jusqu'aux subjectivités des habitant.es engagé.es contre sa réalisation. Il s'agissait de comprendre les raisons pour lesquelles ce projet d'expansion-densification, inspiré pourtant du modèle du rêve californien, supposé permettre localement de participer à la grandeur du Grand Paris, de soulever de la fierté et de l'enthousiasme, était largement rejeté dans le cas d'un long conflit d'aménagement dans l'imposition vécue d'un modèle métropolitain jugé obsolète. Il était question au contraire de protéger les derniers milliers d'hectares de terres encore fertiles de la région, même si l'agriculture conventionnelle qui y était pratiquée n'était pas du goût de certain.es des habitant.es-militant.es rencontré.es.

Contrairement aux centralités métropolitaines des fournaises urbaines où les individus étaient privés de toute capacité à intervenir sur leurs environnements urbains denses pour se prémunir des chaleurs, sur le plateau, des sociabilités plus rapprochées et un sentiment de partager un territoire commun ont permis de s'organiser collectivement, de réunir quelques forces vives pour résister au cluster Paris-Saclay porté par l'État, même si la contestation était portée par des personnes de classes moyennes supérieures, propriétaires pour la plupart, qui avaient personnellement tout à gagner à ce que le projet se fasse. Et pourtant, bien qu'elles et ils n'étaient pas les plus directement impacté.es, il y avait un intérêt supérieur à préserver des terres de l'artificialisation, ayant bien intégré cet objectif pour des raisons environnementales évidentes, mais ils n'appelaient pas pour autant à la densification de l'existant : ils n'appelaient à aucune nouvelle urbanisation.

Dans la contestation collective, les principaux arguments portaient légitimement sur la nécessité de protéger les terres agricoles contre leur artificialisation, de faire reconnaître leur fertilité exceptionnelle ainsi que le rôle central des agriculteur.rices qui y vivent et y travaillent et les difficultés auxquelles elles et ils allaient être confrontées. Les oppositions ont également dénoncé l'inutilité de la ligne 18 et les déséquilibres territoriaux qu'elle allait induire dans l'organisation existante des mobilités. Le contre-argumentaire s'est dès lors construit sur des éléments objectivés et techniques, chiffrés et argumentés faire entendre leur contestation dans les temps balisés de concertation, avec l'espoir et l'optimisme de faire entendre raison aux aménageurs d'État. Ainsi, dans l'approche légaliste privilégiée, l'ensemble des moyens d'action

a été activé pour tenter d'infléchir le projet, dans un respect louable des pratiques autorisées par la loi mais qui malgré la ténacité évidente n'aura pas permis de véritablement infléchir le projet. La « victoire » d'un zonage de protection inédit des terres agricoles laisse le « champ libre » à l'État aménageur de bétonner des centaines d'hectares à côté. Or, cette lutte témoigne surtout d'une volonté à prendre part aux décisions qui affectent les lieux de vie et de ne pas s'en laisser conter par les arguments de l'État aménageur.

Or, il était rarement question, dans les argumentaires avancés des opposant.es, de comment chacun.e de ces habitant.es vivaient intimement ce projet, sans doute par l'intégration de règle de bienséance en public pour le cas des temps collectifs de démocratie[755] mais aussi parce qu'ils ne permettent pas de les exprimer, les renvoyant à l'habiter intime. Cette dimension habitante de l'engagement militant, disqualifiée par les aménageurs et leurs savoirs de gouvernement, était également ignorée par les militant.es eux-mêmes, intégrant déjà ce que d'une certaine manière la métropolisation veut qu'elles et ils oublient. La démarche méthodologique, combinant l'entretien et le film documentaire, m'ont permis d'accéder à une partie de la dimension des vécus et des ressentirs de l'habitant.e-militant.e, dans ce que le cluster venait altérer en transformant les lieux habités. En mobilisant l'enregistrement d'un entretien, le film a permis de dévoiler ce qui intimement disparaissait avec le cluster pour une habitante, dans les lieux aimés et dans les déchirements intérieurs que cela entraine.

Ce projet est venu irrémédiablement altérer ce qui s'est révélée pour soi et pour les autres un environnement de vie permettant un soulagement du corps et un apaisement de l'esprit, autant de composantes qui se sont révélées dans la *sédentarisation des lieux*, c'est-à-dire que l'environnement de ces lieux, pourvu que l'on y demeure en repos, que l'on y pratique les environnements proches, permettait de mettre à distance les rythmes et les exigences des densités métropolitaines toutes proches. Ainsi, des espaces de moindres densités, dans l'éloignement de l'agglomération parisienne, ont permis, alors même que les lieux n'étaient initialement pas recherchés pour leurs aménités, de révéler des relations aux lieux, dans l'attachement aux lieux de nature, dans l'observation des saisons, etc., propice à des aspirations à vivre plus sereinement et à consommer un peu plus localement. C'est donc le souhait de poursuivre un autre mode de vie qui s'est joué également dans la défense du territoire, une autre vision du monde où il serait possible de ralentir, de déconsommer, de se nourrir localement, etc., pour respecter la planète qui s'artificialisait sous leurs yeux. Des aspirations déjà observées

[755] Stéphanie DECHEZELLES, « Chapitre 6. Composer avec les affects en enquête publique », *op. cit.*

dans les fournaises urbaines trouvaient là à se réaliser par la proximité de terres encore disponibles. C'est précisément cette combinaison entre des lieux dans la proximité à la nature, des subjectivités apaisées que l'irruption du cluster vient irrémédiablement perturber dans la reconfiguration territoriale que la densification-expansion de la métropolisation vient recomposer.

La réalisation de ce projet a surtout permis de comprendre ce qui se produit dans la transformation des milieux par l'expansion-densification : les principaux vécus et sentiments retenus sont ceux du *mépris* à devoir composer avec des acteurs qui trouvaient que les visions du territoire des représentant.es locaux, associations et habitant.es n'étaient pas dignes de ce que ce territoire pourrait incarner pour une grande métropole-monde (leur insertion dans le Grand Paris deviendrait une chance de développement économique) ; de *l'impuissance* à défendre ce qui s'est construit de modes de vie, de rapports à la nature et à la terre tant les moyens d'action reste défavorable, de manière générale, aux associations locales face à un appareil d'État qui avait sorti l'arsenal (communicationnel, juridique, législatif) pour imposer sa vision au territoire ; condamnant les habitant.es à la *dépossession* de leurs relations d'habiter aux lieux, de pouvoir s'y sentir bien et y vivre sereinement au présent, et d'imaginer, pour le futur, une vision à la hauteur de l'urgence des enjeux écologiques et climatiques que va connaître la capitale.

Or, je me demande, à ce stade de la conclusion, si finalement les subjectivités ne commençaient pas déjà à être imprégnées par la métropolisation dans cette opposition jouant avec « les outils du maître », des règles largement dictées et instituées par les pouvoirs d'État et leurs intérêts dominants. Les scènes d'interpellation, les soutiens médiatiques recherchés, les personnalités rencontrées laissent les contestataires largement dépendants des circuits métropolitains. Et cela n'a pas qu'à voir avec l'approche légaliste puisque même des modes d'action plus radicaux comme à Zaclay n'étaient pas exempts de reproduire une certaine manière très métropolitaine de résister. Par ailleurs, il y a quelques contradictions à vouloir vivre, comme le souhaitait des enquêté.es, à vivre près de Paris, « sans les inconvénients », signe d'un affranchissement métropolitain qui n'était pas complètement entamé, de même des aspects du Grand Paris pouvait être appréciés, ni même une condamnation publique de la métropolisation, qui, par certains aspects, était jugée avantageuse. Nous constatons en définitive que les esprits des lisières métropolitaines sont déjà imprégnés, dans l'expansion-densification, de croyances qui permettent à la métropolisation de poursuivre son œuvre coloniale. Il y aurait alors intérêt à

aller voir encore plus loin, dans une ville moyenne charentaise, ce qui peut résister encore à cette expansion.

Partie 3. Le rattrapage des villes petites et moyennes par la métropolisation : Rochefort entre ambitions de grandeur et aspirations habitantes à renouer avec le sens des limites

Introduction de la partie 3

Ce nouveau terrain de recherche s'inscrit dans la perspective de s'éloigner des grandes concentrations métropolisées et de leurs fournaises devenues invivables, ainsi que de leurs lisières désormais entrées dans cette zone indiscernable de l'expansion-densification comme cela a été analysé dans la partie précédente. Le projet de cluster techno-scientifique qui s'y impose prive dans le même temps les habitant.es du plateau de Saclay de tout horizon écologique habitable et commun qui ne soit pas celui autoritaire de la vision technolibérale autoritaire pilotée par les métropoles et l'appareil d'État, qui soumette et exploite tout désir de vie. Pourvues qu'elles en soient éloignées, les villes moyennes et petites, celles qui ne seraient pas dans l'œil immédiat d'une métropole régionale, semblent, a priori, plus épargnées.

À l'opposé de cette trajectoire, les petites et moyennes villes, pour peu qu'elles restent en dehors du périmètre d'influence immédiate des grandes métropoles régionales, semblent, du moins en apparence, davantage préservées de ces logiques. Face à cet avenir sombre annoncé pour Saclay, Rochefort s'est dressée. Ville de 23 000 habitant.es, elle est située sur le littoral Atlantique, dans le département touristique de la Charente-Maritime. Elle évoque l'île d'Oléron et fort Boyard, les huîtres et les mouclades. Le département bénéficie d'un climat atlantique, avec un ensoleillement favorable, ce qui évoque une certaine douceur et inspire un petit air de vacances. Surtout, Rochefort ne se situe dans aucune aire d'attraction métropolitaine directe : La Rochelle, plus proche grande ville (78 000 habitant.es) et agglomération (90 000 habitant.es), se trouve à une trentaine de kilomètres, tandis que Bordeaux, métropole régionale, est distante de 130 km. Sa situation géographique devrait l'isoler de l'influence d'une métropole et des dynamiques métropolitaines.

Ce terrain de recherche s'inscrit dans l'actualité dont semblent avoir bénéficié les villes petites et moyennes à la faveur de la crise sanitaire, échelles urbaines qui semblaient de nouveau séduire les Français.es après les confinements passés dans les densités métropolitaines. Cette tendance soulève une question centrale : ce nouvel attrait pour les petites villes pourrait-il ouvrir une brèche[756] vers une société véritablement écologique ? Cité dans l'introduction générale, un sondage IPSOS de 2021 soulignait que la moitié des répondant.es estimaient que les petites villes (moins de 20 000 habitants) sont les territoires où l'on peut le mieux « *mener un mode de vie ayant le moins d'impact possible sur l'environnement et sur le changement climatique* » contre seulement 8% pour les grandes villes[757]. Dans des espaces de moindres densités, les

[756] Lucie LERBET, *Autonomie, conflit, complexité*, *op. cit.*

[757] IPSOS, *Le regard des français sur les petites villes. Une étude IPSOS. Synthèse des résultats.*, *op. cit.*

petites villes et villes moyennes pourraient-elles devenir les lieux de réalisation possible de ce que beaucoup, au plus fort de la pandémie, imaginait du « monde d'après » ? Serait-il enfin venu le temps de la revanche des villes petites et moyennes, longtemps reléguées dans l'ombre portée des métropoles ? Permettent-elles un autre avenir que celui tracé par la métropole et ses imaginaires d'illimité et de toute-puissance comme à Saclay ?

Telles étaient les questions que ce terrain entendait explorer. Or, cette recherche ne saurait faire abstraction de l'autre actualité qui concerne directement les villes intermédiaires, à savoir le programme « Action cœur de ville » destiné aux villes moyennes dont Rochefort est bénéficiaire. Porté, là aussi, par l'État, ce programme, fondé sur une logique de contractualisation avec les grands périmètres des communautés de communes ou d'agglomération, agit comme un vecteur d'une certaine conception de l'aménagement. Pour être bénéficiaires des moyens techniques et financiers mis à disposition, les villes se conforment à une vision prescriptive des attentes contemporaines à leur égard, vision largement calquée sur les politiques métropolitaines et ce qui ferait aujourd'hui modernité, le tout adopté à leur échelle. Dans cette perspective de contractualisation, les villes sont mises en concurrence, en proposant des projets similaires. Le modèle de l'expansion-densification se remet en marche, au cœur de territoire qu'on croyait ou espérait épargné.

Plan de la partie 3

Le premier chapitre resitue plus longuement ce terrain de recherche rochefortais en précisant à la fois son contexte d'émergence, mais aussi l'actualité institutionnelle et scientifique dans lequel il s'inscrit. Une attention particulière est portée aux politiques de transition écologique dont ces villes se font désormais les récipiendaires (chapitre 6). Or, l'écologie techniciste et métropolitaine dont cette transition se fait l'écho ne permet pas d'imaginer des trajectoires spécifiques et singulières pour. Au contraire, cette écologie contribue à les transformer en répliques miniatures des métropoles, en leur appliquant les mêmes impératifs de densification. Dans ce contexte où les projets communaux de densification génèrent de la friction, les résultats combinant entretiens semi-directifs et approche documentaire mettent en lumière les aspirations des Rochefortais.es et les formes de vie bonne que certain.es mettent déjà en pratique, rendues possibles par la taille de la ville (chapitre 7). Alors même que les appels de chercheuses et chercheurs appellent à d'autres trajectoires de développement pour ces villes que celles des métropoles, l'écologie sous-jacente à ces trajectoires demeure largement marginalisée dans les débats. Le dernier chapitre présente ainsi les résultats d'ateliers organisés avec des habitant.es visant à réfléchir à un horizon commun pour Rochefort, dans la compréhension des limites écologiques des lieux, qui pourrait très possiblement inspirer d'autres villes intermédiaires en quête d'alternatives au modèle dominant (chapitre 8).

Chapitre 6 : Les politiques d'aménagement des villes petites et moyennes, une métropolisation à l'œuvre par les programmes d'État ?

Introduction du chapitre 6

Depuis les années 2010, les villes petites et moyennes connaissent un certain regain d'intérêt d'abord politique, à la suite du lancement de programmes d'État (*infra*) au cours du premier quinquennat d'E. Macron (2017-2022). Cet intérêt s'est renforcé ensuite, sur les plans médiatique et économique, notamment pendant et après la pandémie de Covid-19. Le télétravail a permis à des salariés de s'installer loin de leurs entreprises métropolitaines, et donc partiellement dans les villes petites et moyennes[758]. Dans cette actualité, la multiplication d'enquêtes de la part d'institutions au service des ministères ou encore l'organisation récente de colloques scientifiques[759] attestent, là aussi, des vents favorables à la suite de l'intérêt prédominant que les géographes ont porté au fait métropolitain[760].

Longtemps, comme le relève F. Navez-Bouchanine dès 2005, « *les villes petites et moyennes constituent des « territoires » insuffisamment explorés, du moins dans le cas français et continuent souvent à être assimilées, sauf exceptions emblématiques, à des espaces en voie de régression, de satellisation passive ou aléatoire, ou encore de mort lente »*[761]. Il est vrai que leur « *fin »* avait été annoncée en raison de leur dilution dans l'urbain généralisé[762]. Ces vents nouveaux ne doivent toutefois pas masquer l'hétérogénéité des situations : l'ensemble des villes intermédiaires sont loin d'être toutes concernées des trajectoires socio-économiques de crises[763] tout comme elles ne bénéficient pas de la même « attractivité » depuis la crise sanitaire.

Dès lors, choisir un terrain de recherche dans l'une de ces « villes en situations intermédiaires »[764] s'inscrit pleinement dans ce contexte politique et scientifique, avec la prudence toutefois face à l'effet de nouveauté : les villes petites et moyennes n'ont jamais cessé

---

[758] Magali TALANDIER, « Télétravail et recompositions territoriales : les Zoom towns », *Constructif*, 19 novembre 2021, vol. 60, n° 3, pp. 56-60, doi:10.3917/const.060.0056.

[759] Comme le colloque « A l'ombre des métropoles : habiter, travailler, gouverner, innover… » portant sur les villes petites et moyennes, organisé à Epinal dans le cadre du 4e festival international de sociologie de l'Université de Lorrain ou encore le colloque « Habiter les villes petites et moyennes : rapports sociaux, parcours résidentiels et action publique » en janvier 2023 sur le campus Condorcet.

[760] Christophe DEMAZIERE, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? », *op. cit.*

[761] Françoise NAVEZ-BOUCHANINE (dir.), *Intervenir dans les territoires à urbanisation diffuse*, La Tour d'Aigues, France, Éd. de l'Aube, 2005. Citée par Jean-Charles ÉDOUARD, « La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin / The place of small towns in geographical research in France: From simple monograph to test territory », *Annales de Géographie*, 2012, vol. 121, n° 683, pp. 25-42.

[762] Daniel BEHAR, « La fin des villes moyennes ? », *Les Echos*, 14 décembre 2007, URL complète en biblio.

[763] Jean-Charles ÉDOUARD, « La place de la petite ville dans la recherche géographique en France », *op. cit.*

[764] Cité par Laurent COUDRIER, « Les villes petites et moyennes : le retour du « Petit Poucet » ? », *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 29 juillet 2023, Volume 100, Numéro 2, pp. 148-163, doi:10.4000/bagf.10898.

d'être travaillées par la recherche, même si ces travaux ont souvent été moins visibles que ceux des métropoles. Ce contexte offre ainsi l'opportunité d'engager une analyse critique des discours politiques et politiques publiques en faveur de ces villes, en mettant en lumière les contractions et impensés qui continuent de les traverser.

Ce chapitre a dès lors pour objectif de comprendre comment ces villes sont progressivement incitées, notamment à travers les programmes d'État « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain », à répliquer des politiques métropolitaines, conduisant à étendre un modèle d'aménagement impliquant notamment la densification, comme l'illustre le cas rochefortais.

6.1 De la diversité des situations au rôle subalterne dicté par l'État

Cette première section propose un état synthétique des connaissances sur les villes petites et moyennes. Il s'agit surtout ici de questionner les grilles de lecture assez homogénéisantes de la géographie urbaine et régionale, dominée par des approches économiques et développementalistes des villes intermédiaires, les conduisant s'aligner sur des politiques métropolitaines d'aménagement dans les programmes d'État.

6.1.1 Les villes petites et moyennes : des réalités géographiques loin d'être homogènes

En raison d'un parcours universitaire d'abord généraliste en géographie puis spécialisé en urbanisme, j'avais très peu eu l'opportunité de m'intéresser aux villes petites et moyennes, singulièrement depuis le contexte français. Cette relative absence questionne la place accordée à ces villes dans les formations en urbanisme ou dans les études urbaines où il est généralement plutôt question d'analyser les dynamiques métropolitaines des grandes villes[765], celles de leurs proches banlieues et le processus de périurbanisation. L'engouement métropolitain dans les enseignements occulte d'autres réalités urbaines, ce qui m'a conduit à explorer une littérature qui m'était jusqu'alors peu familière.

Les catégories de « villes petites » et de « villes moyennes » ne font pas l'objet de définitions consensuelles bien que l'on pense en avoir une vision claire au premier abord. C'est tout le sens de la formule de R. Brunet qui qualifie la ville moyenne en particulier d'« *objet réel non identifié* »[766] : une réalité géographique à la fois familière et insaisissable, dont la définition échappe dès lors qu'on tente de la fixer sur la base de critères précis. En plus de cet enjeu

[765] Christophe DEMAZIERE, « Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines », *Espaces et societes*, 28 mars 2017, vol. 168-169, nº 1, pp. 17-32.
[766] Roger BRUNET, *Territoires de France et d'Europe : raisons de géographe*, Paris, France, Belin, 1997.cité par

définitionnel, la littérature se heurte à une tension permanente : d'un côté, la volonté de dégager des caractéristiques communes permettant une lecture unifiée des dynamiques qu'elles pourraient avoir en commun ; de l'autre, le risque d'un enfermement dans des catégories homogénéisantes, qui gommeraient la diversité des trajectoires locales.

Les réalités historiques et géographiques qu'elles recouvrent sont en effet nombreuses[767] : elles peuvent occuper des fonctions de centralité politique (chefs-lieux de cantons, préfectures, etc.) dans des départements, parfois ruraux (Pau, Besançon, La Rochelle) ou, suivant leur inscription territoriale, jouer un rôle économique de première importance (Niort, Cherbourg, Limoges). Certaines sont davantage intégrées aux systèmes métropolitains, prises dans un réseau de plus grandes villes (Villeurbanne, Bourg-en-Bresse, Albi, Aix-en-Provence, etc.). À l'inverse, d'autres suivent une trajectoire marquée par des processus de désindustrialisation de leur région, confrontée à des situations de crises sociales et économiques plus fortes qu'ailleurs (Châteauroux, Forbach, Nevers). Aussi, leur localisation géographique spécifique influence-t-elle leur trajectoire de développement, suivant qu'elles se trouvent proches d'une frontière (flux transfrontaliers), du littoral (tourisme, activités portuaires) ou de la montagne (tourisme, isolement géographique).

Une fois la diversité des trajectoires que recouvrent ces villes, plusieurs tentatives ont été menées pour identifier des critères communs, en partant de l'établissement de seuils statistiques discrétisés. Des tentatives de catégorisation existent depuis les années 1970[768], donnant lieu à des travaux notoires[769]. Mais comme le souligne C. Demazière, les seuils les définissant varient très largement selon les sources, les critères retenus et surtout en fonction des intentions des chercheuses et chercheurs, organismes ou acteurs institutionnels qui les observent et les catégorisent[770]. Par exemple, l'Association des petites villes de France, les petites villes seraient comprises entre 2 500 et 25 000 habitants, tandis que J.-C. Edouard propose une fourchette plus restreinte, « *entre 3 000 ou 5 000 à 20 000 habitants* »[771]. La stabilisation des seuils démographiques des villes moyennes reste également complexe[772] : l'association « Villes de France » fédère des communes de 10 000 à 100 000 habitants, incluant ainsi des petites

[767] Priscilla De Roo, *Les villes moyennes françaises : enjeux et perspectives*, Paris, France, La Documentation Française, 2007.
[768] Joseph Lajugie, *Les villes moyennes*, *op. cit.*
[769] Jean Paul Laborie, *Les petites villes*, Éditions du C.N.R.S., 1979.
[770] Christophe Demaziere, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? », *op. cit.*
[771] Jean-Charles Edouard, « La petite ville : contexte scientifique et enjeux de développement/aménagement. (The small-sized city : scientific context and development-management stakes) », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 2008, vol. 85, nº 1, pp. 3-12, doi:10.3406/bagf.2008.2592.
[772] François Taulelle, « Chapitre 8 - La France des villes petites et moyennes », *in La France, une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2010, pp. 149-168, doi:10.3917/arco.caill.2010.01.0149.

villes. D'autres approches s'appuient sur la notion d'« unité urbaine » définie par l'Insee sur des données intercommunales, avec des fourchettes allant de 30 000 et 200 000 habitants[773], bien que ces seuils varient selon la densité de population régionale et l'organisation du territoire[774]. Chaque tentative de définition quantitative reste sujette à discussions et porte ses propres limites.

Face à ces limites des seuils démographiques, l'observation d'autres dimensions est prise en compte. Pour les petites villes, le croisement d'indicateurs fonctionnels (anciennes fonctions agricoles, petites industries, etc.), d'équipements (lycée, zone commerciale, etc.) ainsi que des données sur la population et l'emploi permet de les distinguer des strates urbaines « inférieures » comme les bourgs-centres ou les villages[775]. Pour les villes moyennes[776], une analyse plus fine nécessite l'intégration de critères fonctionnels, socio-économiques, morphologiques, équipementier, de niveau de services, ainsi que la prise en compte d'échelles d'observations variées (infrarégionales, locales, de coopération métropolitaine, etc.). Les définitions multicritères laissent toutefois peu à peu la place à d'autres lectures, suivant d'autres modes de découpage, et d'observations des dynamiques plutôt que des observations fixistes[777] (dynamiques de mobilités domicile-travail). Cette évolution acte le passage d'une vision du territoire, où l'habiter cède la place aux dynamiques de mobilités et d'attractivité professionnelle et économique des villes centres[778].

« *L'image faussée d'une catégorie homogène de ville* »[779] trouve probablement une de ses causes existentielles dans les politiques spécifiques, dès les années 1970-1980, ayant contribué à faire de la ville moyenne en particulier une catégorie de l'action publique (voir encadré).

---

[773] Ce seuil est également retenu dans le cadre du programme de la Datar sur « Villes moyennes témoins » en 2007, pour observer les dépendances entre les agglomérations moyennes et les espaces périurbains et ruraux environnants.

[774] Joseph LAJUGIE, *Les villes moyennes*, *op. cit.*

[775] Valérie JOUSSEAUME et Magali TALANDIER, « Bourgs-centres et petites villes en France », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 14 décembre 2016, nº 32, doi:10.4000/tem.3887.

[776] Frédéric SANTAMARIA, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 mars 2012, nº 223, pp. 13-30, doi:10.4000/norois.4180.

[777] Coline BOUVART, Philippe FROCRAIN, Claire RAIS ASSA et Cyril GOMEL, « La revanche des villes moyennes, vraiment ? », *La note d'analyse de France Stratégie*, 2022, vol. 106, nº 1, pp. 1-20, doi:10.3917/lna.106.0001.

[778] Raphaël LANGUILLON-AUSSEL, « Les villes moyennes, entre imaginaires et complexité », *La Fabrique de la Cité*, 1 juillet 2020, URL complète en biblio.

[779] Frédéric SANTAMARIA, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire », *op. cit.*

Encadré : la politique des contrats « ville moyenne »

Après les politiques de décentralisation avec les métropoles d'équilibre régionale dans les années 1960[780], les « contrats ville moyenne » ont marqué une nouvelle étape avec quelques 78 villes de tailles variées (Angoulême, Saint-Omer, Autun, Rodez, etc.), ciblant des communes confrontées à une forte croissance démographique, stimulée par l'exode rural et un « *début de reflux des grands complexes urbains* »[781]. Le programme visait à accompagner cette croissance en soutenant la déconcentration industrielle et en répondant aux carences en équipements, infrastructures et services, ce qui explique que singulièrement en France[782], une petite industrie diffuse de sous-exploitant[783] constituant la base productive peu diversifiée des villes petites et moyennes (cette dépendance explique les fragilités auxquelles elles font face lorsque ces entreprises ferment ou se délocalisent). L'objectif était également d'améliorer leur cadre de vie des centralités urbaines[784], notamment en requalifiant les centres-villes (embellissement des espaces publics, installation de commerces, etc.) plutôt épargnés alors par les formes urbaines dominantes d'alors (grands ensembles d'habitat, zones industrielles, etc.). Cependant, ce dispositif s'est heurté à la montée des fragilités structurelles. Le programme s'est révélé impuissant à freiner la désindustrialisation de secteurs entiers (sidérurgie, textile, automobile, etc.). La perte démographique observée dans les recensements de 1975 et 1982, y compris dans des villes bénéficiaires du programme, a précipité l'interruption de son financement[785]. Le progressif désengagement de l'État à l'égard des villes moyennes[786], et plus encore pour les plus petites qui, elles, n'ont pas bénéficié de politique spécifique, à ma connaissance, à l'exception des « pôles d'excellence rural » promouvant des fonctions économiques et touristiques de développement[787], met fin à leur « âge d'or ». Ce changement atteste d'un

[780] Lille-Roubaix-Tourcoing, Nancy-Metz, Strasbourg, Lyon-Grenoble-Saint-Étienne, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire. Par la suite, quatre autres villes furent associées : Rennes, Clermont-Ferrand, Dijon, Nice

[781] Joseph LAJUGIE, *Les villes moyennes*, *op. cit.*, p 5

[782] Xavier DESJARDINS et Philippe ESTEBE, *Villes petites et moyennes et aménagement territorial : éclairages anglais, allemands et italiens sur le cas français*, La Défense, France, Plan urbanisme construction architecture, PUCA, 2019.

[783] Marie-Eve FEREROL, « Les petites villes : des agents d'urbanisation durable ? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 14 décembre 2016, nº 32, doi:10.4000/tem.3852.

[784] Frédéric SANTAMARIA, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire », *op. cit.*

[785] Loïc VADELORGE, « Les villes moyennes ont une histoire », *L'Information géographique*, 2013, vol. 77, nº 3, pp. 29-44, doi:10.3917/lig.773.0029.

[786] Les villes moyennes connaissance un léger regain d'intérêt dans les années 1990 dans le cadre du plan de modernisation des universités françaises « Université 2000 », visant à répondre à la croissance des effectifs par un rééquilibrage territorial des établissements, hors des métropoles régionales. Huit nouvelles universités seront ainsi construites, principalement dans des villes moyennes, principalement en Ile-de-France, puis dans le Nord (Artois, Lens, Béthune, etc.) et sur la façade Atlantique, dont celle de La Rochelle. De même que la politique des réseaux de villes qui visait à encourager les coopérations entre villes moyennes, aux résultats mitigés.

[787] Laurent COUDRIER, « Les villes petites et moyennes », *op. cit.*

changement dans l'aménagement du territoire, en passant de la recherche d'égalité et d'équilibre (surtout par l'urbanisation) au tournant néolibéral dans la compétitivité, incarné par la métropolisation des grandes villes[788].

En définitive, la diversité des villes petites et moyennes résiste aux recherches de catégorisation et d'homogénéisation. Mais avec leur regain d'intérêt récent dont elles bénéficient, elles risquent de se trouver diluées dans leur métropolisation.

6.1.2 Une diversité de configurations socio-géographiques s'effaçant dans la métropolisation véhiculée par les programmes d'État

Au tournant des années 2000, les intérêts de la puissance publique se tournent vers les métropoles et leur croissance économique et les emplois créés, les transformant en locomotive de territoires et régions entiers. Ainsi, l'essentiel des financements publics et privés sont orientés vers les grandes villes pour leur permettre de rivaliser dans la compétition mondialisée des territoires (à travers la construction de pôles de compétitivité ou « *clusters* », comme c'est le cas sur le plateau de Saclay, ou de grands équipements de transport comme le Grand Paris Express et la ligne 18), au point de faire l'objet de lois et politiques contractuelles dédiées : la loi Maptam de 2014 et le pacte État-métropole en 2016. La concentration spatiale des investissements et des populations ainsi que certains types d'emplois « métropolitains » dans les grandes agglomérations est fortement encouragée par nombre d'experts car supposée permettre la maximisation des rendements et l'accroissement des gains de productivité[789], comme le préconisait le think tank Terra Nova : « *notre organisation du territoire doit assurer les conditions du développement économique aux territoires les plus dynamiques sans les asphyxier à force de prélèvements* »[790].

Les inégalités se creusent alors entre métropoles et villes petites et moyennes surtout lorsque ces dernières connaissent la désindustrialisation et se trouvent éloignées des polarités économiques et d'emplois. La fracture territoriale s'accroît et se révèle particulièrement forte entre les régions anciennement industrialisées comme le Nord-est ou le centre de la France et les régions littorales par exemple[791]. Certaines villes petites et moyennes se trouvent exclues des grandes dynamiques économiques du territoire, comme le documente O. Razemon dans son

[788] Philippe ESTEBE, « Petites villes et villes moyennes : une leçon de choses », *Tous urbains*, 21 février 2018, vol. 21, nº 1, pp. 30-35.
[789] Philippe ASKENAZY et Philippe MARTIN, « Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », URL complète en biblio.
[790] Laurent DAVEZIES et Thierry PECH, « La nouvelle question territoriale », URL complète en biblio.
[791] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

ouvrage remarqué « *Comment la France a tué ses villes* »[792]. Il y documente la fermeture de lignes ferroviaires, le désinvestissement des commerces pour les centres-villes au profit des grandes surfaces périphériques, la vacance des logements, le départ des services publics, particulièrement marqué pour les petites villes depuis des décennies[793], la paupérisation des habitants des quartiers centraux. Ces « maux » dessinent le portrait de ces villes « en perdition »[794] au point que certaines engagent même des trajectoires de décroissance[795]. Cette réalité décrite, imposant un nouveau récit tendant à l'homogénéité, est toutefois à nuancer puisque toutes les villes intermédiaires ne sont pas concernées par ces phénomènes ou pas nécessairement de manière cumulative[796]. Des différences sont également à signaler entre la centralité d'agglomération et ses couronnes plutôt plus dynamiques[797]. Relativiser ces dynamiques ne revient cependant pas à nier les « difficultés » structurelles dans lesquelles se trouvent plusieurs des villes intermédiaires, dont la mise en lumière a permis d'attirer l'attention collective sur ces territoires disqualifiés.

C'est dès lors dans ce contexte de fracture territoriale que le gouvernement annonce, fin 2017, la mise en place du programme « *Action cœur de ville* » (ACV) piloté par l'ANCT[798] et destiné à 234 villes moyennes sur la base de critères démographiques (20 000 à 100 000 habitants), mais aussi leur fonction polarisatrice (politique, administrative, etc.). Pour un montant total de 5 milliards d'euros, il s'agit d'un contrat signé entre l'Etat et les collectivités, visant à redynamiser les centres des villes (maintien ou développement des fonctions résidentielles et commerciales, requalification des espaces publics), en priorité celles éloignées des métropoles, à travers plusieurs axes d'intervention[799]. Les villes de moins de 20 000 habitants disposent, depuis 2020, d'un programme spécifique : « *Petites villes de demain* » (PVD)[800]. Ce dernier, intégré au plan *France Relance* initié durant la crise sanitaire, soutient plus de 1 600 collectivités avec un budget de fonctionnement de 3 milliards d'euros jusqu'à 2026. Comme

[792] Olivier RAZEMON, *Comment la France a tué ses villes*, Paris, France, Rue de l'échiquier, 2017.

[793] Jean-Paul LABORIE, « Chapitre 13. Les petites villes face aux fermetures des services publics », *in La France*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2009, pp. 239-255, doi:10.3917/arco.jean.2009.02.0239.

[794] Olivier RAZEMON, « Les villes moyennes, « zones en perdition » ? », *Constructif*, 2017, vol. 48, nº 3, pp. 15-18, doi:10.3917/const.048.0015.

[795] Nicolas Cauchi-Duval & Frédérique Cornuau & Mathilde RUDOLPH, « La décroissance urbaine en France : les effets cumulatifs du déclin », *Métropolitiques*, 26 avril 2017, URL complète en biblio.

[796] Priscilla DE ROO, *Les villes moyennes françaises*, *op. cit.*

[797] Coline BOUVART, Philippe FROCRAIN, Claire RAIS ASSA et Cyril GOMEL, « La revanche des villes moyennes, vraiment ? », *op. cit.*

[798] https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-42

[799] La réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville, le développement économique et commercial, l'accessibilité, les mobilités et connexions, la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, l'accès aux équipements et aux services publics.

[800] https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45

ACV, ce programme cherche à revitaliser les centres-bourgs et améliorer l'habitat existant tout en misant sur des « *projets de territoire* » portés par les élus des collectivités même. Comme le souligne L. Coudrier, ces programmes s'accompagnent d'autres initiatives comme « Entreprendre au cœur des territoires » supervisés par la BpiFrance à destination des entreprises, ou le programme « *Territoires d'industrie »* depuis 2018 concentre des moyens d'action pour relancer l'industrialisation des villes moyennes[801]. Des expérimentations se mettent également en place comme les « *territoires zéro chômeur de longue durée ».*

Les deux programmes, ACV et PVD, qui concentrent les principales attentions, vont concerner des villes présentant des situations démographiques et économiques très contrastées, au-delà parfois des définitions retenues pour chacune des catégories impliquées. Ils marquent une rupture dans l'organisation de l'action publique territoriale, en impliquant, théoriquement, associations d'élus, acteurs locaux, publics et privés et laissant des libertés aux initiatives locales[802]. Or, ces démarches soulèvent rapidement plusieurs critiques quant à la réplicabilité des projets et politiques proposés. Pour le géographe A. Delpirou, le programme ACV alterne entre « *copié-collé des grilles du ministère et solutions standardisées* »[803], largement éprouvées dans les métropoles. Le faible effort d'imagination des politiques promues, la concentration des solutions sur les centralités des villes et les risques d'homogénéisation des projets mis en œuvre sont régulièrement pointés.

Plus encore, les petites et moyennes villes sont incitées à prendre leur « tournant entrepreneurial » néolibéral en orientant les politiques induites vers l'offre[804]. Elles se trouvent dès lors incitées à privilégier des stratégies d'attractivité et de compétitivité dans les orientations suivies (réhabilitation des logements, construction de bureaux pour attirer des investisseurs, etc.), destinées à attirer, de manière sélective, certaines classes sociales comme les touristes, des ménages mobiles, des entrepreneurs, etc. Comme le souligne le politiste N. Rio, « *le problème, c'est que cette offre bâtie s'avère en décalage croissant avec les modes de vie contemporains et la fonction des villes moyennes* »[805].

---

[801] Laurent COUDRIER, « Les villes petites et moyennes », *op. cit.*

[802] Aurélien DELPIROU, « Action cœur de ville : une réponse en trompe-l'œil à la crise des villes moyennes ? », *Métropolitiques*, 28 octobre 2019, URL complète en biblio.

[803] *Ibid.*

[804] Nicolas RIO, « Quatre pistes pour redonner du souffle aux cœurs des villes moyennes (3/3) », *Partie Prenante*, 14 juin 2018, URL complète en biblio.

[805] Nicolas RIO, « Quatre pistes pour redonner du souffle aux cœurs des villes moyennes (3/3) », *Partie Prenante*, 14 juin 2018, URL complète en biblio.

Plus fondamentalement, à travers les programmes « *Action cœur de ville »* et *« Petites villes de demain »,* ce sont les modèles d'aménagement qui restent largement impensés. Les seuls leviers de développement passent par la croissance nécessairement urbaine de ces villes, en investissant en priorité dans leurs centralités pour asseoir leurs fonctions polarisatrices (commerce, habitats, espaces publics). Les politiques de patrimonialisation et de touristification des centres, de promotion de la culture à travers de grands évènements identifiés, la festivalisation de la vie collective, la numérisation des usages à travers le déploiement de tiers-lieux, d'espaces de co-working, de *fab labs*, etc., concourent à l'homogénéisation l'ambiance et les environnements de ces villes intermédiaires. Les mêmes recettes élaborées dans les métropoles, sont largement dupliquées, en plus petites, à des degrés divers suivant la taille des villes, dans les politiques conduites aux différentes strates urbaines, des villes moyennes aux plus petites[806], et peut-être même désormais les centres-bourgs des communes rurales avec le programme « France ruralités » lancé en 2023. Tout se passe comme si les villes petites et moyennes n'avaient jamais véritablement pu disposer des conditions pour conduire des trajectoires qui leur seraient propres.

Elle se concentre en outre sur les seules dimensions économiques, prismes au travers desquelles les indices de l'Insee sont construits, ce qui nie la diversité des situations[807].

6.1.3 La « géographie d'État » à l'œuvre dans le rôles de subalternités attribué aux villes petites et moyennes

Par « géographie d'Etat », j'entends une conception de l'espace telle qu'elle est forgée et mobilisée par l'Etat et qui repose sur une vision rationnalisée et gestionnaire, héritière de la modernité et la construction euclidienne de l'espace. Historiquement appropriée à des fins idéologiques de construction nationale et républicaine, cette géographie d'État repose sur la volonté d'organiser l'espace national, par l'aménagement des territoires, à *des fins de production et d'exploitation économique*[808]. Un bel article de J. Aldhuy explique comment les Landes de Gascogne ont été rationnalisées, dès le XVIIIe siècle jusqu'au XIXe siècle, par des opérations de drainage et mises en exploitation par la forestation, au détriment des cultures agro-pastorales séculaires. Comme en Bretagne ou dans le Massif central, cette « valorisation » territoriale s'est appuyée sur la disqualification des cultures rurales locales, perçues comme archaïques, pour légitimer l'intervention aménagiste d'ingénieurs d'État et imposer le modèle

[806] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine, op. cit.*
[807] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares, op. cit.*
[808] Jean-Baptiste VIDALOU, *Être forêts, op. cit.*

productiviste[809]. Cette géographie d'Etat génère dès lors une division spatiale, *fonctionnaliste* afin que l'espace puisse être mesuré, objectivé, comparé et exploité sur le mode capitaliste. Cela a pour conséquence une *hiérarchisation des territoires*, où certains sont valorisés là où d'autres seront reléguées, entrainant des inégalités de « développement », sur la base de critères économiques définis par l'État et ses institutions. Avec la mondialisation, cette géographie se convertit au néolibéralisme[810], privilégiant les grandes villes et la mise en concurrence des territoires sur la base du modèle métropolitain de la compétitivité et de l'attractivité. Comme F. Poupeau, le théorise pour sa « sociologie d'État »[811], il est également question ici de comprendre comment cette géographie d'État s'est appuyée sur la production des savoirs pour appuyer et légitimer une conception unique et hégémonique *de* et *dans* l'aménagement du territoire. Il s'agit ici de comprendre les effets de cette géographie d'État rapidement brossée sur la manière de penser et d'agir dans les villes petites et moyennes. Or, cette géographie tait les rapports de pouvoir qu'elle véhicule.

Ces villes constituent un maillage couvrant de manière assez homogène le territoire national français. Contrairement à l'Allemagne et secondairement l'Italie, les villes petites et moyennes en France concentrent proportionnellement moins d'habitant.es, davantage concentré.es dans les grandes villes ou situé.es dans les territoires ruraux[812]. En 2014, c'est environ 15 millions d'habitants, soit près de 23% de la population française, qui résident dans une ville moyenne.

À l'égard de ces villes, trois effets de cette géographie d'État sont perceptibles :

Elles participent premièrement, par leur dénomination, d'une hiérarchisation qui classifie les villes entre elles, en fonction de leur taille et leurs fonctions de centralités[813]. Des grilles de lecture strictement économiques (d'emplois, de production de valeurs, etc.) et des critères urbains tels que la densité du nombre d'habitants, la taille de l'agglomération, les activités et équipements concentrés, etc, sont largement mobilisés pour générer ces hiérarchies. Même la recherche d'autres catégories officielles, très souvent discutées[814] continue à traduire les effets

[809] Julien ALDHUY, « La transformation des Landes de Gascogne (xviiie-xixe), de la mise en valeur comme colonisation intérieure ? », *op. cit.*

[810] David HARVEY, *Géographie de la domination : capitalisme et production de l'espace*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2018.

[811] Franck POUPEAU, *Les mésaventures de la critique*, Paris, France, Raisons d'agir, 2012.

[812] Xavier DESJARDINS et Philippe ESTEBE, *Villes petites et moyennes et aménagement territorial*, *op. cit.*

[813] Frédéric SANTAMARIA, « Les acquis de la recherche géographique sur les villes moyennes », 2014, nº 13, Pour mémoire.

[814] Claire ARAGAU, Mireille BOULEAU et Catherine MANGENEY, « Les bassins de vie ont-ils un sens ?:Une interrogation de la proximité en périurbain francilien », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2018, nº 5, pp. 1261-1286, doi:10.3917/reru.185.1261.

de cette rationalisation du territoire[815]. Les villes petites ou moyennes, « secondaires », « intermédiaires », etc. se retrouvent prises dans une structure rigide, les assignant à une place déterminée au sein de l'organisation *urbaine* française. Comme le souligne F. Santamaria, « *ce qui ne devrait être qu'une forme de représentation de la réalité […] s'impose comme la réalité elle-même ».* Même sur le plan terminologique, l'adjectif « moyen », implique une situation entre deux catégories supérieures et inférieures qui définissent l'intermédiarité par défaut. Il peut également renvoyer à des imaginaires dépréciateurs, qualifiant généralement quelque chose de médiocre, qui serait d'intérêt moindre. Et précisément dans cette situation d'intermédiarité qui seraient les leurs, elles sont davantage amenées à se situer du côté de « l'urbain » des métropoles que du « rural » des campagnes qui peuvent les environner. Ces tentatives de classification reflètent avant tout et des routines de pensées de l'action publique territoriale et des sciences sociales, en prises avec les institutions nationales.

Par les contrats de villes moyennes qui leur étaient destinées, elles peuvent se faire les *relais* historiques de cette géographie d'État, par les dynamiques de développement urbain encouragées. « *Elles* [les villes moyennes] *sont prescrites comme le meilleur remède qui puisse guérir les maladies des villes* […] *il laisse croire qu'il va guérir le corps urbain tout entier, mais, en fait, contamine de nouveaux organes »* avertissait déjà M. Michel[816]. Ces dispositifs ont contribué à la diffusion de la « société urbaine »[817] à l'ensemble du territoire. N. Commerçon a mis en évidence que les villes moyennes servent de lieu de « socialisation » à l'urbain et l'urbanité[818]. La ville moyenne devient « ville-moyen » ayant accéléré la « modernisation » recherchée de la société française : la ville moyenne « *adopte les attitudes et les modèles [de la société urbaine], non sans nostalgie, mais, convaincue d'accéder, ainsi, à une organisation sociale supérieure* »[819]. Elles font également l'objet d'une certaine intermittence de l'action publique d'État, entre des temps forts (programmes dédiés) et des temps faibles de relégation et d'invisibilisation (ce qui souligne d'emblée une dépendance au système de reconnaissance de l'État).

---

[815] Ils sont fondés sur des approches quantitatives, à l'image des théories de W. Christaller sur l'organisation spatiale et hiérarchique (autour de fonctions de centralité à renforcer) et de la loi rang-taille de Zipf par exemple, tirés de la nouvelle géographie.

[816] Michel MICHEL, « Ville moyenne, ville-moyen », *Annales de geographie*, 1977, nº 478, pp. 641-685.

[817] Henri LEFEBVRE, *La révolution urbaine*, Paris, France, Gallimard, 1970.

[818] Nicole COMMERÇON, « Les changements socio-spatiaux en ville moyenne », *Espace Populations Sociétés*, 1986, vol. 4, nº 2, pp. 283-291, doi:10.3406/espos.1986.1138.

[819] Michel MICHEL, « Ville moyenne, ville-moyen », *op. cit.*

Cette géographie d'État a largement contribué à homogénéiser la diversité de ces villes, extraites de leur environnement, en les assignant en outre à une position de subalternité[820] et de subordination dans l'application du modèle d'aménagement prescrit et subventionné, strictement développementaliste[821]. Pourtant, une partie de la recherche[822], depuis quelques appels nord-américains[823] considère que ces villes pourraient incarner comme « *un modèle alternatif aux problèmes engendrés par la croissance urbaine des grandes agglomérations* »[824]. Or, aujourd'hui, loin de constituer des contre-modèles, elles deviennent les relais de la métropolisation participant de son expansion[825]. Les alternatives que la recherche appelle peinent à dépasser le modèle d'aménagement par la compétitivité et ses effets en termes de densification. C'est comme si les propositions ne remettaient pas en cause l'essentiel. Pourtant, comme l'écrit l'historien J. J. Connolly : « *smaller cities are merely on the receiving end of developments originating atop the urban hierarchy and that the experiences of people living with them warrant little consideration* »[826]. Des réponses pourraient dès lors être trouvées dans la considération habitante, en prenant la peine d'aller les écouter.

6.2 Rochefort, les dessous d'une métropolisation à bas bruits par la densification

Observons à présent les effets de ces orientations nationales dans une « petite ville moyenne », Rochefort, lauréate du programme « Action cœur de ville ». Les transformations induites notamment urbaines par ces programmes de relance ont suscité de vives réactions locales, en particulier de la part d'une association citoyenne à vocation environnementale, qui a concentré une partie de son combat sur la contestation des projets d'urbanisation de la ville.

afin d'introduire, dans un second temps, le cas rochefortais, pour comprendre ce qu'il révèle de singulier mais aussi ce qu'il peut éclairer de plus général.

---

820 Frédéric SANTAMARIA, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire », *op. cit.*

821 Aurélien DELPIROU, « Enjeux et écueils de l'action publique dans les villes moyennes en déclin : une comparaison entre Bourges, Moulins et Nevers », *Géographie, économie, société*, 20 septembre 2019, vol. 21, n° 1, pp. 67-87.

822 Sylvie FOL, *Les villes petites et moyennes. Territoires émergents de l'action publique.*, *op. cit.*

823 David BELL et Mark JAYNE, « Small Cities? Towards a Research Agenda », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2009, vol. 33, n° 3, pp. 683-699, doi:10.1111/j.1468-2427.2009.00886.x.

824 Frédéric SANTAMARIA, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire », *op. cit.*

825 Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

826 James J. CONNOLLY, « Decentering Urban History: Peripheral Cities in the Modern World », *Journal of Urban History*, 1 novembre 2008, vol. 35, n° 1, pp. 3-14, doi:10.1177/0096144208320732. P 4.

6.2.1 Une trajectoire de baisse démographique perçue comme un affront politique

Sous-préfecture de la Charente-Maritime, Rochefort est la deuxième ville du département, après La Rochelle, distante d'une quarantaine de kilomètres, au nord-ouest. Rochefort compte environ entre 23 500 et 24 300 (selon les méthodes de comptage de l'Insee) une « petite ville moyenne » qui perd lentement des habitant.es, au profit de son agglomération composé de communes rurales, dynamique démographique et résidentielle comparable à de nombreuses villes moyennes françaises[827]. L'étude des données sociodémographiques révèle un phénomène continu de dépeuplement démographique de Rochefort, depuis 1968, mais surtout depuis 2007 (graphique 1). La ville avait atteint son apogée démographique au début du siècle dernier (36 694 habitant.es en 1906), avant que les activités liées à l'Arsenal maritime, dont l'implantation a justifié la création de la ville de Rochefort par Louis XIV, ne ferment dans les années 1920.

Historiquement, Rochefort fait partie du cercle des « villes neuves », bâtie pour donner suite à la décision de Louis XIV de disposer d'un Arsenal maritime au centre de la façade atlantique du pays. La création d'un port de guerre et d'un arsenal pour armer les vaisseaux de la « Royale » marque le destin militaire et maritime d'une ville qui n'accueillait jusqu'alors une châtellenie depuis l'époque médiévale et une vieille paroisse. Dans les années 1660-1670, le royaume de France cherche alors à élargir sa flotte de guerre pour rivaliser sur les mers avec les puissances navales d'antan : les Provinces-Unies et l'Angleterre. La ville se développe alors dès 1666 suivant un plan hippodamien, sur un léger plateau calcaire remontant au Crétacé, dessinant le caractère insulaire de la ville (figure 1), à l'instar d'autres anciennes îles calcaires visibles dans le paysage environnant. Les marais qui entourent la ville, lentement formés par colmatage des dépôts fluvio-marins, pour former les « terres de bri »[828], sont en grande partie asséchés et drainés au XVIIe siècle en appliquant la technique hollandaise de poldérisation[829]. Les habitats groupés (hameaux, villages) se sont surtout implantés sur les « terres hautes » tandis que les diverses cultures occupaient les espaces de marais. Avec la création de l'Arsenal, les faubourgs remplacent progressivement les nombreux moulins à vent et les petits villages

[827] Francis BEAUCIRE, Ludovic CHALONGE et Xavier DESJARDINS, « Villes moyennes : un déclin en trompe l'oeil ? », *Urbanisme*, 15 décembre 2016, vol. 403.

[828] Raymond JOUSMET, « La difficile mise en valeur du marais rochefortais, 1750-1789 », *Roccafortis*, janvier 2010, n°45, pp. 254-266.

[829] Raphaël MORERA, *L'assèchement des marais : en France au XVIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Histoire, 2020, URL complète en biblio.

proches (de la Beaune, des Chauvets, etc.), accueillant désormais ouvriers et artisans de l'Arsenal[830] (figure 2).

Au XIXe siècle, Rochefort apparaît comme un « *îlot industriel dans un département rural* »[831] Elle gagne au début du siècle de nouveaux habitants, venus surtout des campagnes viticoles de l'Aunis, touchées par la crise du phylloxéra. Mais l'histoire de Rochefort reste surtout marquée par une succession de périodes de déclin et de reprise démographique et économique [832] : la fermeture de l'Arsenal en 1927, jugé inadapté aux nouvelles techniques de construction de l'armement maritime et cédé à l'industrie privée, constitue un tournant majeur. S'ensuit une longue période de crise : le centre-ville se vide, les casernes militaires se reconvertissent progressivement en infrastructures civiles, et la population du centre décline au profit d'un desserrement résidentiel pour les communes périphériques, forgeant ainsi la réputation dépréciative de Rochefort comme simple « *ville de garnison* »[833]. Dans les années 1960, le film « *Les Demoiselles de Rochefort »* de Jacques Demy offre un coup de projecteur à la ville, mais sans engendrer de regain économique durable.

Dans les années 1930, l'industrialisation de Rochefort s'intensifie autour de l'ancien Arsenal reconverti et entre Tonnay-Charente, commune limitrophe, et Rochefort, mettant fin à sa « *léthargie* »[834]. Roger Renard, enseignant à La Rochelle, qui a travaillé sur l'histoire industrielle de la ville, constate que les entreprises présentes sur le territoire s'accommodent d'une main-d'œuvre nombreuse et pas qualifiée[835]. L'entre-deux-guerres voit émerger de nombreuses entreprises, inscrivant la ville dans des circuits économiques de plus en plus globalisés comme la Compagnie Nantaise des Bois Déroulés (devenue *Bois Déroulés Océan*) s'orientant vers le contreplaqué en bois exotiques, avec des concessions au Gabon, puis vers les panneaux de particules dans les années 1970, l'Asturienne (entreprise belge) : fabrication d'engrais depuis la Première Guerre mondiale, puis d'engrais liquides en 1963 (aujourd'hui *Timac-Agro*) ou encore Liore et Olivier : devenue *Sud-Aviation*, puis *SOCEA-SOGERMA*, et aujourd'hui *Airbus Atlantic*, avec un écosystème de sous-traitants (Metal Chrome, Simair, etc.). Dans les années

[830] Jacques DUGUET, « Le Faubourg de Rochefort en 1719 », *Roccafortis*, septembre 1991, n°8, pp. 290-292.

[831] Jean SOUMAGNE, « L'aménagement d'une ville moyenne : Rochefort (Charente-Maritime) », Norois, 1982, vol. 113, n° 1, pp. 163-175, doi:10.3406/noroi.1982.4029.

[832] Roger RENARD, « L'ensemble urbain Rochefort, Tonnay-Charente et ses industries », Norois, 1971, vol. 72, n° 1, pp. 615-631, doi:10.3406/noroi.1971.1754.

[833] Jean SOUMAGNE, « L'aménagement d'une ville moyenne », op. cit.

[834] Roger RENARD, « L'ensemble urbain Rochefort, Tonnay-Charente et ses industries », op. cit.

[835] Roger RENARD, « Le Pays Rochefortais et l'industrie ; entre craintes et espoirs », Norois, 1997, vol. 176, n° 1, pp. 695-703, doi:10.3406/noroi.1997.6840.

1960, l'industrie rochefortaise connaît son apogée : le secteur secondaire représente 36,2 % des actifs.

Cependant, les années 1970 marquent un tournant avec une nouvelle phase de déclin économique. La fin du programme « Caravelle », prémices d'Airbus, entraîne d'importantes suppressions d'emplois dans l'industrie locale. Entre 1970 et 1990, environ 1 400 emplois disparaissent à la suite de nombreuses fermetures, fragilisant un tissu industriel toutefois diversifié (meubles, plasturgie, etc.). Le site rochefortais serait en outre jugé inadapté à la mondialisation de l'économie (situation d'enclavement, éloignement des pôles structurants des filières présentes). En parallèle de cette histoire industrielle, la ville a un destin lié à l'armée (de nombreuses écoles de formation y sont encore présentes) et au bagne (où travaillaient jusqu'en 1854 les prisonniers condamnés aux travaux forcés à perpétuité). À la suite d'une refonte de la carte militaire dans les années 1990[836], l'Ecole des Fourriers, qui formait des personnels de la marine sur des spécialités administratives, ferme en 2002[837]. Parallèlement, l'Armée amorce son retrait de Rochefort, accentuant encore la crise de l'emploi. L'industrie subsiste encore à Rochefort, mais ne représente désormais plus que 15% des emplois en 2009. La situation économique explique le lent déclin démographique de la ville, de l'ordre de quelques centaines habitant.es par an.

[836] Francesca ARTIOLI, « Les politiques du retrait territorial de l'État : Réformes de la carte militaire et gestion des mobilisations locales (1989-2012) », *Gouvernement et action publique*, 20 mars 2017, vol. 6, nº 1, pp. 81-106, doi:10.3917/gap.171.0081.

[837] https://www.sudouest.fr/charente-maritime/rochefort/rochefort-les-fourriers-une-ecole-militaire-atypique-3266544.php

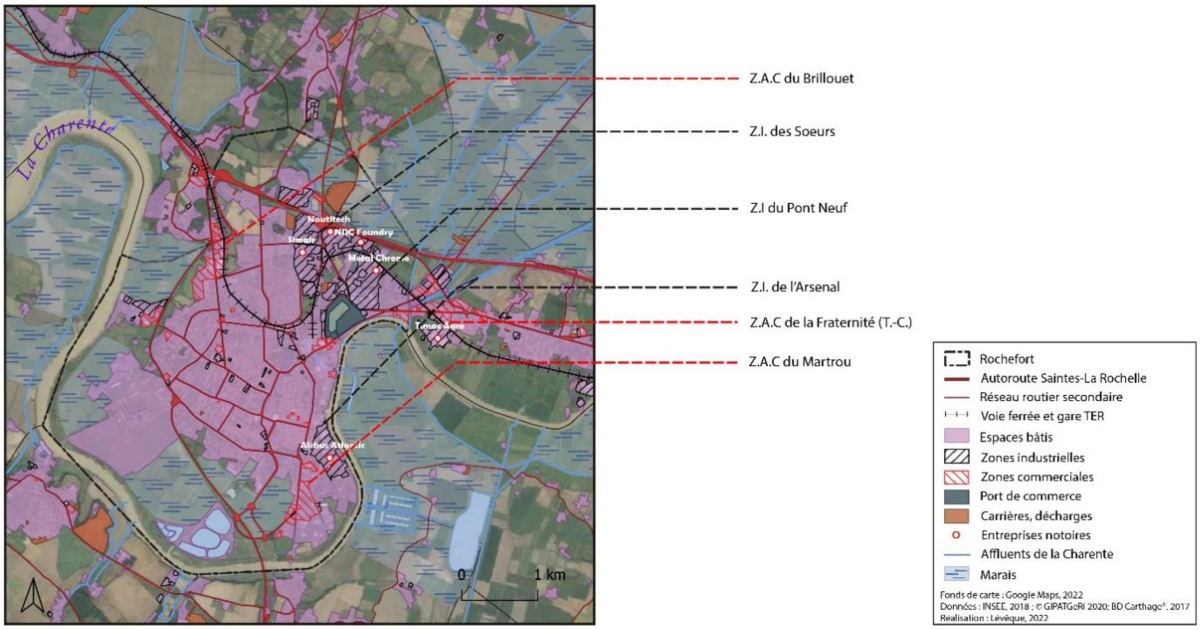


Figure 4 *: Carte de la répartition des zones d'activités et commerciales de Rochefort et ses proches environs dans un territoire limité dans son extension spatiale par les marais*

Pour infléchir la baisse démographique, la municipalité actuelle, Les Républicains, élue en 2014 et reconduite en 2020, affiche l'objectif, en 2017, d'atteindre 27 000 habitant.es pour la ville à horizon 2030, soit +1,17% de croissance démographique par an, sur une dizaine d'années, en sachant qu'une des dynamiques démographiques les plus notoires de la commune concerne le vieillissement de sa population avec une part de personnes de plus de 60 ans qui s'établit en 2018 à 32,9% et un solde migratoire négatif pour les 18-40 ans. Sur le volet socio-économique, le taux de pauvreté à Rochefort s'établit à 20%. Les catégories socio-professionnelles des employés et des ouvriers s'établissent à 30% de la population en 2015, en recul par rapport à 2010 (32,4%) Le but pour la municipalité en place est dès lors que « *l'image négative de Rochefort se gomme* » (Sud-Ouest, 18 novembre 2020, « Objectif : 27 000 habitants ») et pour ce faire de grandes transformations de la ville sont entreprises. L'élu endosse ainsi le rôle de l'entrepreneur urbain qui caractérise plutôt les élu.es métropolitains.

6.2.2 Une relance par de grands projets emblématiques puisant dans des recettes métropolitaines globalisées

Fin 2022, le maire de Rochefort et président de la communauté d'agglomération, relaye, sans filtre, sur sa page publique du réseau social Facebook : « *Plus grande Grande roue du Monde, plus grande tour (828 m) du Monde, plus grand centre commercial du Monde (avec 1200 commerces), la plus grande île artificielle du Monde, la plus grande fontaine du Monde ... lors du nouvel an le plus grand feu d'Artifice du Monde !!* ». Il entre d'une « *escapade de trois*

jours » à Dubaï où il a, semble-t-il, passé les fêtes de fin d'année. Cet enthousiasme révèle bien plus qu'un émerveillement face à aux architectures gigantesques et à la démesure des infrastructures concentrant des millions d'habitants. Il affiche une adhésion, probablement calculée, à un imaginaire de la grandeur, de la performance et de l'excès, inspiré du modèle américain (Las Vegas, Miami, etc.) poussé à son stade paroxystique[838], quintessence de l'indécence, au-delà de toute considération pour les limites écologiques (construction d'îlots artificiels, climatisation de la quasi-intégralité des infrastructures, importation des ressources) et les réalités sociales (droits des minorités, esclavagisation des travailleurs). Se faisant le relai de tous les superlatifs généralement attribués à cette mégapole du Golfe, cette publication offre l'opportunité d'interroger les imaginaires globalisés qui orientent les choix d'aménagement et de développement local, y compris dans une petite ville moyenne.

Deux piliers se trouvent activés pour renouer avec le rebond espéré : diversifier en reconvertissant pour partie son système productif et agir massivement sur le développement urbain. En 2019, 40,6 % des emplois de la ville sont fournis par l'administration publique, l'enseignement, le secteur de la santé et de l'action sociale, suivi de près par le secteur du commerce, des transports et des services divers avec 38,1% des emplois en 2019. Les secteurs de l'économie résidentielle[839], en particulier le tourisme, font l'objet d'une attention manifeste. Rochefort devient une ville thermale dans les années 1950. Les thermes de Rochefort représentent un secteur non négligeable pour l'économie de la ville : plus de 19 000 curistes ont été accueillis en 2019. L'établissement accueillant les cures prévoit à l'automne 2022 son agrandissement avec le forage d'une nouvelle source. Pour attirer un tourisme estival, la valorisation du patrimoine existant dans le centre-ville, est envisagée, notamment l'ensemble des grands bâtiments historiques de l'Arsenal, en pierre de taille, déjà pour partie restaurés dans le cadre du contrat « Ville moyenne » en 1974 (restauration de la Corderie royale, création du palais de justice, conservatoire de musique et de danse) qui avait conduit à réhabiliter des logements du centre-ville. Un « Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur du patrimoine » (PSMV) est appliqué au seul secteur historique du centre-ville depuis 2021 pour pouvoir travailler autrement à « patrimonialiser »[840] ses ressources historiques (comme les anciens tracés de fortification à valoriser, des belvédères à créer, un parcours des anciens glacis au cœur

[838] Mike DAVIS, *Le stade Dubaï du capitalisme*, *op. cit.*

[839] Laurent DAVEZIES, « Il y a économie résidentielle et économie résidentielle… », *Pour*, 2008, vol. 199, nº 4, pp. 50-52, doi:10.3917/pour.199.0050.

[840] Christian BARRERE, « Vers une théorie économique substantiviste du patrimoine », *Économie appliquée*, 2007, vol. 60, nº 3, pp. 7-30, doi:10.3406/ecoap.2007.1847.

d'un grand projet paysager, espaces publics « à traiter qualitativement, etc.)[841] comme « naturelles », bien que situées sur un territoire plus vaste. L'endroit présente de nombreux attraits connus (île d'Oléron, Fort Boyard, Grand site de l'Estuaire de la Charente et de l'Arsenal de Rochefort, etc.). Des continuités symboliques sont ici créées[842] autour de l'eau pour relier ces deux dimensions touristiques, avec notamment l'aménagement de grands itinéraires cyclables et la promotion d'un « *slow tourism* ». L'ambition n'en reste pas moins « *d'accroître l'attractivité du territoire et sa compétitivité touristique en préservant son capital environnemental* » (p 14, mémento du tourisme Rochefort Océan, édition 2020). Pour accroître le nombre de nuitées des touristes, la ville créée de grands évènements culturels ces dernières années, à l'image du festival de musique électronique « Stéréopark » ou de la musique et de l'image « Sœurs Jumelles » ainsi qu'un spectacle son et lumière « Oceana Lumina », organisé tous les étés jusqu'en 2026.

En 2020, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), en lien avec d'autres agglomérations et bassins d'emploi du territoire est lauréate du contrat national « *Territoires d'industrie de France* »[843]. Présenté par le gouvernement comme une « *stratégie de reconquête industrielle par les territoires* » [844], ce programme permet des subventions pour un maintien voire un renforcement des activités industrielles dans les territoires (périurbains, villes petites et moyennes, etc.) où celles-ci sont particulièrement présentes. À Rochefort, les filières aéronautiques et de la transformation du bois sont les principales soutenues. Dans la perspective d'attirer, selon les propos du maire, « *aussi bien les nouveaux talents, les entreprises que les touristes* »[845], et de stimuler « *un esprit de développement d'une culture de l'innovation* »[846], est inauguré, en mars 2022, un technopôle, se composant du Fablab « Innofactory », d'une pépinière d'entreprises, un hôtel ainsi qu'un « espace technopolitain »[847] sur l'ancien site de l'école des Fourriers, un « technopôle » (site dédié aux industries de haute technologie) devant permettre la mise en liens d'« *acteurs économiques, scientifiques et de l'enseignement supérieur* ». Pour répondre à une demande estimée en croissance (maintien et installations de

[841] Consultable sur le site de la ville : https://www.ville-rochefort.fr/plan-de-sauvegarde-et-de-mise-en-valeur

[842] Marie DELAPLACE, « Le tourisme dans les villes moyennes : vers des politiques coordonnées », *Métropolitiques*, 9 décembre 2013, URL complète en biblio.

[843] Voir https://www.gouvernement.fr/actualite/industrie-une-nouvelle-approche-pour-accelerer-le-developpement-des-territoires-industriels

[844] Voir https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/territoires-dindustrie-44

[845] Voir https://www.rochefort.fr/filieres-economiques

[846] « Contrat territoire d'industrie. Rochefort – Royan – Marennes – Oléron. 2020-2022 ». Disponible en ligne : https://www.cap-metiers.pro/TELECHARGEMENT/4863/_Territoire__industrie__Rochefort__Royan__Marennes__Oleron__pdf_.pdf

[847] CARO LE MAG, « Développement économique sélectif et raisonné », avril 2022, n° 80.

nouvelles entreprises), la CARO prévoit d'artificialiser de nouveaux espaces fonciers au nord du territoire.

Sur le plan du développement urbain, pour atteindre l'objectif de 3 000 habitants supplémentaires, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), soumis à enquête publique à l'automne 2022, annonce vouloir accueillir 7 500 nouveaux habitants à horizon 2041, avec la création de 6 900 logements, dont 2 700 logements pour le seul pôle rochefortais. Le Plan local d'urbanisme, révisé en février 2020, fixe un rythme de construction de 200 nouveaux logements par an pour soutenir cette croissance. Au total, au moins quinze « Orientations d'Aménagement et de Programmation » (OAP) sont planifiées. Cependant, la ville étant limitée spatialement par la présence de marais qualifiés en zones submersibles, ces opérations privilégient principalement la densification et le renouvellement urbain (dents creuses, logements vacants dont la part est établi à 10% en 2015, cœur d'îlot, démarche de « densification douce » sous la forme BIMBY, changement d'usage de nombreux édifices comme l'ancien centre de Gérontologie ou l'ancien Hôpital de la Marine, etc.), même si des quartiers en expansion ne sont pas exclus, comme le nouveau lotissement composé de 41 terrains à bâtir situés dans le secteur de Béligon, au nord de la ville. Il est toutefois à noter qu'en dépit de la diminution démographique de Rochefort, l'extension urbaine de la ville s'est tout de même poursuivie (sur les franges de la commune tout comme dans les autres communes de l'agglomération) ; une ville plus étendue que lors de son pic démographique au début du XIXe siècle.

Les élu.es sont fortement imprégné.es d'imaginaires urbains de la grandeur et du prestige, orientant les projets développés, faisant des élu.es locaux les principaux intercesseurs d'une conception métropolitaine de l'aménagement, influençant l'orientation des aménagements. Il s'agit en premier lieu d'affirmer ouvertement vouloir « *attirer des catégories socioprofessionnelles supérieures, celles qui ont du pouvoir d'achat. Car attirer de nouveaux habitants, c'est faire marcher l'économie locale.* » dans la perspective d'amener de la « *diversité sociale* » dans le centre de la ville[848]. Des projets fonctionnent comme des signaux, des « *flagships* » pour attirer des investisseurs aisés, y compris désormais dans une petite ville moyenne.

Plusieurs réhabilitations récentes de grands bâtiments historiques illustrent cette orientation : l'Ancien hôpital royal de la Marine, bâti au XVIIe siècle, est acquis en 2022 par le groupe parisien François 1er et doit accueillir 200 logements de standing dont les propriétaires peuvent

[848] PLU, *Rapport de présentation - Plan Local d'Urbanisme* [Rapport], Ville de Rochefort, 2020. P 39

bénéficier d'importants dispositifs de défiscalisations (lois Malraux et Monuments Historiques s'appliquant), avec des prix d'entrées dépassant tout de même les 260 000 €[849], un montant excluant une large part de la population locale. Donnant sur le port de plaisance, le Quai aux Vivres, ancien Commissariat de la Marine, longtemps resté en friche également, et racheté par un millionnaire londonien, a été transformé en 242 appartements haut de gamme, avec un restaurant étoilé, un grand hôtel et une esplanade rénovée… et minérale. Ce site s'adresse principalement à un tourisme aisé puisque 70% des appartements sont convertis en meublés de tourisme trois étoiles pour accueillir vacanciers, curistes et professionnels en déplacement. L'agrandissement du parcours de golf dans une commune de l'agglomération à 18 trous illustre également cette volonté de modifier l'image de la ville et ses environs pour séduire une clientèle spécifique.

Dans cette logique, la reconversion de l'ancien hôpital civil Saint-Charles ne laisse guère de doute sur les publics visés : l'aménagement d'un restaurant panoramique, de commerces, de bureaux tertiaires et de 80 logements pour étudiants et jeunes actifs, avec espaces de co-working, confirme une stratégie d'attractivité tournée vers une population jeune et mobile. Les étudiants ciblés poursuivent pour partie leurs études à La Rochelle, accessible en vingt minutes en train depuis Rochefort. La proximité de l'ancien hôpital Saint-Charles avec la gare en fait un emplacement stratégique pour capter une population estudiantine. Par ailleurs, dans les documents de planification, la gare TER de Rochefort (493 000 voyageurs en 2019) deviendrait un « *pôle d'échange multimodal* », faisant du quartier de la gare une nouvelle polarité identifiée au nord de la ville. Il y a un enjeu économique et symbolique à se réapproprier pour la commune et l'intercommunalité la gare comme un haut-lieu des mobilités dites durables, même régionales et d'ouverture sur la ville. Comme l'a souligné E. Roudier dans sa thèse, les projets de réaménagement des « pôles gares » (gare et abords) dans les villes moyennes ne sont pas dans le mimétisme à échelle réduite des projets métropolitains (ce ne sont pas ni les mêmes emprises foncières, ni les mêmes moyens d'action), mais s'en inspirent dans leurs objectifs [850] voire surtout dans leurs imaginaires : rendre accessible, optimiser la fréquentation, fluidifier le trafic.

Rochefort entend ainsi affirmer une position centrale et polarisatrice au sein de la communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO), regroupant 25 communes et comptait 64 000

[849] https://www.marine-patrimoine.fr/ancien-hopital-royal-marine-rochefort-sur-mer-monuments-historiques-malraux/#page-dispositif-type

[850] Emilie ROUDIER, *Quand la ville moyenne entre en gare : des projets entre mimétisme métropolitain et recompositions territoriales*, Université Paris-Est, 2019, URL complète en biblio.

habitants en 2021 [851]. L'objectif est de concentrer l'essentiel des nouveaux emplois et habitant.es du territoire, afin de renforcer l' « *intensité »* de sa vie urbaine impliquant pour cela d'*« affirmer ses fonctions métropolitaines par l'accueil de formations supérieures, par le maintien et l'accueil d'entreprises fortement créatrices de valeur ajoutée, d'équipements culturels, de loisirs et de santé rayonnants, en vue d'inscrire le territoire de la CARO dans les dynamiques agglomérées et métropolitaines départementales et régionales »*[852], positionnant Rochefort comme une locomotive intercommunale. Les politiques de patrimonialisation et de touristification via notamment les festivals y participant grandement.

Pour « *rayonner* » et se révéler « *attractive* », la CARO cherche à se doter d'« *atouts dignes des territoires "métropolitains"* » (diagnostic transversal, SCOT, 2018) – un qualificatif mis entre guillemets suggérant soit une prise de distance prudente, soit une modestie affichée ou encore la volonté de ne pas inquiéter la population quant à l'ampleur des ambitions pour le territoire. Pourtant, la récurrence de termes comme le fait de capter les « *fonctions économiques métropolitaines* » et d'attirer des « *emplois métropolitains* » (soit les métiers relatifs à la conception–recherche, culture–loisirs, gestion, commerce inter-entreprises et prestations intellectuelles [853]) a traduit bien l'influence de ces imaginaires dans les orientations stratégiques pour le territoire. L'un des autres leviers pour renforcer ce positionnement est l'intégration de Rochefort dans une démarche interterritoriale plus large : la formation du « *pôle métropolitain Centre-Atlantique* », qui vise à fédérer neuf communautés de communes et d'agglomération du littoral afin de renforcer leur poids économique et politique face aux métropoles nantaise et bordelaise. L'ensemble représenterait un bassin de population de 512 000 habitants.

Il est évident que Rochefort ne va pas à proprement parler devenir une « métropole » au sens institutionnel du terme, mais il est manifeste que les orientations en matière de développement territorial s'inspirent largement des politiques et de leurs idéologies qui sont conduites dans les métropoles. L'appropriation répétée du lexique métropolitain n'est pas anodine : elle revêt une visée performative, comme un signal fort envoyé sur les ambitions de rebond, de développement économique et de croissance démographique avec lesquelles la ville entend renouer. Rochefort, à travers la figure de son maire, cherche à embarquer l'ensemble des acteurs locaux privés et publics du territoire, les services, etc., dans une vision collective et un

[851] Le maire de Rochefort est également le président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

[852] Document d'Orientation et d'Objectifs – Schéma de Cohérence Territorial Rochefort Océan, Communauté d'agglomération Rochefort Océan, 19 mai 2022, p 13.

[853] Laurent FEFEU et Cyril HERVY, « En 40 ans, forte croissance des emplois métropolitains et présentiels », *Insee*, 6 septembre 2022, URL complète en biblio.

référentiel porteur, qui serait synonyme de « réussite » et de modernité, pour que le territoire ne n'apparaisse plus aux marges des dynamiques de métropolisation du territoire, mais participe intégralement à celles-ci. Le seul déploiement de la fibre optique sur le territoire est prétexte à une nouvelle référence au modèle métropolitain, avec la promesse d'un débit comparable à celui « *des grandes métropoles* ». Les ambitions pour le devenir de la ville sont par conséquent à peine voilées : il s'agit de la définir comme une « ville moyenne » active, créative, branchée, « inclusive » [854] dans un territoire « résilient »[855].

Les imaginaires métropolitains qui traversent les élus ne sont pas que français. Ils peuvent être américains (Seattle pour sa reconversion dans l'aéronautique) ou dubaïotes. Cette fascination enthousiaste de la part d'un maire d'une petite ville moyenne et président de la communauté d'agglomération traduit une adhésion assumée à un imaginaire métropolitain de la grandeur illimitée, de la consommation débridée et de la surenchère dans l'indécence. Cette fascination, relayée sans filtre sur les réseaux sociaux, interroge ainsi les référentiels idéologiques qui influencent les choix d'aménagement et de développement local, et leur déconnexion avec les enjeux sociaux et environnementaux qui devraient primer dans les territoires intermédiaires comme Rochefort.

6.2.3 L'interpellation de l'association « Pays Rochefortais Alert' » sur la crainte d'une densification exacerbée de la ville et de la dégradation du cadre de vie

Le contexte d'émergence de ce terrain de recherche rochefortais est éloquent des mutations récentes que connaissent les villes intermédiaires et des résistances qui se constituent pour appuyer une volonté d'opposition. C'est à la suite d'un passage télévisé de G. Faburel pour la promotion de son manifeste[856] qu'un habitant de Rochefort lui écrit pour l'alerter sur le devenir qui s'annonce pour la ville et le désarroi qu'il ressentait après avoir tenté de contacter plusieurs organismes départementaux (C.A.U.E 17) ou associations nationales (LPO, dont le siège social est à Rochefort) pour trouver du soutien, en vain. Une action en justice au tribunal administratif de Poitiers avait alors été initiée quelques mois plus tôt, courant 2020, contre la révision du PLU par trois associations : Europe Ecologie les Verts, Zéro Waste et Pays Rochefortais Alert' (PRA'), ainsi qu'une trentaine d'habitants, dont ce monsieur. Guillaume Faburel avait transféré ce mail de détresse à ses doctorant.es afin que nous réfléchissions collectivement aux suites à

[854] https://www.banquedesterritoires.fr/experience/tourisme-pour-tous-la-strategie-inclusive-de-rochefort-ocean-17
[855] CARO LE MAG, *Réchauffement climatique. Un territoire résilient mais pas résigné ! L'exemple du marais de Moëze-Brouage et de Port-des-Barques* [Rapport], CARO, 2022.
[856] Guillaume FABUREL, *Pour en finir avec les grandes villes*, *op. cit.*

donner. Ce message ne manquait d'humour, mais il était assez évident que ces lignes avaient été écrites avec un certain désespoir, qui m'avait personnellement touché. Cette personne nous avait mis en lien avec des membres du bureau de l'association PRA', avec lesquels nous avions organisé une première visioconférence avant de décider à les rencontrer à Rochefort dans les mois qui suivirent. Ces premiers échanges et les visites de la ville et des terrains concernés par les projets de construction m'avaient décidé à en faire un terrain de recherche, y décelant des dynamiques d'urbanisation comparables et complémentaires ma recherche sur le plateau de Saclay malgré des contextes sociogéographiques très distincts. Début 2021, j'étais alors à ce moment-là dans une période de réorientation de mon sujet de recherche sur des cas français après et je décelais dans ce terrain de recherche potentiel des possibilités d'élargir mes questionnements en cours sur la métropolisation aux villes moyennes et petites, ce que je n'aurais possiblement pas envisagé si cette personne, qui m'est devenue chère par la suite, ne nous avait pas adressé ce mail.

PRA' est une association citoyenne régie par la loi 1901 qui agit, à l'échelle de Rochefort et de ses environs, par la voie juridique pour faire appliquer le droit européen à vivre dans un environnement sain contre tous types de pollutions et de nuisances. Elle est née de la lutte contre le projet d'agrandissement de l'incinérateur de la commune d'Echillais (séparée de Rochefort par la Charente) en un « *Centre multi filières de valorisation des déchets ménagers* » (CVDM) porté par Vinci, de 85 millions d'euros[857]. Ce projet prévoit le traitement de déchets ménagers par voie de tri mécano-biologique (produisant un compost à épandre à partir du broyage des poubelles). L'énergie produite est destinée à alimenter le réseau de chaleur de la base aérienne et le mâchefers produit (imbrûlés, cendres, etc.) est utilisé dans l'aménagement des routes ou directement enfoui sous terre. Des déchets sont ainsi collectés dans 97 communes, soit 200 000 habitant.es, pour être acheminés vers cet « hyperincinérateur » comme le nommaient les opposant.es, pour en souligner le caractère surdimensionné, inutile et imposé[858] ; le site est même occupé quelques mois avant d'être violemment évacuée[859]. L'association PRA' est donc créée en septembre 2013 pour alerter (via des réunions publiques, manifestations, occupation du site, etc.) les habitant.es et pouvoirs publics sur les impacts sanitaires (risques cancérigènes) et environnementaux (émissions d'oxyde d'azote, de métaux lourds, de mercure, etc.), dans les eaux, les sols et les airs, d'un tel projet et engage l'ensemble des recours possibles pour en

[857] https://www.sudouest.fr/charente-maritime/gemozac/herve-blanche-refuse-sans-ciller-8346575.php

[858] Le projet fera l'objet d'un chapitre dédié dans CAMILLE, *Le petit livre noir des grands projets inutiles*, Neuvy-en-Champagne, France, le Passager clandestin, 2015.

[859] https://reporterre.net/Deux-Zad-ont-ete-evacuees-manu

empêcher sa construction et promeut largement la réduction et le tri des biodéchets[860]. Depuis, l'association est restée mobilisée contre l'incinérateur qui s'est étendu (épandage d'un « compost » non conforme début 2021, déversement illégal dans un cours d'eau en septembre 2022). Avec la révision du PLU en 2020 (année de crise sanitaire et d'élections municipales) et la programmation des OAP (*infra*), PRA' s'engage également contre des projets d'urbanisation qui entraineront l'artificialisation de jardins, de terres agricoles et de zones humides. Cette présentation de l'historique et des axes d'action de l'association est essentielle : elle permet non seulement de rendre compte des engagements environnementaux d'une association dans une petite ville moyenne, ce qui reste relativement peu étudié dans leur singularité dans le cadre des travaux sur les conflits d'aménagement[861], mais aussi pour mieux comprendre le contexte de fortes tensions politiques dans lequel s'inscrivait cette recherche.

La forte conflictualité entre l'association, composée en partie de membres d'Europe Ecologie les Verts et de personnes ayant porté la liste citoyenne « Cap Rochefort » en 2020, et la municipalité en place Les Républicains, initiée avec le projet d'incinérateur auquel le maire s'était publiquement opposé lors de sa campagne de 2014 avant de le soutenir une fois élu (proposant initialement l'idée d'un référendum), tensions ravivées par le recours en justice contre le PLU et par des exclusions de la présidente de l'association d'un conseil de quartier par le maire[862], constituait une première donnée significative sur les tensions vives qui gagnaient une ville de proximité. Les conflits ouverts suscités par les nombreux projets d'aménagement et le sentiment de « *déni démocratique* », d'après les membres de l'association lors de notre première rencontre, auxquels ils donnaient lieu, y compris dans ces échelles intermédiaires, témoignaient de logiques et d'affectivité que me partageaient les habitant.es-militant.es du plateau de Saclay.

Toutefois, à la différence de ce terrain, il avait été convenu avec l'association que les dynamiques militantes ne seraient pas au cœur de la recherche et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, les élections régionales approchant, certain.es de ses membres s'y présentant sous l'étiquette d'EELV, ne préféraient pas être exposé.es par une recherche qui aurait pu

[860] Pour le détail des actions juridiques engagées et des nombreux rebondissements liés à ce projet, il est possible de se rendre sur le journal de bord tenu par l'association sur son site internet : https://www.pays-rochefortais-alert.org/dossier-de-presse

[861] André TORRE, « Chapitre 8. Conflits environnementaux et territoires », *in* Bertrand ZUINDEAU (dir.), *Développement durable et territoire : Nouvelle édition originale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Environnement et société, 2010, pp. 109-121, doi:10.4000/books.septentrion.15395.

[862] https://www.sudouest.fr/charente-maritime/echillais/rochefort-le-maire-a-exclu-une-animatrice-de-quartier-1662803.php

apparaître comme une forme d'action politique détournée (et non-déclarée), risquant de compromettre leur campagne ainsi que le déroulement de l'enquête. Deuxièmement, il existait une attente implicite des membres que cette recherche vienne appuyer, par la scientificité de l'approche et l'expertise (et l'objectivité) prêtée au chercheur, des arguments avancés ou susceptibles d'être avancés par l'association. Cette situation instaurait une relation de domination, reproduisant le partage savoir/pouvoir de la modernité, avec, d'un côté, le chercheur, avec ses compétences techniques, qui aurait le rôle du « sachant », impliquant que de l'autre, il y ait des « profanes », dont les propos devraient être validés, ou dont la parole devrait être récoltée et portée pour exister dans l'espace public ou pour venir appuyer des politiques existantes, comme le font à mes yeux les démarches de concertation/participation. Je souhaite précisément éviter participer à reproduire cette logique dans ma pratique de la recherche. Afin de se prémunir de tels écueils, il a donc été convenu qu'une enquête auprès d'habitant.es qui ne soient pas membres ou affilié.es à l'association ait lieu et ce afin de faire résonner d'autres voix dans ce conflit polarisé, latent. Ce choix permettait de poursuivre une forme de recherche engagée, sans pour autant risquer l'instrumentalisation ou le détournement de la démarche scientifique.

À Rochefort, il s'agissait d'y percevoir un terrain de réflexion nouveau et complémentaire, permettant de questionner le devenir de cette ville moyenne à travers le prisme, non moins politique, de l'habiter[863]. À travers ce conflit d'aménagement, une interrogation plus large se dessine alors : les villes petites et moyennes peuvent-elles incarner une trajectoire singulière, notamment par l'écologie, distincte de celle des métropoles, pour répondre à l'emballement climatique *?* Ces dernières, comme j'ai pu le démontrer dans l'enquête collective présentée au chapitre 1, concentrent une insatisfaction croissante à l'égard des cadres de vie en raison de l'invivabilité projetée des densités métropolitaines. Dans le même temps, au regard des dynamiques de métropolisation récentes des territoires, qui rattrapaient les villes de proximité, dont Rochefort s'avérait symptomatique, ces villes intermédiaires ne se fermaient-elles l'horizon de pouvoir incarner d'autres manières d'habiter et de vivre écologiquement ? Pour questionner les orientations opérées par les documents de planification de Rochefort et les interprétations qui en étaient faites, il s'agissait, à travers une approche qualitative d'entretiens, de remettre l'habitant.e au centre de la cité : en prenant prétexte des conflits d'aménagement émergents, il devenait possible de revenir plus largement sur les pratiques quotidiennes et

[863] André-Frédéric HOYAUX, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 29 mai 2002, doi:10.4000/cybergeo.1824.

expériences vécues d'habiter à Rochefort, les formes d'attachements et de représentations de la petite ville moyenne, mais aussi les devenirs territoriaux souhaités, dans une démarche inductive. Les enjeux écologiques et climatiques me semblaient alors peu questionnés dans les villes intermédiaires.

6.3 Les politiques environnementales d'aménagement urbain, un renouveau pour les villes moyennes, un angle-mort de la recherche ?

6.3.1 La transition écologique et l'adaptation des villes petites et moyennes : des orientations politiques récentes… au service de leur développement

À l'échelle internationale, lorsque les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de transition écologique sont pensées pour les zones urbaines, ils concernent soit directement les grandes villes[864], soit l'échelle d'intervention est indéfinie, comme si implicitement les enjeux se posaient de manière comparable dans une métropole et une petite ville. Un rapport publié en 2022 des Nations Unies est dédié aux « villes intermédiaires » dans les « pays en voie de développement »[865]. Le dernier rapport du GIEC, dans le chapitre dédié aux systèmes urbains, enseigne que la moitié de la population urbaine mondiale vit dans des villes de moins de 500 000 habitants. Pourtant les enjeux de transition écologique et d'adaptation au changement climatique sur les villes petites et moyennes commencent dans la littérature internationale à faire l'objet de quelques études dédiées[866], en Allemagne en particulier[867], mais restent relativement peu traités.

À notre connaissance, en France, après un travail de revue de la littérature, aucune recherche spécifique en sciences sociales ne s'est encore consacrée à une recherche approfondie sur ces enjeux dans les villes moyennes, et a fortiori, dans les petites villes[868]. En France, la transition écologique est surtout portée par la puissance publique, s'inscrivant désormais dans un agenda politique national de territorialisation de la transition, voire, désormais, de la « planification »

---

[864] Harriet BULKELEY, « Cities and the Governing of Climate Change », *Annual Review of Environment and Resources*, 2010, vol. 35, nº 1, pp. 229-253, doi:10.1146/annurev-environ-072809-101747.

[865] OECD/UN-HABITAT et UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME, *Intermediary Cities and Climate Change: An Opportunity for Sustainable Development*, OECD, 2022, doi:10.1787/23508323-en.

[866] Madeleine WAGNER et Anna GROWE, « Research on Small and Medium-Sized Towns: Framing a New Field of Inquiry », *World*, mars 2021, vol. 2, nº 1, pp. 105-126, doi:10.3390/world2010008.

[867] Wolfgang HAUPT, Peter ECKERSLEY et Kristine KERN, « How Can 'Ordinary' Cities Become Climate Pioneers? », *in* Candice HOWARTH, Matthew LANE et Amanda SLEVIN (dir.), *Addressing the Climate Crisis: Local action in theory and practice*, Cham, Springer International Publishing, 2022, pp. 83-92, doi:10.1007/978-3-030-79739-3_8.

[868] Fabian LÉVÊQUE et Guillaume FABUREL, « Contested Ecological Transition in Small and Medium-Sized Cities: The Case of Rochefort, France », *Urban Planning*, 29 août 2024, vol. 9, nº 0, doi:10.17645/up.8253.

écologique[869]. Cette dynamique se traduit par divers dispositifs étatiques mis en place dans le cadre des plans de relance économique post-covid, comme les « Contrats de relance et de transition écologique » (CRTE), se destinant à l'ensemble des EPCI du territoire, donc en partie dédiés aux villes petites et moyennes à travers les programmes qui leur sont dédiés. Rebaptisés en 2023 « Contrats pour la réussite de la transition écologique » ces dispositifs connaissent un bilan mitigé. Il s'agirait surtout d'opérations communicationnelles visant à rapprocher l'État des collectivités territoriales, dans un contexte de tensions récurrentes. Ce rapprochement n'était dès lors pas dénué d'arrière-pensées politiques à l'horizon de la présidentielle de 2022[870]. Ils sont surtout analysés comme favorisant des projets sectoriels, où les enjeux écologiques dans le cahier des charges seraient malléables, sans qu'une vision d'ensemble sur le territoire porteur de la transition écologique puisse être véritablement amorcée. Leur financement s'inscrit, en outre, dans un mode de gouvernance centralisé, étroitement contrôlé par l'État[871].

Dans cette territorialisation de la transition, les villes petites et moyennes entendent jouer un premier rôle de premier plan, comme en atteste une forte actualité du sujet depuis la crise sanitaire. Par exemple, un évènement organisé en décembre 2021 portée par l'association « Villes de France », qui se demandait si la ville moyenne pouvait être « *la ville verte idéale de demain ?* »[872]. Cette rencontre était l'occasion pour nombre d'élu.es de présenter des actions concrètes mises en œuvre dans leurs territoires (économie circulaire, énergies renouvelables, projet alimentaire territorial, etc.) mettant en avant leur capacité d'initiatives en matière de transition. En amont de cette rencontre, l'association avait publié un manifeste intitulé « *Pour réussir la transition écologique des villes de France* »[873], affirmant l'ambition de positionner ces villes comme échelles centrales de la transition. Enfin, cette actualité se confirme également par la publication d'enquêtes et de rapports sur le sujet ces dernières années. À l'automne 2022, l'ANCT a ainsi mis en ligne un catalogue mettant en avant une centaine de projets développés dans plusieurs villes moyennes françaises, ayant une dimension environnementale et écologique marquée[874].

---

869 Hannah BENSUSSAN, « Quelle planification écologique ? », *in Écologies*, La Découverte, 2023, pp. 521-528, doi:10.3917/dec.bours.2023.01.0521.

870 Eléanor BRETON, « Les contrats de relance et de transition écologique. Une occasion manquée pour la territorialisation de la transition ? ».

871 *Ibid.*

872 https://www.villesdefrance.fr/archive19.php?id=7&r=5611

873 https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Territoires-durables/Ressources-territoires-durables/Manifeste-pour-reussir-la-Transition-ecologique-association-Villes-de-France

874 Cf. le rapport de l'ANCT sur le programme Action cœur de ville pour la transition écologique, disponible sur : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-pour-la-transition-ecologique-959

Du fait de leur maillage territorial important, leur taille et densité limitées, des échelles de gouvernance réduites, ces villes seraient des échelons privilégiés pour favoriser la transition écologique des territoires[875]. Ainsi, les programmes « *Action cœur de ville* » et « *Petites villes de demain* » sont de plus en plus directement sollicités puisque la transition écologique y est de plus en plus présentée comme une « priorité transversale » des actions proposées (au même titre que la participation citoyenne et le numérique). Ainsi, pour les villes moyennes, l'accent est particulièrement mis sur la nécessité de densifier les centres-ville existants par des commerces et des activités, favoriser des opérations de renouvellement urbain pour lutter contre l'étalement des villes et enfin, reverdir les espaces publics, etc. Aménagement de pistes cyclables, requalification des berges de rivières, désimperméabilisation de cours d'école, création de trames verte et bleue, aménagement d'îlots de fraicheur, etc., sont autant de projets développés dans le catalogue de l'ANCT mentionné.

Toutefois, la prise en compte des enjeux écologiques et climatiques par les villes intermédiaires n'est pas récente. Comme collectivités territoriales, elles sont tenues d'appliquer les textes législatifs et réglementaires (Grenelle I et II, de transition énergétique pour la croissance verte, etc.) ainsi que les outils d'aménagement associés (intégration des continuités écologiques dans les PLU, élaboration du « plan climat-air-énergie territorial », etc.). Cette dynamique rend compte du rôle prépondérant joué par le législateur dans l'orientation des principales politiques locales conduites en la matière de transition[876]. En outre, les démarches comme « EcoQuartiers », le programme de labellisation « Cit'ergie » ou encore le plan « Nature en ville », concernant initialement plutôt les grandes villes, visent désormais à inciter l'ensemble des collectivités, y compris les villes moyennes et petites, à intégrer les enjeux de développement durable et de transition écologique dans leurs politiques d'aménagement. Le rapport de l'ANCT intitulé « *Villes moyennes et transition écologique »* revient sur une enquête quantitative réalisée auprès de collectivités, notamment pour cartographier l'appropriation des enjeux et des initiatives mises en place localement, mais également pour identifier les difficultés auxquelles elles sont confrontées dans l'application de ces orientations[877]. Parmi les obstacles relevés figurent l'absence d'un cadre national cohérent face à la multiplication d'annonces de plans nationaux, des difficultés d'accès aux financements et une forte dépendance à l'ingénierie

[875] *Observatoire des transitions écologique et numérique* [Rapport], Association Villes de France, 2023.

[876] Anaïs LEFRANC-MORIN, *Villes moyennes et transition écologique. Des actions locales, une attente de cadre national* [Rapport], Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 2019.

[877] Anaïs LEFRANC-MORIN, *Villes moyennes et transition écologique. Des actions locales, une attente de cadre national* [Rapport], Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 2019.

technique des collectivités principalement fournie par l'Etat et ses agences affiliées (Cerema, etc.) Se trouvent signalées en creux une absence d'autonomie et des marges de manœuvre limitées pour agir dans le domaine écologique, en dehors des expertises techniques et des moyens financiers dont elles dépendent[878]. En clair, en tant que petite collectivité, pour conduire une politique de transition écologique telle qu'elle est officiellement définie, il faut dépendre des moyens financiers et techniques de l'État, manière d'assurer la subordination et une certaine conformation à la vision dominante (*supra*).

Rochefort est un exemple significatif des politiques récentes de transition mises en œuvre dans les villes moyennes. À l'échelle intercommunale, dans son PCAET, la CARO encourage également le recours aux énergies renouvelables par le déploiement de panneaux photovoltaïques en toiture ainsi que la construction d'une centrale solaire dans une ancienne carrière. Outre l'application des documents de planification, la CARO a signé un contrat de Relance et de Transition Écologique en 2021[879]. Ce dispositif, impliquant un nouveau contrat entre l'État et les collectivités (en particulier les établissements publics de coopération intercommunale, EPCI), vise à fournir un cadre unique des financements possibles des projets locaux, en faisant de l'écologie un axe transversal. Ce contrat finance, à Rochefort, des projets liés aux filières industrielles dans une perspective de transition : développement de l'économie circulaire via l'association Circule'R (recyclage des déchets industriels), mise en place d'une filière de valorisation des déchets plastiques (issus des activités de la pêche), la rénovation thermique de bâtiments publics, mais aussi la création d'une maison de santé, l'aménagement de la pépinière d'entreprises dans la zone des Fourriers ; suivant les initiatives, le lien à la transition écologique apparaît parfois ténu.

Rochefort comprend également plusieurs initiatives à vocation environnementale, notamment la création d'une « maison de la nature », l'aménagement de trames vertes et bleues (l'écologie devenant une infrastructure comme une autre en ville) ainsi qu'un programme de prévention des inondations. Un vaste réseau de digues est en cours de réalisation le long d'un secteur industriel et résidentiel de Rochefort. Dans cette ville, la gestion durable des eaux pluviales est un enjeu pour prévenir les crues. À travers l'installation de parkings perméables et la mise en place d'« îlots de fraîcheur urbains » impliquant la végétalisation de ses espaces publics. Ainsi, un vaste projet de reconfiguration des espaces verts de la ville est à l'étude. Il vise à renforcer les continuités écologiques, désimpérméabiliser les sols, densifier la canopée existante,

[878] https://www.lagazettedescommunes.com/784691/crte-les-rois-la-galette-et-la-feve/
[879] Voir https://www.agglo-rochefortocean.fr/contrat-territorial-de-relance-et-de-transition-ecologique

promouvoir les mobilités douces et valoriser la relation de la ville au fleuve[880]. Dernière annonce en date, la start-up VoltAero a inauguré à l'automne 2024 des lignes de production dédiées aux aéronefs hybrides, contribuant ainsi au développement du « transport aérien de demain ».

Si le territoire de la communauté d'agglomération et en particulier sa ville-centre de Rochefort, semble avoir amorcé sa transition écologique, en atteste la multiplication d'annonces et de projets ces dernières années, notamment à travers les dispositifs de financements du programme ACV ou du CRTE, cette dynamique ressemble aux orientations déjà analysées, en première partie, dans les grandes villes méridionales de l'enquête. La principale différence résiderait dans le soutien plus affirmé à l'industrie locale pour l'accompagner dans sa transition, dynamique plus marquée à Rochefort comme ville plus industrielle que dans les densités métropoles où l'appareil productif a largement disparu. En somme, aucune réflexion spécifique ne semble émerger quant à la reproduction du modèle métropolitain, notamment dans les politiques de transition mises en œuvre, et encore moins sur les cultures écologiques en jeu.

6.3.2 Des politiques de transition participant de la métropolisation observée

Depuis les années 1980, et plus particulièrement avec l'émergence de la notion de développement durable formulée dans le rapport Brundtland, les enjeux écologiques ont été progressivement mis à l'agenda politique. Avec le développement durable, l'écologie s'inscrit dans des cadres et procédures décisionnelles officielles, portées par l'État. Son intégration dans les politiques publiques s'accompagne toutefois d'une reformulation des enjeux dans une conception consensuelle et acceptable de l'écologie, compatible avec le productivisme du néolibéralisme économique[881], la vidant de son caractère émancipateur et critique initiale[882]. C'est une conception « officielle » de l'écologie qui se met en place avec son institutionnalisation (voir introduction générale).

Pour répondre aux enjeux écologiques et climatiques, les politiques officielles en matière d'écologie privilégient majoritairement des solutions technicistes et gestionnaires, se traduisant par le registre réglementaire (textes législatifs, documents cadres de planification), la normalisation des comportements individuels (promotion des éco-gestes normés, incitation aux mobilités dites actives, campagnes de sensibilisation régulières)[883], ainsi que le déploiement de

[880] PLU, *Rapport de présentation - Plan Local d'Urbanisme*, *op. cit.*
[881] Bruno VILLALBA, « La pensée écolo de droite s'institutionnalise », *Ecorev'*, 2005, URL complète en biblio.
[882] Patrick TROUDE-CHASTENET, *Introduction à Bernard Charbonneau*, Paris, France, la Découverte, 2024.
[883] Jérôme BOISSONADE, *La ville durable controversée (introduction)*, *op. cit.*

solutions technologiques et infrastructurelles (véhicules électriques, géo-ingénierie, énergies renouvelables, etc.). Ce qui semble toutefois moins explicitement mis en avant dans cette conception officielle de l'écologie, ce sont ces fondements urbains et désormais métropolitains puisque c'est dans les grandes villes que cette vision s'est initialement matérialisée[884]. Elle se traduit par la généralisation d'éco-quartiers standardisés, la promotion du concept de ville intelligente fondée sur l'optimisation énergétique, ainsi que par le développement d'infrastructures dites « vertes » et « bleues », souvent au prix d'une valorisation foncière accrue et d'une gentrification plus marquée de l'environnement immédiat[885]. Cette conception de l'écologie peine à saisir les conséquences des modes de vie métropolitains (mobilité accélérée, numérisation du quotidien, consommation) sur la dégradation des environnements tant locaux que de plus en plus distants (extraction de ressources, etc.)[886]. Par ailleurs, cette écologie passe sous silence les limites des politiques métropolitaines elles-mêmes, telles que la densification des centralités bâties, la polarisation des activités ou encore l'artificialisation des franges urbaines inhérente aux concentrations. Plus largement, les imaginaires métropolitains de grandeur et de puissance, dont sont friands les élus locaux, ne sont pas remis en question[887].

Ce modèle écologique, diffusé par des injonctions paradoxales et tendant à neutraliser toute critique, et se trouve reproduit dans les villes petites et moyennes *via* les politiques de transition écologique. En appliquant un modèle initialement conçu pour les espaces à forte densité, ces villes risquent de générer à court ou moyen terme les mêmes effets socio-écologiques que ceux observés en contexte métropolitain : polarisation, étalement, pollution, exclusion sociale, inégalités, etc. Les projets qui passent par le programme ACV et les CRTE semblent très directement inspirés par cette conception institutionnelle et métropolitaine de l'écologie, comme dans les « fournaises urbaines ». Par l'ensemble des initiatives développées, la transition écologique de Rochefort ressemble à celles développées partout ailleurs, au profit du développement, sans qu'elle n'entre en contraction avec les politiques urbaines de développement, sans que l'échelle de la ville soit directement réfléchie.

---

884 Fabian LÉVÊQUE et Guillaume FABUREL, « Contested Ecological Transition in Small and Medium-Sized Cities », *op. cit.*

885 Isabelle ANGUELOVSKI, James J. T. CONNOLLY, Helen COLE, Melissa GARCIA-LAMARCA, Margarita TRIGUERO-MAS, Francesc BARÓ, Nicholas MARTIN, David CONESA, Galia SHOKRY, Carmen Pérez DEL PULGAR, Lucia Argüelles RAMOS, Austin MATHENEY, Elsa GALLEZ, Emilia OSCILOWICZ, Jésua López MÁÑEZ, Blanca SARZO, Miguel Angel BELTRÁN et Joaquin Martinez MINAYA, « Green gentrification in European and North American cities », *Nature Communications*, 2 juillet 2022, vol. 13, nº 1, p. 3816, doi:10.1038/s41467-022-31572-1.

886 Henrik ERNSTSON et Erik SWYNGEDOUW, *Urban political ecology in the anthropo-obscene: interruptions and possibilities*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, 2019.

887 Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

Or, des spécialistes encouragent en toute innocence les villes moyennes à se convertir aux enjeux du développement durable présentés comme « *une opportunité* » pour « *renforcer leur attractivité* »[888]. Les politiques en faveur du développement durable et de la transition écologique devraient davantage, selon eux, être perçues comme synonymes de « *retombées positives* » : attirer des emplois qualifiés « *avec un fort pouvoir d'achat* » (dans les secteurs de l'énergie renouvelable, de la rénovation énergétique…), stimuler la création de pôles de compétitivité et d'innovation, développer des projets d'aménagement d'éco-quartiers et d'urbanisme durable. Ce qui est ainsi dit en filigrane, c'est que l'attractivité des profils recherchés se veut avant tout socialement sélective... au détriment des habitant.es existant.es, en particulier les plus modestes.

6.3.3 L'hypothèse de la taille pour reconsidérer le devenir écologique des petites villes moyennes

Comme nous avons pu le voir tout au long de cette thèse, les dynamiques de métropolisation se caractérisent par une recherche de concentration des activités, de croissance des populations et de densification des habitats, aussi bien dans les espaces urbains que dans leurs proches périphéries, le tout associés à des modes de vie tout aussi consuméristes. Elles doivent, pour se faire, consommer des milliers d'hectares fantômes. Herbert Girardet avait calculé que l'impact environnemental des villes augmente à mesure qu'elles grossissent : Londres a par exemple une empreinte de 125 fois sa taille. Dans cette perspective, croissance économique et développement démographique et urbain iraient de pair, constituant des indicateurs de vitalité et de dynamisme d'un territoire, par opposition à ceux qui décrochent de la course à la compétitivité territoriale, et qui s'engageraient même dans un processus, dévalorisé dans les imaginaires politiques de l'aménagement, de décroissance[889]. Il faudrait, auprès de ces villes « en perte de vitesse » mobiliser toute l'expertise technique pour s'assurer que cette décroissance ne soit que temporaire, en identifiant et en corrigeant les causes de son déclin. Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, les villes continuent d'être hiérarchisées en fonction de leur nombre d'habitant.es : même si ce critère n'est, à lui seul, suffisant pour définir les villes moyennes et petites, la mobilisation récurrente de la donnée numéraire démographique traduit son importance implicite dans notre conception de la géographie : le nombre d'habitant.es accueilli d'une ville lui confère plus ou moins de poids, d'importance et de

[888] Benoît CALATAYUD, « Développement durable et villes moyennes », 2018, intervention à la Fondation Jean Jaurès.
[889] Nicolas Cauchi-Duval & Frédérique Cornuau & Mathilde RUDOLPH, « La décroissance urbaine en France », *op. cit.*

respectabilité, sociale, politique, économique. Dans ce contexte, perdre lentement des habitant.es comme à Rochefort est interprété comme un signe alarmant, qui traduirait un manque de volontarisme politique, de dynamisme économique et un déficit d'attractivité. La voie de la CAME reste la seule proposée aux villes petites et moyennes, qu'elles perdent ou non des habitant.es. Les imaginaires d'accroissement et d'extension sans limites, les projets démesurés et dans l'excès, les politiques de croissance et de compétitivité fascinent et continuent globalement à rester la règle, en faisant presque fi des effets délétères sur les environnements et le vivant : c'est « *la servile idolâtrie des grands nombres* » que critiquait Mumford dès les années 1960 et qui n'avait jamais véritablement cessé depuis[890]. Pourtant les limites avérées des milieux écologiques ne devraient-elles pas nous conduire à repenser cette trajectoire ? Un nombre limité d'habitant.es ne pourrait-il pas être considéré à l'aune des pressions écologiques moindres sur les milieux qu'il induit, ce qui impliquerait dès lors de considérer la décroissance démographique sous l'angle écologique comme une certaine opportunité ?[891]

Les travaux sur la question des tailles de peuplements humaines sont ici porteurs d'enseignements. Il est souvent imputé aux petites communautés humaines d'être conservatrices et fermées. Or, il suffit de prendre l'exemple des cités grecques, mais aussi des villes de la Renaissance, à commencer par Florence (40 000 habitant.es au début du XVe siècle), pour se convaincre du contraire. Au XVIIIe siècle, Montesquieu et Rousseau partageaient l'avis qu'un gouvernement démocratique n'était possible, qu'à la condition de limiter la taille des sociétés concernées, afin de conserver la conduite de mœurs simples et sobres, mais aussi pour qu'existent des relations mutuelles entre ses membres[892]. Enfin, les projets d'utopies sociales du XIXe siècle et de cités-jardins anglaises du XXe (30 000 à 35 000 habitants) ont tous réfléchi à la juste taille de leur cité idéale (nombre d'habitant.es accueilli.es, formes urbaines, densités vivables, etc.) pour que ces villes restent agréables à vivre, rendent leurs habitant.es heureux.ses et prospèrent économiquement[893].

Déjà, les philosophes antiques imaginaient la « juste mesure » de la cité idéale, très souvent sous l'angle de la gouvernance pour assurer les conditions d'une société démocratique, intelligible politiquement, qui viserait l'épanouissement de ceux considérés alors comme

[890] Lewis MUMFORD, *La cité à travers l'histoire*, Natacha CAUVIN, Guy DURAND et Gérard-Henri DURAND (trad.), Marseille, France, Agone, 2011.
[891] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*
[892] Olivier REY, *Une question de taille*, Monaco, Monaco, Edition du Rocher - Litos, 2022.
[893] Philippe VION-DURY, « À l'assaut de la cité idéale », 2021, hors-série *Socialter*, nº HS13, pp. 28-33.

citoyens : « *la cité accomplit la nature politique des hommes, en ce qu'elle les fait vivre ensemble, mais aussi en ce qu'elle les empêche de devenir masse »*[894]. Platon va distinguer la propension à la mesure quantitative et mathématique et l'art de cultiver la « *juste mesure* », déterminante pour désigner ce qui sera beau et bon pour la vie de la cité, comme une vertu à se montrer prudent, modéré et proportionné. Le *tonos* contre *l'hybris.* Penser cette « juste mesure » oblige à sortir des critères comparatifs et hiérarchisant de « grand » et de « petit », de « plus » et de « moins », comme seuls critères valables de référence[895]. Ces enjeux n'étaient précisément pas pris à la légère chez les Grecs, convaincus qu'une cité politique saine, laissant la place à la singularité des êtres, ne devait pas dépasser une certaine taille, notamment aussi pour des raisons de subsistance. Ainsi, le nombre d'habitant.es accueilli.es était proportionné aux denrées limitées que produisaient les environs[896]. Le nombre d'habitant.es à accueillir est dès lors proportionné aux capacités biotiques des milieux d'installation, et non une fourchette à situer, d'autant que les limites démographiques fixées varient en fonction des sources et paraissent souvent aléatoires, répondant à des grilles économiques.

Pour penser des existences « *à échelle humaine* », comme le suggérait L. Kohr (1909-1994), à l'origine de l'expression, les regroupements devraient atteindre 500 000 habitant.es. Avec E. F. Schumacher (1911-1977) ou I. Illich (1926-2002), ils s'accordaient sur l'idée que la recherche d'une taille excessive des sociétés engendrerait des maux sociaux tellement démesurés (solitude, chômage, violences, inégalités) qu'ils frôleraient l'abstraction et se révéleraient dès lors impossibles à résorber : *« si une société croît au-delà de sa taille optimale, ses problèmes finiront inévitablement par dépasser la croissance des facultés humaines qui sont nécessaires pour les traiter* » écrivait Kohr dans l'introduction à *L'effondrement des puissances*[897]. Mais les tailles urbaines considérées restent généralement considérées à l'aune de critères économiques comme P. Bairoch qui établit la population maximale des villes occidentales à 500 000 habitant.es, certes en considérant des critères climatologiques et de pollution, mais estimant que le développement économique ne doit pas être freiné par la seule recherche de bien-être habitants[898]. Comme le souligne G. Faburel, ces chiffres continuent à faire recette dans les milieux de l'aménagement et de l'université, pour qui les enjeux de densité, de taille et

[894] Olivier Rey, *Une question de taille*, Monaco, Monaco, Edition du Rocher - Litos, 2022, p 221.
[895] Sylvain Delcomminette, « La juste mesure. Etude sur les rapports entre le politique et le Philèbe* », *Les Études philosophiques*, 2005, vol. 74, n° 3, pp. 347-366, doi:10.3917/leph.053.0347.
[896] Olivier Rey, *Une question de taille*, Monaco, Edition du Rocher - Litos, 2022.
[897] Leopold Kohr, *The breakdown of nations*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Green Books, 2001.
[898] Jacques Veron, « Bairoch Paul — Taille des villes, conditions de vie et développement économique », *Population*, 1979, vol. 34, n° 3, pp. 732-733.

d'échelle, ne sauraient être des critères recevables pour penser le poids écologique des concentrations métropolitaines[899].

Pourtant, il n'est pas anodin que le mouvement des « villes en transition » en Angleterre soit d'abord parti des petites villes, souvent comprises entre 10 000 et 15 000 habitant.es pour mettre en place, de façon raisonnable et réaliste des formes de relocalisations alimentaires. Avec des perspectives d'un monde où les énergies fossiles se raréfiant (pétrole, gaz, charbon), où les crises mondiales (économiques, géopolitiques, climatiques, etc.) révèlent les chaines de dépendances internationales pour le moindre produit du quotidien, les premières villes en transition ont non seulement engagé des trajectoires d'autonomie par l'agriculture et l'alimentation, mais aussi pour les systèmes énergétiques, sanitaires, économiques, etc.[900] prenant appui sur les principes de la permaculture[901]. Ouvert à l'ensemble de la planète, ce réseau de ville comprend à 90% des villes de moins de 10 000 habitants et en France, c'est 85% d'entre elles qui comptent moins de 20 000 habitants.

Dès lors, renouer ainsi avec le sens des limites s'avère d'une nécessité écologique vitale au XXIe siècle[902]. À cet aune, ces villes petites et moyennes, longtemps reléguées et dévalorisées pourraient bien se révéler, en vertu de leur densité encore modérée et leur taille modeste, être des opportunités occultées d'instituer des trajectoires alternatives : des lieux écologiquement vivables et démocratiquement viables, avec des impacts environnementaux contenus. C'est avec cette hypothèse en tête qui a émergé des propos recueillis des habitant.es que le travail d'analyse des entretiens a été conduit.

Conclusion du chapitre 6

Un bref état de la connaissance sur les villes petites et moyennes, étudiées conjointement, pour la démonstration, notamment parce que la ville de Rochefort se situe à l'intersection de ces deux catégories, a permis de resituer le contexte institutionnel, politique et scientifique dans lequel ce terrain de recherche s'inscrivait. J'en retiens une mise en tension permanente entre la recherche de caractéristiques communes sans en diluer la singularité et la diversité de leurs configurations socio-géographiques, ce qui explique pourquoi elles peuvent être si difficilement

[899] Guillaume FABUREL, *Indécence urbaine*, *op. cit.*

[900] Luc SEMAL, « Chapitre 6. Politiques locales de décroissance », *in Penser la décroissance*, Paris, Presses de Sciences Po, Nouveaux Débats, 2013, pp. 139-158, doi:10.3917/scpo.sinai.2013.01.0139.

[901] Adrien KRAUZ, « Les villes en transition, l'ambition d'une alternative urbaine », *Métropolitiques*, 1 décembre 2014, URL complète en biblio.

[902] Paul ARIES, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*, Paris, France, la Découverte, 2010.

saisissables, mais qui en même temps offre possiblement des ouvertures pour imaginer des trajectoires différenciées.

Pourtant, malgré cela, elles restent limitées historiquement à un rôle de diffusion de l'urbanisation et de l'idéologie urbaine, et aujourd'hui vectrices de la métropolisation à travers le programme dédié d'ACV. Dans la position de subalternité, ces villes contribuent à leur propre homogénéisation, comme l'illustre le cas de Rochefort : grandes ambitions d'aménagement, de densification accélérée, diversification de son économie et recherche de croissance, politiques d'attractivité pour capter de nouveaux habitants et des fonctions métropolitaines. Ces orientations impliquent de grandes transformations de la ville, ce qui suscite localement des oppositions, en raison de l'artificialisation induite.

Les politiques de transition écologique appliquées par ces villes reproduisent souvent, sans remise en cause, les modèles métropolitains favorisant la concentration au nom de la sobriété foncière, et donc le renforcement des polarités principales et donc de leur pouvoir économique et politique. Pourtant, une réflexion sur les enjeux de la taille, de seuils, de limites, dont la question du nombre d'habitant.es pourrait là s'avérer intéressante à interroger couplée aux caractéristiques morphologiques, écologiques des lieux, offrirait des pistes fécondes pour penser depuis ces villes des trajectoires de développement, par l'écologie, qui seraient potentiellement à même de proposer un contre-modèle à la seule compétitivité-attractivité métropolitaine. S'il est plus difficile, pour des raisons diverses que ne sont pas abordées dans ce travail, pour des élu.es et technicien.nes d'envisager ces questions, par volonté politique ou par dépendance économique notamment, les habitant.es rencontré.es l'envisagent, en les écoutant, plus volontiers.

Chapitre 7 : La vie apaisée de la taille humaine contrariée par des ambitions métropolitaines de croissance

Introduction au chapitre 7

En raison de sa situation géographique et climatique de proximité au littoral et ses dimensions de petite ville moyenne, Rochefort suscite un attachement affectif assez largement partagé par la trentaine de personnes rencontrées. Cette relation aux lieux contraste nettement avec les ressentis exprimés dans les contextes métropolitains ou proches métropolitains comme le plateau de Saclay. Après avoir précisé l'approche qualitative adoptée pour rencontrer des habitant.es de Rochefort, ainsi que les critères ayant conduit à retenir certains secteurs de la ville pour circonscrire le périmètre de l'enquête (7.1), j'analyserai l'affectivité suscitée à habiter Rochefort (7.2). Celle-ci s'ancre notamment dans la taille de la ville et les relations de proximité qu'elle rend possibles. Il s'agira de comprendre, dans la même section, comment les projets de développement urbain, portés par une logique de rattrapage métropolitain, font craindre un changement d'échelle, susceptible de fragiliser cette relation d'attachement. Or, cette relation recèle aussi des éléments porteurs pour penser d'autres trajectoires, fondées sur une vie écologiquement bonne illustrée par le film documentaire « Jean-Christophe sur sols vivants » (7.3).

7.1 Justification de la méthodologie suivie et sélection des secteurs investigués de Rochefort.

Cette première section présente le choix de la méthodologie suivie ainsi que les secteurs retenus de Rochefort concernés par des projets de densification.

7.1.1 Une méthode qualitative pour questionner l'affectivité d'une petite ville moyenne : une démarche à contre-courant ?

Les villes moyennes et plus encore les petites villes ont traditionnellement fait l'objet de démarches monographiques qui consistaient à décrire longuement, thématiquement, des territoires circonscrits, considérés sous l'angle de leur singularité géographique et historique[903]. Les petites villes étaient alors étudiées sous l'angle des relations aux territoires ruraux dans lesquelles elles se trouvaient pour la plupart. Mais dès les années 1970, à mesure qu'émerge la nouvelle géographie abordée dans le chapitre 2, les travaux en géographie sur les villes moyennes les intègrent aux « *nouveaux schémas économiques et sociaux* »[904] tandis que les

[903] Jean-Charles ÉDOUARD, « La place de la petite ville dans la recherche géographique en France », *op. cit.*
[904] Christophe DEMAZIERE, « Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines », *op. cit.*

petites villes intéressent progressivement la géographie urbaine (elles étaient jusque-là plutôt étudiées par les ruralistes) ce qui se traduit par l'étude plus systématique des évolutions socio-économiques, l'insertion dans les réseaux urbains, les fonctions jouées localement et régionalement. Les villes petites et moyennes sont observées à l'aune des mutations sociales et économiques : leur étude sert de miroir pour comprendre des phénomènes qui traversent les sociétés et les territoires à l'échelle nationale voire internationale (désindustrialisation, reconversion des systèmes productifs, vacance commerciale, etc.). Les changements d'approches révèlent en somme l'évolution des centres d'intérêt de la géographie, ce qui, sur le plan méthodologique, se traduit plutôt par des études comparatives et quantitatives.

Par le terrain d'étude qui s'ouvrait avec le cas rochefortais, l'approche adoptée ne visait pas à produire une approche généraliste de la ville petite ou moyenne. En entrant par les frictions ordinaires suscitées par les opérations de densification de la ville, l'enjeu était de comprendre ce que produisent, dans et par la relation affective aux lieux, ces formes dominantes d'aménagement dans la densification, consistant, pour ces villes, à calquer le modèle métropolitain de l'attractivité et de la compétitivité, à participer à la guerre entre les territoires[905].

À ma connaissance, les enquêtes qualitatives interrogeant directement les habitant.es de villes petites ou moyennes sont peu courantes en géographie ces dernières années, à l'exception de la thèse en anthropologie de D. Deville sur les jardins familiaux d'Alès[906]. Cette relative absence pourrait s'expliquer par la méfiance prêtée à l'égard des perceptions subjectives et aux représentations sociales associées aux villes moyennes, méfiance émanant en particulier de la géographie critique. Ainsi M. Michel soulignait combien elles étaient décrites à travers un registre affectif valorisant : la modestie, l'humanité, l'harmonie, la douceur de vivre, etc., qui correspondrait aux valeurs et principes de ce qui se situe dans la moyenne, entendue comme ce qui se trouve dans la mesure. Elles feraient ainsi l'objet de « *description affective et flatteuse, […] d'où la « ville moyenne » ressort parée d'attraits, de qualités, de vertus […] des descriptions qu'on en fait se dégage presque toujours une vision nostalgique et rassurante. On vante son charme, sa grâce. On la trouve accueillante, agréable à vivre. On s'y sent tranquille, en sécurité »*[907]. Pourtant, ces qualités apparentes pourraient cacher des défauts : ainsi le calme

[905] Damien DEVILLE et Pierre SPIELEWOY, *Toutes les couleurs de la Terre : ces liens qui peuvent sauver le monde*, Paris, Canada, France, Tana, 2020.
[906] Damien DEVILLE, *Jardiner la ville en crise : penser une écologie de la précarité à Alès*, Université Paul Valéry - Montpellier III, 2021, URL complète en biblio.
[907] Michel MICHEL, « Ville moyenne, ville-moyen », *op. cit.* P 657.

et la douceur de vivre seraient la manifestation d'un manque d'imagination, l'équilibre et l'harmonie, un conformisme[908], la stabilité démographique un manque de capacités entrepreneuriales[909]. Cette description subjective est écartée puisqu'elle qualifierait au mieux les centralités de ces villes plutôt que leurs pourtours en voie de périurbanisation, et masquerait, plus largement, les dynamiques socio-économiques de ces villes, dans leur complexe. En effet, cette représentation commune participe de l'homogénéité territoriale dénoncée dans le chapitre précédent et n'aide pas à apprécier la singularité des situations. Une autre raison entourant la réserve à mobiliser les approches subjectives, c'est qu'elles sont, comme le note F. Santamaria, mobilisées par les pouvoirs publics, dès les années 1970, pour promouvoir les contrats villes moyennes, incitant ainsi à y investir plutôt que dans les grandes villes[910]. Conséquence de l'instrumentalisation qui en était faite dans le marketing territorial, une approche sur et par la subjectivité a depuis été largement marginalisée. On peut dès lors se demander si, dans un tel contexte de méfiance, une méthode qualitative, interrogeant des habitant.es, ne serait pas à contre-courant.

L'enquête réalisée à Rochefort ne visait pas, à proprement parler, à réinterroger ces imaginaires sociaux à l'aune des années 2020. Ce n'était pas une intention explicite dans la démarche d'enquête. Pourtant, comme nous le verrons en 7.2., ces imaginaires restent encore vifs, dans les discours pour décrire la ville de Rochefort, les motivations à s'y installer et dans les ressentirs que suscite le fait d'habiter une ville de cette taille. Comme évoqué dans le chapitre 2, une méthode qualitative paraît opportune pour appréhender les situations vécues et les affects que suscitent les projets de densification. L'approche par entretiens semi-directifs permet ainsi d'entrer dans l'épaisseur des relations de ce qu'habiter Rochefort peut signifier.

Il s'agit en outre d'une méthode avec laquelle je me sens à l'aise puisque le moment de la passation devient prétexte à la rencontre, certes guidée par l'entretien, mais qui permet, d'en savoir un peu plus sur des personnes que je n'aurais pas connues autrement. Dans cette perspective, le guide d'entretien sert de support, mais il permet aussi de s'en écarter pour entretenir une discussion qui peut sembler un peu plus fluide et naturelle.

---

[908] Michel GAULT, *Villes intermédiaires pour l'Europe ?*, Syros-Alternatives. [Paris], Ten, 1989, URL complète en biblio.

[909] Damien DEVILLE, « Villes moyennes, une diversité menacée », *Fondation de l'Ecologie Politique*, 2019, URL complète en biblio.

[910] Frédéric SANTAMARIA, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 mars 2012, n° 223, pp. 13-30, doi:10.4000/norois.4180.

Dans cette perspective, renouveler le regard sur les villes petites et moyennes suppose aussi d'expérimenter de nouvelles écritures de recherche. C'est ce que propose l'anthropologue E. Chauvier propose dans son *La petite ville* (2017) en revenant dans la ville où il a grandi, Saint-Yrieix-la-Perche en Haute-Vienne (7 000 habitants). En anthropologue de l'ordinaire, il adopte une approche revendiquée comme sensible et située, au plus près des parcours de vie des personnes rencontrées (d'anciennes connaissances, des élus, etc.). Il y mêle monologues intérieurs, conversations intimes, souvenirs personnels et analyses d'une ville succombant à la modernité urbaine. Ce faisait, il propose un cas singulier, mais dont mutations socio-spatiales peuvent trouver à se généraliser à d'autres villes intermédiaires. Dans un entretien de 2018, il explicite sa démarche en disant vouloir *« retrouver et mettre au premier plan cette dimension humaine* » qu'on retrouve peu dans les approches quantitatives (par l'économie) sur ces villes, qu'il décrit comme « *surplombantes* » et « *métadiscursives* »[911]. E. Chauvier défend la nécessité de proposer d'autres régimes d'expertise aux citoyen.nes, afin que le regard porté sur les petites villes ne dépende pas uniquement de spécialistes extérieurs, souvent métropolitains, sur la question[912].

C'est dans cette double perspective que l'approche par entretiens m'est apparue pertinente pour à la fois mieux saisir les vécus des dynamiques urbaines et économiques récentes de Rochefort, mais aussi pour ouvrir sur des sujets qui me paraissent peu explorés, telle la dimension de la dimension sensible, écologique de l'habiter d'une petite ville moyenne. Conscient de ma situation de chercheur rattaché à une université métropolitaine et peu spécialiste des villes petites et moyennes, je restais attentif aux risques de projeter sur elles une représentation idéalisée, « bourgeoise ». Ainsi, la grille d'entretien a été construite autour de thématiques larges et des tournures volontairement ouvertes, avec des relances pensées pour permettre aux répondant.es développer longuement leurs points de vue et ce qui leur importait. Cela ne signifie pour autant pas que ce travail surjoue une posture d'objectivité, impliquant l'effacement du chercheur. Ainsi, mon propre rapport affectif au terrain et mes propres questionnements traversent aussi ce travail d'analyse.

7.1.2 Présentation du protocole méthodologique

À Rochefort, pour questionner le quotidien vécu et les devenirs écologiques de la petite ville moyenne, le choix de méthodes qualitatives se révélait davantage approprié, dans une démarche inductive, comme précédemment énoncé en introduction de ce rapport. Par ailleurs, les

[911] « Petites villes », *Tous urbains*, 2018, vol. 21, nº 1, pp. 54-60, doi:10.3917/tu.021.0054.
[912] « Petites villes », *Tous urbains*, 2018, vol. 21, nº 1, pp. 54-60, doi:10.3917/tu.021.0054.

conditions d'un terrain de plusieurs mois semblaient s'ouvrir, d'où la volonté aussi de conduire un travail de réflexion plus approfondi, par des temps d'immersion réguliers à Rochefort, ce qui justifie également la conduite d'entretiens « semi-directifs »[913] (voir Annexe H). Les entretiens et les ateliers ont été enregistrés afin de restituer fidèlement les propos tenus tout au long de l'analyse.

Les entretiens ont été menés avec l'aide de Fanny Ehl (UMR Triangle, Université Lyon 2), alors doctorante en première année en géographie. Venant d'une formation en design, elle souhaitait ainsi se familiariser avec les méthodes employées en sciences humaines et sociales. Je la remercie vivement pour les entretiens réalisés et retranscrits, présentés dans les annexes (voir Annexe J). Parcourir un terrain de recherche à deux rend l'expérience non seulement plus stimulante (retours sur les entretiens, partages d'impressions), mais aussi, plus joyeuse par les moments informels partagés (promenades à vélo, invitations au repas chez les uns et les autres, etc.).

30 entretiens ont ainsi été conduits à proximité des trois OAP retenues.

Ils ont été conduits en deux temps : entre le 6 et le 13 mai 2021 puis entre le 6 et 10 décembre 2022, dans un contexte où un couvre-feu était encore imposé et les déplacements inter-régions régulés. Vingt entretiens avaient été réalisés dans un premier temps puis une dizaine d'autres se sont révélés nécessaires pour approfondir certaines réflexions émergentes. Ils se sont déroulés le plus souvent au domicile de l'enquêté.e ou dans son jardin, pour que la personne se sente à l'aise. Deux entretiens ont été réalisés en visio-conférence (voir Annexe I pour un tableau récapitulatif du profil des habitant.es rencontré.es).

La lecture des documents de planification (PLU, SCOT, PSMV) et plans de prévention des risques, à l'échelon communal et intercommunal, s'est révélée nécessaire pour comprendre les justifications des visions proposées par la municipalité, de même que les magazines d'information et de communication de la ville (Rochefort le Mag) et de la communauté d'agglomération (CARO Le Mag) pour comprendre comment elles étaient présentées aux habitant.es Des revues de presse régulières et écoutes d'émissions complétaient l'analyse pour actualiser des éléments relatifs aux terrains étudiés et aux actions engagées (Sud-Ouest, l'Hebdo 17, Le Littoral, Demoiselle FM, France 3 Atlantique, etc.).

[913] Lorraine SAVOIE-ZAJC, « L'entrevue semi-dirigée », *in Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* Benoît GAUTHIER (dir.), 3e édition., Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, pp. 263-285.

Pour faciliter l'entrée sur le terrain et démarrer notre travail d'enquête, l'association PRA' a joué un rôle d'informateur de terrain[914] pour trouver les premiers entretiens, en contactant des personnes proches des profils recherchés, dans le respect de l'échantillon type réalisé en amont, à la condition explicite qu'elles ne soient pas affiliées à l'association, ce qui a été respecté. Une partie des contacts fournis n'a pas été retenue pour les entretiens, mais a servi d'intermédiaires pour rentrer en contact avec d'autres personnes, qui elles-mêmes nous mettaient en relation avec d'autres enquêté.es, riverain.es de préférence. Suivant cette méthode de « proche en proche » (voisin.es, relations amicales, associatives, professionnelles, etc.), nous avons obtenu les 2/3 des entretiens. Le restant a été rencontré dans l'espace public, à l'occasion de brocantes ou suivant des espaces plus ciblés (Intermarché, contacts téléphoniques) quand il s'agissait d'entrer en relation avec des personnes aux profils manquants sur les trois sites de l'enquête.

7.1.3 Introduction des secteurs étudiés

Dans le cadre de cette enquête, trois terrains se situant à Rochefort ont été investis. Il s'agit de trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) planifiés dans le plan local d'urbanisme (PLU), révisé en février 2020 (voir figure 3). La ville souhaite attirer de nouveaux ménages, plus jeunes et plus aisées pour contrebalancer les effets du vieillissement et de l'appauvrissement de sa population. Pour accueillir les 3 000 habitant.es supplémentaires, 200 logements environ par an doivent être construits sur la commune[915]. Un ensemble de 15 OAP sont ainsi décrites dans le PLU, répondant à une diversité d'intentions (habitat, activités industrielles ou commerciales, etc.) et de projets (réhabilitation du patrimoine, renouvellement urbain, extension pavillonnaire, etc.). Les trois orientations d'aménagement et de programmation retenues sont les suivantes : « Pasteur », « Chemins Blancs » et « Casse aux Prêtres ».

- Pasteur (OAP-02) est le secteur retenu situé le plus proche du centre-ville, jouxtant l'ouest l'ancien hôpital de la Marine, le long de la Rue Amiral Meyer, reliant le centre de Rochefort à sa gare. La Rue Amiral Meyer est une petite voie goudronnée, essentiellement empruntée par des piétons et cyclistes. La zone se compose de jardins maraichers particuliers. 30 à 50 logements devraient être construits sous forme de petits collectifs. Une liaison douce à l'« *ambiance champêtre et/ou jardinée* » sera créée à

[914] Jean-Claude COMBESSIE, « II. L'entretien semi-directif », *in La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, Repères, 2007, pp. 24-32, URL complète en biblio.
[915] PLU, *Rapport de présentation - Plan Local d'Urbanisme*, *op. cit.*

l'intérieur des jardins existants et une nouvelle voirie de la rue Amiral Meyer sera percée pour la relier à la rue Pasteur.

- Les Chemins Blancs (OAP-06) se situent dans les faubourgs, entre les rues Dorée, La Pérouse et Judith. Le secteur est situé au nord-ouest du cimetière. Le chemin blanc est bordé d'une succession de fonds de parcelles, essentiellement des jardins de particuliers, de part et d'autre du chemin. Il est particulièrement emprunté par des piétons et cyclistes ; les riverain.es peuvent y passer en voiture. 2,4 ha serait aménagé pour construire 30 logements. Le Chemin Blanc serait préservé et une voie de desserte percée, à l'intersection de la rue Dorée et l'Avenue du Docteur Dieras. La construction de trois parkings est également programmée.
- Le terrain de la Casse aux Prêtres (OAP-08) se situe au nord-ouest de la ville : des terres actuellement agricoles seraient urbanisées essentiellement pour y construire 200 logements individuels et petits collectifs et ainsi prolonger la zone pavillonnaire existante, entre l'avenue du 8 mai 1945 et la rue de la Casse aux Prêtres. Plusieurs garages présents actuellement dans le centre-ville seraient déménagés sur la partie nord de l'OAP. Enfin, le projet de construction du « Barreau Nord » serait aménagé le long de ces garages dans la perspective de désengorger le centre-ville du trafic automobile en le deviant sur l'avenue d'Aunis et la départementale D733. Cette zone dite en extension urbaine borde la voie ferrée, qui la séparera de la zone commerciale des Quatr'ânes (Intermarché, Darty, etc.). La proximité de la deux fois deux voies en fait une situation propice pour relier cet espace à la Rochelle (30 minutes).

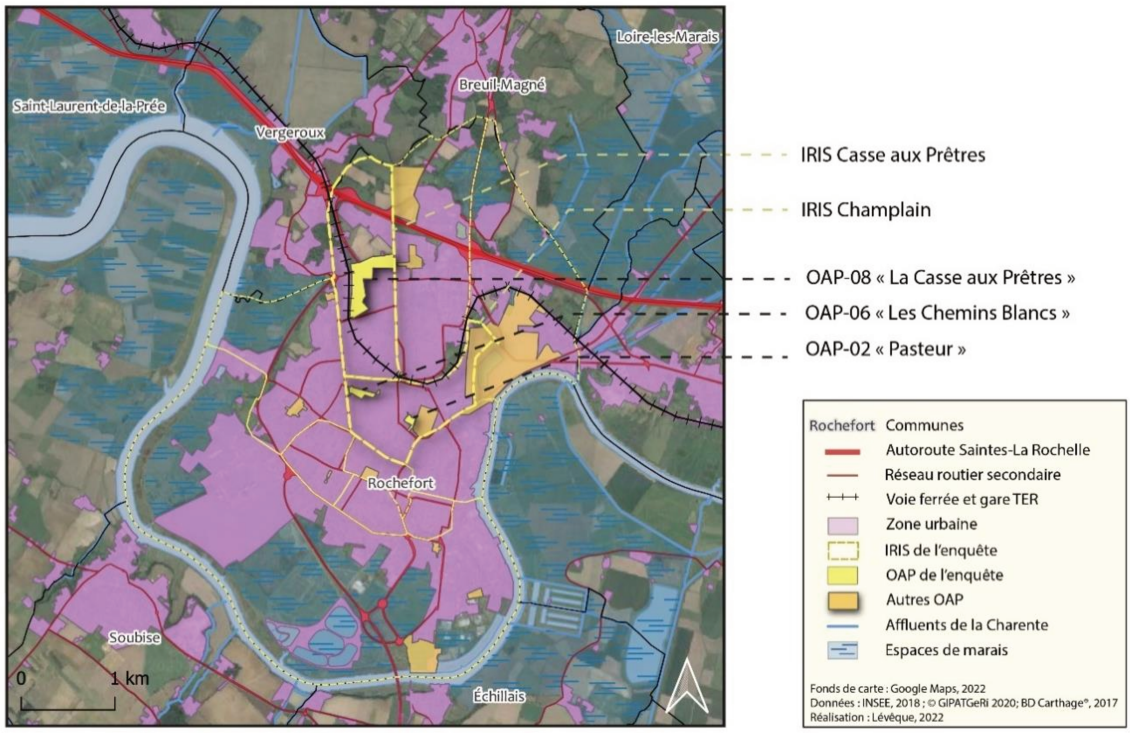


Figure 5: *Emplacement des trois OAP étudiées dans le reste de la ville*

Pourquoi se concentrer sur ces secteurs ? En plus de la diversité des projets annoncés et des espaces urbains concernés (centre urbain, faubourg, quartier pavillonnaire), ces OAP ont été retenues pour la complémentarité des catégories socio-professionnelles qu'elles accueillent, de sorte à être proches de la population mère de Rochefort. À y regarder de plus près, en considérant l'échelle de l'« îlot regroupé pour information statistique » (IRIS) de Rochefort, les dynamiques démographiques récentes montrent que ce sont surtout les quartiers périphériques (La Beaume-Avant-Garde et Libération) et de faubourg (Renan-Parat), au sud et à l'est de la ville, qui perdent des habitants (ce qui pourrait trouver à se justifier en raison de leur situation de proche secteurs inondables) alors que pour les IRIS « Centre-ville Nord », « Champlain » et la » Casse aux Prêtres », légèrement surélevés, connaissent une relative stabilité démographique (voir figure 4). Ce sont dans ces secteurs que se concentrent les projets d'urbanisation les plus marqués.

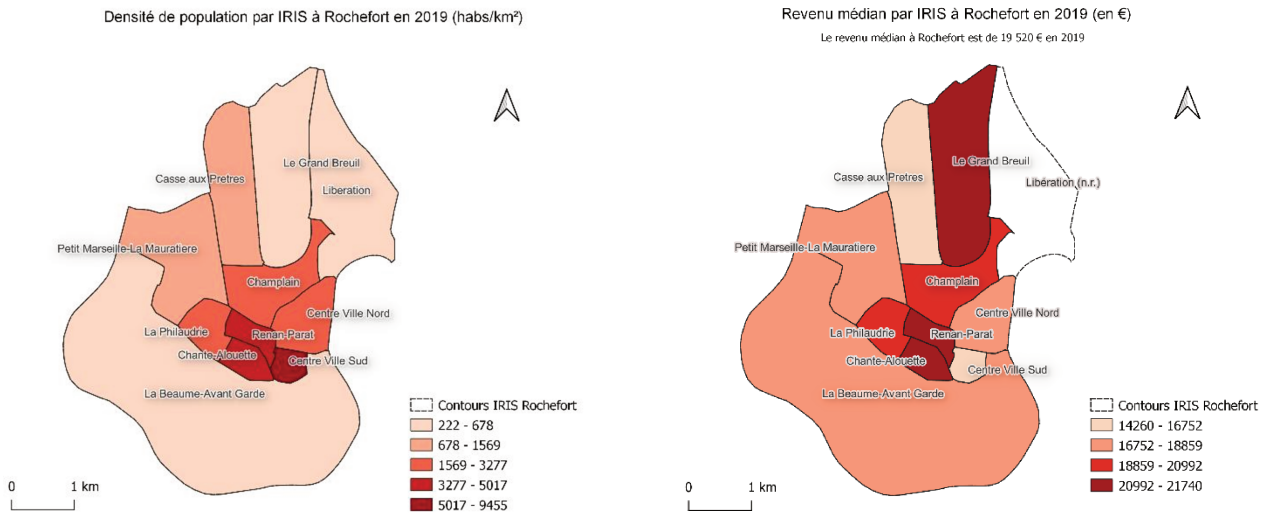


Figure 6: *densité de population et revenu médian par IRIS en 2019*

Un temps envisagé, le quartier de logements sociaux du Petit Marseille, un des quartiers plus populaires de la ville, avait un temps été envisagé, mais écarté en raison de la seule dominante « équipement » de l'OAP 07 « Paule Maraux ». Pourtant, ce secteur plus directement exposé aux submersions et en déclin démographique aurait pu offrir un cas d'étude supplémentaire et complémentaire. A posteriori, il aurait pu constituer un quatrième terrain pertinent pour apporter d'autres représentations sociales que celles recueillies dans les autres secteurs.

Le choix des secteurs ne s'est cependant pas limité à des critères strictement objectifs. Les premiers temps d'immersion ont permis de constater des usages et des représentations. Ainsi, 1) le secteur Pasteur, proche de la gare, forme un espace piéton fonctionnel, mais peu aménagé, ce qui permet aux piétons et cyclistes, notamment celles et ceux habitants dans le centre-ville, de rejoindre les abords de la gare en « coupant » par la rue Amiral Meyer, plutôt qu'à faire le détour par la route. Il était donc susceptible d'être identifié par un grand nombre de personnes. Il longe en outre le bâtiment historique de l'Ancien hôpital de la Marine, ce qui permettait d'abord les enjeux de patrimoine à ce moment-là vacant. 2) Le secteur des Chemins Blancs, par la déambulation bucolique qu'ils permettent, entre des jardins de particuliers verdoyants, attire les familles, les joggeurs, les promeneurs avec leur chien. Situés à côté du cimetière de la ville, au cœur des faubourgs, ils forment un des derniers grands îlots de verdure publics des faubourgs. 3) Enfin, le secteur de la Casse aux Prêtres est un exemple commun de l'étalement urbain sur des terres agricoles, avec l'extension d'une zone pavillonnaire sous forme de

lotissements et de la création d'une zone d'activité, près de la zone commerciale existante (avec l'Intermarché), ce qui permettait de repérer le secteur concerné car très fréquenté. Ainsi, se sont une diversité de prises avec les composantes morphologiques, fonctionnelles, socio-démographiques, environnementales, qui s'offrait avec ces trois terrains.

7.2 Une affection contrariée : Rochefort, à l'heure de son tournant métropolitain

Dans cette section, nous entrons progressivement dans l'analyse des entretiens par ce que disent les personnes rencontrées de Rochefort, par l'appréciation ou non de la ville, pour établir comment cet environnement et le cadre de vie habité influence la relation affective aux lieux et les manières de vivre qui peuvent en découler. Je vais analyser, dans un premier temps, les expériences et ressentis liés au fait d'habiter à Rochefort, pour voir ensuite comment les mutations récentes ou annoncées viennent contrarier une relation recherchée dans l'apaisement aux lieux de nature, alors que la taille géographiquement limitée de la ville se prêterait à réaliser d'autres formes de vie, plus écologiques, que celles inspirées par les densités métropolitaines.

7.2.1 Une relation prolongée à des lieux de « nature » ordinaires et dans la proximité constitutive de la satisfaction à habiter Rochefort

Ce premier temps propose un portrait collectif, riche de multiples nuances, de la ville de Rochefort tel qu'il émerge du croisement des trente entretiens. Ce portrait se dessine en suivant le fil de l'eau, composante écologique omniprésente dans le paysage rochefortais. Il était apparu de façon manifeste que les descriptions de Rochefort l'isolent rarement de son environnement rural de marais maritime. Pour la plupart des enquêté.es, ma question sur leur relation aux lieux de nature paraissait incongrue. J'ai ressenti que plusieurs ne distinguaient pas aussi nettement que je me le représentais les espaces urbains de Rochefort, de la « *campagne* » ou des espaces « *non urbanisés* » des alentours (Nicolas, entre 30 et 44 ans, ouvrier, 2018[916], Chemins Blancs). C'est là un premier indice du lien que la ville entretiendrait avec son milieu de plaine maritime, continuellement remodelé par le rythme des marées, entre courants de flot et de jusant. La proximité avec cet environnement et la pratique régulière de ces lieux a donné lieu à des descriptions sensibles, sensorielles et passionnées des paysages. Les personnes rencontrées ont évoqué les variations infinies de couleurs des eaux et du ciel, amenées à changer au gré des vents, du moment de la journée ou des saisons :

[916] Cette année correspond à l'année d'installation à Rochefort. Pour les personnes qui ont vécu à Rochefort, puis en sont parties pour revenir, il s'agit là aussi de la dernière date d'emménagement.

> « *Je n'avais jamais mis les pieds de ma vie en Charente-Maritime. Donc j'ai été quand même… j'ai vachement apprécié le climat, la couleur du ciel, le bleu du ciel, le bleu limpide […]* » (Odile, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 2019, Pasteur)

Plusieurs habitant.es décrivent les relations empreintes de sensibilités et d'attachements aux paysages charentais, aux marais ou à l'océan. L'immersion dans ces lieux suscite des sensations positives : la présence de la mer à une vingtaine de kilomètres produit de l'« *apaisement* » (Pauline, entre 15 et 29 ans, autres personnes sans activité professionnelle, 1997, Pasteur). L'horizontalité des paysages de marais inspire de la « *quiétude* » (Fabrice, entre 45 et 59 ans, sans activité professionnelle, 2003, Chemins Blancs), de la « *sérénité, le calme* » (Jean-Paul, entre 60 et 74 ans, retraité, ex-profession intermédiaire, Pasteur). Ces lieux de nature « ordinaire »[917] sont décrits comme ouverts, aérés et dégagés, procurant pour les corps et les esprits un soulagement dans ces opportunités d'émerveillement ordinaire (l'observation d'oiseaux, un ciel étoilé, un coucher de soleil, etc.), « simples » en ceci qu'elles n'impliquent pas de relations de médiation (rapports marchands, touristiques, etc.) :

> *« Ça me fait beaucoup de bien. De respirer de l'air. De voir la Charente, de suivre la marée. De voir les couchers de soleil en été. »* (Elisabeth, de 75 ans et plus, retraitée, ex-employée, 2005, Chemins Blancs)

> *« Du côté de l'intérieur, des terres, dans les zones de marais essentiellement, on n'a jamais de limites au champ de vision, on a vraiment un champ de vision très éloignée, donc ça invite forcément à la rêverie et au voyage. »* (Stéphane, entre 45 et 59 ans, cadre, 1999, Casse aux Prêtres)

Ces observations rejoignent ce que la psychologie sociale désigne comme les effets revitalisants des vues lointaines et panoramiques[918]. Outre les promenades à pied ou à vélo, certain.es enquêté.es disent pratiquer des activités nautiques de loisirs, socialement situées (surf, voile, natation, etc.). D'autres habitant.es évoquent des temps de pique-nique en famille, sur la plage, ou encore leur plaisir de faire des cueillettes (escargots, champignons, maceron, asperges sauvages, etc.), ou d'aller à la pêche (Jean-Luc) ou à la chasse (Pascal). Aussi, la relation aux lieux de nature n'est pas que récréative. Ces espaces sont également investis d'une valeur affective évidente comme pour Claude, retraité, ex-ouvrier (entre 60 et 74 ans, 1970, Chemins

[917] Laurent GODET, « La « nature ordinaire » dans le monde occidental », *L'Espace géographique*, 2010, vol. 39, nº 4, pp. 295-308, doi:10.3917/eg.394.0295.

[918] Cynthia FLEURY et Antoine FENOGLIO, « Ce qui ne peut être volé. Charte du Verstohlen », *in Ce qui ne peut être volé. Charte du Verstohlen*, Paris, Gallimard, Tracts, 2022, pp. 2-47, URL complète en biblio.

Blancs), qui, ayant grandi dans la région, évoque avec émotion « *les parties de rigolade* » et les « *souvenirs mémorables* » de son enfance, passés à pêcher avec des amis dans les cours d'eau des marais. Ils permettent à qui les pratique de prendre *« le temps de respirer »* (Gilles, entre 45 et 59 ans, agriculteur exploitant, 2010, Chemins Blancs), de « *décompresser et prendre l'air* » (Léa, entre 15 et 29 ans, étudiante, 2001, Chemins Blancs), de pouvoir « *s'échapper de temps en temps* » (Nicolas, entre 30 et 44 ans, ouvrier, 2018, Chemins Blancs), permettant ainsi de prendre soin de sa santé (Jean-Luc, entre 60 et 74 ans, retraité, ex-employé, 2001, Casse aux Prêtres), en somme, de prendre soin de soi, physiquement et mentalement.

Ainsi, Rochefort ne saurait être pensée indépendamment de son milieu écologique. Son implantation dans un méandre encore visible de la Charente la relie de manière existentielle au fleuve et à la mer. La rigueur du plan orthogonal, hérité de son passé de ville militaire, et la minéralité de ses espaces bâtis trouveraient un contrepoint dans les jardins, les parcs et les marais qui l'environnent. La Charente, en traversant ces différents espaces, agit comme un fil qui relient milieux urbain et « naturel » dans un ensemble fluide :

> « *C'est l'ensemble ville et nature, je dis Rochefort c'est un gros bourg, qui est vraiment en contact avec la nature* » (Frank, entre 45 et 59 ans, employé, 2014, Pasteur)

> *« Moi ça m'extasie toujours, je ne m'en lasse pas. Rochefort, vous êtes dans une ville, et vous êtes au bord des marais, avec les vaches, les chevaux, je trouve que c'est même quelque chose de complètement atypique, et je trouve cela fabuleux. »* (Marie-Christine, entre 60 et 74 ans, profession intermédiaire, 2005, Casse aux Prêtres)

Cette proximité aux lieux de nature explique en partie pourquoi la majorité des enquêté.es apprécient y habiter. La ville présenterait en outre les avantages associés à la vie urbaine (présence de services publics, de commerces, logements en centre-ville, établissements scolaires), sans cumuler les contraintes (jusqu'à présent) des grandes villes métropolisées ni celles de « *la ruralité profonde* » (Xavier, entre 30 et 44 ans, profession intermédiaire, 2017, Chemins Blancs), qui seraient synonymes d'isolement socio-spatial et de dépendance à la voiture :

> *« Parce que j'étais à la campagne et je m'ennuyais franchement, il n'y avait rien… Et quand je suis venue à Rochefort, c'était la petite ville quoi. Donc il y avait toutes les commodités, tout ce que cela représente. »* (Cécile, entre 45 et 59 ans, employée, 1998, Pasteur)

Cet argument explique sans doute pourquoi vivre à Rochefort n'est pas tout à fait synonyme de « refuge » puisque l'on vient encore y rechercher des commodités urbaines (commerces, services publics, infrastructures de transport).

Sur le plan morphologique, Rochefort est décrite comme modérément dense, au bâti bas et ancien, avec un alignement régulier des bâtiments, aussi bien dans le centre-ville que dans les faubourgs[919]. Cette organisation urbaine donne l'impression d'une ville aérée, aux rues relativement larges et au ciel visible. De telles caractéristiques favoriseraient une compréhension plus intelligible à l'échelle de la personne de la ville dans son ensemble :

> *« On va dire que je connais pas spécialement les noms, mais on va me donner un emplacement je vais être capable de me retrouver, je connais la ville pas cœur. C'est pas un truc énorme où tu te perds et tu ne sais pas où aller quoi. »* (Pauline, entre 15 et 29 ans, sans activité professionnelle, 1997, Pasteur)

> *« Ça permet de facilement embrasser la ville elle-même, de saisir sa taille. Il n'y a pas cet effet dominant, qu'ont généralement les métropoles sur les gens qui y viennent. Je trouve que c'est rassurant. »* (Xavier, entre 30 et 44 ans, profession intermédiaire, 2017, Chemins Blancs)

Enfin, la taille modérée de la ville induit une population relativement restreinte, ce qui favorise des rencontres fréquentes et la possibilité de croiser plus régulièrement les mêmes personnes. Cela permet de nouer plus aisément des relations sociales avec un voisinage élargi, etc., de retrouver des connaissances de manière fortuite, d'échanger et prendre des nouvelles. Le vie sociale à Rochefort est ainsi décrite comme « *simple* » et « *sans chichi »* (Cécile) présentant davantage de qualités dans la mesure où elles seraient plus « *humaines »* (Stéphane), locales et durables. J'ai également pu observer que les relations étaient davantage intergénérationnelles. Cette dynamique est renforcée par la vitalité du tissu associatif local, qui permet de créer et entretenir des liens sociaux :

> *« Ça reste une ville à taille plutôt humaine, qui n'est pas trop grande pour qu'on puisse connaître pas mal de gens, pour arriver à sympathiser avec des gens qu'on arrive à recroiser. »* (Nicolas, entre 30 et 44 ans, ouvrier, 2018, Chemins Blancs)

[919] Benoît CARRIE, Thierry ROZE, Bruno COUSSY et Sylvane MARTIN-LAVAL, *Charte architectural de Rochefort* [Rapport], Ville de Rochefort, Association pour la restauration du centre de Rochefort, Ministère de l'environnement du cadre de vie, Direction département de l'équipement de Charente-Maritime, date de publication non renseignée.

> *« Si le bar du quartier est ouvert, ça va être des discussions sur la vie de l'autre, où il en est, qu'est-ce qu'il fait. Des contacts sociaux simples. Avec des amis, on boit des cafés, on discute ou on bricole ensemble. »* (Gilles, entre 45 et 59 ans, agriculteur exploitant, 2010, Chemins Blancs)

Se trouvent dessinés les contours d'une ville qualifiée par plusieurs enquêté.es comme étant « à taille humaine » : *« Justement, ce que j'aspirais, c'était me poser, me poser (elle répète) dans une ville à taille humaine. (Elle réfléchit). Et de me faire de nouveau un cercle de relations sociales… »* (Sophie, entre 60 et 74 ans, retraitée, profession intermédiaire, 2017, Pasteur). De manière générale, l'expression « à taille humaine » reste assez discutée par les géographes pour qualifier un lieu[920]. Elle répondrait à des critères trop imprécis et reste à l'appréciation subjective des personnes et des acteurs qui l'emploient : un.e habitant.e, un.e urbaniste, un.e élu.e, un.e communiquant.e territorial.e, etc., ne lui attribueront pas le même sens. Au fil de ses usages et ses détournements communicationnels, pour des tailles très différentes de ville voire de métropoles, la notion tend à devenir une formule fourre-tout et vide de sens. Elle a pourtant été employée à plusieurs reprises au cours des entretiens, suivant des acceptions variables ; son emploi répété, au détriment des catégories officielles, moins spontanément mobilisées, comme « petite ville » ou « ville moyenne », ne peut dès lors être ignoré.

L'emploi de cette expression peut être interprété, premièrement, avec prudence puisqu'elle peut apparaître comme une formule toute faite, une représentation courante associée aux villes intermédiaires, que les enquêté.es mobiliseraient sans trop y réfléchir. Or, comme le rappelle R. Garcia, la question de l'échelle humaine doit être prise au sérieux[921]. Ainsi, une autre lecture est en effet possible. L'expression pourrait renvoyer à l'idée de recentrer les dimensions d'un lieu depuis ses expériences sensibles et situées dans la proximité (des relations sociales, des lieux de nature, etc.). L'environnement urbain rochefortais, caractérisé par des densités modérées, une continuité aux lieux de nature et des relations humaines, contribuerait, à produire la sensation d'une ville où l'être humain, dans ses dimensions corporelles, sensorielles, subjectives et affectives, à ce qui l'entoure, est pleinement présent et considéré. Cela impliquerait de retrouver des équilibres depuis les besoins et pratiques, les aspirations et sensations des habitant.es pour penser la finalité de l'action. C'est également l'expression d'un

[920] Jacques LEVY, « Les idéologies de la proximité et des lieux à taille humaine sont vides de sens » », *Libération*, 7 septembre 2021, URL complète en biblio.
[921] Renaud GARCIA, *Le sens des limites*, *op. cit.*

attachement affectif à des tailles modérées de regroupements humains, construit dans l'opposition aux expériences métropolitaines antérieures.

Ces expériences positives contrastent toutefois avec une vision désenchantée exprimée par des habitant.es plus jeunes ou très âgé.es, ayant presque toujours vécu dans la ville. Elles et ils évoquent plutôt l'« *ennui* » (Léa), la « *tristesse »* ou l'« *enfermement* » (Edith). La ville est même surnommée par Maxime de « *Rochemort* », en raison du manque d'activités (de loisirs principalement) et la sensation d'en « *fai[re] le tour rapidement »* (entre 15 et 29 ans, étudiant, 2012, Casse aux Prêtres). Jean-Luc évoque une ville vieillissante (« *ville de vieux* », « *manque de jeunesse »* pour Léa) ce qui attesterait d'un manque de perspectives et d'activités qui attireraient les plus jeunes (entre 60 et 74 ans, retraité, ex-employé, 2001, Casse aux Prêtres). Cette vision s'explique aussi par des expériences déçues de Rochefort pour Edith (disparition place de stationnement, augmentation du coût des loisirs, etc.). Toutefois, un attachement persiste, notamment chez les jeunes en raison des liens familiaux qui les unissent à la ville : Maxime et Léa souhaitent poursuivre leurs études ou commencer une carrière dans une plus grande ville dans la région (Bordeaux, Nantes, etc), envisageant de revenir plus tard[922]. Ainsi, l'expérience de la vie rochefortaise varie selon les trajectoires : choisie et valorisée pour certain.es, subie et pesante pour d'autres. Ces témoignages nuancent l'idée qu'il serait toujours simple d'habiter dans une petite ville moyenne aujourd'hui.

7.2.2 La ville de proximité dans les tourments de la densification fuie

Ainsi, considérer aujourd'hui Rochefort implique de ne pas faire abstraction de l'ensemble des réalités vécues, dans leurs diversités et leurs contrariétés. Il s'agit ici de comprendre comment les liens de proximité, de la taille humaine de la ville, sont perturbés par les projets de densification annoncés. Ces projets viennent générer des ruptures potentielles dans des parcours résidentiels construits en réaction aux expériences vécues malheureuses pour la plupart, dans les métropoles ou grandes villes moyennes.

7.2.2.1 Des parcours résidentiels construits dans l'évitement et l'éloignement des grandes villes

L'une des motivations premières de ce travail était de comprendre les raisons sous-jacentes à l'installation ou au maintien résidentiel dans une ville de la taille de Rochefort et les aspirations potentielles de manières de vivre. Dans cette perspective, il s'agissait de revenir avec les

[922] Élie GUERAUT, « Mobiliser ses capitaux d'un espace à l'autre. Le retour qualifié dans les villes moyennes », *Espaces et sociétés*, 2017, vol. 168-169, nº 1-2, pp. 51-68, doi:10.3917/esp.168.0051.

habitant.es rencontré.es sur leur parcours résidentiel et les motivations qui ont les poussées à quitter leur ancien lieu pour venir habiter une petite ville moyenne. La moitié des enquêté.es (n=14) ont vécu, une partie de leur vie, dans une grande ville (Lyon, Montpellier, Bordeaux, Lille), dont 8 spécifiquement à Paris, ou en région parisienne, plus particulièrement identifiée comme une « *métropole* » (Xavier, homme, entre 30 et 44 ans, profession intermédiaire, 2017, secteur Chemins Blancs). La poursuite d'études ou l'exercice d'une profession (médecin, assistante maternelle, enseignant, etc.) ont été cités comme les principales raisons de leur présence dans ces grandes villes. En plus des raisons économiques et matérielles expliquant leur départ (coûts dissuasifs de l'immobilier, cherté de la vie quotidienne, etc.) – ce qui rend compte de la prépondérance des facteurs économiques dans les espaces métropolitains (qui poussent à rester, ou à en partir) – les enquêté.es sont également revenu.es sur les expériences de saturation vécues dans les densités métropolitaines, traversant l'ensemble des catégories sociales rencontrées :

> *« Je travaillais de nuit par-dessus le marché, je travaillais les week-ends. C'était à bout de souffle. J'avais une vie à bout de souffle. ».* (Véronique, entre 60 et 74 ans, employée, 2017, Pasteur)

> *« C'était la vie trop rapide, trop speed tout le temps quoi. On était toujours dans le pressé,* […] *fallait qu'on suive ce rythme effréné tout le temps et c'est vrai qu'au bout d'un moment c'est fatigant quoi. Moi, j'avais pas l'habitude vu que j'étais quand même d'ici on va dire transplantée dans une grande ville comme ça, c'était compliqué d'y vivre pour moi, j'ai eu plus de mal. »* (Valérie, entre 45 et 59 ans, employée, 1996, Casse aux Prêtres)

Ces extraits reviennent sur les rythmes accélérés des existences qui essoufflent et épuisent, que nous avons déjà pu appréhender dans la première partie de la thèse, et qui trouvent ici de nouvelles correspondances[923]. Le quotidien était en outre cadencé par des déplacements de longues distances, synonymes d'un temps conséquent passé dans les transports ou dans sa voiture individuelle. Les situations de congestion régulières sur les axes routiers, en raison des concentrations grandissantes dans les grandes villes, étaient unanimement vécues comme éprouvantes, à Paris, mais aussi dans les autres métropoles (Anne-Sophie, femme, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 2012, Chemins Blancs). Les souffrances produites par la

[923] Toutefois, dans le cas du terrain rochefortais, à la différence des fournaises urbaines méridionales, les habitant.es rencontré.es vivent désormais dans une petite ville moyenne, une situation qui permet la prise de recul et la comparaison avec les anciens lieux de vie.

grande ville traversent l'ensemble des trajectoires résidentielles, avec des expériences de grande souffrance, notamment quand les temps dédiés au repos sont perturbés par des activités nocturnes (restaurants, bars, etc) :

> *« J'habitais dans un quartier qui a été complètement transformé ces dix dernières années, que maintenant on était entourés par des bars qui faisaient la teuf jusqu'à deux heures du matin sept jour sur sept.* […] *et comme le quartier est devenu très bruyant, très passagé au niveau circulation etc, en gros les cinq dernières années quand je dormais de deux heures à six heures du matin, j'avais l'impression de dormir par terre sur mon trottoir, avec la poussière, la pollution. Arrivée à cinquante ans, j'en pouvais plus »* (Odile, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 2019, Pasteur)

Ce quotidien, traversé de perturbations, a été vécu avec souffrance par cette habitante, en particulier lors des canicules estivales, transformant son appartement de 25m², en étuve : « *l'été, sous les toits, avec la canicule, c'était l'horreur ».*

Des répondant.es disent qu'ils ont pu, un temps, habiter ou envisager habiter à La Rochelle (76 114 habitant.es en 2018[924]), située à une trentaine de kilomètres de Rochefort. Depuis l'arrivée de la ligne TGV en 2017, la ville se trouve désormais à 2h30 de Paris. Là aussi, l'envol des prix de l'immobilier a été dissuasif. Mais cette ville moyenne connaitrait en outre des mutations socio-urbaines notoires, en particulier dans ses quartiers centraux (politiques de développement touristique, accélération de l'embourgeoisement de la ville) :

> *« J'ai connu tous les commerces qu'il y avait. Maintenant il y a quoi ? Des marchands de téléphone, de baskets… des trucs pour touristes. C'est devenu minable La Rochelle. C'est que des bars. Vous voulez boire un coup, ça vaut une fortune. »* (Claude, homme, entre 60 et 74 ans, retraité, ex-ouvrier, 1970, secteur Chemins Blancs)

> *« J'aimais beaucoup cette ville. Je ne sais pas comment vous expliquer ça, pour moi c'était encore une ville, ça ne l'est plus. […] Maintenant, La Rochelle, les principales rues, c'est les Champs-Elysées. C'est-à-dire que ce ne sont que des boutiques où vous ne regardez même pas la vitrine parce que c'est totalement inabordable. ».* (Marie-Christine, entre 60 et 74 ans, profession intermédiaire, 2005, Casse aux Prêtres)

Des enquêté.es, se rendant néanmoins régulièrement à La Rochelle (travail, études ou sorties récréatives), y ressentent des sensations et des sentiments jusque-là éprouvés dans les grandes

[924] Chiffre Insee : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-17300#chiffre-cle-1

agglomérations (d'étouffement en raison de l'influence touristique, de saturation à cause des axes principaux surchargés les week-ends et l'été) :

> *« J'ai fait un peu comme tout le monde. Au début, j'avais un peu visé La Rochelle et puis j'ai vite rectifié. J'ai passé quelques jours à La Rochelle et je me suis vite aperçue que c'était pas un environnement qui me convenait. Une densité trop importante… La vie de la ville est énormément basée sur l'évènementiel. Vraiment une densité de populations et de tourisme… […] Non, non, je fuyais ça, et je fuis toujours d'ailleurs. »* (Sophie, entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-profession intermédiaire, 2017, Pasteur)

Quelques autres habitant.es apprécient se rendre à La Rochelle (30 minutes en train), jugée plus dynamique que Rochefort : on y trouverait davantage de magasins, d'aménagements récents (Port des Minimes), de lieux de sortie et une vie étudiante animée. La ville « *bouge davantage* [que Rochefort] », « *c'est plus vivant* » (Isabelle, femme, entre 45 et 59 ans, employée, 1978, Chemins Blancs). Quelques-un.es des jeunes enquêté.es de l'échantillon envisagent de quitter Rochefort pour étudier ou travailler dans des secteurs professionnels absents à Rochefort (développement web, création artistique, etc), visant des villes moyennes plus grandes (La Rochelle, Poitiers, Niort) ou des métropoles régionales (Nantes, Bordeaux, Toulouse). Mais cette évolution urbaine n'est pas souhaitée pour Rochefort, au risque « *qu'après ça perd son charme aussi. »* (Léa, entre 15 et 29 ans, étudiante, 2001, Chemins Blancs)

Enfin, quelques enquêté.es, ayant vécu en grande ville, évoquent aussi des expériences positives. Comme Jean-Paul (60-74 ans, retraité, Pasteur) à Lyon, ou Gilles (45-59 ans, agriculteur, 2010, Chemins Blancs), ancien résident du centre de Montpellier, appréciait l'ambiance de quartier et la vie locale :

> *« J'étais dans un calme absolu, avec le chant des martinets ou des hirondelles. L'été par exemple, j'attendais ça avec impatience. Donc j'ai très bien vécu Montpellier parce qu'on peut vivre, comme dans toute grande ville, des vies de villages. Humainement très riches. Avec le petit bar du coin, la petite épicerie, le boucher, la boulangerie… tout est là. »*

Il disait néanmoins regretter l'éloignement des espaces de nature et voit dans la grande ville une étape transitoire, rarement définitive : *« La ville, la métropole, dans son état actuel, tel que je les connais en France, sont pour moi, inintéressantes pour la vie dans sa longueur. »* Ces souvenirs renvoient à une époque où ces villes n'étaient pas encore marquées par les transformations liées à la métropolisation. En somme, vivre dans une plus petite ville moyenne

réunit les conditions d'un lieu de vie habité et investi, à la mesure de combler des aspirations à des existences paisibles. C'est donc notamment pour ces raisons que des interrogations et alertes ont pu être exprimées à l'égard des transformations engagées par la ville.

7.2.2.2 Un rattrapage dans la réorientation vers un développement urbain vécu brutalement

Plusieurs enquêté.es en attestent : il peut être difficile de trouver un logement, appartement ou maison, dans la commune de Rochefort. Si certain.es vivent aujourd'hui dans la première habitation qu'elles ou ils ont pu visiter (Céline, Odile), c'est parfois une trentaine (Véronique), voire une cinquantaine de visites (Sophie) qui ont été effectuées. Les raisons avancées pointaient l'état de vétusté et de délabrement des logements disponibles, « *des trucs pas possibles. Avec des travaux pas finis, avec des structures complètement aberrantes… »* (Véronique, entre 60 et 74 ans, employée, 2017, Pasteur). Quelques autres présentent comme nécessaires les opérations de construction annoncées dans le PLU, pour répondre aux demandes grandissantes de logements et d'activités pour la ville, notamment de maisons individuelles, « *pour essayer de récupérer des habitants à Rochefort parce que le nombre d'habitants a baissé. Le maire là-dessus avait communiqué et l'équipe municipale fait pas mal de choses pour faire venir des industries, des promoteurs, pour faire venir aussi de nouveaux habitants. »* (Damien, entre 45 et 59 ans, cadre, 1965, Chemins Blancs). Or, comme la présence de marais, aux alentours de la ville, limite son expansion, densifier le tissu urbain existant semblerait inévitable, impliquant de libérer du foncier (déplacement des garages intra-muros au nord de la ville) et de construire sur les espaces « libres » existants.

C'est précisément l'artificialisation d'espaces naturels, relativement peu nombreux dans les faubourgs de Rochefort, qui suscite davantage d'incompréhensions et d'oppositions, autour des projets de Pasteur (OAP-02) et du Chemin Blanc (OAP-08), y compris de la part d'enquêté.es qui ont pu jusque-là accepter que la ville veuille accueillir d'autres habitant.es, mais à la condition que ce ne soit pas au détriment des derniers lieux de nature existants intra-muros. Ils sont souvent décrits comme de « *petits îlots de verdure »* (Claude), des « *poumons verts au cœur de la ville »* (Nicolas). Une enquêtée évoque le « *bonheur* » qu'elle éprouve à parcourir le Chemin Blanc, l'impression d'être « *à la campagne* » et l'« *aberration* » évidente (Sophie) voire l'« *hérésie »* (Marie-Christine) que représenterait l'artificialisation de tels lieux. Pour la même habitante, « *enlever ces zones-là, c'est enlever un poumon à Rochefort* » et une autre raconte qu'elle pourrait vivre cette disparition comme « *brutale »* (Céline). Pour Elisabeth, ces lieux, dans les espaces denses des faubourgs, se sont révélés « primordiaux » lors des

confinements pour garder le moral quand on ne possède pas de jardin individuel (de 75 ans et plus, retraitée, ex-employée, 2005, Chemins Blancs). L'urbanisation annoncée viendrait dès lors irrémédiablement affecter des espaces revêtant des sentiments divers pour laisser place à « *un paysage défiguré* » (Anne-Sophie), à contre-courant des préoccupations écologiques actuelles (Cécile). Odile dit ressentir de la « *colère* » et du « *désespoir* » en raison de la menace d'artificialisation de terres vivrières. Les hommes ont plus spontanément évoqué des souvenirs personnels :

> *« Mon grand-oncle serait là, il se retournerait dans sa tombe, le pauvre. Il gueulerait. La plupart c'est des terrains constructibles, et c'est dommage puisque ça faisait un lieu de détente, de promenade. »* (Frank, entre 45 et 59 ans, employé, Pasteur)

En plus de la dégradation des environnements, sont également critiqués le caractère uniformisant des formes d'urbanisme contemporain (lotissements, bâtiments d'appartements) et leur densité dégradante :*« On vous a fait un parc de gens qu'on est en train de mettre en cage. Moi j'appelle ça de l'élevage. Vous vous rendez compte le tas de poulets qu'on va mettre dans cette batterie ? »* (Edith, entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-ouvrière, 2010, Casse aux Prêtres) Ces formes urbaines encourageraient en outre des logiques d'expansion de lieux conçus sans sociabilités, au risque de voir transformer Rochefort en « ville-dortoir » de La Rochelle. De manière générale, l'artificialisation de nouveaux espaces est condamnée, souhaitant à l'inverse une politique volontariste d'aménagement prioritaire des logements vacants et les friches :

> *« Admettons qu'on parle de Rochefort, cette ville-là a eu par le passé beaucoup plus d'habitants qu'aujourd'hui. Donc, ces gens-là habitaient bien dans cette ville. Certes, ils avaient peut-être moins d'espaces et les critères de choix ont changé, mais il y a tout des dents creuses à l'intérieur de la ville, des espaces insalubres qui pourraient être repris sans qu'on aille artificialiser ailleurs. »* (Fabrice, entre 45 et 59 ans, autres personnes sans activité professionnelle, 2003, Chemins Blancs)

Une autre piste du manque de logement à Rochefort peut s'expliquer par une politique de laisser-faire d'achat de logements pour les louer à la découpe à des curistes. La moitié du parc immobilier se compose de petits appartements (les studios, T2 à T3 représentent la moitié des logements disponibles en 2019). Enfin, la part de logement vacant de la ville s'établit à 9% en 2019 (contre 7,2% à l'échelle départementale), et 20% des logements dans le secteur du centre-ville sont qualifiés d'indignes, même si la situation tend lentement à se résorber depuis 2013, la Ville obligeant les propriétaires à effectuer des travaux. La part de résidences secondaires

s'établit à 11%[925]. Ainsi, si des résistances peuvent s'exprimer à l'urbanisation des Chemins Blancs par exemple, ce ne serait pas pour défendre des intérêts égoïstes et nymbistes[926], mais bien pour défendre les derniers lieux de diversité écologique, insufflant une respiration dans l'environnement plutôt minéralisé des rues des faubourgs. Ces lieux sont au cœur du film présenté dans la section suivante (7.3).

Ce sont pour les mêmes motifs de dénaturation et de dégradation des environnements de vie que mobilisent plusieurs répondant.es à l'égard du développement du tourisme, secteur encouragé par les institutions comme une opportunité d'attractivité par les villes moyennes[927]. Rochefort, avec un patrimoine royal, relativement bien préservé, dans un environnement naturel remarquable, compte capitaliser sur ces atouts, pour un tourisme estival, venant compléter le tourisme de cure à l'année. Pour encourager les touristes saisonniers, souvent « de passage », à séjourner à Rochefort, plusieurs projets d'envergure ont été imaginés pour doubler la fréquentation touristique de la ville à horizon 2025[928], mais la valorisation du seul patrimoine historique et culturel ne suffit pas. Ainsi, des activités autour de l'histoire maritime de la ville ont été créées : un parcours d'accrobranches à bord d'une réplique de frégate (l'« Accro mâts »), parc d'aventures et de loisirs maritimes (« l'Arsenal des mers »[929]). Afin de compléter cette offre de loisirs diurne, un parcours son et lumière « Oceana Lumina »[930] est inauguré en 2021 les soirs d'été dans les jardins privatisés de la Corderie Royale. L'arrivée de touristes est perçue positivement par quelques enquêté.es, gage de « *beaucoup d'animations* » (Cécile, entre 45 et 59 ans, employée, 1998, Pasteur). Mais plusieurs critiquent les projets d'attractivité mis en œuvre à cette fin et les coûts supportés par la collectivité. Sont reprochées des tendances à parer d'artifices l'histoire de la ville pour la rendre plus attrayante, misant sur le « *clinquant* » (Jérôme, entre 30 et 44 ans, employé, 2006, Chemins Blancs), le « *bling bling* » (Edith, entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-ouvrière, 2010, Casse aux Prêtres) à travers des évènements de surcroit éphémères, qui implique des changements de « *décor* » à chaque saison (Gilles, entre 45 et 59 ans, agriculteur exploitant, 2010, Chemins Blancs). En se conformant aux standards

[925] https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-17299

[926] Pour « Not in my backyard ». Comme le pensait le maire dans un entretien à la presse, énonçant : « *dans leurs maisons avec jardin, les opposants ne veulent pas de nouveaux habitants, c'est trop facile* ». Voir Kharinne CHAROV, « Chemins blancs à Rochefort : le préfet déclare illégal le projet de lotissement », 30 juin 2022, URL complète en biblio.

[927] Marie DELAPLACE, « Le tourisme dans les villes moyennes », *op. cit.*

[928] https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/rochefort-naissance-de-l-arsenal-des-mers-1562432588

[929] Qui inclut également « L'Hermione », le Centre International de la Mer et le Musée de la Marine

[930] La société internationale québécoise « *Moment Factory* » est à l'origine du projet, ayant coûté 3,3 millions d'euros à la collectivité. Elle a conduit d'autres projets comparables « Lumina », du Japon au Canada, de Singapour aux Gets, en Haute-Savoie. Voir https://www.sudouest.fr/charente-maritime/rochefort/rochefort-des-quebecois-imaginent-le-parcours-nocturne-de-l-arsenal-2738149.php

touristiques contemporains, ces projets contribueraient au divertissement généralisé : *« Moi ce qui me déplait c'est une pensée autour de l'entertainment »* (Fabrice, entre 45 et 59 ans, sans activité professionnelle, 2003, Chemins Blancs)

Cette orientation touristique « *donne à la ville une image qu'elle n'a pas »* pour Camille *(*entre 15 et 29 ans, étudiante, 2016, Pasteur)*,* y décelant, comme à travers les nouveaux festivals créés ces dernières années (voir chapitre 6), des stratégies d'attractivités de populations métropolitaines (Bordeaux, Paris), des « classes créatives », une bourgeoisie culturelle, et des jeunes, épris de ce type d'évènements. Aussi, des projets récents de réhabilitation, comme le Quai aux Vivres aux abords du port de plaisance rénové, viserait des populations très aisées, participant à un sentiment d'évincement pour des personnes rencontrées :

> *« Le Quai aux vivres, c'est tout joli ce qu'ils ont fait aussi. Après je pense que c'est pour une certaine classe de personnes, parce que quand on voit le budget pour aller au restaurant là-dedans, tout le monde ne peut pas se le permettre. »* (Valérie, entre 45 et 59 ans, employée, 1996, Casse aux Prêtres)

> *« Il a fait un restaurant avec Coutanceau, pour son port de plaisance, il rêve d'avoir des trucs de blindés, de mecs plein de thunes, c'est vraiment la folie des grandeurs, pour se faire mousser. »* (Odile, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 2019, Pasteur)

L'autre risque perçu est le renforcement des difficultés dans l'accès au logement (la location touristique, l'achat par des propriétaires à la recherche d'opérations immobilières) et la fragilisation sociale et la polarisation de la société rochefortaise (avec un renforcement des inégalités sociales et des disparités spatiales) entre un centre-ville très gentrifié, et des quartiers périphériques relégués. Industriellement, la ville est fortement dépendante de l'industrie aéronautique (Airbus, ex-Stelia), considéré comme un « *pilier* » économique de Rochefort (Valérie), avec l'inquiétude, pour plusieurs enquêté.es, d'un effondrement de celui-ci, risquant de plonger la ville dans le marasme économique[931]. Certain.es se questionne sur les implications écologiques d'un soutien à un tel secteur industriel.

7.2.2.3 Une inquiétude autour du développement urbain en écho aux fragilisations socio-écologiques observées

Parmi les habitant.es rencontré.es, certain.es craignent les effets indésirables d'un développement urbain accélérés, déstabilisant des environnements de vie paisibles par des

[931] Ce secteur a été fragilisé localement avec la crise sanitaire avec plusieurs licenciements annoncés dans les années 2020-2021 avec de connaître un essor délirant ces dernières années, conduisant à un agrandissement du site rochefortais.

situations problématiques qui se poseront collectivement (nuisances liées aux chantiers, conflits de voisinage, saturation automobile, incivilités, etc.). Cette situation anticipée serait la manifestation d'un rattrapage de la métropolisation ou plutôt un volontarisme politique de rattrapage :

> « *Ça nous met en colère parce qu'effectivement, on est venus ici pour la sérénité et on va se retrouver avec les mêmes problématiques qu'on connaissait déjà en quittant l'agglomération de Lille, à savoir les encombrements quotidiens, les fortes densités des habitats.* » (Anne-Sophie, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 2017, Chemins Blancs)

Si la bétonisation d'espaces non artificialisés des quartiers centraux et des franges agricoles du territoire interpelle autant les habitant.es rencontré.es, c'est que ces dynamiques d'urbanisation s'écartent des préoccupations environnementales partagées par une large majorité des enquêté.es pour des lieux de nature avec un lien fort. Claude ou Damien, ayant grandi en Charente-Maritime, témoignent des transformations notoires des paysages, des bourgs environnants et des terres agricoles ces dernières décennies sous l'effet de la croissance urbaine et du développement touristique du littoral :

> *« J'ai connu le Petit Marseille avec quatre bâtiments et le marais autour. J'ai connu la ferme où on allait chercher le lait. […] qui est cachée aujourd'hui par Netto, noyée dans les cités. […] derrière Bricomarché, ils sont en train de tout couper, c'est encore… ça continue. La pieuvre s'étend de Rochefort. »* (Claude, homme, entre 60 et 74 ans, retraité, ex-ouvrier, 1970, Chemins Blancs)

> *« Vous traversez l'île d'Oléron. […] Il y a des zones qui ont été construites que je connaissais petit, il y avait rien, des pins, du sable, des dunes. »* (Damien, entre 45 et 59 ans, cadre, 1965, Chemins Blancs)

De telles descriptions évoquent les regrets de B. Charbonneau dans la dégradation des paysages et de la culture basques, conformés au tourisme et à la massification de l'urbanisation, dans les années 1960[932]. Ainsi, les projets d'urbanisation annoncés sont interrogés au prisme de l'artificialisation avancée des environnements et des altérations qu'elle a déjà engendrées. Poursuivre la minéralisation d'espaces non construits reviendrait en outre à accroître l'exposition des habitant.es existant.es et à venir aux risques de submersion. Or, la situation

[932] Bernard CHARBONNEAU, *Tristes campagnes*, Paris, France, L'échappée, 2023.

d'insularité de Rochefort devrait à l'inverse limiter ses capacités de développement urbain. Benoit et Nicolas s'interrogent sur l'entêtement de la ville à vouloir croître et s'étendre sans fin, sans envisager d'alternatives à ce modèle d'attractivité et donc de densification continue :

> « *Normalement, c'est un peu la chance de Rochefort vue qu'elle est entourée de marais, il y a des zones qui resteront inconstructibles. Si ça continue comme ça, les terres agricoles finiront sûrement en partie urbanisées.* […] *Quand est-ce qu'on arrête de construire, d'étendre nos villes ? De mon point de vue, peut-être qu'une ville, faudrait qu'elle n'ait pas plus d'habitants, faudrait qu'elle ait un seuil maximum pertinent. Peut-être que Rochefort a atteint son maximum d'habitants parce que ça fait déjà bien longtemps qu'elle en perd »* (Nicolas, entre 30 et 44 ans, ouvrier, 2018, Chemins Blancs)

Plus largement, certain.es partagent la sensation de vivre dans un environnement nocif et nuisible. Parmi les sources identifiées de ces pollutions, l'usine d'engrais agricole située à Tonnay-Charente et l'incinérateur sur la commune d'Echillais sont directement pointés. En dépit des réactions vives que l'installation de ce dernier a suscitées[933], certain.es mettent en avant la pollution visuelle qu'il provoque dans des paysages de marais classés (site Natura 2000, etc). Pascal, pour sa part, riverain de l'entreprise NDC Foundry[934] s'inquiète directement pour sa santé. Il dénonce l'impuissance du droit environnemental et de l'administration à contraindre de telles entreprises polluantes à prendre des mesures pour réduire l'exposition des riverain.es, mais aussi des salarié.es, voire directement à rendre des comptes aux habitant.es du territoire :

> *« A côté-là, derrière, il y a la fonderie. La fonderie où en fin de compte ce n'est pas du tout aux normes, et ce qui est regrettable. Pourtant des gens se sont battus, mais bon c'est toujours le chantage à l'emploi. D'une certaine manière, c'est les rois du pétrole. Et puis comme c'est un groupe américain qui est à la tête de tout ça… »* (Pascal, entre 45 et 59 ans, ouvrier, 2017, Casse aux Prêtres)

La présence de l'usine de production d'engrais chimiques Timac Agro, sur une commune limitrophe de Rochefort, rappelle également que les agricultures largement pratiquées dans les espaces agricoles environnants Rochefort, sont demandeuses de ces productions. 230 000 tonnes d'engrais y seraient produites par an et l'importation des produits chimiques nécessaires à leur fabrication représenterait 20% de l'activité du port de commerce situé entre Rochefort et

[933] https://reporterre.net/En-Charente-Maritime-Vinci-veut

[934] L'entreprise fabrique des pièces pour les équipementiers automobiles.

Tonnay-Charente[935]. En 2021, la Charente-Maritime est tristement célèbre pour être l'une des plus grandes utilisatrices de pesticides en France (glyphosate, prosulfocarbe, etc.)[936]. Dès lors, la présence de ces entreprises, sources de pollutions et de dégradations pour la santé des milieux et des personnes qui y habitent, y travaillent, etc., pourrait conduire certain.es enquêté.es à quitter Rochefort, notamment cette habitante qui éprouve la sensation d'habiter un lieu pris en étau entre les rejets de différentes usines :

> « *Du coup, la ville de Rochefort est coincée entre les émanations de l'hyperincinérateur et l'usine d'engrais de Tonnay-Charente qui, par vent d'est, nous renvoie… c'est quand même une usine classée Seveso* [ce qui n'est pas le cas]. *Ça, c'est par contre des choses qui pourraient m'amener à partir. Si on intensifiait quelque chose d'industriel ou de polluant, c'est quelque chose qui me ferait partir*. » (Céline, femme, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire, 1999, secteur Pasteur)

Les réactions aux projets d'urbanisation expriment donc, dans les discours que portent les enquêté.es rencontré.es, des préoccupations plus profondes liées aux dégradations écologiques de leur environnement de vie. Plusieurs personnes établissent un lien entre la bétonnisation programmée de nouvelles terres et les enjeux écologiques et climatiques affectant le territoire. D'autres relient la présence d'une usine d'engrais chimiques aux pratiques agricoles développées dans le pays rochefortais. Avec le développement de l'agriculture intensive en Charente-Maritime, une grande partie des sols serait devenue « *imperméable* » et « *hermétique* » (Gilles, entre 45 et 59 ans, agriculteur exploitant, 2010, Chemins Blancs), en raison du manque de matière organique et du tassement lié au passage répété des engins agricoles[937]. Pour Camille, cette dégradation des sols s'accompagne d'une uniformisation de l'environnement en « *des carrés de monoculture assez immondes, hyper traitées* » (entre 15 et 29 ans, étudiante, 2016, Pasteur). Alors qu'il avait l'habitude d'y pêcher, enfant, des anguilles, Claude déplore désormais la contamination de la Charente et ses affluents et la disparition d'oiseaux, de batraciens et d'insectes, due à l'intensification des pratiques agricoles et au transport de matières polluantes sur le fleuve :

> *« J'ai connu ce petit cours d'eau [l'Arnoult]. Il était transparent. On voyait les herbes fines qui courraient, on voyait le fond, ou du sable, ou les galets. Maintenant, avec*

[935] https://lhebdo17.fr/agglo-de-rochefort-difficile-cohabitation-entre-timac-agro-et-les-habitants/

[936] https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/charente-maritime/la-rochelle/pas-de-recul-pour-les-achats-de-pesticides-en-charente-maritime-plus-grosse-consommatrice-de-glyphosate-en-france-2712058.html

[937] Lydia BOURGUIGNON et Claude BOURGUIGNON, « La mort des sols agricoles », *op. cit.*

toutes les merdes qui mettent dans leur culture, l'eau est noire. Il n'y a plus de vie maintenant. » (Claude, homme, entre 60 et 74 ans, retraité, ouvrier, 1970, secteur Chemins Blancs)

En raison des cultures agricoles fortement consommatrices en eau, certain.es enquêté.es comme Isabelle expriment leurs inquiétudes face aux possibles conflits d'usage autour de cette ressource qui commencent déjà à poindre[938]. Sur un territoire littoral où l'économie touristique contribue à accroître la demande, elle dit ressentir de l' « *angoisse »* à la perspective des sécheresses d'aujourd'hui et à venir (entre 45 et 59 ans, employée, Chemins Blancs). En plus des sécheresses évoquées (celle de l'été 1976), les tempêtes hivernales (Martin de 1999, Xynthia en 2010), restent présentes dans les mémoires des habitant.es (inondations des rues, toits arrachés, dévastation de la forêt de la Coubre, etc.) au point d'être sollicitées comme des repères temporels dans les parcours biographiques (date d'arrivée à Rochefort avant ou après la tempête de 1999). L'activation de la mémoire de ces évènements est venue rappeler les risques de submersion marine auxquels est confrontée Rochefort. L'enjeu est également présenté dans l'esprit des habitant.es rencontré.es, comme Xavier, comme un phénomène qui interpelle directement le devenir collectif du territoire et devrait, pour cette raison, faire l'objet d'un débat public puisque les décisions prises aujourd'hui (construction ou non de digues, densification du territoire, développement touristique) engagent le devenir des lieux et de leurs habitant.es[939].

Par conséquent, les personnes rencontrées ressentent, et ce pour tous les milieux sociaux confondus, de la joie de vivre dans une petite ville moyenne de Rochefort, en raison de sa « taille humaine » qui réunirait les conditions d'une existence agréable et paisible dans un cadre de vie encore modérément urbanisé, proche de la nature ; autant d'aménités recherchées qui s'inscrivent dans la recherche d'éloignement des grandes villes et leurs densités étouffantes. Il y a dès lors une intentionnalité à habiter une petite ville moyenne, une acte réfléchi de s'écarter des cadres métropolitains pour s'engager, en s'installant ou en restant à Rochefort, dans un rythme et une douceur de vivre tout autre, ce que vient rappeler Camille quand elle dit que *« c'est vraiment un choix du cœur de se dire : on a envie de vivre là »* (entre 15 et 29 ans, étudiante, 2016, Pasteur). Toutefois, la discussion autour des grandes orientations économiques

[938] Jean-Michel FOURNIAU, « L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 1 février 2007, XLV-136, pp. 149-179, doi:10.4000/ress.95.

[939] Freddy VINET, Stéphanie DEFOSSEZ, Tony REY et Laurent BOISSIER, « Le processus de production du risque « submersion marine » en zone littorale : l'exemple des territoires « Xynthia » », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 28 février 2012, nº 222, doi:10.4000/norois.3834.

et urbaines de Rochefort est venue complexifier le portrait initial de la ville et son environnement naturel et rural. Puisque si des formes affectives d'attachements sont tangibles et sincères, les réflexions menées sur les orientations témoignent qu'il n'est pas pour autant purement romantique, ce que laissent généralement supposer les géographes qui réfutent les visions subjectives portées sur les villes petites et moyennes (voir chapitre 6). Les habitant.es rencontré.es, par leurs expériences sensibles des lieux, se soucient des perturbations de leurs environnements de vie causées par l'histoire industrielle du territoire et les mutations récentes et à venir : densification et minéralisation des lieux, touristification des espaces publics et des temps de la vie collective, changements sociologiques accélérés et ségrégations socio-spatiales renforcées, patrimonialisation et végétalisation du centre et artificialisation des entrées de villes, etc., qu'induisent les orientations métropolitaines insufflées aux villes moyennes pour leur rattrapage économique[940]. Ces politiques n'ont pas été qualifiées comme telles par les enquêté.es, mais des habitant.es perçoivent, comme Anne-Sophie, Gilles et Odile, que dans les orientations récentes poursuivies, des dynamiques fuies ou évitées dans les grandes villes apparaissent à Rochefort, contrariant grandement d'autres formes de vie possibles que la taille de la ville permettrait de réaliser.

En définitive, comme le souligne H. Rosa, ces tourments, en venant troubler la quiétude retrouvée, traduisent la crainte « *de voir nos relations – à autrui, à la nature, au monde matériel, à l'histoire, à notre corps et à notre biographie personnelle – se transformer, du fait de l'extension de notre accès aux choses, dans le sens d'une aliénation croissante, c'est-à-dire d'un vide relationnel intérieur* »[941]. Les critiques des personnes rencontrées ne relèvent dès lors pas de la simple défense d'intérêts particuliers, mais manifestent une inquiétude plus existentielle de constater la dégradation des relations aux lieux aimés, susceptible de se renforcer. Il est donc moins question d'un refus du changement que du souci de préserver des milieux déjà fragilisés : ce sont les corps, les milieux et les relations qui sont perçus comme directement menacés.

7.2.3 Un environnement propice à des formes de vie dans le débranchement et dans la considération des limites

Le cas de Rochefort s'avère éclairant en ce qu'il donne à comprendre comment un certain cadre de vie, par sa taille, sa densité modérée et son échelle « à taille humaine », peuvent favoriser

[940] Fabian LEVEQUE, « Renouer avec le sens des limites. Les trajectoires écologiques possibles des villes petites et moyennes. L'exemple de Rochefort. », *GeoProximiteS*, 19 septembre 2024, n° 3, URL complète en biblio.
[941] Hartmut ROSA, *Résonance*, *op. cit.* P 437

des aspirations à une forme de « débranchement en douceur », dans la quête intentionnelle d'éloignement des cadres densifiés, des modes de vie métropolitains et de leurs rythmes. Cela passe par un désir de ralentissement, notamment dans les déplacements, où plusieurs enquêté.es, sans s'en affranchir complètement, essaient de se déprendre de leur voiture, pour des déplacements pédestres à ou cyclistes au quotidien. Rochefort, par son étalement limité et sa topographie douce, rendrait possible sa généralisation, comme le souligne Nicolas : « *C'est bien dans ce genre de ville, ça pourrait permettre d'autres moyens de déplacement que la voiture.* […] *On va peut-être retrouver, le temps, vraiment. On arrive à retrouver des sensations. On peut se déplacer à pied, à vélo. Les distances qu'on fait sont proportionnelles au temps qu'il faut pour les parcourir. Ce qui n'est pas le cas dans les grandes villes.* » (entre 30 et 44 ans, ouvrier, 2018, Chemins Blancs). Aussi, l'île d'Aix sur le littoral qui « *est un véritable paradis, il n'y a pas de voiture, il y a une végétation assez riche* » (Jean-Paul, entre 60 et 74 ans, retraité, ex-profession intermédiaire, 2002, Pasteur), induit des déplacements lents, appréciés, qui pourraient trouver à se généraliser dans les petites villes. Cette recherche d'autres rythmes moins contraints s'inscrit en opposition aux temporalités saturées des métropoles qu'ont connues des enquêté.es par le passé. Elle s'explique également par l'immersion régulière dans les lieux de nature qui permettent de se relier à d'autres rapports au temps (biologique, saisonnier, etc.). La marche ou le vélo notamment permettrait en effet de plus longues contemplations des paysages et une présence attentive aux changements saisonniers, aux ambiances ainsi qu'aux sensations du corps : *« La paix et le calme. Le vélo longue distance, c'est une espèce d'épreuve méditative. Ça peut être un peu difficile au plan physique de rouler douze ou quinze heures d'affilée. C'est ça, la paix, la méditation, le calme. »* (Benoit, entre 45 et 59 ans, cadre, 2015, Pasteur). La recherche de ralentissement (dont le symbole est généralement l'escargot ; les « *vrais »* Rochefortais, comme le rappelle Franck, sont des « *cagouillards* » qui prennent leur temps). Cela s'exprime également dans la pratique du jardinage, qui permet de porter attention aux rythmes lents de la vie des plantes, aux cycles des espèces qui peuplent les jardins et en apprécier les métamorphoses jour après jour :

> *« Tous les jours, j'observe le jardin. Je repasse même à certains endroits qu'hier, je n'ai pas su voir parce que quelque chose d'autre m'interpellait.* […] *Prendre des rendez-vous à différentes saisons, avec des espaces qu'on connait, on peut voir l'espace dans son mouvement, dans sa façon de respirer* […]. *C'est être dans cette lecture-là. »* (Gilles, entre 45 et 59 ans, agriculteur exploitant, 2010, Chemins Blancs)

Décélérer pour se libérer du temps, comme le fait Nicolas, qui essaie de lire, bricoler, de s'intéresser à la vie de son quartier, prendre soin de ses proches, « *et rien faire aussi, c'est pas mal »* (entre 30 et 44 ans, ouvrier, 2018, secteur Chemins Blancs), relève parfois d'une recherche de ménagement physique. Pour certain.es, le ralentissement est une nécessité contrainte, faisant suite à un surmenage ou des problèmes de santé liés à une activité professionnelle éprouvante. C'est le cas de Marie-Christine, partie en retraite anticipée de l'hôpital : « *un peu contrainte et forcée parce que je voulais pas du tout arrêter. J'étais à mi-temps déjà, mais comme mes collègues partaient les unes après les autres, c'était déjà extrêmement stressant comme travail, je me suis dit que j'allais me retrouver seule à faire le boulot de trois personnes... Je me suis dit non je m'en vais. Je me sauve*. (entre 60 et 74 ans, ex-profession intermédiaire, 2005, Casse aux Prêtres). Pour d'autres, comme Pascal, ce ralentissement s'accompagne d'une remise en cause plus large : en emménageant à Rochefort pour rejoindre sa compagne, il a commencé à interroger la signification d'une existence astreinte aux cadences du travail salarié dans la domination. Au moment de l'entretien, il cherchait un emploi qui ait une valeur écologie, et qui soit épanouissant et digne (entre 45 et 59 ans, ouvrier, 2017, Casse aux Prêtres), cherchant à désadhérer de formes de travail qui abîment les corps et les esprits. Or, comme le rappelle Jean-Paul, les existences actuelles, surdéterminées par les exigences du travail et les trajets quotidiens laissent peu de place à l'introspection pour réfléchir à ce qui importe :

> « *Le problème c'est que les gens sont pris avec leur boulot, avec leur problème, avec leur fin de mois et qu'ils n'ont pas beaucoup de temps, sauf les retraités, de s'occuper un petit peu, de réfléchir, de prendre du recul et de voir leur valeur ».* (entre 60 et 74 ans, retraité, ex-profession intermédiaire, 2002, Pasteur)

À l'image de Pascal, les aspirations à d'autres formes de vie écologiques ne se font pas sans quelques dilemmes moraux (économiques, écologiques…) et peuvent révéler des inégalités socio-économiques dans les mises en application. Toutefois, réfléchir à leur incarnation depuis et dans une petite ville moyenne peut rendre cela plus concret, puisque les besoins de consommation et de dépenses se trouvent moindres : *« On essaye de vivre plus simplement avec moins. On n'a pas beaucoup de sous donc voilà, on essaye de vivre avec l'essentiel. Pas de gaspillage, pas consommer, on va en recyclerie, en dépôt vente. Voilà. Ça nous va quoi. [...] vivre avec les besoins sans pour autant être dans la surconsommation ».* Réfléchir en termes de besoins essentiels permet alors d'envisager une limitation volontaire des consommations et des

pratiques à ce qui est jugé suffisant pour vivre décemment[942], dans une moindre pression sur les ressources. Cette démarche ne relève pas d'un ascétisme curieux de quelques privilégiés, mais concerne des personnes qui, en habitant à Rochefort, trouvent dans cet environnement les ressources suffisantes (jardin, moindre déplacement motorisé, entraide) pour desserrer l'étau de la contrainte économique et de la dépendance au travail salarié, pour une forme de vie plus simple, dans la recherche d'un équilibre plutôt que dans l'accumulation [943]. Plutôt qu'être plaints ou cherché la pitié, Claude trouve, dans sa situation, de la dignité dans le fait de vivre avec un peu moins, mais mieux : *« J'ai pas beaucoup de retraite, j'ai mille euros. J'ai vu la misère dans beaucoup d'autres pays. J'ai le frigo, il est toujours plein. On meurt jamais de faim. J'ai des filles et un petit-fils fantastiques. Je roule pas sur l'or, mais je suis heureux. C'est bien déjà d'avoir ce qu'on a. »* (entre 60 et 74 ans, retraité, ex-ouvrier, 1970, Chemins Blancs)

En questionnant la taille des logements, Gilles invite à repenser les normes contemporaines de confort[944] et les nécessités apparentes de disposer de nombreuses pièces et de grands espaces « à vivre ». Il propose que soit réfléchi les modes d'habiter pour des emprises environnementales et des consommations énergétiques limitées :

> « *J'ai une maison, elle fait 50 m², avec un tout petit jardin, on pourrait être à trois dedans, ça pourrait être pareil. On est sur un modèle du XXe siècle, à penser des maisons avec des espaces pas possibles, des dépenses énergétiques, des frais de gestion de flotte, d'urbanisme qui sont impactés par tout le monde.* »

En définitive, l'expérience d'une juste mesure dans la taille de la ville semble, pour plusieurs enquêté·es, favoriser l'émergence de principes et de valeurs propres à des formes de vie écologiques fondées sur le débranchement, c'est-à-dire la sortie des réseaux de dépendance, de l'accélération et de la surconsommation proprement métropolitains et les épuisements des corps et la sursollicitation des esprits qu'ils impliquent [945]. À Rochefort, cette aspiration se traduit par le désir de renouer avec un « *sens des limites* » écologiques[946] : celles des corps, des facultés sensibles et cognitives, des milieux, des interactions sociales. Il s'agit de repenser les manières d'habiter et de vivre à l'aune de ces limites, en opposition aux logiques de dépassement et d'intensification propres aux modes de vie métropolitains. C'est entendre le fait que l'on a

[942] André Gorz, *Éloge du suffisant*, Paris, France, PUF, 2019.
[943] Guillaume Faburel, *Indécence urbaine*, *op. cit.*
[944] Stefano Boni, *Homo confort*, *op. cit.*
[945] Guillaume Faburel, *Indécence urbaine*, *op. cit.*
[946] Renaud Garcia, *Le sens des limites*, *op. cit.*

complètement basculé dans la démesure[947] et qu'il serait temps de ralentir l'emballement de la mégamachine métropolitaine et changer de trajectoire. C'est un appel à un retour de la mesure dans les existences, dans une attention renouvelée aux équilibres, et à y trouver, non pas un renoncement frustrant, mais une forme de satisfaction, voire de joie.

Néanmoins, à ce jour, aucun.e des habitant.es rencontré.es n'a prétendu que l'existence qu'elle ou il menait était exemplaire. Beaucoup de contradictions s'opéraient encore (achat d'écouteurs bluetooth pour Denis, etc.). Il ne s'agit pas ici de dresser un modèle à suivre, mais de montrer que certain.es, par les existences qu'elles et ils tentent de mener, prennent déjà acte des effets délétères des modes de vie contemporains sur les êtres et les milieux, proches ou distants, et expérimentent d'autres façons d'habiter depuis et grâce à la petite ville moyenne, dans la considération des limites dans la recherche des fondements d'une vie bonne.

7.3 Une trajectoire de vie bonne et retour d'une subjectivité vivante : analyse du documentaire « *Jean-Christophe sur sols vivants* »

Dans cette section, je présente plus en détail le sens de ma démarche documentaire et les enjeux que j'ai souhaités explorer en réalisant ce film documentaire.

7.2.1 Visionnage du film « Jean-Christophe sur sols vivants »

Je vous invite à visionner ce documentaire à ce moment-là de la lecture. L'écoute avec un casque ou des écouteurs est recommandée.



[947] Paul ARIES, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*, *op. cit.*

7.2.2 Le portrait d'un paysan au fil des saisons

Ce film a été pensé comme un portrait croisé, de Jean-Christophe, de son jardin, « la fermette de la croisée des chemins »[948], et de la relation qui les unit, évoluant ensemble au fil des saisons. Tourné sur un an et demi, il s'est nourri de mes venues régulières à Rochefort, lors des temps d'entretiens ou d'ateliers (voir chapitre 8) ainsi que de séjours dédiés uniquement au tournage, durant lesquels je partageais la vie quotidienne de Jean-Christophe. Je le remercie de nouveau pour son hospitalité et surtout sa confiance accordée pour un projet qui partait seulement de quelques intuitions-intentions de départ.

Ce film suit son travail qu'il entreprend à la fermette sur plusieurs saisons. Le film s'ouvre sur l'automne et la taille de la haie de ronces puis traverse l'hiver avec la taille des arbres fruitiers et de la vigne, période où les récoltes passées sont transformées (dernières cueillettes de haricots, compote de pommes) tandis que les saisons à venir se préparent (semis de graines à la volée). Le printemps est dédié aux plantations (pommes de terre) et à la découverte du jardin pour apprécier, l'été, l'abondance de fleurs. Le montage restreint volontairement au départ le champ de vision, obstrué par les ronces, pour que l'attention soit centrée sur Jean-Christophe, sur ses gestes, sa présence et sa personnalité.

Le film invite à s'accorder à d'autres rythmes, ceux mouvants de la paysannerie, dans la présence, dans l'alternance entre lenteur et intense activité, dictée par les moments de la journée, de la saison ou de l'année. La saisonnalité est pour cette raison centrale, structurant la narration du film. Elle est perceptible à travers l'évolution du jardin, des plantations jusqu'aux récoltes, en passant par les gestes d'entretien (tailles des arbres) ou non (lorsque les rameaux de la vigne poussent seuls dans l'arbre par exemple). Deux séquences du film qui se font écho illustrent ce cycle : la première correspond à la taille hivernale de la vigne et le tressage des liens entre Jean-Christophe et Aurélien, tandis que la seconde est la séquence des vendanges avec une récolte abondante à la fin du film. Les rythmes nycthéméraux organisent aussi le récit avec des scènes de travail se déroulant principalement en journée, souvent jusqu'aux couchers du soleil, les soirées sont consacrées à la préparation des repas, à la lecture, au plaisir d'écouter les oiseaux ou de se détendre sur le canapé. Les plans réguliers de levers ou de

[948] J'emploierai indistinctement le « jardin » ou la « fermette » pour parler du jardin aux Chemins Blancs que l'on voit le plus régulièrement dans le film. Lorsque je ferai mention du jardin qu'il a chez lui, attenant à sa maison, je le préciserai.

couchers de soleil ou de la lune viennent rappeler cette alternance du jour et de la nuit, et les temps d'activité et de repos organisés en conséquence. La plupart des plans témoignent également des rythmes biologiques comme le bourgeonnement des arbres, les floraisons, le mûrissement des grappes, ou encore le chant des merles en fin de journée ou des bourdons actifs jusqu'à la tombée du jour (sa « fourrure » le protégeant des baisses de température). Ces rythmes, perturbés par l'urbanisation (accumulation des tâches, vie nocturne hyperactive, éclairage nocturne, etc.), sont ici réhabilités dans ce qu'ils permettent de resynchronisation « naturelle ».

Le travail quotidien de Jean-Christophe est guidé par cette diversité de rythmes, qu'il adapte également en fonction de l'humeur ou de l'énergie du moment. Le temps qu'il fait oriente également les activités réalisées : si la journée s'annonce sans pluie, la plantation des petits arbustes fruitiers d'Aurélien peut être entreprise ; si les chaleurs sont trop intenses, Jean-Christophe se repose à l'ombre des arbres, un temps pluvieux se prête à confectionner des compotes. Il s'agit également de faire avec : tailler les pommiers malgré le vent, éclaircir les prunes sous la pluie, de ramasser des fleurs malgré l'orage qui s'annoncer. À ce rythme de l'action s'ajoute celui de la contemplation. Un temps sans finalité productive, qui invite à ralentir, à apprécier la beauté d'un lever de soleil hivernal dans les marais, ou d'observer en silence le jardin vivre. Certaines séquences musicales visent à renforcer la poésie de ces moments. Ces temporalités entremêlées rythment la vie de paysan de Jean-Christophe. Cette autre manière sensible de se relier à d'autres régimes de temps[949] (cyclique, circadien, etc.) que ceux de la modernité métropolitaine sont également transmis par le montage.

Comme l'explique le documentariste P. Césaro, « *il s'agit pour* [le cinéaste] *de représenter et de restituer par la durée des séquences une expérience du temps vécu. L'image, toujours exposée au présent, doit véhiculer le passé et le futur dont elle dépend et qui la traversent »*[950]. Cette formulation, bien qu'un peu injonctive, permet de saisir combien le montage est en mesure de transmettre une expérience et une compréhension du temps et des rythmes tels qu'ils ont été vécus par le chercheur, dans les situations observées. Dans la séquence d'ouverture consacrée à la taille de la haie, les plans s'étirent pour rendre compte du soin et de l'attention que Jean-Christophe porte à sa pratique. Là où beaucoup auraient recours sans distinction à un taille-haie, lui utilise un sécateur, avec des gestes lents, précis, comme chorégraphiés. Il prend

[949] Jérôme BASCHET, *Défaire la tyrannie du présent*, *op. cit.*

[950] Paul CESARO, « Éléments de méthode pour la réalisation d'un film de recherche : Comprendre et transmettre une connaissance sur la perception du temps », *Journal des anthropologues*, 2012. P 264.

soin de prendre à la main et de tirer délicatement la branche de ronce pour la découper ensuite en petits bouts. La durée des plans retranscrit sa minutie. Cette séquence est placée en ouverture parce qu'elle évoque l'état originel du jardin lorsqu'il l'a récupéré (en grande partie laissé en friche plusieurs années par les propriétaires comme il l'annonce dans la séquence de la visite du jardin). Elle annonce également, par la patience et la concentration dans son activité, les plaisirs futurs liés à l'épanouissement du vivant. Il en va de même lorsqu'il taille les pommiers, prenant le temps d'observer les branches qui seront coupées méticuleusement et d'observer



***Figure 7**: Vidéogrammes tirés de "Jean-Christophe en sols vivants" illustrant les temps d'observation et de vigilance nécessaires à la taille d'un être vivant*

l'harmonie d'ensemble, d'où des plans où il observe en prenant du recul (voir figure 3). Les valeurs de plans (plans moyens) mobilisées ici permettent de rendre compte, physiquement, par la prise de distance au sujet, le recul qu'effectue Jean-Christophe pour apprécier l'exercice de la taille dans son ensemble, en respectant le végétal coupé, même s'il est couramment mal aimé.

Une autre manière de restituer de l'expérience du temps vécu et des rythmes observés consiste à jouer sur la longueur des séquences pour signifier le temps qui a été consacré à la réalisation de l'action. Ainsi, lorsque Jean-Christophe se trouve dès le matin dans le jardin attenant à sa maison, disant « *reprendre* » les cheminements, la séquence est volontairement courte, composée de quelques plans qui traduisent le caractère spontané et non planifié de cette activité, décidée en fonction de l'humeur du jour (il avait mal dormi, il est d'ailleurs encore en pyjama). Ces gestes sont également plus secs. Comparativement, la séquence où il ramasse des fleurs et des plantes aromatiques et médicinales, impliquant de nombreuses cueillettes à différents endroits de la fermette, est plus longue : il a anticipé cette coupe depuis plusieurs jours pour cueillir les fleurs au même moment pour en apprécier leur fraicheur. Elle permet également d'imaginer comment il compose mentalement le bouquet qu'il va réaliser dans son assemblage esthétique (pour le plaisir des yeux et des sens) et « fonctionnel » (les aromatiques peuvent être consommées en tisane ; les fleurs, agrémenter une salade, etc.). Le rythme de cette séquence permet également d'apprécier ce que nous ressentions à ce moment-là, dans la paisibilité et la

respiration qu'insuffle le jardin et l'écoute du chant des oiseaux et les insectes qui pollinisent les fleurs, dans un environnement foisonnant et vivant (voir figure 4).



Figure 9: *Vidéogrammes tirés de "Jean-Christophe en sols vivants" illustrant comment la longueur des séquences évoque une activité qui était ou non programmée*

La longueur d'un plan permet également de témoigner du passage du temps comme l'ensemble des plans nocturnes ou filmés à l'aube, dans les marais notamment, qui permettent de situer temporellement la scène. La question du passage d'une saison à une autre, entre deux temps de tournage notamment, pour qu'il se fasse en douceur a été réfléchie dans quelques plans comme lorsque le soleil se dévoile derrière les nuages. Sa longueur ainsi que la position zénithale du soleil permettent de comprendre que l'été a commencé.



Figure 8: *Vidéogrammes tirés de "Jean-Christophe en sols vivants" illustrant comme un plan concentre le passage d'une saison à une autre dans le film*

Enfin, un travail sonore permet de rendre compte des rythmes naturels qui s'entrelacent dans l'expérience sensible paysanne de Jean-Christophe[951]. Ainsi, les chants de coq indiquent que les séquences se déroulent le matin, chez lui. En plus d'indiquer sa temporalité, ils permettent de spatialiser la scène. Le chant des merles, lui, annonce la fin de journée, tandis que le son des cloches a été privilégié pour ponctuer les séquences du soir. Dans la séquence qui suit la

[951] Comme pour « En terres battues », des enregistrements sonores captés indépendamment d'une recherche d'images ont été effectués avec un enregistreur. Ce travail permet de restituer des ambiances sonores pour comprendre l'environnement sensoriel et sonore en particulier dans lequel vit Jean-Christophe.

confection des petits bouquets dans sa cuisine, l'ajout d'une piste sonore personnelle avec le son des grillons marque la nuit d'été. Le passage entre l'automne et l'hiver est suggéré par le vent, qui lie le dernier plan de l'un à l'ouverture de l'autre. La musique, enfin, a été mobilisée pour accompagner certaines transitions, comme celle de l'été vers l'automne, évitant ainsi la redondance de procédés sonores. Ces transitions musicales permettent de souligner la continuité des saisons, qui dans la réalité se déploient lentement, parfois imperceptiblement, sur plusieurs jours voire semaines. Ainsi, une fin de journée d'hiver ensoleillée, filmée au jardin sur la mélodie jouée à la guitare, où apparaissent les premiers crocus, laisse entrevoir le printemps. En définitive, les différentes temporalités abordées par le son et l'image, le rythme recherché par le montage ainsi que la durée du film sont au service des thématiques qui y sont abordées.

7.2.3 Une incarnation d'une vie bonne par d'autres relations écologiques à la terre et au vivant

Le projet du film est de comprendre comment Jean-Christophe chemine d'un terrain asphyxié à un jardin revivifié. Nous le suivons au fil des jours et des saisons dans sa pratique de maraîchage, dans une relation de sensibilité à ces jardins dont la séquence d'ouverture rend compte avec force. Il préfère « *entrer en contact* » avec la ronce malgré ses épines, plutôt que de s'en protéger par des gants ou d'effectuer la taille de manière mécanique. Il expose son corps pour recevoir cette dimension charnelle à la plante : il est habillé avec débardeur blanc, les bras nus, avec des chaussures ouvertes, ne craignant ainsi ni d'être tachés, ni les épines. Sa relation à la ronce contraste avec la mienne puisque lorsqu'il me signale une branche sur mon épaule, je sursaute instinctivement pour la retirer, ce que surligne l'effet de coupe dans le montage. Je n'entre ainsi pas de la même manière en contact avec la plante que lui. C'est dès lors en me tenant à ses côtés que je vais apprendre la douceur du lien qu'il entretient avec la diversité de son jardin. Même sa découpe méticuleuse de chaque branche atteste que la ronce n'est pas dénigrée comme une plante invasive, une « mauvaise herbe » à *éradiquer.* Elle est ici considérée comme une ressource : les petits bouts, une fois séchés, peuvent servir d'allume-feu. La ronce peut également être employée dans la vannerie. Ainsi, la vue obstruée en début de séquence se dégage peu à peu, dévoilant les fleurs et fruits de cette plante qui ont des vertus médicinales et nourricières.

Ainsi, que ce soit à la fermette ou dans le jardin attenant à sa maison, son corps se trouve en permanence en lien avec le soleil, ardent ou réconfortant, le vent, en brise ou en bourrasque, les nuages, qu'il est capable de reconnaître pour prévoir le temps, la pluie battante sur les carreaux

de sa maison, les gouttes qui perlent des branches, etc. Les sens y sont toujours subtilement éveillés. L'ouïe en premier lieu, avec les différents chants d'oiseaux (merle, mésange à longue queue, étourneaux, tourterelles) qui rythment la journée. Les animaux domestiques, avec le coq chez lui ou les poules à la fermette permet de situer le « paysage sonore » dans lequel il évolue, une ambiance de ruralité, que viennent perturber les moteurs de motoculteurs ou de tondeuses qui témoignent d'autres rapports au vivant, plus mécanisés, bruyants et moins attentifs à la vie du sol. Si l'ouïe peut être restituée par des éléments sonores, il est plus difficile de rendre compte de l'odorat ou du goût, qui sont deux sens également très présents, lorsque les herbes fraiches sont fraichement coupées ou les fleurs et plantes misent en bouquet, ou bien quand il me fait sentir des variétés différentes de menthe. Le goût se retrouve dans chacun des plats qu'il cuisine, dans les cerises et prunes qu'il cueille de l'arbre ou lorsqu'il me parle des fleurs du goyavier du Brésil, qui ont un goût de banane et de fraise (très bon pour agrémenter une salade de fruits). Le toucher est perceptible à chaque contact prolongé des mains dans la terre, dans les grappes de raisin écrasées, les herbes hautes effleurant la peau, etc. Le lien sensuel au jardin est constant. Même lorsque l'objectif de la caméra s'embue sous la bruine ou que le son étouffé des gouttes tombant sur le micro se fait entendre, ces éléments rendent compte de la météo et du contact corporel avec ces éléments.

Ce lien sensoriel est perceptible dans sa relation respectueuse au vivant, végétal, minéral, humain. Cela est visible lorsqu'il applique un baume à l'emplacement des branches coupées pour faciliter la cicatrisation, ou quand il pose des planches au pied des pommiers pour ne pas compacter leurs racines, ou quand il laisse pousser une petite ronce, pour « *laisser la vie s'exprimer ».* Le vivant animal est présent quand il pense aux pollinisateurs dans le choix des fleurs cultivées. Le vivant minéral lorsqu'il passe la grelinette (la fourche avec deux manches) aux pieds des pommiers pour « *réoxygéner »* le sol. Cette relation me semble tangible également de la description de la pulmonaire et « *sa sœur »* ou quand il me « *présente quand même »* un noisetier, comme s'il s'agissait d'une personne, qu'il a planté dans la haie, mais qui va peut-être dépérir. Il existe dès lors des liens de familiarité, de compagnonnage de plantes que l'on accompagne un temps avant de les laisser s'épanouir, et même de complicité, lorsque la branche du noisetier lui tombe dessus, comme si l'arbre lui avait fait une farce.

Ce moment où il rit, se tournant vers moi, me semble significatif d'un moment ordinaire de simplicité qu'il applique dans sa vie quotidienne[952]. Ceci s'exprime par la frugalité des repas

[952] Cécile HELLIAN, *Jean-Jacques Rousseau & la vie simple*, Paris, France, Le Passager clandestin, 2021.

concoctés, nourrissants (et succulents) avec, le plus possible des cultures des jardins (pommes, mogettes, pétales ou boutons floraux, oignons, etc.), sans recherche du superflu. J'apprends même que l'on peut manger les feuilles de chardon marie, qui peuvent se préparer comme des épinards, à condition d'en découper délicatement les parties épineuses. Cette simplicité se retrouve dans les moments de sociabilités filmées, que ce soit dans l'humilité d'un conseil ou dans les pratiques d'entraide avec Aurélien lorsqu'il plante ses petits fruitiers, dans la générosité d'un échange avec ses voisins lorsqu'ils lui donnent des pieds de tomates et de courgettes, ou dans les discussions informelles avec des personnes hors champ sur qui le jardin vivant rejaillit (enfant, Michel). Ces conversations informelles sont chaleureuses. Les rires de l'enfant sont communicatifs. Toutes ces temps informelles d'échanges et d'être en commun par l'agir et par le soin que chacun.e met dans la relation (les gros plans sur le tressage soigné de la vigne permettent d'illustrer cette idée). Enfin, le film célèbre l'amitié entre Jean-Christophe et Aurélien, mais aussi celle, naissante que j'entretiens avec lui lors de ces temps de tournage, dans mon attention à sa recherche de souci et de soin, ainsi que dans les échanges spontanés et les regards face caméra. Son jardin en particulier me paraît contribuer à la sérénité que l'on peut deviner des passant.es, notamment ces scènes où je le filme, au milieu des herbes hautes, et que l'on voit passer à l'arrière-plan des promeneurs sur le chemin.

Ce film, dès la scène d'ouverture où Jean-Christophe taille manuellement et délicatement la ronce, invite à prêter attention aux gestes qu'il déploie dans sa pratique, à l'encontre du jardin et de la vie qu'il souhaite y faire prospérer. Il accomplit l'essentiel des tâches à la main, avec des outils non électriques ou thermiques, misant sur la force du corps. Il prend également soin de ces outils, en nettoyant les lames ou en les polissant, pour en assurer la longévité, mais aussi l'efficacité. Un outil bien aiguisé est également une marque d'affection à la plante puisqu'une coupe franche d'une branche limite les risques de blessures ou les maladies. Jean-Christophe utilise également à plusieurs reprises une grelinette qui permet de décompacter et aérer un sol sans avoir à le retourner (contrairement à une bêche ou à un motoculteur) ce qui contribue à ne pas perturber la vie des organismes qui l'habitent. Ces activités peuvent être exigeantes physiquement et demander un effort continu, comme lorsqu'il régule sa respiration au rythme du mouvement de la scie dans le cas de grosses branches. À la fin du film, la préparation collective de jus de raisin, de pineau et de floc de Gascogne, après les vendanges, donne lieu à un moment amical et familial. Cette scène est l'occasion de confectionner une boisson alcoolisée (et le temps de fermentation qu'elle implique) et d'apprendre collectivement à utiliser un pressoir à fruits.

Ce film illustre ce que G. Pruvost nomme la « *politisation du moindre geste* »[953] en ceci qu'il permet de comprendre comment les gestes de Jean-Christophe permettent d'accéder à sa conception d'un jardin et d'un monde vivant, et comment cette pratique atteste d'une appropriation des gestes en cohérence avec sa recherche de subsistance comme conviction écologique : mettre en avant sa dimension politique permet de pointer la volonté permanente de s'affranchir des chaines de dépendances multiples qui assigne nos vies quotidiennes. La séquence où il coupe à la serpe des herbes et des céréales a une double fonction : elle atteste non seulement du besoin de recouvrir en permanence le sol (un sol « nu » au sens où il ne serait pas couvert peut être traumatisé en cas de pluie ou de fortes chaleurs), mais également son souhait d'avoir sur place le paillage pour ses cultures. Comme il l'explique lors de l'entretien en mouvement : « *la botte de paille je préfère qu'elle reste dans le champ et d'essayer de faire avec ces herbes. Je fais sécher ça et ma paille je l'ai. C'est une approche* [celle de la permaculture] *qui me parait intéressante. J'ai qu'un vélo, je jardine dans le faubourg. J'ai semé au départ des céréales pour avoir de la paille. Tout ce foutoir, toutes ces mauvaises herbes sont une source de paille remarquable et très sympathique »*. De même, planter une haie permet, comme il l'explique, de protéger le jardin des vents d'ouest, mais aussi de fournir un abri pour les insectes et les oiseaux. Elle devient également un espace comestible et médicinal, autant pour le jardinier, que les passant.es. Ainsi, dans la diversité végétale de la haie, de plants récupérés sur le terrain, il s'agit de penser les différentes fonctions d'une haie[954]. Chaque geste devient ainsi signifiant, nourri d'observations, d'expériences sensibles et d'intentions qui visent à redonner vie à un jardin longtemps « *en souffrance* » (sols compactés, état d'abandon au moment de l'installation). Or, cette vie est menacée de toute part, par la disparition des haies qu'il évoque, par l'artificialisation annoncée du quartier. Son habitation elle-même témoigne d'une forme de modération paysanne par ses petites surfaces, composée de nombreux objets récupérés, avec une couronne de fleurs séchées comme seule décoration. Les ails, oignons, les pommes de terre, du pain, des graines, etc., occupent l'essentiel de l'espace, attestant de la subsistance recherchée. La cuisine est peu équipée, mais convient parfaitement pour cuisiner de manière élémentaire. Il n'a ainsi pas de micro-ondes, ni de télé, ni de radio dans son appartement ; sa guitare étant sa manière de développer des habiletés créatrices. Cette

[953] Geneviève Pruvost, « Politisation du moindre geste », *L'horizon des possibles*, 8 février 2024, pp. 347-357.

[954] Christian Hongrois, *A la fourneuille des jaus bianchés : ou travaux de plissage et de paruchage des haies de Vendées dans le canton de la Châtaigneraie*, Saint Just Luzac, France, Association Mémorial, 1997.

politisation d'une forme de vie écologique ne se manifeste pas dans l'espace public ; elle est au contraire ici marquée par l'humilité et la discrétion[955].

En définitive, ce film permet d'incarner ce que pourrait être une « *vie bonne* », suivant les différentes acceptions que la philosophie en fait. Il s'agit, comme le propose H. Rosa, d'une « *relation au monde réussie* », c'est-à-dire une relation de résonance pleinement affective, qui transforme autant Jean-Christophe que le jardin positivement, rendant mutuellement plus vivant, rendant les êtres et les choses saines. Ce lien s'exprime explicitement dans la séquence où, composant des petits bouquets de fleurs ou de plantes médicinales, il dit retrouver la présence du lieu dans des branches d'origan et qui à travers elles, la nature lui parle. C'est également une manière d'incarner une vie bonne *dans les limites écologiques*[956] clairement comprises dans et par l'expérience sensible des lieux, dans la proximité humaine de l'habiter. Enfin, la dernière conception de la « vie bonne » est celle d'une « *vie permettant de (re)devenir plus autonome »*[957]*,* une recherche permanente d'autonomie, de la reprise en main individuelle et collective pour retrouver le chemin de la liberté[958] que me semble incarner la voie prise par Jean-Christophe.

Conclusion du chapitre 7

Ce chapitre est particulièrement riche d'enseignements. Après une présentation des terrains étudiés et des projets urbains annoncés de densification, la trentaine d'habitant.es rencontrées ont largement pu revenir sur ce qui était apprécié ou non sur le territoire rochefortais, les pratiques quotidiennes, les motivations à l'installation, de ce que cela signifie, d'après leurs termes, d'habiter une ville « à taille humaine ». Cette expression recouvre à une certaine écologie de la relation de la proximité du sujet à son milieu : selon leurs propos, des densités vécues dans leur modération sur la commune, une vie en commun facilitée et des relations régulières aux lieux de nature qui apportent soulagement des corps et allègement des esprits. Les raisons de l'installation sont significatives des parcours résidentiels : il s'agit de se détourner des métropoles ou des grandes villes moyennes, avec leurs expériences communes d'étouffement et de saturation par les rythmes, les densités et les consommations imposées. À la différence du plateau de Saclay où le départ de l'agglomération parisienne était plutôt

[955] Sur la discrétion comme principe de résistance au capitalisme, voir Yves CITTON, *Pour une écologie de l'attention*, *op. cit.*Yves (p. 92) : discrétion comme principe de résistance fondamental au capitalisme ; Pierre ZAOUI, *La discrétion : l'art de disparaître*, Paris, France, Éditions Autrement, 2018.

[956] Renaud GARCIA, *Le sens des limites*, *op. cit.*

[957] Paul ARIES, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*, *op. cit.*p 174

[958] Aurélien BERLAN, *Terre et liberté : la quête d'autonomie contre le fantasme de délivrance*, Saint-Michel-de-Vax, France, Éditions La Lenteur, 2021.

fonctionnel et regretté pour finalement s'épanouir, dans la sédentarité, dans des lieux de moindres densités, à Rochefort, l'installation dans une petite ville était recherchée pour les possibilités que chacun.e s'imaginaient de vivre autrement et plus calmement.

Les plus jeunes et les plus ancien.nes, en particulier habitant dans le quartier pavillonnaire, étaient toutefois plus critiques ; les un.es regrettaient l'absence d'une vie intense qu'ils souhaitent trouver en partant pour une grande ville, les autres s'inquiétant des problèmes de sécurité ainsi que des changements sociologiques se traduisant par l'augmentation du coût des loisirs et des pratiques d'achats, accentués par la volonté municipale de vouloir séduire une population aisée, avec des signes identifiés de gentrification. Certain.es habitant.es rencontré.es, adeptes de connectivité en souhaitant une gare TGV à Rochefort, ou en étant friands des restaurants branchés de la ville ou des festivals culturels, peuvent s'en faire les vecteurs de cette transformation, en recherchant dans la ville moyenne des modes de vie, des attentes et des comportements typiquement métropolitains.

Ainsi, même la ville humaine, bien que présentant des aménités certaines dans la proximité, n'est pas idéalisée. Les enquêté.es ont relevé des fragilités sociales : précarité, vieillissement, etc. Ces dimensions ont été évoquées par plusieurs répondant.es, parfois avec une certaine condescendance, notamment à travers l'usage stigmatisant du terme de « cassos ». Mais l'inquiétude la plus largement partagée parmi les personnes rencontrées concernent les dégradations écologiques en cours sur le territoire rochefortais : pollutions liées à la présence d'industries dangereuses, agriculture chimique et intensive dans les environs, artificialisation des terres et de jardins par les projets de densification. Ces dynamiques sont vécues comme menaçantes pour les milieux et pour la santé humaine, en plus d'exacerber les tensions sociales et la saturation des infrastructures de transport. Ce rejet des politiques conduisant à la densification ne relève pas d'un désir de repli sur soi, mais témoigne d'une aspiration à faire advenir des formes de vie écologiquement soutenables, rendues possibles par la taille modérée de la ville et un environnement rural. La trajectoire de vie bonne suivie par Jean-Christophe, témoigne d'un quotidien sobre, orienté par la tempérance, le ménagement et la recherche d'autonomie *dans* et *par* une relation attentive au vivant à réoxygéner. Cette manière d'habiter dans le respect des équilibres des milieux pourrait inspirer une trajectoire écologique pour le devenir rochefortais.

Chapitre 8 : Contre l'expansion métropolitaine et son monde de l'homogène à Rochefort : à la recherche d'horizons écologiques communs qui renouent avec le sens des limites

Introduction du chapitre 8

Dans une perspective d'ouverture, ce dernier chapitre de la thèse propose de dessiner (littéralement) les contours d'autres voies possibles pour les petites villes et petites villes moyennes, des voies qui fassent autrement écologie que la conception institutionnelle généralisée, techniciste et dépolitisée. Ce chapitre entend rouvrir l'« *horizon des possibles* »[959] pour réfléchir à d'autres horizons pour la ville de Rochefort à partir à partir des mots, des relations, des inquiétudes et des aspirations qu'ont pu partager pendant les deux années de ce terrain, en incluant le tournage avec Jean-Christophe, les personnes rencontrées, en mobilisant ce que j'ai moi-même pu y ressentir et vivre, avec le souffle revigorant que me procurait ce terrain de recherche dans mon quotidien métropolitain. Ce chapitre revient sur une expérience collective menée avec une quinzaine d'habitant.es, en réinvitant à la fois enquêté.es et des personnes rencontrées au fil de mes séjours, pour imaginer, ensemble, les contours d'un environnement de vie vivable et vivant, écologiquement soutenable et socialement viable. La proposition qui en émerge est volontairement située au territoire rochefortais, ainsi que les résultats qui seront mis en avant. Dans cette perspective, il ne s'agit pas de proposer un nouveau modèle « clé en main » qui s'appliquerait de manière homogène à d'autres territoires. Elle offre cependant des pistes concrètes pour penser une rupture avec le modèle métropolitain dominant d'aménagement d'État à travers le programme « Action cœur de ville ».

Ce travail a également été mené avec Fanny Ehl. Nous avons souhaité poursuivre notre travail ensemble dans le cadre de ces ateliers dans la perspective d'une première expérimentation dans la pratique d'animation d'ateliers collectifs. Ce travail a donné lieu à plusieurs illustrations et cartes réalisées par ses soins et je l'en remercie de m'autoriser à les utiliser dans cette thèse.

8.1 Des ateliers cartographiques pour documenter des trajectoires alternatives pour Rochefort

Cette première section recontextualise la démarche ayant conduit à l'organisation de deux ateliers participatifs, pensés comme une manière de projeter collectivement les devenirs possibles de Rochefort. Inscrits dans la continuité des entretiens, ces ateliers visaient à ouvrir

[959] Jérôme BASCHET, *Défaire la tyrannie du présent*, *op. cit.* P 209

la discussion, cette fois en petits groupes plutôt que dans l'interaction enquêteur-investigué, pour imaginer ensemble une autre projection géographique du territoire rochefortais à l'horizon d'une vingtaine d'années. La suite de cette section reviendra plus en détail sur les raisons ayant motivé cette démarche ainsi que sur les modalités concrètes de sa mise en œuvre. Je reviens, pour commencer, par les projections souhaitées par les enquêté.es, à partir desquelles a été pensée l'organisation des ateliers.

8.1.1 Partir des souhaits habitants pour le devenir de Rochefort

Amener les habitant.es à réfléchir aux devenirs souhaitables pour le territoire rochefortais, c'est rappeler que la trajectoire actuellement projetée par la Ville et la CARO n'est ni unique, ni inéluctable. Plutôt qu'une simple addition des visions de chaque subjectivité rencontrée, leur articulation, avec parfois des contradictions, est ici envisagée pour tenter de faire émerger une vision commune, capable de faire « cité »[960]. Ces propositions se démarquent par une forme de simplicité et de modestie revendiquée.

Maintenir un dimensionnement humain, avec des densités modérées et une taille raisonnable, apparaît comme un objectif partagé pour garantir un cadre de vie ouvert, aéré, propice au ressourcement et à l'apaisement. Ce souci d'équilibre renvoie à une vision de la ville qui prend soin de ses habitant.es autant que du milieu dans lequel elle s'insère.

L'environnement de la région, apprécié et récemment reconnu par le label « *Grand site de France* » (Jean-Paul) pourrait davantage inspirer des ménagements de la ville et ses habitant.es, plutôt que dans la densification sans frein. Cette orientation se traduirait par une végétalisation plus poussée de la ville et l'ensemble de ses quartiers (Damien, Camille), prolongeant dans l'espace artificialisé la richesse des milieux alentour. Car, comme le souligne Stéphane, dans un territoire fait « *d'environnements extrêmement fragiles »,* il s'agit avant tout de « *vivre ensemble en harmonie sur ce territoire* » (Stéphane). Dans ce cadre, l'écologie, ne relève pas de mesures techniques, mais engage un soin des relations, entre humains et avec les autres vivants qui partagent ce milieu. C'est également une manière assurer aux prochaines générations de vivre dans « *un environnement plus sain* » (Elisabeth). Ainsi, la ville irait dans le « *bon sens* » (Valérie, Frank) dans la « *prise en compte de la nature environnante, de ne pas la détruire* » (Marie-Christine). Parmi les exemples concrets, cela concerne la protection des oiseaux (Frank) et des « *espèces qui sont en voie d'extinction* » (Isabelle) qu'il s'agirait de

[960] Pour O. Rey, « *la cité accomplit la nature politique des hommes, en ce qu'elle les fait vivre ensemble, mais aussi en ce qu'elle les empêche de devenir masse* ». Voir Olivier Rey, *Une question de taille*, Monaco, Edition du Rocher - Litos, 2022. p 221

réinclure dans nos manières de se rapporter aux espaces habités et de penser des cohabitations vivantes, entre humains et non-humains. Cette vision pourrait même impliquer de renoncer à certaines zones urbanisées, voire d'« *abandonner les zones périphériques* » et « *les redonner à la nature »* (Stéphane) dans une logique de réensauvagement du vivant[961].

Cela ne signifie en rien un immobilisme dans l'action (Damien) ou un repli : la ville pourrait continuer à évoluer, mais selon un autre rythme, et dans une direction. Rochefort pourrait continuer à se « *développer positivement* » (Léa), notamment en « *redonn[ant] vie »* à son patrimoine, comme manière de préserver l'histoire de Rochefort, sans la figer ni la dénaturer (Isabelle), mais au contraire la réactiver dans sa diversité pour renforcer l'appropriation des lieux habités : « *qu'on connaisse mieux notre ville, pourquoi on y vit, quelle est son histoire* » parce que « *ça participe du bien vivre »* (Camille). Dans cette perspective, l'accueil de touristes n'est pas rejeté, à condition qu'il respecte la singularité des lieux, sans générer des dispositifs de pur divertissement qui déformeraient l'histoire locale. En somme, de « *gard[er] la simplicité des lieux* » (Pauline), éviter de grands « *bouleversements* » (Daniel) « *au risque de gâcher, que les gens n'aient plus la même image de la ville »* (Léa). Il s'agirait de retrouver une juste mesure et de la simplicité, dans une approche qui soit d'abord dans le souci écologique des lieux plutôt que dans des raisonnements d'attractivité ou des arbitrages budgétaires.

Suivant la même logique, il ne s'agit pas de fermer les portes à de nouveaux habitant.es, mais les conditions d'accueil doivent être décentes. Cela suppose une réhabilitation du bâti existant, la mobilisation de logements vacants, en « *utilisant les infrastructures que nous avons déjà au lieu d'en créer de nouvelles* » (Benoît). Pour Franck, l'idéal serait que *« pour les vingt, trente prochaines décennies, que tout autour de Rochefort cela reste dans l'état où c'est, que ce ne soit pas constructible et que ça reste comme c'est ».* En fait, il s'agirait de reprendre conscience des limites des milieux qu'imposent de fait la présence de marais et leur écosystème fragile (Nicolas), les risques de submersion largement évoqués avec le changement climatique (Daniel, Xavier, Benoît) et les conséquences humaines que cela pourrait entraîner en cas d'extension urbaine peu maîtrisée (Maxime).

S'il paraît nécessaire de maintenir de l'activité en centre-ville, les efforts ne devraient pas se concentrer exclusivement sur ce secteur (Jérôme, Fabrice) puisqu' *« il y a des parties de la ville qui ne sont pas ou peu investies et ce n'est pas acceptable* ». Il faudrait veiller à un équilibrage

[961] Clémentine Mutillod, Elise Buisson, Tatin Laurent et Thierry Dutoit, « Restaurer ou réensauvager la nature ? », *The Conversation*, 6 mars 2024, URL complète en biblio.

des investissements publics en faveur de l'ensemble des quartiers et des différentes catégories sociales, pour faire de la ville un lieu de vie qui fasse commun, où *« tout le monde se sente bien partout »* (Valérie), quelle que soit sa condition (Jean-Luc). Cela appelle à considérer les habitant.es avec décence et attention à la diversité des situations sociales. Il en résulte une nécessité de réancrer l'économie locale dans des cultures non délocalisables, porteuses de sens et de bénéfices partagés. Comme l'énonce Xavier, il s'agit de revivifier, « *des intelligences passées pour essayer d'éclairer l'avenir »,* non par repli idéologique, mais pour retrouver une orientation nouvelle en puisant dans des savoirs locaux, « conviviaux » et « vernaculaires »[962]. À ce titre, la « *remise en culture de terres autour* » à travers des formes d'agricultures restauratrices de la vie du sol permettrait de répondre *« à la pandémie »* et *« à la crise écologique par autre chose »* (Xavier) que l'imperméabilisation des terres par l'urbanisation ou par l'intensification productiviste de l'agriculture. Historiquement, dans le pays rochefortais, nourrir les ouvriers de l'Arsenal avait nécessité un maillage important de « borderies » et de fermes dans des hameaux isolés, depuis les bords de la Charente jusqu'aux terres hautes[963], dans un paysage de bocage aujourd'hui disparu. Cela implique, comme l'encourage Gilles, de multiplier et redimensionner les fermes pour redéployer des cultures paysannes et artisanales de taille raisonnable, sur des terres redistribuées, pour pourvoir des emplois paysans nourriciers, profitables au plus grand nombre : « *Des petits élevages comme on avait il y a quarante ans, quand j'étais gamin, avec 35 à 50 vaches maximum pour cinquante hectares, gérés d'une certaine façon […] Je verrais vraiment une fragmentation, une parcellisation des grands espaces qui ont été données à des céréaliers et qui ne nourrissent personne* »

Repenser une relocalisation de l'économie dans ce sens, c'est aussi remettre en question les grands paradigmes dominants (croissance, compétition, consommation) à l'heure de la raréfaction des ressources, des désastres écologiques et du « *déficit énergétique* » (Benoît, entre 45 et 59 ans, cadre et professions intellectuelles supérieurs, 2015, secteur Pasteur). Pour Sophie, cela exige un changement radical : *« C'est ce que je vous disais, il faut changer de système. Il faut renverser le système capitalisme. On va droit dans le mur au niveau économique, au niveau écologique. »* (entre 60 et 74 ans, retraitée, ex-profession intermédiaire, 2017, Pasteur)

Cette vision appelle une restructuration profonde de la manière de faire politique, où les habitant.es soient véritablement réintégré.es dans les décisions qui les concernent. Comme le dit Jérôme, il faudrait « *réouvrir à la population* » les processus de décision, « *qu'il y ait des*

[962] Ivan ILLICH, *La convivialité*, Paris, France, Éditions Points, 2014.
[963] CAUE17, *Guide architectural et paysager du Pays Rochefortais* [Rapport], 2015, URL complète en biblio.

choses mises en commun », pour répondre à cette impression persistante d'exclusion ressentie par nombre d'entre elles et eux : « *on est là, mais on ne participe pas vraiment à la vie de la société* » (Nicolas). Cela suppose une prise de responsabilité collective qui sorte l'habitant.es de la délégation systématique des tâches (Edith). Dans une ville à taille humaine comme Rochefort, cette perspective ouvre la possibilité d'expérimenter d'autres formes de démocratie, plus immédiates et plus ancrées dans les réalités sociales et le milieu écologique des lieux. Gilles le formule ainsi : « *Je pense qu'aujourd'hui on pourrait avoir le recul de se dire que des modèles de ville comme Rochefort pourraient permettre de tenter autre chose que ces modèles dominants, qui viennent des métropoles. Je parlais de politique […] avec une femme. Elle me dit : « une ville comme Rochefort, est-ce qu'on a besoin de ce qu'on appelle des représentants ?* » (homme, entre 45 et 59 ans, agriculteur exploitant, 2010, secteur Chemins Blancs)

En somme, la vision souhaitée pour Rochefort laisserait davantage de place aux habitant.es, à leurs capacités de réflexion et d'action sur leur quotidien, dans un modèle politique volontairement éloigné des logiques délégatives et centralisées. Elle miserait sur une autonomie collective et politique[964], de l'ordre de l'auto-détermination en faisant confiance à la diversité des ressources humaines, sociales et écologiques du territoire : *« Rochefort, c'est l'exemple typique de la pâte française qui des fois est difficile à remuer, mais qui est pleine de valeurs* […]. *Et sur lesquels on peut compter, parce que eux, ils ont le sens de la durée, le sens de la tradition, le sens du passé. Ils savent d'où ils viennent, ils ont du mal à voir l'avenir, mais ils ont les pieds sur terre, ils ont des ancres. Des ancres marines »* (Jean-Paul)

En définitive, les propositions issues des entretiens tendent à confirmer les enseignements précédemment dégagés dans l'analyse, en articulant trois orientations majeures, à savoir 1) retrouver de la modestie et de l'humanité, comme principes écologiques et politiques, dans la manière de concevoir la ville ; 2) agir en commun, en redéfinissant des manières de faire politique avec l'ensemble des habitant.es, ; 3) réancrer la trajectoire de la ville à partir de la réalité sociale et des limites écologiques du territoire. Il y a en somme quelque chose d'assez attendu, de plutôt commun dans les aspirations ainsi synthétisées, mais qui révèlent la simplicité de la vision recherchée.

[964] Aurélien BERLAN, *Terre et liberté : la quête d'autonomie contre le fantasme de délivrance*, Saint-Michel-de-Vax, France, Éditions La Lenteur, 2021.

8.1.2 Cadrage méthodologique et déroulement des ateliers

Pour approfondir et compléter les contenus et propositions émanant des trente entretiens semi-directifs menés, une quinzaine de participant.es[965] ont été réuni.es pour travailler dans le cadre d'ateliers de projection collective. L'objectif était d'ouvrir un espace de discussion pour figurer des aspirations partagées dans le devenir du territoire rochefortais, en s'appuyant sur deux visions prospectives mises en miroir. La première prolongeait les dynamiques urbaines et économiques du territoire rochefortais, « au fil de l'eau », dans la continuité des dynamiques actuelles ; la seconde explorait une bifurcation tenant compte des fragilités écologiques du milieu de vie à l'échelle de la plaine maritime charentaise, à l'horizon de l'année 2040.

Cette échelle de temps volontairement rapprochée permettait de maintenir un ancrage dans la réalité tout en stimulant une réflexion sur les conditions de vie actuelles et à venir. Ces deux visions prospectives élaborées en amont des ateliers servaient de supports pour animer la discussion, sans imposer une trajectoire donnée. C'est de cette manière que ce travail propose un autre devenir pour le territoire rochefortais à partir des expériences sensibles des environnements de vie dans la perspective plus large d'imaginer d'autres fondements pour des trajectoires alternatives qui prennent appui, pour une fois, sur les (petites) villes moyennes d'aujourd'hui, sans pour autant se perdre dans un exercice de fiction spéculatif.

Ces ateliers ont permis de rendre sensibles et concrètes ces aspirations partagées sous forme de représentations cartographiques illustrées pour le devenir du territoire rochefortais. Ils visaient surtout l'ouverture d'un espace d'expression pour révéler des imaginaires individuels et surtout collectifs suggérant d'autres manières de vivre et d'habiter le territoire rochefortais. Par leur format, ces ateliers ont permis d'embrasser des enjeux larges, parfois un peu trop, mais qui permettaient de discuter de thématiques qui déborde largement de ce qui peut être pratiqué par exemple dans les « conseils de quartier » de la ville, qui, par définition, se concentrent sur des questions propres à une échelle micro-locale relativement limitée dans un cadre institutionnel balisé de remontée de propositions habitantes aux élu.es qui disposent.

Les deux ateliers ont eu lieu dans deux endroits différents de la ville, afin de garantir la confidentialité de la démarche. Le tissu associatif local assez développé a facilité cette organisation : plusieurs structures nous ont accueilli.es en toute discrétion, et je profite de ces

[965] Le terme est ici privilégié à enquêté.es, qui renvoie aux personnes rencontrées dans le cadre des entretiens. Le terme générique de participant.es inclut à la fois des enquêté.es et des personnes rencontrées au fil des séjours, intéressé.es par la démarche.

lignes pour les remercie vivement de leur confiance. La dimension volontairement discrète visait à protéger l'espace de parole de toute forme d'ingérence ou de « pressions » extérieures. À cette aune, chaque participant.es s'engageait à respecter l'anonymat de la démarche afin de garantir, dans la mesure du possible les conditions d'une expression libre. Dans la cadre d'un travail de thèse, il importe de protéger les données des personnes acceptent de partager des parcours et des expériences personnelles. Mais ce redoublement de discrétion s'imposait en raison du climat local de tensions, détaillé dans le chapitre 6, et qui pouvait également atteindre les responsables associatifs.

Afin d'illustrer la diversité des visions habitantes et être au plus près des réalités vécues sur le territoire rochefortais, la sélection des participant.es s'est poursuivie sur la base des critères socioéconomiques déjà établis lors des entretiens, mais à la différence d'avoir éprouvé davantage de difficultés à rencontrer et réunir des participant.es avec des profils hétérogènes. Les participant.es parmi les catégories les plus populaires étaient souvent moins disponibles, une demi-journée durant. Deux hypothèses à cela, soit en raison d'activités les contraignant à travailler les week-ends, soit préférant consacrer leur temps de repos hebdomadaire à leur famille. La constitution des groupes de participant.es a donc été faite sur la base d'habitant.es volontaires majoritairement rencontré.es dans les temps d'immersion plus informels, en plus de plusieurs enquêté.es intéressé.es par l'idée de poursuivre la démarche de recherche, au-delà des seuls entretiens.

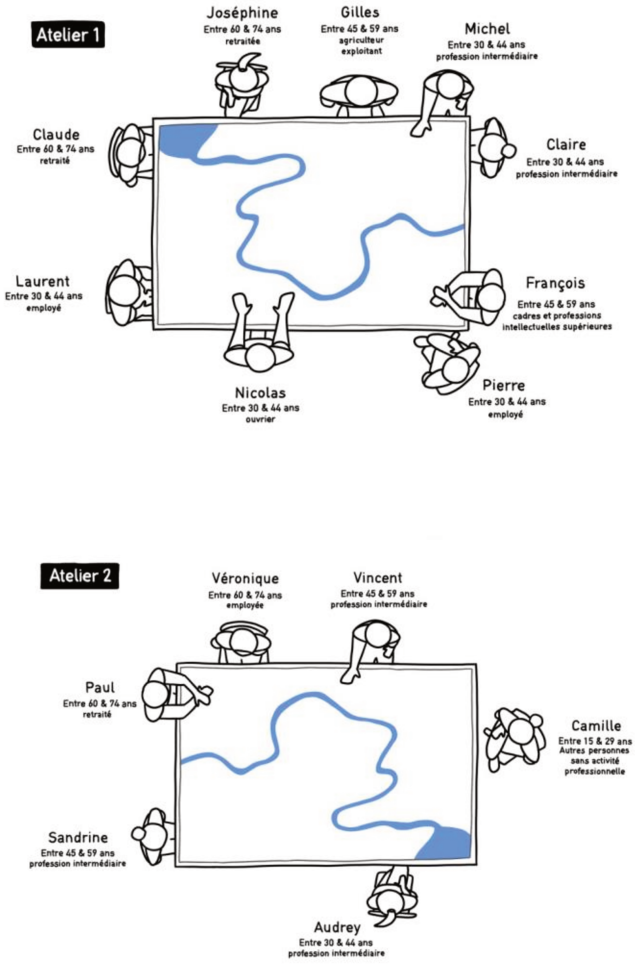


Figure 10: *Illustration des profils des différent.es participant.es, mêlant enquêté.es et habitant.es rencontré.es informellement. Conception : Fanny Ehl*

À l'échelle des deux ateliers, la composition en genre a été globalement paritaire. Même si l'on peut observer une légère surreprésentation de la tranche des 30 à 44 ans, les autres tranches

d'âge restent représentatives de la population habitante de Rochefort exceptée celle des 15 à 29 ans. La répartition des hommes et des femmes reste néanmoins équilibrée, et ce dans le respect de la population mère, tant en termes d'âge qu'en termes de catégorie socio-professionnelles. À l'image de l'échantillon de l'enquête, on observe également une légère surreprésentation de la catégorie « profession intermédiaire » avec une majorité de femmes, suivi d'une répartition égalitaire entre les employé.es et les retraité.es, avec toutefois, une diversité des profils représentés par la présence, à minima, d'une personne par groupe socio-professionnel (voir figure 8).

Chaque atelier s'est tenu sur une demi-journée, suivant le déroulé suivant : une quinzaine de minutes était consacrée à une présentation très synthétique des premiers résultats de l'enquête, en particulier sur les représentations et aspirations des enquêté.es pour le devenir de leur ville, suivi de l'exposition des deux scénarios discutés, occupant une heure et demie chacun, séparé par une pause. Chaque atelier a ainsi duré trois heures et demie en moyenne, quand les discussions ne se prolongeaient pas. Chacun a donné lieu à deux cartographies (une par scénarios). Les cartes présentées ici se font les synthèses de chacun de deux scénarios.

Bien que l'initiation au dessin ait pu constituer un frein pour certain.es participant.es, parfois peu à l'aise avec cet exercice, il leur était proposé d'avoir recours à des formes simples de schématisation, de légendes et d'annotations sur un fond de carte. Il avait été précisé, en début d'atelier, que ces productions seraient ensuite retravaillées numériquement et « mises au propre » afin de clarifier les grandes idées exprimées collectivement. L'exercice de « cartographique participative »[966], bien que désormais courante en géographie, en atteste, par exemple, l'approche culturelle et sensible des travaux d'E. Olmedo[967], constitue un renversement symbolique de l'ordre des savoirs et des pouvoirs[968]. Les savoirs cartographiques, étant plutôt liés historiquement à des pratiques d'aménageurs et de techniciens au service des pouvoirs centralisés[969], dans des perspectives souvent planificatrices et développementalistes, peuvent aussi se fonder sur des connaissances situées, depuis l'expérience vécue et affective des lieux, qu'il s'agissait ainsi de considérer et revaloriser par la pratique. Le recours au dessin dans la production finalisée rend compte de cette dimension sensible à l'œuvre et à la mobilisation des imaginaires au service d'une préfiguration de la part de celles et ceux qui habitent le territoire

[966] Gilles PALSKY, « Cartographie participative, cartographie indisciplinée », *L'Information géographique*, 2013, vol. 77, nº 4, pp. 10-25, doi:10.3917/lig.774.0010.
[967] Consultables sur cette page : https://www.visionscarto.net/cartographie-sensible
[968] Bruno LATOUR, « Comment redistribuer le grand partage ? », *La Revue du Mauss*, 1988, nº 1, pp. 27-65.
[969] Yves LACOSTE, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, France, La Découverte, DL 2012, 2012.

au quotidien, répondant au postulat que la carte « *est aussi une formidable « machine à rêves qui permet de transposer notre vision du monde en une infinité de formes dessinées »*[970].

Afin de maintenir une dynamique de travail fluide et inclusive, il nous est arrivé, à Fanny ou moi-même, de prendre le relai pour retranscrire visuellement certaines propositions et amorcer l'appropriation du fond de carte déplié. Néanmoins, feutres et crayons ont largement circulé : dans certains cas, des sous-groupes se sont spontanément constitués selon les affinités de réflexion ; dans d'autres, une personne plus à l'aise avec le dessin prenait l'initiative, accompagnée par les suggestions et les échanges avec les autres participant.es. Cette dimension collaborative du geste graphique, même modeste, a permis de faire émerger une représentation collective, vivante et située, du territoire en devenir.

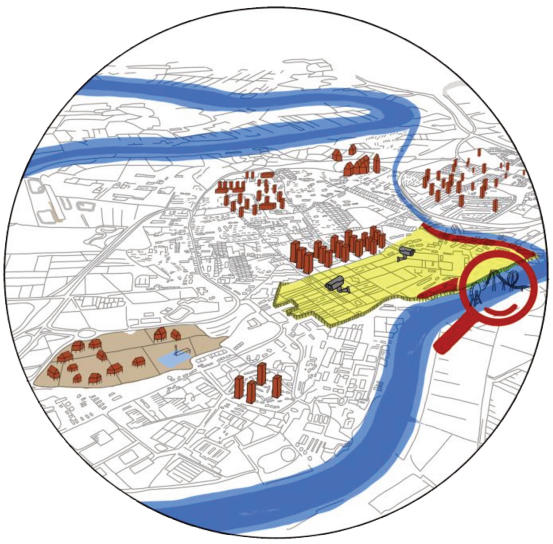
8.1.3 Une projection rejetée d'une densification accrue de la ville comme forme de développement

Projeté en 2040, le scénario « Au fil de l'eau » constituait la première vision prospective discutée avec les participant.es. Elle les invitait à envisager sur le devenir de Rochefort si les dynamiques urbaines actuelles et les grandes orientations stratégies projetées devaient se poursuivre et se réaliser. Il s'agit, dans ce premier scénario, de se mettre à la place des aménageurs et élu.es en poste à Rochefort. En préambule de l'exercice cartographique, plusieurs éléments de projections essentiellement basés sur les entretiens ont été proposés (rejet de la densification, insatisfaction dénaturation touristique, regrets sur le soutien à une industrie polluante, etc.). Ceux-ci ont été complétés et alimentés par le SCOT de la CARO, alors en cours de révision, et des éléments tirés du travail de prospective de la Datar *« Territoires 2040. Aménager le changement »*[971]. Sur cette base documentaire, une sélection de mots-clés et d'expressions issus du SCOT autour des intentions clairement métropolitaines de développement a été présentée pour nourrir la réflexion, sur des aspects peu connus des participant.es (annexe K). L'objectif était de discuter des discours et imaginaires propres aux logiques aménagistes et développementalistes pour le territoire, en les plaçant au cœur de ce premier scénario prospectif.

[970] Nepthys ZWER et Philippe REKACEWICZ, *Cartographie radicale : explorations*, Paris, France, La Découverte, 2021. p 15.

[971] Les questionnements portées à l'encontre des villes moyennes rendent compte de la dimension de relai de dynamiques métropolitaines qu'elles devaient jouer. Il n'est nullement question d'écologie : « Comment évolueront demain ces villes moyennes et la complémentarité urbain-rural ? Quelles fonctions administratives, économiques et servicielles de proximité seront amenées à remplir ces villes intermédiaires ? Comment mobiliseront-elles les ressources des espaces ruraux et joueront-elles un rôle d'intermédiation pour ces espaces vis-à-vis d'influences ou d'enjeux plus vastes notamment portés par les métropoles ? » http://ife.ens-lyon.fr/geo-et-prospective/lexposition-la-france-de-2040/

Le premier scénario élaboré par les participant.es propose une recette métropolitaine s'établissant autour de cinq étapes-clefs pour la bonne réussite d'une ville métropolisée rayonnante, dont le succès se fait essentiellement sur l'urbanisation des territoires et la croissance économique. Le dévoilement de cette carte se fera donc en partant du centre-ville jusqu'aux périphéries de Rochefort.



Dans ce scénario, le cœur historique de Rochefort, déjà fortement minéralisé, est sanctuarisé au profit exclusif du développement touristique. Il est représenté par une nette délimitation jaune sur la carte, suggérant *la valorisation poussée à l'excès du patrimoine* architectural qui caractérise le centre-ville, avec la Corderie Royale et l'hôpital de la Marine, en rouge. Cette sanctuarisation est matérialisée symboliquement par l'édification d'un mur autour du centre-ville historique, le séparant distinctement des autres quartiers, ainsi que par la prolifération de caméras de vidéosurveillance dans une perspective de sécurisation des espaces et des biens. Cette idée s'inscrit dans l'actualité au moment des ateliers puisqu'une quarantaine de caméras venaient d'être installées dans le centre-ville et ses rues commerçantes[972], une manière de contrôler les publics devenus indésirables du centre-ville, en particulier les sans domicile fixe[973]. Ainsi, les participant.es exprimaient la crainte d'un développement touristique redoublé, en imaginant la ville comme un haut lieu du divertissement touristique de la Côte Atlantique avec la création du parc à thème « Rochefort' Park », à l'emplacement de l'Arsenal des Mers, avec montagnes russes et attractions. Certain.es imaginaient même y créer une antenne locale du Puy du Fou, mettant en scène l'histoire du Bagne de Rochefort[974] dans des reconstitutions immersives. Enfin, un zénith, de préférence signé par un architecte de renom, viendrait compléter cet arsenal touristique, à des fins « culturelles », le tout dans un écrin de verdure. Une telle projection révèle des préoccupations bien ancrées de la part des participant.es :

[972] David Briand, « À Rochefort, 40 caméras de vidéoprotection scrutent le centre-ville pour lutter contre les incivilités », *SudOuest.fr*, 7 décembre 2021, URL complète en biblio.
[973] David Briand, « Rochefort : un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool dans des rues du centre-ville », 6 janvier 2023, URL complète en biblio.
[974] Philippe Duprat, « Le bagne portuaire de Rochefort (1766-1852) : un patrimoine disparu », *In Situ. Revue des patrimoines*, 7 janvier 2022, nº 46, doi:10.4000/insitu.33483.

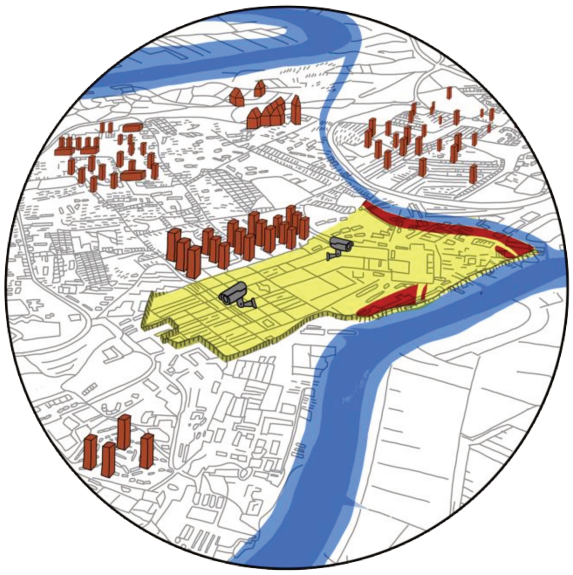
« Une vision un peu Disneyland, ça me parait cohérent avec les politiques actuelles. » (Vincent, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire)

« J'ai l'impression que la municipalité actuelle essaye d'attirer des touristes qui ont plein d'argent. L'histoire de Coutanceau est la clarté parfaite : ça ne correspond pas à la population de Rochefort, mais aux touristes friqués qui viennent, mais il y en a pas tellement. C'est ce qu'ils cherchent. » (Paul, entre 60 et 74 ans, retraité)

Bien que la question économique et des emplois dans ce scénario n'ait pas été véritablement tranchée par la somme d'incertitudes liées aux crises successives, un participant.e au deuxième atelier a toutefois rappelé qu'« *il ne faut pas oublier que le tourisme ne dure que deux mois, et qu'on ne bâtit pas une économie sur le tourisme*. », estimant tout de même que « *le dynamisme se crée par des emplois, des richesses* […] *Le fond de la chose, c'est d'amener une économie, des gens qui ont un certain niveau intellectuel, etc. et qui amènent une richesse ici. Ça compte, ça compte* » (entre 60 et 74 ans, retraité), avec la recommandation d'implantation d'activités en lien avec l'informatique et des start-ups. Les entreprises existantes seraient agrandies. Certain.es ont proposé le transport de déchets par voie fluviale à l'aide de cargos visant à acheminer les containers depuis des villes bien plus en amont de la Charente et du reste de l'Europe jusqu'à l'incinérateur d'Échillais surdimensionné, afin d'en rentabiliser son usage. Cette proposition, censée créer de nouveaux emplois à la ville, se double d'une critique environnementale sur les pollutions générées par le trafic maritime du fleuve (nappes de pétrole) qui, dans les années 2010, été considéré comme le plus pollué d'Europe[975]. Les participant.es du premier atelier ont également proposé, à l'emplacement actuel de serres horticoles, la mise en place de *fermes verticales* via la création d'un « *biotechnopole* » avec des serres high-tech et de toits végétalisés pour pallier l'approvisionnement alimentaire de la ville. Ces éléments apparaissent sur la carte sous forme de bâtiments coiffés de toits en feuillus.

[975] Thomas BROSSET, « La Charente, fleuve le plus pollué de France », *SudOuest.fr*, 9 mai 2014, URL complète en biblio.

Partant de l'objectif actuel de pouvoir accueillir 4 000 nouveaux habitant.es à Rochefort dans les décennies à venir, les participant.es ont choisi de doubler l'objectif, voire, dans un groupe, partir sur un objectif de 66 000 habitant.es, ceci en densifiant de nombreux secteurs de la ville comme l'esplanade arborée du cour d'Ablois, les faubourgs ou bien encore le quartier de l'Avant-Garde, qui seraient à ce jour, pour certains, déjà dans des dynamiques accrues de densification. Des « *immeubles* » pourraient sortir de terre ; les hauteurs autorisées des bâtiments ayant été modifiées dans les textes réglementaires pour permettre une verticalisation du bâti. Une « *tour* » panoramique avec des jardins suspendus a même été évoquée. À cette fin, une vague d'urbanisation continue, en direction de La Rochelle, urbanisant toutes les communes intermédiaires (aplats gris sur la carte), mais également les communes périphériques de Rochefort, comme Echillais, au sud : *« Échillais c'est énorme, ils vont gagner 25 % d'habitants en moins de 10 ans. C'est 750 familles qui arrivent, c'est monstrueux. Le quartier est complet en fait. Échillais, ça va juste devenir un truc de malade, ça c'est clair. »* (Laurent, entre 30 et 44 ans, employé). Cette vision ne serait possible que parce que les logements existants à Rochefort, subdivisés pour le tourisme, ne sont pas adaptés aux familles qui préfèrent s'excentrer dans des communes périurbaines pour bénéficier d'un pavillon avec jardin. Dans cette vision du territoire, selon les participant.es, les risques de submersion seraient maîtrisés avec un grand système de digues le long de la Charente (parois jaunes le long de la Charente) et un assèchement accrut des marais, en « *mett[ant] des ingénieurs sur le coup* » (Audrey, entre 30 et 44 ans, profession intermédiaire). Ces remarques font écho aux plans de rehaussement et de créations de 34 kilomètres de digues pour un budget de 47 millions d'euros sur tout le tracé de l'estuaire de la Charente[976].



976 https://www.sudouest.fr/charente-maritime/rochefort/dans-l-estuaire-de-la-charente-un-vaste-chantier-de-construction-et-de-refection-de-digues-se-prepare-7586193.php

Malgré cette densification exacerbée, le souci de préserver des espaces naturels demeure. À des fins de compensation, de larges « coulées vertes » traverseraient la ville, jalonnées de pistes cyclables aménagées pour relier les différents quartiers très largement artificialisés, au dernier « poumon vert » de la ville, la station de lagunage existante, qui sert d'observatoire ornithologique. « *C'est ce qui va donner la respiration écologique d'une urbanisation un peu délurée.* » (Gilles, entre 45 et 59 ans, agriculteur exploitant)

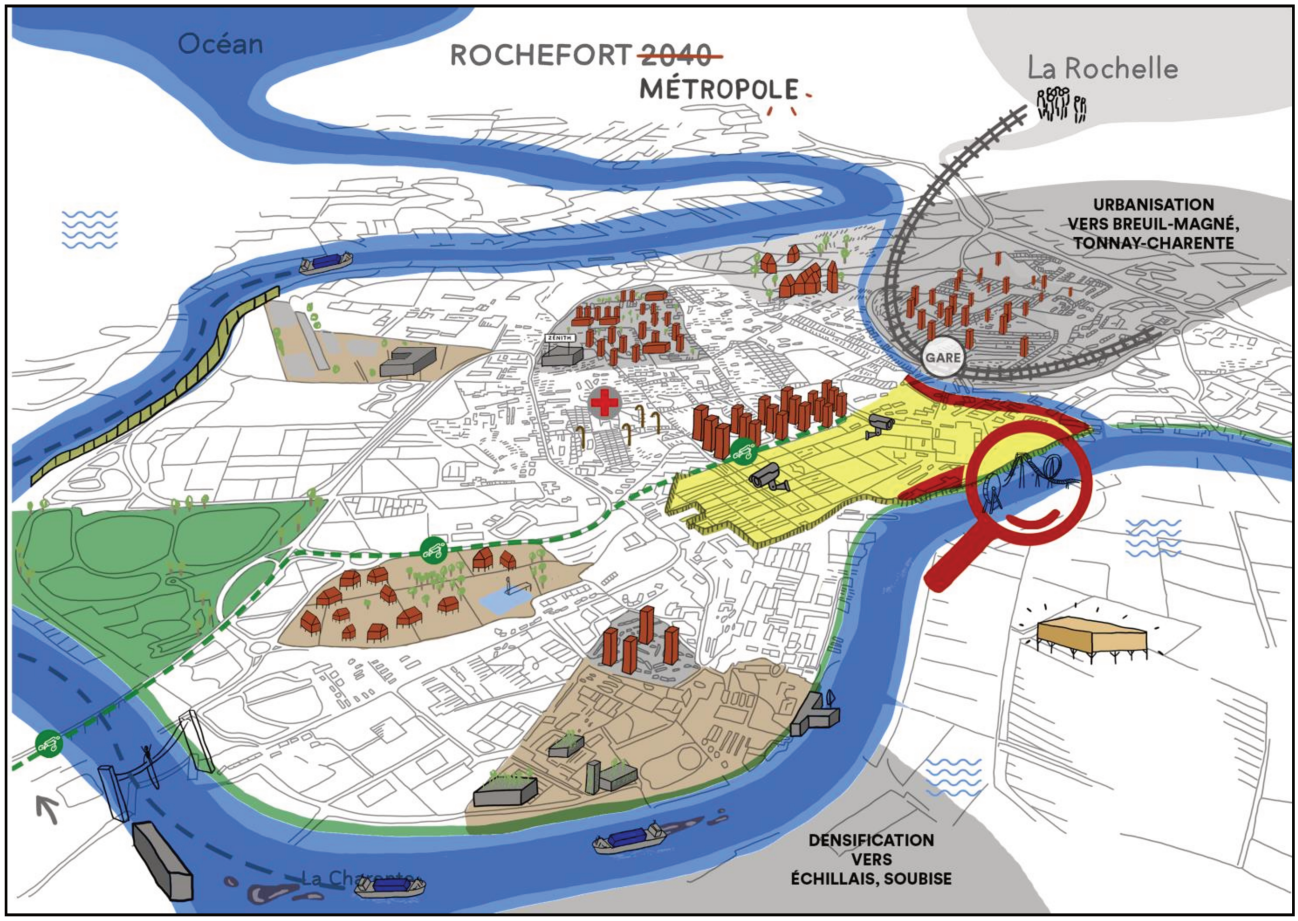


Figure 11: *Le scénario "au fil de l'eau" a donné lieu à cette carte "Rochefort Métropole" synthétisant dessins et échanges d'une quinzaine de participant.es à deux ateliers. Conception : Fanny Ehl (UMR Triangle, Lyon 2).*

Cette vision métropolisée de Rochefort reflète un foisonnement de propositions que nous avons essayé, Fanny et moi-même, de synthétiser sur la carte, à partir de ce que les deux groupes avaient dessiné ou suggéré oralement, dans l'instant des échanges et de la confrontation des points de vue. Cette intense émulation peut être interprétée comme l'expression enthousiaste de sensations et réflexions contenues qui trouvaient, dans le format de l'atelier, une écoute attentive. La consigne de s'imaginer à la place des élu.es et aménageurs a rapidement été oubliée, tant ce foisonnement exprimait des expériences et projections individuelles et collectives, qui pouvait renvoyer parfois au soutien de quelques initiatives existantes, mais qui étaient le plus souvent dans une perspective critique. Il s'agissait presque d'un « carnaval »

transgressif où les fonctions symboliques étaient temporairement renversées et que les habitant.es pouvaient se mettre à la place des élu.es pour en caricaturer les décisions, même si toutes n'étaient pas systématiquement critiquées, notamment l'intérêt, qui a pu être partagé par quelques-uns dans le deuxième atelier, d'attirer des écoles à Rochefort. La vision esquissée qui en découle donne à voir une certaine compréhension de l'état de la ville dans les décennies à venir. Même si cela peut sembler, par moment, exagérer (aussi est-ce une réponse à la démesure des formes urbaines contemporaines ?) elle attire l'attention sur des dynamiques existantes et projetées dans les documents de planification. Elle met surtout en lumière les inquiétudes suscitées par les orientations prises et leurs effets sur les milieux.

Ainsi, au-delà du constat établi et de la critique collective portée, cette cartographie a permis d'illustrer des rejets évidents à l'égard de la vision métropolitaine exprimés au cours des entretiens et que confirment les ateliers. Ce scénario ne dessine pas qu'une entrée critique d'un horizon peu réjouissant, mais surtout une figuration projective à part entière du chemin pris, perçu comme largement insoutenable.

8.2 Le désir de reprendre en main une géographie écologique démétropolisée et heureuse

Cette seconde section présente les résultats du second scénario étudiée dans chaque atelier et qui a autrement stimulé les participant.es en se mettant cette fois-ci à leur place pour imaginer les contours d'une forme de vie souhaitable et réalisable à l'échelle de leur environnement de vie.

8.2.1 Les projections des dérèglements climatiques, enjeu prioritaire pour ménager le pays rochefortais

Contrairement au premier scénario, le second adopte une double approche : il élargit l'échelle d'analyse tout en proposant d'imaginer un horizon alternatif, à la fois souhaité et réaliste, fondé sur les expériences vécues et les relations sensibles et affectives aux milieux rochefortais, lieux de nature proche et ordinaire inclus. Cette démarche prend appui sur les fragilités écologiques et sociales identifiées lors des entretiens pour esquisser une vision plus écologique du territoire rochefortais. Un changement d'échelle a été nécessaire sur cette seconde carte afin de coller au débordement spontané des limites de la carte réalisé par les participant.es lors du premier exercice, et pour s'adapter également aux enjeux climatiques et écologiques soulevés. Rochefort étant grandement menacée par le phénomène de submersions marines, la montée des eaux du fleuve de la Charente a été représentée sur la carte, en couplant les projections des

participant.es à celle de l'organisation Climate Central[977], estimant qu'une grande partie du territoire rochefortais serait soumise à la submersion marine, lors des périodes de tempête ou avec la montée progressive du niveau des mers (voir figure 10). La Charente-Maritime serait l'un des territoires côtiers français le plus concernés (son territoire de marais poldérisé y est pour quelque chose), à l'instar de nombres de villes côtières dans le monde, même si le risque est considéré comme légèrement surévalué par des spécialistes, en ceci qu'il ne prendrait pas en compte des données fines comme l'évolution du trait de côte ou les systèmes de protection existants. Le risque que l'eau représente dans un futur proche pour les habitant.es est admis par la majorité des participant. es des ateliers.

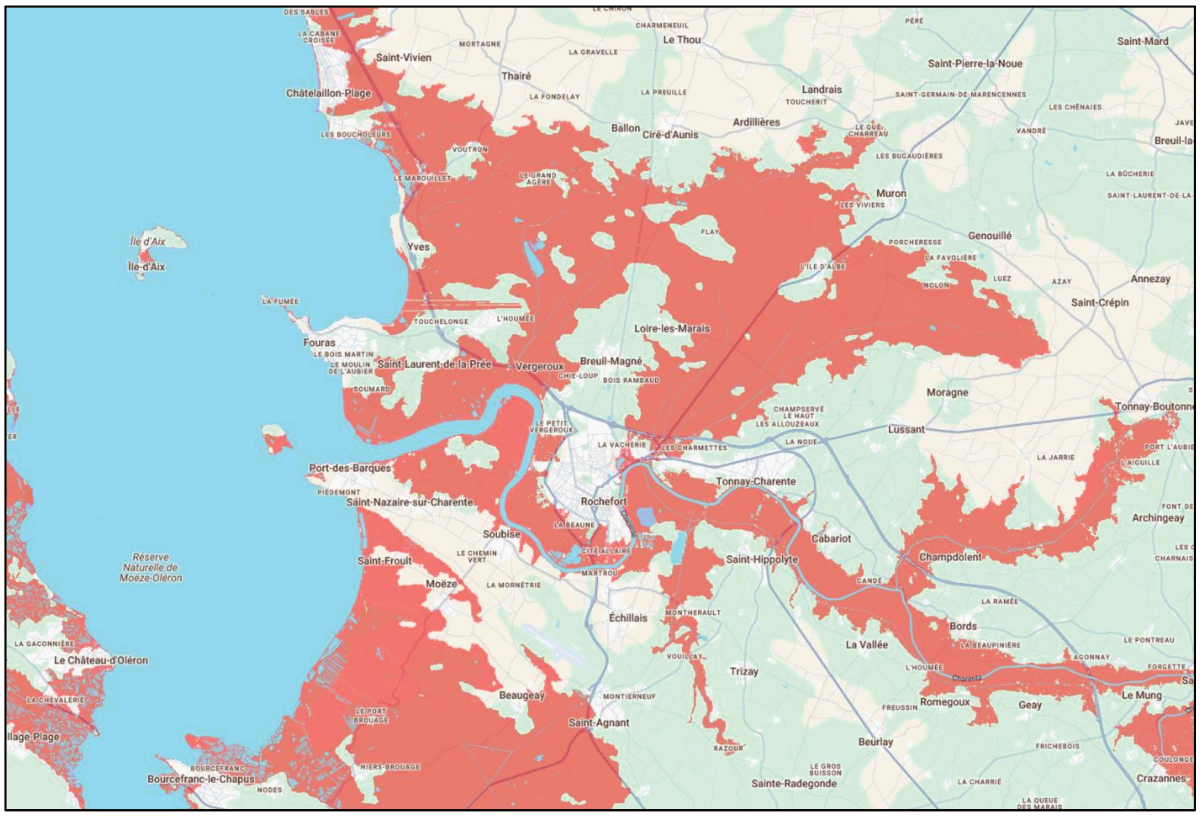


Figure 12 : *Projection des effets de la hausse du niveau de la mer et inondations occasionnelles liées à des tempêtes à horizon 2040 selon les données utilisées par l'organisation Climate Centrale suivant le scénario d'une poursuite de la trajectoire actuelle en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Source : Climate Centrale*

Pourrait se redessiner, suivant les prévisions du niveau des mers du GIEC, le paysage littoral de ce peuple celtique qu'étaient les Santons à l'époque romaine, avant la poldérisation débutée au XVII[e] siècle (figure 11). Les îles du golfe des Pictons réapparaissent, dont Rochefort. Il existe bien entendu des documents de prévention des risques sur le territoire (PPRn) et des programmes d'actions (Papi) se basant sur les niveaux d'eau atteints lors de la tempête Xynthia

[977] Fondée en 2008, Climate Centrale est une organisation scientifique indépendante composée de chercheur.euses et de journalistes. Voir https://www.climatecentral.org/what-we-do

de 2010 réhaussés de 20 cm (Xynthia + 20 cm), et ce afin d'éviter les dégâts d'ampleur causés, en raison

notamment de nombreuses défaillances pointées comme le défaut d'entretien des digues et du risque sous-estimé de l'anthropisation excessive du littoral[978]. Le risque que l'eau représente dans un futur proche, bien que source d'inquiétudes, pour les habitant.es est admis lors des ateliers, comme une réalité avec laquelle il va falloir composer.



***Figure 13**: Détail du golfe des Pictons, Auguste Lacurie, avant 1878. L'île de Rochefort est entourée en rouge. Domaine public.*

A partir de ce contexte, plusieurs points d'entrée ont par la suite été proposés : les éléments de scénarisation qui ont guidé la fabrique de cette carte prenaient appui en partie sur des pistes énoncées lors des entretiens, formalisées pour guider l'exercice de cette deuxième projection, notamment sur les conditions d'accueil et la juste taille de la ville, les modes d'habiter et manières de vivre, la réorientation des activités économiques, l'autonomie alimentaire et l'approvisionnement en eau ; le tout devant partir des besoins exprimés d'abord par les habitant.es tout en réduisant les inégalités en considérant la fragilité des milieux (Annexe K).

8.2.2 Les risques climatiques et l'érosion des milieux : limites écologiques aux formes de vie souhaitables et à la satisfaction de besoins vitaux

Le second scénario ici proposé aux participant.es suggère une approche différenciée en s'appuyant sur les fragilités socio-écologiques du territoire et les bouleversements climatiques, ceux éprouvés déjà par la plupart des participant.es en 1999 et plus encore en 2010, et annoncés. Conscient.es de ces enjeux, les participant.es ont imaginé une réorganisation spatiale en fonction de ceux-ci. La montée des eaux, dans une hypothèse pessimiste, mais crédible pour ce territoire d'estuaire et de plaine, a constitué la première donnée dessinée sur le fond de carte, à partir de laquelle l'ensemble de la vie habitante devrait s'organiser. Retrouvant sa forme

[978] Arnaud VALADIER et Jean RICHER, « Des zones de solidarité à un scénario d'adaptation au changement climatique en Charente-Maritime (France, Région Poitou-Charentes) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 21 avril 2015, Hors-série 21, doi:10.4000/vertigo.16374.

originelle, le territoire se compose d'un ensemble d'îles, correspondant aux « rochers » (« La *Roche*lle », « *Roche*fort ») formant les promontoires légèrement surélevés d'une quinzaine de mètres environ sur lesquelles se sont regroupés les humains. Cette topographie locale n'est toutefois pas rendue par la dimension plane du fond de carte, mais, présente dans l'esprit de participant.es, comme le souligne Véronique : « *On revient à une situation initiale d'il y a très longtemps.* » (entre 60 et 74 ans, employée).

De nouvelles polarités émergent ainsi, réunissant par le biais des cheminements (pointillés jaunes sur la carte), les communes périphériques à Rochefort et la ville centre, non plus dans une perspective de dépendance à la ville principale, mais bien dans celle de proposer une réorganisation alliant Rochefort aux territoires voisins, dans une dynamique déconcentrée et polycentrique. Concernant le logement, certaines zones submergées ne seraient plus habitables. Par conséquent, les habitants se regrouperaient dans les habitations existantes et les logements vacants rénovés, occuperaient des habitations légères, transportables ou sur pilotis, ou bien se retireraient des zones côtières vers l'intérieur des terres[979]. Les participant.es ont mis en avant l'importance de l'entraide et de la coopération, soulignant principalement la nécessité primordiale d'une *mutualisation des ressources* au sein d'un même territoire, symbolisé cette fois-ci par plusieurs regroupements humains rassemblés de part et d'autre du territoire couvert par la carte, de manière polycentrique et plus diffuse que concentrée dans une seule polarité. Cette nouvelle manière d'habiter n'est toutefois pas perçue comme une forme d'autarcie : la voie ferrée surélevée, pensée stratégiquement, continuerait de permettre des échanges avec les territoires voisins, bien que les participant.es aient exprimé l'idée que les transports longue distance devraient être limités au strict nécessaire et deviendraient moins compatibles un mode de vie dans la mobilité permanente.

Les participant.es projettent une *relocalisation des activités agricoles*, tournées vers des productions répondant aux besoins alimentaires des habitant.es, dans la mesure de ce qu'il est possible de cultiver sur ce territoire. Le choix des cultures multiples puise dans l'histoire passée des lieux, sous forme de « *détour par le passé »* plus qu'un « retour » aux sources[980] pour puiser dans les cultures d'autrefois, notamment pour les communes d'Échillais et Breuil-Magné, qui historiquement étaient *« les réserves de bois pour les constructions de l'Arsenal et autre… »* (Audrey, entre 30 et 44 ans, profession intermédiaire). Or, comme l'énonce B. Charbonneau,

[979] Katharine J. MACH et A. R. SIDERS, « Reframing strategic, managed retreat for transformative climate adaptation », *Science*, 18 juin 2021, vol. 372, nº 6548, pp. 1294-1299, doi:10.1126/science.abh1894.

[980] Michael LÖWY et Robert SAYRE, *Révolte et mélancolie : le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, France, Payot, 1992. p 302

« *pour aller de l'avant, il faut remontrer le temps, revenir en arrière pour dégager le sens du futur* »[981]. Ci-dessous se trouve le choix d'illustrations de Fanny présentant la diversité des cultures proposées par les participant.es dans le cadre des deux ateliers :

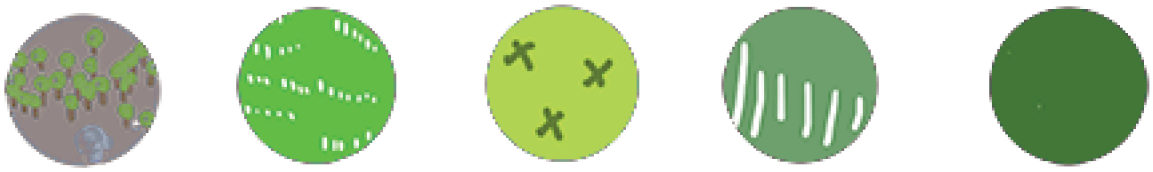


Figure 14 : *typologie de productions agricoles à relocaliser. Dans l'ordre : les forêts cultivées en jardins-forêts, le chanvre, les prairies, le maraîchage, et d'autres cultures à définir (légumineuses, etc.). Conception : Fanny Ehl*

Les propositions faites se basent sur *les multiples fonctions* qu'elles peuvent recouvrir : autonomie de matériaux (forêts, chanvre, haie), alimentaires (forêts, haie, maraichage), de santé (haie, maraichage, prairie), sans compter les fonctions biologiques, sociales et culturelles que peuvent jouer notamment les haies[982]. Se basant sur les principes de la permaculture[983], les multiples plantations se répartissent en de petites unités dont la diversité se représente dans des formes rondes et nébuleuses rompant avec l'ordonnancement standardisé et monoculturel des productions agricoles du territoire. En plus de la replantation des forêts historiques, les terres émergées nouvellement dessinées par la montée des eaux sont en priorité tournées vers des pratiques de subsistance alimentaire (fruits, maraichages, céréales, etc.) et des cultures adaptées à la présence abondante de l'eau (riz, algues, moutons de pré-salé, frênes et ormeaux, plantes de marais médicinales, etc.) afin de répondre aux usages pluriels que permettent ces unités agricoles réduites. La plupart des terres redeviendraient communales, dans une perspective de renouer avec des communs ruraux ancestraux[984], et ainsi d'autres relations à la terre, qui soient sociales, écologiques et politiques. Des haies bocagères sont placées à différents endroits de la carte et viennent rythmer ces nouveaux paysages agricoles et forestiers tandis que certains espaces sont réensauvagés pour favoriser la biodiversité et stopper de manière tangible l'artificialisation des terres, dont la préservation relève de la nécessité vitale.

Cette transformation des paysages agricoles repose sur l'implication active des habitant.es dans le travail de la terre et des cultures nourricières et médicinales qui leur sont principalement destinées à satisfaire la plupart de leurs besoins essentiels. Dans une perspective

---

[981] Bernard Charbonneau, *Tristes campagnes*, *op. cit.*

[982] Léo Magnin, *La vie sociale des haies. Enquête sur l'écologisation des mœurs*, La Découverte, 2024, URL complète en biblio.

[983] Laura Centemeri, *La permaculture ou l'art de réhabiter*, Versailles, France, Éditions Quae, 2019.

[984] Jean-Francois Joye, « Territoires ruraux : et si on redécouvrait les vertus de la propriété collective ? », *The Conversation*, 6 octobre 2022, URL complète en biblio.

d'autosuffisance alimentaire, l'implantation d'une laiterie et de plusieurs petites fermes sur le territoire a également été proposée, complétée par le déploiement de plusieurs moulins à eau sur le fleuve de la Charente visant à aller dans le sens d'une autonomie énergétique partielle.

Le cœur historique de Rochefort se métamorphose en un maillage de multiples jardins partagés et rues-jardins : *« Il faut faire en sorte qu'en 2040, à Rochefort, quand on marche 10 minutes, on est obligé de croiser un jardin. Mais pas un jardin ornemental, un jardin productif. »* (Claire, entre 30 et 44 ans, profession intermédiaire). De cette manière, le maillage de la ville de Rochefort se trouve considérablement modifié par les nouveaux espaces verts permacoles et comestibles dont les vertus sont aussi sensibilisatrices et pédagogiques[985].

Refusant une économie dépendante de logiques mondiales et boursières, les participant.es ont collectivement imaginé une reconversion industrielle complète en s'opposant à la fabrication de pièces d'avions, remplacée par celle de bateaux (à voile, à rames, etc.), collant davantage avec l'histoire et le devenir de Rochefort. Cette filière est rendue possible localement grâce aux forêts replantées permettant de produire du bois pour la fabrication. Le bateau redevient un mode de déplacement des personnes et des denrées sur le fleuve et les canaux qui n'implique que très peu la consommation d'énergies fossiles, dont les participant.es ont réfléchi aux usages inévitables. Les entreprises locales devraient penser des procédés de fabrication le moins possible polluants et consommateurs de ressources non-renouvelables. Les enjeux énergétiques ont été partiellement réfléchis avec le bois et la réhabilitation de moulins à eau ; la production d'énergies décentralisées, à petites échelles, impliquerait encore l'extraction de terres rares, ce qui serait potentiellement inévitable encore en 2040.

Dès lors, cette nouvelle configuration spatiale ne saurait être interprétée comme un projet abouti, prétendant à l'exhaustivité. Elle laisse en suspens les processus politiques nécessaires à sa réalisation (dans l'auto-organisation ? de quelles manières ?) ainsi que les étapes et phases pour y parvenir (le format atelier avec une production cartographique « figée » implique de fait de se concentrer sur les fins plutôt que les moyens). Elle ne rend compte que partiellement des divergences apparues lors des ateliers concernant l'avenir de l'industrie dans le territoire (faut-il reconvertir les zones commerciales et d'activités vers une production localisée, ou démanteler les entreprises pour libérer des terres ?), ce qui pose la question sensible de l'héritage de

[985] Car selon l'une des participantes : « *Pour moi ça passe par l'école, par les enfants, il faut que les enfants arrivent à convaincre leur parent que jardiner c'est un plaisir […] Ça sème des graines de faire soi-même. […]* » (Joséphine, entre 60 & 74 ans, retraitée).

« communs négatifs » comme les industries polluantes[986] ; elle laisse aussi en suspens la question des ressources économiques (comment financerait-on cette nouvelle réorganisation ? À partir de quelles ressources pour prétendre à l'autonomie ?) ou plus encore, la problématique vitale de l'accès à l'eau potable du territoire dans un contexte de salinisation annoncée des nappes avec la montée des océans, ou encore les situations d'inégalités sociales, évincées des discussions. De même, la place des non-humains dans cette vision reste marginale, en dehors des petits élevages pour s'alimenter et possiblement se vêtir, ou des espaces réensauvagés, implicitement laissés aux autres espèces végétales et animales, dans une conception qui reste finalement encore anthropocentrée.

Malgré ces tâtonnements, et bien qu'elle soit le fruit de seulement deux demi-journées d'ateliers, avec deux groupes distincts, la carte qui en résulte charrie indéniablement un autre milieu revitalisé et une autre organisation du territoire, remettant en son cœur non plus le centre-ville rochefortais, mais bien l'embouchure du fleuve et ses débordements inévitables à venir ; l'eau ne retrouvant que sa place originelle. En dépit des inquiétudes évidentes causées par la montée des eaux, cet exercice a soulevé beaucoup d'enthousiasme de pouvoir imaginer une organisation humaine qui soit pleinement dans une relation harmonieuse, en symbiose avec ce territoire submergé, avec, au moins, les autres habitant.es qui le compose. En définitive, cette cartographie révèle que des aspirations sont en germe, discrètement, pour vivre et habiter écologiquement, en relations étroites avec les lieux, et de manière réaliste. Ce qui implique de reconsidérer sérieusement nos manières de vivre dans le respect des limites[987] en rupture avec l'hybris caractérisée du mode de vie dans les concentrations métropolitaines prescrite aux villes petites et moyennes.

8.2.3 Une organisation géographique déconcentrée : le paradigme biorégionale explorée pour la plaine maritime charentaise ?

Cette carte prospective est riche d'enseignements, et par là même, n'est pas sans marquer quelques positions. S'il s'agit bien sûr d'une forme de projection habitante, avec sa part d'aspirations ou de désirs, mais également d'impensés et d'imperfections, elle n'en reste pas, premièrement, une trajectoire réaliste, consciente et concernée par la montée des eaux (salées) qui occupe tout l'espace et vient considérablement remodeler le paysage et l'organisation des

[986] Alexandre Monnin, *Politiser le renoncement*, Paris, France, Éditions divergences, 2023.
[987] Renaud Garcia, *Le sens des limites*, *op. cit.*

espaces habités à une échelle de temps relativement proche : *« […] La gestion hydraulique maintient les paysages actuels, mais si ça saute, tout va être bouleversé. »* (Audrey, entre 30 et 44 ans, profession intermédiaire). Ceci évoque les résultats de l'enquête « fournaises urbaines » où la lucidité face aux risques climatiques et aux vulnérabilités peut être assez aiguë.

Ce nouveau portrait de territoire entend, deuxièmement, remettre en question les grands paradigmes de l'aménagement. Elle conteste le dogme de l'attractivité urbaine et le développement à des fins de croissance économique en invitant à sortir du jeu de la compétitivité entre territoires et environnements de vie. Car il s'agit bien là de dévier du cap initial imposé par l'aménagement et l'urbanisation des territoires, de réajuster la focale écologique et de sortir d'une logique concurrentielle afin de pouvoir supporter les changements et bouleversements à venir collectivement car, comme le disait l'une des participant.es aux ateliers : *« On est tous dans le même bateau, littéralement. »* (Sandrine, entre 45 et 59 ans, profession intermédiaire). En clair, il s'agit de proposer une trajectoire de « basculement »[988], donnant quelques prises à une organisation socio-spatiale alternative, *située* dans la relation et la signification écologique accordées aux lieux en raison de leurs expériences sensibles et affectives détaillées dans le chapitre 7, en rupture avec les rapports rationnels et marchands de la nature qu'emploie la pensée métropolitaine. Dès lors, la vision proposée d'un horizon écologique pour le territoire est tout autre. Elle est déconcentrée (le cœur de la carte n'est pas Rochefort, mais le lit du fleuve), impliquant que les regroupements humains de taille modérée soient réorganisés pour permettre de continuer à vivre et habiter en lien avec des lieux qui fassent « milieu de vie »[989]. Ce scénario pour lequel l'enjeu est bien de repenser une autre articulation centre-périphérie, réciproque et équilibrée, disparaissant quasiment.

Bien au-delà d'une critique de la trajectoire métropolitaine dans laquelle il s'inscrit, ce scénario convoque, troisièmement, des valeurs de vie en commun autres qu'urbaines, et notamment issues des sociétés paysannes[990] dans lesquelles l'entraide[991], la coopération, l'autonomie, la

[988] Jérôme Baschet, *Basculements : mondes émergents, possibles désirables*, Paris, France, Éditions la Découverte, 2021.

[989] Sylvaine Bulle, « Formes de vie, milieux de vie:La forme-occupation », *Multitudes*, 6 juin 2018, vol. 71, n° 2, pp. 168-175, doi:10.3917/mult.071.0168.

[990] Éric Sabourin, « Chapitre 5. Organisation paysanne et structures de réciprocité », *Synthèses*, 2012, pp. 103-140.

[991] Elle renvoie à « *une forme d'organisation qui remonte aux temps immémoriaux où l'échange réciproque et volontaire était la norme. Elle crée des liens communautaires solides et alimente un sentiment profond d'affinité et d'empathie à l'égard des autres êtres humains, des animaux non humains et de la biosphère. Elle évoque l'irréductible imbrication de l'humanité dans le réseau du vivant et in, refis de la hiérarchie qui imprègne notre façon de penser le monde et notre rapport à autrui* ». Voir Simon Springer, *Pour une géographie anarchiste*, *op. cit.* p 21

qualité et l'intensité des relations sont primordiales. Elles guident ici l'émergence d'une nouvelle manière d'être et de vivre au sein même de la plaine du fleuve.

Cette cartographie laisse entrevoir, quatrièmement, *l'aspiration d'une autonomie matérielle dans la relocalisation*, imaginée par et pour les habitant.es. La thématique de la « relocalisation » est âprement discutée depuis la manifestation des dépendances internationales pour assurer les besoins, a minima, sanitaires ; l'ensemble des partis, les milieux économiques, même les syndicats de patrons et d'agriculteurs, tous, à l'unisson, s'en réclamaient[992]. Les formes de relocalisations défendues dans cette vision, moins dirigées et étatistes, industrielles et capitalistes, appellent à réfléchir à d'autres formes de vie et d'initiatives locales pour satisfaire les besoins sociaux et écologiques dans l'autonomie, à des échelles qui permettent de prendre les décisions, dans l'expérience et la connaissance fine des milieux et des ressources écologiques de proximité. La relocalisation recherchée invite à distinguer, dans les consommations, l'essentiel et le vital du superflu et de l'inutile, pour se nourrir, se loger, se vêtir, se déplacer, mais aussi se cultiver, faire preuve d'autonomie et de créativité manuelle et intellectuelle, prendre part à la vie de la cité, etc. Pour S. Latouche, la relocalisation revient à produire localement l'essentiel des produits nécessaires et utiles pour satisfaire les besoins des populations à partir d'entreprises locales[993]. Encore faut-il que ces entreprises et les activités soient réinvesties par les populations en question, à des fins de subsistance à partir de besoins collectivement et démocratiquement définis. Il est dès lors vrai que la relocalisation des besoins est indissociable d'un processus de prises de décisions démocratique dans l'auto-détermination, qu'il convient d'ajuster localement aux limites écologiques. Les villes à taille humaine peuvent présenter des exemples de relocalisations a priori plutôt réussies, comme l'atteste le mouvement des villes en transition, du moins les premières[994]. Il serait impératif de s'y pencher sérieusement et volontairement pour que les décisions ne soient pas prises dans la réactivité et l'urgence des crises.

Cinquièmement, la carte produite rappelle l'importance d'un rapport renouvelé au temps à l'espace[995], fondée sur l'humilité, l'attention patiente et l'expérience sensible et située des lieux de vie dans la durée. Elle suggère pour cela un ré-ancrage dans la localité, qui implique une

---

992 ATTAC, *Ce qui dépend de nous : manifeste pour une relocalisation écologique et solidaire*, Paris, France, Edition les Liens qui libèrent, 2020.

993 Serge LATOUCHE, *Le pari de la décroissance*, Paris, France, Fayard, 2006.

994 Luc SEMAL et Mathilde SZUBA, « Villes en transition : imaginer des relocalisations en urgence », *Mouvements*, 2010, vol. 63, nº 3, pp. 130-136, doi:10.3917/mouv.063.0130.

995 Jérôme BASCHET, *Défaire la tyrannie du présent*, *op. cit.*

connaissance des mémoires passées, comme ressources pour préparer les aspirations à d'autres possibles habitables :

« [...] *Je pense que la problématique des humains métropolisés, c'est que nous sommes totalement déracinés* […]. *Si je survole les choses, que je suis déraciné que je suis dans une dimension fonctionnelle je ne verrai rien. Donc je pense que le cadre peut être un moyen et une nécessité aujourd'hui de sortir. Nous sommes des êtres cultivés, éduqués, dirigés, conduits, comme les jardins à la française. Sortir du cadre, réensauvager nos vies, il y a peut-être une solution pour se réancrer. »* (Gilles, entre 45 et 59 ans, agriculteur exploitant)

A travers l'exercice cartographique, mais plus encore dans les discussions qu'il a suscitées, se dessine, chez les différent.es participant.es, un cheminement réflexif plus ou moins avancé, avec une intention commune : rouvrir l'horizon des possibles de ce qui pourrait advenir pour le territoire rochefortais. Entre ce qui est anticipable et ce qui est incertain, cette carte entr'ouvre une fenêtre d'espérance et de capacités d'action retrouvées pour une organisation géographique et des formes de vie réjouissantes, conscientes des bouleversements climatiques annoncés, mais refusant de se laisser aller au fatalisme et à la résignation pour laisser faire un futur urbanisé comme seule projection unique.

En fait, sixièmement, en reconsidérant la répartition des regroupements humains dans la plaine fluviale de la Charente, cette carte prospective a manifestement fait émerger une *perspective biorégionale du territoire* à travers le dépassement du découpage administratif (en communes, etc.) et l'émergence de formes géographiques calquées sur la topographie des lieux et ce qui en ferait leurs singularités écologiques (les différents marais et leurs vies fragilisés). Or, la biorégion, par la définition qui en est généralement partagée de K. Sale, désigne « *un territoire de vie, un lieu défini par ses formes de vie, ses topographies et son biote plutôt que par des diktats humains ; une région gouvernée par la nature et non par la législation humaine »*[996]. Elle peut correspondre à une échelle où « *le potentiel humain peut fonctionner de pair avec la réalité écologique »*[997], c'est-à-dire une échelle de vie de petite taille intelligible, que l'esprit peut aisément se représenter, qui permette à une communauté humaine d'y habiter et s'épanouir dans la relation et la connaissance des limites écologiques, biotiques, en évolution, des lieux. Dans l'inscription entière des formes de vie dans les lieux, d'autres rythmes vitaux et

[996] Kirkpatrick SALE, *L'art d'habiter la terre : la vision biorégionale*, Mathias ROLLOT et Alice WEIL (trad.), Marseille, France, Éditions Wildproject, 2020. P 90
[997] *Ibid.*

biologiques y sont considérés et suivis (saisons, climat, cycles de l'eau, etc.)[998]. Une biorégion peut advenir raisonnablement que si les communautés humaines et non-humaines référentes cohabitent harmonieusement, les premières devant être spatialement limitées et déconcentrées pour permettre aux secondes de prospérer. Cette organisation géographique, telle que les participant.es l'ont spontanément anticipée, n'a pu être envisagée que parce que la plaine maritime charentaise, en raison des « risques » qu'elle induit, mais surtout au retour d'une forme originelle non-anthropisée, est faiblement aménagée.

Ainsi, à la lumière de ces résultats, il est évident que Rochefort a constitué un terrain de réflexion remarquable pour imaginer et préfigurer d'autres destinées pour ces tailles écologiquement raisonnables de ville, en prenant appui, en premier lieu, sur la recherche indéniable de vies saines, simples et sobres, soucieuses des lieux et des autres êtres vivants, à même d'engager les changements de plus en plus nécessaires dans nos manières de sentir et ressentir, vivre et habiter en relation harmonieusement avec les milieux. Ces « *désirs de vie* »[999], ce qu'il reste de puissance vivante en nous persiste à exister, malgré des subjectivités psychopolitiques complètement aliénées, se révèlent désormais pressants à mesure que s'éprouvent dans les corps les ravages d'une économie mortifère pour les êtres humains et leurs milieux[1000]. La proposition qui en résulte a, en définitive, un caractère très politique, ce qui résonne avec le climat politique local lors du déroulement de l'enquête.

Cette carte propose en somme une décolonisation des imaginaires dominants de l'urbain qui guide l'aménagement des territoires et qui pénètrent les manières de faire et les visions territoriales des élus locaux. Elle propose, à l'inverse, un recentrement écologiquement sur les valeurs rurales, une relocalisation démocratiquement choisie, une réhabilitation des lieux de vie à taille humaine et des relations de proximité et de soin au vivant.

8.3 La biorégion de la plaine maritime charentaise, une contre-proposition possible à la colonialité du modèle métropolitain pour les villes intermédiaires

Cette dernière section se nourrit du travail d'enquête accompli, mêlant entretiens qualitatifs, démarche documentaire et ateliers prospectifs, pour établir l'intérêt d'adopter une approche « décoloniale » pour penser d'autres trajectoires *pour* et *depuis* les petites villes et moyennes dans la rupture avec une conception unique de l'aménagement et du développement

[998] Peter Berg, Raymond Dasmann et Mathias Rollot, « Réhabiter la Californie », *EcoRev'*, 10 mai 2019, vol. 47, nº 1, pp. 73-84, doi:10.3917/ecorev.047.0073.
[999] Raoul Vaneigem, *Rien ne résiste à la joie : libres propos sur la liberté souveraine*, Caen, France, Éditions Grevis, 2022.
[1000] *Ibid.*

métropolitaine, en toute inconséquence des dévastations écologiques qu'il produit. La proposition biorégionale qui découle des ateliers peut constituer une piste stimulante de réflexion pour que ces échelles écologiques revendiquent un droit de ne pas parvenir.

8.3.1 Un autre voie pour les villes de proximité contre la colonialité du modèle d'aménagement de la géographie d'État

Mobiliser le concept de « colonialité » pour comprendre le processus de métropolisation, plutôt que celui de « colonisation », permet de déplacer l'analyse sur les dimensions structurelles, mais diffuses du phénomène. Là où la colonisation renvoie plutôt à une période historique délimitée, caractérisée par la conquête, l'administration directe de territoires et l'assujettissement économique d'un centre sur une périphérie, la colonialité (qui intègre la colonisation, mais la dépasse également[1001]) éclaire de manière critique la persistance de logiques de subordination et de hiérarchisation, et ce au-delà de la fin des empires coloniaux pour les pays des Suds. Le concept de colonialité est forgé dans le contexte latino-américain, à la fin des années 1990 par le groupe « Modernité/Colonialité »[1002] pour dévoiler les persistances coloniales de la modernité capitaliste occidentale. Ce courant émerge dans le contexte de multiplication des mobilisations paysannes, autochtones et afrodescendant.es contre les politiques de « développement » qui répondent à des normes internationalisées et qui détruisent leurs écologies[1003]. Dans cette section, je m'interroge sur la pertinence de mobiliser ce concept dans le cadre géographique des « métropoles » des Etats-Nations des Nords pour examiner les dynamiques de métropolisation à l'œuvre, soutenues par les Etats. Je me concentrerai, pour les besoins de la démonstration, sur les grandes lignes théoriques de ce mouvement, et moins sur les apports critiques qui ont pu lui être portés depuis, notamment par la sociologie post-occidentale chinoise[1004].

[1001] Pour ces théories, la colonialité désigne un modèle de pouvoir colonial au cœur de la modernité occidentale et capitaliste, qui ne s'énonce pas comme telle derrière son « *visage aimable* » (p 9, Pensées décoloniales). Ce qui m'intéresse, entre autres, dans ce concept, c'est la *dimension subreptice*, silencieuse, de la colonialité qui est mise en avant. Comme le souligne l'argentin W. Mignolo, « *le concept de colonialité a été introduit précisément pour rendre visible cela qui était jusqu'alors ignoré* » [1001]. Et dans les faits, la colonialité persiste sous des formes sans cesse réactualisées, souvent dissimulées, innocents, derrière des discours et des politiques « *comme le développement, la démocratisation, la gouvernance multiculturelle ou la protection de l'environnement* ».

[1002] Par le sociologue péruvien A. Quijano, le philosophe argentino-mexicain E. Dussel et le sémiologue argentin W. Mignolo, et auquel ont été également associé Ramón Grosfoguel, Edgardo Lander, Nelson Maldonado-Torres, Catherine Walsh et Santiago Castro-Gomez, principalement.

[1003] Éric BERR, « Pouvoir et domination dans les politiques de développement : l'exemple de l'Amérique latine », *Mondes en développement*, 2019, vol. 188, n° 4, pp. 13-32, doi:10.3917/med.188.0013.

[1004] Je remercie Laurence Roulleau-Berger de m'avoir interpellé à l'occasion d'un séminaire sur les limites adressées aux théories décoloniales. Je renvoie à ses recherches pour d'autres épistémologies critiques.

On peut retenir l'idée que cette théorie opère un décentrement épistémologique dans la production de la connaissance, pour remettre en cause, depuis les Suds et en particulier depuis la situation latino-américaine, l'universalité et l'hégémonie des modes de production et d'intelligibilité du réel des centres (Europe et Etats-Unis)[1005]. Dit autrement, ces théories cherchent à dévoiler ce qui persiste dans l'ordre du monde : à savoir la domination matérielle et intellectuelle de l'Occident, le néolibéralisme économique, les inégalités systémiques (patriarcales, raciales), etc., analysés par ces théories comme des composantes intrinsèques à la modernité, au capitalisme et de l'Occident, compris comme « système-monde ». La colonialité telle qu'elle est travaillée est déclinée en trois catégories imbriquées qui ont configuré cette organisation du monde : « colonialité du pouvoir », « colonialité du savoir » et « colonialité de l'être ».

La colonialité du pouvoir désigne un *mode d'organisation du monde*, d'exploitation et de domination économique, à partir d'une hiérarchie raciale et raciste du monde[1006] : le racisme structure les relations sociales, économiques et politiques et qui va distinguer un « autre » (des populations, des corps infériorisés), ainsi des environnements jugés de moindre importance, qui peuvent dès lors être « sacrifiés » par l'extractivisme[1007], la « *cheap nature »* comme la théorise le chercheur J. W. Moore[1008], par rapport à une conception du sujet centralisé, qui serait supérieure.

Il est indissociable de la « colonialité du savoir » qui est le versant épistémique de la colonialité du pouvoir[1009] et qui opère une division du savoir et de la production de connaissance sur la base de la rationalité européenne, qui va lui permettre de reproduire son propre régime de pensée, « universel », exclusif, qui va reléguer, inférioriser d'autres formes de connaissances et de savoirs non-occidentaux, des écologies et de cosmologies, de manières de « sentir » et de « penser »[1010], etc., à l'infériorité, ce que le sociologue R. Grosfoguel appelle le « racisme épistémique », à savoir ce qui participe à inférioriser les épistémologies non occidentales.

[1005] Philippe COLIN et Lissell QUIROZ, *Pensées décoloniales : une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*, Paris, France, Zones : Éditions La Découverte, 2023.

[1006] Aníbal QUIJANO, « « Race » et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, 10 septembre 2007, vol. 51, nº 3, pp. 111-118, doi:10.3917/mouv.051.0111.

[1007] Anna BEDNIK, *Extractivisme: exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*, Neuvy-en-Champagne, France, Éditions le Passager clandestin, 2016.

[1008] Raj PATEL et Jason W. MOORE, *A history of the world in seven cheap things*, *op. cit.*

[1009] Walter MIGNOLO, « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique », *Mouvements*, 14 mars 2013, vol. 73, nº 1, pp. 181-190, doi:10.3917/mouv.073.0181.

[1010] Arturo ESCOBAR, Roberto ANDRADE PEREZ, Anne-Laure BONVALOT, Ella BORDAI, Claude BOURGUIGNON, Philippe COLIN et Anna BEDNIK, *Sentir-penser avec la Terre: l'écologie au-delà de l'Occident*, Roberto ANDRADE PEREZ, Anne-Laure BONVALOT, Ella BORDAI, Claude BOURGUIGNON et Philippe COLIN (trad.), Paris, France, Éditions du Seuil, 2018.

Enfin, dernière dimension, la « colonialité de l'être » développée entre autres par le philosophe portoricain N. Maldonado-Torres qui interroge les effets de la colonialité sur les subjectivités et leur (re)constructions : comment, en somme, cette construction du monde politique et cognitive participe de représentations des sujets subalternes et s'inscrit dans les corps et les esprits jusqu'aux manières de s'exprimer, de ceux situés du côté du « non-être »[1011]. Méthodologiquement, ces théories visent à étudier l'expérience vécue des sujets subalternisés comme le lieu possible de déconstruction/reconstruction d'autres relations au monde[1012] et d'autres formes écologiques d'habiter[1013]. De la sorte, comme le résume le sociologue portugais B. de Sousa Santos, il s'agit de lutter contre une « sociologie des absences », c'est-à-dire l'effacement d'expériences humaines, sociales, sensibles, qui échappent aux cadres dominants de reconnaissance et de légitimité[1014].

Ces formes de colonialité dans les Etats-Nations des pays des Nords sont intégrées dans le même système monde de la modernité, capitaliste, occidentalo-centrée, se déclinant suivant des formes de domination comparable. La colonialité du pouvoir de la métropolisation ne repose pas sur un partage socio-culturel raciste et racial du territoire, mais sur une *hiérarchie spatiale persistante* de l'organisation entre *urbain/rural*, reposant sur une construction centres/périphéries, à des fins d'exploitation économique. Ces catégories de partage créées *par* et *depuis* les centres métropolitains, se sont institutionnalisées dans des catégories de l'action publique et se prolongent notamment à travers des constructions partenariales, sous couvert de coopération[1015], de cohésion voire de « solidarité » territoriale et d'interdépendance villes-campagnes, reproduisant des modes de gouvernance et d'administration avec une polarité urbanisée décisionnaire dont l'action devrait être, implicitement, bienfaitrice, « civilisationnelle », pour les territoires concernés. Des notions de modèle « agri-urbain » comme prôné sur le plateau de Saclay en témoignent : s'il s'agit officiellement de rééquilibrer les rapports entre espaces, de penser des complémentarités, cela permet surtout d'étendre un mode de gouvernement sur des territoires dans des périmètres élargis et d'accroître une

[1011] Ramón Grosfoguel et Jim Cohen, « Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos », *Mouvements*, 2012, n° 72, n° 4, pp. 42-53.
[1012] Maldonado-Torres, Nelson. 2014. Traduction française. « À propos de la colonialité de l'être. Contribution à l'élaboration d'un concept ». Dans *Penser l'envers obscur de la modernité : une anthologie de la pensée décoloniale latino-américaine*. Sous la direction de Claude Bourguignon Rougier, Philippe Colin et Ramón Grosfoguel. Limoges : Pulim.
[1013] Malcom Djama Ferdinand, *Une écologie décoloniale : Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2019.
[1014] Boaventura de Sousa Santos et Jean-Louis Laville, *Epistémologies du Sud: mouvements citoyens et polémique sur la science*, Paris, Desclée de Brouwer, 2016.
[1015] Gwénaël Dore, « Quelles coopérations entre les métropoles et les territoires ruraux en France ? Les pactes État-métropoles et l'expérimentation des contrats de réciprocité », *L'Information géographique*, 2019, vol. 83, n° 4, pp. 55-78, doi:10.3917/lig.904.0055.

rationalité métropolitaine aux marges des territoires en les faisant adhérer aux desseins productivistes des centres. Cette hiérarchisation des territoires reste présente dans l'organisation de « l'armature » urbaine entre les métropoles, qui concentrent les fonctions stratégiques et les puissances économiques, auréolées dès lors d'une légitimité politique d'action, reléguant les « petites » villes et villes « moyennes » à des rôles de dépendance et des fonctions subalternes, se faisant les relais d'un modèle d'aménagement unique de développement (urbain), avec des politiques d'attractivité comparables par l'installation de commerces dans les centres-villes piétonnisés, des tiers-lieux et fablabs[1016], jusqu'à des campus numériques, comme l'a observé A. Warnant dans sa thèse[1017]. Rochefort est aujourd'hui dans une dynamique comparable que j'ai pu le présenter dans le chapitre 6 (création d'un fablab industriel et de services aux entreprises dans l'attraction de fonctions métropolitaines), se confrontant à plusieurs échecs (voir encadré)

Encadré : Les résultats mitigés des politiques d'attractivité de Rochefort

Sur le volet touristique, l'Arsenal des mers, le parc d'aventures et de loisirs de la ville, tire un bilan de la fréquentation touristique de l'année 2022 (184 000 visiteurs) très en deçà des estimations espérées à l'origine du projet, en 2019 (300 000 visiteurs) pour un montant affiché de 25 millions d'euros sur cinq ans[1018]. Le spectacle son et lumière « *Oceana Lumina* », ayant coûté 4 millions d'euros de l'enveloppe totale, n'atteint également pas l'objectif de 40 000 spectateurs à l'été 2022 ; c'est à peine plus de 13 000 visiteurs qui ont été comptabilisés[1019]. Pour assurer sa gestion, la CARO fera désormais appel à un exploitant privé[1020]. Au plan démographique, l'Insee a publié en décembre 2022 les chiffres de la population légale en France : Rochefort a ainsi perdu 174 habitant.es entre 2019 et 2020, établissant désormais sa population municipale à 23 410 habitants (24 042 habitants suivant les calculs des populations légales millésimées) contre 23 583 habitants (24 266 habitants de

[1016] Guy BAUDELLE, Gerhard KRAUSS, Clément MARINOS et Raphaël SUIRE, « Les tiers-lieux de ville moyenne, entre accès aux ressources et dynamisation des territoires : Présentation des résultats du Projet INTIMIDE », *in* , 2018, URL complète en biblio.

[1017] Achille WARNANT, « Dans des villes moyennes en décroissance urbaine : le numérique comme ressource ? Les cas de Nevers (Nièvre) et Vierzon (Cher) », *Annales de géographie*, 6 octobre 2022, vol. 747, nº 5, pp. 87-114, doi:10.3917/ag.747.0087.

[1018] https://lhebdo17.fr/arsenal-des-mers-prend-leau-rochefort/

[1019] https://www.sudouest.fr/economie/tourisme/arsenal-des-mers-a-rochefort-les-chiffres-de-la-frequentation-estivale-loin-des-objectifs-13045417.php

[1020] https://www.sudouest.fr/charente-maritime/rochefort/rochefort-l-agglo-cherche-un-sous-traitant-prive-pour-exploiter-oceana-lumina-13800857.php

population totale) un an auparavant[1021]. Lors du conseil municipal du 25 janvier 2023, le maire de la ville a justifié ces chiffres comme la conséquence des actions de l'association (alors qu'elle n'avait pas encore engagé de procédure juridique).

Dans la continuité, la colonialité du savoir s'exprime dans un partage comparable des savoirs, donnant du crédit aux sciences de gouvernement qui poursuivent la colonialité du pouvoir métropolitain ; les ingénieurs, aménageurs, urbanistes, techniciens, formés dans les villes, seraient les seuls savoirs estimés, car légitimités par les pouvoirs en place, savoirs supposés neutres et objectifs, pour poursuivre l'œuvre d'aménagement territorial et de développement urbain et par l'urbain de la métropole, se faisant également les chantres d'une pensée unique de l'aménagement prise dans une idéologie territoriale dominante. La métropole capitaliste détermine ce que seraient les savoirs et connaissances légitimes d'ordonnancement de l'espace, suivant des modes de pensée et d'action qu'elle a produits. Elle passe indéniablement par des grammaires dominantes dans les manières de se rapporter aux espaces ainsi que la production et la circulation d'imaginaires sociaux urbains (de l'innovation et du progrès technologique, de l'émancipation individuelle, de l'altérité culturelle, de la grandeur, de la réussite, etc.) qui sont ensuite véhiculés par les modes de vie dominants[1022], diffusées vers les périphéries. Les savoirs situés, les expériences sensibles et vécues, les formes de vie ancrées dans des territoires non-métropolitains, sont quant à eux niés, disqualifiés ou invisibilisés. La colonialité du savoir opère ici comme un filtre normatif qui impose un modèle d'urbanité hégémonique et rend inaudibles les alternatives et les autres formes de savoirs issus de l'habiter notamment.

Enfin, la colonialité de l'être concerne les effets sur les subjectivités produites par cette hiérarchisation territoriale urbain/rural. Les subjectivités métropolitaines sont alignées sur les exigences de performance et de productivité de l'urbain triomphant, produisant pourtant des êtres narcissiques (voir chapitre 2), dans la suffisance et la distinction. Face à cette normativité du sujet, les « autres », les habitant.es des petites villes, des bourgs, des hameaux ruraux sont relegué.es symboliquement. La colonialité de l'être se manifeste ici par l'intériorisation d'un sentiment de relégation, une disqualification implicite des modes de vie, des attaches aux lieux et des formes de sociabilité qui s'y déploient. Ce phénomène a été puissamment révélé par le mouvement des Gilets Jaunes, qui a mis en lumière le ressentiment né de cette assignation à

[1021] https://www.insee.fr/fr/statistiques/6676182?geo=COM-17299#consulter
[1022] Guillaume FABUREL, *Les métropoles barbares*, *op. cit.*

l'infériorité socio-spatiale, existentielle et écologique[1023]. Ces subjectivités « éloignées » sont alors perçues, et finissent parfois par se percevoir, comme « en dehors de la marche du monde », assignées à un territoire marqué par les manques (de services, d'emplois, d'accès à la mobilité, etc.). Ces territoires et leurs habitant.es sont renvoyés à une position déficitaire dans l'imaginaire national : territoires « en déclin » ou « en retard », de l'ancienne « diagonale du vide » et désormais « espace de faible densité » qu'il conviendrait d'intégrer, de moderniser ou de faire « rattraper » dans l'application de recettes métropolitaines. Ces insuffisances économiques supposées primeraient sur d'autres réalités socio-écologiques pour justifier un interventionnisme métropolitain d'État, ou susciter un attentisme local à l'égard de la puissance publique, dépossédant encore davantage de toute capacité d'action.

En définitive, à très grands traits, la colonialité métropolitaine, reproduisant le partage urbain/rural, se diffuse dans les récits et imaginaires persistants de la grandeur urbaine, elle s'insinue dans les savoirs de l'action et les visions du monde afférentes, et se logent dans les manières de penser et de se projeter dans le monde, si bien que l'on peut parfois se faire, parfois involontairement, un véhicule de la métropole en s'installant dans d'autres espaces. C'est même parfois précisément en aspirant à s'installer dans des petites villes délaissées, conséquence même de la puissance d'attractivité des métropoles, que des métropolitains reconvertis, quittant les grandes villes, rejouant le « *syndrome du sauveur urbain* » comme le remarquait la journaliste E. Conquet[1024] en prenant l'exemple de ces initiatives visant à « revitaliser » des territoires, sans toujours questionner ce qu'ils ont emmagasiné de mépris de classe pour les cultures socio-écologiques existantes, une fois encore, invisibilisées.

Pour sortir de cette colonialité, il convient de la nommer et d'en démontrer les dévastations écologiques et « écosophiques »[1025], sur la vie des milieux, sur la vie mentale des sujets et sur leurs relations réciproques. Il importe désormais de proposer, en puisant ce qu'un terrain de recherche a produit, depuis l'une de ses marges et leurs mondes vécus, une piste d'autres horizons possibles, plus écologiques, dont la piste biorégionale peut s'avérer fructueuse.

[1023] Guillaume FABUREL, Maële GIARD, Mathilde GIRAULT et Ewa CHUECOS, « L'imaginaire écologique des Gilets jaunes. Entre écologie populaire et écologie relationnelle », *Écologie & politique*, 2021, vol. 62, nº 1, pp. 127-142.
[1024] Emma CONQUET, « Urban Gaze : la ruralité soumise au regard médiatique urbain », *Frustration Magazine*, URL complète en biblio.
[1025] Félix GUATTARI, *Les trois écologies*, Paris, France, Galilée, 1989.

8.3.2 La proposition biorégionale post-urbaine : les « défauts » supposés des petites villes et villes moyennes, des atouts écologiques à saisir

La proposition biorégionale opère un changement de focale « radical » : elle invite à penser le développement des territoires, non plus à partir des indicateurs d'attractivité et de compétitivité, qui imposent l'extension et la densification des villes, depuis la singularité des milieux, leurs limites écologiques fragiles, au sein de communautés biotiques. Ce déplacement oblige à renouer avec les vertus écologiques de la mesure et du souci du vivant, et donc avec une expérience sensible, attentionnée, dans l'attachement et l'affection aux lieux habités. Cette approche ne peut se concevoir qu'à l'échelle de territoires de la petite échelle et de la faible densité, en rupture avec les imaginaires de la grosseur et de l'expansion des grandes échelles décapacitantes qui ont façonné les politiques territoriales de regroupement cette dernière décennie (en se rassemblant en intercommunalités, dans des régions agrandies, etc.). De ce point de vue, les petites villes, longtemps perçues comme limitées par la faiblesse de leur démographie, pourraient devenir des espaces pertinents de mise en œuvre, à condition qu'elles acceptent un véritable décentrement et ne cherchent pas à se reconstituer en pôles dominants au sein d'une nouvelle configuration institutionnelle et d'autorité sur les communes voisines.

Dans cette perspective, la biorégion constitue une alternative forte au modèle colonial métropolitain d'aménagement du territoire. Elle rompt avec la logique de centralisation et les représentations hiérarchisées qui positionnent les centres urbains comme moteurs de la croissance, reléguant les territoires ruraux à des fonctions subalternes, principalement, à ce jour, à des fonctions agro-industrielles d'alimentation des villes. Il ne s'agit donc pas de penser le devenir biorégional depuis les petites villes elles-mêmes, mais bien depuis les milieux ruraux environnants, dans une logique de décentration et de déconcentration urbaine. Si certaines versions du biorégionalisme, comme celle développée par Alberto Magnaghi en Italie à travers le concept de « biorégions urbaines », conservent une posture planificatrice pensée à partir de la ville et de son patrimoine socio-culturel[1026], d'autres approches, notamment portées par le Réseau français des territorialistes, insistent sur une rupture plus franche : il s'agit de penser la désurbanisation, la sortie du paradigme urbain, pour « refaire corps avec le vivant », non plus

[1026] Alberto MAGNAGHI, *La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*, Emmanuelle BONNEAU (trad.), Paris, France, Eterotopia France, 2014.

dans une posture de maîtrise ou de surplomb, mais dans une relation respectueuse, pour se sentir comme faisant partie de ce monde vivant[1027].

Cette proposition suppose dès lors une prise de distance – voire une forme de sécession – vis-à-vis de la grande ville, de l'urbain dans son ensemble et ses délimitations officielles et ses cadres institutionnels d'action politique. Car il s'agit désormais de penser les conditions de notre survie collective en tenant précisément comprendre de notre dépendance à des milieux vivants et qui doivent le rester. Une autre chance des petites villes est d'avoir encore, normalement, à proximité, des terres agricoles, si elles ne sont pas urbanisées, ou « imperméabilisées » par des pratiques agricoles qui en dégradent la vie organique, peuvent être communalisées à des fins de productions relocalisées, dans une recherche d'autonomie alimentaire.

Des dispositifs existent certes aujourd'hui, à l'image les « programmes alimentaires territoriaux », comme l'agglomération rochefortaise a mis en place depuis 2022, espérant passer de 4% d'autonomie alimentaire à 30%, en 4 ans. Au-delà de l'objectif qui semble ambitieux, ce programme n'incite à un changement des régimes vers une alimentation moins ou peu carnée, ni ne prône un redimensionnement des activités ni revalorise des savoirs et savoir-faire agricoles moins mécanisés, dans la perspective d'une descente énergétique à anticiper. Elle ne pense par ailleurs pas aux nombreux bras nécessaires, et tout autant de personnes à installer pour des productions diversifiées, qui puisse véritablement nourrir le pays rochefortais. Jean-Christophe, qui a cherché à passer par cette démarche, ne cochait aucune case du dispositif en cherchant à faire de petites productions maraichères, de plantes aromatiques et médicinales, et des fleurs, sur des petites surfaces, dans une perspective de vente : quelles que soient les communes d'installations souhaitées, les conditions de logements, quand elles existaient, n'étaient pas décentes, ou à des loyers corrects. Bien qu'il en fait la demande, la perspective de s'installer dans un habitat léger pour habiter sur son lieu de culture n'a pas rencontrée d'échos favorables de la part de la responsable du PAT, ce qui les a contraints, sa compagne et lui, à la mobilité pour rechercher quelques hectares de terres, loin du pays rochefortais.

Enfin, l'objectif paraît en outre incompatible avec les ambitions d'artificialisation urbaine que la communauté d'agglomération entend poursuivre, qui, inévitablement, réduit des hectares de terres disponibles et fait proportionnellement augmenter le nombre de « bouches à nourrir ».

[1027] Guillaume Faburel, Maële Giard et Raphaël Lhomme, « Biorégion. Pour une écologie politique vivante », *Carnets de la Décroissance*, 2021, nº 4, URL complète en biblio.

En réalité, la perspective d'une autonomie alimentaire implique de libérer des terres et des personnes pour les cultiver, plutôt que d'attendre, dans une relation producteur-consommateur qui invite à se servir dans un « drive ». Cela implique de se relever les manches pour mettre les mains, collectivement, dans la terre, et apprendre à faire, au passage, pour gagner collectivement en autonomie, sur le plan alimentaire, mais également politique, en décidant démocratiquement des productions relocalisées et suivant des pratiques agricoles choisies, dans la permaculture, dans l'agro-écologie paysanne, dans le jardin-forêt, etc.

Dernier point, les villes petites et moyennes, souvent jugées ennuyeuses, dans une perspective où, comparées aux métropoles, elles ne seraient que compilation de défauts. « *Des caractéristiques positives peuvent alors se transformer en défauts : la modération devient un manque d'imagination, la douceur de vivre de l'endormissement, l'équilibre de l'ennui, l'harmonie du conformisme.* » comme l'écrivait F. Santamaria, dans une formule régulièrement relayée dans les articles portant sur ces échelles urbaines. Or, cette lecture révèle un biais métropolitain où seules compteraient l'innovation, l'intensité de la vie sociale, la mise en mouvement permanente ou la recherche de distinction, soit autant d'injonctions alignées sur des logiques capitalistes à des fins de productivité et de rendements. Pourtant, ces « défauts » apparents (modération, lenteur, équilibre) peuvent au contraire constituer le socle d'un autre imaginaire territorial, fondé sur des valeurs écologiques : la mesure, le soin, l'harmonie, mais aussi l'entraide, l'attention aux rythmes du vivant et l'humilité. Plutôt que d'être contraintes à dupliquer les recettes métropolitaines sous couvert d'attractivité et de compétitivité, ces villes intermédiaires, en respectant le seuil des 30 000 habitant.es environ, ce qui ne concerne pas nombre de villes moyennes, pourraient devenir les ferments d'un basculement écologique crédible. Cela supposerait de reconnaître que leur supposée marginalité est précisément ce qui les rend aptes à expérimenter d'autres formes de vie et manières d'habiter : plus lentes, plus sobres, plus respectueuses des milieux et de leurs limites. À rebours de leur disqualification systématique pour insuffisance économique ou manque d'aura culturelle, ces villes pourraient être réévaluées pour leurs qualités écologiques et relationnelles et territoriales, non comme résidus d'un monde révolu, mais comme échelon idéal pour une autre géographie écologique en germe, partant des milliers de petites villes, une projection plus réjouissante, en attestait l'enthousiasme des participant.es des ateliers ainsi que des personnes du public présentes lors des restitutions finales de ce travail.

8.3.3 Une résistance écologique pour les villes intermédiaires dans un « refus de parvenir »

Ce travail de recherche, relativement long, a donné lieu à deux présentations publiques des résultats : une première en mars 2021 et une seconde, à la suite de l'association PRA', pour leur dixième anniversaire, qui avait permis de revenir sur les résultats de cette enquête et comment ils avaient mûri, deux ans après la fin de la phase de terrain. Cette seconde présentation s'étant passée dans un climat serein dans l'ensemble, j'y reviendrai assez peu, contrairement à la première, qui mérite d'être davantage commentée, tant elle a cristallisé des positions. Celle-ci s'étant tenue dans la grande salle du Palais des Congrès, principalement en raison du fait qu'elle était équipée de micros et de matériels pour projeter sur un grand écran. Cette restitution avait été organisée en avance, afin de me permettre de recontacter les enquêté.es et les participant.es des ateliers, inviter des journalistes pour partager les résultats de l'enquête lors d'un point presse, ainsi qu'une invitation lancée à plusieurs élu.es, de la majorité et de l'opposition, de Rochefort (annexe L).

Cette initiative, avant cette présentation, suscitait une certaine fébrilité de la part de la municipalité. En amont de l'évènement, G. Faburel, invité sur le sujet des villes moyennes dans la perspective d'introduire la recherche, avait reçu un appel intimidant de la part d'une adjointe, soucieuse d'en savoir davantage sur les modalités de l'enquête et son contexte de réalisation. Cette prise de contact révélait un climat de méfiance et rappelait le contexte de tensions politiques dans lequel s'était déroulée cette recherche. Le fait que PRA' ait assuré la réservation de la salle (il fallait qu'une association de la ville réserve pour bénéficier de la salle gratuitement) a contribué à « brouiller » les lignes : notre présentation a pu être perçue comme émanant ou commandité par l'association, nous inscrivant d'emblée et malgré nous, dans le jeu politique local. Si la collaboration avec PRA' visait uniquement à faciliter l'accès au terrain, l'introduction à l'événement et son annonce à de multiples reprises sur ses réseaux sociaux ont pu entretenir une confusion sur la nature de l'initiative. Cette situation a mis en lumière des enjeux de positionnement, entre volonté de conduire une recherche indépendante, soutien de l'association pour trouver les premiers informateurs et lecture politique et critique des résultats. Cette expérience soulève des questions importantes quant à la réception du travail scientifique lorsqu'il s'inscrit dans un terrain marqué par des rapports de force.

Ce qui a toutefois suscité la plus vive réaction a été l'intervention du maire lui-même lors des échanges avec la salle, irrité par le fait que nous n'ayons pas « *pris attache* » plus tôt avec lui, mettant dès lors en doute, l'objectivité de l'enquête. Cette défiance exprimée publiquement

s'accompagnait d'une suspicion explicite quant à une instrumentalisation par l'association PRA' et de l'opposition cherchant à « rejouer leur défaite aux municipales », accusée de peser sur la conduite et les résultats de la recherche. Sur les contenus, la deuxième cartographie dénotait avec la projection du territoire que la Ville et la communauté d'agglomération s'en faisant. Dans un geste symbolique, le premier édile, suivi par ses adjoint.es présent.es, se leva et quitta la pièce, sous les huées d'une partie de la salle, déclarant qu'ils se « *lavaient les mains* » de ce travail, comme pour signifier un désintérêt total vis-à-vis de ce travail, de ses résultats et ce que les habitant.es de la ville ont pu exprimer. Cet épisode permet d'évoquer la tension palpable de la salle lors de la présentation des résultats, puisque ces derniers proposaient une lecture remettant en question la trajectoire adoptée de croissance urbaine et de développement économique, ouvertement inspirée de recette métropolitaine. Le débat aurait au moins pu porter sur les freins estimés de la projection de la deuxième cartographie.

Pourtant, depuis cet événement, deux réflexions majeures ont progressivement mûri. La première s'inspire d'un concept formulé par des géographes allemands et autrichiens : le droit à ne pas rattraper son « retard » (« *the right to not catch up* »)[1028]. Cette idée vise à reconnaître que certaines régionales européennes, notamment rurales, ne devraient pas à avoir à s'aligner sur les standards de réussite imposés par les indicateurs d'évaluation de croissance des régions urbaines insérées dans la mondialisation. Un tel impératif d'alignement ne fait qu'aggraver les inégalités territoriales que même les politiques environnementales dites de « cohésion » ne parviendront pas résorber puisqu'elles sont construites d'emblée sur des rapports disproportionnés et déséquilibrés, les obligeant à la concentration et à la connexion (et donc la création d'infrastructures, etc.) entre elles pour surmonter leurs différences de développement. Dans une approche de justice spatiale, les autrices et auteurs défendent ainsi des trajectoires de développement alternatives, situées dans les besoins et capacités endogènes, ainsi que les milieux et les ressources de ces territoires, dans une logique de post-croissance ou de décroissance, actant que la qualité de vie des individus peuvent aussi, voire plus, s'épanouir dans des visions alternatives territoriales écologiques, sans agir dans une surexploitation des ressources, et pour cela agir dans le sens d'une déconcentration urbaine.

Ainsi, un raisonnement comparable peut être adressé aux petites villes et villes moyennes pouvant subir l'injonction à croître, quand elles ne s'y soumettent pas volontiers. À

[1028] Barbara DEMETEROVA, Tatjana FISCHER et Jürgen SCHMUDE, « The Right to Not Catch Up—Transitioning European Territorial Cohesion towards Spatial Justice for Sustainability », *Sustainability*, janvier 2020, vol. 12, nº 11, p. 4797, doi:10.3390/su12114797.

rebours de l'impératif de réussite tel qu'il est défini depuis les cadres métropolitains (croissance, attractivité, rayonnement, etc.), cette idée ouvre la possibilité pour d'autres territoires de s'affranchir des exigences d'attractivité et de compétitivité. Puisque dans un contexte où les effets des bouleversements écologiques et de l'emballement climatique risquent de s'intensifier, elles auraient tout à gagner à bifurquer des trajectoires imposées, pour penser des devenirs biorégionaux post-urbain assurant l'autonomie et la joie de vivre de leurs habitant.es déjà présent.es sur leur territoire, en considérant la nécessité de réduire les pressions écologiques sur les milieux par une déconcentration et une désartificialisation notoire, et démontrer ainsi que les choses ne sont pas toujours tracées d'avance et apporter la preuve que les petites villes et villes moyennes peuvent en effet être les villes les plus aptes à faire face aux changements climatiques[1029] et retrouver au passage un peu de dignité en cessant de dévaster les conditions d'habitabilité de la planète en participant à la supposée destinée urbaine du monde. Mais penser un devenir post-urbain biorégional depuis des petites villes, il y a possibilité d'une contradiction, à condition que celles-ci décroissent et se dédensifient en se pensant dans des relations réciproques aux autres villages et hameaux des environs. En clair, pour Rochefort, cesser de se penser comme le centre du territoire administré.

La seconde réflexion, est que la perspective biorégionale post-urbaine, pour qu'elle émerge, n'a pas besoin d'une validation institutionnelle (les initiatives généralement portées par les institutions sont à des fins de promotion touristique, ne portent en rien d'autres manières de faire politique et autrement écologie avec les habitant.es) ni d'être portée par des élu.es qui ne pourraient ou ne voudraient bifurquer (il n'y a donc pas nécessité de conquérir le pouvoir municipal pour porter une autre géographie du territoire) et encore moins n'a besoin de dispositifs de planification technique. Autrement dit, la biorégion se tisse en dehors des législations humaines, dans les gestes quotidiens, les expériences affectives d'attachement aux lieux et dans la compréhension fine de leurs métamorphoses, ainsi que dans d'autres savoirs situés et les connaissances ancestrales des localités, ceux de l'habiter.

C'est bien là la nécessité de se reconstituer en subjectivité vivante rassérénée, dans le débranchement métropolitain que peuvent abriter les petites villes et petites villes moyennes, et qui offre des prises pour modifier nos rythmes, nos manières de vivre et d'entrer en relation écologiquement avec le monde. Ainsi, dans la respiration qu'elle insuffle, la biorégion post-urbaine peut émerger d'une constellation d'initiatives diffuses et des pratiques d'entraide

[1029] VILLES DE FRANCE, *Baromètre des territoires 2023*, *op. cit.*

portées par des habitant.es jusqu'à former des « communautés biotiques ». Elle peut s'incarner dans des mises en mutualisation de ressources, des dynamiques paysannes ou artisanales, comme ce que s'efforce à faire Jean-Christophe, avec humilité, en aidant le monde vivant à refleurir depuis sa fermette. De ce qui ressort de ce travail de recherche, elle est indéniablement en germe dans le milieu rochefortais de la plaine charentaise. Des initiatives auto-organisées telles que le Syndicat de la Montagne Limousine[1030] sont déjà dans la proposition d'autres relations et cultures du vivant, tel que s'y emploie le mouvement post-urbain depuis bientôt 5 ans [1031].

Conclusion du chapitre 8

Ce chapitre se concentrait sur les résultats d'ateliers impliquant une quinzaine de personnes. Ils visaient à prolonger les aspirations empêchées et les incarnations partielles de trajectoires de vie bonne rendues possibles par la taille modérée de Rochefort et son intégration dans un milieu rural proche, même si fragilisé par les pollutions et artificialisations diverses.

La première cartographie tirée des ateliers projette le territoire rochefortais dans une trajectoire volontairement exagérée de métropolisation, mais qui rend compte des imaginaires de la démesure, presque dubaïotes, prêtés aux pouvoirs en place dans leurs nouvelles orientations économiques et urbaines, telles qu'elles sont vues et vécues par des habitant.es. Ils décrivaient la fièvre métropolitaine qui gagnait les élu.es dans le sacrifice de la paisibilité des environnements au nom de l'attractivité-compétitivité au mépris de tout sens des limites écologiques et de recherche d'équilibre. Les limites topographiques et les risques climatiques documentés devraient contraindre à la prudence et à cesser d'artificialiser davantage.

Le gris et les couleurs froides de la première projection contrastent avec l'harmonie des tons et les nuances de vert de la deuxième représentation, qui inverse la perspective en considérant, en premier lieu, les limites écologiques des milieux par le fleuve et la mer qui réoccupent la place originelle pour penser l'organisation spatiale en conséquence. Celle-ci se veut déconcentrée, polycentrique, dans la communalisation des moyens pour favoriser l'entraide et l'autonomie collective plutôt que la compétition et l'accaparement des ressources. Cela passe nécessairement par un questionnement sérieux sur les besoins vitaux qui seraient à relocaliser (sur les enjeux alimentaires, énergétiques, de logements, de soin, etc.). Il ne s'agit pas de vivre en autarcie que de s'affranchir des chaines de dépendances internationalisées et polluantes et

[1030] https://syndicat-montagne.org/

[1031] Voir à ce propos l'appel à concevoir une biorégion depuis son espace écologique de vie sur la page suivante : https://www.post-urbain.org/copie-de-appel-bior%C3%A9gions-post-urba

anticiper toute descente énergétique, pour retrouver des capacitations d'action habitantes et un pouvoir de décision sur l'orientation donnée à son milieu de vie, et renouer collectivement avec une trajectoire plus sobre, rassérénante et revivifiante, des manières d'habiter et de vivre qui ne contribuent plus à l'emballement climatique et à l'effondrement des espèces. En tout cas, il est certain qu'elle manifeste une rupture avec l'idéologie métropolitaine, de ses besoins artificiels et ses imaginaires colonisateurs de croissance infinie au nom d'un modèle d'aménagement unique. La perspective biorégionale réouvre un horizon

Conclusion de la partie 3

Cette partie commençait avec l'intuition que les villes petites et moyennes seraient moins concernées par les dynamiques d'expansion-densification de la métropolisation que les lisières des grandes villes, en raison de leur éloignement métropolitain comme l'est Rochefort. Or, il est apparu, dans les recherches s'étant intéressées au sujet, que le programme ACV ne fait qu'accélérer une trajectoire soutenue de politiques métropolitaines dans les villes moyennes en accentuant les politiques de l'offre dans l'attractivité-compétitivité. Même les politiques de transition écologique et énergétique dupliquent et généralisent le modèle techniciste et gestionnaire d'écologie fomenté dans les grandes villes, depuis des savoirs spécialisés de l'urbain, sans que ne soit questionnées les responsabilités de ce modèle d'aménagement de la concentration, la concurrence et la croissance dans les dévastations des écosystèmes. À l'instar de nombreuses villes petites et moyennes, Rochefort se convertit à la patrimonialisation de sa centralité et sa piétonnisation commerçante, au verdissement des espaces publics et l'aménagement pour les modes doux, à la festivalisation de la vie diurne et nocturne, à la touristification de ses environnements, à la muséification de la vie culturelle, tout ceci pour capter des populations aisées, des professions métropolitaines, des jeunes qui consomment ces esthétiques et sociabilités génériques. Des formes d'embourgeoisement sont même déjà à l'œuvre au vu des dernières réhabilitations patrimoniales livrées.

Au regard des transformations engagées et annoncées, des habitant.es qui ont quitté ou évité les grandes densités métropolitaines pour s'installer à Rochefort s'inquiètent de la direction prise par la Ville et la communauté d'agglomération, notamment au regard de l'argent public dépensé pour des projets peu rentables, qui prenne littéralement l'eau, comme l'Hermione, réplique d'un navire, chantier participatif de plusieurs décennies qui aura animé la vie rochefortaise et qui pourrit aujourd'hui à cause d'un champignon dont les travaux à engager sont trop dispendieux pour être entrepris. Beaucoup de bruit pour rien. Or, cette débauche de projets paraît d'une certaine vacuité au regard d'une trajectoire démographique qui continue légèrement à décroître au dernier recensement. Ainsi, la plupart des habitant.es rencontré.es inquièt.es d'être rattrapé.es par des dynamiques et des environnements de la densité fuis rejettent les densifications pour ne pas endurer les mêmes souffrances et sentiments d'impuissance, l'aversion pour autrui et le repli sur soi, générés par les concentrations vécues. Ces personnes ne veulent ainsi par voir s'évanouir les possibilités de mener d'autres formes de vie écologique

dans la simplicité des relations, la paisibilité des lieux, la satisfaction de se sentir d'une communauté de vie, que le taille dans la modération et les proximités de la ville permettrait.

Un résultat me paraît significatif de ce que l'habiter des lieux peut générer comme prise de conscience située : la possibilité d'envisager, et surtout d'accepter, la limitation du nombre d'habitant.es d'une ville. Les limites topographiques et écologiques induisent des seuils au-delà desquels la décroissance démographique devient inévitable, voire souhaitable. Ces pensées m'ont conduit à interroger l'intérêt de recomposer dans le souci éthique des limites et ce que pouvait impliquer le « refus de parvenir »[1032] pour un territoire. La possibilité d'accepter de ne plus chercher indéfiniment la croissance démographique et le développement économique au prix de tous les investissements et la dégradation des milieux. Cela permettrait également de renversement des valeurs et principes jugés avec condescendance (harmonie, modération, et même leurs contraires, ennui, lenteur) comme des réponses écologiques des villes intermédiaires au trépas annoncé : la recherche de ralentissement génère probablement moins de déchets que l'intensification de l'activité. Plusieurs enquêté.es rejettent un modèle basé sur la compétition et la comparaison, niant toute singularité écologique locale, au sacrifice des milieux encore vivants ou qui pourraient le redevenir avec patience et attention, à l'image de ce que Jean-Christophe entreprend dans son jardin. Son humilité et sa sympathie ainsi que le soin éthique adressé à chaque plante, à la vie du sol, aux ami.es, aux passant.es rejaillissent au-delà du jardin, communient avec les marais ou le jardin chez lui, par les oiseaux et les autres espèces animales qui s'y déplacent. Son approche, qui consiste à faire le plus possible avec ce qui a lieu sur place, inspire nécessairement une trajectoire pour Rochefort qui invite à relocaliser ce qui s'avère aujourd'hui et pour demain nécessaire d'avoir sur place, dans une perspective autonomiste.

Ainsi, aux appels qui espèrent voir advenir une trajectoire différenciée pour les villes petites et moyennes que celle mortifère des métropoles, cette recherche propose une projection biorégionale, dans une tout autre géographie de l'organisation humaine à partir de ce qui fait singularité du milieu écologique de la plaine fluviale charentaise. Nécessairement, au stade de la proposition avancée, nourrie de deux ateliers, plusieurs impensés demeurent dans une telle démarche. Pourtant, ce sont bien des « *géographies inimaginées* »[1033] qui émergent ici, prenant

[1032] Corinne Morel Darleux, *Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce : réflexions sur l'effondrement*, Montreuil, France, Libertalia, 2019.

[1033] Pour la citation entière : "*the 21st century's changing environments and technopolitical adaptive responses may well lead to the destruction of seemingly unquestionable spatial forms like the urban or globally networked urbanization, and birth new, previously unimagined geographies*". Voir Stephanie Wakefield, « Critical urban theory in the Anthropocene », *Urban Studies*, 1 avril 2022, vol. 59, nº 5, pp. 917-936, doi:10.1177/00420980211045523.

appui sur les proximités écologiques qu'offrent les villes petites, les villages, les bourgs et les hameaux, qui ont en commun d'avoir longtemps été relégués pour leur ruralité supposée improductive, pour se déprendre des imaginaires et des politiques de la croissance infinie. Contre le modèle écocidaire de l'expansion-densification métropolitaine, qui colonialise l'ensemble des milieux et leurs habitant.es, humains et non-humains, cette proposition, loin d'attendre une validation institutionnelle et une labellisation normée, peut être directement appropriées par quelques habitant.es, comme une manière de retrouver des capacités d'action pour reprendre soin des lieux aimés, mais fragilisés, entrer ainsi discrètement en résistance pour permettre au vivant de refleurir de nouveau.

Conclusion générale

1. Synthèse de la démarche et des résultats

Dans cette première partie de la conclusion, je fais la synthèse de la démarche de recherche suivie au cours de cette thèse et les résultats qui en ressortent. Après un rappel de mes intentions de départ, j'entre dans le détail, partie par partie, chapitre par chapitre, ce qu'il faut en retenir.

Rappel des intentions de départ

Mon constat de départ est que la loi « zéro artificialisation nette », au-delà de son apparente nouveauté, ne s'inscrivait que dans la continuité des politiques de densification suivies depuis trente ans au bénéfice des concentrations urbaines, et plus encore des métropoles dont elles assurent l'avènement. L'écologie techniciste qui sous-tend cette orientation, sur la base de savoirs de gouvernement se voulant axiologiquement neutres, invisibilise ou minimise l'impact écologique que ces densités métropolitaines font peser sur les milieux. Autrement dit, elle fait de la (grande) ville le problème et la solution, sans jamais interroger la contradiction profonde ce que cela implique. Malgré l'impasse écologique de ce modèle de l'aménagement de l'attraction et de la compétitivité, piliers du capitalisme urbain et du tout béton, aucune alternative ne semble à même de rivaliser et d'y opposer un contre-modèle qui fasse autrement écologie.

À partir du hiatus entre les aspirations majoritaires des Français.es à vivre dans des espaces de bien moindre densité, ailleurs que dans les métropoles, et, d'autre part, la persistance du monde de l'aménagement à promouvoir un modèle fondé sur la concentration des populations, cette thèse a, premièrement, cherché à comprendre les raisons d'une telle obstination à densifier et deuxièmement, approché ce qu'y éprouvaient celles et ceux qui les rejetaient ainsi que les explications invoquées. Sur le premier point, il apparaît évident que la densité fait l'objet d'un large consensus dans les sphères de l'urbanisme et de l'aménagement, présentée comme socio-écologiquement vertueuse en comparaison des formes décriées d'étalement, de périurbanisation et d'artificialisation périphérique. Or, ces dynamiques sont causées par le principe de concentrer spatialement, d'où deux processus imbriqués formant l'expansion-densification de la métropole capitaliste, dans la célébration de l'urbain.

L'objectif de cette thèse était plutôt de répondre à la deuxième partie de l'interrogation, étant entendu qu'il n'était pas question d'imaginer les contours morphologiques de « bonnes densités

désirables », ni de calculer le nombre optimal de logements ou d'habitants à entasser au km² ni même de réfléchir aux meilleures manières de faire participer les individus autour de leur « densité vécue » pour contribuer à produire de nouvelles formes de densités. Le potentiel critique de cette réflexion me semble précisément se situer au-delà, dans ce qui est passé sous silence pour que cela ne soit pas considéré par le monde des aménageurs. J'ai cherché pour cela à justifier une approche par une écologie du sujet, prise dans sa relation d'interdépendance et d'affectivité mutuelle aux milieux pour comprendre ce que la densification venait générer comme rupture et friction ordinaire.

J'ai pour cela exploré trois terrains de recherche, dont une première enquête collective dans des métropoles méridionales face aux canicules a mis en évidence une densification subie, ressentie dans les corps fatigués et les esprits saturés, mais dont les résistances restaient limitées à l'interpellation du politique, faute de pouvoir d'agir sur l'environnement proche. Deux autres terrains ont été engagés dans l'éloignement géographique des concentrations métropolitaines, dans des espaces historiquement relégués : sur le plateau de Saclay d'abord à partir de mobilisations collectives organisées contre l'artificialisation des terres agricoles par un cluster technoscientifique du Grand Paris ; et la petite ville moyenne de Rochefort enfin par la rencontre d'habitant.es riverain.es de projets de densification d'hectares de jardins et de terres. Ces deux configurations socio-spatiales rendent compte de dynamiques de densification à des échelles variées toutefois justifiées par un même discours de l'aménagement au service de la compétitivité-attractivité et de réduction de l'artificialisation, soulevant les mêmes frictions habitantes.

1.1 *Densifier jusqu'à l'asphyxie : les concentrations métropolitaines méridionales à l'épreuve de l'approche subjective et affective de la thèse (partie 1)*

La première partie de la thèse précise les concepts mobilisés et démontre la pertinence heuristique d'une approche centrée sur le sujet et ses affects pour comprendre ce que la densification lui fait lorsqu'elle modifie le milieu habité. Cette première partie se compose de deux chapitres, l'un empirique à partir d'une enquête collective dans plusieurs (grandes) villes méridionales à l'été 2019 et l'autre théorique visant à discuter les concepts mobilisés et justifier de l'approche méthodologique employée dans la thèse.

Le chapitre 1 revient sur les résultats d'une enquête collective menée auprès de 130 habitant.es de cinq villes méridionales à l'été 2019. Il présente les résultats saillants ainsi que les réflexions

tirées pour la suite de la thèse. Cette enquête renseigne les vécus et les ressentis du changement climatique en milieux urbains. L'enquête s'inscrivait dans l'étonnement d'une l'absence de travaux sur des approches subjectives et sensibles du changement climatique en milieu urbain. Il en ressort qu'il est une réalité concrète pour la majorité des personnes avec des effets perceptibles sur les corps qui deviennent les premiers indicateurs (fatigue, problèmes respiratoires) et variables d'ajustement (habillement, rythmes). Ces expériences physiologiques souvent intenses étaient rapprochées dans les discours par les caractéristiques morphologiques des environnements urbains, les mutations récentes des villes et les politiques métropolitaines, à travers l'émergence d'un nouveau régime sensitif caractérisé : les sensations de suffocation en raison d'environnements minéralisés confinant les pollutions et rendant l'air vicié pour les organismes (morphologie) ; les sensations d'étouffement sont très directement liées à l'intensification des transformations urbaines : densification, extension, artificialisation (dynamiques) ; les sensations de saturation gagnent l'ensemble des corps et des esprits des populations encore plus concentrées les étés dans des villes touristiques, dans des rythmes diurnes et nocturnes intenses (politiques). Ce régime sensitif des centralités métropolitaines en surchauffe témoigne que l'air des villes, supposé rendre libre, condamne désormais à l'irrespirable.

Or, face à l'insatisfaction constatée, en matière d'engagements possibles, un hiatus demeure. La très grande diversité de réponses, de l'interpellation politique pour un passage à l'action au réinvestissement des quotidiens par les éco-gestes à adopter massivement, témoigne, en creux, de l'incapacité manifeste à agir directement à l'amélioration des milieux proches. La tactique alors envisagée parait être le départ des densités métropolitaines en surchauffe pour des arrière-pays montagneux ou des régions septentrionales plus fraiches. Ce régime sensitif du changement climatique en ville dense, et les justifications urbaines associées constituent bien les principaux motifs écologiques des départs envisagés. Les raisonnements ainsi posés questionnent sérieusement les conditions de (sur)vie en devenir des grands environnements densifiés métropolitains. Les politiques d'adaptation de ces villes mises en œuvre depuis lors ne souffrent pas de contradiction avec les politiques d'attractivité et de compétitivité qui y règnent, conduisant à concentrer davantage. Les densités métropolitaines semblent ainsi se condamner à l'invivable. Les vécus et ressentis semblaient varier toutefois sensiblement dans les périphéries pavillonnaires et les villes moyennes étudiées.

Le chapitre 2 met en évidence l'apport décisif d'une approche affective pour penser les dynamiques de densification métropolitaine. En s'appuyant sur les recherches théoriques et

épistémologiques sur ce sujet en sciences humaines et sociales, et en géographie en particulier, il en résulte que les relations à l'espace ne sont pas neutres ou fonctionnelles, mais bien affectées et affectantes. La distinction opérée entre le sentir (de la sensorialité et de la perception des lieux) et le ressentir (des émotions et sentiments) comme domaine de l'affectivité permet de mieux comprendre ce que les lieux nous font, dans le cas particulier de leurs transformations par leur densification. L'affectivité est considérée dans une triple acception : comme une modification subie (pathos), comme un levier d'affirmation d'une puissance d'agir (conatus) et également la dimension d'explicitation de la modification et de l'action (cognitif). Dans ce cadre, la métropolisation et sa matérialisation spatiale par la densification, apparaît comme force de transformation des milieux, reconfigurant de la sorte totalement de la triade sujet-relation-milieu de l'écologie du sujet. Cette triade est alors aliénée, subordonnée à d'autres fins, celles de la productivité et de la croissance métropolitaine. Cette explication permet de justifier un paradoxe : malgré l'hostilité éprouvée dans les milieux densifiés, les sujets, qui devraient logiquement massivement fuir les concentrations urbaines, persistent à y rester. Cela tient au façonnement psychopolitique des sujets où les puissances d'agir sont amenées à adhérer et reproduire un modèle d'aménagement et d'organisation des sociétés qui leur est totalement nuisible.

Ainsi, une triple tension se dégage de cette première partie. Premièrement, la densification des milieux entre en conflit avec l'écologie du sujet, suscitant chez nombre de répondant.es l'aspiration au départ hors des concentrations métropolitaines. Deuxièmement, la métropolisation envisagée comme fait social total constitue la cause première de la reconfiguration des milieux et, ce faisant, redéfinit profondément la triade sujet-relation-milieu. Troisièmement, les subjectivités sont conduites à se faire les agents volontaires et passionnés de la concentration métropolitaine malgré l'hostilité éprouvée. Cette limite identifiée justifie la nécessité de terrains dans l'éloignement et des méthodes dans le décentrement pour observer in situ ce que la densification fait et défait des liens aux lieux, ce qui lui résiste, et y trouver les ferments de son dépassement.

1.2 *Vivre en sursis en lisière métropolitaine : le cas du plateau de Saclay et du cluster du Grand Paris (partie 2)*

Les terrains constitutifs de cette recherche se situent en dehors des grandes villes et des Métropoles, telles qu'elles sont officiellement administrées, pour appréhender les effets de la double dynamique expansion-densification de la métropolisation et les transformations des milieux depuis celles et ceux qui y sont directement confronté.es. Cette partie se concentre sur

un territoire de lisière confronté à cette double dynamique : c'est le cas du plateau de Saclay et de la création du cluster Paris-Saclay, scientifique et métropolitain intégré au Grand Paris et soutenu par l'État.

Le chapitre 3 présente d'abord la situation du plateau de Saclay, dans son ambivalence historique aux pouvoirs centraux, entre localité agricole drainée pour desservir le château de Versailles et espace de desserrement d'activités scientifiques et militaires à éloigner du centre de Paris. Avec l'avènement de la métropolisation du Grand Paris, le plateau de Saclay entre dans l'œil de l'Etat avec une grande opération de cluster impliquant de rassembler de grandes écoles prestigieuses, des laboratoires de pointe et des industries technologiques. La ligne 18 du Grand Paris Express le coupe dans sa longueur pour desservir le cluster et le relier à d'autres polarités franciliennes. Des rapports d'échelles entrent en tension, entre intégration régionale et métropolitaine dans la compétition mondiale, et recherche de préservation voire de relocalisation de l'agriculture par les organisations alliées aux agriculteur.rices. Ce cas rend compte de la mobilisation que soulève l'expansion-densification des lieux dans l'artificialisation qu'elle induit à rebours des discours de l'écologie officielle. Les modes d'action légalistes ou de la désobéissance engagés par les oppositions continuent toutefois à agir dans cette relation ambigüe aux pouvoirs métropolitains, qu'elles combattent l'État aménageur en s'engageant dans le cadre des dispositifs d'action institués, ou qu'elles militent depuis l'occupation autorisée d'un champ, en mobilisant les moyens d'interpellation de la proximité métropolitaine (contact journaliste, vivier de militant.es, réseaux sociaux). En fait, cette situation illustre, sur les fronts de la métropolisation, l'étau qui se referme sur les habitant.es dans l'impuissance progressive à protéger les milieux.

Le chapitre 4 se concentre sur ce que l'irruption du cluster Paris-Saclay, comme manifestation d'un retour de la concentration métropolitaine, vient affecter dans les parcours d'habitant.es-militant.es et les manières de vivre écologiques de la lisière, construites dans la sédentarisation et la proximité, en partie en réaction : les lisières sont apparues propices à la réalisation de modes de vie écologiques (adoucissement des rythmes, proximité à la nature, circuit-court). En raison de la proximité de l'agglomération parisienne, le débranchement métropolitain n'est que partiel comme l'illustrent des discours appréciatifs de l'architecture ou des séjours réguliers dans Paris (emploi, activités culturelles). Pourtant, ces manières de vivre en émergence se trouvent brutalement disqualifiées dans l'expansion-densification, tout comme les frictions des paysages intimes et les souffrances générées, passées sous silence et que le film « En terres battues » tente de faire entendre. Ces vécus de l'« *habiter empêché* » prennent dès lors une

dimension universelle : ils révèlent les violences de la métropolisation des territoires, dépossédant des écologies relationnelles où les milieux *aimés* finissent irrémédiablement *abimés*. La perte des lieux chéris, les sentiments d'injustice ressentis pour les plus exposé.es (agriculteur.rices, étudiant.es) et la dépossession de la relation d'habiter caractérisent le régime d'affects écologique des fronts de la métropolisation.

Le chapitre 5 met en lumière les causes du rejet de la densification du plateau, dès lors perçue comme une menace vitale. En poursuivant de nouvelles artificialisations, le cluster expose les habitant.es à une intensification des risques : chaleurs extrêmes, inondations, coulées de boues, réduction des possibilités de se nourrir localement. Au-delà des atteintes écologiques locales et la responsabilité dans l'emballement climatique, la densification du plateau vient matériellement et symboliquement obstruer les lignes de fuite et ainsi confisquer toute perspective d'échappée vers un devenir écologique du plateau. L'espace indiscernable que la métropolisation produite terrasse toute possibilité d'habiter écologiquement quelque part. En colonisant l'ensemble des territoires, la métropolisation impose aux habitant.es sa vision néolibérale de l'avenir, dans une fuite en avant dans l'accélération des catastrophes et la surenchère techno-solutionniste pour y remédier.

Ce terrain, en raison de sa situation géographique de lisière métropolitaine, est traversé par de fortes tensions donnant lieu à des résultats particulièrement féconds, dans leur généralisation. Il donne à connaître comment la métropolisation, dans son expansion-densification, affecte la triade sujet-relation-milieu : en laissant le *sujet* face à l'inconsolable perte des lieux aimés, dépossédé d'un *milieu* brutalement rattrapé par l'artificialisation et l'indiscernable. Il en résulte un terrassement de toute *relation* d'habiter écologiquement quelque part, au présent et au futur. Dans sa mise en silence caractérisée, cette situation est pourtant endurée par tous lieux et habitant.es rattrapés par la métropolisation ou ses territoires servants. Même si les lisières métropolitaines sont ingérées aux concentrations métropolitaines (manifestation supplémentaire qu'elles ont besoin d'artificialiser dans leurs périphériques pour concentrer) les petites villes éloignées sont, d'une manière différente, également rattrapées par l'expansion-densification du modèle métropolitain.

1.3 *L'habiter contrarié dans la petite ville moyenne : Rochefort et le programme « Action cœur de ville »*

Ce nouveau terrain de recherche s'inscrit dans la perspective de s'éloigner encore davantage des grandes concentrations métropolisées et de leurs fournaises devenues invivables, ainsi que de leurs lisières désormais entrées dans cette zone indiscernable des fronts de la métropolisation. Le cas de Rochefort prend place dans un moment charnière : le regain d'intérêt pour les villes moyennes observé pendant la crise sanitaire et la mise en œuvre du programme d'État « Action cœur de ville », véhicule prioritaire de la métropolisation des villes intermédiaires.

Le chapitre 6 démontre que les politiques récentes à l'adresse des villes moyennes comme le programme ACV, prolongent leur situation de subalternité dans leur dépendance étatique. À l'instar des contrats villes moyennes des années 1970 qui avaient contribué à diffuser l'idéologie urbaine, le programme ACV incite les villes bénéficiaires à reconduire des politiques métropolitaines « gagnantes », comme à Rochefort : orientations économiques de développement dans la compétitivité, attractivité de CSP+, et donc densification des environnements. Les politiques de transition écologique qui y sont déployées échouent encore, comme les fournaises urbaines, à questionner les logiques de concentration spatiale qui dégradent les milieux. Plusieurs chercheur.euses appellent de leurs vœux une trajectoire différenciée, mais ses contours sont rarement esquissés. Dès lors, envisager les enjeux de seuils, de limites, de taille comme caractéristiques écologiques propres aux villes de moindres empans rouvre l'horizon des possibles.

Le chapitre 7 démontre que les aspirations des habitant.es rencontré.es à habiter une petite ville moyenne comme Rochefort s'inscrivent dans une volonté délibérée de s'éloigner des concentrations métropolitaines, et retrouver de ainsi le soulagement des corps et d'apaisement des esprits recherché. En raison de sa « taille humaine », les densités modérées n'y sont pas rejetées parce qu'elles permettent encore une vie en communauté facilitée et une relation de proximité et de quotidienneté aux environnements de nature. Toutefois, cet équilibre est fragilisé : ajouté aux pollutions toxiques des industries et la contamination par l'agriculture chimique, le surcroit de densification viendrait davantage accentuer les pressions écologiques sur les milieux, surtout si les projets bétonnisent des jardins et des terres. Or, depuis l'un de ces jardins menacés, fleurit un monde vivant qui dans l'humilité et la tempérance de la vie bonne du jardinier peut insuffler des orientations écologiques pour l'avenir du territoire rochefortais.

Le chapitre 8 a restitué les enseignements d'ateliers participatifs menés avec une quinzaine d'habitant.es, révélant des aspirations à des formes de vie sobres, rendues possibles par la taille contenue de Rochefort et sa proximité avec un environnement rural. Deux projections cartographiques ont matérialisé les tensions entre deux imaginaires d'avenir. La première, volontairement outrancière, décrit une trajectoire de métropolisation débridée, traduisant la perception d'une fuite en avant des élu.es dans une logique d'attractivité-compétitivité, indifférente aux limites écologiques et à la vulnérabilité climatique du territoire. En contraste, la seconde carte propose une vision alternative : une réorganisation du territoire à partir de son milieu fluvial, selon une logique de relocalisation, d'entraide et d'autonomie. Cette vision polycentrique rouvre indéniablement une perspective stimulante et plus vivante de l'organisation humaine et non-humaine des lieux depuis leur écologie, contre ce que la colonialité des concentrations métropolitaines mortifères tend à appliquer uniformément.

En définitive, même les petites villes moyennes éloignées des concentrations métropolitaines ne sont pas épargnées par les dynamiques d'expansion-densification et affectent différemment la triade sujet-relation-milieu : le *sujet* vit dans l'inquiétude d'un renforcement des dégradations environnementales ; le *milieu* fragilisé est réinvesti dans une *relation* de tempérance de ses limites. Les conditions d'un dépassement de la métropolisation commencent à être réunies.

2. Réponse à la problématique et aux hypothèses

Cette thèse partait du constat d'étonnement d'un hiatus persistant, et certainement indépassable, entre, d'une part, les politiques publiques d'aménagement qui poursuivent l'objectif de densification des villes, et donc de concentration spatiale des populations et des activités dans les centralités urbaines, et, d'autre part, le rejet massif que manifestent les Français.es à leur égard, aspirant davantage à vivre dans des espaces de bien moindres densités que ceux proposés par et dans les métropoles. Plutôt que de centrer l'analyse sur les logiques capitalistes à l'œuvre dans la fabrique des territoires et la production de l'espace à travers le processus de métropolisation et donc de densités/densification, cette recherche s'est surtout attachée à comprendre comment les transformations induites affectent les sujets et leurs relations aux lieux, en y était directement confrontés. Il y avait dès lors un enjeu à donner à connaître, à voir, à écouter, en étant sur le front indiscernable de l'expansion-densification, ce qui se joue dans les contestations des densités, dans les résistances ouvertes et les frictions ordinaires qu'elles suscitent, dans des lieux qui, logiquement dans l'éloignement périphérique, ne devaient pas connaître ce processus.

Dès lors, pour répondre à la première hypothèse, les causes du rejet qui ressortent de cette recherche sont plurielles et enchevêtrées. Par souci de clarté, elles sont distinguées en 3 registres :

1) rejet esthétique et absence d'intégration paysagère : notamment à Saclay, les formes urbaines du cluster et les hauteurs sont perçues comme dissonantes avec le bâti plutôt rural dispersé et l'horizontalité du plateau agricole. Au-delà de cette inadéquation morphologique, c'est plus largement *l'homogénéisation des environnements de vie* par la densification et l'urbanisation qui est critiquée, indifférente aux singularités vernaculaires de l'habitat et son mode de regroupement.

2) rejet écologique : les densités sont combattues en raison de l'artificialisation qu'elles entrainent et les dévastations durables sur les milieux, malgré l'habillage narratif de densités écologiques (matériaux durables, recyclage, végétalisation, etc.) : la réalité observée est celle d'une bétonnisation continue et sans frein, cause première de la dégradation des sols et de l'effondrement des écosystèmes locaux. Cela génère de la défiance à l'égard des discours officiels de la préservation écologique et son absence de cohérence. Ce processus est identifié non seulement comme un facteur de perte écologique, mais aussi comme un élément amplificateur des risques climatiques (chaleurs intenses, inondations). La densification contribue ainsi à la production d'environnements hostiles à la vie des habitant.es.

2 bis) rejet sensible : les densités produisent des affects touchant à la sensorialité des corps à la vie psychique du sujet. Elles sont associées à des sensations d'étouffement, de promiscuité et d'enfermement, entrainant une surstimulation des corps et une saturation des esprits. Ce registre souvent disqualifié dans les discours institutionnels car renvoyé à l'appréciation subjective joue pourtant un rôle central dans les motivations écologiques de rejet et les aspirations à quitter les concentrations.

3) rejet politique : les densités sont interprétées comme un *habiter écologique empêché*. Ainsi les densités métropolitaines (sobriété, durabilité) désenchantent en raison des expériences passées d'entraves. Les densités obstruent littéralement la perspective d'une vie où l'on retrouve la paix du cœur, une respiration, un équilibre. La nostalgie souvent décriée n'en est pas moins la manifestation d'un attachement à l'écologie des lieux, à son épaisseur historique face au terrassement qui efface toute relation et tout lien mémoriel mais aussi toute possibilité de projection d'un futur écologique. Cette dévastation des lieux intimes n'est possible que dans la dépossession des lieux par d'autres personnes, à d'autres fins que celles souhaitées.

Ainsi, le rejet des densités urbaines ne saurait être considéré comme l'expression facile d'une préservation de son cadre de vie. Il se situe, dans une autre conception écologique, que celle et contre celle de la métropole qui vante les vertus des densités. Celle-là s'inscrit dans les expériences sensibles et situées, la singularité et la diversité des lieux, ainsi que les formes d'habiter alternatives qu'elles pourraient rendre possibles. Le rejet des densités est surtout un refus de toute forme d'urbanisation nouvelle (pas seulement de logements, mais aussi d'infrastructures, etc.) pour préserver le vivant des milieux, et ce qu'il reste de vivant dans les subjectivités. Cette hypothèse est une invitation à politiser la portée critique des rejets.

Pour la deuxième hypothèse, les matériaux recueillis permettent de la confirmer en partie : l'éloignement géographique dans les trajectoires résidentielles, qu'il soit fonctionnel (Saclay) ou volontaire (Rochefort) a permis, dans les deux cas, de faire émerger des *aspirations à des formes de vie dans la limitation*. C'est notamment la proximité quotidienne avec des espaces de nature reposants faiblement anthropisés et peu fréquentés qui joue un rôle central : ils soutiennent un soulagement physique et psychique, une décélération des rythmes, et une attention à l'environnement habité. Cet éloignement permet ainsi, hors des contraintes métropolitaines, de renouer avec des possibilités d'agir sur son environnement immédiat : y retrouver un lieu de ressourcement, cultiver un jardin, connaître son voisinage, s'investir dans la vie communautaire locale, etc. Ces pratiques n'ont rien à voir avec des éco-comportements prescriptifs, souvent associés aux densités urbaines ; elles relèvent plutôt d'un rapport volontaire et de recherche d'autonomie.

Quelques différences notoires apparaissent cependant entre les deux terrains : sur le plateau, ces aspirations se révèlent dans la résistance au cluster, dans l'affirmation que d'autres modes de vie sont possibles et déjà pratiqués (maîtrise des rythmes, consommation partiellement en circuits-courts, déplacements doux). Mais ils se rapprochent peu ou prou des modes de vie écologiques des centralités urbaines (à moins que ce ne soit les densités métropolitaines qui aient ingéré ces modes de vie de la périphérie). À Rochefort, des réflexions ont émergé sur la taille des logements, sur la limitation des consommations au suffisant, etc., ce qui s'explique, à mon sens, par l'éloignement métropolitain, du façonnement du sujet par ses consommations, mais également par la taille de la ville. Que ce soit à Saclay ou à Rochefort, de telles aspirations trouvaient à être partagées par l'ensemble des catégories socio-professionnelles rencontrées. Dans les deux cas, les densifications en cours ou annoncées rappellent que l'autonomie est limitée : les habitant.es ne décident pas politiquement des orientations données à leur environnement.

Enfin, l'hypothèse 3 sur la colonialité du modèle métropolitain, qui affirmait un positionnement fort dans cette recherche, n'a pas été systématiquement appliquée comme grille de lecture tout au long du travail d'analyse. Cette hypothèse venait rappeler les origines coloniales de la géographie, de la pratique de l'aménagement, qui a des liens avérés avec une histoire de l'Occupation, et de l'impérialisme des métropoles. Cependant, les chapitres 5 et 8 répondent pour partie au sujet, dans deux terrains historiquement façonnés par les pouvoirs royaux et dorénavant par l'Etat. Cette histoire est teintée d'ambiguïté puisque le patrimoine qui en est hérité était valorisé par les habitant.es de deux terrains. À Saclay, le projet du cluster s'inscrit dans une logique de métropolisation de l'État, symbolisée par le Grand Paris. Longtemps perçu comme un territoire relégué en raison de son inaccessibilité ou de son climat, le plateau a été brutalement intégré à l'espace métropolitain francilien au nom d'une mission d'intérêt national : former les élites (de l'armée, ingénieurs, hauts-fonctionnaires, etc.) de demain. Cette opération d'urbanisme incarne un territoire servant assujetti au pouvoir métropolitain, imposant sa vision technolibérale du futur et du monde, son mode de développement et sa manière de faire politique. Le pouvoir urbain des plaines est, en quelque sorte, appliqué au plateau agricole pour lui imposer d'autres desseins. Une politique de terrassement des formes d'habiter existantes a eu cours et laisse place à un espace indiscernable, entièrement gouvernable. Un rapport de condescendance et de domination centre/périphérie s'exprime, dans un territoire devenu espace de reproductibilité de la métropole. En parallèle, des critiques explicites du déséquilibre créé par la concentration francilienne sont apparues dans les discours, affirmant le besoin d'un rééquilibrage, dans la déconcentration de la capitale, avec les régions rurales et les petites villes.

À Rochefort, d'autres formes de colonialité sont à l'œuvre, plus diffuses car ancrées dans les imaginaires qui sous-tendent les projets urbains, ainsi que dans la subalternité maintenue des villes petites et moyennes à l'État et à son modèle de développement. Lors des entretiens, des réflexions critiques ont émergé sur l'injonction à la croissance économique et démographique, à se comparer et dupliquer les métropoles. En raison de la taille de la ville, des interrogations ont également été formulées sur le rôle des élu.es, au point de réfléchir à s'en passer pour retrouver une autonomie politique. La colonisation des imaginaires urbains était ainsi régulièrement dénoncée, bien que les personnes elles-mêmes puissent en être, sans s'en rendre compte, les relais. Dans ce contexte, différentes formes de frictions (par la revivance poétique d'un jardin menacé de bétonisation) traduisent un rejet du modèle métropolitain dominant et de son œuvre funèbre. Dans ce contexte, des alternatives foisonnantes et les formes de vie qui fleurissent pour en contrer l'expansion-densification expriment un rejet du modèle dominant et

portent en elles les conditions de son dépassement. La projection biorégionale, en particulier, révèle une émergence de démétropolisation à l'œuvre à la fois des sujets et des milieux : elle propose un recentrement sur les valeurs rurales, une relocalisation démocratiquement choisie, une réhabilitation des lieux de vie à taille humaine et des relations de proximité et de soin au vivant. Ces dynamiques esquissent les contours d'une autre manière d'habiter, et laissent entrevoir des raisons de rester optimiste malgré le bruit et la fureur du monde.

3. Limites de la démarche et mise en perspective

Enfin, je souhaite terminer cette conclusion par une mise en perspective de quelques éléments de cette thèse avant revenir sur quelques limites identifiées qui m'apparaissent alors que la thèse s'achève.

Je souhaite revenir sur la démarche documentaire. Elle se trouve finalement un peu à la marge dans cette thèse que ce que j'avais initialement imaginé. Elle s'articule, je crois, assez bien, aux autres méthodes, et le moment de leur visionnage/analyse participe de l'enchainement des thématiques et des idées. Mais il est vrai que l'approche documentaire se perd un peu dans le corps de thèse. Plusieurs explications sont possibles. Les temporalités de la construction d'un film ne sont pas les mêmes qu'une conduite et une analyse d'entretiens généralement plus normées. Le film implique plusieurs temps de tournage, donc autant de venues sur le terrain, en particulier lorsque les deux films se construisent autour de différentes saisonnalités[1034]. En outre, chronologiquement, le sujet des films est apparu pendant/après la conduite des entretiens, ce qui repousse d'autant sa mise en place. Toutefois, ce travail d'entretien, même s'il est justifié par la nécessité de rencontrer des habitant.es sur leurs motivations des rejets des densités, aurait pu être réduit pour laisser plus de place à la démarche documentaire. Or, il y avait sans doute un besoin de se rassurer d'avoir des entretiens nombreux « au cas où » : devant le temps long des tournages et l'incertitude sur leur faisabilité dans la durée, les entretiens me permettent l'assurance de conduire un travail d'analyse formalisé (l'urgence post-terrain argentin et la perspective de la fin des financements me contraignaient à avancer rapidement). Pourtant, malgré ce contexte, ces temps dédiés au tournage et au montage des films ont été vécus comme des respirations heureuses, qui m'obligeaient à décélérer dans le rythme de la thèse pour prendre le temps de s'imprégner de la couleur et des sons des lieux, aux saisonnalités recherchées, pour mobiliser pleinement sa propre sensorialité et affectivité au terrain. Enfin, pour ma part, dans

[1034] Elles sont plus marquées dans « En terres battues » pour appuyer les ruptures spatio-temporelles du cluster (et aussi pour marquer son rôle localement dans les changements climatiques où les intersaisons sont désormais moins marquées) alors que dans « Jean-Christophe sur sols vivants », les saisonnalités sont centrales dans l'évolution narrative du film, d'un jardin en souffrance, maltraité, à un jardin fleuri et abondant.

l'expérimentation que représente la pratique documentaire craignant de manquer de matière, à moins que cela était dû à l'incertitude autour de la faisabilité de la démarche sur le temps long, je me suis retrouvé, pour le second film, avec beaucoup de matériau à traiter (de très nombreuses heures de rushs vidéo, plusieurs enregistrements d'entretiens, des captations sonores) et donc un débordement certain, ne trouvant pas le temps de me consacrer pleinement à son montage ou par crainte de me frotter à l'ensemble de ces matériaux. Cette expérimentation et ses limites ont sans doute été nécessaires comme « épreuve » à passer pour, lors de prochaines réalisations, mieux ciseler l'écriture et coordonner les temps tournage/montage. Avec l'essor de la pratique, je ne peux qu'encourager pleinement les initiatives consistant partager des films en cours d'écriture/réalisation/montage et prendre le temps de le faire. Je réfléchis à conduire une telle démarche sur la polarité lyonno-grenobloise.

Enfin, mobiliser la démarche du film implique, selon moi, un travail de justification de la démarche et d'explicitation du processus de création. En ce sens, insérer un film dans une thèse relève presque d'une double peine. Souhaitant considérer les films comme de l'écriture en tant que telle, ils devaient initialement remplacer l'équivalent d'un chapitre entier. Or finalement il se superpose à la suite, en raison des temporalités mentionnées, avec sans doute un petit effet de surplus. La durée du deuxième film n'y est peut-être pas étrangère, mais elle servait directement le propos du film : accepter de changer de rythme et observer patiemment la beauté du vivant fleurir, ceci pour mieux questionner aussi, y compris dans les rythmes quelque peu productivistes de nos quotidiens de chercheur.euses.

Cette thèse soutient, par les résultats des terrains étudiés, une perspective critique contre le fait métropolitain en général : le sujet n'est très certainement pas étranger à mes propres expériences et ressentirs d'une dizaine d'années passées à Lyon et la saturation personnellement vécue de la vie urbaine, les fournaises angoissantes à chaque canicule, l'impossibilité d'en quitter pour finalement rédiger la thèse depuis un centre-bourg ligérien et y trouver un peu de quiétude et même un jardin potager pour sortir des écrans et reprendre mon souffle. Ce parcours a fait l'objet d'une analyse auto-ethnographique et éco-biographique dans un article récent pour la revue EcoRev'. J'aurais souhaité que cette trajectoire entre en résonance avec ce que les habitant.es des terrains étudiés ont raconté. Ainsi, l'enquête « fournaises urbaines » et celle à Rochefort ont fortement contribué à mon départ de Lyon pour un centre-bourg rural. Cela étant dit, le questionnement sur le rejet des concentrations métropolitaines me semble d'autant plus primordial à aborder, moins en raison du pourquoi elles sont rejetées que ce qu'elles renferment de critiques du tout urbain, de l'urbanisation « quoi qu'il en coûte », même si cela se fait sur le

dos du vivant. Si les termes du débat sont posés possiblement avec un peu de simplicité, c'est que l'effondrement du vivant et l'emballement climatique que génère la métropolisation, font qu'il devient écologiquement « urgent de prendre le temps » de repenser le mode d'organisation spatiale des sociétés et l'idéologie attenante à l'aménagement des territoires, contre son prisme croissansiste urbain et par l'urbain. Or, depuis les ruralités et leurs écologies, dont on a vu, partiellement durant cette thèse, que dès que l'on se situe dans l'éloignement géographique, quelques prises pour des trajectoires écologiques de l'alternative semblent possibles. Il me parait nécessaire d'avoir le débat sur une sortie de la trajectoire métropolitaine collectivement engagée et jamais débattue, sans que le qualificatif d'urbaphobique un peu insultant, et qui renverrait à être adepte d'idéologies nauséabondes, étiquette et mette fin à toute possibilité de débat, dans l'affirmation d'autres positions. Celui-ci a lieu au sein du mouvement post-urbain avec son foisonnement d'initiatives. Je souhaiterais que les réflexions qui l'animent pénètrent un peu plus les sphères académiques et politiques. Cette thèse en est non seulement une contribution, mais aussi une invitation.

Enfin, l'ouverture biorégionale de la fin de thèse, qui a émergé des ateliers et qui n'avait pas été anticipée comme telle (ne souhaitant personnellement pas travailler ce sujet que d'autres font mieux que moi), me paraît toutefois être une proposition stimulante qui mérite l'attention pour penser une géographie du territoire dans une déconcentration-relocalisation nécessaire à partir des besoins vitaux réfléchis collectivement. Dans les deux terrains de recherche, l'agriculture et l'alimentation étaient défendues puisqu'il y a là indéniablement un enjeu commun. Il ne s'agit pas uniquement d'alimentation, mais aussi de santé, dans un contexte de désertification médical : cela devrait conduire à réacquérir les connaissances des plantes aromatiques et médicinales, les « simples », pour retrouver un peu d'autonomie pour se guérir, mais aussi pour désintoxiquer des environnements devenus hostiles à la vie, qui rendent malades. Plus encore, cette perspective biorégionale peut s'inscrire contre une idéologie de l'aménagement de l'urbain, dans le tout urbain. Acceptant que les métropoles finissent par se heurter à leur invivabilité, je partage la nécessité d'anticiper une autre géographie écologique du territoire, par les hameaux, villages, petites villes de proximité et petites villes moyennes. Cette perspective commence déjà à intéresser des institutions comme l'Ademe Ile-de-France qui souhaite imaginer un tel scénario à l'échelle de la région-capitale et donne lieu à un beau projet de post-doctorat à venir.

Bibliographie

ABDALLAH Raed, BENBERNOU Salima, TAHER Yéhia, YOUNAS Muhammad et HAQUE Rafiqul, « A Smart Video Surveillance System for Helping Law Enforcement Agencies in Detecting Knife Related Crimes », *in* Awan I. Younas M. Bentahar J. Benbernou S (dir.), *3rd International Conference on Deep Learning, Big Data and Blockchain, DBB 2022*, unknow, France, 2022, vol.541 LNNS, pp. 65-78, doi:10.1007/978-3-031-16035-6_6.

ABELES Marc, CHARLES Louis, JEUDY Henri-Pierre et KALAORA Bernard, *L'environnement en perspective: contextes et représentations de l'environnement*, Paris, France, 2000, 258 p.

ABRAM David, *Comment la terre s'est tue : pour une écologie des sens*, Didier DEMORCY et Isabelle STENGERS (trad.), Paris, France, la Découverte, 2021, 357 p.

ADAM Matthieu, « L'injonction aux comportements « durables », nouveau motif de production d'indésirabilité », *Géographie et cultures*, 31 octobre 2016, nº 98, pp. 89-112, doi:10.4000/gc.4497.

ADLOFF Fanny, SOMOT Samuel, SEVAULT Florence, JORDÀ Gabriel, AZNAR Roland, DÉQUÉ Michel, HERRMANN Marine, MARCOS Marta, DUBOIS Clotilde, PADORNO Elena, ALVAREZ-FANJUL Enrique et GOMIS Damià, « Mediterranean Sea response to climate change in an ensemble of twenty first century scenarios », *Climate Dynamics*, 1 novembre 2015, vol. 45, nº 9, pp. 2775-2802, doi:10.1007/s00382-015-2507-3.

AGUILERA Thomas, « Chapitre 16. « Contre la métropole et son monde » : mouvements d'occupation et ZAD en France au XXIe siècle », *in Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2021, pp. 215-227, doi:10.3917/arco.frina.2021.01.0215.

ALBRECHT Glenn, *Les émotions de la Terre : des nouveaux mots pour un nouveau monde*, Corinne SMITH (trad.), Paris, France, les Liens qui libèrent, 2021, 366 p.

ALDHUY Julien, « La transformation des Landes de Gascogne (xviiie-xixe), de la mise en valeur comme colonisation intérieure ? », *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia*, 11 mars 2010, nº 8, doi:10.4000/confins.6351.

ALLAGNAT Malou, *Habiter la périphérie urbaine en périodes de fortes chaleurs : les vécus habitants, leurs dilemmes et les inégalités socio-spatiales amplifiées*, Nantes Université, 2022, consulté le 17 janvier 2025, URL : https://theses.fr/2022NANU2030.

ALLENS Gaspard D', « Occuper les arbres : une stratégie de lutte payante », *Reporterre le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 7 mars 2025, URL : https://reporterre.net/Occuper-les-arbres-une-strategie-de-lutte-payante.

ANDERSON Kay et SMITH Susan J., « Editorial: Emotional geographies », *Transactions of the Institute of British Geographers*, mars 2001, vol. 26, nº 1, pp. 7-10, doi:10.1111/1475-5661.00002.

ANGUELOVSKI Isabelle, CONNOLLY James J. T., COLE Helen, GARCIA-LAMARCA Melissa, TRIGUERO-MAS Margarita, BARÓ Francesc, MARTIN Nicholas, CONESA David, SHOKRY Galia,

PULGAR Carmen Pérez DEL, RAMOS Lucia Argüelles, MATHENEY Austin, GALLEZ Elsa, OSCILOWICZ Emilia, MÁÑEZ Jésua López, SARZO Blanca, BELTRÁN Miguel Angel et MINAYA Joaquin Martinez, « Green gentrification in European and North American cities », *Nature Communications*, 2 juillet 2022, vol. 13, nº 1, p. 3816, doi:10.1038/s41467-022-31572-1.

ANTONIOLI Manola, DREVON Guillaume, GWIAZDZINSKI Luc, KAUFMANN Vincent et PATTARONI Luca, *Saturations : individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve*, Grenoble, France, Elya éditions, 2019, 253 p.

APPEL A CONTRIBUTION, « Entre méthodologies audio-visuelles et création filmique », *Calenda*, 21 janvier 2020, URL : https://calenda.org/728124.

APUR, *Nourrir Paris et la métropole du Grand Paris : État des lieux de la filière alimentation et de sa résilience* [Rapport], 2024, URL : https://www.apur.org/fr/nos-travaux/nourrir-paris-metropole-grand-paris-lieux-filiere-alimentation-resilience.

ARAGAU Claire, BOULEAU Mireille et MANGENEY Catherine, « Les bassins de vie ont-ils un sens ?:Une interrogation de la proximité en périurbain francilien », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2018, nº 5, pp. 1261-1286, doi:10.3917/reru.185.1261.

ARIES Paul, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*, Paris, France, la Découverte, 2010, 301 p.

ARNAUD Aurélie, « Ressentis et vécus d'individus : de la définition à la collecte de données dédiées », consulté le 18 mars 2025, URL : https://shs.hal.science/halshs-02952465.

ARTIOLI Francesca, « Les politiques du retrait territorial de l'État:Réformes de la carte militaire et gestion des mobilisations locales (1989-2012) », *Gouvernement et action publique*, 20 mars 2017, vol. 6, nº 1, pp. 81-106, doi:10.3917/gap.171.0081.

ASKENAZY Philippe et MARTIN Philippe, « Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », consulté le 12 janvier 2023, URL : https://www.cae-eco.fr/Promouvoir-l-egalite-des-chances-a-travers-le-territoire.

ASTELARRA Sofía, « Disputas territoriales y ambientales por la reinvención de "La Isla". El caso del conflicto "Colony Park" en la Primera Sección de islas del delta del Paraná, partido de Tigre », *Quid 16. Revista del Área de Estudios Urbanos*, 1 juin 2019, nº 11, pp. 325-330.

ASTIER Marie, « Métro du Grand Paris : opération com' après des morts d'ouvriers », *Reporterre le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 24 mai 2023, consulté le 12 juin 2025, URL : https://reporterre.net/Metro-du-Grand-Paris-operation-com-apres-des-morts-d-ouvriers.

ATELIER PARISIEN D'URBANISME, *Densités vécues et formes urbaines. Etude de quatre quartiers parisiens* [Rapport], APUR, 2003, 141 p.

ATTAC, *Ce qui dépend de nous: manifeste pour une relocalisation écologique et solidaire*, Paris, France, Edition les Liens qui libèrent, 2020, 95 p.

AUBERT Nicole, « L'individu hypermoderne et ses pathologies », *L'information psychiatrique*, 2006, vol. 82, nº 7, pp. 605-610, doi:10.3917/inpsy.8207.0605.

AUDEBERT Simon et THABOUREY Lucien, « Les mouvements écologistes de désobéissance civile face à la métropole:Au sein ou contre ? », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 77-94, doi:10.3917/ecorev.056.0077.

AUGE Marc, « Retour sur les « non-lieux » : les transformations du paysage urbain », *Communications*, 2010, vol. 87, nº 2, pp. 171-178, doi:10.3917/commu.087.0171.

AYKUT Stefan C. et EVRARD Aurélien, « Une transition pour que rien ne change ? Changement institutionnel et dépendance au sentier dans les « transitions énergétiques » en Allemagne et en France », *Revue internationale de politique comparée*, 2017, vol. 24, nº 1, pp. 17-49, doi:10.3917/ripc.241.0017.

BARBIER Jean-Marie, « Affects, émotions, sentiments : quelles différences ? », *The Conversation*, consulté le 25 janvier 2021, URL : http://theconversation.com/affects-emotions-sentiments-quelles-differences-92768.

BARLES Sabine, « 8. Métabolismes urbains », *in* Agathe EUZEN, Laurence EYMARD et Françoise GAILL (dir.), *Le développement durable à découvert*, Paris, CNRS Éditions, À découvert, 2013, pp. 118-119, doi:10.4000/books.editionscnrs.10671.

BARRERE Christian, « Vers une théorie économique substantiviste du patrimoine », *Économie appliquée*, 2007, vol. 60, nº 3, pp. 7-30, doi:10.3406/ecoap.2007.1847.

BARROUX Rémi et GARRIC Audrey, « « Et un, et deux, et trois degrés » : une vague verte déferle en France pour le climat et la justice sociale », 16 mars 2019, consulté le 30 janvier 2025, URL : https://www.lemonde.fr/climat/article/2019/03/16/marche-pour-le-climat-des-centaines-de-milliers-de-manifestants-partout-en-france_5437162_1652612.html.

BARTHOLEYNS Gil, *Le hantement du monde : zoonoses et pathocène*, Bellevaux, France, Éditions Dehors, 2021, 117 p.

BASCHET Jérôme, *Basculements : mondes émergents, possibles désirables*, Paris, France, Éditions la Découverte, 2021, 252 p.

BASCHET Jérôme, *Défaire la tyrannie du présent : temporalités émergentes et futurs inédits*, Paris, France, la Découverte, 2018, 318 p.

BATESON Gregory, *Vers une écologie de l'esprit. Tome II*, Férial DROSSO, Laurencine LOT, Eugène SIMION et Christian CLER (trad.), Paris, France, Éditions du Seuil, 2008, 346 p.

BAUDELLE Guy, KRAUSS Gerhard, MARINOS Clément et SUIRE Raphaël, « Les tiers-lieux de ville moyenne, entre accès aux ressources et dynamisation des territoires : Présentation des résultats du Projet INTIMIDE », *in* , 2018, consulté le 5 juin 2025, URL : https://shs.hal.science/halshs-01807990.

BAUMAN Zygmunt, *La vie liquide*, Christophe ROSSON (trad.), Paris, France, Pluriel, 2013, 251 p.

BAVOUX Jean-Jacques, « Chapitre 7 - Qu'est-ce que la « nouvelle géographie » ? », *Collection U*, 2009, vol. 2, pp. 134-152, doi:10.3917/arco.bavou.2009.01.0134.

BEAUCIRE Francis, CHALONGE Ludovic et DESJARDINS Xavier, « Villes moyennes : un déclin en trompe l'oeil ? », *Urbanisme*, 15 décembre 2016, vol. 403.

BEAUGRAND Véronique, « Domaine de Grignon : après l'annulation de la vente à un promoteur, des raisons d'espérer pour ses défenseurs », *leparisien.fr*, 6 février 2024, consulté le 9 décembre 2024, URL : https://www.leparisien.fr/yvelines-78/domaine-de-grignon-apres-lannulation-de-la-vente-a-un-promoteur-des-raisons-desperer-pour-ses-defenseurs-06-02-2024-AEQXIYZI2VGUNFMS26YVT4C2YQ.php.

BEDNIK Anna, *Extractivisme: exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*, Neuvy-en-Champagne, France, Éditions le Passager clandestin, 2016, 368 p.

BEGAUDEAU François, « Habiter quelque part », *Socialter*, 2023, vol. 55, nº 1, pp. 84-85.

BEGAUDEAU François, « Habiter quelque part », *Socialter*, 2022, nº 55, consulté le 20 mai 2024, URL : https://www.socialter.fr/article/francois-begaudeau-habiter-quelque-part.

BEHAR Daniel, « Saclay et le Grand Paris : Comment « faire cluster » en situation métropolitaine ? », *in* Patrizia INGALLINA (dir.), *Universités et enjeux territoriaux : Une comparaison internationale de l'économie de la connaissance*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Environnement et société, 2012, pp. 99-111, doi:10.4000/books.septentrion.15600.

BEHAR Daniel, « La fin des villes moyennes ? », *Les Echos*, 14 décembre 2007, consulté le 25 avril 2025, URL : https://www.lesechos.fr/2007/12/la-fin-des-villes-moyennes-1077083.

BELL David et JAYNE Mark, « Small Cities? Towards a Research Agenda », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2009, vol. 33, nº 3, pp. 683-699, doi:10.1111/j.1468-2427.2009.00886.x.

BEN LETAIFA Soumaya et RABEAU Yves, « Too close to collaborate? How geographic proximity could impede entrepreneurship and innovation », *Journal of Business Research*, 1 octobre 2013, vol. 66, nº 10, Strategic Thinking in Marketing, pp. 2071-2078, doi:10.1016/j.jbusres.2013.02.033.

BENJAMIN Walter, *Œuvres. Tome III*, Maurice de GANDILLAC, Rainer ROCHLITZ et Pierre RUSCH (trad.), Paris, France, Gallimard, 2000, 482 p.

BENOIT Fabien, « Le techno-solutionnisme, maladaptation au changement climatique ? », mai 2024, nº 63, URL : https://www.socialter.fr/article/technosolutionnisme-maladaptation-changement-climatique-megabassines.

BENSUSSAN Hannah, « Quelle planification écologique ? », *in Écologies*, La Découverte, 2023, pp. 521-528, doi:10.3917/dec.bours.2023.01.0521.

BERG Peter, DASMANN Raymond et ROLLOT Mathias, « Réhabiter la Californie », *EcoRev'*, 10 mai 2019, vol. 47, nº 1, pp. 73-84, doi:10.3917/ecorev.047.0073.

BERGER Martine, « Vers un deuxième âge périurbain ? L'exemple de l'ouest francilien », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 17 septembre 2019, nº 2019/2, doi:10.4000/eps.8870.

BERGER Martine, *Les périurbains de Paris : De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions, Espaces et milieux, 2004, 317-[80] p., consulté le 5 novembre 2024, URL : https://books.openedition.org/editionscnrs/9397.

BERGER Martine, ARAGAU Claire et ROUGE Lionel, « Vers une maturité des territoires périurbains ? », *EchoGéo*, 2 avril 2014, nº 27, doi:10.4000/echogeo.13683.

BERION Pascal, JOIGNAUX Guy et LANGUMIER Jean-François, « L'évaluation socio-économique des infrastructures de transport : Enrichir les approches du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2007, nº 4, pp. 651-676, doi:10.3917/reru.074.0651.

BERLAN Aurélien, *Terre et liberté: la quête d'autonomie contre le fantasme de délivrance*, Saint-Michel-de-Vax, France, Éditions La Lenteur, 2021, 213 p.

BERLAN Aurélien, CARBOU Guillaume et TEULIERES Laure, *Greenwashing : manuel pour dépolluer le débat public*, Paris, France, Points, 2023, 243 p.

BERR Éric, « Pouvoir et domination dans les politiques de développement : l'exemple de l'Amérique latine », *Mondes en développement*, 2019, vol. 188, nº 4, pp. 13-32, doi:10.3917/med.188.0013.

BERTAUX Daniel et SINGLY François de, « Le récit de vie », 2016, doi:10.3917/arco.berta.2016.01.

BERTRAND Nathalie, « Chapitre 23 - L'étalement urbain : enjeux environnementaux et aménagement/planification durable », *in L'Europe*, Armand Colin, 2009, pp. 363-377, doi:10.3917/arco.jean.2009.01.0363.

BIHOUIX Philippe, JEANTET Sophie et DE SELVA Clémence, *La ville stationnaire : comment mettre fin à l'étalement urbain ?*, Arles, France, Actes Sud, 2022, 331 p.

BLAIS Hélène, « Coloniser l'espace: territoires, identités, spatialité », *Genèses*, 2009, nº 74, pp. 145-159.

BLANC Christian, *La croissance ou le chaos*, Paris, France, Odile Jacob, 2006, 237 p.

BLANC Christian, *Pour un écosystème de la croissance : rapport au Premier Ministre*, Paris, France, 2004, 78 p.

BLANC Noé Le, « À propos du livre Villes sous contrôle. La militarisation de l'espace urbain, de Stephen Graham, La Découverte, Paris, 2012 », *Mouvements*, 5 juin 2013, n° 74, nº 2, pp. 165-169.

BLONDIAUX Loïc et FOURNIAU Jean-Michel, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 2011, vol. 1, nº 1, pp. 8-35, doi:10.3917/parti.001.0008.

BLONDIAUX Loïc et TRAÏNI Christophe, « Introduction : les émotions, angle mort et dimension essentielle de la participation politique », *in La démocratie des émotions*, Presses de Sciences Po, 2018, pp. 7-43, doi:10.3917/scpo.blond.2018.01.0007.

BOCHET Béatrice et RACINE Jean-Bernard, « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, 2002, vol. 77, nº 2, pp. 117-132, doi:10.3406/geoca.2002.1563.

BOISSONADE Jérôme, *La ville durable controversée (introduction)*, Petra, 2015, 9 p., consulté le 3 mars 2025, URL : https://shs.hal.science/halshs-01258071.

BONERANDI Emmanuelle, LANDEL Pierre-Antoine et ROUX Emmanuel, « Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ? / Intermediate spaces, a hybrid form : a town in the countryside, or countryside in the town ? », *Revue de Géographie Alpine*, 2003, vol. 91, nº 4, pp. 65-77, doi:10.3406/rga.2003.2263.

BONI Stefano, *Homo confort : le prix à payer d'une vie sans efforts ni contraintes*, Lorenzo Serge MILAN (trad.), Paris, France, l'Échappée, 2022, 249 p.

BONNEMAINS Anouk, *Perceptions et représentations du changement climatique auprès des populations dans leur cadre de vie* [Rapport], LabEx ITEM, 2016, consulté le 14 février 2025, URL : https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01420366.

BONVALET Catherine, « Les logiques des choix résidentiels des Franciliens », *in* Jean-Yves AUTHIER et Jean-Pierre LEVY (dir.), *Élire domicile : La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, Hors collection, 2010, pp. 55-76, doi:10.4000/books.pul.4887.

BORIES Olivier, « Faire du paysage un " personnage " », *Revue française des méthodes visuelles*, 2019, nº 3, Géographies audiovisuelles, consulté le 5 avril 2024, URL : https://hal.science/hal-02353260.

BOUBA-OLGA Olivier et GROSSETTI Michel, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », 2018, consulté le 11 février 2021, URL : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699.

BOUCHERON Patrice, « La métropole : un objet d'histoire dans la longue durée des villes », *Constructif*, juin 2010, consulté le 8 juin 2025, URL : http://www.constructif.fr/bibliotheque/2010-6/la-metropole-un-objet-d-histoire-dans-la-longue-duree-des-villes.html?item_id=3027.

BOURAOUI Mouez, « L'invention paysagiste du plateau de Saclay : de la création des rigoles au plan d'actions paysagères », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, mars 1999, vol. 36, nº 36, pp. 69-75.

BOURDEAU-LEPAGE Lise, « De l'intérêt pour la nature en ville : Cadre de vie, santé et aménagement urbain », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2019, nº 5, pp. 893-911, doi:10.3917/reru.195.0893.

BOURDEAU-LEPAGE Lise, « Introduction. Grand Paris : projet pour une métropole globale », *Revue dEconomie Regionale Urbaine*, 2013, août, nº 3, pp. 403-436.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1986, vol. 62, nº 1, pp. 69-72, doi:10.3406/arss.1986.2317.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, France, Les Editions de Minuit, 1970, 278; 1 p.

BOURGUIGNON Lydia et BOURGUIGNON Claude, « La mort des sols agricoles », *Études sur la mort*, 2015, vol. 148, nº 2, pp. 47-53, doi:10.3917/eslm.148.0047.

BOUVART Coline, FROCRAIN Philippe, RAIS ASSA Claire et GOMEL Cyril, « La revanche des villes moyennes, vraiment ? », *La note d'analyse de France Stratégie*, 2022, vol. 106, nº 1, pp. 1-20, doi:10.3917/lna.106.0001.

BOYM Svetlana, *The future of nostalgia*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Basic Books, 2001, xix+404; 16 p.

BREDIF Hervé, « Quel projet d'intérêt national pour le plateau de Saclay ? », *L'Espace géographique*, 2009, vol. 38, nº 3, pp. 251-266, doi:10.3917/eg.383.0251.

BREDIF Hervé, *Le vivant, les hommes et le territoire : essai de biogéopolitique*, Institut national agronomique Paris-Grignon (1971-2006), 2004, consulté le 21 octobre 2024, URL : https://theses.fr/2004INAP0022.

BREDIF Hervé et PUPIN Vincent, « Réévaluer la place de l'agriculture à l'heure du Grand Paris », *Annales de géographie*, 2012, vol. 683, nº 1, pp. 43-65, doi:10.3917/ag.683.0043.

BRETON Eléanor, « Les contrats de relance et de transition écologique. Une occasion manquée pour la territorialisation de la transition ? ».

BRIAND David, « Rochefort : un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool dans des rues du centre-ville », 6 janvier 2023, consulté le 3 mai 2023, URL : https://www.sudouest.fr/charente-maritime/rochefort/rochefort-un-arrete-municipal-interdit-la-consommation-d-alcool-dans-des-rues-du-centre-ville-13584818.php.

BRIAND David, « À Rochefort, 40 caméras de vidéoprotection scrutent le centre-ville pour lutter contre les incivilités », *SudOuest.fr*, 7 décembre 2021, consulté le 2 juin 2025, URL : https://www.sudouest.fr/charente-maritime/la-rochelle/a-rochefort-40-cameras-de-videoprotection-scrutent-le-centre-ville-pour-lutter-contre-les-incivilites-7246252.php.

BROCHOT Aline et LA SOUDIERE Martin de, « Pourquoi le lieu ? », *Communications*, 2010, vol. 87, nº 1, pp. 5-16, doi:10.3406/comm.2010.2616.

BROSSET Thomas, « La Charente, fleuve le plus pollué de France », *SudOuest.fr*, 9 mai 2014, consulté le 2 juin 2025, URL : https://www.sudouest.fr/charente/angouleme/la-charente-fleuve-le-plus-pollue-de-france-8346556.php.

BROUSSE Oscar et LEVEQUE-CARLET Fabian, « Aux limites de la lutte contre les fournaises métropolitaines:Zéro artificialisation et densification, de fausses solutions ? », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 127-145, doi:10.3917/ecorev.056.0127.

BROWAEYS Xavier, « Géographie, image et vidéo. Pour une pratique de l'audiovisuel », *L'Information Géographique*, 1999, vol. 63, nº 1, pp. 25-32, doi:10.3406/ingeo.1999.2622.

BRULEY Edouard, *Seine-et-Oise.*, Albin Michel., Collection des départements et pays de France, 1928, 320 p., consulté le 4 novembre 2024, URL : https://www.livre-rare-book.com/book/5472308/16095.

BRUNET Philippe, « De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Societes*, 2008, Vol. 16, nº 4, pp. 317-325.

BRUNET Roger, *Territoires de France et d'Europe : raisons de géographe*, Paris, France, Belin, 1997, 319 p.

BULKELEY Harriet, « Cities and the Governing of Climate Change », *Annual Review of Environment and Resources*, 2010, vol. 35, nº 1, pp. 229-253, doi:10.1146/annurev-environ-072809-101747.

BULLE Sylvaine, « Chapitre 6. Du conflit de classe à l'éclatement du conflit : la sociologie du conflit au XXIe siècle », *Collection U*, 2021, pp. 141-162.

BULLE Sylvaine, « Formes de vie, milieux de vie:La forme-occupation », *Multitudes*, 6 juin 2018, vol. 71, nº 2, pp. 168-175, doi:10.3917/mult.071.0168.

BURGEL Élias, « François Jarrige et Alexis Vrignon (dir.), Face à la puissance. Une histoire des énergies alternatives à l'âge industriel », *Lectures*, 7 octobre 2020, doi:10.4000/lectures.44487.

BUSENBERG George J., « Collaborative and adversarial analysis in environmental policy », *Policy Sciences*, 1 mars 1999, vol. 32, nº 1, pp. 1-11, doi:10.1023/A:1004414605851.

CADIOU Stéphane, DOLEZ Charlotte, FEILDEL Benoît, SEGAS Sébastien et ZANETTI Thomas, « Introduction. Métropoles et démocratie --font-elles bon ménage ? Les multiples facettes de la démocratie métropolitaine », *Participations*, 22 mai 2024, vol. 38, nº 1, pp. 7-33, doi:10.3917/parti.038.0007.

CAILLAUD Marie, LAUWERIER Rémi et VERDIER Théo, « Dans la tête des éco-anxieux. Une génération face au dérèglement climatique », *Fondation Jean-Jaurès*, consulté le 21 janvier 2023, URL : https://www.jean-jaures.org/publication/dans-la-tete-des-eco-anxieux-une-generation-face-au-dereglement-climatique/.

CAILLY Laurent, « Chapitre 11 - La question périurbaine revisitée », *in La France, une géographie urbaine*, Armand Colin, 2010, pp. 213-234, doi:10.3917/arco.caill.2010.01.0213.

CALATAYUD Benoît, « Développement durable et villes moyennes », 2018, Fondation Jean Jaurès.

CALLON Michel, LASCOUMES Pierre et BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2001, 357 p.

CAMILLE, *Le petit livre noir des grands projets inutiles*, Neuvy-en-Champagne, France, le Passager clandestin, DL 2015, 2015, 155 p.

CANAVESE Marine et FRIOUX Stéphane, « Les sols urbains, un risque discret ?:Le cas de l'agglomération lyonnaise », *Écologie & Politique*, 7 mai 2019, vol. 58, nº 1, pp. 53-68, doi:10.3917/ecopo1.058.0053.

CARO LE MAG, « Développement économique sélectif et raisonné », avril 2022, nº 80, consulté le 6 juillet 2022, URL : https://www.calameo.com/read/000119790dd2afa78d75d.

CARO LE MAG, *Réchauffement climatique. Un territoire résilient mais pas résigné ! L'exemple du marais de Moëze-Brouage et de Port-des-Barques* [Rapport], CARO, 2022.

CARREL Marion, CARY Paul, WACHSBERGER Jean-Michel et CENTRE DE RECHERCHES "INDIVIDUS Épreuves, *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles: perspectives internationales*, Villeneuve-d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion, 2013, 354 p.

CARRIE Benoît, ROZE Thierry, COUSSY Bruno et MARTIN-LAVAL Sylvane, *Charte architectural de Rochefort* [Rapport], Ville de Rochefort, Association pour la restauration du centre de Rochefort, Ministère de l'environnement du cadre de vie, Direction département de l'équipement de Charente-Maritime, n.r.

CARROUE Laurent, « La Silicon Valley, un territoire productif au cœur de l'innovation mondiale et un levier de la puissance étatsunienne », *Géoconfluences*, mai 2019, consulté le 16 janvier 2024, URL : https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats-unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crises/articles-scientifiques/silicon-valley-territoire-productif-innovation.

CARROUE Laurent, « Paris-Saclay, une Silicon Valley à la française ? », *Géoconfluences*, mars 2017, consulté le 16 janvier 2024, URL : https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/paris-saclay.

CARSEL Maxime, « VIDÉO — À Narbonne, l'usine d'uranium, les cancers du poumon et beaucoup de questions », *Reporterre, le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 10 mars 2021, consulté le 11 mars 2025, URL : https://reporterre.net/VIDEO-A-Narbonne-l-usine-d-uranium-les-cancers-du-poumon-et-beaucoup-de-questions.

CASSARD Jeanne, « Contre la privatisation de Grignon, «Les étudiants ont osé, on n'a pas réussi, nous, à mobiliser autant» », *leparisien.fr*, 23 mars 2021, consulté le 7 décembre 2024, URL : https://www.leparisien.fr/yvelines-78/contre-la-privatisation-de-grignon-les-etudiants-ont-ose-on-n-a-pas-reussi-nous-a-mobiliser-autant-23-03-2021-8429561.php.

CASTEL Robert, « 25. Individu par excès, individu par défaut », *in* Christian LE BART, Philippe CORCUFF et François DE SINGLY (dir.), *L'individu aujourd'hui : Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Res publica, 2010, pp. 293-305, doi:10.4000/books.pur.13657.

CASTELLS Manuel, *L'ère de l'information., La société en réseaux*, Philippe DELAMARE (trad.), Paris, France, Fayard, 2001, 671 p.

CASTONGUAY Stéphane et CLIFFORD Jim, « Les hectares fantômes de l'industrialisation britannique et la forêt laurentienne, 1793-1900 », *in* Stéphane FRIOUX et Renaud BECOT (dir.), *Écrire l'histoire environnementale au xxie siècle : Sources, méthodes, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Histoire, 2022, pp. 237-256, doi:10.4000/books.pur.164763.

CAUE17, *Guide architectural et paysager du Pays Rochefortais* [Rapport], 2015, URL : https://www.banquedesterritoires.fr/guide-architectural-et-paysager-du-pays-rochefortais.

CAVAILLE Fabienne, « (Ap)prendre la géographie par les sentiments . L'apprentissage d'une géographie sensible à partir des émotions littéraires », *Carnets de géographes*, 28 août 2016, nº 9, doi:10.4000/cdg.565.

CEFAÏ Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1996, vol. 14, nº 75, pp. 43-66, doi:10.3406/reso.1996.3684.

CENTEMERI Laura, *La permaculture ou l'art de réhabiter*, Versailles, France, Éditions Quae, 2019, 147 p.

CERVERA-MARZAL Manuel, « Un échange de bons procédés ? Analyse des transactions entre journalistes et militants d'un collectif de désobéissance civile », *Terrains & travaux*, 18 décembre 2015, vol. 27, nº 2, pp. 193-211, doi:10.3917/tt.027.0193.

CESARO Paul, « Éléments de méthode pour la réalisation d'un film de recherche : Comprendre et transmettre une connaissance sur la perception du temps », *Journal des anthropologues*, 2012.

CHALEARD Jean-Louis, *Métropoles au Sud. Le défi des périphéries*, Karthala, 2014, 440 p p., consulté le 21 mai 2025, URL : https://shs.hal.science/halshs-01436050.

CHARBONNEAU Bernard, *Tristes campagnes*, Paris, France, L'échappée, 2023, 228 p.

CHARLES Julien, *La participation en actes : entreprise, ville, association*, Paris etc., France, Desclée de Brouwer, 2016, 167 p.

CHAROV Kharinne, « Chemins blancs à Rochefort : le préfet déclare illégal le projet de lotissement », 30 juin 2022, consulté le 10 mai 2023, URL : https://www.sudouest.fr/politique/urbanisme/chemins-blancs-a-rochefort-le-prefet-declare-illegal-le-projet-de-lotissement-11488795.php.

CHAUVIER Éric, *La petite ville*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2017, 106 p.

CHAUVIER Éric, *Les nouvelles métropoles du désir*, Paris, France, Éditions Allia, 2016, 77 p.

CHAUVIN Hortense, « Sept des huit limites planétaires dépassées : un diagnostic « très grave » », *Reporterre 🌍 le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 31 mai 2023, consulté le 19 juin 2024, URL : https://reporterre.net/Sept-des-huit-limites-planetaires-depassees-un-diagnostic-tres-grave.

CHEVALIER Dominique et HOCHEDEZ Camille, « Spatialement et dans tous sens : méthodologies, méthodes sensibles et géographie », *Norois*, 11 juin 2024, consulté le 18 mars 2025, URL : https://journals.openedition.org/norois/14267.

CHIAPELLO Eve et BOLTANSKI Luc, « Le nouvel esprit du capitalisme », *Post-Print*, 1999, Post-Print, consulté le 5 mai 2025, URL : https://ideas.repec.org//p/hal/journl/hal-00680085.html.

CHOURAQUI Floriane, « Le « bonheur » de la thèse - Pourquoi faire une thèse en images et en sons quand on est géographe ? », juillet 2019, consulté le 24 mai 2023, URL : https://rfmv.fr/numeros/3/articles/3-faire-un-film-de-recherche-en-these-de-geographie/.

CHOURAQUI Floriane et ASTE Maylis, « « Explorer le champ des voix » », *EchoGéo*, 31 décembre 2023, nº 66, doi:10.4000/echogeo.26287.

CITTON Yves, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, France, Éditions Points, 2021, 397 p.

CLARET Hugo, « Les métropoles capitalistes,un monde narcissique:Enjeux historiques de l'inhabitabilité des espaces métropolisés », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 39-63, doi:10.3917/ecorev.056.0039.

CLARET Hugo, *Pour une analyse lefebvrienne de la (re)production spatiale et temporelle du capital : essai sur le régime métropolitain de production capitaliste de l'espace et du temps.*, Paris 3, 2023, consulté le 6 mai 2025, URL : https://theses.fr/2023PA030079.

CLARON Charles, NGUYEN-RABOT Elodie, LEVREL Harold, SALIN Mathilde et MONDOLFO Nicolas, « « Zéro artificialisation nette » : combien coûte vraiment la renaturation des sols urbains ? », *The Conversation*, 27 février 2025, consulté le 28 février 2025, URL : http://theconversation.com/zero-artificialisation-nette-combien-coute-vraiment-la-renaturation-des-sols-urbains-248272.

CLAVAL Paul, « 2. Nouveau contexte épistémologique et Nouvelle Géographie », *128*, 2017, pp. 33-42.

CLERC Pascal, « Chapitre 36. Sensations et émotions ont-elles une place en géographie ? », *U*, 2019, 2 e éd., pp. 231-238.

CLERVAL Anne et WOJCIK Laura, *Les naufragés du Grand Paris Express*, Paris, France, Zones, 2024, 246 p.

COLIN Philippe et QUIROZ Lissell, *Pensées décoloniales : une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*, Paris, France, Zones : Éditions La Découverte, 2023, 233 p.

COLLECTIF, *Sivens sans retenue: feuilles d'automne 2014*, Paris, France, Éditions la Lenteur, 2014, 158 p.

COLLECTIF « UN AUTRE AVENIR POUR LES PAYS DE SACLAY », *Le pôle agriurbain des pays de Saclay. Les pays de Saclay, une entite remarquable, espace d'équilibre pour la région Ile-de-France*, JePublie., 2010.

COLLIGNON Béatrice, « Recherches en écriture. Explorations en films documentaires ».

COLLIGNON Béatrice et STASZAK Jean-François, « Que faire de la géographie postmoderniste ? », *L'Espace géographique*, 2004, vol. 33, nº 1, pp. 38-42, doi:10.3917/eg.033.0038.

COMBE Matthieu, « Toulouse se rafraîchit pour contrer le réchauffement climatique », *Techniques de l'Ingénieur*, consulté le 7 mars 2025, URL : https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/toulouse-se-rafraichit-pour-contrer-le-rechauffement-climatique-136635/.

COMBESSIE Jean-Claude, « II. L'entretien semi-directif », *in La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, Repères, 2007, vol.5e éd., pp. 24-32, consulté le 14 mars 2022, URL : https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411-p-24.htm.

COMMERÇON Nicole, « Les changements socio-spatiaux en ville moyenne », *Espace Populations Sociétés*, 1986, vol. 4, nº 2, pp. 283-291, doi:10.3406/espos.1986.1138.

CONNOLLY James J., « Decentering Urban History: Peripheral Cities in the Modern World », *Journal of Urban History*, 1 novembre 2008, vol. 35, nº 1, pp. 3-14, doi:10.1177/0096144208320732.

CONQUET Emma, « Urban Gaze : la ruralité soumise au regard médiatique urbain », *Frustration Magazine*, URL : https://frustrationmagazine.fr/urban-gaze/.

CORREIA Mickaël, HUET Donatien et ROSSI Cédric, « Inégalités climatiques : comment les riches accaparent les espaces verts », *Mediapart*, 12 août 2023, consulté le 3 mars 2025, URL : https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/120823/inegalites-climatiques-comment-les-riches-accaparent-les-espaces-verts.

COSTES Bérénice et DE PALMAS Jean-Philippe, « Haute-Garonne : un fort dynamisme démographique et économique mais des disparités territoriales et sociales - Insee Analyses Occitanie - 141 », 26 septembre 2023, URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7669310.

COUDRIER Laurent, « Les villes petites et moyennes : le retour du « Petit Poucet » ? », *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 29 juillet 2023, Volume 100, Numéro 2, pp. 148-163, doi:10.4000/bagf.10898.

COUR DES COMPTES, *La Société du Grand Paris* [Rapport], 2024, consulté le 24 mai 2025, URL : https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-societe-du-grand-paris-0.

CRARY Jonathan, *24-7 : le capitalisme à l'assaut du sommeil*, Grégoire CHAMAYOU (trad.), Paris, France, la Découverte, 2016, 140 p.

CRONON William, *Nature's metropolis: Chicago and the Great West*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1991, xxv+530; 30 p.

CZICH Sophie, « Vacances accélérées : rythmes et répercussions du city-trip », *Revue Sur-Mesure*, 22 avril 2021, consulté le 3 mars 2025, URL : https://www.revuesurmesure.fr.

DAHEUR Jawad, « La sylviculture allemande et ses " hectares fantômes " au tournant des XIXe et XXe siècles », *Revue forestière française*, 2017, vol. 69, nº 3, pp. 227-239, doi:10.4267/2042/65338.

DARDEL Éric, *L'homme et la terre : nature de la réalité géographique*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1952, 136 p.

D'ARIENZO Roberto, YOUNES Chris, LAPENNA Annarita et ROLLOT Mathias, *Ressources urbaines latentes: pour un renouveau écologique des territoires*, Genève, Suisse, MétisPresses, 2016, 414 p.

DAUGUET Benoît, *Mesures contre nature: mythes et rouages de la compensation écologique*, Caen, France, Grevis, 2021, 207 p.

DAVEZIES Laurent, « Il y a économie résidentielle et économie résidentielle... », *Pour*, 2008, vol. 199, nº 4, pp. 50-52, doi:10.3917/pour.199.0050.

DAVEZIES Laurent et PECH Thierry, « La nouvelle question territoriale », consulté le 12 janvier 2023, URL : https://tnova.fr/economie-social/finances-macro-economie/la-nouvelle-question-territoriale/.

DAVIDSON Joyce et MILLIGAN Christine, « Embodying emotion sensing space: introducing emotional geographies », *Social & Cultural Geography*, 1 décembre 2004, vol. 5, nº 4, pp. 523-532, doi:10.1080/1464936042000317677.

DAVIS Mike, *Le stade Dubaï du capitalisme*, Hugues JALLON et Marc SAINT-UPERY (trad.), Paris, France, Les Prairies ordinaires, 2007, 87 p.

DE ROO Priscilla, *Les villes moyennes françaises : enjeux et perspectives*, Paris, France, La Documentation Française, 2007, 59 p.

DEBIESSE Martine, *Terres précieuses : témoignages de femmes et d'hommes qui font l'agriculture du plateau de Saclay*, Chinon, France, Grand carroi, 2015, 288 p.

DECHEZELLES Stéphanie, « Chapitre 6. Composer avec les affects en enquête publique : le travail émotionnel dans les conflits autour de projets éoliens terrestres en France », *in La démocratie des émotions*, Presses de Sciences Po, 2018, pp. 167-192, doi:10.3917/scpo.blond.2018.01.0167.

DECHEZELLES Stéphanie, « Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel », *Politix*, 2017, vol. 117, nº 1, pp. 91-116, doi:10.3917/pox.117.0091.

DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, *Politisation du proche : les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2019, 270 p.

DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, 2017, vol. 117, nº 1, pp. 7-34, doi:10.3917/pox.117.0007.

DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, « Introduction », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 17 octobre 2016, nº 238-239, pp. 7-21.

DELAPLACE Marie, « Le tourisme dans les villes moyennes : vers des politiques coordonnées », *Métropolitiques*, 9 décembre 2013, consulté le 2 avril 2025, URL : https://metropolitiques.eu/Le-tourisme-dans-les-villes.html.

DELCOMMINETTE Sylvain, « La juste mesure.Etude sur les rapports entre le politique et le Philèbe* », *Les Études philosophiques*, 2005, vol. 74, nº 3, pp. 347-366, doi:10.3917/leph.053.0347.

DELPIROU Aurélien, « Action cœur de ville : une réponse en trompe-l'œil à la crise des villes moyennes ? », *Métropolitiques*, 28 octobre 2019, consulté le 20 janvier 2021, URL : https://metropolitiques.eu/Action-coeur-de-ville-une-reponse-en-trompe-l-oeil-a-la-crise-des-villes.html.

DELPIROU Aurélien, « Action cœur de ville : une réponse en trompe-l'œil à la crise des villes moyennes ? », *Métropolitiques*, 28 octobre 2019, consulté le 29 novembre 2021, URL : https://metropolitiques.eu/Action-coeur-de-ville-une-reponse-en-trompe-l-oeil-a-la-crise-des-villes.html.

DELPIROU Aurélien, « Enjeux et écueils de l'action publique dans les villes moyennes en déclin : une comparaison entre Bourges, Moulins et Nevers », *Geographie, economie, societe*, 20 septembre 2019, vol. 21, nº 1, pp. 67-87.

DEMAZIERE Christophe, « Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines », *Espaces et societes*, 28 mars 2017, vol. 168-169, nº 1, pp. 17-32.

DEMAZIERE Christophe, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? », *Métropolitiques*, 29 janvier 2014, consulté le 18 novembre 2021, URL : https://metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html.

DEMETEROVA Barbara, FISCHER Tatjana et SCHMUDE Jürgen, « The Right to Not Catch Up—Transitioning European Territorial Cohesion towards Spatial Justice for Sustainability », *Sustainability*, janvier 2020, vol. 12, nº 11, p. 4797, doi:10.3390/su12114797.

DENIOT Joëlle, « L'intime dans la voix », *Ethnologie française*, 2002, vol. 32, nº 4, pp. 709-718, doi:10.3917/ethn.024.0709.

DES PLUMES DANS LE GOUDRON, *Résister aux grands projets inutiles et imposés : de Notre-Dame-des-Landes à Bure*, Paris, France, Textuel, 2018, 155 p.

DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, France, Gallimard, 2021, 792 p.

DESJARDINS Xavier, « Ce que nous disent les débats sur le « Zéro artificialisation nette » des défis de la planification écologique », *Revue juridique de l'environnement*, 11 avril 2024, vol. 49, nº 1, pp. 9-12.

DESJARDINS Xavier et ESTEBE Philippe, *Villes petites et moyennes et aménagement territorial : éclairages anglais, allemands et italiens sur le cas français*, La Défense, France, Plan urbanisme construction architecture, PUCA, 2019, 123 p.

DEVILLE Damien, *Jardiner la ville en crise : penser une écologie de la précarité à Alès*, Université Paul Valéry - Montpellier III, 2021, consulté le 25 avril 2023, URL : https://theses.hal.science/tel-03662972.

DEVILLE Damien, « Villes moyennes, une diversité menacée », *Fondation de l'Ecologie Politique*, 2019, consulté le 8 avril 2022, URL : http://www.fondationecolo.org/blog/Villes-moyennes-une-diversite-menacee.

DEVILLE Damien et SPIELEWOY Pierre, *Toutes les couleurs de la Terre: ces liens qui peuvent sauver le monde*, Paris, Canada, France, Tana, 2020.

DEWEY John, « Chapitre XI. La contribution humaine », *Folio Essais*, 2014, pp. 401-440.

DISCEPOLO Thierry (dir.), LAILLIER Joël et TOPALOV Christian, *Gouverner la science: anatomie d'une réforme (2004-2020)*, Marseille, France, Agone, 2022, 416 p.

DOBRE Michelle et JUAN Salvador (dir.), *Consommer autrement: la réforme écologique des modes de vie*, Paris, France, L'Harmattan, DL 2009, 2009, 317 p.

DORE Gwénaël, « Quelles coopérations entre les métropoles et les territoires ruraux en France ? Les pactes État-métropoles et l'expérimentation des contrats de réciprocité », *L'Information géographique*, 2019, vol. 83, nº 4, pp. 55-78, doi:10.3917/lig.904.0055.

DOWD Amanda et RICHER-VILLAR Samira, « Actes de disparition : la crise de notre perte des liens de parenté avec le monde plus-qu'humain », *Cahiers jungiens de psychanalyse*, 9 juillet 2024, vol. 159, nº 1, pp. 7-32, doi:10.3917/cjung.159.0008.

DRESCH Jean et LACOSTE Yves, « Il n'y a pas de géographie sans drame », *Hérodote : stratégies, géographies, idéologies*, 1984, nº 33-34, URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56239928.

DUFOIX Stéphane et HUGOT Yves-David, « Le système-monde Wallerstein », *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 15 avril 2021, nº 15, pp. 9-19, doi:10.4000/socio.10854.

DUGUET Jacques, « Le Faubourg de Rochefort en 1719 », *Roccafortis*, septembre 1991, n°8, pp. 290-292.

DUMONT Marc, « Espace et lieu. La perspective de l'expérience de Yi-Fu Tuan (in Folio, février 2006, Lausanne) – Lecture de Marc Dumont », *Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA*, 2006, p. 215.

DUPRAT Philippe, « Le bagne portuaire de Rochefort (1766-1852) : un patrimoine disparu », *In Situ. Revue des patrimoines*, 7 janvier 2022, nº 46, doi:10.4000/insitu.33483.

DURAND Sylvie, MOUNET Coralie et GRANJOU Céline, « Habiter les dérèglements climatiques : Savoirs situés, expériences ordinaires et justice climatique. », consulté le 9 décembre 2019, URL : https://www.pacte-grenoble.fr/actualites/habiter-les-dereglements-climatiques-savoirs-situes-experiences-ordinaires-et-justice-climatique.

DUTERME Renaud, *Petit manuel pour une géographie de combat*, Paris (9bis, rue Abel Hovelacque 75013), France, La Découverte, 2020.

ÉDOUARD Jean-Charles, « La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin / The place of small towns in geographical research in France: From simple monograph to test territory », *Annales de Géographie*, 2012, vol. 121, nº 683, pp. 25-42.

EDOUARD Jean-Charles, « La petite ville : contexte scientifique et enjeux de développement/aménagement. (The small-sized city : scientific context and development-management stakes) », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 2008, vol. 85, nº 1, pp. 3-12, doi:10.3406/bagf.2008.2592.

EHL Fanny, LEVEQUE-CARLET Fabian et SCHIARETTI Neill, « Quitter les métropoles:Fantasme bourgeois ou nécessité vitale d'habiter quelque part ? », *EcoRev'*, 16 septembre 2024, vol. 56, nº 1, pp. 95-110, doi:10.3917/ecorev.056.0095.

ELHACHAM Emily, BEN-URI Liad, GROZOVSKI Jonathan, BAR-ON Yinon M. et MILO Ron, « Global human-made mass exceeds all living biomass », *Nature*, décembre 2020, vol. 588, nº 7838, pp. 442-444, doi:10.1038/s41586-020-3010-5.

EMBARKI Mohamed et PILLOT-LOISEAU Claire, « Voix et émotions : considérations théoriques et nouvelles perspectives interdisciplinaires », *Langages*, 12 juin 2024, vol. 234, nº 2, pp. 11-20, doi:10.3917/lang.234.0011.

ERNSTSON Henrik et SWYNGEDOUW Erik, *Urban political ecology in the anthropo-obscene: interruptions and possibilities*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, 2019, xviii+272 p.

ERNWEIN Marion, *Jardiner la ville néolibérale : la fabrique urbaine de la nature*, Université de Genève, 2015, doi:10.13097/archive-ouverte/unige:55818.

ERNWEIN Marion et TOLLIS Claire, « Produire la ville vivante : le travail des citadins et des non-humains », *L'Information géographique*, 11 octobre 2017, vol. 81, nº 3, pp. 13-31, doi:10.3917/lig.813.0013.

ESCOBAR Arturo, ANDRADE PEREZ Roberto, BONVALOT Anne-Laure, BORDAI Ella, BOURGUIGNON Claude, COLIN Philippe et BEDNIK Anna, *Sentir-penser avec la Terre: l'écologie au-delà de l'Occident*, Roberto ANDRADE PEREZ, Anne-Laure BONVALOT, Ella BORDAI, Claude BOURGUIGNON et Philippe COLIN (trad.), Paris, France, Éditions du Seuil, 2018, 225 p.

ESPERON-RODRIGUEZ Manuel, TJOELKER Mark G., LENOIR Jonathan, BAUMGARTNER John B., BEAUMONT Linda J., NIPPERESS David A., POWER Sally A., RICHARD Benoît, RYMER Paul D. et GALLAGHER Rachael V., « Climate change increases global risk to urban forests », *Nature Climate Change*, octobre 2022, vol. 12, nº 10, pp. 950-955, doi:10.1038/s41558-022-01465-8.

ESTEBE Philippe, « Petites villes et villes moyennes : une leçon de choses », *Tous urbains*, 21 février 2018, vol. 21, nº 1, pp. 30-35.

EWALD François (dir.), FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, France, EHESS : Gallimard : Seuil, 2004, xi+355 p.

EYMARD Laurence, « Canicule et urbanisme : arrêtons de densifier nos villes ! », *The Conversation*, 15 juillet 2020, consulté le 6 mai 2024, URL : http://theconversation.com/canicule-et-urbanisme-arretons-de-densifier-nos-villes-142504.

FABUREL Guillaume, *Indécence urbaine : Pour un nouveau pacte avec le vivant*, Paris, Flammarion, CLIMATS, 2023, 336 p.

FABUREL Guillaume, *Pour en finir avec les grandes villes : manifeste pour une société écologique post-urbaine*, Paris, France, Le Passager clandestin, 2020, 169 p.

FABUREL Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon, France, le Passager clandestin, 2018, 368 p.

FABUREL Guillaume, « Le développement durable, entre gouvernement par la technique et technique de gouvernement : référentiels, guides, labels, prix et autres récompenses dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement », *Cahiers RAMAU*, 2015, nº 7, p. 152.

FABUREL Guillaume, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », *Cahiers RAMAU*, 2013, nº 6, pp. 31-53.

FABUREL Guillaume, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », *Cahiers RAMAU*, 2013, nº 6, pp. 31-53.

FABUREL Guillaume, GIARD Maële, GIRAULT Mathilde et CHUECOS Ewa, « L'imaginaire écologique des Gilets jaunes. Entre écologie populaire et écologie relationnelle », *Écologie & politique*, 2021, vol. 62, nº 1, pp. 127-142.

FABUREL Guillaume, GIARD Maële et LHOMME Raphaël, « Biorégion. Pour une écologie politique vivante », *Carnets de la Décroissance*, 2021, nº 4, consulté le 30 juillet 2024, URL : https://shs.hal.science/halshs-03351510.

FABUREL Guillaume et GIRAULT Mathilde, « La fabrique métropolitaine au défi de ses périphéries. Vers une infrapolitique de l'habiter ? », *in* Ségolène DARLY, Véronique FOURAULT-CAUËT et Richard RAYMOND (dir.), *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Géographie sociale, 2020, pp. 125-142, doi:10.4000/books.pur.143754.

FAGOT Clémence, HERDA Fanny, PAPIN Adrien, SALVETTI Margaux, SEDRATI Amel et SOULLARD Julie, *La densification vécue dans les espaces périphériques de l'agglomération lyonnaise* [Rapport], Université Lumière Lyon 2, SEPAL, 2015, 201 p.

FANTIN Emmanuelle et CORBILLE Sophie, « Où sont passés les bonhommes de neige ? La disparition de la neige, une perte culturelle », *The Conversation*, 23 décembre 2024, consulté le 20 janvier 2025, URL : http://theconversation.com/ou-sont-passes-les-bonhommes-de-neige-la-disparition-de-la-neige-une-perte-culturelle-246177.

FAYTRE Ludovic, LE GOFF Tanguy Directeur de publication, VINET Freddy, GREMY Isabelle, GOBLED Laurie, BOUCHERON Patrick, BORRAZ Olivier et AWADA Fouad, *Fragiles métropoles*, Les Cahiers de L'Institut Paris région., Paris, France, Presses universitaires de France / Humensis, 2022, 208 p.

FEFEU Laurent et HERVY Cyril, « En 40 ans, forte croissance des emplois métropolitains et présentiels », *Insee*, 6 septembre 2022, consulté le 4 avril 2025, URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/6522077.

FEILDEL Benoît, « V. Faire la ville avec les affects : implications théoriques et pratiques », *in Ces lieux qui nous affectent*, Hermann, 2021, pp. 437-447, doi:10.3917/herm.marto.2021.01.0437.

FEILDEL Benoît, « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 juin 2013, nº 227, pp. 55-68, doi:10.4000/norois.4674.

FERDINAND Malcom Djama, *Une écologie décoloniale : Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2019, 461 p.

FEREROL Marie-Eve, « Les petites villes : des agents d'urbanisation durable ? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 14 décembre 2016, nº 32, doi:10.4000/tem.3852.

FERRAND Emmanuel et HAGIMONT Steve, « L'aménagement du plateau de Saclay : un cargo cult échoué ? », *Écologie & politique*, 2023, vol. 67, nº 2, pp. 93-112.

FERRARESE Estelle, « Le projet politique d'une vie qui ne peut être séparée de sa forme : La politique de la soustraction de Giorgio Agamben », *Raisons politiques*, 31 mars 2015, vol. 57, nº 1, pp. 49-63, doi:10.3917/rai.057.0049.

FERRARI François, *Rapport sur les perspectives du maintien de l'agriculture sur le plateau de Saclay* [Rapport], 1983, 10 p.

FERRETTI Federico, « Géographicité, material agency and the thickness of the Earth: rediscovering Eric Dardel beyond 'nature/culture' dualisms », *cultural geographies*, 1 juillet 2024, vol. 31, nº 3, pp. 397-415, doi:10.1177/14744740231215510.

FILAIRE Anne-Marie et EVENO Claude, *Terres : sols profonds du grand Paris*, Paris, France, Dominique Carré, 2020, 231 p.

FISCHBACH Franck, *La privation de monde: temps, espace et capital*, Paris, France, Librairie philosophique J. Vrin, 2011, 144 p.

FISCHER Gustave-Nicolas, *Psychologie sociale de l'environnement*, Paris, France, Dunod, 2011, 246 p.

FISKE Susan T. et TAYLOR Shelley E., « De l'affect à la cognition sociale », *in Cognition sociale*, Wavre, Mardaga, PSY-Individus, groupes, culture, 2011, pp. 395-416, consulté le 22 décembre 2022, URL : https://www.cairn.info/cognition-sociale--9782804700355-p-395.htm.

FLEURY Cynthia, *Ci-gît l'amer : guérir du ressentiment*, Paris, France, Gallimard, 2022, 329 p.

FLEURY Cynthia et FENOGLIO Antoine, « Ce qui ne peut être volé. Charte du Verstohlen », *in Ce qui ne peut être volé. Charte du Verstohlen*, Paris, Gallimard, Tracts, 2022, pp. 2-47, consulté le 8 mars 2024, URL : https://www.cairn.info/ce-qui-ne-peut-etre-vole-charte-du-verstohlen--9782072997327-p-2.htm.

FLIPO Fabrice, « Expansion des technologies de l'information et de la communication : vers l'abîme ? », *Mouvements*, 23 septembre 2014, vol. 79, nº 3, pp. 115-121, doi:10.3917/mouv.079.0115.

FLORIDA Richard L., *The rise of the creative class: and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*, New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, Basic Books, 2004, xxx+434 p.

FOL Sylvie, *Les villes petites et moyennes. Territoires émergents de l'action publique.*, Plan Urbanisme Construction Architecture, 2020, 40 p., consulté le 19 décembre 2022, URL : https://shs.hal.science/halshs-02638804.

FOURNIAU Jean-Michel, « L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 1 février 2007, XLV-136, pp. 149-179, doi:10.4000/ress.95.

FREMINVILLE Solange de, « L'étalement urbain pour seul horizon », *Alternatives Économiques*, 8 juillet 2022, vol. 425, nº 7, pp. 54-57, doi:10.3917/ae.425.0054.

FREMONT Armand, *La région, espace vécu*, Paris, France, Flammarion, 2009, 288 p.

FRESSOZ Jean-Baptise, « « Les pays industriels ont “choisi” la croissance et le réchauffement climatique, et s’en sont remis à l’adaptation » », 7 juin 2023, URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/07/les-pays-industriels-ont-choisi-la-croissance-et-le-rechauffement-climatique-et-s-en-sont-remis-a-l-adaptation_6176573_3232.html.

FÜZESSERY Stéphane et SIMAY Philippe, « Une théorie sensitive de la modernité », *in Le choc des métropoles*, Éditions de l’Éclat, 2008, pp. 13-51, doi:10.3917/ecla.fuzes.2008.01.0013.

GALAFASSI Guido P., *La pampeanización del delta: sociología e historia del proceso de transformación productiva, social y ambiental del bajo delta del Paraná*, Extramuros Ediciones, 2005, 228 p.

GARCIA Renaud, *Le sens des limites : contre l’abstraction capitaliste*, Paris, France, l’Échappée, 2018, 317 p.

GARNIER Jean-Pierre et GOLDSCHMIDT Denis, *La comédie urbaine ou la cité sans classes*, Paris, France, F. Maspero, 1978, 334 p.

GAUDILLIERE Jean-Paul, « Pour une ville durable:Entretien avec Cyria Emelianoff », *Mouvements*, 1 décembre 2005, vol. 41, nº 4, pp. 57-63, doi:10.3917/mouv.041.0057.

GAUDIN Jean-Pierre, « 2. Le formatage actuel de la participation », *128*, 2013, vol. 2, pp. 47-70.

GAULT Michel, *Villes intermédiaires pour l’Europe ?*, Syros-Alternatives. [Paris], Ten, 1989, 191 p. p., consulté le 22 février 2024, URL : https://e-changes.cholet.fr/Default/doc/SYRACUSE/333573/villes-intermediaires-pour-l-europe-michel-gault.

GAUTHIER Benoît (dir.), SAVOIE-ZAJC Lorraine, « L’entrevue semi-dirigée », *in Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 3e édition., Sainte-Foy, Presses de l’Université du Québec, 1997, pp. 263-285.

GEOCONFLUENCES, « Périurbanisation », mai 2023, consulté le 19 février 2025, URL : https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/periurbanisation.

GERVAIS-LAMBONY Philippe et DUFAUX Frédéric, « Justice... spatiale ! », *Annales de geographie*, 2009, n° 665-666, nº 1, pp. 3-15.

GHORRA-GOBIN Cynthia, « Chapitre 2. En France, un processus encadré par la décentralisation », *La Ville en débat*, 2015, pp. 41-69.

GILBERT Pierre, « 3. Fragmenter la population et défaire les collectifs militants : La rénovation urbaine comme dispositif de désarmement des mobilisations collectives », *in* Stéphanie DECHEZELLES et Maurice OLIVE (dir.), *Politisation du proche : Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Res publica, 2019, pp. 85-104, doi:10.4000/books.pur.146527.

GILLI Frédéric, « Chapitre 3. Les territoires du Grand Paris 2008-2013 », *in Grand Paris*, Paris, Presses de Sciences Po, Nouveaux Débats, 2014, vol. 1/, pp. 67-88, consulté le 27 juin 2024, URL : https://www.cairn.info/grand-paris--9782724615166-p-67.htm.

GODET Laurent, « La « nature ordinaire » dans le monde occidental », *L'Espace géographique*, 2010, vol. 39, nº 4, pp. 295-308, doi:10.3917/eg.394.0295.

GONGUET Jean-Pierre, « « Il y a un gouffre entre les attentes des citadins et les acteurs de la ville » », *Le Monde.fr*, 5 décembre 2017, consulté le 29 avril 2024, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/12/05/il-y-a-un-gouffre-entre-les-attentes-des-citadins-et-les-acteurs-de-la-ville_5224694_3224.html.

GORZ André, *Leur écologie et la nôtre : anthologie d'écologie politique*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2020, 376 p.

GORZ André, *Éloge du suffisant*, Paris, France, PUF, 2019, 88 p.

GORZ André, *Écologica*, Paris, France, Galilée, 2008, 158 p.

GORZ André, *Métamorphoses du travail, quête du sens: critique de la raison économique*, Paris, France, Galilée, 1988, 302 p.

GOURGUES Guillaume, « Participation : trajectoire d'une dépolitisation », *Revue Projet*, 2018, vol. 363, nº 2, pp. 21-28, doi:10.3917/pro.363.0021.

GOURGUES Guillaume et MAZEAUD Alice, « Une « participation d'État » sous contrôle. La neutralisation décisionnelle des dispositifs participatifs en France », *Revue française de science politique*, 2022, vol. 72, nº 5, pp. 781-804, doi:10.3917/rfsp.725.0781.

GRABER Frédéric, *Inutilité publique: histoire d'une culture politique française*, Paris, France, Editions Amsterdam, 2022, 191 p.

GRAHAM Stephen, « Le nouvel urbanisme militaire », *Écologie & politique*, Mathias LEFEVRE (trad.), 2016, vol. 53, nº 2, pp. 89-104, doi:10.3917/ecopo1.053.0089.

GRANDCLEMENT Antoine, « Les pôles de compétitivité : d'une géographie de l'innovation à une géographie de la production », *Géoconfluences*, décembre 2020, consulté le 18 septembre 2024, URL : https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/poles-de-competitivite.

GRANGER Christophe, *La destruction de l'université française*, Paris, France, La Fabrique éditions, 2015, 176 p.

GREC-SUD, *Les sociétés face au bouleversements climatiques. Penser ces changements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur* [Rapport], Association pour l'innovation et la recherche au service du climat (AIR Climat), Les cahiers du GREC-SUD, 2024, 52 p., consulté le 4 mars 2025, URL : http://www.grec-sud.fr/publications/les-societes-face-au-bouleversements-climatiques/#art-4260.

GROSFOGUEL Ramón et COHEN Jim, « Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos », *Mouvements*, 2012, n° 72, nº 4, pp. 42-53.

GROSSETTI Michel et BOUBA-OLGA Olivier, « Métropolisation, masse critique, attractivité : réflexions sur quelques croyances (trop) partagées », *in* Erwann CHARLES et Hervé THOUEMENT (dir.), *La métropolisation, une opportunité pour le développement des territoires :*

l'exemple de la Bretagne, L'Harmattan, Questions contemporaines. Série Questions urbaines, 2018, pp. 59-72, consulté le 12 juin 2025, URL : https://hal.science/hal-01826961.

GUATTARI Félix, *Les trois écologies*, Paris, France, Galilée, 1989, 72 p.

GUERAUT Élie, « Mobiliser ses capitaux d'un espace à l'autre. Le retour qualifié dans les villes moyennes », *Espaces et sociétés*, 2017, vol. 168-169, nº 1-2, pp. 51-68, doi:10.3917/esp.168.0051.

GUINARD Pauline, *Pour une géographie (é)mouvante*, Université Grenoble - Alpes, 2023, consulté le 19 mars 2025, URL : https://hal.science/tel-04281112.

GUINARD Pauline et GERVAIS-LAMBONY Philippe, « Nostalgie et géographie », *Carnets de géographes*, 28 août 2016, nº 9, doi:10.4000/cdg.618.

GUINARD Pauline et TRATNJEK Bénédicte, « Géographies, géographes et émotions . Retour sur une amnésie… passagère ? », *Carnets de géographes*, 28 août 2016, nº 9, consulté le 13 février 2021, URL : http://journals.openedition.org/cdg/605.

GUIRONNET Antoine, *Au marché des métropoles : enquête sur le pouvoir urbain de la finance*, Lille, France, Éditions Les Étaques, 2022, 208 p.

GWIAZDZINSKI Luc, *La ville 24h/24*, Edition de l'Aube, 2003, 255 p. p., consulté le 5 mai 2025, URL : https://shs.hal.science/halshs-01522372.

HAËNTJENS Jean, « Chapitre 4. L'approche techno-solutionniste : le salut par les innovations techniques ? », *Doc' en poche*, 2023, pp. 43-59.

HALBERT Ludovic, « Ce que les métropoles doivent au capitalisme, et réciproquement », *Regards croisés sur l'économie*, 2021, vol. 28, nº 1, pp. 37-45, doi:10.3917/rce.028.0037.

HAN Byung-Chul, *La société de la fatigue*, Olivier MANNONI (trad.), Paris, France, PUF, 2024, 77 p.

HAN Byung-Chul, *Amusez-vous bien ! Du bon divertissement*, Paris cedex 14 (Humensis 170 bis, boulevard du Montparnasse 75680), France, Presses Universitaires de France, 2021.

HAN Byung-Chul, *Psychopolitique : le néolibéralisme et les nouvelles techniques de pouvoir*, Olivier COSSE (trad.), Strasbourg, France, Circé, 2016, 119 p.

HARAWAY Donna, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, 1988, vol. 14, nº 3, pp. 575-599, doi:10.2307/3178066.

HARVEY David, *Géographie et capital : vers un matérialisme historico-géographique*, Nicolas BAILLIER (trad.), Paris, France, Éditions Syllepse, 2010, 279 p.

HARVEY David, « Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation », *Actuel Marx*, 2004, vol. 35, nº 1, pp. 71-90, doi:10.3917/amx.035.0071.

HARVEY David, VIEILLESCAZES Nicolas et GINTRAC Cécile Préfacier, *Géographie de la domination : capitalisme et production de l'espace*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2018, 143 p.

HAUPT Wolfgang, ECKERSLEY Peter et KERN Kristine, « How Can 'Ordinary' Cities Become Climate Pioneers? », *in* Candice HOWARTH, Matthew LANE et Amanda SLEVIN (dir.), *Addressing the Climate Crisis: Local action in theory and practice*, Cham, Springer International Publishing, 2022, pp. 83-92, doi:10.1007/978-3-030-79739-3_8.

HELLIAN Cécile, *Jean-Jacques Rousseau & la vie simple*, Paris, France, Le Passager clandestin, 2021, 121 p.

HERRERA-GARCIA Gerardo, EZQUERRO Pablo, TOMAS Roberto, BEJAR-PIZARRO Marta, LOPEZ-VINIELLES Juan, ROSSI Mauro, MATEOS Rosa M., CARREIN-FREYRE Dora, LAMBERT John, TEATINI Pietro, CABRAL-CANO Enrique, ERKENS Gilles, GALLOWAY Devin, HUNG Wei-Chia, KAKAR Najeebullah, SNEED Michelle, TOSI Luigi, WANG Hanmei et YE Shujun, « Mapping the global threat of land subsidence », *Science*, janvier 2021, vol. 371, nº 6524, pp. 34-36, doi:10.1126/science.abb8549.

HERRERO Ana Carolina et FERNANDEZ Leonardo, *De los ríos no me río: diagnóstico y reflexiones sobre las cuencas metropolitanas de Buenos Aires : Luján, Reconquista, Matanza-Riachuelo, de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires y de la Zona Sur*, Temas Grupo Editorial, 2008, 268 p.

HERVIEU-LEGER Danièle et HERVIEU Bertrand, *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'État »*, Le Seuil, 1979, doi:10.3917/ls.hervi.1979.01.

HONGROIS Christian, *A la fourneuille des jaus bianchés : ou travaux de plissage et de paruchage des haies de Vendées dans le canton de la Châtaigneraie*, Saint Just Luzac, France, Association Mémorial, 1997, 107 p.

HOYAUX André-Frédéric, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 29 mai 2002, doi:10.4000/cybergeo.1824.

ILLICH Ivan, *La convivialité*, Paris, France, Éditions Points, 2014, 158 p.

ILLICH Ivan, *Némésis médicale : l'expropriation de la santé*, Paris, France, Seuil, 1975.

IMBERT Christophe, BRUNE Anthony et ROZENHOLC Caroline, « Les villes nouvelles franciliennes », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 31 décembre 2011, nº 2011/3, pp. 591-602, doi:10.4000/eps.4728.

INGALLINA Patrizia, « Introduction générale : Universités et Knowledge City : réorganiser stratégies, projets et marchés autour de l'innovation », *in Universités et enjeux territoriaux : Une comparaison internationale de l'économie de la connaissance*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Environnement et société, 2012, pp. 23-49, doi:10.4000/books.septentrion.15591.

IPSOS, *Le regard des français sur les petites villes. Une étude IPSOS. Synthèse des résultats.* [Rapport], 2021.

JACOBS Jane, PARIN Claire Préfacier et PAQUOT Thierry Auteur de la postface, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Marseille, France, Éditions Parenthèses, 2012, 411 p.

JACOBS Jessica, « Visualising the visceral: using film to research the ineffable », *Area*, 2016, vol. 48, nº 4, pp. 480-487, doi:10.1111/area.12198.

JAILLET Marie-Christine, « Faire la ville (dense et mixte) « contre ses habitants » ? », *Tous urbains*, 2014, vol. 7, nº 3, pp. 60-62, doi:10.3917/tu.007.0060.

JAPPE Anselm, *Béton: arme de construction massive du capitalisme*, Montreuil, France, Éditions L'Échappée, 2020, 194 p.

JAPPE Anselm, *La société autophage: capitalisme, démesure et autodestruction*, Paris, France, Éditions La Découverte, 2020, 288 p.

JARRIGE François, « L'impasse des smart cities », *Notes de la fondation d'écologie politique*, 2020, URL : http://www.fondationecolo.org/activites/publications/Impasse-smart-cities-Jarrige.

JOUSMET Raymond, « La difficile mise en valeur du marais rochefortais, 1750-1789 », *Roccafortis*, janvier 2010, n°45, pp. 254-266.

JOUSSEAUME Valérie et TALANDIER Magali, « Bourgs-centres et petites villes en France », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 14 décembre 2016, nº 32, doi:10.4000/tem.3887.

JOYE Jean-Francois, « Territoires ruraux : et si on redécouvrait les vertus de la propriété collective ? », *The Conversation*, 6 octobre 2022, consulté le 2 juin 2025, URL : http://theconversation.com/territoires-ruraux-et-si-on-redecouvrait-les-vertus-de-la-propriete-collective-191364.

JULLIAN Camille, « Dans la banlieue parisienne : Saclay et le domaine d'Orsigny », *Revue des Études Anciennes*, 1930, vol. 32, nº 2, pp. 133-138, doi:10.3406/rea.1930.2569.

JUNG Carl Gustav, *L'âme et la vie*, Roland CAHEN et Yves LE LAY (trad.), Paris, France, Librairie générale française, 1995, 415 p.

KALUSZYNSKI Martine et PAYRE Renaud, *Savoirs de gouvernement : circulation(s), traduction(s), réception(s)*, Economica, 2013, 190 p., consulté le 11 juin 2025, URL : https://shs.hal.science/halshs-00783094.

KAYSER Bernard, « L'espace non-métropolisé du territoire français », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 1969, vol. 40, nº 4, pp. 371-378, doi:10.3406/rgpso.1969.4863.

KOHR Leopold, *The breakdown of nations*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Green Books, 2001, 256 p.

KRAUZ Adrien, « Les villes en transition, l'ambition d'une alternative urbaine », *Métropolitiques*, 1 décembre 2014, consulté le 11 mai 2023, URL : https://metropolitiques.eu/Les-villes-en-transition-l.html.

LA COUR DES COMPTES, *Le projet Paris-Saclay : le risque de dilution d'une grande ambition* [Rapport], 2017, consulté le 14 octobre 2024, URL : https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/09-projet-Paris-Saclay-Tome-1.pdf.

LABORIE Jean Paul, *Les petites villes*, Éditions du C.N.R.S., 1979, 380 p.

LABORIE Jean-Paul, « Chapitre 13. Les petites villes face aux fermetures des services publics », *in La France*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2009, vol.2e éd., pp. 239-255, doi:10.3917/arco.jean.2009.02.0239.

LABUSSIERE Olivier, « Eléments pour une prospective du milieu. L'enjeu du sensible en aménagement », *Cahiers de géographie du Québec*, 1 avril 2011, vol. 54, nº 153, p. 499.

LACOSTE Yves, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, France, La Découverte, DL 2012, 2012, 245 p.

LAFFONT Georges-Henry et MARTOUZET Denis, « Introduction », *in Ces lieux qui nous affectent*, Hermann, 2021, pp. 11-16, doi:10.3917/herm.marto.2021.01.0011.

LAIGLE Lydie et MOREAU Sophie, *Justice et environnement : les citoyens interpellent le politique*, Suisse, 2018, 237 p.

LAJUGIE Joseph, *Les villes moyennes*, Paris, France, Éditions Cujas, 1974, 216 p.

LANGUILLON-AUSSEL Raphaël, « Les villes moyennes, entre imaginaires et complexité », *La Fabrique de la Cité*, 1 juillet 2020, consulté le 25 mars 2025, URL : https://www.lafabriquedelacite.com/publications/les-villes-moyennes-entre-imaginaires-et-complexite/.

LANOTTE Hervé et ROSSI David, « Résistance éclairée et émotions : comprendre l'opposition à l'implantation d'un méthaniseur industriel par les récits de vie », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 30 septembre 2022, nº 381, pp. 21-37, doi:10.4000/economierurale.10230.

LAPLANTINE François, « 4. Penser l'intime : trouble dans la binarité et perturbation dans le langage », *Agora*, 2018, pp. 75-91.

LARIAGON Renaud, « Mayapolis, temps, contraintes et adaptation pour la documentation audiovisuelle de l'expansion urbaine et touristique dans la péninsule du Yucutan (Mexique) ».

LATOUCHE Serge, *Le pari de la décroissance*, Paris, France, Fayard, 2006, 302 p.

LATOUR Bruno, « Comment redistribuer le grand partage ? », *La Revue du Mauss*, 1988, nº 1, pp. 27-65.

LE VENT SE LEVE, « Entretien croisé - Grossetti VS Faburel : Les Métropoles, traductions territoriales de la mondialisation ? », *lvsl.fr - Tout reconstruire, tout réinventer*, 8 mars 2020, consulté le 21 novembre 2022, URL : https://lvsl.fr/entretien-croise-grossetti-vs-faburel-les-metropoles-traductions-territoriales-de-la-mondialisation/.

LEDRUT Raymond, *Les images de la ville*, Éditions Anthropos, 1973, 418 p.

LEFEBVRE Henri, « La production de l'espace », *L'Homme et la société*, 1974, vol. 31, n° 1, pp. 15-32, doi:10.3406/homso.1974.1855.

LEFEBVRE Henri, *La révolution urbaine*, Paris, France, Gallimard, 1970, 248 p.

LEFRANC-MORIN Anaïs, *Villes moyennes et transition écologique. Des actions locales, une attente de cadre national* [Rapport], Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 2019, 24 p.

LENORMAND Anne, « Lutte contre l'étalement urbain : Terra Nova défend « la ville compacte » », 7 février 2022, URL : https://www.banquedesterritoires.fr/lutte-contre-letalement-urbain-terra-nova-defend-la-ville-compacte.

LEOPOLD Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, Éric CHEDAILLE (trad.), Paris, France, Gallmeister, 2024, 283 p.

LERBET Lucie, *Autonomie, conflit, complexité : Les imaginaires de et par l'habiter : mise en politique de l'écologie, mise en écologie du politique*, Université Lumière - Lyon II, 2023, consulté le 26 avril 2025, URL : https://theses.hal.science/tel-04297184.

LERBET Lucie et LEVEQUE Fabian, « En finir avec une conception hégémonique dans nos rapports à l'espace - réflexions critiques sur la géographie officielle en vue de penser une société post-urbaine », consulté le 10 juillet 2022, URL : https://www.post-urbain.org/r%C3%A9flexions.

LES DESOBEISSANTS, *Désobéir aux grands projets inutiles*, Neuvy-en-Champagne, France, Le passager clandestin, 2017, 63 p.

LEVEQUE Fabian, « Renouer avec le sens des limites. Les trajectoires écologiques possibles des villes petites et moyennes. L'exemple de Rochefort. », *GeoProximiteS*, 19 septembre 2024, n° 3, consulté le 3 mars 2025, URL : https://geoproximites.fr/ark:/84480/2024/09/19/vpm-ac11/.

LÉVÊQUE Fabian et BERTHELOT Karl, « Investigating the "Climate Subjectivation" in Urban Furnaces Sensitive Experiences of Climate Change in French Cities and Reconsidered Ecological Commitment », *in* Masson D (dir.), *Proceedings of the 4th International Congress on Ambiances, Alloaesthesia: Senses, Inventions, Worlds*, e-conference, France, Réseau International Ambiances, 2020, vol.2, pp. 214-219, doi:10.48537/hal-03220353.

LEVEQUE Fabian, BERTHELOT Karl, GIRAULT Mathilde et FABUREL Guillaume, « Dans le Sud de la France, des canicules de plus en plus mal vécues », *The Conversation*, 1 février 2021, consulté le 21 mai 2025, URL : http://theconversation.com/dans-le-sud-de-la-france-des-canicules-de-plus-en-plus-mal-vecues-153583.

LÉVÊQUE Fabian et FABUREL Guillaume, « Contested Ecological Transition in Small and Medium-Sized Cities: The Case of Rochefort, France », *Urban Planning*, 29 août 2024, vol. 9, n° 0, doi:10.17645/up.8253.

LEVY Jacques, « «Les idéologies de la proximité et des lieux à taille humaine sont vides de sens» », *Libération*, 7 septembre 2021, consulté le 2 décembre 2021, URL : https://www.liberation.fr/forums/jacques-levy-les-ideologies-de-la-proximite-et-des-lieux-a-taille-humaine-sont-vides-de-sens-20210907_UCL23D55VBC3HI2QUYHMGPRVJA/.

LEVY Jacques, « L'humanité habite le Covid-19 - AOC media », *AOC media - Analyse Opinion Critique*, 25 mars 2020, consulté le 18 juin 2025, URL : https://aoc.media/analyse/2020/03/25/lhumanite-habite-le-covid-19/.

LIBOIS Joëlle, « Complexité de l'agir : une présence qui engage les émotions », *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, 15 septembre 2018, nº 20, consulté le 26 mai 2025, URL : https://journals.openedition.org/sejed/8767.

LIBOIS Joëlle, « Chapitre 6. Situation empêchée : expression de l'émotion », *in La part sensible de l'acte : Présence au quotidien en éducation sociale*, Genève, Éditions ies, Le social dans la cité, 2013, pp. 199-232, consulté le 16 mai 2025, URL : https://books.openedition.org/ies/1093.

LIEFOOGHE Christine, « L'économie de la connaissance et de la créativité : une nouvelle donne pour le système productif français », *L'Information géographique*, 2014, vol. 78, nº 4, pp. 48-68, doi:10.3917/lig.784.0048.

LINDGAARD Jade, « Contaminations de la zad », *Vacarme*, 12 octobre 2017, vol. 81, nº 4, pp. 72-76, doi:10.3917/vaca.081.0072.

L'OBSOCO, « Vers de nouvelles formes d'habiter ? », *L'ObSoCo*, 13 octobre 2023, URL : https://lobsoco.com/vers-de-nouvelles-formes-dhabiter/.

L'OBSOCO, *Observatoire des usages et représentations des territoires. 3e édition « Qualité de vie et transition écologique »* [Rapport], 2021, URL : https://librairie.ademe.fr/cadic/6762/l_observatoire_des_usages_et_representations_des_territoires_3e_ed_2022.pdf.

LOISEL Manon et RIO Nicolas, *Pour en finir avec la démocratie participative*, Paris, France, Textuel, 2024.

LOÏZZO Clara et LINDE Alex Prados, « Inondations dévastatrices à Valence : le révélateur d'une forte vulnérabilité en contexte méditerranéen », *Géoconfluences*, novembre 2024, consulté le 12 juin 2025, URL : https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/breves/inondations-valence.

LOLIVE Jacques, « VI. Les ressorts esthétiques de la politisation de l'habitant. Des expérimentations méthodologiques pour reproduire et analyser les situations de concernement », *in Ces lieux qui nous affectent*, Paris, Hermann, Colloque de Cerisy, 2021, pp. 87-97, doi:10.3917/herm.marto.2021.01.0087.

LOLIVE Jacques, « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, 1997, vol. 39, nº 3, pp. 109-130, doi:10.3406/polix.1997.1687.

LORDON Frédéric, *La société des affects : pour un structuralisme des passions*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2013, 283 p.

LORTHIOIS Jacqueline et SMIT Harm, *Zone cohérente* [Rapport], Forum Vies Mobiles, 2021, consulté le 12 décembre 2024, URL : https://forumviesmobiles.org/dictionnaire/13686/zone-coherente.

LORTHIOIS Jacqueline et SMIT Harm, « Les écueils du Grand Paris Express », *Métropolitiques*, 27 juin 2019, consulté le 25 avril 2024, URL : https://metropolitiques.eu/Les-ecueils-du-Grand-Paris-Express.html.

LÖWY Michael et SAYRE Robert, *Révolte et mélancolie: le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, France, Payot, 1992, 306 p.

LUSSAULT Michel, *Hyper-lieux: les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2017, 307 p.

MACE Marielle, *Respire*, Lagrasse, France, Verdier, 2023, 126 p.

MACH Katharine J. et SIDERS A. R., « Reframing strategic, managed retreat for transformative climate adaptation », *Science*, 18 juin 2021, vol. 372, nº 6548, pp. 1294-1299, doi:10.1126/science.abh1894.

MAGNAGHI Alberto, *La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*, Emmanuelle BONNEAU (trad.), Paris, France, Eterotopia France, 2014, 174 p.

MAGNALDO Lucile, *Quartiers de sciences : pratiques résidentielles et rapport à l'espace de vie sur le territoire du projet Paris-Saclay*, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2020, 141 p.

MAGNIN Léo, *La vie sociale des haies. Enquête sur l'écologisation des mœurs*, La Découverte, 2024, consulté le 2 juin 2025, URL : https://shs.cairn.info/la-vie-sociale-des-haies--9782348082641.

MANAC'H Erwan, « Inondations en Espagne : « Nous payons 150 années d'urbanisation brutale » », *Reporterre 🌍 le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*, 2 novembre 2024, URL : https://reporterre.net/Inondations-en-Espagne-Nous-payons-150-annees-d-urbanisation-brutale.

MANDARD Stéphane, « Les vagues de chaleur aggravent dangereusement la pollution de l'air, un « cercle vicieux » alerte l'Organisation météorologique mondiale », *Le Monde*, 7 septembre 2023, URL : https://nouveau.europresse.com/Link/LYONT_3/news%C2%B720230907%C2%B7LMT%C2%B76188163.

MANOLA Théa, « Une invitation à (re)penser les enjeux écologiques par le sensible », *Diversité : ville école intégration*, 2020, nº 198, L'école écologique, pp. 121-126.

MANZINI Frédéric, « La valeur de joie chez Spinoza », *Les Études philosophiques*, 2014, vol. 109, nº 2, pp. 237-251, doi:10.3917/leph.142.0237.

MARCHAL Hervé et STEBE Jean-Marc, « Introduction », *in* , Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2021, vol.2e éd., pp. 3-10, consulté le 14 février 2024, URL : https://www.cairn.info/la-france-periurbaine--9782715408821-p-3.htm.

MARRY Solène, MARIE Héloïse, LAPRAY Karine, MUSY Marjorie et AL et, *Adaptation au changement climatique et projet urbain*, Angers, Ademe, 2020, 137p. p.

MARTINEZ Manuel et CONSEIL NOCTURNE, *Habiter contre la métropole*, Paris, France, Editions divergences, 2019, 95 p.

MARTOUZET Denis, *Ville aimable*, Tours, France, Presses universitaires François-Rabelais, 2014, 384 p.

MARTOUZET Denis, « Introduction. Une ville, cinq sens, trois traitements : sensoriel, cognitif et affectif », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 juin 2013, nº 227, pp. 7-10, doi:10.4000/norois.4635.

MARTOUZET Denis, *9. Le rapport affectif à la ville : premiers résultats*, La Découverte, 2007, consulté le 28 décembre 2021, URL : https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203-page-171.htm.

MARTOUZET Denis, « Le rapport affectif à la ville, conséquences urbaines et spatiales. Le cas de Fort-de France / Urban and Spatial Consequences of Affective relation to the City. The Case of Fort-de France (Martinique) », *Annales de géographie*, 2002, vol. 111, nº 623, pp. 73-85, doi:10.3406/geo.2002.2007.

MARTUCCELLI Danilo, *La condition sociale moderne : l'avenir d'une inquiétude*, Paris, France, Gallimard, 2017, 763 p.

MASBOUNGI Ariella, PETITJEAN Antoine, BOUCHAIN Patrick Préfacier et CHARLES Jean-Luc Auteur de la postface, *La ville pas chiante : alternatives à la ville générique*, Paris, France, Éditions Le Moniteur, 2021, 204 p.

MASSELOT Pierre, MISTRY Malcolm, VANOLI Jacopo, SCHNEIDER Rochelle, IUNGMAN Tamara, GARCIA-LEON David, CISCAR Juan-Carlos, FEYEN Luc, ORRU Hans, URBAN Aleš, BREITNER Susanne, HUBER Veronika, SCHNEIDER Alexandra, SAMOLI Evangelia, STAFOGGIA Massimo, DONATO Francesca DE', RAO Shilpa, ARMSTRONG Ben, NIEUWENHUIJSEN Mark, VICEDO-CABRERA Ana Maria, GASPARRINI Antonio, ACHILLEOS Souzana, KYSELÝ Jan, INDERMITTE Ene, JAAKKOLA Jouni J. K., RYTI Niilo, PASCAL Mathilde, KATSOUYANNI Klea, ANALITIS Antonis, GOODMAN Patrick, ZEKA Ariana, MICHELOZZI Paola, HOUTHUIJS Danny, AMELING Caroline, RAO Shilpa, NEVES PEREIRA DA SILVA Susana DAS, MADUREIRA Joana, HOLOBACA Iulian-Horia, TOBIAS Aurelio, ÍÑIGUEZ Carmen, FORSBERG Bertil, ÅSTRÖM Christofer, RAGETTLI Martina S., ANALITIS Antonis, KATSOUYANNI Klea, SURNAME First name, ZAFEIRATOU Sofia, VAZQUEZ FERNANDEZ Liliana, MONTEIRO Ana, RAI Masna, ZHANG Siqi et AUNAN Kristin, « Excess mortality attributed to heat and cold: a health impact assessment study in 854 cities in Europe », *The Lancet Planetary Health*, 1 avril 2023, vol. 7, nº 4, pp. e271-e281, doi:10.1016/S2542-5196(23)00023-2.

MASSON V., MARCHADIER C., ADOLPHE L., AGUEJDAD R., AVNER P., BONHOMME M., BRETAGNE G., BRIOTTET X., BUENO B., MUNCK C. DE, DOUKARI O., HALLEGATTE S., HIDALGO J., HOUET T., LE BRAS J., LEMONSU A., LONG N., MOINE M. -P., MOREL T., NOLORGUES L., PIGEON G., SALAGNAC J. -L., VIGUIE V. et ZIBOUCHE K., « Adapting cities to climate change: A systemic modelling approach », *Urban Climate*, 1 décembre 2014, vol. 10, ICUC8: The 8th International Conference on Urban Climate and the 10th Symposium on the Urban Environment, pp. 407-429, doi:10.1016/j.uclim.2014.03.004.

MAZEAUD Alice et NONJON Magali, « De la cause au marché de la démocratie participative », *Agone*, 21 décembre 2015, vol. 56, nº 1, pp. 135-152, doi:10.3917/agone.056.0135.

MEADOWS Donella Hager, MEADOWS Dennis L., RANDERS Jørgen, EL KAÏM Agnès, MEADOWS Donella Hager Préfacier, MEADOWS Dennis L. Préfacier, RANDERS Jørgen Préfacier et LHOSTE Bruno Auteur de la postface, *Les limites à la croissance (dans un monde fini) : le rapport Meadows, 30 ans après*, Paris, France, Rue de l'échiquier, 2022, 486 p.

MEO Guy Di, « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques », *L'Information geographique*, 22 octobre 2010, Vol. 74, nº 3, pp. 23-38.

MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, France, Gallimard, 1945, xvi+531 p.

METROPOLE DU GRAND PARIS et CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS, *Densité acceptable, densité désirable. A l'échelle de la métropole du Grand Paris* [Rapport], Métropole du Grand Paris, 2023, 24 p.

MICHEL Berson, *Réussir le cluster de Paris-Saclay* [Rapport], Sénat, 2016, 152 p., consulté le 23 septembre 2024, URL : https://www.senat.fr/rap/r15-620/r15-620.html.

MICHEL Michel, « Ville moyenne, ville-moyen », *Annales de geographie*, 1977, nº 478, pp. 641-685.

MIGNOLO Walter, « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique », *Mouvements*, 14 mars 2013, vol. 73, nº 1, pp. 181-190, doi:10.3917/mouv.073.0181.

MILES Steven, *La société de l'expérience : le consumérisme réinventé*, Galaad WILGOS (trad.), Paris, France, l'Échappée, 2024, 252 p.

MINCKE Christophe et MONTULET Bertrand, « Chapitre 1. Mutations », *in La société sans répit : La mobilité comme injonction*, Paris, Éditions de la Sorbonne, Mobilités & Sociétés, 2019, pp. 13-23, doi:10.4000/books.psorbonne.101652.

MINCKE Christophe et MONTULET Bertrand, *La société sans répit : La mobilité comme injonction*, Paris, Éditions de la Sorbonne, Mobilités & Sociétés, 2019, 180 p., consulté le 22 mai 2025, URL : https://books.openedition.org/psorbonne/101587.

MONNIN Alexandre, *Politiser le renoncement*, Paris, France, Éditions divergences, 2023, 201 p.

MONTERO Hugo, *Marcher la ville en surchauffe : donner à voir les pratiques habitantes redessinées par la chaleur et les enjeux sociétaux en cours*, Vaulx-en-Velin, École nationale des travaux publics de l'État, 2024, consulté le 20 mars 2025, URL : https://theses.fr/2024ENTP0002.

MORA Camilo, DOUSSET Bénédicte, CALDWELL Iain R., POWELL Farrah E., GERONIMO Rollan C., BIELECKI Coral R., COUNSELL Chelsie W. W., DIETRICH Bonnie S., JOHNSTON Emily T., LOUIS Leo V., LUCAS Matthew P., MCKENZIE Marie M., SHEA Alessandra G., TSENG Han, GIAMBELLUCA Thomas W., LEON Lisa R., HAWKINS Ed et TRAUERNICHT Clay, « Global risk of deadly heat », *Nature Climate Change*, juillet 2017, vol. 7, nº 7, pp. 501-506, doi:10.1038/nclimate3322.

MOREL DARLEUX Corinne, *Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce : réflexions sur l'effondrement*, Montreuil, France, Libertalia, 2019.

MOREL-BROCHET Annabelle, ORTAR Nathalie et BERGER Martine, *La fabrique des modes d'habiter : homme, lieux et milieux de vie*, Paris, France, l'Harmattan, impr. 2012, 2012, 313 p.

MORERA Raphaël, *L'assèchement des marais : en France au XVIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Histoire, 2020, 266 p., consulté le 21 avril 2021, URL : http://books.openedition.org/pur/111444.

MOSER Gabriel, *Psychologie environnementale: les relations homme-environnement*, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2015.

MUMFORD Lewis, *La cité à travers l'histoire*, Natacha CAUVIN, Guy DURAND et Gérard-Henri DURAND (trad.), Marseille, France, Agone, 2011, xviii+922 p.

MUTILLOD Clémentine, BUISSON Elise, LAURENT Tatin et DUTOIT Thierry, « Restaurer ou réensauvager la nature ? », *The Conversation*, 6 mars 2024, consulté le 12 juin 2025, URL : http://theconversation.com/restaurer-ou-reensauvager-la-nature-223690.

NATIONS United, « Les villes et la pollution | Nations Unies », *United Nations*, consulté le 7 mai 2024, URL : https://www.un.org/fr/climatechange/climate-solutions/cities-pollution.

NAVEZ-BOUCHANINE Françoise (dir.), *Intervenir dans les territoires à urbanisation diffuse*, La Tour d'Aigues, France, Éd. de l'Aube, 2005, 335 p.

NEYRAT Frédéric, « Critique du géo-constructivisme Anthropocène & géo-ingénierie », *multitudes*, 2 novembre 2014, consulté le 9 juin 2025, URL : https://www.multitudes.net/critique-du-geo-constructivisme-anthropocene-geo-ingenierie/.

NG Edward, CHEN Liang, WANG Yingna et YUAN Chao, « A study on the cooling effects of greening in a high-density city: An experience from Hong Kong », *Building and Environment*, 1 janvier 2012, vol. 47, International Workshop on Ventilation, Comfort, and Health in Transport Vehicles, pp. 256-271, doi:10.1016/j.buildenv.2011.07.014.

NICOLAS Amélie et ZANETTI Thomas, « Patrimoine et projet urbain : produire et valoriser la localité à Saint-Étienne, Nantes et Clermont-Ferrand », *Espaces et sociétés*, 22 avril 2013, vol. 152153, nº 1, pp. 181-195, doi:10.3917/esp.152.0181.

NINEY François, *Le documentaire et ses faux-semblants*, Paris, France, Klincksieck, 2009, 207 p.

NOTRE AFFAIRE A TOUS, *Les possibles recours juridiques contre les projets imposés et inutiles* [Rapport], 2020, 24 p.

NOUCHER Matthieu, « Blancs des cartes et boîtes noires algorithmiques ».

OECD/UN-HABITAT et UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME, *Intermediary Cities and Climate Change: An Opportunity for Sustainable Development*, OECD, 2022, doi:10.1787/23508323-en.

OFFNER Jean-Marc, « Les « effets structurants » du transport : mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, 1993, vol. 22, nº 3, pp. 233-242, doi:10.3406/spgeo.1993.3209.

OKE Timothy R., MILLS Gerald, CHRISTEN Andreas et VOOGT James A., *Urban Climates*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, doi:10.1017/9781139016476.

OLEI Sarah, « L'opération d'intérêt national (OIN) », 10 juin 2022, consulté le 14 octobre 2024, URL : https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/loperation-dinteret-national-oin.

ORFEUIL Jean-Pierre, « Densité et mortalité du Covid-19 : la recherche urbaine ne doit pas être dans le déni ! », *Métropolitiques*, 19 octobre 2020, consulté le 18 juin 2025, URL : https://metropolitiques.eu/Densite-et-mortalite-du-Covid-19-la-recherche-urbaine-ne-doit-pas-etre-dans-le.html.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, « La santé mentale est une priorité pour agir face aux changements climatiques », *Organisation Mondiale de la Santé*, 3 juin 2022, consulté le 21 janvier 2025, URL : https://www.who.int/fr/news/item/03-06-2022-why-mental-health-is-a-priority-for-action-on-climate-change.

PADDEU Flaminia, *Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Le Seuil, 2021, doi:10.3917/ls.padde.2021.01.

PALSKY Gilles, « Cartographie participative, cartographie indisciplinée », *L'Information géographique*, 2013, vol. 77, nº 4, pp. 10-25, doi:10.3917/lig.774.0010.

PAN Haozhi, PAGE Jessica, SHI Rui, CONG Cong, CAI Zipan, BARTHEL Stephan, THOLLANDER Patrik, COLDING Johan et KALANTARI Zahra, « Contribution of prioritized urban nature-based solutions allocation to carbon neutrality », *Nature Climate Change*, août 2023, vol. 13, nº 8, pp. 862-870, doi:10.1038/s41558-023-01737-x.

PARASIE Sylvain et SHULZ Sébastien, « Le numérique au service de la transition écologique ? : Un panorama des recherches en sciences sociales », *Réseaux*, 29 mai 2024, vol. 244, nº 2, pp. 11-45, doi:10.3917/res.244.0011.

PARAYRE Claudine, SMIT Harm, SAINTE FARE GARNOT Laurent, LOUVIER Edith, GIRARDIN Cyril, RECHAUCHERE Olivier, DELOUYA Olivier, CADELEC Jacques, MEUNIER Michel et DEBIESSE Martine, *Citoyens de terre contre Etat de fer. Paris-Saclay, un désastre humain, environnemental et démocratique*, 2020, 109 p.

PARSONS Tom, WU Pei-Chin, (MATT) WEI Meng et D'HONDT Steven, « The Weight of New York City: Possible Contributions to Subsidence From Anthropogenic Sources », *Earth's Future*, 2023, vol. 11, nº 5, p. e2022EF003465, doi:10.1029/2022EF003465.

PATEL Raj et MOORE Jason W., *A history of the world in seven cheap things: a guide to capitalism, nature, and the future of the planet*, Oakland, Etats-Unis d'Amérique, University of California Press, 2017, xiii+312 p.

PATTARONI Luca, DREVON Guillaume et PIRAUD Mischa, « Asphyxies urbaines. Enquête sur les processus contemporains de saturation spatiale », *in Saturations : Individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve*, Elya éditions, 2019, pp. 109-126.

PECHU Cécile, « Répertoire d'action », *in Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, Références, 2009, pp. 454-462, doi:10.3917/scpo.filli.2009.01.0454.

PESSIS Céline, TOPÇU Sezin et BONNEUIL Christophe, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, France, La Découverte, 2016, 309 p.

PHLIPPONNEAU Michel (1921-2008) Auteur du texte, *La vie rurale de la banlieue parisienne : étude de géographie humaine*, 1956, consulté le 14 février 2024, URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3348654h.

PIERRON Jean-Philippe, *Je est un nous: enquête philosophique sur nos interdépendances avec le vivant*, Arles, France, Actes Sud, 2021, 168 p.

PILE Steve, « Emotions and affect in recent human geography: Emotions and affect in recent human geography », *Transactions of the Institute of British Geographers*, janvier 2010, vol. 35, n° 1, pp. 5-20, doi:10.1111/j.1475-5661.2009.00368.x.

PINTOS Patricia Andrea et NARODOWSKI Patricio, *La privatopía sacrílega. Efectos del urbanismo privado en humedales de la cuenca baja del río Luján*, Imago Mundi, 2012, consulté le 4 janvier 2024, URL : http://sedici.unlp.edu.ar/handle/10915/70502.

PLANCKE Carine et SIMONI Valerio, « Ethnographier les affects : captures, résistances, attachements: Introduction au dossier », *Swiss Journal of Sociocultural Anthropology*, 1 mai 2018, vol. 23, pp. 4-13, doi:10.36950/tsantsa.2018.18.7284.

PLOUVIEZ Grégory, « Saclay objet de toutes les convoitises », *Le Parisien*, 13 novembre 2008, p. 3.

PLU, *Rapport de présentation - Plan Local d'Urbanisme* [Rapport], Ville de Rochefort, 2020, 488 p.

PORTER Michael E., « Clusters and the New Economics of Competition », *Harvard Business Review*, 1 novembre 1998, consulté le 18 septembre 2024, URL : https://hbr.org/1998/11/clusters-and-the-new-economics-of-competition.

POTIER Dominique, BLANC Pierre et GRIMONPREZ Benoît, *La terre en commun. Plaidoyer pour une justice foncière*, Fondation Jean-Jaurès, 2019, 90 p. p., consulté le 14 juin 2025, URL : https://hal.science/hal-02156695.

POULOT Monique, « Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public (exemples franciliens) », *EspacesTemps.net*, mai 2013, p. http://www.espacestemps.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-.

POUPEAU Franck, *Les mésaventures de la critique*, Paris, France, Raisons d'agir, impr. 2012, 2012, 165 p.

PRUVOST Geneviève, « Politisation du moindre geste », *L'horizon des possibles*, 8 février 2024, pp. 347-357.

PUMAIN Denise, « Les effets structurants des infrastructures de transport », *L'Espace géographique*, 17 juillet 2014, vol. 43, nº 1, pp. 51-67, doi:10.3917/eg.431.0051.

QUIJANO Aníbal, « « Race » et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, 10 septembre 2007, vol. 51, nº 3, pp. 111-118, doi:10.3917/mouv.051.0111.

RADKOWSKI Georges-Hubert de, *Anthropologie de l'habiter: vers le nomadisme*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2002, 166 p.

RAIMBAULT Nicolas, « Perdants et gagnants du développement logistique de la métropole : quelle géographie de la domination ? », *in* Anne CLERVAL, Antoine FLEURY, Julien REBOTIER et Serge WEBER (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Géographie sociale, 2015, pp. 141-152, doi:10.4000/books.pur.59339.

RAJAONSON Juste, « L'après COP27 : il faut cibler les villes pour accélérer la réduction des émissions de GES », *The Conversation*, 17 novembre 2022, consulté le 10 février 2025, URL : http://theconversation.com/lapres-cop27-il-faut-cibler-les-villes-pour-accelerer-la-reduction-des-emissions-de-ges-194580.

RANCIERE Jacques, *Les bords de la fiction*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2017, 189 p.

RAOULX Benoît, « Le film documentaire : une méthode pour rendre audiovisible la marginalité », *MRSH · Maison de la Recherche en Sciences Humaines*, 1 janvier 2009, consulté le 30 mai 2025, URL : https://mrsh.unicaen.fr/le-film-documentaire-une-methode-pour-rendre-audiovisible-la-marginalite/.

RASMI Jacopo, « Comment guérir en pathocène ? », *Terrestres*, 22 septembre 2021, consulté le 2 décembre 2024, URL : https://www.terrestres.org/2021/09/22/comment-guerir-en-pathocene/.

RAZEMON Olivier, *Comment la France a tué ses villes*, Paris, France, Rue de l'échiquier, 2017, 216; 16 p.

RAZEMON Olivier, « Les villes moyennes, « zones en perdition » ? », *Constructif*, 2017, vol. 48, nº 3, pp. 15-18, doi:10.3917/const.048.0015.

RENARD Roger, « Le Pays Rochefortais et l'industrie ; entre craintes et espoirs », *Norois*, 1997, vol. 176, nº 1, pp. 695-703, doi:10.3406/noroi.1997.6840.

RENARD Roger, « L'ensemble urbain Rochefort, Tonnay-Charentes et ses industries », *Norois*, 1971, vol. 72, nº 1, pp. 615-631, doi:10.3406/noroi.1971.1754.

RENAUD Yann, « Agir en justice. Les usages du recours juridique par les associations », *Le Philosophoire*, 2001, vol. 15, nº 3, pp. 117-131, doi:10.3917/phoir.015.0117.

REY Olivier, *Une question de taille*, Monaco, Monaco, Edition du Rocher - Litos, 2022, 360 p.

RIBAULT Thierry, *Contre la résilience : à Fukushima et ailleurs*, Paris, France, l'Échappée, 2021, 365 p.

RICHIR Marc, « Affectivité », *Encyclopædia Universalis, p. 347-353*, 1993, consulté le 23 mai 2025, URL : https://www.universalis.fr/encyclopedie/affectivite/.

RIO Nicolas, « Quatre pistes pour redonner du souffle aux coeurs des villes moyennes (3/3) », *Partie Prenante*, 14 juin 2018, consulté le 12 janvier 2023, URL : https://partieprenante.com/quatre-pistes-pour-villes-moyennes/.

RIO Nicolas, « Le mythe des « clusters » du Grand Paris », *Métropolitiques*, 10 février 2014, consulté le 30 septembre 2024, URL : https://metropolitiques.eu/Le-mythe-des-clusters-du-Grand.html.

ROBIN Émilia, « Le transfert de l'École polytechnique à Palaiseau dans son contexte historique », *Bulletin de la Sabix. Société des amis de la Bibliothèque et de l'Histoire de l'École polytechnique*, 1 juillet 2020, nº 65, pp. 13-30, doi:10.4000/sabix.2637.

ROBINEAU Colin, « Pour une sociologie des écologistes radicaux. Quelques éléments programmatiques », *e-cadernos CES*, 15 décembre 2020, nº 34, doi:10.4000/eces.5494.

ROCHARD Hugo, « « Plantons des micro-forêts urbaines » : nouveau récit d'action publique et coproduction citoyenne d'une solution fondée sur la nature à Paris », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 22 décembre 2023, Vol. 14, n°3, doi:10.4000/developpementdurable.23444.

ROSA Hartmut, *Résonance : une sociologie de la relation au monde*, Sacha ZILBERFARB et Sarah RAQUILLET (trad.), Paris, France, la Découverte, 2018, 535 p.

ROSA Hartmut, *Accélération : une critique sociale du temps*, Didier RENAULT (trad.), Paris, France, La Découverte, 2013.

ROSA Hartmut et MANNONI Olivier, *Rendre le monde indisponible*, Paris, France, la Découverte, 2020, 144 p.

ROSE Deborah Bird, *Nourishing Terrains: Australian Aboriginal Views of Landscape and Wilderness*, Australian Heritage Commission, 1996, 108 p.

ROSSI Federico, COTANA Franco, NICOLINI Andrea, MENON Surabi, FILIPPONI Mirko et ROSENFELD Arthur, « Cool roofs as a strategy to tackle global warming: economical and technical opportunities », *Advances in Building Energy Research*, 1 octobre 2013, vol. 7, nº 2, pp. 254-268, doi:10.1080/17512549.2013.865555.

ROSSI Ugo, *Cities in global capitalism*, Cambridge, UK, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2017.

ROUDIER Emilie, *Quand la ville moyenne entre en gare : des projets entre mimétisme métropolitain et recompositions territoriales*, Université Paris-Est, 2019, consulté le 1 novembre 2022, URL : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02339211.

ROY Alice Le, « Terres fertiles contre projet stérile : la lutte contre EuropaCity », *Métropolitiques*, 3 octobre 2019, consulté le 21 octobre 2024, URL : https://metropolitiques.eu/Terres-fertiles-contre-projet-sterile-la-lutte-contre-EuropaCity.html.

RUDOLPH Nicolas Cauchi-Duval & Frédérique Cornuau & Mathilde, « La décroissance urbaine en France : les effets cumulatifs du déclin », *Métropolitiques*, 26 avril 2017, consulté le 25 mai 2021, URL : https://metropolitiques.eu/La-decroissance-urbaine-en-France-les-effets-cumulatifs-du-declin.html.

RUMPALA Yannick, *Hors des décombres du monde*, Seyssel, France, Editions Champ Vallon, 2018.

SABOURIN Éric, « Chapitre 5. Organisation paysanne et structures de réciprocité », *Synthèses*, 2012, pp. 103-140.

SADIN Éric, *La silicolonisation du monde : l'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, Paris, France, Éditions l'Échappée, 2021, 291 p.

SALE Kirkpatrick, *L'art d'habiter la terre : la vision biorégionale*, Mathias ROLLOT et Alice WEIL (trad.), Marseille, France, Éditions Wildproject, 2020, 272 p.

SALOMON CAVIN Joëlle, MARCHAND Bernard et CLUET Marc, *Antiurbain: origines et conséquences de l'urbaphobie*, Lausanne, Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010, ix+329 p.

SALOMON CAVIN Joëlle et MATHIEU Nicole, « Interroger une représentation collective : la ville mal-aimée », *in Ville aimable*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2014, consulté le 11 juin 2025, URL : https://shs.hal.science/halshs-01010628.

SAMPER Céline, « Consommation d'espace, meilleure trajectoire », *AGAM*, 9 décembre 2018, consulté le 7 mars 2025, URL : https://www.agam.org/consommation-despace-meilleure-trajectoire/.

SANDRON Frédéric, *Vieillissement de la population et réchauffement climatique au 21e siècle : une crise en perspective ?* [Rapport], 2023, doi:10.5281/zenodo.7978873.

SANTAMARIA Frédéric, « Les acquis de la recherche géographique sur les villes moyennes », 2014, nº 13, Pour mémoire.

SANTAMARIA Frédéric, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 mars 2012, nº 223, pp. 13-30, doi:10.4000/norois.4180.

SANTAMARIA Frédéric, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 mars 2012, nº 223, pp. 13-30, doi:10.4000/norois.4180.

SANTIAGO Loïc, DELBARRE Thomas et L'EMPAILLE, « "L'agrivoltaïsme", qu'en pensent les animaux ? », *Silence*, 2024, vol. 536, nº 10, pp. 32-33, doi:10.3917/sile.536.0032.

SANTOS Boaventura de Sousa et LAVILLE Jean-Louis, *Epistémologies du Sud: mouvements citoyens et polémique sur la science*, Paris, Desclée de Brouwer, 2016.

SASSEN Saskia, « The Global City », *in A Companion to the Anthropology of Politics*, John Wiley & Sons, Ltd, 2007, pp. 168-178, doi:10.1002/9780470693681.ch11.

SASSEN Saskia, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, 2004, no 15, nº 3, pp. 9-23.

SATTERTHWAITE David, « Cities' contribution to global warming: notes on the allocation of greenhouse gas emissions », *Environment and Urbanization*, octobre 2008, vol. 20, nº 2, pp. 539-549, doi:10.1177/0956247808096127.

SCAPPATICCI-MARTIN Alexandra, « Extinction rebellion appelle à la désobéissance civile de masse », *Alternatives Non-Violentes*, 2019, vol. 192, nº 3, pp. 16-20, doi:10.3917/anv.192.0016.

SCHAFER Raymond Murray, *Le paysage sonore : le monde comme musique*, Sylvette GLEIZE (trad.), Marseille, France, Editions Wildproject, 2010, 411 p.

SCHAUDER Thomas, « Le « temps libre » dans cette société du divertissement fait-il notre bonheur ? », 18 avril 2018, consulté le 2 mai 2025, URL : https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/04/18/le-temps-libre-dans-cette-societe-du-divertissement-fait-il-notre-bonheur_5287150_4401467.html.

SCHERER Klaus et ZEI Branka, « Voice as an affective index », *Revue médicale de la Suisse romande*, 1 février 1989, vol. 109, pp. 61-66.

SCHMITT Guillaume, « L'artificialisation des sols dans la presse française. Évolution (1982-mars 2024) et disparités spatiales : d'une notion floue à un objet juridique aux représentations multiples », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 11 décembre 2024, doi:10.4000/12vzb.

SCOTT James C., *L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, Olivier RUCHET (trad.), La Découverte, 2024, consulté le 24 mai 2025, URL : https://shs.cairn.info/l-oeil-de-letat--9782348083129.

SEBASTIEN Léa, « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ?:Étude de cinq territoires ruraux », *Norois*, 1 novembre 2016, vol. 238239, nº 1, pp. 23-41, doi:10.4000/norois.5846.

SEBASTIEN Léa, « Le nimby est mort. Vive la résistance éclairée : le cas de l'opposition à un projet de décharge, Essonne, France », *Sociologies pratiques*, 25 octobre 2013, vol. 27, nº 2, pp. 145-165, doi:10.3917/sopr.027.0143.

SEMAL Luc, « Chapitre 6. Politiques locales de décroissance », *in Penser la décroissance*, Paris, Presses de Sciences Po, Nouveaux Débats, 2013, pp. 139-158, doi:10.3917/scpo.sinai.2013.01.0139.

SEMAL Luc et SZUBA Mathilde, « Villes en transition : imaginer des relocalisations en urgence », *Mouvements*, 2010, vol. 63, nº 3, pp. 130-136, doi:10.3917/mouv.063.0130.

SIMMEL Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Payot, 2013, 53 p.

SOUMAGNE Jean, « L'aménagement d'une ville moyenne : Rochefort (Charente-Maritime) », *Norois*, 1982, vol. 113, nº 1, pp. 163-175, doi:10.3406/noroi.1982.4029.

SPAAK Dorian, « Le plateau de Saclay : une terre pionnière pour la protection foncière en attente d'un projet pour ses espaces ouverts et agricoles », *Pour*, 2013, vol. 220, nº 4, pp. 315-326, doi:10.3917/pour.220.0315.

SPINOZA Baruch de, *Ethique*, éditions de l'éclat, 2005, 514 p.

SPRINGER Simon, *Pour une géographie anarchiste*, Nicolas CALVE (trad.), Montréal, Canada, Lux Éditeur, 2018, 303 p.

STEBE Jean-Marc et MARCHAL Hervé, « Chapitre 4. Simmel au plus près de la vie urbaine », *Cursus*, 2019, vol. 2, pp. 56-68.

STENGERS Isabelle et DRUMM Thierry, *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, Paris, France, La Découverte, 2017, 215 p.

STERNBERG Alice, « De la subjectivité politique dans l'écologie d'André Gorz », *EcoRev'*, 2015, N° 43, nº 2, pp. 10-20.

SUBRA Philippe, « Chapitre 9. La concertation sur les projets d'équipements : apports, limites et ambiguïtés », *Perspectives geopolitiques*, 2018, vol. 3, pp. 269-307.

SUBRA Philippe, « De Notre-Dame-des-Landes à Bure, la folle décennie des « zones à défendre » (2008-2017) », *Hérodote*, 4 août 2017, vol. 165, nº 2, pp. 11-30, doi:10.3917/her.165.0011.

SUBRA Philippe, « Chapitre 3. L'analyse des conflits d'aménagement : enjeux, acteurs, modes d'action, représentations », *in Géopolitique locale*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2016, pp. 63-84, doi:10.3917/arco.subra.2016.01.0063.

SUBRA Philippe, « Chapitre 4. Les ZAD : une radicalisation des luttes environnementales en France ? », *in Géopolitique locale*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2016, pp. 85-103, doi:10.3917/arco.subra.2016.01.0085.

TALANDIER Magali, « Télétravail et recompositions territoriales : les Zoom towns », *Constructif*, 19 novembre 2021, vol. 60, nº 3, pp. 56-60, doi:10.3917/const.060.0056.

TAULELLE François, « Chapitre 8 - La France des villes petites et moyennes », *in La France, une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2010, pp. 149-168, doi:10.3917/arco.caill.2010.01.0149.

TAYLAN Ferhat, « Chapitre 11. Gouverner les hommes par leurs milieux. La rationalité mésologique et les technologies environnementales du libéralisme », *in Usages de Foucault*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, Pratiques théoriques, 2014, pp. 159-173, doi:10.3917/puf.hen.2014.01.0159.

TERRIN Jean-Jacques et MARIE Jean-Baptiste, *Villes et changement climatique : îlots de chaleur urbains*, Marseille, France, Parenthèses, La ville en train de se faire, 2015, 285 p.

THIBAUD Jean-Paul, « L'horizon des ambiances urbaines », *Communications*, 2002, vol. 73, nº 1, pp. 185-201, doi:10.3406/comm.2002.2119.

THRIFT Nigel, *Non-Representational Theory: Space, Politics, Affect*, London, Routledge, 2007, 336 p., doi:10.4324/9780203946565.

THRIFT Nigel, « Intensities of feeling: towards a spatial politics of affect », *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, mars 2004, vol. 86, nº 1, pp. 57-78, doi:10.1111/j.0435-3684.2004.00154.x.

TONNELAT Stéphane, « Convergence des luttes et diversité des tactiques. La ZAD du Triangle de Gonesse dans l'agglomération parisienne », *Politix*, 2022, vol. 139, nº 3, pp. 65-93, doi:10.3917/pox.139.0065.

TORDJMAN Hélène, *La croissance verte contre la nature : critique de l'écologie marchande*, Paris, France, la Découverte, 2021, 344 p.

TORRE André, « Chapitre 8. Conflits environnementaux et territoires », *in* Bertrand ZUINDEAU (dir.), *Développement durable et territoire : Nouvelle édition originale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Environnement et société, 2010, pp. 109-121, doi:10.4000/books.septentrion.15395.

TOUATI Anastasia, « Histoire des discours politiques sur la densité », *Etudes foncières*, 2010, nº 145, pp. 24-26.

TRAÏNI Christophe, « « L'Affaire du Siècle ». Des mobilisations pour le climat à l'épreuve de la temporalité judiciaire », *Droit et société*, 6 octobre 2022, vol. 111, nº 2, pp. 319-333, doi:10.3917/drs1.111.0319.

TRIBILLON Jean-François, « Le paradoxe du Grand Paris Express », *Multitudes*, 2023, vol. 90, nº 1, pp. 44-49, doi:10.3917/mult.090.0044.

TRICAUD Pierre-Marie, *L'identité de l'Île-de-France façonnée par ses paysages* [Rapport], Institut Paris Région, 2017, 6 p.

TRIPATHI Vishal, EDRISI Sheikh Adil, CHEN Bin, GUPTA Vijai K., VILU Raivo, GATHERGOOD Nicholas et ABHILASH P. C., « Biotechnological Advances for Restoring Degraded Land for Sustainable Development », *Trends in Biotechnology*, septembre 2017, vol. 35, nº 9, pp. 847-859, doi:10.1016/j.tibtech.2017.05.001.

TROUDE-CHASTENET Patrick, *Introduction à Bernard Charbonneau*, Paris, France, la Découverte, 2024, 127 p.

URRY John, *What is the Future?*, John Wiley & Sons, 2016, 220 p.

VACHER Kevin, *Les Davids s'organisent contre Goliath; Etats des lieux des mobilisations locales contre les projets inutiles, imposés et polluants en France* [Rapport], Terres de Luttes ; Notre Affaire à Tous ; ZEA, 2021, URL : https://terresdeluttes.fr/les-davids-sorganisent-contre-goliath/.

VADELORGE Loïc, *Retour sur les villes nouvelles : une histoire urbaine du XXe siècle*, Paris, France, Creaphis éditions, 2014, 424; 32 p.

VADELORGE Loïc, « Les villes moyennes ont une histoire », *L'Information géographique*, 2013, vol. 77, nº 3, pp. 29-44, doi:10.3917/lig.773.0029.

VADELORGE Loïc, « Des villes pour mémoire », *Ethnologie française*, 2003, vol. 33, nº 1, pp. 5-12, doi:10.3917/ethn.031.0005.

VALADIER Arnaud et RICHER Jean, « Des zones de solidarité à un scénario d'adaptation au changement climatique en Charente-Maritime (France, Région Poitou-Charentes) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 21 avril 2015, Hors-série 21, doi:10.4000/vertigo.16374.

VAN EECKHOUT Laetitia, « « L'esprit des villes résulte de l'heureuse combinaison de l'urbanité, la diversité et l'altérité » - Interview avec Thierry Paquot », 16 décembre 2021, consulté le 6 mai 2025, URL : https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2021/12/16/l-esprit-des-villes-resulte-de-l-heureuse-combinaison-de-l-urbanite-la-diversite-et-l-alterite_6106258_4811534.html.

VANDAME Emmanuel et VOISIN Louis-Marie, « Des grandes cultures au pain bio : la mutation d'une exploitation du Plateau de Saclay », *Pour*, 2010, vol. 205206, nº 2, pp. 249-254, doi:10.3917/pour.205.0249.

VANEIGEM Raoul, *Rien ne résiste à la joie : libres propos sur la liberté souveraine*, Caen, France, Éditions Grevis, 2022, 63 p.

VELTZ Pierre, *Petite ensaclaypédie*, Paris, France, La Découverte, 2015, 151 p.

VELTZ Pierre, « 1 - Le « modèle français » : de la taylorisation à la métropolisation », *Quadrige*, 2014, pp. 21-60.

VERDON Elia et NABAT Yoann, « Le retour du contrôle par QR code pour les JO de Paris 2024 n'est pas anodin », *The Conversation*, 28 avril 2024, consulté le 9 juin 2025, URL : http://theconversation.com/le-retour-du-controle-par-qr-code-pour-les-jo-de-paris-2024-nest-pas-anodin-228300.

VERGNENEGRE Annie, « « Une manière de concevoir qui a été oubliée » : comment l'urbanisme peut nous protéger du vent », *France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 19 avril 2024, consulté le 22 janvier 2025, URL : https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/vaucluse/avignon/une-maniere-de-concevoir-qui-a-ete-oubliee-les-effets-du-vent-insuffisamment-pris-en-compte-dans-les-projets-d-urbanisme-2957609.html.

VERLYNDE Nicolas, « Perception des risques et du changement climatique en zone littorale densément peuplée », *Environnement, Risques & Santé*, 2018, vol. 17, nº 3, pp. 278-293.

VERON Jacques, « Bairoch Paul — Taille des villes, conditions de vie et développement économique », *Population*, 1979, vol. 34, nº 3, pp. 732-733.

VICENTE Jérôme, « I. Une brève histoire des théories des clusters », *Repères*, 15 juin 2016, pp. 7-24.

VIDAL-NAQUET Clémentine, « Habité, l'intime ? », *Sensibilités*, 2019, vol. 6, nº 1, pp. 6-9, doi:10.3917/sensi.006.0006.

VIDALOU Jean-Baptiste, *Être forêts : habiter des territoires en lutte*, Paris, France, Zones, 2017, 196 p.

VILLALBA Bruno, « La pensée écolo de droite s'institutionnalise », *Ecorev'*, 2005, consulté le 17 novembre 2022, URL : https://ecorev.org/spip.php?article340.

VILLES DE FRANCE, *Baromètre des territoires 2023* [Rapport], Agence nationale de la cohesion des territoires – Banque Des territoires, 2023.

VINET Freddy, DEFOSSEZ Stéphanie, REY Tony et BOISSIER Laurent, « Le processus de production du risque « submersion marine » en zone littorale : l'exemple des territoires « Xynthia » », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 28 février 2012, nº 222, doi:10.4000/norois.3834.

VION-DURY Philippe, « À l'assaut de la cité idéale », 2021, hors-série Socialter, nº HS13, pp. 28-33.

VIVET Jeanne, COLLIGNON Béatrice et CHIVALLON Christine, « Entretien croisé avec Béatrice Collignon et Christine Chivallon sur la lenteur dans la science et la pratique actuelle des géographes », *Carnets de géographes*, 1 septembre 2015, nº 8, doi:10.4000/cdg.285.

VOLVEY Anne, CALBERAC Yann et HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, « Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, 2012, vol. 687-688, nº 5-6, pp. 441-461, doi:10.3917/ag.687.0441.

WAGNER Madeleine et GROWE Anna, « Research on Small and Medium-Sized Towns: Framing a New Field of Inquiry », *World*, mars 2021, vol. 2, nº 1, pp. 105-126, doi:10.3390/world2010008.

WAKEFIELD Stephanie, « Critical urban theory in the Anthropocene », *Urban Studies*, 1 avril 2022, vol. 59, nº 5, pp. 917-936, doi:10.1177/00420980211045523.

WARNANT Achille, « Dans des villes moyennes en décroissance urbaine : le numérique comme ressource ? Les cas de Nevers (Nièvre) et Vierzon (Cher) », *Annales de géographie*, 6 octobre 2022, vol. 747, nº 5, pp. 87-114, doi:10.3917/ag.747.0087.

WATSON Ricardo, « Metropolización de Buenos Aires », consulté le 14 mai 2025, URL : https://www.academia.edu/26724558/Metropolizaci%C3%B3n_de_Buenos_Aires.

WATTS Jonathan, « Concrete: the most destructive material on Earth », *The Guardian*, 25 février 2019, consulté le 12 janvier 2023, URL : https://www.theguardian.com/cities/2019/feb/25/concrete-the-most-destructive-material-on-earth.

WRIGHT Erik Olin, *Stratégies anticapitalistes pour le XXIe siècle*, Paris, France, La Découverte, 2020, 182 p.

YOUNES Chris, « Conclusion. Au tournant de la modernité, habiter entre Terre et monde », *in In Thierry Paquot, Michel Lussault et Chris Younès (dir), Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, Armillaire, 2007, pp. 363-373, doi:10.3917/dec.paquo.2007.01.0363.

ZAOUI Pierre, *La discrétion: l'art de disparaître*, Paris, France, Éditions Autrement, 2018, 185 p.

ZASK Joëlle, *Se tenir quelque part sur la Terre: comment parler des lieux qu'on aime*, Paris, France, Premier Parallèle, 2023, 147 p.

ZASK Joëlle, *La démocratie aux champs: du jardin d'Éden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, Paris, France, la Découverte, 2016, 248 p.

ZASK Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 1 décembre 2008, nº 15, pp. 169-189, doi:10.4000/traces.753.

ZELEM Marie-Christine, « Les effets pervers de la sobriété énergétique », *Revue des sciences sociales*, 13 septembre 2016, nº 55, pp. 70-80, doi:10.4000/revss.2001.

ZENTELIN Jean-Louis, « Mobilisation des proximités et gouvernance du cluster de Paris-Saclay », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2015, Décembre, nº 5, pp. 883-898, doi:10.3917/reru.155.0883.

ZHOU Bin, RYBSKI Diego et KROPP Jürgen P., « The role of city size and urban form in the surface urban heat island », *Scientific Reports*, 6 juillet 2017, vol. 7, nº 1, p. 4791, doi:10.1038/s41598-017-04242-2.

ZWER Nepthys et REKACEWICZ Philippe, *Cartographie radicale : explorations*, Paris, France, La Découverte, 2021, 295 p.

« Les impensés de la ville bas-carbone. 10 défis à venir. », *La Fabrique de la Cité*, 27 septembre 2024, consulté le 22 mai 2025, URL : https://www.lafabriquedelacite.com/publications/les-impenses-de-la-ville-bas-carbone-10-defis-a-venir/.

« Les Vandame contre la bétonisation de leurs terres agricoles », *www.20minutes.fr*, 29 juin 2023, consulté le 7 août 2024, URL : https://www.20minutes.fr/planete/4043121-20230629-grand-paris-express-vandame-contre-betonisation-terres-agricoles.

« L'Insee confirme le désamour des Français pour les grandes métropoles », *Le Monde.fr*, 17 mars 2023, consulté le 21 mai 2024, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/03/17/l-insee-confirme-le-desamour-des-francais-pour-les-grandes-metropoles_6165856_3224.html.

Observatoire des transitions écologique et numérique [Rapport], Association Villes de France, 2023.

L'hydrologie du Plateau de Saclay, une nature difficile à dompter [Image], 2021, consulté le 23 mai 2025, URL : https://www.youtube.com/watch?v=UyMUJI9wLnk.

L'hydrologie du Plateau de Saclay, une nature difficile à dompter [Image], 2021, consulté le 4 novembre 2024, URL : https://www.youtube.com/watch?v=UyMUJI9wLnk.

« Petites villes », *Tous urbains*, 2018, vol. 21, nº 1, pp. 54-60, doi:10.3917/tu.021.0054.

« Aspirations liées à la mobilité et aux modes de vie - enquête internationale », 23 mai 2016, consulté le 11 juin 2025, URL : https://forumviesmobiles.org/recherches/3240/aspirations-liees-la-mobilite-et-aux-modes-de-vie-enquete-internationale.

Style et colère : juger les formes de vie [Image], , *Vidéo*, Université Toulouse Jean Jaurès, Canal-U., 2015, consulté le 6 décembre 2024, URL : https://www.canal-u.tv/chaines/ut2j/embed/83333.

« LOI n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris (1) ».

« Violents orages et inondations dimanche après-midi en France », *Libération*, 30 avril 2007, URL : https://www.liberation.fr/societe/2007/04/30/violents-orages-et-inondations-dimanche-apres-midi-en-france_11160/.

« Urbanisme : En chemin vers une densité désirable | Cerema », consulté le 17 février 2025, URL : https://www.cerema.fr/fr/actualites/urbanisme-chemin-densite-desirable.

« Le Grand Paris est un écocide - « Contre la métropole » [Tribune] », *lundimatin*, consulté le 27 janvier 2021, URL : https://lundi.am/Le-Grand-Paris-est-un-ecocide.

Table des matières

Sommaire 3
Résumé 5
Abstract 6
Remerciements 7
Introduction générale 9
1. L'objectif de sobriété foncière avec la loi ZAN : une réitération des logiques d'aménagement dans la densité 9
1.1 Une loi « ZAN », nouvel avatar favorable à la densification 9
1.2 L'artificialisation des sols, matrice de la métropolisation dans son expansion 12
1.3 Une convergence d'enquêtes sur des densités de plus en plus mal vécues 14
2. La densification, doctrine d'aménagement de la métropolisation des territoires 16
2.1 Les supposés vertus socio-écologiques de la densification 16
2.2 La densification, résultante du modèle d'aménagement de la compétitivité/attractivité métropolitaine 18
2.3 La soutenabilité des densités métropolitaines questionnée 20
3. Problématique de la thèse 23
3.1 Questionnements 23
3.2 Positionnements 26
3.3 Problématique 28
3.4 Hypothèses de recherche 30
3.5 Justification des terrains 32
Plan de la thèse 34
Partie 1. Densifier jusqu'à l'asphyxie : ce que les densités métropolitaines font à l'écologie du sujet entre mise à l'épreuve empirique et recontextualisation théorique 35
Introduction de la partie 1 37
Chapitre 1. L'enquête collective « *Vivre les "fournaises urbaines"* », une exploration des dynamiques métropolitaines par les vécus et les engagements en contexte de changements climatiques 39
Introduction du chapitre 1 39
1.1 Introduction à l'enquête collective et justification de la méthode suivie 40
1.2 Sélection et analyse de résultats 44

1.3 Une contribution à l'enquête déterminante pour la suite de ma recherche doctorale 64

Conclusion du chapitre 1 78

Chapitre 2. Les relations affectives aux lieux pour appréhender les effets écologiques de la métropolisation dans son expansion-densification 81

Introduction du chapitre 2 81

2.1 L'approche par l'affectivité pour déplier les dimensions des relations aux lieux en mutation 82

2.2 Les mutations métropolitaines à l'œuvre et leurs effets sur la relation affective : la conversion des subjectivités narcissiques 97

2.3 Enquêter des terrains de l'éloignement géographique métropolitain 115

Conclusion du chapitre 2 130

Conclusion de la partie 1 133

Partie 2. La fièvre de l'expansion-densification aux lisières métropolitaines : le cas des oppositions habitantes au cluster technoscientifique du Grand Paris sur le plateau de Saclay 135

Introduction de la partie 2 137

Chapitre 3. Les lisières absorbées dans le front d'expansion de la métropole : le cas du plateau de Saclay face au cluster technoscientifique du Grand Paris 141

Introduction du chapitre 3 141

3.1 L'avènement de la métropole parisienne, vécu depuis ses lisières : du passage d'un plateau de Saclay agricole au projet du cluster Paris-Saclay d'ambition mondiale 142

3.2 Résister à « la mort du plateau agricole » : l'opposition à l'urbanisation des terres agricoles, entre espoirs d'une conciliation et désillusions de la déroute 154

3.3 Le tournant « radical » d'une partie de la contestation : le cas de « Zaclay » 178

Conclusion du chapitre 3 189

Chapitre 4. Faire l'épreuve de la fermeture d'horizons joyeux pour son lieu de vie 191

Introduction du chapitre 4 191

4.1 Une relation d'habiter lentement construite : lorsque la lutte pour la préservation du plateau révèle un attachement à un « lieu de vie ». 192

4.2 Endurer la dévastation des lieux chéris : les bouleversements affectifs et le sentiment de perte au cœur d'une démarche documentaire 207

4.3 Le régime d'affects de l'habiter empêché : vécus d'injustice et amertume face à l'ampleur des bouleversements métropolitains des lieux de vie 228

Conclusion du chapitre 4 235

Chapitre 5. L'expansion-densification dans la métropolisation du plateau à la dépossession par le terrassement des relations d'habiter au milieu 237
Introduction du chapitre 5 237
5.1 Les causes vitales du rejet de l'expansion-densification 237
5.2 Le « terrassement » des mondes vécus du plateau, impérialisme de la métropolisation. 249
Conclusion du chapitre 5 265
Conclusion de la partie 2 267
Partie 3. Le rattrapage des villes petites et moyennes par la métropolisation : Rochefort entre ambitions de grandeur et aspirations habitantes à renouer avec le sens des limites 271
Introduction de la partie 3 273
Chapitre 6 : Les politiques d'aménagement des villes petites et moyennes, une métropolisation à l'œuvre par les programmes d'État ? 277
Introduction du chapitre 6 277
6.1 De la diversité des situations au rôle subalterne dicté par l'État 278
6.2 Rochefort, les dessous d'une métropolisation à bas bruits par la densification . 288
6.3 Les politiques environnementales d'aménagement urbain, un renouveau pour les villes moyennes, un angle-mort de la recherche ? 302
Conclusion du chapitre 6 311
Chapitre 7 : La vie apaisée de la taille humaine contrariée par des ambitions métropolitaines de croissance 313
Introduction au chapitre 7 313
7.1 Justification de la méthodologie suivie et sélection des secteurs investigués de Rochefort. 313
7.2 Une affection contrariée : Rochefort, à l'heure de son tournant métropolitain .. 322
7.3 Une trajectoire de vie bonne et retour d'une subjectivité vivante : analyse du documentaire « *Jean-Christophe sur sols vivants* » 343
Conclusion du chapitre 7 352
Chapitre 8 : Contre l'expansion métropolitaine et son monde de l'homogène à Rochefort : à la recherche d'horizons écologiques communs qui renouent avec le sens des limites 355
Introduction du chapitre 8 355
8.1 Des ateliers cartographiques pour documenter des trajectoires alternatives pour Rochefort 355
8.2 Le désir de reprendre en main une géographie écologique démétropolisée et heureuse 368

8.3 La biorégion de la plaine maritime charentaise, une contre-proposition possible à la colonialité du modèle métropolitain pour les villes intermédiaires 378
Conclusion du chapitre 8 391
Conclusion de la partie 3 393
Conclusion générale 397
1. Synthèse de la démarche et des résultats 397
2. Réponse à la problématique et aux hypothèses 404
3. Limites de la démarche et mise en perspective 408
Bibliographie 411
Table des matières 453

Cette thèse interroge les causes du rejet croissant des densités urbaines dans un contexte de métropolisation soutenue des territoires et d'homogénéisation des politiques d'aménagement. Alors que la densification est promue comme solution écologique aux catastrophes climatiques et à l'effondrement du vivant, une majorité d'habitant.es exprime le désir de vivre en dehors des grandes agglomérations.

En adoptant une approche par la relation affective du sujet au milieu, cette recherche vise à mettre à jour ce qui est passé sous silence dans les densités. Dans une première partie, une enquête collective dans plusieurs villes méridionales acte l'invivabilité grandissante des « fournaises urbaines », où les corps, éprouvés par les canicules, sont privés de toute capacité d'agir sur leur environnement.

Les deuxième et troisième parties s'appuient sur deux terrains de l'éloignement géographique, dans des périphéries reléguées et aujourd'hui rattrapées par des dynamiques d'expansion-densification : le plateau agricole de Saclay, en région parisienne, transformé par l'implantation d'un cluster technoscientifique dans le cadre du Grand Paris ; et la petite ville moyenne de Rochefort, en Charente-Maritime, visée par des opérations de densification et d'extension pavillonnaire.

Par une méthode qualitative associant entretiens, ateliers cartographiques et démarche documentaire, la thèse donne à connaître, à voir, à entendre, ce qui est bouleversé ou en passe de l'être : la perte irréversible des lieux aimés, la dépossession des relations d'habiter et l'intranquilité permanente de projets à venir. La densification correspond à la confiscation de tout devenir écologique du milieu et une subordination coloniale au pouvoir métropolitain. Pourtant, depuis des existences construites dans ces milieux éloignés construites contre les densités, suivant des modalités différentes, fleurissent les conditions écologiques d'un dépassement du modèle métropolitain hégémonique et l'esquisse d'horizons écologiques revivifiés dans le souci des limites.

Mots clés : affects, écologie, densités, éloignement géographique, métropolisation, petites villes et villes moyennes, documentaire